Digitized by Google

B:5
5
89

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON

SUR LE SIÈCLE DE LOUIS XIV ET LA RÉGENCE

COLLATIONNÉS SUR LE MANUSCRIT ORIGINAL
PAR M. CHÉRUEL

ET PRÉCÉDÉS D'UNE NOTICE

PAR M. SAINTE-BEUVE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

TOME TROISIÈME

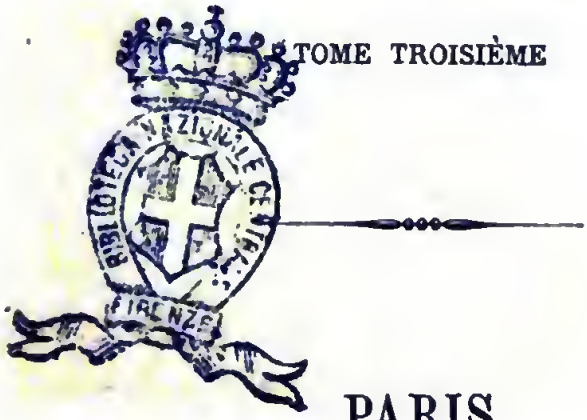

PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie

RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 14

1856

Digitized by Google

MÉMOIRES

DU DUC

DE SAINT-SIMON

III

Digitized by Google

TYPOGRAPHIE DE CH. LAHURE
Imprimeur du Sénat et de la Cour de Cassation
rue de Vaugirard, 9

B° 5. 5. 89

Digitized by Google

MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON

SUR LE SIÈCLE DE LOUIS XIV ET LA RÉGENCE

COLLATIONNÉS SUR LE MANUSCRIT ORIGINAL
PAR M. CHÉRUEL

ET PRÉCÉDÉS D'UNE NOTICE

PAR M. SAINTE-BEUVE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

TOME TROISIÈME

PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie

RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 14

1856

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE SAINT-SIMON.

CHAPITRE PREMIER.

Siége et prise de Brisach par Mgr le duc de Bourgogne, qui revient à la cour. — Le Portugal se joint aux alliés. — Infidélité du duc de Savoie. — Changement entier en Espagne; vues de la princesse des Ursins; routes qui la conduisent à régner en Espagne. — Princesse des Ursins s'empare de la reine d'Espagne. — Caractère de la reine d'Espagne. — Princesse des Ursins gagne les deux rois. — Caractère de Philippe V. — Junte ou despacho devenue ridicule. — Discrédit des deux cardinaux et leur conduite. — Personnage d'Harcourt. — Artifice de retraite en Italie demandée par la princesse des Ursins. — Louville écarté. — Aubigny; son énorme progrès et sa licence. — Retraite des cardinaux. — Chute du despacho. — Louville a ordre de revenir tout à fait. — Abbé d'Estrées ambassadeur de France. — Princesse des Ursins règne pleinement avec Orry sous elle et Aubigny par elle. — Valouse et sa fortune. — La Roche à l'estampille. — Pen de François demeurent à Madrid. — Chute de Rivas.

Mgr le duc de Bourgogne, après plusieurs camps, avoit passé le Rhin. Le maréchal de Vauban partit de Paris en cadence, le joignit peu après, et le 15 août Brisach fut investi. Marsin avoit paru le matin du même jour devant Fribourg. Le gouverneur, se comptant investi, brûla ses faubourgs, et celui de Brisach lui envoya quatre cents hommes de sa garnison et soixante canonniers. Tous deux en furent les dupes, et Brisach se trouva investi le soir. Il tint jusqu'au 6 septembre, et Denonville, fils d'un des sous-gouverneurs des trois princes, en apporta la nouvelle, et Mimeur la capitulation. La garnison, qui étoit de quatre mille hommes, étoit encore de trois mille cinq cents qui sortirent par la brèche avec les honneurs de la guerre, et furent conduits à Rhinfels; la défense fut médiocre. Mgr le duc de Bourgogne s'acquit beaucoup d'honneur par son application, son assiduité aux travaux, avec une valeur simple et naturelle qui n'affecte rien et qui va partout où il convient, et où il y a à voir, à ordonner, à apprendre, et qui ne s'aperçoit pas du danger. Marsin qui prenoit jour de lieutenant général, mais que le roi avoit attaché à sa personne pour cette campagne, lui faisoit souvent là-dessus des représentations inutiles. La libéralité, le soin des blessés, l'affabilité et sa mesure suivant l'état des personnes et leur mérite, lui acquirent les cœurs de toute l'armée. Il la quitta à regret sur les ordres réitérés du roi, pour retourner en poste à la cour, où il arriva le 22 septembre à Fontainebleau. On s'étoit bien gardé de

lui laisser entrevoir que la campagne n'étoit pas finie. Le projet du maréchal de Tallard auroit été embarrassé de sa personne depuis que l'exemple du roi a borné ces premières têtes de l'État à des siéges et à des campements exempts des hasards des batailles.

Le Portugal nous avoit manqué, ou plutôt nous avions manqué au Portugal, avec qui on ne put exécuter ce qu'on lui avoit promis de forces navales pour le mettre à couvert de celles des Anglois. Le duc de Cadaval, le plus grand seigneur et le plus accrédité du conseil du roi de Portugal, l'avoit fait conclure. L'exécution en étoit d'autant plus essentielle, qu'il étoit clair que les Portugais ne pouvoient point se défendre par leurs propres forces d'ouvrir leurs ports aux flottes ennemies. Il ne l'étoit pas moins que l'Espagne ne pouvoit être attaquée que par le côté du Portugal, et que l'archiduc ne pouvoit mettre pied à terre ailleurs pour y porter la guerre. Rien n'étoit donc plus principal que de garder contre lui cette unique avenue, de conserver le continent de l'Espagne en paix en gardant bien ses ports et ses côtes, et de s'épargner une guerre ruineuse et dangereuse en ce pays-là, tandis qu'on en avoit partout ailleurs à soutenir. Les alliés avoient le plus puissant intérêt à s'ouvrir une diversion si avantageuse, qui de plus donneroit par mer une jalousie et une contrainte continuelle, dès qu'ils pourroient faire hiverner leur flotte dans le port de Lisbonne, et avoir la liberté dans tous les autres du Portugal. Aussi ne perdirent-ils pas de temps à prévenir l'obstacle que nous y pouvions mettre, et par la lenteur ou l'impuissance d'accomplir à temps notre traité, ils forcèrent le roi de Portugal à en signer un avec eux, qui pensa plus d'une fois dans la suite coûter la couronne à Philippe V.

Presque en même temps on s'aperçut de l'infidélité du duc de Savoie. Phélypeaux, ambassadeur du roi auprès de lui, qui avoit le nez fin, en avertit longtemps sans qu'on voulût le croire. Les traités, la double alliance, les anciens mécontentements sur le dédommagement du Montferrat, la ferme opinion de Vaudemont qui se gardoit bien de mander ce qu'il en pensoit, la duperie et la confiance si ordinaire de Vendôme, tout cela rassuroit; Mme de Maintenon ne pouvoit croire coupable le père de Mme la duchesse de Bourgogne; Chamillart, séduit par les deux généraux, étoit de plus entraîné par elle, et le roi ne voyoit que par leurs yeux. A la fin mais trop tard, ils s'ouvrirent: mais avant de raconter le périlleux remède auquel, pour avoir trop attendu à croire, on fut forcé d'avoir recours, il faut voir l'entier changement de scène qui arriva en Espagne, et y reprendre les choses de plus haut.

Si on se souvient de ce que j'ai dit (t. II, p. 246 et suiv.) de la princesse des Ursins, lorsqu'elle fut choisie pour être camarera-mayor de la reine d'Espagne à son mariage, et depuis lors de l'apparente régence de cette princesse, pendant le voyage du roi son mari en Italie, on verra que Mme des Ursins vouloit régner; elle n'y pouvoit atteindre qu'en donnant à la reine le goût des affaires et le désir d'y dominer, et se servir du tempérament de Philippe V et des grâces de son épouse pour un partage du sceptre qui, en laissant l'extérieur au roi, en feroit

passer la puissance à la reine, c'est-à-dire à elle-même, qui la gouverneroit, et par elle le roi et sa monarchie. Un si grand projet avoit un besoin indispensable d'être appuyé du roi, qui dans ces commencements surtout ne gouvernoit pas moins la cour d'Espagne que la sienne propre, avec l'entière influence sur les affaires. Dans ce vaste dessein, conçu dès qu'elle eut joint et reconnu le roi et la reine, elle acheva de gagner son esprit, qu'elle avoit ménagé pendant le voyage de Provence à Barcelone, par lui faire peur des dames espagnoles, à quoi ne lui servit pas peu l'incartade des dames du palais au souper du jour du mariage et celle de la reine qui la suivit. Elle crut n'avoir de ressource qu'en Mme des Ursins, elle s'y livra tout entière.

Cette princesse n'avoit pas été moins soigneusement élevée que Mme la duchesse de Bourgogne, ni moins bien instruite. Elle se trouva née avec de l'esprit et dans cette première jeunesse avec un bon esprit sage, ferme, suivi, capable de conseil et de contrainte, et qui, déployé et plus formé dans les suites, montra une constance et un courage que la douceur et les grâces naturelles de ce même esprit relevèrent infiniment. A tout ce que j'en ai ouï dire en France, et surtout en Espagne, elle avoit tout ce qu'il falloit pour être adorée. Aussi en devint-elle la divinité. L'affection des Espagnols, qui seule et plus d'une fois a conservé la couronne à Philippe V, fut en la plus grande partie due à cette reine dont ils sont encore idolâtres, dont ils ne se souviennent encore qu'avec larmes, je dis seigneurs, dames, militaire, peuple, et où, après tant d'années qu'ils l'ont perdue, ils ne se peuvent encore consoler.

Un esprit de cette trempe, manié d'abord par un autre esprit tel qu'étoit celui de la princesse des Ursins, et sans témoins et à toute heure, étoit pour aller bien loin, comme il fit. Le voyage de Barcelone à Saragosse et de Saragosse à Madrid lui donna un grand loisir d'insinuation et d'instruction imperceptible; et la tenue des états d'Aragon, où, pour la forme, les affaires passoient par la reine qui les tenoit, instruisit la camarera-mayor elle-même et la mit à portée d'inspirer l'amour de l'autorité et du gouvernement à la reine, et de reconnoître peu à peu ce qu'elle en pouvoit espérer de ce côté-là. Arrivée à Madrid, les mêmes moyens se présentèrent par la régence de la reine avec plus d'étendue qu'à Saragosse. Elle y eut toute l'occasion qu'elle voulut d'y connoître et d'y sonder l'esprit, les vues, les intérêts, la capacité de ceux qui formoient la junte, et de tâter, autant qu'elle put, tout ce qui étoit ou pouvoit devenir personnage. La bienséance ne vouloit pas que la reine fût seule avec tous les hommes qui étoient de la junte. Mme des Ursins l'y accompagna donc nécessairement et par ce moyen prit nécessairement aussi connoissance de toutes les affaires. Déjà conduisant la reine, qui avoit mis en elle toute l'affection et la confiance d'une jeune personne qui ne connoissoit qu'elle, qui en dépendoit entièrement pour sa conduite particulière et pour ses amusements, et qui y trouvoit toutes les grâces, la douceur, la complaisance, et la ressource possible, Mme des Ursins la rendit assidue à la junte pour y être assidue elle-même, et sut fort bien user du res-

pect des Espagnols pour leur princesse et de ce commencement d'affection qui naissoit déjà en eux pour elle, pour lui faire porter les affaires même hors de la junte, qui n'étoient pas de nature à y passer avant qu'avoir été examinées par les deux ou trois têtes principales, telles que le cardinal Portocarrero, Arias et Ubilla, à qui je donnerai désormais le nom de marquis de Rivas, du titre de Castille que le roi d'Espagne lui conféra. Il étoit l'âme de tout, comme secrétaire de la dépêche universelle, et comme ayant été du secret et principal acteur du testament qu'il avoit dressé en faveur de Philippe V.

On peut croire que la princesse des Ursins n'avoit pas négligé de faire soigneusement sa cour à la nôtre, et d'y rendre tous les ordinaires un compte exact de tout ce qui regardoit la reine, jusqu'aux plus petits détails, et de la faire valoir le plus qu'il lui étoit possible. Ces comptes s'adressoient à Mme de Maintenon, et passoient au roi par elle; en même temps elle n'étoit pas moins attentive à informer de même le roi d'Espagne en Italie, et à former la reine à lui écrire, et à Mme la duchesse de Bourgogne sa sœur. Les louanges que la princesse des Ursins donnoit par ses lettres à la reine tombèrent peu à peu fort naturellement sur les affaires; et comme elle étoit témoin de ce qui s'y passoit, peu à peu aussi elle s'étendit sur les affaires mêmes, et accoutuma ainsi les deux rois à l'en voir instruite par la nécessité d'accompagner la reine, sans leur donner de soupçon d'ambition et de s'en vouloir mêler. Ancrée insensiblement de la sorte, et sûre à peu près de l'Espagne si la France la vouloit soutenir, elle flatta Mme de Maintenon par degrés, pour ne s'avancer qu'avec justesse, et parvint à la persuader que son crédit ne seroit que le sien; que si on lui laissoit quelque autorité dans les affaires, elle n'en useroit que pour la croire et lui obéir aveuglément; que par elle à Madrid, elle à Versailles régneroit en Espagne, plus absolument encore qu'elle ne faisoit en France, puisqu'elle n'auroit besoin d'aucun détour, mais seulement de commander; enfin, qu'elle ne pourroit atteindre ce degré de puissance que par la sienne, qui n'auroit et ne pouvoit espérer d'autre appui, au lieu que les ambassadeurs se gouverneroient par le ministère de France, lesquels les uns et les autres agiroient directement du roi au ministère d'Espagne, et indépendamment d'elle, qui ignoreroit même la plupart des choses, et ne seroit au fil de rien, ni en état d'influer en rien que par des contours longs et incertains, sur les choses seulement qu'elle apprendroit du roi même.

Mme de Maintenon, dont la passion étoit de savoir tout, de se mêler de tout, et de gouverner tout, se trouva enchantée par la sirène. Cette voie de gouverner l'Espagne sans moyens de ministres lui parut un coup de partie. Elle l'embrassa avec avidité, sans comprendre qu'elle ne gouverneroit qu'en apparence, et feroit gouverner Mme des Ursins en effet, puisqu'elle ne pourroit rien savoir que par elle, ni rien voir que du côté qu'elle lui présenteroit. De là cette union si intime entre ces deux si importantes femmes, de là cette autorité sans bornes de Mme des Ursins, de là la chute de tous ceux qui avoient mis Philippe V sur le trône, et de tous ceux dont les conseils l'y pouvoient maintenir,

et le néant de nos ministres sur l'Espagne, et de nos ambassadeurs en Espagne, dont aucun ne s'y put soutenir qu'en s'abandonnant sans réserve à la princesse des Ursins. Telle fut son adresse, et telle la foiblesse du roi, qui aima mieux gouverner son petit-fils par la reine, que de le conduire directement par ses volontés et ses conseils en se servant du canal naturel de ses ministres.

Ce grand pas fait et l'alliance intime et secrète conclue entre ces deux femmes pour gouverner l'Espagne, il fallut faire tomber le roi d'Espagne dans les mêmes filets; la nature y avoit pourvu, et un art alors nécessaire avoit achevé. Ce prince, cadet d'un aîné vif, violent, impétueux, plein d'esprit, mais d'humeur terrible et de volonté outrée, je le dis d'autant plus librement, qu'on verra dans la suite le triomphe de sa vertu, ce cadet, dis-je, avoit été élevé dans une dépendance, une soumission nécessaire à bien établir, pour éviter les troubles et assurer la tranquillité de la famille royale. Jusqu'au moment du testament de Charles II, on n'avoit pu regarder le duc d'Anjou que comme un sujet pour toute sa vie, qui plus il étoit grand par sa naissance, plus il étoit à craindre sous un frère roi tel que je viens de le représenter, et qui, par conséquent, ne pouvoit être trop abaissé par l'éducation, et duit à toute patience et dépendance. La suprême loi, qui est la raison d'État, demandoit cette préférence pour la sûreté et le bonheur du royaume sur le personnel de ce prince cadet. Son esprit et tout ce qui en dépend fut donc raccourci et rabattu par cette sorte d'éducation indispensable, qui, tombant sur un naturel doux et tranquille, ne l'accoutuma pas à penser ni à produire, mais à se laisser conduire facilement quoique la justesse fût restée pour choisir le meilleur de ce qui lui étoit présenté, et s'expliquer même en bons termes quand la lenteur, pour ne pas dire la paresse d'esprit, ne l'empêchoit pas de parler. La grande piété qui lui avoit été soigneusement inspirée, et qu'il a toujours conservée, ne trouvant pas en lui l'habitude de juger et de discerner, le rabattit et le raccourcit encore, tellement qu'avec du sens, de l'esprit, et une expression lente mais juste et en bons termes, ce fut un prince fait exprès pour se laisser enfermer et gouverner.

A tant de dispositions si favorables aux desseins de la princesse des Ursins, il s'y en joignit une autre tout à fait singulière, née du concours de la piété avec le tempérament. Ce prince en eut un si fort et si abondant, qu'il en fut incommodé jusqu'au danger pendant son voyage en Italie. Tout s'enfla prodigieusement; la cause de l'enflure ne trouvant point d'issue par des vaisseaux forts aussi, et peu accoutumés à céder d'eux-mêmes à la nature, reflua dans le sang. Cela causa des vapeurs considérables. Enfin cela hâta son retour, et il n'eut de soulagement qu'après avoir retrouvé la reine. De là on peut juger combien il l'aima, combien il s'attacha à elle et combien elle sut s'en prévaloir, déjà initiée aux affaires et conduite par son habile et ambitieuse gouvernante. Ainsi la présence du roi à Madrid n'exclut point la reine des secrets ni de l'administration. Elle ne présidoit plus à la junte, mais rien ne s'y délibéroit à son insu. La confiance et l'affection

de cette princesse pour la camarera-mayor passa bientôt par elle au roi, qui ne cherchoit qu'à lui plaire. Bientôt la junte devint une représentation; tout se portoit en particulier au roi, ordinairement devant la reine, qui ne décidoit rien sur-le-champ, et qui prenoit son parti entre elle et la princesse des Ursins; cette conduite ne fut point contredite par notre cour. Les cardinaux d'Estrées et Portocarrero eurent beau s'en plaindre et s'y appuyer de nos ministres, Mme de Maintenon se moquoit d'eux et le roi croyoit d'une profonde politique d'accréditer la reine de plus en plus, dans la pensée que l'intérêt personnel de Mme de Maintenon lui inspiroit, et dans laquelle elle l'affermissoit sans cesse de gouverner le roi son petit-fils par la reine plus sûrement que par tout autre canal.

Les anciennes et si intimes liaisons de Mme des Ursins avec les deux cardinaux sur lesquels notre cour avoit si principalement compté cédèrent au désir et à la possibilité de gouverner seule, indépendamment d'eux, et sûre du roi d'Espagne par la reine elle n'hésita plus à leur montrer son pouvoir. Cette conduite produisit des froideurs et des raccommodements; trop foible pour les chasser, mais résolue à s'en défaire à force de dégoûts, elle ne les leur ménagea qu'autant qu'elle se le crut nécessaire. Elle essaya d'abord de désunir les deux cardinaux pour les détruire l'un par l'autre. Portocarrero, tel que je l'ai dépeint et fier du grand personnage qu'il avoit fait au testament de Charles II, et depuis sa mort, portoit avec la dernière impatience le partage d'autorité avec l'homme du roi de France élevé à la pourpre comme lui. Estrées, vif, ardent, bouillant, haut à la main, accoutumé aux grandes affaires et à décider, n'étoit guère moins impatient que l'autre de n'être pas le maître. Ces bourrasques dégoûtèrent tellement le cardinal espagnol qu'il voulut quitter la junte. Mme des Ursins trouva qu'il n'en étoit pas encore temps, et qu'il seroit trop dangereux de délivrer le cardinal françois de ce compagnon. Pour le retenir elle s'avisa de flatter sa vanité par un expédient tout à fait ridicule. Castanaga, autrefois gouverneur des Pays-Bas, venoit de mourir. Il avoit le régiment des gardes. On avoit cru faire passer cette nouveauté d'un régiment des gardes plus doucement, en le donnant à un homme si distingué. On le proposa au cardinal Portocarrero, prêtre, archevêque, primat, cardinal ex-régent; il l'accepta, on se moqua de lui. Je ne sais si le cardinal d'Estrées en prit occasion de se raccommoder avec lui contre la camarera-mayor, mais enfin ils reconnurent qu'elle les jouoit, et ils s'unirent pour se maintenir contre elle.

Harcourt, dans l'intime liaison de Mme de Maintenon, l'avoit extrêmement portée à s'emparer, autant qu'elle le pourroit, des affaires d'Espagne, et par elle s'étoit extrêmement lié avec Mme des Ursins, quoique de Paris à Madrid. Ils s'étoient reconnus réciproquement nécessaires, elle pour avoir des lumières et des instructions sur la cour et les affaires d'Espagne, où elle étoit toute nouvelle encore, et pour avoir un canal et un appui auprès de Mme de Maintenon contre les ambassadeurs du roi et ses ministres; Harcourt, qui visoit toujours au ministère, qui avoit manqué son coup, qui, porté par sa protectrice,

espéroit d'y revenir, qui n'avoit aucune autre voie pour y réussir que de se conserver des occasions continuelles de parler des affaires et de la cour d'Espagne, et d'être écouté et consulté sur ces matières. Cela lui étoit ôté dès qu'elles passeroient par le canal naturel des ambassadeurs et des ministres du roi. Torcy, avec qui il avoit rompu, étoit celui qui, par son département, en avoit le détail, et qui faisoit et recevoit les dépêches des deux rois et voyoit même celles qui étoient de leur main. Par là, impossibilité qu'Harcourt pût se mêler de rien, ni même pénétrer ce qui se passoit, sans dépayser des gens si nécessairement nés et initiés dans ces affaires privativement à tous autres. Son intérêt, celui de Mme de Maintenon, celui de Mme des Ursins étoit en cela le même; ce fut aussi ce qui forma, puis affermit leur union intime, antérieure déjà entre Mme de Maintenon et Harcourt, et ce qui les roidit à soutenir Mme des Ursins pour ôter le secret et la confiance des affaires d'Espagne aux ambassadeurs et aux ministres et ne leur en laisser que le gros et les expéditions indispensables.

Sûre de cette position, Mme des Ursins leva le masque contre le cardinal et l'abbé d'Estrées, après avoir jeté ce régiment des gardes au cardinal Portocarrero, qui bien que réuni à eux n'osa d'abord après crier si haut qu'eux. Cette guerre déclarée fit un grand éclat. C'est ce que la camarera-mayor vouloit, qui se sentant si bien appuyée, demanda hautement la permission de se retirer en Italie, bien sûre de n'être pas prise au mot, et de faire tout retomber sur les Estrées qui ne pourroient demeurer avec elle, et de s'en délivrer par cet artificieux moyen. Il ne réussit pourtant pas sans combat.

Les ministres, qui sentoient que tout leur échappoit en Espagne si Mme des Ursins y demeuroit la maîtresse, soutinrent les Estrées tant qu'il leur fut possible, et Mme de Maintenon d'autre part à remontrer au roi le désespoir où on jetteroit la reine, en laissant retirer Mme des Ursins; qu'il étoit meilleur et plus sûr de gouverner le roi d'Espagne par la reine qui, quoi qu'on pût faire, seroit toujours maîtresse de son cœur, et par là de son esprit lent et timide, laquelle elle-même seroit conduite par Mme des Ursins si sensée, si bien intentionnée, qui déjà avoit si parfaitement formé la reine; que la facilité de voir le roi à tous moments, et avec toute liberté, à quoi un ambassadeur ne pouvoit prétendre, étoit une grande commodité pour toutes sortes d'affaires, que l'insinuation et le choix des temps feroit toujours passer comme on voudroit d'ici. A ces raisons, Mme de Maintenon, bien instruite par Harcourt et par son propre usage, ajouta celles de la défiance si fortes en notre cour. Ils persuadèrent au roi que Mme des Ursins, associée en tout à l'ambassadeur de France, formeroit une aide et un éclaircissement mutuel, que l'un par l'autre l'empêcheroient de tomber dans la dépendance des lumières et de la volonté de l'un des deux, et le mettroient en état de décider de tout sans prévention en connoissance de cause, et d'être obéi en Espagne, promptement et sûrement, sur tous les partis qui seroient pris à Versailles. Ce spécieux hameçon fut avalé avec facilité, et le roi ne voulut point ouïr parler de retraite en Italie, ni même que Mme des Ursins cessât d'avoir toute la part aux affaires qu'elle avoit

accoutumé d'y prendre. Ainsi entraves à l'ambassadeur de France, entraves à nos ministres, entraves même à ceux d'Espagne, mystère de tout ce qu'on voulut et à quiconque on en voulut faire, dégoût complet aux Estrées qui s'étoient flattés de chasser Mme des Ursins, et qui se voyoient supplantés par elle, matières continuelles à délibérations secrètes de Mme de Maintenon avec le roi, où Harcourt ne se laissoit pas oublier, et qui sacrifia à Mme des Ursins toutes ses liaisons avec le cardinal Portocarrero, et tout ce qu'il en avoit pu tirer, qui instruisirent la nouvelle amie d'une infinité de choses importantes.

Cette trame, ourdie dans les plus obscurs réduits de Mme de Maintenon, fut longtemps ignorée de nos ministres; ils ne se réveillèrent tout à fait qu'aux cris redoublés des Estrées, lorsqu'il n'en fut plus temps. Ils avoient compté sur la protection de Mme de Maintenon, si favorable au maréchal de Cœuvres et à eux tous jusqu'alors, par le crédit des Noailles. Leur indolence les empêcha d'éveiller un intérêt plus pressant, et plus personnel que celui de toutes les alliances et de toutes les amitiés. Cependant le cardinal Portocarrero, leurré de ce régiment des gardes, étoit rentré dans la junte où le cardinal d'Estrées étoit demeuré, avec lequel il s'étoit réuni comme je l'ai déjà dit. Rivas seul y travailloit avec eux, tellement que déjà Mme des Ursins s'y étoit défaite de peu d'autres qui en étoient et qui en étoient sortis sur la querelle et l'éclat du cardinal Portocarrero. Elle s'étoit bien gardée de les y laisser rappeler. C'étoit autant d'élagué en attendant de se défaire des deux cardinaux et de Rivas même pour demeurer pleinement maîtresse.

Louville, jusqu'au retour d'Italie, modérateur du roi et de la monarchie d'Espagne, le seul confident de son cœur, et le distributeur des grâces, se vit, tout en arrivant avec le roi, écarté. Son esprit, son courage, sa vivacité, sa vigilance, l'agrément et la gaieté dont il amusoit le roi, l'habitude dès l'enfance, l'autorité qu'il avoit acquise sur lui, la confiance intime dans laquelle il étoit avec nos ministres, celle où il étoit entré par leur ordre et par le conseil de tous ses amis d'ici avec le cardinal et l'abbé d'Estrées si prévenus en sa faveur par la grandesse dont le maréchal de Cœuvres lui étoit uniquement redevable, tout cela le rendoit trop redoutable à Mme des Ursins pour ne s'en pas défaire. Elle avoit bien instruit la reine avant le retour du roi, et l'avoit irritée sur le fauteuil de M. de Savoie. Harcourt, qui avoit vu de près tout le terrain que sa maladie avoit fait gagner à Louville dans les affaires et à qui il étoit si principal que la camarera-mayor ne fût pas contre-balancée par quelqu'un d'aussi accoutumé à manier l'esprit du roi d'Espagne, si instruit et si peu capable de se laisser ni gagner ni intimider, le perdit auprès de Mme de Maintenon, comme un homme fort capable, encore plus hardi, et dévoué sans réserve au duc de Beauvilliers et à Torcy qu'elle ne pouvoit souffrir. Louville donc, arrivant à Madrid avec le roi, trouvant une reine dans le palais qui en excluoit tous les hommes, y perdit son logement et bientôt toutes ses privances. La reine retint presque toujours le roi dans son appartement, souvent dans celui de la camarera-mayor qui y étoit contigu. Là, tout se traitoit en ca-

chette des ministres de l'une et de l'autre cour. Rien ne se régloit au despacho sur-le-champ, nom qui depuis le retour du roi succéda à celui de junte, et qui étoit la même chose, et où la reine n'assistoit plus. Le roi, qui sans elle n'avoit garde de se déterminer sur quoi que ce fût et qui assistoit très-exactement au despacho, en emportoit tous les mémoires chez la reine ou chez Mme des Ursins. Orry, dont on a vu l'union intime avec elle, et qui avoit les finances et le commerce, s'y trouvoit en quart avec eux; et là se prenoient toutes les résolutions que le roi reportoit toutes faites le lendemain au despacho, ou quand bon lui sembloit, c'est-à-dire quand Orry et Mme des Ursins avoient eu le temps de prendre leurs délibérations.

Dans la suite, un cinquième fut souvent admis à ce conseil étroit, l'unique où se régloient toutes choses, ce cinquième étoit bien couplé avec Orry. Il s'appeloit d'Aubigny, fils de....[1] procureur au Châtelet de Paris. C'étoit un beau et grand drôle, très-bien fait et très-découplé de corps et d'esprit, qui étoit depuis longues années à la princesse des Ursins sur le pied et sous le nom d'écuyer, et sur laquelle il avoit le pouvoir qu'ont ceux qui suppléent à l'insuffisance des maris. Louville, à qui la camarera-mayor voulut parler une après-dînée avec le duc de Medina-Celi, et voulant les voir sans être interrompue, entra, suivi d'eux, dans une pièce reculée de son appartement. D'Aubigny y écrivoit, qui, ne voyant entrer que sa maîtresse, se mit à jurer et à lui demander si elle ne le laisseroit jamais une heure en repos, en lui donnant des noms les plus libres et les plus étranges, avec une impétuosité si brusque, que tout fut dit avant que Mme des Ursins pût lui montrer qui la suivoit. Tous quatre demeurèrent confondus; d'Aubigny à s'enfuir; le duc et Louville à considérer la chambre pour laisser quelques moments à la camarera-mayor pour se remettre, et les prendre eux-mêmes. Le rare est qu'après cela il n'y parut pas et qu'ils se mirent à conférer comme s'il ne fût rien arrivé. Bientôt après, ce compagnon qui n'étoit qu'un avec Orry, qui le gorgea de biens dans les suites, fut logé au palais comme un homme sans conséquence par son état, mais où? dans l'appartement de l'infante Marie-Thérèse, depuis épouse de Louis XIV, et cet appartement paroissant trop petit pour ce seigneur, on y augmenta quelques pièces contiguës; ce ne fut pas sans murmures d'une nouveauté si étrange, mais il fallut bien la supporter. Grands et autres, tout fléchit le genou devant ce favori.

A la fin le cardinal d'Estrées, continuellement aux prises avec Mme des Ursins, et continuellement battu, ne put supporter davantage un séjour en Espagne si inutile à tout bien et si honteux pour lui; il demanda instamment son rappel. Tout ce que purent les ministres, et même les Noailles qui s'en mêlèrent pour lors, fut d'obtenir que l'abbé d'Estrées demeureroit avec le caractère d'ambassadeur. Quoique cela même ne fût pas agréable à la princesse des Ursins, Mme de Maintenon entra dans ce tempérament pour ne pas se montrer si partiale, et parce qu'en effet cet abbé, après la déroute des deux cardinaux, n'étoit pas pour

1. Le nom est en blanc dans le manuscrit.

empêcher que tout ne passât par Mme des Ursins, conséquemment par elle, sans ambassadeurs ni ministres. Je dis la déroute des deux cardinaux, parce que Portocarrero, voyant son confrère prêt à partir, quitta le despacho et les affaires où il n'étoit plus rien après la figure qu'il avoit faite, et dit qu'à son âge il avoit besoin de repos et de ne s'occuper plus que de son salut et de son diocèse. Il ne trouva pas le moindre obstacle à sa retraite. Don Manuel Arias, gouverneur du conseil de Castille, qui sentit combien ce changement influoit sur son ministère et portoit sur sa considération, imita Portocarrero, et se prépara à se retirer en son archevêché de Séville, pour y attendre en repos la pourpre romaine, à laquelle le roi d'Espagne l'avoit nommé.

Louville eut ordre de revenir en même temps que le cardinal d'Estrées en reçut la permission. Le roi d'Espagne en eut quelque légère peine, quoiqu'il ne le vît plus en particulier. Il lui donna le gouvernement de Courtrai, qu'il perdit quelque temps après par la guerre, et une grosse pension qui ne fut pas longtemps payée. Mais il eut aussi environ cent mille francs qu'il rapporta, et dont il accommoda ses affaires. Il eut le bon esprit de n'en rien perdre de sa gaieté, d'oublier tout ce qu'il avoit été en Espagne, de vivre avec ses amis, dont il avoit beaucoup et de considérables, et de s'occuper de ses affaires et de se bâtir très-agréablement à Louville.

Ainsi Mme des Ursins et Orry, maîtres de tout sans contradiction de personne, prirent le plus grand vol d'autorité et de puissance en Espagne qu'on eût vu depuis le duc de Lerme et le comte-duc d'Olivarès, et ne se servirent de Rivas que comme d'un secrétaire, en attendant de le chasser comme ils avoient éloigné tous ceux qui avoient eu le plus de part au testament de Charles II. Le peu de François qui étoient au roi d'Espagne furent rappelés en même temps, excepté quatre ou cinq qui, de bonne heure, s'étoient attachés à la princesse des Ursins, et qui n'avoient jamais été à portée de se mêler de rien, ni de lui donner aucun ombrage. Tels furent Valouse qui étoit ici écuyer du duc d'Anjou, et qui fit dans les suites une fortune en Espagne jusqu'à devenir premier écuyer du roi et chevalier de la Toison d'or. Il y est mort longues années après, toujours bien avec le roi et avec tout le monde, et toujours fort en garde de se mêler de rien. Quelques bas valets intérieurs restèrent aussi avec La Roche qui eut l'estampille, incapable de faire rien qui pût déplaire à Mme des Ursins, et Hersent qui eut l'emploi de *guardaropa*. Le despacho étoit déjà tombé en ridicule sur les fins des deux cardinaux. Pour le rendre tel et fatiguer ces vieillards, Mme des Ursins le fit tenir à dix heures du soir. Après leur retraite, ce ne fut plus la peine de s'en contraindre, puisque Rivas y étoit demeuré seul; mais l'étendue de sa charge importunoit la camarera-mayor, qui, résolue à s'en défaire, ne s'en vouloit défaire qu'estropié, pour n'avoir pas à lui donner de successeur entier. Elle détacha donc de sa charge, qui embrassoit tous les départements, excepté les finances et le commerce qu'Orry faisoit sans titre mais sans supérieur, le département de la guerre et celui des affaires étrangères, qu'elle donna au marquis de Canales, connu dans ses ambassades sous Charles II, par le nom de don

Gaspar Coloma. On peut juger ce qui resta au pauvre Rivas, dépouillé des affaires étrangères, des finances et de la guerre. Ce ne fut qu'un prélude : bientôt après Rivas fut tout à fait remercié. Il survécut à ses places et à sa fortune dans une obscurité qui ne finit qu'avec sa vie, qui dura encore pour le moins vingt-cinq ans, pendant lesquels il eut le plaisir de voir la chute de son ennemie et force grands changements.

CHAPITRE II.

Desmarets enfin présenté au roi. — Voyage de Fontainebleau. — Desmarets directeur des finances, et Rouillé conseiller d'Etat surnuméraire. — Cour de Saint-Germain à Fontainebleau. — Mort du duc de Lesdiguières; son caractère. — Canaples duc de Lesdiguières. — Mort de Saint-Evremond; sa disgrâce; sa cause. — Barbezières relâché. — L'archiduc déclaré roi d'Espagne, sous le nom de Charles III, par l'empereur. — Prince Eugène président du conseil de guerre de l'empereur. — Ragotzi. — Bataille d'Hochstedt gagnée sur les Impériaux. — Grand Seigneur déposé. — Rupture avec le duc de Savoie; ses troupes auxiliaires arrêtées et désarmées. — Traitement des ambassadeurs à Turin et en France. — Usage de les faire garder par un gentilhomme ordinaire. — Phélypeaux. — Tessé en Dauphiné — Siége de Landau. — Villars ouvertement brouillé avec l'électeur de Bavière. — Origine de l'intimité de Chamillart avec les Matignon. — Famille des Matignon. — Coigny; son nom, sa fortune. — Coigny refuse de passer en Bavière et [perd] par là, sans le savoir, le bâton de maréchal. — Marsin passe en Bavière malgré lui, et est fait maréchal de France. — Retour en France de Villars bien muni. — Augsbourg pris par l'électeur. — Armées du Danube et de Flandre en quartiers d'hiver. — Maréchal de Villeroy reste à Bruxelles. — Retour de Fontainebleau par Villeroy et Sceaux. — Mme de Mailly se fait préférer pour le carrosse aux dames titrées, comme dame d'atours. — Disgrâce, retour, faveur et élévation de la marquise de Seneccy. — Duchesses ôtoient le service de la chemise et de la *sale* à la dame d'honneur de la reine, et la préférence du carrosse. — Surintendante; invention et occasion de cette charge.

Le mercredi 19 septembre, le roi alla coucher à Sceaux, et le lendemain à Fontainebleau. Il y avoit longtemps que les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers cherchoient à tirer Desmarets du triste état où il languissoit depuis la mort de M. Colbert, frère de sa mère. Si on se souvient de ce que j'ai dit de lui (t. II, p. 89 et suiv.), on trouvera que je n'ai pas besoin d'en rien répéter ici ni ailleurs. Dès lors Chamillart avoit eu permission de se servir de ses lumières à ressasser les financiers, mais rien au delà. La surcharge des ministères de la guerre et des finances avoit forcé Chamillart, comme on l'a vu en son temps, à se faire soulager par l'érection de deux directeurs des finances par-dessus les intendants. Desmarets, porté par ses deux cousins, continuoit à aider le contrôleur général, mais sourdement et obscurément, et comme à l'insu du roi, encore qu'il l'eût permis, mais à cette condition. Cet état déplaisoit fort aux deux ducs et à Torcy, qui ne l'avoient procuré que comme un chausse-pied, pour pouvoir reparoître et rentrer enfin en grâce, et en quelque place dans les finances. Chamillart, ami intime

de MM. de Chevreuse et de Beauvilliers, et d'ailleurs le meilleur homme du monde et le plus compatissant au malheur d'autrui, tenta enfin que ce que faisoit Desmarets sous lui se fît publiquement et par un ordre connu du roi. Il fut rabroué, mais à force de ne se pas rebuter et de représenter à Mme de Maintenon la nécessité des affaires, il l'obtint.

Ce pas fait, il fut question d'un autre. On voulut que Desmarets fût présenté au roi. Après quelque intervalle, Chamillart se hasarda de le demander. Ce fut bien pis que l'autre fois. Le roi se fâcha, dit que c'étoit un voleur, de l'aveu de Colbert mourant, son propre oncle, qu'il avoit chassé sur son témoignage même avec éclat, et que c'étoit encore trop qu'il eût permis de s'en servir dans un emploi, où, si on lui laissoit le moindre crédit, il ne se déferoit pas d'un vice si utile. Chamillart n'eut qu'à se taire. Néanmoins, encouragé par le dernier succès, et pressé de temps en temps par les deux ducs, il eut encore recours à Mme de Maintenon, à qui il représenta l'indécence de se servir publiquement d'un homme en disgrâce, que le roi ne vouloit point voir, le dégoût extrême que cette situation répandoit sur le travail de Desmarets, et le discrédit qui en étoit la suite, qui portoit directement sur les affaires qu'il lui renvoyoit. Il vanta sa capacité, le soulagement qu'il en recevoit, l'utilité qui en revenoit aux finances, et sut si bien faire auprès d'elle que le roi consentit enfin, mais comme à regret, qu'il lui fût présenté. Chamillart le fit donc entrer dans le cabinet du roi, à l'issue d'un conseil tenu l'après-dînée du jour que Sa Majesté partit pour aller coucher à Sceaux, et de là à Fontainebleau. On ne put rien de plus froid que la réception que lui fit le roi; il y avoit vingt ans qu'il ne l'avoit vu. Chamillart, embarrassé d'un éloignement si marqué contre la manière toute gracieuse dont le roi recevoit toujours ceux qu'il vouloit bien revoir après les disgrâces, n'osa passer plus loin. Desmarets demeura sans titre, mais travailla avec plus de considération, et fut employé en plus d'affaires qui allèrent sans milieu du contrôleur général à lui, et de lui au contrôleur général. Mais on vit bientôt qu'il n'est que de revenir, et que ce grand pas fait, tout vient ensuite et bientôt.

Un mois après, Beauvilliers, Chevreuse et Chamillart unis firent si bien, que Rouillé fut fait conseiller d'État surnuméraire, en attendant la première place qui vaqueroit, et remit à Desmarets sa place de directeur des finances en lui remboursant les huit cent mille livres qu'il avoit financées pour cette charge, dont les appointements étoient de quatre-vingt mille livres de rente, sans ce qu'il s'y pouvoit gagner d'ailleurs. Armenonville, qui étoit l'autre, ne revit pas reparoître sans peine ce nouvel astre sur l'horizon soutenu des grâces de la nouveauté de Chamillart et des deux ducs. Il sentit ce qui en pouvoit arriver, mais il fut sage et courtisan. Il étoit de mes amis et Desmarets très-anciennement, comme je l'ai dit ailleurs. La jalousie, quoique discrète, fit naître dans leurs fonctions plus d'une difficulté entre eux. Ils savoient la portée où j'étois avec Chamillart, leur commun maître; ils venoient à moi me conter leurs douleurs, et je les remettois souvent bien ensemble, quelquefois même sans aller jusqu'à Chamillart. La fortune se joua bien ensuite de tous trois, et ne s'est guère plus moquée des hommes que parce

qu'elle a fait enfin du fils de Desmarets un chevalier de l'ordre, un maréchal de France.

La cour de Saint-Germain vint, le 3 octobre, à Fontainebleau et s'en retourna le 16. Le roi y donna à Lavienne la survivance de sa charge de premier valet de chambre à Chancenay son fils. J'ai fait connoître Lavienne ailleurs. On y apprit la mort du duc de Lesdiguières, gendre du maréchal de Duras, sans enfants. Une assez courte maladie l'emporta à Modène. Il s'étoit extrêmement distingué et fait aimer et estimer en Italie. Le roi le regretta fort. Il étoit brigadier, et pour aller rapidement à tout par sa valeur et son application. Ce fut une véritable perte pour sa famille et pour celle où il étoit entré. C'étoit un homme doux, modeste, gai, mais qui se sentoit fort et qui n'avoit pas plus d'esprit qu'il en falloit pour plaire et réussir à notre cour. Fort honnête homme et fort magnifique, il vivoit très-bien avec sa femme, qui en fut fort affligée. Le vieux Canaples se sut bon gré alors de n'avoir jamais voulu renoncer à cette succession qui le fit duc de Lesdiguières.

On sut aussi, presque en même temps, la mort de Saint-Évremond, si connu par son esprit, par ses ouvrages et par son constant amour pour Mme Mazarin, qui acheva de le fixer en Angleterre jusqu'à l'extrême vieillesse dans laquelle il y finit ses jours. Sa disgrâce, moins connue que lui, est une curiosité qui peut trouver place ici. La sienne l'avoit conduit aux Pyrénées. Il étoit ami particulier du maréchal de Créqui; il lui en écrivit une lettre de détails qui lui développa les replis du cœur du cardinal Mazarin, et qui ne fit pas une comparaison avantageuse de la conduite et de la capacité de ce premier ministre avec celles du premier ministre espagnol. L'esprit et les grâces qui sont répandus dans cette lettre en rendent encore les raisonnements plus forts et plus piquants. Don Louis de Haro lui en eût fait sa fortune, mais les deux premiers ministres l'ignorèrent jusqu'à leur mort. Le maréchal de Créqui et Mme du Plessis-Bellière, les deux plus intimes amis de M. Fouquet, furent arrêtés en même temps que lui et leurs papiers saisis. Le maréchal, qui ne l'étoit pas encore, en fut quitte pour un court exil, que le besoin qu'on eut de lui pour commander une armée accourcit, et lui valut le bâton de maréchal de France. Mme Duplessis-Bellière n'en fut pas quitte à si bon marché. Parmi ses papiers, on en trouva du maréchal de Créqui, et parmi ceux-là cette lettre qu'il n'avoit pu se résoudre à brûler, et qui a été depuis imprimée avec les ouvrages de Saint-Évremond. Les ministres à qui elle fut portée craignirent un si judicieux censeur. M. Colbert se para de reconnoissance pour son ancien maître, M. Le Tellier le seconda. Ils piquèrent le roi sur sa jalousie du gouvernement, et sur ses sentiments d'estime et d'amitié pour la mémoire encore récente de son premier ministre. Il entra en colère et fit chercher Saint-Évremond partout, qui, averti à temps par ses amis, se cacha si bien qu'on ne put le trouver. Las enfin d'errer de lieu en lieu et de ne trouver de sûreté nulle part, il se sauva en Angleterre, où il fut bientôt recherché par tout ce qu'il y avoit de plus considérable en esprit, en naissance et en places. Il employa longtemps tous ses amis pour obtenir son pardon; la permission de revenir en France lui fut constamment

refusée. Elle lui fut offerte vingt ou vingt-cinq ans après, lorsqu'il n'y songeoit plus. Il avoit eu le temps de se naturaliser à Londres; il étoit fou de Mme Mazarin, il ne se soucioit plus de sa patrie; il ne jugea pas à propos de changer de vie, de société, de climat, à soixante-douze ans. Il y vécut encore une vingtaine d'années en philosophe et y mourut de même avec sa tête entière et une grande santé, et recherché jusqu'à la fin comme il l'avoit été toute sa vie.

On apprit aussi à Fontainebleau qu'enfin Barbezières avoit été mis en liberté et qu'il alloit être conduit, de Gratz où il étoit, à l'armée du comte de Staremberg, pour de là passer en celle de M. de Vendôme.

Des nouvelles plus importantes furent: l'archiduc déclaré roi d'Espagne par l'empereur, qui ne fit plus mystère de l'envoyer incessamment attaquer l'Espagne par le Portugal. Il avoit fait depuis quelque temps un grand changement à sa cour. Le comte de Mansfeld, dont la cour de Vienne s'étoit servie pendant son ambassade en Espagne pour empoisonner la reine, première femme de Charles II, par le ministère de la comtesse de Soissons, en avoit été récompensé, à son retour, de la présidence du conseil de guerre. Je ne sais ce qu'il commit dans cette grande place, mais il fut disgracié et relégué, et sa présidence donnée au prince Eugène, qui la joignit au commandement des armées de l'empereur et de l'empire, et se trouva ainsi au comble de tout ce qu'il pouvoit prétendre. Cela arriva à la fin de juillet. Eugène avoit été retenu à Vienne plus tard qu'il n'auroit voulu, par l'inquiétude qu'on y prenoit des mouvements de Hongrie, où le prince Ragotzi s'étoit déclaré le chef des mécontents. Son grand-père et son bisaïeul avoient été princes de Transylvanie. Sa mère avoit épousé en secondes noces le fameux comte Tekeli. Elle étoit fille du comte Serini, qui eut la tête coupée avec Frangipani et Nadasti en 1671 à Neustadt, pour avoir voulu se saisir de la personne de l'empereur Léopold, et s'être mis à la tête d'une grande révolte en Hongrie. F. Léopold, prince Ragotzi, son fils, soupçonné de vouloir remuer, avoit été arrêté et mis en prison à Neustadt, en avril 1701, d'où il trouva le moyen de se sauver déguisé en dragon, en novembre suivant, ayant gagné le capitaine de sa garde et fait enivrer les soldats. Il se retira en Pologne, d'où il vint joindre le comte Berzini, l'un des chefs des mécontents en Hongrie. Tous lui déférèrent la qualité de chef; ses troupes grossirent, prirent ou s'emparèrent de force châteaux et petites villes, et causoient un grand trouble dont Vienne commençoit fort à s'alarmer.

En ce même temps, le 28 septembre, on eut nouvelle par un courrier d'Usson, d'une bataille gagnée près d'Hochstedt sur les Impériaux commandés par le comte de Stirum, qui avoit soixante-quatre escadrons et quatorze mille hommes de pied. D'Usson commandoit un corps séparé de vingt-huit escadrons, et de seize bataillons dans des retranchements; il eut ordre d'en sortir, le 19 au soir, pour être en état d'attaquer le 20 au matin les Impériaux par un côté, tandis que l'électeur de Bavière les attaqueroit par un autre. Ce prince devoit avertir de son arrivée par trois coups de canon, et d'Usson lui répondre de même. Mais ce dernier, arrivé trop tôt, joint par Cheyladet avec quelques troupes, fut

aperçu des Impériaux, qui, le croyant seul, vinrent sur lui et poussèrent la brigade de Vivans jusque dans le village d'Hochstedt. Peny la soutint avec la brigade de Bourbonnois, et ils s'y défendirent avec grande valeur. D'Usson, qui avoit vu les ennemis couler cependant vers ses retranchements, s'y porta assez à temps pour les obliger à se retirer, et entendant en même temps redoubler très-considérablement le feu du côté d'Hochstedt, il se douta que c'étoit l'électeur et le maréchal de Villars qui arrivoient, et y porta diligemment ses troupes. Il ne se trompoit pas; il joignit la tête de leurs troupes qui, avec ce renfort, défirent les ennemis qui se retirèrent fort précipitamment. L'électeur les poursuivit deux lieues durant, et son infanterie, qui pénétra dans un bois où ils s'étoient retirés, sur le chemin de Nordlingen, en fit un grand carnage. Quatre mille hommes des leurs demeurèrent sur la place, on leur en prit autant, beaucoup d'étendards, de drapeaux et de timbales, trente-trois pièces de canon, leurs bateaux et leurs pontons, et tous leurs équipages. Enfin une victoire complète qui ne coûta guère que mille hommes. Villars envoya le chevalier de Tresmane qui arriva vingt-quatre heures après le courrier d'Usson, qui plus en détail rapporta à peu près les mêmes choses. Il assura qu'on ne croyoit pas que l'armée battue pût se rassembler du reste de la campagne, et que l'électeur alloit marcher au prince Louis de Bade qui étoit sous Augsbourg avec vingt mille hommes.

Le changement qui arriva en Turquie ne soulagea pas l'empereur. Les janissaires, d'accord avec les spahis, entrèrent tumultueusement dans le sérail à Andrinople, où étoit leur empereur Mustapha, le déposèrent, mirent sur le trône son frère Achmet, âgé de sept ans, chassèrent le grand vizir, et en firent un autre qui aimoit fort la guerre, que ces séditieux vouloient absolument, tuèrent le mufti fuyant vers l'Asie, et, ce qui est incroyable d'un tel particulier, mais qui fut mandé par notre ambassadeur comme une chose certaine, on lui trouva quarante millions. Ce mouvement qui tendoit à une rupture de la Porte avec l'empereur et les autres puissances chrétiennes, donna du courage aux mécontents de Hongrie, et réchauffa beaucoup le parti de Ragotzi, contre lequel il fallut augmenter de troupes, à la tête desquelles le prince Eugène se mit, au lieu de retourner en Italie comme il l'avoit jusque-là espéré de jour en jour.

Après s'être longtemps endormi sur les mauvais desseins du duc de Savoie, malgré tous les avis de Phélypeaux, ambassadeur du roi à Turin, on ouvrit enfin les yeux, et on ne put douter qu'il n'eût des ministres de l'empereur cachés dans sa cour, avec lesquels il traitoit. Le roi témoigna par deux fois à l'ambassadeur de Savoie ses justes soupçons. Soit que ce ministre fût de concert avec son maître, ou qu'il agît de bonne foi, il répondit toutes les deux fois sur sa tête de la fidélité du duc à ses traités avec les deux couronnes. L'éloignement de M. de Vendôme et de ce qu'il avoit mené à Trente retarda les résolutions à prendre. Vaudemont, qui sentoit qu'incontinent nous serions prévenus, ou nous préviendrions M. de Savoie, avoit quitté San-Benedetto et l'armée qu'il commandoit, sans attendre quelques jours de

plus M. de Vendôme, qui arrivoit et s'en étoit allé aux eaux, comme je crois l'avoir déjà marqué. Vendôme de retour avec ses troupes, fort harassées par la vigilance de l'ennemi dans toute cette longue traversée, il fut question de prendre des mesures contre les perfides intentions d'un allié qui s'étoit laissé débaucher. On fut quelque temps à les résoudre, puis à les arranger, et elles le furent avec tant de secret et de justesse, qu'en un même instant toutes les troupes auxiliaires de Savoie furent désarmées et arrêtées par notre armée. Il devoit y avoir cinq mille hommes, mais il en avoit peu à peu fait déserter la moitié, et on s'assura de même de ce qu'il y en avoit dans les hôpitaux.

Le courrier qui apporta la nouvelle de cette expédition arriva le 5 octobre à Fontainebleau. Torcy fut l'après-dînée chez l'ambassadeur de Savoie. On peut juger de l'éclat de cette action par toute l'Europe, qu'on ne rendit publique à la cour que deux jours après. Le lendemain, l'ambassadeur, de qui Torcy avoit pris la parole qu'il ne sortiroit point du royaume, par rapport à la sûreté de Phélypeaux, reçut un courrier de son maître, qui lui mandoit qu'il alloit assembler son conseil sur la nouvelle qu'il recevoit de l'arrêt de ses troupes. Il fit prendre en même temps à Chambéry deux mille cinq cents fusils, qu'on envoyoit à l'armée d'Italie, et arrêter tous les courriers de France, et tous les François qui se trouvèrent partout dans ses États. En même temps Vaudemont, qui ne vouloit qu'éviter l'embarras du spectacle de quelque part qu'il vînt, ne fut que peu de jours aux eaux, où apprenant la bombe crevée et de notre part, dépêcha un courrier au roi, pour lui mander qu'à cette nouvelle il quittoit tout, et s'en alloit trouver Vendôme à Pavie, et retourner de là à son armée, qui étoit sur la Secchia. On en fut encore la dupe, et ce double artifice lui réussit fort bien malgré toutes les assurances qu'il n'avoit cessé de donner de la fidélité certaine du duc de Savoie. Bientôt après il en renvoya un autre pour témoigner son zèle, par lequel il manda que M. de Savoie faisoit toutes les démarches d'un prince qui se prépare à la guerre. On le savoit bien sans lui. Cependant Montendre apporta la défaite par M. de Vendôme, le 28 octobre, de deux mille chevaux que Staremberg envoyoit à M. de Savoie, où il n'y eut quo vingt hommes de tués de notre parti. Sur l'avis que Phélypeaux et l'ambassadeur d'Espagne à Turin étoient fort resserrés, sans aucune communication entre eux ni avec personne, et un corps de garde posé devant leurs maisons, du Libois, gentilhomme ordinaire, eut ordre de se rendre chez l'ambassadeur de Savoie, d'y loger et de l'accompagner partout. Cet usage en cas de rupture est ordinaire, même à l'égard des nonces. Ce sont d'honnêtes espions et à découvert, à qui la chambre de l'ambassadeur ne peut être fermée pour voir et rendre compte de tout ce qu'il fait et se passe chez lui, mangeant avec lui, et ne le quittant presque point de vue. Quelque incommode, pour ne pas dire insupportable, que soit une telle compagnie, Phélypeaux n'en fut pas quitte à si bon marché. C'étoit un homme d'infiniment d'esprit et de lecture, éloquent naturellement et avec grâce, la parole fort à la main; extrêmement haut et piquant, qui essuya des barbaries étranges, qui souffrit toutes sortes de manquements et d'ex-

trémités jusque dans sa nourriture, et qui fut menacé plus d'une fois du cachot et de la tête. Il ne se déconcerta jamais, et désola M. de Savoie par sa fermeté, son égalité et la hauteur de ses réponses, de ses mépris, de ses railleries. Ce qu'il a écrit en forme de relation de cette espèce de prison est un morceau également curieux, instructif et amusant. Tessé partit de Fontainebleau pour aller commander en Dauphiné, entrer en Savoie, et commencer ce surcroît de guerre.

Cependant Tallard avoit formé le siége de Landau. L'armée du comte de Stirum étoit détruite par la bataille d'Hochstedt. Celle du prince Louis, mal payée et délabrée, observoit de loin l'électeur, et il n'y avoit rien au deçà du Rhin qui pût mettre obstacle à l'entreprise. Marsin fit l'investiture, et la tranchée fut ouverte le 18 octobre. Il eût été heureux que la mésintelligence n'eût pas troublé tout ce qu'il se pouvoit faire sur le Danube, et au delà, où il n'y avoit plus d'armées en état de s'opposer à rien de ce que l'électeur eût voulu entreprendre. Il étoit en état de porter la guerre dans les pays héréditaires et de profiter du dénûment de l'empereur, qui de Vienne, voyoit le fer et les feux que Ragotzi portoit dans son voisinage. Mais une guerre intestine tourmentoit plus l'électeur que ses prospérités ne lui donnoient de joie. Villars, continuant à suivre ses projets pour sa fortune particulière, ne cessoit de traverser ce prince en tout, de lui refuser ses secours pour toutes entreprises qui ne cadroient pas avec les siennes pour s'enrichir, et de le rendre suspect au roi d'abandonner ses intérêts. Les choses en vinrent au point que Villars cessa d'aller chez l'électeur, hors pour des raisons très-rares et indispensables, et d'en user avec lui par ses défiances affectées et ses hauteurs à ne pouvoir plus être supporté. En cette situation, l'électeur assembla chez lui les principaux officiers de l'armée, et en leur présence interpella Villars de lui déclarer s'il agissoit avec lui comme il faisoit par ordre du roi ou de soi-même; le maréchal n'eut pas le mot à répondre, et cette démarche, qui mit les choses au net, acheva aussi de le rendre fort odieux. Il l'étoit déjà par ses incroyables rapines et par toute sa conduite avec les troupes, tandis que l'électeur étoit adoré de tous. De part et d'autre les courriers marchèrent. Villars, ses coffres remplis et sa femme absente, ne désiroit rien plus que de sortir d'une si triste situation; et l'électeur demandoit formellement d'être délivré d'un homme qui lui manquoit à tout avec audace, qui barroit ses projets les plus certains, et qui tête levée ne sembloit être venu en son pays que pour le mettre à la plus forte contribution à son profit particulier. Le roi enfin, voyant combien il y avoit peu d'apparence de laisser plus longtemps ces deux hommes ensemble, se détermina à leur donner satisfaction en les séparant, et à faire maréchal de France celui qu'il enverroit à la place de Villars, aucun de ceux qui l'étoient déjà n'y paroissant propre. C'en étoit moins la raison que le prétexte.

Chamillart, avant sa dernière grande fortune, l'avoit commencée par l'intendance de Rouen que son pére avoit aussi eue. Ils y étoient devenus amis intimes des Matignon, au point que le comte de Matignon, père, longues années depuis, du duc de Valentinois, lui quitta pour

rien la mouvance d'une terre qu'il avoit relevant de Thorigny, ce qui enrichit depuis Matignon sous son ministère, fit son frère maréchal de France et son fils duc et pair et gendre de M. de Monaco dans les suites. Les Matignon avoient marié leurs sœurs comme ils avoient pu. Ils étoient cinq frères et force filles, dont ils cloîtrèrent la plupart, et firent deux frères d'Église : l'un évêque de Lisieux après son oncle paternel; l'autre de Condom, fort homme de bien, mais rien au delà. L'aîné n'eut que deux filles dont il donna l'aînée à son frère, l'autre à Seignelay, qui se remaria au comte de Marsan, et le dernier frère, qu'on appeloit Gacé, nous le verrons maréchal de France. Les deux sœurs, l'une jolie et bien faite épousa un du Breuil, gentilhomme breton, qui portoit le nom de Nevet, dont elle ne laissa point d'enfants; l'autre, Coigny, père du maréchal d'aujourd'hui.

Coigny étoit fils d'un de ces petits juges de basse Normandie, qui s'appeloit Guillot, et qui, fils d'un manant, avoit pris une de ces petites charges pour se délivrer de la taille après s'être fort enrichi. L'épée avoit achevé de le décrasser. Il regarda comme sa fortune d'épouser la sœur des Matignon pour rien, et avec de belles terres, le gouvernement et le bailliage de Caen qu'il acheta, se fit tout un autre homme. Il se trouva bon officier et devint lieutenant général. Son union avec ses beaux-frères étoit intime, il les regardoit avec grand respect, et eux l'aimoient fort et leur sœur qui logeoit chez eux et qui étoit une femme de mérite. Coigny, fatigué de son nom de Guillot, et qui avoit acheté en basse Normandie la belle terre de Franquetot, vit par hasard éteindre toute cette maison, ancienne, riche et bien alliée. Cela lui donna envie d'en prendre le nom, et la facilité de l'obtenir, personne n'en étant plus en droit de s'y opposer. Il obtint donc des lettres patentes pour changer son nom de Guillot en celui de Franquetot qu'il fit enregistrer au parlement de Rouen, et consacra ainsi ce changement à la postérité la plus reculée. Mais on craint moins les fureteurs de registres que le gros du monde qui se met à rire de Guillot, tandis qu'il prend les Franquetot pour bons, parce que les véritables l'étoient, et qu'il ignore si on s'est enté dessus avec du parchemin et de la cire. Coigny donc, devenu Franquetot et dans les premiers grades militaires, partagea avec les Matignon, ses beaux-frères, la faveur de Chamillart. Il étoit lors en Flandre, où le ministre de la guerre lui procuroit de petits corps séparés. C'étoit lui qu'il vouloit glisser en la place de Villars, et par là le faire maréchal de France. Il lui manda donc sa destination, et comme le bâton ne devoit être déclaré qu'en Bavière, même à celui qui lui étoit destiné, Chamillart n'osa lui en révéler le secret; mais, à ce que m'a dit lui-même ce ministre dans l'amertume de son cœur, il lui mit tellement le doigt sur la lettre, que, hors lui déclarer la chose, il ne pouvoit s'en expliquer avec lui plus clairement. Coigny, qui étoit fort court, n'entendit rien à ce langage. Il se trouvoit bien où il étoit. D'aller en Bavière lui parut la Chine; il refusa absolument, et mit son protecteur au désespoir, et lui-même peu après, quand il sut ce qui lui étoit destiné.

On se tourna à Marsin, auquel arriva un courrier devant Landau,

chargé d'un paquet pour lui, qui en enfermoit un autre. Par celui qu'il ouvrit, il lui étoit ordonné de quitter le siége tout aussitôt, et de prendre le chemin qui lui étoit marqué pour se rendre en Bavière, où seulement et non plus tôt il devoit ouvrir l'autre paquet. En le tâtant il reconnut qu'il y avoit un sceau, et comprit que c'étoit le bâton de maréchal de France. La merveille fut que cela ne le tenta point. Il se sentit blessé de ne l'obtenir que par besoin de lui après la promotion des autres, et fut effrayé du poids dont on vouloit le charger. Il renvoya donc le courrier avec des excuses et le paquet qu'il ne devoit ouvrir qu'en Bavière, tel qu'on le lui avoit envoyé. Le roi persista et lui redépêcha aussitôt les mêmes ordres avec le même paquet, pour ne l'ouvrir qu'en Bavière. Il fallut obéir. Il partit et rencontra Villars en Suisse, chargé de l'argent de ses contributions personnelles et de l'exécration publique. L'électeur dit à qui le voulut entendre qu'il emportoit deux millions comptants de son pays, sans ce qu'il avoit tiré du pays ennemi, à quoi avoit tendu tout son projet militaire qui lui avoit énormément rendu. Les troupes et les officiers généraux ne l'en dédirent point. Il offrit de l'argent avant partir à qui en voudroit emprunter, pour s'en décharger d'autant; mais la haine prévalut, qui que ce soit n'en voulut prendre pour la malice de lui laisser ses coffres pleins, qu'il amena à bon port en France. L'escorte qui l'avoit amené ramena Marsin, chargé de cent mille pistoles pour l'électeur; il passa avec lui beaucoup d'argent pour la paye et les besoins de nos officiers et de nos troupes, et beaucoup d'autres choses nécessaires pour lesquelles on profita de l'occasion. En joignant l'électeur, il lui rendit le repos, et la joie à toute l'armée. Il ouvrit son paquet et y trouva ses ordres, ses instructions et son bâton, comme il s'en étoit douté. Le roi le déclara maréchal de France quand il le crut arrivé. Il fut parfaitement d'accord en tout avec l'électeur, et au gré des troupes et des officiers généraux, et très-éloigné de brigandages. Peu après son arrivée, ils firent le siége d'Augsbourg qu'ils prirent en peu de jours, et mirent après les troupes dans les quartiers, qui avoient grand besoin de repos. Le maréchal de Villeroy, à qui les ennemis avoient pris Limbourg, sépara aussi la sienne. Il prit la place du maréchal de Boufflers à Bruxelles, pour commander tout l'hiver sur toutes ces frontières, et Boufflers revint à la cour.

Elle partit de Fontainebleau le 25 octobre, retournant à Versailles par Villeroy et par Sceaux. Le roi avoit dans son carrosse Mme la duchesse de Bourgogne, Madame, Mme la duchesse d'Orléans, la duchesse du Lude et Mme de Mailly, qui l'emporta sur la maréchale de Cœuvres, grande d'Espagne. Pour expliquer comment se passa cette préférence, il faut reprendre les choses d'un peu loin. La place de dame d'honneur a presque toujours été remplie dans tous les temps par de grandes dames, quelquefois par des femmes de princes du sang, comme on le voit dans Brantôme. La dernière connétable de Montmorency la fut aussi, et elle étoit aussi duchesse de Montmorency. Depuis Mme de Senecey et la comtesse de Fleix, sa fille, en survivance, qui furent dames d'honneur de la dernière reine mère, qu'elles survécurent toutes deux, on n'a plus vu de dames d'honneur de reine que duchesses. Ces

deux-là le devinrent, quoique veuves en 1663[1]. Randan fut érigé pour elles deux conjointement et pour M. de Foix, fils aîné de la comtesse de Fleix, à qui, par mort sans enfant, le dernier duc de Foix succéda comme ayant été appelé par les lettres, en qui cette illustre et heureuse maison de Grailly, dite de Foix, s'éteignit avec son duché-pairie.

La marquise de Senecey, dame d'honneur de la reine mère et intimement dans sa confidence, fut chassée lors de l'éclat du Val-de-Grâce, où le chancelier Séguier eut ordre d'aller fouiller la reine jusque dans sa gorge, et dont, en homme d'esprit et adroit, il s'acquitta sans reproches du roi, ni rien perdre dans les bonnes grâces du cardinal de Richelieu, mais de manière qu'il en mérita celles de la reine, qui de sa vie n'oublia ce service. Il étoit question d'intelligence fort criminelle avec l'Espagne. Il se trouva d'ailleurs assez de choses pour que la fameuse duchesse de Chevreuse se sauvât hors du royaume, et que Beringhen, premier valet de chambre du roi, s'enfuît à Bruxelles, ce qui fit depuis son incroyable fortune. De cette affaire, Mme de Senecey fut exilée à Randan, et pas un d'eux ne revint qu'à la mort de Louis XIII. Aussitôt après, la reine, devenue régente, les rappela, chassa Mme de Brassac, tante paternelle de M. de Montausier, duc et pair si longtemps après, rendit à Mme de Senecey sa charge de dame d'honneur, que Mme de Brassac avoit eue, et en donna en même temps la survivance à la comtesse de Fleix pour l'exercer conjointement avec la marquise de Senecey, sa mère, qui rentrèrent dès ce moment dans la plus grande faveur et la plus haute considération, qui a toujours duré égale jusqu'à la mort de la reine. Lorsque le rang des Bouillon se fut établi et que celui de Rohan commença à poindre, ces deux dames obtinrent un tabouret de grâce. Une assemblée de noblesse protégée par Gaston, lieutenant général de l'État, fit ôter ces rangs sans titres et ces tabourets de grâce, qui furent rendus après les troubles de la régence; et lors de cette monstrueuse promotion de quatorze érections de duchés-pairies en 1663, celle de Randan en fut une, comme je viens de le dire, en faveur de la mère, de la fille et du petit-fils.

Jusqu'au retour de Mme de Senecey, aucune dame d'honneur de la reine n'avoit disputé la préférence du carrosse à aucune duchesse, ni même l'honneur de donner la chemise à la reine et de lui présenter la *sale*, qui étoit déféré sans difficulté à la plus ancienne duchesse qui se trouvoit présente quand il n'y avoit point de princesse du sang. La *sale* est une espèce de soucoupe de vermeil sur laquelle les boîtes, étuis, montres et l'éventail de la reine lui étoient présentés couverts d'un taffetas brodé, qui se lève en la lui présentant. Il y a toute apparence que Mmes de Senecey et de Fleix se prévalurent, à leur retour, et de la faveur de la reine et de celle de la comtesse d'Harcourt et de la duchesse de Chevreuse auprès d'elle, qui la tournèrent entièrement pour la maison de Lorraine contre les ducs, pour se mettre en possession de présenter toujours la sale et donner la chemise, sous prétexte de ne

1. Voy. t. Ier, p. 438, la réception des ducs et pairs à la séance du 15 décembre 1663.

donner point de préférence aux duchesses ni aux princesses lorraines, qui pourtant ne faisoient que commencer à le disputer par la faveur des deux que je viens de nommer. Pour le carrosse, Mmes de Senecey et de Fleix n'y entreprirent rien, parce qu'apparemment, que ne s'agissant pas là de fonctions, elles n'y purent trouver de prétexte. Il vint depuis au mariage du roi. La maréchale de Guébriant, nommée dame d'honneur et point duchesse, mourut en allant trouver la cour en Guyenne, et ne vit jamais la reine. Mme de Navailles, dont le mari étoit duc à brevet, qui avoit tellement été attaché au cardinal Mazarin, dont il commandoit les chevau-légers, qu'il avoit été son correspondant intime et son homme de la plus grande confiance pendant ses deux absences hors du royaume, fut nommée à la place de la maréchale de Guébriant. Elle étoit en Gascogne dans les terres de son mari, qui ne songeoit à rien moins, et qui n'eut que le temps d'arriver pour le mariage. Le cardinal Mazarin, qui fit tout pour que le comte de Soissons ne se trouvât pas mal marié à sa nièce, venoit d'inventer pour elle la charge jusqu'alors inconnue de surintendante de la maison de la reine, et pour conserver toute préférence à la reine mère avec laquelle il avoit toujours été si uni, à qui il devoit tout, et que le roi respectoit si fort; il fit en même temps la princesse de Conti, son autre nièce, surintendante de sa maison. Cette dernière étant princesse du sang, emportoit beaucoup de choses par ce rang; mais sa piété, l'extrême délicatesse de sa santé, son attachement à M. le prince de Conti, presque toujours dans son gouvernement de Languedoc, ne lui permettoient guère d'exercer cette charge. Elle étoit tout aux dépens de celle de dame d'honneur prise sur le modèle du grand chambellan, avant qu'il fût dépouillé par les premiers gentilshommes de la chambre.

La comtesse de Soissons, toujours à la cour, où elle donnoit le ton par sa faveur auprès du roi qui dans ces temps-là ne bougeoit de chez elle, faisoit sa charge, et Mme de Navailles n'avoit garde de se commettre avec elle à cause du roi et du cardinal, son oncle, dont son mari étoit la créature. La reine ne connoissoit personne dans ces commencements; à peine s'expliquoit-elle en françois. La comtesse de Soissons montoit dans son carrosse, et lui nommoit les dames à appeler, et les appeloit pour la reine. Cet usage introduit fut suivi par la duchesse de Navailles, lorsque la comtesse de Soissons ne s'y trouvoit pas. Mme de Montausier, duchesse à brevet, lui succéda et en usa de même, et cet établissement a toujours continué, depuis lequel il a valu la préférence aux dames d'honneur dans le carrosse sur tout ce qui n'est point princesse du sang. Pour les dames d'atours jamais pas une n'y avoit songé, non pas même la comtesse de Béthune, si longtemps dame d'atours de la reine, si fort et toujours sa favorite, et si considérée par elle-même, par son beau-père et par son mari, illustres par leurs charges et leurs négociations, et par le comte depuis duc de Saint-Aignan son frère, si bien alors avec le roi, en si grande privance et premier gentilhomme de sa chambre. Jusqu'à Mme de Mailly, il n'avoit donc pas été question de nulle prétention des dames d'atours. Celle-ci, fort glorieuse, nièce de Mme de Maintenon, mariée de sa

main, et parfaitement bien alors avec elle, imagina cette préférence, la tortilla longtemps, bouda, et, trouvant enfin sa belle contre un enfant comme la maréchale de Cœuvres, dont le roi s'amusoit comme telle (lequel n'aimoit pas les rangs, et Mme de Maintenon beaucoup moins, qui avoit bien ses raisons pour cela), l'emporta, non par une décision que Mme de Mailly ne put obtenir, mais par silence sur son entreprise, qui en fut une approbation tacite dont elle sut se prévaloir. Cela ne laissa pas de faire du bruit et de paroître étrange; elle dit qu'elle n'imaginoit pas disputer aux titrées, ni avoir jamais que la dernière place; mais qu'elle étoit nécessaire dans le carrosse, pour y porter et y donner à Mme la duchesse de Bourgogne des coiffes et d'autres hardes légères à mettre par-dessus tout, à cause des fluxions, à quoi elle étoit sujette. En effet elle n'eut jamais que la dernière place, mais elle se conserva dans la préférence que sa faveur lui fit embler.

CHAPITRE III.

L'archiduc en Hollande, non reconnu du pape. — Marcilly à Lyon, dégradé à Vienne. — Bataille de Spire gagnée sur les Impériaux. — Landau rendu à Tallard, qui met son armée en quartiers d'hiver. — Tessé à Chambéry; conduite de Vaudemont; Tessé destiné à commander son armée. — Vendôme, refusé du bâton, tente en vain de commander les maréchaux de France, mais [il l'obtient pour] ses cadets de lieutenant général. — La Feuillade en Dauphiné. — Retour du comte de Toulouse et du maréchal de Cœuvres. — Retour de Villars. — Retour de Tallard. — Retour du cardinal d'Estrées. — Retour de Rouillé; son caractère. — Berwick général en Espagne. — Puységur y va; son caractère. — Troupes françoises en Espagne. — Nouvelle junte en Espagne. — Caractère de l'abbé d'Estrées. — Quatre compagnies et quatre capitaines des gardes du corps en Espagne. — Duc d'Albe; son extraction, son caractère; ambassade en France. — Sa première réception particulière et de la duchesse sa femme. — Étrange singularité du duc d'Albe, père de l'ambassadeur.

L'archiduc étoit arrivé en Hollande, reconnu par cette république, l'Angleterre, le Portugal, Brandebourg, Savoie et Hanovre, comme roi d'Espagne, sous le nom de Charles III, et bientôt après par presque toutes les autres puissances de l'Europe. Le pape, à qui l'empereur donna part de cette déclaration par une lettre, ayant su ce qu'elle contenoit, la renvoya à son ministre sans l'avoir ouverte. Landau se défendoit vigoureusement. La dégradation des armes prononcée contre Marcilly, pour avoir rendu Brisach, par le conseil de guerre, et cet officier en fuite et réfugié à Lyon, fut une vive leçon au gouverneur de la place assiégée pour se bien défendre. Tout étoit en mouvement pour son secours. Le prince aîné de Hesse, depuis roi de Suède, y menoit vingt-trois bataillons et trente escadrons des troupes du landgrave son père et de ce qui s'y étoit joint. Pracontal y marchoit de Flandre avec vingt et un bataillons et vingt-quatre escadrons, et le comte de Roucy fut détaché du siége avec deux mille chevaux et cinq cents hommes de pied, pour garder les passages du Spirebach et empêcher la surprise,

et qui fut rappelé au camp dès qu'il parut des ennemis auxquels se joignirent ce qu'il y avoit de troupes palatines dans les lignes de Stollhofen, et de celles qui voltigeoient en deçà du Rhin.

Sur ces nouvelles, Tallard résolut d'aller au-devant d'eux, et de ne les point attendre dans ses lignes. Il remit la conduite du siége et de ce qu'il y laissoit de troupes au plus ancien lieutenant général, qui étoit Laubanie, et sur lequel on pouvoit sûrement se reposer; choisit quarante-quatre escadrons et vingt bataillons dans son armée avec lesquels il campa hors de ses lignes, dès le mercredi au soir, 14 novembre, et manda à Pracontal, arrivé à portée, de le joindre le lendemain de bonne heure avec sa cavalerie seulement, si son infanterie ne pouvoit arriver, qui l'exécuta ainsi le jeudi 15, à la pointe du jour. Ils trouvèrent le prince de Hesse qui commandoit en chef entre la petite Hollande et Spire, dont toute l'armée n'étoit pas tout à fait encore en bataille. On ne tarda pas à se charger; la cavalerie de leur droite mena assez mal celle de notre gauche, mais celle de la leur ne tint pas. Leur infanterie fit bonne contenance après sa première décharge, mais elle ne put résister à celle de Tallard, qui la chargea la baïonnette au bout du fusil avec tant de vigueur, que quantité de soldats ennemis furent tués dans les rangs et qu'ils ne purent résister. Outre ces vingt-trois bataillons qui plièrent, ils en avoient encore cinq autres qui se retirèrent sans avoir presque combattu. La victoire fut complète et surprit agréablement le maréchal de Tallard, qui étoit fort étourdi vers notre gauche à rétablir l'ébranlement qui y étoit arrivé, et qui apprit ce grand succès de notre cavalerie de la droite et de toute l'infanterie au moment qu'il n'espéroit rien moins. Il accourut à la victoire et y donna ses ordres partout. Il avoit plus de cavalerie qu'eux et un bataillon de moins. On leur prit tout leur canon, presque tous leurs drapeaux et quantité d'étendards. Le soir même Laubanie manda à Tallard, qui étoit sur le champ de bataille, que la chamade étoit battue, mais qu'il lui conseilloit de ne rien précipiter pour la capitulation. Lubaume, fils du maréchal, arriva le 20 novembre, sur les cinq heures à Versailles, avec cette grande nouvelle que le roi manda aussitôt à Monseigneur, qui étoit à Paris à l'Opéra. Ce prince fit cesser les acteurs pour l'apprendre aux spectateurs. Pracontal, lieutenant général et gendre de Montchevreuil, y fut tué. C'étoit un homme fort appliqué, avec de la valeur et de la capacité, et qui auroit justement fait une fortune. Il s'étoit fort attaché au maréchal de Boufflers, et Mme de Maintenon le protégeoit particulièrement. Sa femme eut le gouvernement de Menin à vendre que Pracontal avoit acheté. Meuse, colonel de cavalerie de la maison de Choiseul, Calvo, colonel du régiment Royal-infanterie et brigadier, neveu du lieutenant général et chevalier de l'ordre, garçon de beaucoup de valeur et d'entendement et fort bien voulu de tout le monde, Beaumanoir, qui venoit d'épouser une fille du duc de Noailles, y furent aussi tués avec force autres moins distingués. Ce dernier ne porta pas loin la malédiction que son père lui donna en mourant au cas qu'il fît ce mariage, comme je l'ai rapporté en son temps. Il ne laissa point d'enfants, et en lui finit cette maison ancienne et illustre. Sa lieutenance générale de Bretagne

fut quelque temps après donnée au maréchal de Châteaurenauld, et servit bientôt après pour une seconde fois de dot à une autre Noailles que son fils épousa. Le régiment Royal-infanterie fut donné à Denonville, fils aîné d'un sous-gouverneur des enfants de France, pour qui Mgr le duc de Bourgogne avoit beaucoup de bonté. Ce prince parut douloureusement affligé en cette occasion de ce que le roi ne lui avoit jamais voulu permettre d'achever la campagne, qu'on lui fit croire finie après la prise de Brisach. Le chevalier de Croissy, qui vint apporter les drapeaux et le détail, rapporta que les ennemis avoient perdu six mille hommes, outre quatre mille prisonniers, parmi lesquels trois officiers généraux et six colonels. Le jeune comte de Frise, qui en fut du nombre, fut envoyé le soir même de la bataille par le maréchal de Tallard coucher à Landau, dont son père étoit gouverneur, pour lui apprendre la vérité de cette journée. On prétendit que l'armée ne perdit pas plus de quatre ou cinq cents hommes, mais beaucoup plus à proportion d'officiers.

Landau reçut une capitulation honorable : de quatre mille hommes qui étoient dedans il n'en sortit que mille sept cents sous les armes, et fort peu d'officiers qui furent conduits à Philippsbourg, et on assura qu'on n'avoit pas eu plus de mille hommes tués ou blessés au siége. Le prince de Hesse fit merveille de tête et de valeur. Il devoit être joint le lendemain par six mille hommes, à qui on avoit donné des chariots pour arriver plus diligemment. On sut après qu'il y avoit eu deux princes de Hesse de tués. Labaume fut fait brigadier, et Laubanie eut le gouvernement de Landau. Peu après l'armée du Rhin entra dans ses quartiers d'hiver, ainsi que celle de Flandre, où les ennemis avoient pris Limbourg.

Tessé étoit dans Chambéry et avoit occupé presque toute la Savoie. Avant de partir il avoit été destiné à commander l'armée de M. de Vaudemont, qui, prévoyant les difficultés que la défection de M. de Savoie alloit apporter à la guerre d'Italie, ne vouloit pas s'exposer aux événements problématiques entre ses anciens protecteurs et ses nouveaux maîtres, et avoit pris son parti de se retirer à Milan et de s'y préparer à en emporter les dépouilles si nous le perdions ou à y demeurer le maître si ce duché restoit au roi d'Espagne. L'état de sa santé, dont il a tiré dans tous les divers temps un merveilleux parti, lui servit de prétexte, et Tessé, son ami, pour ne pas dire son client, eut ordre d'aller prendre le commandement de son armée quand il en seroit temps.

M. de Vendôme, avant de parvenir au généralat en chef, avoit fort pressé le roi de le faire maréchal de France. Le roi, sur le point de le faire, en fut retenu par la grandeur de ses bâtards et la similitude qu'il avoit avec eux. Il lui dit donc qu'après y avoir mieux pensé il trouvoit que le bâton ne lui convenoit point, et en même temps l'assura qu'il n'y perdroit rien. En effet, on a vu qu'il sut bien lui tenir parole; ancré à la tête de l'armée d'Italie, et se voyant par son rang à un comble inespéré, il essaya d'obtenir une patente pour commander les maréchaux de France; le roi, qui n'a élevé ses bâtards que par degrés, et qui de

l'un n'a jamais imaginé de les porter à l'autre, se choqua de la proposition à ne laisser pas d'espérance la plus légère. Au commencement de cette campagne, Vendôme, jugeant que le mécontentement que sa demande avoit donné au roi étoit passé, en hasarda une autre modifiée. Il proposa une patente qui, sans être maréchal de France, puisque le roi avoit jugé qu'il ne lui convenoit pas de l'être, le remît au même droit que s'il l'avoit été, puisque Sa Majesté lui avoit promis qu'il ne perdroit rien à ne l'être pas, c'est-à-dire qu'il le laissât obéir aux maréchaux de France plus anciens lieutenants généraux que lui, mais qu'il le fît commander à ceux d'entre eux qui étoient ses cadets, et à qui il auroit commandé sans difficulté si le roi l'avoit fait maréchal de France en son rang.

Quelque plausible que fût cette proposition, le roi ne put se résoudre à lui laisser commander aucun maréchal de France par voie d'autorité. Il en parla au maréchal de Villeroy, au mieux alors avec lui, qui se récria contre, émut les maréchaux de France et l'empêcha; en sorte que Vendôme en fut refusé. Villeroy lui-même me l'a conté en s'en applaudissant. Tessé le savoit comme les autres, mais, en courtisan qui ne vouloit rien hasarder, il en reparla au roi en recevant ses ordres pour le Dauphiné et l'Italie, et lui proposa, en homme qui vouloit plaire et ne se pas attirer les bâtards, d'éviter de se trouver avec M. de Vendôme, et de ne prendre que la plus petite armée, qui avoit été commandée un temps par le grand prieur comme le plus ancien des lieutenants généraux. Le roi lui répondit en ces mêmes termes : qu'il ne falloit pas accoutumer ces messieurs-là à être si délicats, qu'il avoit trouvé très-mauvais que M. de Vendôme eût osé songer à commander des maréchaux de France, et qu'en deux mots il ne vouloit point de ménagements là-dessus ni pour prendre le commandement de la principale armée ni pour se trouver avec M. de Vendôme et le commander lui-même; que ces messieurs-là en avoient bien assez, et qu'il ne falloit ni lui ne vouloit les gâter davantage; qu'ils l'étoient bien assez; qu'ainsi sans avoir aucun égard à cette considération-là, il fît tout ce qu'il croiroit devoir faire pour le bien de la chose et pour l'utilité de ses affaires en Italie. Tessé, qui me l'a plus d'une fois raconté, en fut surpris au dernier point, mais, en nez fin, il ne laissa pas de biaiser pour plaire à M. de Vendôme et encore plus à M. du Maine. M. de Vendôme, de sa part, ne lui disputa rien, et il évita sagement d'en être chombré. On verra que M. du Maine, par Mme de Maintenon et par tout ce qu'elle sut employer, ne laissa pas longtemps le roi dans cette humeur. Pour M. de Vaudemont, gouverneur général du Milanois avec patente de général des armées du roi d'Espagne, il ne commandoit ni obéissoit aux maréchaux de France ni à M. de Vendôme. Ils vivoient ensemble et agissoient de concert en partité[1] de commandement, presque jamais ensemble que peu de jours, et en passant, et Vaudemont toujours à Milan ou avec un corps séparé.

Lorsque Tessé, après avoir commandé peu de temps en Dauphiné, et

1. Partage du commandement.

occupé la Savoie, fut sur le point de passer à Milan, on vit un prodige de la faveur de Chamillart. On a vu en plus d'un endroit de ces Mémoires quelle avoit été la conduite de La Feuillade, et quel étoit l'éloignement du roi pour lui, jusqu'à avoir été empêché avec peine de le casser. Il faut se rapprocher encore ce qui se passa entre le roi et Chamillart, lorsqu'il eut défense de plus penser à ce mariage pour un homme qui ne le faisoit que par ambition, et pour qui le roi étoit déterminé à ne jamais rien faire, enfin avec quelle mauvaise grâce il consentit enfin par importunité que Chamillart en fît son gendre sans se départir de sa résolution. Le ministre aidé de sa toute-puissante protectrice, et du foible que le roi eut toujours pour ses ministres et pour lui plus que pour aucun qu'il ait jamais eu, si on en excepte le Mazarin, tourna si bien que, sous prétexte que La Feuillade avoit le gouvernement de Dauphiné, il lui en procura le commandement, et que de colonel réformé qu'il étoit trois mois auparavant, lorsqu'il fut fait maréchal de camp avec les autres, il le poussa au commandement en chef de deux provinces frontières, et d'un corps d'armée complet. Pour faire un peu moins crier, il ne mit sous lui que deux maréchaux de camp, ses cadets; la surprise de la cour fut extrême, celle des troupes ne fut pas moindre, ni l'étonnement amer des premiers officiers généraux. La Feuillade prit Annecy avec quelques volées de canon, et nettoya quelques petits postes que Tessé avoit exprès laissés pour faire sa cour au ministre, et il ne resta au duc de Savoie en deçà des Alpes que la vallée de Tarentaise, où le marquis de Sales s'étoit retiré avec ses troupes. On peut juger combien on fit valoir ces bagatelles. Chamillart enivré de son gendre étoit dans le ravissement, et La Feuillade en partant ne tenoit pas dans sa peau.

Le comte de Toulouse revint à la cour, et peu de jours après le maréchal de Cœuvres; ils avoient passé un long temps à Toulon, leurs forces n'étant pas bastantes pour se mesurer avec les Anglois et les Hollandois. Quand ces flottes se furent éloignées, ils firent un tour à la mer, où le comte commandoit au maréchal comme amiral, et non comme bâtard à un maréchal de France, toutefois et avec raison soumis à son conseil, et ayant défense du roi de rien faire que de son avis.

Villars arriva aussi, et ce fut à Marly, mais sans y coucher : il étoit trop appuyé pour n'être pas bien reçu. Le roi lui fit même une honnêteté sur ce qu'il n'y avoit aucun logement de vide. Il parut avec sa confiance accoutumée, pour ne pas dire son audace, et il eut la hardiesse, en rendant compte au roi chez Mme de Maintenon à Versailles, de toucher l'étrange corde des contributions : il fit valoir celles qu'il avoit fait payer au profit du roi; puis ajouta qu'il étoit trop bon maître pour vouloir qu'on se ruinât à son service; qu'il savoit qu'il étoit né sans bien; qu'il ne lui dissimuloit pas qu'il s'étoit un peu accommodé, mais que c'étoit aux dépens de ses ennemis, se gardant bien d'avouer rien de la Bavière, et qu'il regardoit cela comme une grâce pécuniaire que Sa Majesté lui faisoit sans qu'elle lui coûtât rien. Avec cette pantalonnade et le sourire gracieux de Mme de Maintenon tout passa de la sorte, et ses

démêlés si indécents avec l'électeur de Bavière, et si funestes aux succès, furent comptés pour rien.

Tallard, à mains plus nettes, salua le roi plus modestement; ce fut peu de jours après. Il arriva comme le roi s'habilloit après dîner, ayant pris médecine. Au lieu de s'en approcher, il gagna par derrière le monde la porte du cabinet, et y fit sa révérence comme le roi y passa. Le roi le reçut comme il méritoit de l'être, le fit entrer avec lui, l'entretint peu avant le conseil, et le remit au lendemain chez Mme de Maintenon.

Le cardinal d'Estrées arriva presque en même temps et salua le roi sortant de chez Mme de Maintenon pour aller à son souper. Il l'embrassa par deux fois, lui fit un grand accueil, et l'entretint à quelques jours de là dans son cabinet. Quelques jours après, Louville arriva à Paris, où je causai avec lui tout à mon aise et à beaucoup de longues reprises.

Rouillé, revenant de l'ambassade de Portugal d'où il étoit parti avant la rupture, fut aussi très-bien reçu. C'étoit un homme fort sage, fort avisé et fort instruit, qui avoit conclu le traité qu'on ne put tenir. Châteauneuf, qui avoit été ambassadeur à Constantinople, étoit allé le relever, et alla par l'Espagne jusqu'aux frontières de Portugal, où il trouva qu'il n'avoit plus rien à faire.

La guerre devenant très-prochaine en l'Espagne du côté du Portugal, le roi d'Espagne fit venir de Flandre le comte de Serclaës pour y commander ses troupes avec quelques autres officiers généraux sous lui, que le roi gracieusa fort en passant. Il résolut aussi d'y envoyer un corps d'armée, et choisit le duc de Berwick pour commander, et Puységur pour y servir sous lui d'une façon principale, et y être le directeur unique de l'infanterie, cavalerie et dragons. C'étoit un simple gentilhomme de Soissonnois, mais de très-bonne et ancienne noblesse, du père duquel il y a d'excellents Mémoires imprimés, et qui étoit pour aller fort loin à la guerre et même dans les affaires. Celui-ci avoit percé le régiment du roi infanterie jusqu'à en devenir lieutenant-colonel; le roi, qui distinguoit ce régiment sur toutes ses autres troupes, et qui s'en mêloit immédiatement comme un colonel particulier, avoit connu Puységur par là. Il avoit été l'âme de tout ce que M. de Luxembourg avoit fait de beau en ses dernières campagnes en Flandre, où il étoit maréchal des logis de l'armée, dont il étoit le chef et le maître pour tous les détails de marches, de campements, de fourrages, de vivres, et très-ordinairement de plans. M. de Luxembourg se reposoit de tout sur lui avec une confiance entière, à laquelle Puységur répondit toujours avec une capacité supérieure, une activité et une vigilance surprenante, et une modestie et une simplicité qui ne se démentit jamais dans aucun temps de sa vie ni dans aucun emploi. Elle ne l'empêcha pourtant, par aucune considération que ce pût être, de dire la vérité tout haut, et au roi qui l'estimoit fort et qui l'entretenoit souvent tête à tête, et quelquefois chez Mme de Maintenon, et il sut très-bien résister au maréchal de Villeroy et à M. de Vendôme, malgré toute leur faveur, et montrer qu'il avoit raison. On l'a vu ci-dessus succéder avec Montriel, aussi capitaine au régiment du roi, aux deux gentilshommes de la manche qui furent chassés d'auprès de Mgr le duc de Bourgogne, à la

disgrâce de l'archevêque de Cambrai. Nous verrons désormais nager Puységur en plus grande eau. Le roi lui fit quitter sa lieutenance-colonelle pour s'en servir plus utilement et plus en grand. A la fin il est devenu maréchal de France avec l'applaudissement public, malgré le ministre qui le fit, et qui, après une longue résistance, n'osa se commettre au cri public et au déshonneur qu'il auroit fait au bâton, s'il ne le lui avoit pas donné, et par le bâton il le fit après chevalier de l'ordre avec les mêmes délais et la même répugnance. A la valeur, aux talents et à l'application dans toutes les parties militaires, Puységur joignit toujours une grande netteté de mains, une grande équité à rendre justice par ses témoignages, un cœur et un esprit citoyen qui le conduisit toujours uniquement et très-souvent au mépris et au danger de sa fortune avec une fermeté dans les occasions qui la demandèrent souvent qui ne foiblit jamais, et qui jamais aussi ne le fit sortir de sa place. Vingt bataillons, sept régiments de cavalerie et deux de dragons marchèrent en même temps en Espagne, où plusieurs officiers généraux eurent ordre de se rendre en même temps que Villadarias, commandant en Andalousie, inquiétoit fort les Portugais dans les Algarves, où il étoit entré avec six mille hommes, avant qu'il fût encore arrivé rien en Portugal de ce que ses nouveaux alliés avoient promis.

Cependant Mme des Ursins, embarrassée de l'éclat de la retraite des deux cardinaux et de l'expulsion de tous les anciens ministres qui avoient mis la couronne sur la tête de Philippe V, par le testament de Charles II, fit une vraie espièglerie. Ce fut une nouvelle junte qu'elle composa de don Manuel Arias, gouverneur du conseil de Castille, qu'elle retint par l'autorité du roi, comme il partoit pour son archevêché de Séville; du marquis de Mancera, dont j'ai assez parlé ailleurs pour qu'il ne me reste rien à y ajouter; et de l'abbé d'Estrées comme ambassadeur de France; elle la conserva tant qu'elle se la crut nécessaire pour apaiser le bruit. En attendant elle sut bien empêcher qu'il ne s'y fît rien de sérieux. Elle ne la laissoit s'occuper que des amusettes d'un bas conseil, tandis que les véritables affaires se délibéroient et se décidoient chez la reine, fort souvent chez elle entre elles deux et Orry avec le roi; puis on faisoit expédier, par Rivas et par les autres secrétaires d'État de la guerre et des affaires étrangères, ce qui étoit résolu et qui avoit besoin d'expédition. Arias seul l'embarrassoit par son poids et sa capacité; de l'abbé elle s'en jouoit après s'être délivrée de son oncle. C'étoit un homme bien fait, galant, d'un esprit très-médiocre, enivré de soi, de ses talents, des grands emplois, et du lustre de sa famille et de ses ambassades jusqu'à la fatuité, et qui, avec de l'honneur et grande envie de bien faire, se méprenoit souvent et se faisoit moquer de lui. Ses mœurs l'avoient exclu de l'épiscopat; la considération des siens, surtout du cardinal son oncle, couvrirent ce dégoût par des emplois étrangers qu'il ne tint pas à lui qu'on ne crût fort importants, et où néanmoins il y avoit peu et souvent rien à faire. Il n'étoit pas riche, et regardoit fort à ses affaires. Il évita de faire son entrée étant ambassadeur en Portugal, et le cardinal d'Estrées, qui ne retenoit pas volontiers ses bons mots, même sur sa famille, disoit plai-

samment de lui qu'il étoit sorti de Portugal sans y être entre. Pour Mancera, sa grande vieillesse mettoit la princesse des Ursins fort à l'aise avec lui. On verra bientôt comme elle sut se défaire de ce reste d'image de conseil.

Ce fut dans ce même temps, peut-être quinze jours après l'établissement de cette junte, que le roi d'Espagne établit quatre compagnies des gardes du corps, précisément sur le modèle en tout de celles de France, excepté qu'il les distingua par nations : deux espagnoles les premières qu'il donna au connétable de Castille et au comte de Lémos que j'ai fait connoître ailleurs; l'italienne au duc de Popoli, chevalier du Saint-Esprit, dont j'aurai lieu de parler; la wallone ou flamande, qui fut la dernière, à Serclaës, que nous venons de voir passer de Flandre par Paris, en Espagne, pour y aller commander les troupes espagnoles. Cette nouveauté fit grand bruit à Madrid, où on ne les aime pas. Les rois d'Espagne jusqu'alors n'avoient jamais eu de gardes, que quelques méchants lanciers déguenillés qui ne les suivoient guère, et en très-petit nombre, et qui demandoient à tout ce qui entroit au palais comme de vrais gueux qu'ils étoient, et qui furent cassés, et une espèce de compagnie de hallebardiers, qui étoit l'ancienne garde de tout temps, et qui fut conservée, qui ne peut être plus justement comparée qu'à la compagnie des Cent-Suisses de la garde du roi. On choisit exprès des seigneurs les plus élevés et les plus distingués des trois nations pour ces quatre charges, afin de les faire passer moins difficilement; et ce fut à cette occasion qu'arriva l'affaire du banquillo, que j'ai expliquée d'avance en parlant des grands d'Espagne, lors de l'exil en France des ducs d'Arcos et de Baños pour leur mémoire contre la réciprocité des rangs, honneurs, etc., des ducs de France et des grands d'Espagne, presque aussitôt que Philippe V fut monté sur le trône.

Le duc d'Albe, nommé ambassadeur en France, au lieu de l'amirante de Castille, étoit arrivé à Paris avec la duchesse sa femme, et son fils unique encore enfant, qu'il faisoit appeler le connétable de Navarre. Ce nom est devenu si célèbre sous Charles-Quint et sous Philippe II, par le fameux duc d'Albe, que je crois lui devoir une légère digression. Henri IV, roi de Castille, fit, en 1469, duc d'Albe don Garcia Alvarez de Tolède, troisième comte d'Albe, qui est une terre fort considérable et fort étendue vers Salamanque, que le roi Jean II donna en titre de comté en 1430 à don Gutierez Gomez de Tolède, successivement évêque de Palencia et archevêque de Séville et de Tolède. Ce prélat donna ce comté au fils de son frère, père du premier duc d'Albe, et ce premier duc d'Albe fut bisaïeul de mâle en mâle du fameux duc d'Albe. Celui-ci mourut en janvier 1582. Son fils aîné, qui fut aussi premier duc d'Huesca, mourut sans enfants, et laissa le fils de son frère son héritier, qui par sa mère doña Briande de Beaumont hérita aussi du comté de Lérin, qui est une grandesse, et des titres héréditaires de grand connétable et de grand chancelier du royaume de Navarre. Ce cinquième duc d'Albe fut père du septième, et celui-là du huitième, dont le fils unique est le duc d'Albe, ambassadeur en France.

Son père, qui mourut en novembre 1701, avoit épousé la tante pater-

nelle des ducs d'Arcos et de Baños, c'est-à-dire une Ponce de Léon; il étoit veuf, chevalier de la Toison d'or, avoit eu des emplois distingués, et été enfin conseiller d'État. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit, avec du savoir, mais fort extraordinaire. Lorsque Philippe V arriva en Espagne, il en témoigna beaucoup de joie et lâcha force traits plaisants et mordants sur la maison d'Autriche et sur quelques seigneurs qu'on lui croyoit attachés. Louville fut convié de l'aller voir à Madrid. Il le trouva assez malproprement entre deux draps, couché sur le côté droit, où il étoit sans avoir changé de place, ni laissé faire son lit depuis plusieurs mois; il se disoit hors d'état de remuer et se portoit pourtant très-bien. Le fait étoit qu'il entretenoit une maîtresse qui, lasse de lui, avoit pris la fuite. Il en fut au désespoir, la fit chercher par toute l'Espagne, fit dire des messes et d'autres dévotions pour la retrouver, tant la religion des pays d'inquisition est éclairée, et finalement fit vœu de demeurer au lit et sans bouger de dessus le côté droit, jusqu'à ce qu'elle fût retrouvée. Il avoua enfin cette folie à Louville comme une chose forte, capable de lui rendre sa maîtresse, et tout à fait raisonnable. Il recevoit chez lui grand monde, et la meilleure compagnie de la cour, étant lui-même d'excellente conversation. Avec ce vœu, il ne fut de rien à la mort de Charles II ni à l'avénement de Philippe V, qu'il ne vit jamais, et à qui il fit faire toutes sortes de protestations, et il poussa l'extravagance jusqu'à sa mort, sans s'être jamais levé ni branlé de dessus son côté droit. Cette manie est si inconcevable, et pourtant si certaine, que je l'ai crue digne d'être remarquée d'un homme sage d'ailleurs, sensé et plein d'esprit dans tout le reste.

Son fils unique, don Antoine Martin de Tolède, ambassadeur en France, qu'il n'appeloit jamais que Martin, qui est assez la façon des Espagnols, étoit un homme de mine assez basse, mais de beaucoup d'esprit et fort instruit, très-sage, très-mesuré, poli avec dignité et qui exerça son ambassade dans les temps les plus tristes avec beaucoup de courage et de jugement, à la satisfaction de sa cour et de la nôtre, qui eut pour lui une véritable estime et une considération très-marquée. Sa femme, sœur des ducs d'Arcos et de Baños, extrêmement vive, encore plus laide, divertit un peu le monde qui à la fin s'y accoutuma. L'un et l'autre dans une grande dévotion, le mari plus solide, la femme plus à l'espagnole, vivoient ici avec magnificence. Le duc d'Albe salua le roi en particulier dans son cabinet en arrivant. Sa femme fut présentée au roi dans son cabinet après son souper, en arrivant aussi, par la duchesse du Lude qu'il avoit nommée pour cela. Le roi demeura debout et l'entretint longtemps. La duchesse du Lude la conduisit de là par la galerie chez Mme la duchesse de Bourgogne, où tout étoit plus éclairé qu'à l'ordinaire, laquelle, après le souper du roi, au lieu de le suivre à l'ordinaire dans son cabinet, étoit allée attendre chez elle. Elle la reçut debout et la baisa en entrant et en sortant. Le roi ne la baisa qu'en entrant; de là elle fut chez Madame sans la duchesse du Lude et chez Mme la duchesse d'Orléans. On fut bien aise de lui faire cette réception extraordinaire d'autant plus que le duc d'Harcourt avoit rendu compte, dès qu'il étoit en Espagne, de son inclination françoise marquée en plusieurs occasions.

CHAPITRE IV.

Mariage du duc de Mortemart avec la fille du duc de Beauvilliers. — Mariage du marquis de Roye et de la fille de Ducasse. — Fortune et caractère de Ducasse. — Mariage du duc de Saint-Pierre avec la sœur de Torcy, veuve de Rénel. — Prince de Rohan capitaine des gens d'armes de la garde. — Mort de la duchesse de Mantoue. — Mort de La Rongère. — Mort de Briord. — Mort de Courtin; ses emplois, son caractère. — Curiosité sur le vêtement des gens de plume et de robe. — Mme Varangeville. — Étrange vol procuré à Courtin par Fieubet. — Caractère et retraite de Fieubet. — Dispute pour le décanat du conseil entre La Reynie et l'archevêque de Reims, qui le gagne. — Affaire de la quête. — Colère du roi contre les ducs, en particulier contre moi. — Audience que j'eus du roi, dont je sortis content. — Raisons de m'être étendu sur l'affaire de la quête. — Effroi de l'empereur des mécontents. — Fanatiques soutenus par la Hollande et Genève. — Rochegude arrêté.

M. de Beauvilliers qui avoit deux fils fort jeunes, et dont toutes les filles s'étoient faites religieuses à Montargis, excepté une seule, la maria tout à la fin de cette année au duc de Mortemart qui n'avoit ni les mœurs ni la conduite d'un homme à devenir son gendre. Il étoit fils de la sœur cadette des duchesses de Chevreuse et de Beauvilliers. Le désir d'éviter de mettre un étranger dans son intrinsèque entra pour beaucoup dans ce choix; mais une raison plus forte le détermina. La duchesse de Mortemart, fort jeune, assez piquante, fort au gré du monde, et qui l'aimoit fort aussi, et de tout à la cour, la quitta subitement de dépit des romancines[1] de ses sœurs, et se jeta à Paris dans une solitude et dans une dévotion plus forte qu'elle, mais où pourtant elle persévéra. Le genre de dévotion de Mme Guyon l'éblouit, M. de Cambrai la charma. Elle trouva dans l'exemple de ses deux sages beaux-frères à se confirmer dans son goût, et dans sa liaison avec tout ce petit troupeau séparé, de saints amusements pour s'occuper. Mais ce qu'elle y rencontra de plus solide fut le mariage de son fils. L'unisson des sentiments dans cet élixir à part d'une dévotion persécutée où elle figuroit sur le pied d'une grande âme, de ces âmes d'élite et de choix, imposa à l'archevêque de Cambrai, dont les conseils déterminèrent contre ce que toute la France voyoit, qui demeura surprise d'un choix si bizarre, et qui ne répondit que trop à ce que le public en prévit. Ce fut sous de tels auspices que des personnes qui ne perdoient jamais la présence de Dieu au milieu de la cour et des affaires, et qui par leurs biens et leur situation brillante avoient à choisir sur toute la France, prirent un gendre qui n'y croyoit point et qui se piqua toujours de le montrer, qui ne se contraignit, ni devant ni après, d'aucun de ses caprices ni de son obscurité, qui joua et but plus qu'il n'avoit et qu'il ne pouvoit, et qui s'étant avisé sur le tard d'un héroïsme de probité et de vertu, n'en prit que le

1. Ce mot se trouve plusieurs fois dans Saint-Simon avec le sens de chansons satiriques, ou simplement de reproches vifs et piquants.

fanatisme sans en avoir jamais eu la moindre veine en réalité. Ce fléau de sa famille et de soi-même se retrouvera ailleurs.

Pontchartrain fit en même temps le mariage d'un de ses beaux-frères capitaine de vaisseau, et lors à la mer, avec la fille unique de Ducasse, qu'on croyoit riche d'un million deux cent mille livres. Ducasse étoit de Bayonne, où son frère et son père vendoient des jambons. Il gagna du bien et beaucoup de connoissances au métier de flibustier, et mérita d'être fait officier sur les vaisseaux du roi, où bientôt après il devint capitaine. C'étoit un homme d'une grande valeur, de beaucoup de tête et de sang-froid et de grandes entreprises, et fort aimé dans la marine par la libéralité avec laquelle il faisoit part de tout, et la modestie qui le tenoit en sa place. Il eut de furieux démêlés avec Pointis, lorsque ce dernier prit et pilla Carthagène. Nous verrons ce Ducasse aller beaucoup plus loin. Outre l'appât du bien, qui fit d'une part ce mariage, et de l'autre la protection assurée du ministre de la mer, celui-ci trouva tout à propos à acheter pour son beau-frère, de l'argent de Ducasse, la charge de lieutenant général des galères, qui étoit unique, donnoit le rang de lieutenant général, et faisoit faire tout à coup ce grand pas à un capitaine de vaisseau; elle étoit vacante, par la mort du bailli de Noailles, et n'avoit pas trouvé d'acheteur depuis.

Un troisième mariage qui surprit fort fut celui du duc de Saint-Pierre avec Mme de Rénel, sœur de M. de Torcy, ayant tous deux des enfants de leur premier mariage. Saint-Pierre étoit Spinola, sa première femme aussi. Il avoit acheté de Charles II la grandesse de première classe. Il étoit fort riche, et, pour se donner un petit État en Italie, il avoit acheté celui de Sabionette fort cherement. L'empereur, à qui il convenoit, s'en étoit emparé pendant la précédente guerre, avant que l'acquéreur s'en fût mis en possession, qui pendant ce que dura la paix de Ryswick n'en put jamais obtenir la restitution. Je ne sais si cet objet n'entra pas pour quelque chose dans le mariage qu'il fit avec une sœur du ministre des affaires étrangères, qui, voyant presque toutes les filles des ministres assises, fut flatté de faire aussi asseoir sa sœur. L'âge étoit cruellement disproportionné; le vieux galant passoit pour être garni de cautères, et pour être extrêmement jaloux et avare quoique avec un extérieur magnifique; des cautères, je n'en sais rien, mais pour la jalousie il tint très-exactement parole à ceux qui l'avoient donné pour tel. Sa galanterie alla jusqu'à faire l'amoureux, et l'amoureux jusqu'à l'impatience. Il ne put attendre le courrier qu'il envoya en Espagne pour l'agrément de cette cour; il supplia le roi d'en vouloir bien être garant, et, moyennant cette légère faveur, il passa outre à épouser. La nouvelle duchesse étoit fort jolie. Elle ne vit point les princesses du sang, à qui le duc de Saint-Pierre ne vouloit pas donner l'Altesse pour n'en recevoir que l'Excellence. Cela se passa assez désagréablement, mais il tint ferme avec hauteur. Le mariage fait, il ne demeura pas bien longtemps en France, et emmena sa femme, qu'on ne revit de plusieurs années et encore avec lui en passant. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit, qui avoit vu, lu et retenu, et qui se retrouvera ailleurs.

En ce même temps M. de Soubise, déjà fort vieux, se démit de sa

charge des gens d'armes qui fut donnée à son fils. Ce n'étoit pas en soi une grâce bien difficile, Mme de Soubise étoit accoutumée à mieux.

Le duc de Mantoue perdit sa femme, d'une branche cadette de sa maison, personne d'une vertu, d'un mérite et d'une piété singulière, qui avoit bien eu à souffrir de ses fantaisies, de son avarice, et d'un sérail entier qu'il entretint toute sa vie. Il n'en avoit point d'enfants et songea tout aussitôt à se remarier à une Françoise. Cette affaire reviendra bientôt à raconter.

La Rongère, chevalier d'honneur de Madame et chevalier de l'ordre de sa présentation, mourut en même temps. C'étoit un gentilhomme du pays du Maine, qui, avec un nom ridicule, étoit de fort bonne noblesse. Il s'appeloit Quatre-Barbes. C'étoit un fort honnête homme, très-court d'esprit, mais de taille et de visage à se louer sur le théâtre pour faire le personnage des héros et des dieux. Briord, que nous avons vu ci-devant ambassadeur à Turin et à la Haye, mourut aussi après avoir été taillé, et laissa une place de conseiller d'État d'épée vacante. C'étoit un très-homme d'honneur et de valeur, qui avoit du sens, quelque esprit, et beaucoup d'amis qui firent si bien pour lui, que son attachement à M. le Prince, dont il étoit premier écuyer, ne nuisit point à sa fortune, chose fort extraordinaire avec le roi et peut-être unique.

M. Courtin le suivit quelques jours après. C'étoit un très-petit homme, qui paroissoit avoir eu le visage agréable et qui avoit été fort galant. Il avoit beaucoup d'esprit, de grâces et de tour, mais rien de guindé, extrêmement l'air et les manières du grand monde, avec lequel il avoit passé sa vie dans les meilleures compagnies, sans aucune fatuité ni jamais sortir de son état. Poli, sage, ouvert quoiqu'en effet réservé, modeste et respectueux, surtout les mains fort nettes et fort homme d'honneur. Il brilla de bonne heure au conseil et devint intendant de Picardie. M. de Chaulnes, qui avoit toutes ses terres, et qui étoit fort de ses amis, les lui recommanda beaucoup; et Courtin se fit un grand plaisir de les soulager. L'année suivante, faisant sa tournée, il vit que, pour faire plaisir au duc de Chaulnes, il avoit surchargé d'autres paroisses. La peine qu'il en eut lui fit examiner le tort qu'il leur avoit fait, et il trouva qu'il alloit à quarante mille livres. Il n'en fit point à deux fois, il les paya et les répartit de son argent, puis demanda à être rappelé. On étoit si content de lui qu'on eut peine à lui accorder sa demande; mais il représenta si bien qu'il ne pouvoit passer sa vie à faire du mal et à ne pouvoir soulager personne, ni faire plaisir à qui que ce fût, qu'il obtint enfin de n'être plus intendant[1]. Il se tourna aux négociations et eut plusieurs ambassades où il réussit parfaitement. Il signa les traités de Heilbronn, de Breda, de plusieurs autres, et fut longtemps et utilement ambassadeur en Angleterre, où, par Mme de

1. Quoique cette anecdote ait déjà été racontée par Saint-Simon (t. Ier, p. 243), nous n'avons pas cru devoir supprimer ce passage qui n'est pas la reproduction littérale du précédent.

Portsmouth, il faisoit faire au roi Charles II tout ce qu'il vouloit. Il le lui rendit bien dans la suite.

Revenue en France et Charles II mort, elle y étoit avec peu de considération par la vie qu'elle y menoit dans Paris. Il revint au roi qu'on s'étoit licencié chez elle, et elle-même, de parler fort librement de lui et de Mme de Maintenon; sur quoi M. de Louvois eut ordre d'expédier une lettre de cachet pour l'exiler fort loin. Courtin étoit ami intime de M. de Louvois. Il avoit une petite maison à Meudon, et il étoit sur le pied d'entrer librement dans son cabinet à toutes heures. Un soir qu'il y entra et que M. de Louvois écrivoit seul, et qu'il continuoit d'écrire, Courtin vit cette lettre de cachet sur son bureau. Quand Louvois eut fini, Courtin lui demanda avec émotion ce que c'étoit que cette lettre de cachet. Louvois lui dit la cause. Courtin s'écria que c'étoit sûrement quelque mauvais office; mais que, quand le rapport seroit vrai, le roi étoit payé pour n'aller pas contre elle au delà d'un avis d'être plus circonspecte, et qu'il le prioit et le chargeoit de le dire de sa part au roi, avant que de l'envoyer; et que, si le roi ne vouloit pas l'en croire sur sa parole, il fît au moins, avant de passer outre, voir les dépêches de ses négociations d'Angleterre, surtout ce qu'il y avoit obtenu d'important par Mme de Portsmouth lors de la guerre de Hollande et pendant toute son ambassade; et qu'après de tels services rendus par elle, c'étoit se déshonorer que les oublier. Louvois, qui s'en souvenoit bien, et à qui Courtin en rappela plusieurs traits considérables, suspendit l'envoi de la lettre de cachet et rendit compte au roi de l'aventure et de ce que Courtin lui avoit dit; et sur ce témoignage qui rappela plusieurs faits au roi, il fit jeter au feu la lettre de cachet, et fit dire à la duchesse de Portsmouth d'être plus réservée. Elle se défendit fort de ce qu'on lui imputoit, et, vrais ou faux, elle prit garde désormais aux propos qui se tenoient chez elle.

Courtin avoit gagné, à ses ambassades, la liberté de paroître devant le roi, et partout, sans manteau, avec une canne et son rabat. Pelletier de Sousy avoit obtenu, par son travail avec le roi sur les fortifications, la même licence : tous deux conseillers d'État et tous deux les seuls gens de robe à qui cela fût toléré, excepté les ministres qui paroissoient de même. Il y avoit même peu que les secrétaires d'État s'habilloient comme les autres courtisans, quoique de couleurs et de dorure plus modestes, et Chamillart ne prit l'habit gris avec de simples boutons d'or que depuis qu'il fut secrétaire d'État. Desmarets a été le seul contrôleur général qui, tout à la fin de la vie du roi, ait pris l'habit gris, la cravate et le bouton d'or. Pomponne, à son retour, étoit aussi vêtu de même, mais il avoit été longtemps secrétaire d'État. Le roi aimoit et considéroit fort Courtin, et se plaisoit avec lui. Jamais il ne paroissoit au souper du roi une ou deux fois la semaine que le roi ne l'attaquât aussitôt de conversation qui, d'ordinaire, duroit le reste du souper. Il demeura pourtant simple conseiller d'État, quoique fort distingué, parce qu'il ne vaqua rien parmi les ministres tant que son âge et sa santé lui auroient permis d'en profiter. En ces temps-là, et jusqu'à la mort du roi, nul homme du parlement ne paroissoit à la cour sans

robe, ni du conseil sans manteau, ni magistrat, ni avocat nulle part dans Paris sans manteau, où même beaucoup du parlement avoient toujours leur robe. M. d'Avaux, seul, conserva la cravate et l'épée, avec un habit toujours noir, au retour de ses ambassades; aussi s'en moquoit-on fort, jusque-là que ses amis et le chancelier lui en parlèrent. Le roi, qui en rioit aussi, eut pitié de cette foiblesse et ne voulut pas lui faire dire de reprendre son rabat et son manteau. Le président de Mesmes, son frère, ne l'approuvoit pas plus que les autres. Ce pauvre homme, avec sa charge de l'ordre et son cordon bleu en écharpe, se comptoit faire passer pour un chevalier de l'ordre et se croyoit bien distingué des conseillers d'État de robe, dont il étoit, par ce ridicule accoutrement. Nous avons vu Courtin refuser une place de conseiller au conseil royal des financés, et la première place parmi les ambassadeurs du roi à Ryswick, quoique le roi lui eût permis, à cause de ses mauvais yeux, de mener avec lui Mme de Varangeville, sa fille, qui étoit veuve depuis longtemps et demeuroit avec lui, de lui confier le secret des affaires, et de se servir de sa main pour tout ce qu'il ne voudroit pas confier à des secrétaires.

Mme de Varangeville étoit une grande femme, très-bien faite et lors encore fort belle et de grand air, qui avoit beaucoup d'esprit et de monde. Elle avoit épousé, sans biens, une espèce de manant de Normandie, fort riche, dont le nom étoit Rocq, mais qui avoit de l'esprit et du mérite et qui fut longtemps ambassadeur à Venise. Il mourut peu après son retour, et auroit été plus loin s'il avoit vécu. Il laissa deux filles; le président de Maisons en épousa une, dont j'aurai occasion de parler, et Villars l'autre, qui tôt après ce mariage devint maréchale et enfin duchesse. Mais je ne puis quitter Courtin sans conter son aventure unique avec Fieubet.

C'étoit un autre conseiller d'État très-capable, d'un esprit charmant, dans le plus grand monde de la ville et de la cour et dans les meilleures compagnies, recherché par toutes les plus distinguées, quelquefois gros joueur, et qui avoit été chancelier de la reine. Il menoit Courtin à Saint-Germain au conseil, et on voloit fort dans ce temps-là. Ils furent arrêtés et fouillés, et Fieubet y perdit gros qu'il avoit dans ses poches. Comme les voleurs les eurent laissés, et que Fieubet se plaignoit de son infortune, Courtin s'applaudit d'avoir sauvé sa montre et cinquante pistoles qu'il avoit fait, à temps, glisser dans sa brayette. A l'instant voilà Fieubet qui se jette par la portière à crier après les voleurs et à les rappeler, si bien qu'ils vinrent voir ce qu'il vouloit. « Messieurs, leur dit-il, vous me paroissez d'honnêtes gens dans le besoin, il n'est pas raisonnable que vous soyez les dupes de monsieur que voilà, qui vous a escamoté cinquante pistoles et sa montre; » et, se tournant à Courtin : « Monsieur, lui dit-il en riant, vous me l'avez dit, croyez-moi, donnez-les de bonne grâce et sans fouiller. » L'étonnement et l'indignation de Courtin furent tels qu'il se les laissa prendre sans dire une seule parole; mais les voleurs retirés, il voulut étrangler Fieubet, qui étoit plus fort que lui et qui rioit à gorge déployée. Il en fit le conte à tout le monde à Saint-Germain; leurs amis communs eurent toutes

les peines du monde à les raccommoder. Fieubet étoit mort longtemps avant lui, retiré aux Camaldules de Gros-Bois. C'étoit un homme de beaucoup d'ambition, qui se sentoit des talents pour la soutenir, qui soupiroit après les premières places, et qui ne put parvenir à aucune. Le dépit, la mort de sa femme sans enfants, des affaires peu accommodées, de l'âge et de la dévotion sur le tout, le jetèrent dans cette retraite. Pontchartrain envoya son fils le voir, qui, avec peu de discrétion, s'avisa de lui demander ce qu'il faisoit là. « Ce que je fais? lui répondit Fieubet, je m'ennuie; c'est ma pénitence, je me suis trop diverti. » Il s'ennuya si bien, mais sans se relâcher sur rien, que la jaunisse le prit et qu'il y mourut d'ennui au bout de peu d'années.

Il y avoit déjà longtemps que Courtin, très-infirme, presque aveugle (et il le devint à la fin), ne sortoit plus de sa maison, où il ne recevoit même presque plus personne, lorsqu'il mourut, fort vieux, d'une longue maladie. Il étoit doyen du conseil. La Reynie, célèbre pour avoir commencé à mettre la place de lieutenant de police sur le pied où on la voit, mais néanmoins homme d'honneur et grand et intègre juge, suivoit Courtin, et prétendit être doyen, lorsque l'archevêque de Reims, conseiller d'État d'Église, entre-deux, le prétendit aussi. La Reynie se récria; il demanda à l'archevêque ce qu'il en prétendoit faire, lui qui par sa dignité de père précédoit le doyen du conseil, et qui par ses richesses ne pouvoit être touché de quelques milliers d'écus que le doyen avoit de plus que les autres conseillers d'État. L'archevêque convint qu'il n'avoit que faire du décanat pour rien, mais que lui échéant, il le vouloit recueillir pour ne pas nuire aux conseillers d'État d'Église qui n'auroient pas les mêmes raisons de rang et de biens pour ne s'en pas soucier, et n'en voulut jamais démordre. Cela fit une question qui fut portée devant le roi au conseil de dépêches, entre les conseillers d'État d'Église et d'épée d'une part, et ceux de robe de l'autre: c'est-à-dire de six contre vingt-quatre. Outre qu'il ne se trouva aucune raison de disparité ni d'exclusion, M. de Reims allégua des exemples, entre autres, d'un archevêque de Bourges et d'un abbé qui avoient été conseillers d'État, puis doyens du conseil, et il gagna sa cause tout d'une voix dans le commencement de l'année suivante.

Une autre affaire finit l'année, à laquelle je pris plus de part. Il y avoit plusieurs jours de grandes fêtes où le roi alloit à la grand'messe et à vêpres, auxquelles une dame de la cour quêtoit pour les pauvres; et c'étoit la reine, ou, quand il n'y en avoit point, la Dauphine qui nommoit à chaque fois celle qui devoit quêter, et dans l'intervalle des deux Dauphines, Mme de Maintenon prenoit soin d'en faire avertir. Tant qu'il y a eu des filles de la reine ou de Mme la Dauphine, c'étoit toujours l'une d'elles. Après que les chambres des filles eurent été cassées, on nomma de jeunes dames, comme je viens de l'expliquer. La maison de Lorraine, qui n'a formé son rang que par des entreprises du temps de la Ligue, adroitement soutenue depuis et augmentée par son attention et son industrie continuelle, et, à son exemple, celles qui peu à peu se sont fait donner le même rang par le roi, attentives à tout, évitèrent imperceptiblement la quête pour se faire après une distinc-

tion, et prétendre ne point quêter, et s'assimiler, en cela comme en leurs fiançailles, aux princesses du sang. On fut longtemps sans y prendre garde et sans y songer. A la fin, la duchesse de Noailles, la duchesse de Guiche sa fille, la maréchale de Boufflers s'en aperçurent. Quelques autres aussi y prirent garde, s'en parlèrent et m'en parlèrent aussi. Mme de Saint-Simon se trouvant habillée aux vêpres du roi, un jour de la Conception qu'il n'y avoit point de grand'messe et que Mme la duchesse de Bourgogne avoit oublié de nommer une quêteuse, lui jeta la bourse au moment de quêter. Elle quêta, et nous ne nous doutions pas encore que les princesses songeassent à se fabriquer un avantage de ne point quêter.

Après que j'en fus averti, je me promis bien que les duchesses deviendroient aussi adroites qu'elles là-dessus, jusqu'à ce qu'il arrivât quelque occasion de rendre la chose égale. La duchesse de Noailles en parla à la duchesse du Lude qui, molle et craignant tout, se contentoit de hausser les épaules; et il se trouvoit toujours quelque duchesse neuve et ignorante ou basse, qui de fois à autre quêtoit. Enfin la duchesse du Lude, poussée à bout par Mme de Noailles, en parla à Mme la duchesse de Bourgogne, qui, trouvant la chose telle qu'elle étoit, voulut voir ce que les princesses feroient, et à la première fête fit avertir Mme de Montbazon. Elle étoit fille de M. de Bouillon, belle et jeune, très-souvent à la cour, et de tous côtés propre à faire la planche. Elle étoit à Paris, comme elles y alloient toutes aux approches de ces fêtes depuis nombre d'années. Elle s'excusa, et quoique se portant fort bien, répondit qu'elle étoit malade, se mit une demi-journée au lit, puis alla et vint à son ordinaire. Il n'en fut autre chose pour lors que de rendre le projet certain. La duchesse du Lude n'osa pousser la chose; Mme la duchesse de Bourgogne non plus, quoiqu'elle se sentît piquée; mais cela fit pourtant qu'aucune duchesse ne voulut ou n'osa plus quêter. Les dames de qualité effective ne furent pas longtemps à s'en apercevoir. Elles sentirent que la quête demeureroit à elles seules et commencèrent aussi à l'éviter, de manière qu'elle tomba en toutes sortes de mains et quelquefois même on en manqua. Cela alla si loin, que le roi s'en fâcha et qu'il fut sur le point de faire quêter Mme la duchesse de Bourgogne. J'en fus averti par les dames du palais, qui vouloient que nous n'allassions point à Paris pour la fête, et qui essayèrent de me faire peur que l'orage ne tombât sur moi, qui n'étois pas encore revenu auprès du roi d'avoir quitté le service. Je n'allois point à Marly et j'étois encore dans la situation avec lui que j'ai représentée en son lieu, et que ces dames me flattoient qui pourroit cesser par là. J'y consentis, à condition que j'aurois sûreté que ma femme ne seroit point nommée pour la quête; et comme on ne me la put donner, nous nous en allâmes à Paris. La maréchale de Cœuvres, comme grande d'Espagne, refusoit toutes les quêtes, et la duchesse de Noailles, sa mère, donnoit pour elle la comtesse d'Ayen, sa belle-fille. A une autre fête, les deux filles duchesses de Chamillart, qui n'avoient pu éviter cette fois-là de se trouver à Versailles, furent averties pour quêter et refusèrent l'une et l'autre. Cela servit à faire crever la bombe.

Le roi, ennuyé de ces manéges, ordonna lui-même à M. le Grand de

faire quêter sa fille le premier jour de l'an 1704, qui, par nécessité, en sut faire sa cour aux dépens de qui il lui plut. Il ne m'avoit pas pardonné le pardon demandé par la princesse d'Harcourt à la duchesse de Rohan. Dès le lendemain je fus averti par la comtesse de Roucy, à qui Mme la duchesse de Bourgogne, qui étoit présente, l'avoit conté, que le roi étoit entré très-sérieux chez Mme de Maintenon, à qui il avoit dit, d'un air de colère, qu'il étoit très-mal content des ducs, en qui il trouvoit moins d'obéissance que dans les princes, et que, tandis que toutes les duchesses refusoient la quête, il ne l'avoit pas plutôt proposée à M. le Grand pour sa fille, qu'il l'avoit acceptée. Il ajouta qu'il y avoit deux ou trois ducs dont il se souviendroit toujours. Mme la duchesse de Bourgogne ne les avoit pas voulu nommer à elle, mais bien à Mme de Dangeau, à l'oreille, qui un moment après l'avoit chargée de m'avertir d'être sage, parce qu'il grondoit un orage sur ma tête. Cet avis me fut donné chez le chancelier, lui en tiers, qui ne douta point, ni moi non plus, que je ne fusse un des trois dont le roi avoit parlé. Je lui expliquai ce qui s'étoit passé et lui demandai son avis, qui fut d'attendre pour ne point aller à tâtons. Le soir Mme Chamillart me dit que le roi en avoit parlé fort aigrement à son mari. Tous deux étoient fort au fait de cette affaire. Je les y avois mis de bonne heure, et c'étoit eux-mêmes qui avoient fait refuser la quête aux deux duchesses leurs filles.

Je vis, le lendemain, Chamillart fort matin, qui me conta que, la veille, chez Mme de Maintenon, avant d'avoir eu le temps d'ouvrir son sac, le roi lui demanda en colère ce qu'il disoit des ducs, en qui il trouvoit moins d'obéissance qu'aux princes; et tout de suite lui dit que Mlle d'Armagnac quêteroit. Chamillart lui répondit que, ces choses-là n'allant guère jusqu'à son cabinet, il ne l'avoit appris que la veille; mais que les ducs étoient bien malheureux qu'il leur imputât à crime de ne l'avoir pas deviné, et les princes fort heureux qu'il leur sût gré d'une chose que les ducs se seroient empressés de faire s'il leur en eût dit autant qu'à M. le Grand. Le roi, sans répondre qu'à soi-même, continua que c'étoit une chose étrange que, depuis que j'avois quitté son service, je ne songeasse qu'à étudier les rangs et à faire des procès à tout le monde; que j'étois le premier auteur de celui-ci, et que, s'il faisoit bien, il m'enverroit si loin, que je ne l'importunerois de longtemps. Chamillart répondit que si j'examinois ces choses de plus près, c'étoit que j'étois plus capable et plus instruit que les autres, et que, cette dignité me venant des rois, Sa Majesté me devoit savoir gré de la vouloir soutenir. Puis, se prenant à sourire, il ajouta, pour le calmer, qu'on savoit bien qu'il pouvoit envoyer les gens où il lui plaisoit; mais que ce n'étoit guère la peine d'user de ce pouvoir, quand d'un mot on pouvoit également ce qu'on vouloit, et que quand on ne l'avoit pas, ce n'étoit que faute de le dire. Le roi point apaisé répliqua : que ce qui le piquoit le plus étoit le refus de ses filles par leurs maris, et surtout de la cadette, apparemment à mon instigation. Sur quoi Chamillart répondit que l'un des deux étoit absent, et que l'autre n'avoit que fait conformer sa femme à ce que faisoient les autres; ce qui n'avoit point ramené le roi, qui, toujours fâché, avoit encore grondé un moment,

puis commencé le travail. Après l'avoir remercié d'avoir si bien parlé sur les ducs en général, et sur moi en particulier, il me conseilla de parler au roi et au plus tôt, un mot sur les ducs et la quête, puis sur moi dont il étoit mal content, et me dit la substance de ce qu'il me conseilloit de lui dire. Ces propos du roi étoient le fruit d'une audience assez longue qu'il avoit donnée au grand écuyer avant de passer chez Mme de Maintenon.

Au sortir d'avec Chamillart, j'allai conter au chancelier ce que j'en venois d'apprendre. Il fut du même avis que je parlasse, et tôt; qu'attendre ne feroit que confirmer le roi dans ce qui l'irritoit, et ne rien faire après en lui parlant; qu'il falloit donc se commettre à l'événement, lui demander à lui parler dans son cabinet, et si, comme je le craignois, il s'arrêtoit et se redressoit pour m'écouter tout de suite, lui dire que je voyois bien qu'il ne me vouloit pas faire la grâce pour l'heure de m'entendre, que j'espérois que ce seroit une autre fois, et me retirer tout de suite. Ce n'étoit pas peu à mon âge, et doublement mal avec le roi, de l'aller attaquer de conversation. Je n'avois pas coutume de rien faire sans l'avis du duc de Beauvilliers. Mme de Saint-Simon n'en fut pas que je le prisse, sûre, ce me dit-elle, qu'il me conseilleroit d'écrire et point de parler, ce qui n'auroit ni la même grâce ni la même force, outre qu'une lettre ne répond point, et que cet avis contraire à celui des deux autres ministres me jetteroit dans l'embarras. Je la crus et allai attendre que le roi passât de son dîner dans son cabinet, où je lui demandai permission de le suivre. Sans me répondre, il me fit signe d'entrer, et s'en alla dans l'embrasure de la fenêtre.

Comme j'allois parler, je vis passer Fagon et d'autres gens intérieurs. Je ne dis mot que lorsque je fus seul avec le roi. Alors je lui dis qu'il m'étoit revenu qu'il étoit mécontent de moi sur la quête; que j'avois un si grand désir de lui plaire, que je ne pouvois différer de le supplier de me permettre de lui rendre compte de ma conduite là-dessus. A cet exorde il prit un air sévère, et ne répondit pas un mot. « Il est vrai, sire, continuai-je, que depuis que les princesses ont refusé de quêter, je l'ai évité pour Mme de Saint-Simon; j'ai désiré que les duchesses l'évitassent aussi, et qu'il y en a que j'en ai empêchées parce que je n'ai point cru que Votre Majesté le désirât. — Mais, interrompit le roi d'un ton de maître fâché, refuser la duchesse de Bourgogne, c'est lui manquer de respect, c'est me refuser moi-même! » Je répondis que, de la manière que les quêteuses se nommoient, nous ne pensions point que Mme la duchesse de Bourgogne y eût de part, que c'étoit la duchesse du Lude, souvent la première dame du palais qui s'y trouvoit, qui indiquoit qui elle vouloit. « Mais, monsieur, interrompit le roi encore du même ton haut et fâché, vous avez tenu des discours? — Non, sire, lui dis-je, aucun. — Quoi, vous n'avez point parlé?... » Et de ce ton élevé poursuivoit, lorsqu'en cet endroit j'osai l'interrompre aussi, et élevant ma voix au-dessus de la sienne : « Non, sire, vous dis-je, et si j'en avois tenu, je l'avouerois à Votre Majesté, tout de même que je lui avoue que j'ai évité la quête à ma femme, et que j'ai empêché d'autres duchesses de l'accepter. J'ai toujours cru et eu lieu de croire que,

puisque Votre Majesté ne s'expliquoit point là-dessus, qu'elle ignoroit ce qui se passoit, ou que, le sachant, elle ne s'en soucioit point. Je vous supplie très-instamment de nous faire la justice d'être persuadé que si les ducs, et moi en particulier, eussions pu penser que Votre Majesté le désirât le moins du monde, toutes se seroient empressées de le faire, et Mme de Saint-Simon, à toutes les fêtes, et si cela n'eût pas suffi de sa part à vous témoigner mon désir de vous plaire, j'aurois moi aussi plutôt quêté dans un plat comme un marguillier de village. Mais, sire, continuai-je, Votre Majesté peut-elle imaginer que nous tenions aucune fonction au-dessous de nous en sa présence, et une encore que les duchesses et les princesses font tous les jours encore dans les paroisses et les couvents de Paris, et sans aucune difficulté? Mais il est vrai, sire, que les princes sont si attentifs à se former des avantages de toutes choses, qu'ils nous obligent à y prendre garde, surtout ayant refusé la quête une fois. — Mais ils ne l'ont point refusée, me dit le roi d'un ton plus radouci; on ne leur a point dit de quêter. — Ils l'ont refusée, sire, repris-je fortement, non pas les Lorraines, mais les autres (par où je lui désignois Mme de Montbazon). La duchesse du Lude en a pu rendre compte à Votre Majesté, et l'a dû faire, et c'est ce qui nous a fait prendre notre parti; mais comme nous savons combien Votre Majesté se trouve importunée de tout ce qui est discussion et décision, nous avons cru qu'il suffisoit d'éviter la quête, pour ne pas laisser prendre cet avantage aux princes, persuadés, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, que Votre Majesté n'en savoit rien, ou ne s'en soucioit point, puisqu'elle n'en témoignoit aucune chose. — Oh bien! monsieur, me répondit le roi d'un ton bas et tout à fait radouci, cela n'arrivera plus, car j'ai dit à M. le Grand que je désirois que sa fille quêtât le premier jour de l'an, et j'ai été bien aise qu'elle en donnât l'exemple par l'amitié que j'ai pour son père. » Je répliquai toujours, regardant le roi fixement, que je le suppliois encore une fois, et pour moi et pour tous les ducs, de croire que personne ne lui étoit plus soumis que nous, ni plus persuadé, et moi plus qu'aucun, que nos dignités, émanant de la sienne et nos personnes remplies de ses bienfaits, il étoit, comme roi et comme bienfaiteur de nous tous, despotiquement le maître de nos dignités, de les abaisser, de les élever, d'en faire comme d'une chose sienne et absolument dans sa main. Alors, prenant un ton tout à fait gracieux et un air tout à fait de bonté et de familiarité, il me dit à plusieurs reprises que c'étoit là comme il falloit penser et parler, qu'il étoit content de moi, et des choses pareilles et honnêtes. J'en pris l'occasion de lui dire que je ne pouvois lui exprimer la douleur où j'étois de voir que, tandis que je ne songeois qu'à lui plaire, on ne cessoit de me faire auprès de lui les desservices les plus noirs; que je lui avouois que je ne pouvois le pardonner à ceux qui en étoient capables, et que je n'en pouvois soupçonner que M. le Grand, « lequel, ajoutai-je, depuis l'affaire de la princesse d'Harcourt, ne me l'a pas pardonné, parce que, ayant eu l'honneur de vous en rendre compte, Votre Majesté vit que je lui disois vrai, et non pas M. le Grand, dont je crois que Votre Majesté se souvient bien, et que je ne lui répète point pour ne la pas

fatiguer. » Le roi me répondit qu'il s'en souvenoit bien, et en eût je crois écouté la répétition patiemment, à la façon réfléchie, douce et honnête avec laquelle il me le dit; mais je ne jugeai pas à propos de le tenir si longtemps. Je finis donc par le supplier que, lorsqu'il lui reviendroit quelque chose de moi qui ne lui plairoit pas, il me fît la grâce de m'en faire avertir, si Sa Majesté ne daignoit me le dire elle-même, et qu'il verroit que cette bonté seroit incontinent suivie ou de ma justification, ou de mon aveu et du pardon que je lui demanderois de ma faute. Il demeura un moment après que j'eus cessé de parler, comme attendant si j'avois plus rien à lui dire; il me quitta ensuite avec une petite révérence très-gracieuse, en me disant que cela étoit bien, et qu'il étoit content de moi. Je me retirai en lui faisant une profonde révérence, extrêmement soulagé et content d'avoir eu le loisir de tout ce que je lui avois placé sur moi, sur les ducs, sur les princes, en particulier sur le grand écuyer, et plus persuadé que devant, par le souvenir du roi de l'affaire de la princesse d'Harcourt, et son silence sur M. le Grand, que c'étoit à lui que je devois ce que je venois encore une fois de confondre.

Sortant du cabinet du roi, l'air très-satisfait, je trouvai M. le Duc et quelques courtisans distingués, qui attendoient son botter dans sa chambre, qui me regardèrent fort passer, dans la surprise de la durée de mon audience, qui avoit été de demi-heure, chose très-rare aux particuliers chargés de rien que d'en obtenir, et dont aucune n'alloit à la moitié du temps de celle que j'avois eue. Je montai chez moi tirer Mme de Saint-Simon d'inquiétude, puis j'allai chez Chamillart, que je trouvai sortant de table, au milieu de sa nombreuse audience, où étoit la princesse d'Harcourt. Dès qu'il me vit, il quitta tout, et vint à moi. Je lui dis à l'oreille que je venois de parler au roi longtemps dans son cabinet, tête à tête, que j'étois fort content; mais que, comme cela avoit été fort long et qu'il étoit alors accablé de gens, je reviendrois le soir lui tout conter. Il voulut le savoir à l'heure même, parce que, devant, me dit-il, travailler ce jour-là extraordinairement avec le roi, il vouloit être bien instruit, certain qu'il étoit que le roi ne manqueroit pas de lui en parler, et qu'il vouloit se mettre en état de me servir. Je lui contai donc toute mon audience. Il me félicita d'avoir si bien parlé.

Mme Chamillart et ses filles furent très-surprises, et me surent grand gré de ce que j'avois pris sur moi leur refus de la quête. Je les trouvai irritées des propos sur elles du grand écuyer et du comte de Marsan son frère, pourtant leurs bons amis. J'attisai ce feu, mais j'eus beau faire, les bassesses et les souplesses des Lorrains auprès d'elles raccommodèrent tout, en sorte qu'au bout d'une quinzaine, il n'y parut plus, et Chamillart aussi piqué qu'elles n'y résista pas plus longtemps. Il m'apprit au retour de son travail qu'avant d'ouvrir son sac, le roi lui avoit dit qu'il m'avoit vu, conté toute la conversation, et paru tout à fait revenu sur moi, mais encore blessé contre les ducs, sans qu'il eût pu le ramener entièrement, tant la prévention, le foible pour M. le Grand et la préférence déclarée de sa Maintenon pour les princes contre les

ducs le tenoient obscurci contre l'évidence et contre son propre aveu même à Chamillart, d'être content de moi, dont la conduite ne pouvoit toutefois être séparée des autres par les choses mêmes que je lui avois dites; mais c'étoit un prince très-aisé à prévenir, qui donnoit très-rarement lieu à l'éclaircir, qui revenoit encore plus rarement, et jamais bien entièrement, et qui ne voyoit, n'écoutoit, ne raisonnoit plus dès qu'on avoit l'adresse de mettre son autorité le moins du monde en jeu, sur quoi que ce pût être, devant laquelle justice, droits, raison et évidence, tout disparoissoit. C'est par cet endroit si dangereusement sensible que ses ministres ont su manier avec tant d'art, qu'ils se sont rendus les maîtres despotiques en lui faisant accroire tout ce qu'ils ont voulu, et le rendant inaccessible aux éclaircisssements et aux audiences.

Le chancelier fut étonné de ma hardiesse, et ravi du succès. Je me tirai d'affaires après, avec le duc de Beauvilliers, comme Mme de Saint-Simon me l'avoit conseillé, et je trouvai qu'elle avoit eu raison. Je dis au duc que, n'ayant pas eu le moment de le voir avant le dîner du roi, j'avois pris mon parti de lui parler. Il me témoigna être fort aise que cette audience se fût si bien passée, mais qu'il m'auroit conseillé de l'éviter et d'écrire dans la situation où j'étois, quoique par l'événement j'eusse beaucoup mieux fait. Plusieurs ducs me parlèrent de cette affaire, qui fit du bruit. Rien n'égala la surprise et la frayeur de M. de Chevreuse, avec qui j'étois intimement, et à qui je contai tout; mais quand il entendit que j'avois dit au roi que nous savions qu'il craignoit toute discussion et toute décision, il recula six pas : « Vous avez dit cela au roi, s'écria-t-il, et en propres termes? vous êtes bien hardi. — Vous ne l'êtes guère, lui répondis-je, vous autres vieux seigneurs, qui êtes si bien et en familiarité avec lui, et bien foibles de ne lui oser dire mot; car s'il m'écoute moi jeune homme, point accoutumé avec lui, mal d'ailleurs avec lui, et de nouveau encore plus par ceci, et si la conversation amenée avec colère finit après de tels propos par de la bonté et des honnêtetés après qu'elle a duré tant que j'ai voulu, que seroit-ce de vous autres si vous aviez le courage de profiter de la manière dont vous êtes avec lui, et de lui dire ce qu'il lui faudroit dire, et que vous voyez que je lui dis non-seulement impunément, mais avec succès pour moi! » Chevreuse fut ravi que j'eusse parlé de la sorte, mais il en avoit encore peur; la maréchale de Villeroy, extrêmement de mes amies, et qui avoit infiniment d'esprit et beaucoup de dignité et de considération personnelle, trouva que j'avois très-bien fait et dit, et que cette conversation me tourneroit à bien. En effet, je sus par M. de Laon que le roi avoit dit à Monseigneur que je lui avois parlé avec beaucoup d'esprit, de force et de respect, qu'il étoit content de moi, que les choses étoient bien différentes de ce que M. le Grand lui avoit dit, et que les princesses avoient refusé la quête, ce que Monseigneur lui confirma.

M. de Laon étoit frère de Clermont, dont j'ai raconté la disgrâce, que Monseigneur aimoit toujours. Il m'apprit que Monseigneur se moquoit souvent des prétentions des princes et des idées de son amie Mlle de Lislebonne là-dessus, quelquefois jusque devant elle, et qu'il n'étoit

point mené par elle ni par Mme d'Espinoy là-dessus. Il avoit su ce propos du roi à Monseigneur par Mlle Choin, avec qui par son frère il étoit demeuré dans la liaison la plus intime. Il me conta plusieurs détails là-dessus qui m'ôtèrent d'inquiétude sur Monseigneur pour les rangs. Je les contai au duc de Montfort, mon ami intime, qui n'en étoit pas moins en peine que moi, mais je ne nommai pas mon auteur, qui ne le vouloit pas être. Le rare est qu'il étoit en grande liaison avec ce prélat par les Luxembourg; il lui en gardoit le secret, et me l'avoit bien voulu confier, tellement que le duc de Montfort, qui ne me voyoit en nulle liaison avec Monseigneur ni avec personne de sa cour particulière, ne pouvoit imaginer d'où je les avois sus, et pensoit presque qu'il falloit que le diable me l'eût dit.

Je me suis peut-être trop étendu sur une affaire qui se pouvoit beaucoup plus resserrer. Mais, outre qu'elle est mienne, il me semble que c'est plus par des récits détaillés de ces choses de cour particulières qu'on la fait bien connoître, et surtout le roi si enfermé et si difficile à pénétrer, si rare à approcher, si redoutable à ses plus familiers, si plein de son despotisme, si aisé à irriter par ce coin-là et si difficile à en revenir, même en voyant la vérité d'une part et la tromperie de l'autre, et toutefois capable d'entendre raison quand il faisoit tant que de vouloir bien écouter, et que celui qui lui parloit la lui montroit même avec force, pourvu qu'il le flattât sur son despotisme, et assaisonnât son propos du plus profond respect : tout cela se touche au doigt par les récits mieux que par toutes les autres paroles : et c'est ce qui se voit bien naturellement dans celui-ci, et dans ce que j'ai raconté en son temps de l'affaire de Mme de Saint-Simon, et de Mme d'Armagnac, et de la princesse d'Harcourt avec la duchesse de Rohan.

Le roi et l'empereur n'étoient pas en repos chez eux. Outre la guerre extérieure, les mécontents de Hongrie, en nombre effrayant et appuyés de plusieurs seigneurs et de beaucoup de noblesse, s'étoient emparés des villes, des montagnes de Hongrie et d'une partie des mines. Quantité de châteaux s'étoient rendus à eux où ils avoient trouvé beaucoup de canons. Ils étoient descendus dans la plaine, et se montroient à main armée autour de Presbourg. Leurs partis mettoient le feu à des villages dont l'incendie se faisoit voir de Vienne, et l'empereur pensa être surpris dans un château où il dînoit à une partie de chasse. L'effroi qu'il en eut lui fit ordonner d'apporter de Presbourg à Vienne la couronne de Hongrie, qui depuis les premières invasions des Turcs, avoit été apportée de Bude, capitale du royaume, à Presbourg. C'est une couronne d'or qui, envoyée de Rome vers l'an 1000, au duc de Pologne qui s'étoit fait baptiser et se vouloit faire déclarer roi, fut enlevée par Étienne, duc de Hongrie, qui en prit le titre de roi. Il fut reconnu saint dans la suite, et la vénération de cette couronne a passé jusqu'à la superstition parmi les Hongrois.

Les fanatiques du Languedoc et des Cévennes occupoient des troupes qui en écharpoient quelques pelotons de temps en temps, mais qui ne faisoient pas grand mal au gros. On surprit des Hollandois qui leur portoient de l'argent et des armes avec de grandes promesses de se-

cours. Genève les soutenoit aussi de tout ce qu'elle pouvoit sourdement, et les fournissoit de prédicants Le plus embarrassant étoit leurs intelligences dans le pays même. Rochegude, gentilhomme de dix à douze mille livres de rente, fut entre autres arrêté, accusé par un officier hollandois qui fut pris, et qui, pour n'être point pendu, le décela et promit de découvrir beaucoup d'autres choses. C'étoit à Rochegude que lui et ses camarades avoient ordre de s'adresser, quand ils auroient besoin d'argent, d'armes et de vivres, et il y avoit plusieurs gens distingués dans ce pays-là, qui ne donnoient aucun soupçon, et qui se trouvèrent des plus avant dans cette révolte.

CHAPITRE V.

1704. — Duchesse de Nemours rappelée. — Mariage de Nangis et de Mlle de La Hoguette. — Mariage du vidame d'Amiens et de Mlle de Lavardin. — Visites du roi, de la reine et des filles de France, etc.; époque de leur cessation. — Deuils d'enfants et leur cause. — Messages ou envois. — Réception d'un valet de pied envoyé par le roi au duc de Montbazon. — Comte d'Ayen duc par démission de son père. — Mort de Sainte-Mesme. — Mort du baron de Bressé. — Mort de Mme de Boisdauphin. — Mort de Termes et sa cruelle aventure. — Mort de l'infante de Portugal. — Tessé en Italie; sa bassesse. — Petit combat en Italie. — Conduite de Vendôme. — Flatterie artificieuse de Vaudemont. — Autre action en Italie. — Tessé en Savoie. — La Feuillade en Dauphiné, fait lieutenant général seul. — Grand prieur général d'armée. — Le fils unique de Vaudemont feld-maréchal des armées de l'empereur. — Maréchal de Villeroy et la marquise de Bedmar à Versailles. — Grande sévérité du conseil de guerre de Vienne. — Progrès des mécontents de Hongrie. — Villeroy en Flandre. — Baron Pallavicin. — Mariage du fils aîné de Tallard avec la fille unique de Verdun. — Tallard sur le Rhin; Coigny sur la Moselle. — Deux cent mille livres d'augmentation de brevet de retenue au maréchal de Boufflers sur sa charge, qui ne sert point. — Adoration de la croix ôtée aux ducs. — Mort du duc d'Aumont; sa dépouille. — Mort du cardinal Norris. — Mort de Mme de Lyonne; ses enfants. — Mort et deuil d'un fils de l'électeur de Bavière. — Duchesse de Ventadour gouvernante survivancière des enfants de France. — Maréchal de Châteaurenauld lieutenant général de Bretagne. — Walstein mis en liberté. — Phélypeaux et Vernon échangés. — Mort d'Harlay, conseiller d'Etat. — Mort de Cohorn. — Villars en Languedoc et Montrevel en Guyenne. — On me fait une opération pour une saignée. — Chamillart m'avoit raccommodé avec le roi; Maréchal achève. — Avidité mal reçue du comte de Marsan. — Mort du célèbre Bossuet, évêque de Meaux, et du cardinal de Fürstemberg; leur dépouille.

Cette année commença par un acte de bonté du roi, dont il est vrai qu'il auroit pu s'épargner la matière. Puysieux, ambassadeur en Suisse, avoit son frère le chevalier de Sillery attaché de toute sa vie au prince de Conti plus de cœur encore que d'emploi. Il étoit son premier écuyer, et intimement avec son frère. La conduite de Mme de Nemours, de ses gens d'affaires et de ses partisans à Neuchâtel, avoit fort embarrassé les vues et les démarches de ce prince, et souvent déconcerté tous ses

projets. Il étoit ardent sur cette affaire, dont ses envieux lui reprochoient que la richesse lui tenoit bien plus au cœur que n'avoit fait la couronne de Pologne. Puysieux le servit autant et plus même que ne lui permettoit son caractère et l'impartialité du roi entre les prétendants. Il n'y en avoit aucun de plus opposé au prince de Conti, ni de plus aimé et autorisé à Neuchâtel, que Mme de Nemours, qui possédoit ce petit État depuis si longtemps, et qui en vouloit disposer en faveur de ce bâtard de Soissons qu'elle avoit déclaré son héritier, et de ses filles. Elle fut desservie auprès du roi, et Puysieux l'eut beau à la donner comme peu mesurée avec un prince du sang, et trop altière sur l'exécution des ordres du roi dans sa conduite, si bien qu'enfin elle fut exilée en sa maison de Coulommiers. Elle en reçut l'ordre et l'exécuta sans se plaindre, avec une fermeté qui tint encore plus de la hauteur, et, de ce lieu, agit dans ses affaires avec la même vivacité et aussi peu de mesure contre le prince de Conti, sans qu'il lui échappât ni plainte, ni reproche, ni excuse, ni le moindre désir de se voir en liberté. A la fin, on eut honte de cette violence qui duroit depuis trois ans sur une princesse de plus de quatre-vingts ans, et pour des affaires de son patrimoine. Elle fut exilée sans l'avoir mérité, elle fut rappelée sans l'avoir demandé. Elle vit le roi deux mois après, qui lui fit des honnêtetés, et presque des excuses.

Nangis, le favori des dames, épousa, dans les premiers jours de cette année, une riche héritière, fille du frère de l'archevêque de Sens, La Hoguette.

En même temps il s'en fit un autre qui surprit un peu le monde : ce fut celui du vidame d'Amiens, second fils du duc de Chevreuse, avec l'aînée des deux filles que le marquis de Lavardin avoit laissées de son second mariage avec la sœur du duc et du cardinal de Noailles, laquelle étoit morte devant lui. Ces filles, d'un nom illustre mais éteint, étoient riches par la mort de leur frère, tué, comme on l'a vu, à la bataille de Spire. Elles étoient sous la tutelle des Noailles qui seuls pouvoient disposer d'elles. Le duc de Noailles avoit, depuis longues années, de ces procès piquants avec M. de Bouillon pour la mouvance de ses terres du vicomté de Turenne. Ils avoient pris toutes sortes de formes dans cette longue durée et pour les tribunaux et pour la conciliation. M. de Chevreuse s'en étoit fort mêlé, et les choses sembloient fort adoucies, lorsque depuis peu M. de Bouillon fit envoyer des troupes dans cette vicomté pour y châtier une révolte de plusieurs vassaux contre lui, qu'il publia excités et protégés par M. de Noailles. L'éclat entre eux se renouvela. M. de Noailles en fut peiné; M. de Chevreuse s'entremit encore, et on prétendit que les Noailles se hâtèrent de proposer et de brusquer ce mariage pour gagner M. de Chevreuse, et sortir d'affaires par son moyen. Le vidame avoit père et mère et un frère aîné qui avoit des enfants, force dettes du père et du frère, et la succession du duc de Chaulnes, qui le regardoit après M. de Chevreuse, fort obérée. On ne lit point dans l'avenir, et personne n'imaginoit alors que ce cadet vidame auroit la charge de son père, seroit fait duc et pair, et deviendroit maréchal de France.

Il faut ici placer l'époque de la cessation des visites de Mme la duchesse d'Orléans aux dames non titrées, et reprendre cette matière de plus haut. Jusqu'en 1678 la reine alloit voir les duchesses à leur mariage, à leurs couches, à la mort des parents dont elles drapoient. Le roi avoit cessé de venir exprès à Paris quelques années auparavant, et les avoit toujours visitées jusque-là, même les ducs. Il haïssoit le duc de Lesdiguières, de l'orgueil duquel il étoit choqué. C'étoit un seigneur qui, par soi et par l'héritière de Retz qu'il avoit épousée, se trouvoit des biens immenses, qui dépensoit plus qu'à proportion, et qui, avec le gouvernement de Dauphiné où il étoit adoré et qu'il avoit eu après ses pères, depuis le connétable de Lesdiguières, faisoit sa cour comme autrefois et non comme le roi vouloit qu'on la lui fît. Avec une brillante valeur, des talents pour la guerre, et ceux encore d'y plaire, il avoit capté les troupes. Avec moins de vent et plus de réflexion, c'eût été un homme en tout temps dans un royaume. Il n'étoit pas moins considéré à la cour, et à la mode parmi les dames et dans le monde. Il mourut à trente-six ans, en mai 1681, d'une pleurésie qu'il prit pour avoir bu à la glace au sortir d'une partie de paume, à Saint-Germain. Le roi, qui pourtant envoya de Versailles savoir de ses nouvelles, car cela étoit encore alors sur ce pied-là, ne put cacher son soulagement de cette mort. Il ne laissa qu'un fils unique, né en octobre 1678, que nous avons vu en son temps épouser une fille de M. de Duras, mourir sans enfants ensuite, et laisser sa dignité au vieux Canaples, en qui enfin elle s'éteignit. Mme de Lesdiguières étoit une manière de fée qui dédaignoit tous les devoirs, qui par conséquent étoit peu aimée et qui se consola aisément d'un mari qui ne vivoit pas uniquement pour elle, qui forçoit son humeur impérieuse et particulière par une maison toujours ouverte, et qui la laissoit maîtresse de tout dans la plus grande opulence.

Ce fut donc par elle que le roi commença à retrancher aux duchesses, et en même temps aux princesses étrangères, les visites de la reine. Quelque soumise qu'elle fût en tout au roi, quelque soigneuse qu'elle fût de lui plaire, quelque pure que fût sa vertu, sans jamais avoir donné lieu au plus léger soupçon, quelque incapable que fût d'ailleurs son génie doux et borné de donner la moindre inquiétude, le roi ne laissoit pas de s'importuner de son attachement pour les Carmélites de la rue du Bouloi où elle venoit souvent. Ces filles en étoient devenues importantes. Il se trouva des femmes qui, faute de mieux, s'intriguèrent avec elles et y voyoient la reine. Il y en eut même tout à fait de la cour. Le roi voulut rendre ces visites plus rares pour rompre peu à peu ce commerce. Le prétexte des visites à faire aux occasions servoit à se rabattre aux Carmélites. Tout cela, joint avec ce goût inspiré par les ministres d'abaisser tout, fit de ce tout ensemble une occasion qui attira cette décision du roi que la reine ne visiteroit plus que les princesses du sang.

Sur cet exemple, Mme la Dauphine qui a passé les dix années qu'elle a vécu en France, grosse, en couche ou malade de la longue maladie dont elle mourut en 1690, ne sortit point de Versailles et ne visita point; et, de l'un à l'autre, Madame, farouche et particulière, avec sa

couche de gloire, n'en voulut pas faire plus que Mme la Dauphine; de là Mme la duchesse de Bourgogne en usa de même, puis Mme la duchesse de Berry. Monseigneur cessa aussi comme le roi de faire des visites; mais Monsieur n'y manquoit point à Versailles et à Paris, et les trois fils de Monseigneur à Versailles seulement, mais sans aller à Paris. Ils alloient même quelquefois chez des dames non titrées, mais fort rarement et par une distinction très-marquée. Pour les petites-filles de France, elles alloient non-seulement chez les dames titrées en toutes occasions, mais aussi chez toutes les dames de qualité. Les trois filles de Gaston n'y ont jamais manqué. Mademoiselle, sous prétexte de ne faire des visites qu'avec Madame, n'alla point, mais Mme la duchesse de Chartres puis d'Orléans alla partout. Elle continua longtemps encore après la mort de Monsieur; puis, sous prétexte d'incommodité, après de paresse, et que ces visites ne finissoient point, elle se rendit plus rare chez les femmes non titrées, et finalement se laissa entendre à ces mariages du marquis de Roye, de Nangis et du vidame, qu'elle n'iroit plus chez pas une que chez celles à qui par amitié seulement et non plus par un devoir qui la fatiguoit, elle voudroit bien faire cette distinction. On s'en plaignit et ce fut tout. On vouloit plaire, aller à Marly, et par conséquent ne pas se brouiller avec elle, quoiqu'à dire vrai elle n'influât en rien. Mais telle est la misère du monde. Le roi mort et M. le duc d'Orléans régent, il se défit de tous devoirs et de toutes visites, sous prétexte qu'il n'en avoit pas le temps, et Mme sa femme se laissa entendre qu'elle ne visiteroit plus que les princesses du sang. Ainsi elle fit comme la reine, et comme M. le duc d'Orléans étoit alors roi pour longtemps, dans le bas âge du véritable, cela passa sans que personne osât souffler. Tels ont été les progrès sur les visites. Tout ce qui en est resté sont celles des princes et des princesses du sang, que les prétextes de Marly et d'autres absences retranchent tant qu'elles peuvent. Mais quelques usurpations qu'elles aient faites en tout genre, elles n'en sont pas venues encore, en 1741, à déclarer qu'elles ne visiteroient plus même les femmes non titrées.

Il faut dire tout de suite que, dans les premiers jours de cette année, M. le prince de Conti perdit son second fils à l'âge de sept mois. On n'avoit point porté le deuil des enfants du roi et de la reine, ni de ceux de Monsieur, morts en nombre jusqu'à l'âge de sept ans, ni fait de compliment sur ces pertes. Le désir de relever les bâtards avoit fait porter le deuil d'un maillot de M. du Maine et lui faire des compliments. Il n'y eut donc pas moyen de l'éviter pour celui du prince de Conti. Au lieu d'un gentilhomme ordinaire que le roi envoyoit toujours aux princes du sang, il envoya un maître de sa garde-robe à M. le Prince, qui le devoit avoir depuis qu'à la mort de Monsieur il avoit eu les honneurs de premier prince du sang, et à M. le prince de Conti qui, simple prince du sang, ne devoit avoir qu'un gentilhomme ordinaire. Cela fut fait pour les bâtards, à qui, dans les occasions, le roi envoya comme aux princes du sang un maître de sa garde-robe, et bien que dans la suite cela ne se fît pas toujours, il fut rare que les uns et les autres n'eussent pas le message d'un maître de la garde-robe.

Aux mêmes occasions où la reine visitoit, et aux personnes qu'elle visitoit, même aux ducs et aux princes étrangers qu'elle ne visitoit pas, le roi envoie jusqu'à aujourd'hui un gentilhomme ordinaire; on lui présente un fauteuil, on l'invite à s'y asseoir et à se couvrir; on lui donne la main, on le conduit au carrosse, et les duchesses au milieu de leur seconde pièce. La reine et les deux Dauphines envoyèrent un de leurs maîtres d'hôtel; celui de la reine étoit traité comme gentilhomme ordinaire, celui des Dauphines sans descendre le degré. Je ne sais qui a avisé cette reine-ci[1] de n'envoyer qu'un page; ce n'est pas qu'elle soit plus reine que l'épouse de Louis XIV, ni qu'elle soit tout à fait de si bonne maison. Ce page aussi est reçu et traité fort médiocrement. Monseigneur et les trois princes ses fils, un écuyer; car ces trois derniers ne visitoient qu'à la cour, et ne venoient point à Paris.

J'ai ouï conter au feu roi qu'étant encore fort jeune, mais majeur, il avoit écrit à M. de Montbazon par un de ses valets de pied. M. de Montbazon étoit grand veneur et gouverneur de Paris, où il y avoit lors bien des affaires dont ce duc se mêloit. Le valet de pied, parti de Saint-Germain, ne le trouva point à Paris et l'alla chercher à Couperay où il étoit. M. de Montbazon s'alloit mettre à table. Il reçut la lettre, y répondit, la donna au valet de pied qui lui fit la révérence pour s'en retourner. « Non pas cela, lui dit le duc de Montbazon, vous êtes venu de la part du roi, vous me ferez l'honneur de dîner avec moi; » le prit par la main et le mena dans la salle, le faisant passer devant lui aux portes. Ce valet de pied confondu et qui ne s'attendoit à rien moins, se fit tirer d'abord, puis tout éperdu se laissa faire et mettre à la belle place. Il y avoit force compagnie à dîner, ce que le roi n'oublia pas, et toujours le valet de pied servi de tout le premier par le duc de Montbazon. Il but à la santé du roi, et pria le valet de pied de lui dire qu'il avoit pris cette liberté avec toute la compagnie. Au sortir de table, il mena le valet de pied sur le perron, et n'en partit point qu'il ne l'eût vu monter à cheval. « Cela s'appelle savoir vivre, » ajouta le roi. Il a fait ce conte souvent, et toujours avec complaisance, et, je pense, pour instruire les gens de ce qui lui étoit dû, et de quelle sorte les seigneurs anciens savoient en faire leur devoir.

Le duc de Noailles, au commencement de cette année, obtint enfin le consentement de Mme de Maintenon pour céder son duché à son fils, le comte d'Ayen, qui prit le nom de duc de Noailles et le père celui de maréchal. Mme de Maintenon ne voulut jamais que sa nièce fût assise en se mariant, et lui fit acheter son tabouret par le délai de quelques années. Elle avoit de ces modesties qui sentoient fort le relan de son premier état, mais qui pourtant ne passoient pas l'épiderme.

Sainte-Mesme, d'une branche séparée de celle des maréchaux de L'Hôpital et de Vitry, mourut en ce commencement d'année. Je le remarque par la grande réputation qu'il s'étoit acquise parmi tous les savants de l'Europe; grand géomètre, profond en algèbre et dans toutes

1. Marie Lesczinska, fille de Stanislas Lesczinski, roi de Pologne, mariée à Louis XV le 15 août 1725.

les parties des mathématiques; ami intime, et d'abord disciple du P. Malebranche, et si connu lui-même par son livre des *Infiniment petits*. Sa mauvaise vue et son goût dominant pour ces sciences abstraites l'avoient retiré de bonne heure de la guerre et pour ainsi dire du monde.

En même temps mourut le baron de Bressé à Paris, celui même dont j'ai parlé sur le siége de Namur; il étoit fort vieux et cassé, et avoit du roi autour de vingt mille livres de rente, et lieutenant général.

Mme de Boisdauphin mourut aussi à Paris à quatre-vingts ans. Elle étoit sœur de Barentin, président au grand conseil, et fort riche héritière. Elle avoit épousé en premières noces M. de Courtenvaux, premier gentilhomme de la chambre, fils du maréchal de Souvré, gouverneur de Louis XIII, dont elle n'avoit eu que Mme de Louvois, et elle étoit veuve en secondes noces, sans enfants, du frère aîné de M. de Laval, père de la maréchale de Rochefort. M. de Louvois, toute sa vie, avoit eu une grande considération pour elle, et ses enfants après lui : c'étoit une femme aussi qui savoit se faire rendre.

Termes mourut aussi presque en même temps. M. de Montespan et lui étoient enfants des deux frères. Il étoit pauvre, avoit été fort bien fait, et très-bien avec les dames en sa jeunesse; je ne sais par quel accident il avoit un palais d'argent qui lui rendoit la parole fort étrange; mais ce qui surprenoit c'est qu'il n'y paroissoit plus dès qu'il chantoit avec la plus belle voix du monde. Il avoit beaucoup d'esprit et fort orné, avoit peu servi et avoit bonne réputation pour le courage. Sans avoir bougé de la cour, à peine y put-il obtenir une très-petite subsistance. Je pense que le mépris qu'il s'y attira l'y perdit. Il eut la bassesse de vouloir être premier valet de chambre, et personne ne doutoit qu'il ne rapportât tout au roi, tellement qu'il n'étoit reçu dans aucune maison, ni abordé de personne. Il étoit poli et accostant, mais à peine lui répondoit-on en fuyant, tellement qu'il vivoit dans une solitude entière au milieu du plus grand monde. Le roi lui parloit quelquefois, et lui permettoit d'être à Marly dans le salon et à ses promenades dans ses jardins tous les voyages, sans demander, mais aussi sans avoir jamais de logement : il louoit une chambre au village. Il reçut une fois à Versailles une grêle de bastonnade de quatre ou cinq Suisses qui l'attendoient sortant de chez M. le Grand, à une heure après minuit, et l'accompagnèrent, toujours frappant, tout du long de la galerie. Il en fut moulu et plusieurs jours au lit. Il eut beau s'en plaindre et le roi se fâcher, les auteurs se trouvèrent sitôt qu'ils ne se trouvèrent plus. Quelques jours auparavant, M. le Duc et M. le prince de Conti avoient fait un souper chez Langlée, à Paris, après lequel il s'étoit passé des choses assez étranges. Le roi leur en lava la tête; ils crurent bien être assurés d'en avoir l'obligation à Termes, et le firent régaler comme je viens de dire, incontinent après. Cela fit un grand vacarme; mais on n'en fit que rire, et le roi fit semblant d'ignorer les auteurs. Il étoit vieux, brouillé avec sa femme, qui étoit fort peu de chose, et ne laissa qu'une fille religieuse, et un frère obscur, connu de personne et qui ne se maria point.

L'infante aînée de Portugal mourut bientôt après. Elle avoit huit ans, et, nonobstant ce peu d'âge, on avoit flatté la cour de Lisbonne que l'archiduc l'épouseroit.

Tessé, qui n'avoit servi que de chausse-pied en Dauphiné à La Feuillade, l'y avoit bientôt laissé en chef et s'en étoit allé à Milan. Il prévit en habile et bas courtisan que M. du Maine et Mme de Maintenon l'emporteroient tôt ou tard sur la fermeté que le roi lui avoit marquée en prenant ses derniers ordres contre le désir des bâtards, et leur compétence à établir avec les maréchaux de France; il prévit de plus que, quoi qu'il pût arriver, cette protection pour lui étoit plus solide que le plaisir de prendre le commandement sur M. de Vendôme. Il n'en voulut pas perdre l'occasion : il prit celle d'une apparence d'action, s'en alla en poste seul et en carabin joindre M. de Vendôme, mit dans sa poche sa commission pour commander l'armée et M. de Vendôme même, et ne prétendit qu'à l'état de volontaire. Vendôme ne lui fit pas la moindre civilité d'aucune déférence, et continua en sa présence à donner l'ordre et à commander, comme si Tessé n'y eût pas été. C'étoit bien connoître le roi et le crédit de son intérieur, que d'en user ainsi après ce qu'il lui avoit si positivement ordonné au contraire, et en même temps faire peu de cas de son bâton et de soi, en comparaison de sa fortune, que toutefois, au point où il étoit arrivé, il pouvoit trouver être faite.

Peu de jours après, M. de Vendôme battit une partie de l'arrière-garde du comte de Staremberg, général des Impériaux : quatre cents hommes tués, cinq cents prisonniers, trois chariots remplis de pain firent du bruit à Versailles. M. de Vendôme assaisonna cette nouvelle de la promesse d'attaquer les ennemis le lendemain. Il savoit bien qu'il n'en feroit rien. Ses courriers étoient sans nombre, ou pour des bagatelles qu'il faisoit valoir et qui trouvoient des prôneurs, ou pour des assurances de choses qui ne s'exécutoient point et qui trouvoient leurs excuses dans les mêmes personnes, et le roi s'en laissoit persuader. M. de Vaudemont écrivit de Milan au roi sur cette bagatelle une félicitation, comme assuré que ses ennemis seroient incontinent chassés d'Italie. C'étoit la même cabale et les mêmes applaudissements : tout cela s'avaloit et réussissoit à merveille. Mais pour cette fois, M. de Vendôme fit encore quelque chose : il culbuta huit cents chevaux et six bataillons de l'arrière-garde de Staremberg dans l'Orba. Bezons et Saint-Frémont, à la tête de notre cavalerie, et Albergotti avec quinze cents grenadiers, firent cette expédition. Elle ne fut pas sans perte et beaucoup de blessés. Il en coûta mille hommes aux Impériaux, tués ou pris. Solari, qui commandoit ceux-ci, tué, et le prince de Lichtenstein pris fort blessé.

Tessé s'en étoit retourné à Pavie, d'où il regagna Milan, et au commencement de février s'en retourna commander en Savoie. En même temps La Feuillade fut fait lieutenant général seul, demeura en son gouvernement de Dauphiné, et fut destiné pour l'armée de M. de Vendôme. Ainsi maréchal de camp tout d'un coup, en chef en Dauphiné aussitôt après, et sans presque aucun intervalle lieutenant général,

c'est le train que Chamillart mena un homme pour qui le roi lui avoit déclaré qu'il ne feroit jamais rien. Tout de suite le grand prieur, si mal avec le roi et qui avoit eu tant de peine à servir, puis à aller avec son frère, fut envoyé commander les troupes dans le Mantouan et le Milanois, et incontinent après eut une petite armée avec le nom, la patente, les appointements et le service de général d'armée en chef, séparément de M. de Vendôme, avec qui il fut comme sont deux maréchaux de France, qui ont chacun une armée à part dans les mêmes pays, qui se concertent, mais dont l'ancien des deux conserve la supériorité sur l'autre. En même temps le fils unique de Vaudemont fut fait feld-maréchal par l'empereur, avec Staremberg, Heister et Rabutin, qui est, à l'égard du militaire, ce que sont nos maréchaux de France : ainsi Vaudemont prospéroit des deux côtés, et le roi lui savoit toujours le meilleur gré du monde.

Le maréchal de Villeroy, demeuré pour tout l'hiver à Bruxelles, vint à la mi-janvier faire un tour à la cour, où le roi le reçut, après neuf mois d'absence, avec des marques de faveur très-distinguées. La marquise de Bedmar, venant d'Espagne, s'y trouva en même temps, allant joindre son mari en Flandre. La duchesse du Lude la présenta au roi dans son cabinet, dont les portes demeurèrent ouvertes. La duchesse d'Albe et la maréchale de Cœuvres, comme grandes d'Espagne, l'accompagnèrent. Le roi la baisa et lui fit toutes sortes d'honnêtetés; il lui dit qu'il avoit résolu de faire son mari chevalier de l'ordre. Mme la duchesse de Bourgogne la baisa chez elle, où ce même cortége se trouva. On ne s'assit point au souper. La marquise de Bedmar, comme grande d'Espagne, prit son tabouret, et après le souper congé du roi, qui, en passant pour entrer dans son cabinet, lui fit encore des merveilles, et lui dit qu'il avoit ordonné dans toutes les places par lesquelles elle passeroit qu'on l'y reçût avec les mêmes honneurs que dans celles de la Flandre espagnole.

Le conseil de guerre de Vienne donna, vers ces temps-ci, un grand exemple de sévérité. Par son jugement, le comte d'Arco eut la tête coupée, pour avoir mal défendu Brisach avec Marcilly, à qui le bourreau cassa l'épée et lui en donna plusieurs coups sur la tête; le lieutenant de roi, comme nous parlons en France, et le major de la place furent dégradés des armes. La mauvaise humeur des progrès des mécontents put un peu contribuer à cette sévérité, qui fit beaucoup murmurer les officiers impériaux.

Ces mécontents inquiétoient l'empereur jusque dans Vienne, dans les faubourgs duquel ils avoient osé aller prendre des bateaux pour passer dans l'île de Schutt, en sorte que le prince Eugène fut obligé de faire faire des redoutes le long du Danube; ils ne laissèrent pas de piller un autre faubourg de cette capitale. Ils s'emparèrent d'Agria, des quatre villes des montagnes où sont les mines, de quelques autres jusque auprès de Presbourg, qui n'est qu'à dix lieues de Vienne, se firent voir dans l'Autriche, la Silésie et la Moravie, et refusèrent les propositions qui leur furent faites par le comte Palfi de la part de l'empereur. Strigonie, autrement Gran, se soumit à eux avec presque toute sa gar-

nison. Ils coupèrent la communication de la Bohême à Vienne, et le prince Eugène, ne se croyant plus en sûreté à Presbourg, se retira à Vienne. Ils pillèrent une île du Danube, que l'empereur avoit donnée à ce prince, prirent ses équipages et ravagèrent toute la grande île de Schutt. Ils se divisèrent en plusieurs corps qui prirent la forteresse de Mongatz et Hermanstadt, capitale de la Transylvanie, s'établirent en divers postes de Moravie et de Styrie, prirent Canise, firent des courses jusqu'à Gratz, capitale de Styrie, et obligèrent le général Heister de se retirer sous Vienne avec cinq mille hommes qu'il commandoit. Ils brûlèrent les environs de cette demeure impériale, d'où on voyoit les feux et d'où on ne pouvoit sortir ni entrer librement, faute de troupes pour les écarter, et où la consternation fut d'autant plus grande, que l'envoyé de Hollande à Vienne s'employa inutilement auprès d'eux, et qu'ils rejetèrent les propositions qu'il leur fit de la part de l'empereur.

Le maréchal de Villeroy s'en retourna à Bruxelles après quelque séjour à la cour; il s'y prit d'affection pour le baron Pallavicin, dont il fit bientôt après son homme de confiance dans son armée, où il alla servir. Ce baron étoit un grand homme très-bien fait, de trente-cinq ans ou environ, point marié et de beaucoup d'esprit, de valeur et de talents pour la guerre et pour l'intrigue, dont on n'a jamais bien démêlé l'histoire. Il avoit été fort bien avec M. de Savoie, dont son père étoit grand écuyer, et sa mère dame d'honneur d'une des deux duchesses. Il fut arrêté avec les troupes de ce prince et donna sa parole. M. de Savoie lui manda de revenir en Piémont, il s'en excusa sur la parole qu'il avoit donnée. M. de Savoie lui écrivit que, s'il ne revenoit, il s'attireroit son indignation. Là-dessus Pallavicin abandonna le service de Savoie et se donna à celui de France, sans qu'on ait jamais pu savoir la cause du procédé du maître ni du sujet. Il eut deux mille écus de pension en arrivant. Le maréchal de Villeroy, qui aimoit les étrangers et les aventuriers, s'infatua de celui-ci qui devint son homme de confiance dans la suite, à la cour comme à l'armée, où cette faveur du général excita beaucoup de jalousie.

Le maréchal de Tallard s'en alla en Forez marier son fils aîné à la fille unique de Verdun, très-riche héritière et qui en avoit aussi l'humeur et la figure. Tallard et Verdun étoient enfants des deux frères et avoient ensemble des procès à se ruiner que ce mariage termina. Verdun étoit un homme de beaucoup d'esprit, mais singulier, qui n'avoit jamais guère servi ni vu de monde qu'à son point et à sa manière, et qui n'avoit jamais fait grand cas de son cousin Tallard, ni guère aussi de la cour ni de la fortune. Tallard partit bientôt après vers le Rhin et Coigny sur la Moselle, commander un corps comme faisoit auparavant M. d'Harcourt. Le maréchal de Boufflers ne servit point cette année, le roi tâcha de l'en consoler par une augmentation de deux cent mille livres de brevet de retenue sur sa charge.

J'étois allé passer la semaine sainte à la Ferté et à la Trappe, d'où je revins à Versailles le mercredi de Pâques. J'appris en arrivant le grand parti que M. le Grand venoit de tirer de la quête de sa fille. Le matin du vendredi saint, il vint trouver le roi et lui demanda avec un auda-

cieux empressement d'aller avec ceux de sa maison à l'adoration de la croix. Les ducs y alloient de tout temps en rang d'ancienneté après le dernier prince du sang, et depuis peu d'années après les bâtards; et après les ducs, les grands officiers de la maison du roi dans le rang de leurs charges, sans qu'aucun prince étranger y eût jamais été admis. Le roi, surpris de la demande, refusa et répondit que cela ne se pouvoit, parce que les ducs y alloient. C'est où le grand écuyer l'attendoit. Il demanda à les précéder, non qu'il l'espérât, mais pour réussir à ce qui arriva. Le roi fut embarrassé. M. le Grand insista, appuyé sur la foiblesse qu'il connoissoit au roi pour lui, qui en sortit par lui dire que ni ducs ni princes n'iroient. En donnant l'ordre, il dit au maréchal de Noailles, capitaine des gardes en quartier, d'en avertir les ducs, qui répondit mollement, en représentant leur droit usité de tout temps. Le parti du roi étoit pris, et le peu que dit M. de Noailles, et d'un ton à peu imposer, n'étoit pas pour le faire changer. Il n'y avoit presque aucun duc à Versailles, même des plus à portée du roi, qui profitoient de ces jours de dévotions pour les leurs et pour leurs affaires. M. de La Rochefoucauld montoit en carrosse de chez le cardinal de Coislin lorsqu'on lui vint dire cette nouveauté. Il se mit à pester, et n'osa jamais aller trouver le roi. Il partit et alla ronger son frein aux Basses-Loges de Saint-Germain, où il alloit tous les ans à pareil jour se retirer. Ainsi cette distinction fut perdue en échange de celle que les princes étrangers s'étoient voulu faire de la quête, et qui avoit avorté, et personne n'alla plus depuis à l'adoration de la croix que les princes du sang et les bâtards. Je m'en allai tout de suite à Paris sur cette nouvelle, et je ne revins de plusieurs jours à la cour.

Le duc d'Aumont mourut d'apoplexie le matin du mercredi saint. Villequier, son fils aîné, qui étoit premier gentilhomme de la chambre en survivance, eut le gouvernement de Boulogne et du pays boulonois qu'avoit son père, et prit le nom de duc d'Aumont.

Le cardinal Norris, moine augustin, a laissé un si grand nom parmi les savants que je ne veux pas omettre sa mort, qui arriva en ce temps-ci. Il étoit d'origine irlandoise; il y a encore de son nom en Irlande et en Angleterre, et aujourd'hui encore l'amiral Norris fait parler de lui avec les escadres angloises. Ce docte cardinal fut des congrégations de Rome les plus importantes, et il avoit succédé au cardinal Casanata, si célèbre par son savoir et par cette bibliothèque si nombreuse et si recherchée qu'il avoit assemblée, et qu'il donna à la Minerve dans la place de bibliothécaire de l'Église. Il n'est pas de mon sujet de m'étendre sur ce grand cardinal; il suffira ici de n'avoir pas oublié de faire mention de lui.

Mme de Lyonne mourut quelques jours après à Paris : elle étoit Payen, d'une famille de Paris, veuve de M. de Lyonne, secrétaire d'État, mort en 1671, le plus grand ministre du règne de Louis XIV. C'étoit une femme de beaucoup d'esprit, de hauteur, de magnificence et de dépense, et qui se seroit fait compter avec plus de mesure et d'économie, mais elle avoit tout mangé il y avoit longtemps, et vivoit dans la dernière indigence dans sa même hauteur, et l'apparent mépris de

tout, mais à la fin dans la piété depuis plusieurs années. Sa fille avoit été première femme du duc d'Estrées, fils de l'ambassadeur à Rome. De ses trois fils, l'aîné survivancier de son père perdit avec lui la charge de secrétaire d'État qui fut donnée à Pomponne, et il eut une charge de maître de garde-robe dont il ne fit pas deux années de fonctions quoiqu'il l'ait gardée longtemps. C'étoit un homme qui avoit très-mal fait ses affaires, qui vivoit très-singulièrement et obscurément, et qui passoit sa vie à présider aux nouvellistes des Tuileries. Il n'eut qu'un fils fort bien fait et distingué à la guerre, mais qui se perdit par son mariage avec la servante d'un cabaret de Phalsbourg, dont il n'eut point d'enfants, et qu'il voulut faire casser dans la suite sans y avoir pu réussir. Elle l'a survécu et le survit encore, retirée dans une communauté à Paris; et elle a toujours mené une vie très-sage, et qui l'a fait estimer. On verra en leur temps les deux autres fils de M. et Mme de Lyonne, l'un riche abbé débauché, l'autre évêque de Rosalie *in partibus* et missionnaire à Siam et à la Chine. Je ne parle pas d'un quatrième, chevalier de Malte, qui n'a point paru; et voilà ce que deviennent les familles des ministres! Celles des derniers de Louis XIV ont été plus heureuses, les Tellier, les Colbert, les Chamillart, les Desmarets surtout à bien surprendre.

L'électeur de Bavière perdit aussi un de ses fils. Le roi, pour le gratifier, en prit le deuil pour quinze jours. Il avoit l'honneur d'être beau-frère de Monseigneur, mais sa parenté avec le roi étoit fort éloignée.

On a vu comment la duchesse de Ventadour s'étoit mise à Madame pour échapper à son mari et au couvent, la figure qu'elle fit auprès d'elle, et les vues qui la lui firent quitter. Son plus que très-intime ami dès leur jeunesse, le maréchal de Villeroy, travailloit depuis longtemps à leur succès auprès de Mme de Maintenon, avec qui il fut toujours très-bien, et qui, par raison de ressemblance, aimoit bien mieux les repenties que celles qui n'avoient pas fait de quoi se repentir. Mme de Ventadour, dont l'âge avoit dépassé de beaucoup celui de la galanterie, s'étoit faite dévote depuis quelque temps, et quoiqu'elle alliât ses anciens plus qu'amis, un gros jeu et continuel, et bien d'autres choses avec sa dévotion, la coiffe, la paroisse, la chapelle, l'assiduité aux offices et des jargons de dévotion à propos, l'avoient lavée de toute tache, et les maux que ces taches lui avoient causés ne parurent pas même un obstacle à la place de gouvernante. Le roi dit donc un matin, à la fin de mars, à la maréchale de La Mothe, qui par cette place lui faisoit sa cour à ces heures-là dans son cabinet, qu'il s'étoit trouvé si bien d'elle auprès de ses enfants et auprès de ceux de Monseigneur, qu'il la destinoit à ceux de Mgr le duc de Bourgogne, mais qu'en même temps, pour ménager sa santé, il lui adjoignoit la duchesse de Ventadour, sa fille, pour survivancière et pour la soulager dans les soins pénibles de cette charge. La maréchale se trouva fort étourdie; elle aimoit sa fille, mais non pas jusqu'à se l'associer. On avoit eu beau la tourner de toutes les façons, jamais elle n'y avoit voulu entendre. Elle disoit qu'il étoit ridicule de mettre auprès des enfants de France une femme qui n'avoit

jamais eu d'enfants, et balbutioit pis entre ses dents, de telle sorte qu'allant toujours à la parade elle leur fit prendre le parti de l'emporter à son insu. Aussi parut-elle fort mécontente; la bonne femme craignoit de n'être plus maîtresse et de passer pour radoter, et ne se contraignit pas sur son dépit aux compliments du monde, et beaucoup moins sur sa fille, qu'elle reçut fort mal. Elle étoit à Paris, d'où elle arriva sur cette nouvelle et entra par derrière dans ce cabinet de Mme de Maintenon, où, tandis que le roi travailloit dans la pièce joignante, elle présente, Mme la duchesse de Bourgogne jouoit avec des dames familières et les deux fils de France, entrant quand elle vouloit, mais seule, où étoit le roi. Mme de Ventadour y arriva donc, si transportée, si éperdue de joie, qu'oubliant ce qu'elle étoit, elle se jeta à genoux en entrant et se traîna ainsi jusqu'à Mme la duchesse de Bourgogne, qui alla l'embrasser et la relever. Elle en fit autant lorsque, après les premiers compliments, cette princesse la mena où étoit le roi, dont la surprise de cette action fut extrême; jamais personne ne fut si hors de soi. Elle eut douze mille livres d'augmentation de pension aux huit mille qu'elle avoit déjà.

Le maréchal de Châteaurenauld eut bientôt après la lieutenance générale de Bretagne, vacante depuis la mort de Lavardin, comme je l'ai dit d'avance.

Le roi permit en même temps à Walstein, ambassadeur de l'empereur à Lisbonne, pris sur mer en s'en retournant, de s'en aller, et fit partir Vernon, ambassadeur de Savoie, toujours accompagné de son gentilhomme ordinaire, pour aller sur la frontière de Provence et des États de Savoie être échangé avec Phélypeaux.

En ce même temps mourut Harlay, conseiller d'État, qui avoit été premier ambassadeur plénipotentiaire à la paix de Ryswick, duquel j'ai assez parlé précédemment pour n'avoir plus rien à en dire.

Les ennemis perdirent le meilleur des officiers hollandois, qui de plus étoit leur Vauban pour les places et les siéges, qui étoit le général Cohorn, qui mourut à la Haye.

L'affaire des fanatiques ne finissoit point et occupoit des troupes. La Hollande et M. de Savoie les soutenoient par des armes, de l'argent et quelques hommes, et Genève par des prédicants. Villars, de retour de Bavière, étoit oisif. Il avoit été reçu comme s'il n'eût pas pris des trésors, et qu'il n'eût pas empêché les progrès des armées pour les amasser. Mme de Maintenon le protégeoit ouvertement, et conséquemment Chamillart, alors au plus haut point de la faveur. Ils vouloient remettre Villars en selle, qui, profitant de ce qu'il pouvoit sur l'un et sur l'autre, vouloit absolument être de quelque chose. L'Allemagne ne lui convenoit plus depuis qu'il s'étoit brouillé avec l'électeur de Bavière; la Flandre et l'Italie étoient occupées par Villeroy et Vendôme, plus en crédit que lui. Il ne se trouva que le Languedoc à lui donner, pour le décorer au moins de finir cette petite guerre. Montrevel n'avoit que le roi pour lui, cela lui servit au moins à ne pas demeurer par terre. On lui fit faire un troc désagréable. La Guyenne étoit entièrement paisible et n'avoit nul besoin de commandant; Montrevel y fut envoyé avec le même pouvoir

et les mêmes appointements qu'il avoit en Languedoc. Ce changement l'affligea fort, mais il fallut céder et aller jouer au lansquenet à Bordeaux. Villars, avec son effronterie ordinaire, voulant faire valoir le petit emploi où il alloit, dit assez plaisamment qu'on l'y envoyoit comme un empirique où les médecins ordinaires avoient perdu leur latin. Ce mot outra Montrevel, qui fit si bien que, tandis que Villars étoit en chemin, il battit deux fois les fanatiques et la dernière fois en personne et avec un grand succès, et tout de suite s'en alla droit à Bordeaux, où il n'y avoit personne depuis que Sourdis n'y commandoit plus.

Je tombai en ce temps-là dans un fâcheux accident. Je me fis saigner parce que je sentois que le sang me portoit à la tête, et il me sembla l'avoir été fort bien. Je sentis la nuit une douleur au bras, que Le Dran, fameux chirurgien, qui m'avoit saigné, m'assura ne venir que d'une ligature trop serrée. Pour le faire court, en deux jours le bras s'enfla plus gros que la cuisse, avec la fièvre et de grandes douleurs; on me tint autres deux jours avec des applications dessus pour dissiper le mal par l'ouverture de la saignée, de l'avis des plus grands chirurgiens de Paris. M. de Lauzun, qui me trouva avec raison fort mal, insista pour avoir Maréchal, et s'en alla à Versailles le demander au roi, sans la permission duquel il ne venoit point à Paris, et il ne découchoit presque jamais du lieu où le roi étoit. Il eut permission de venir, de découcher, et même de séjourner auprès de moi. En arrivant le matin, il m'ouvrit le bras d'un bout à l'autre. Il étoit temps, l'abcès gagnoit le coffre, et se manifestoit par de grands frissons. Il demeura deux jours auprès de moi, vint après plusieurs jours de suite, puis de deux jours l'un. L'adresse et la légèreté de l'opération, des pansements, et de me mettre commodément passe l'imagination. Il prit prétexte de cet accident, pour parler de moi au roi, qui après que je fus guéri m'accabla de bontés. Chamillart étoit enfin venu à bout de me raccommoder avec lui quelque temps auparavant. Tout ce que dit Maréchal acheva. J'avois fait un léger effort du bras le jour de la saignée auquel j'attribuois l'accident, et je voulus que Le Dran me saignât dans le cours de cette opération pour ne le pas perdre. Maréchal et Fagon ne doutèrent pas que le tendon n'eût été piqué. Par des poids qu'on me fit porter, mon bras demeura dans sa longueur ordinaire, et je ne m'en suis pas senti depuis. J'avois jour et nuit un des meilleurs chirurgiens de Paris auprès de moi, qui se relevoient. Tribouleau, qui l'étoit des gardes françoises avec beaucoup de réputation, me conta qu'il falloit que M. de Marsan fût bien de mes amis, qu'il l'avoit arrêté dans les rues, qu'il lui avoit demandé de mes nouvelles avec des détails et un intérêt infini. La vérité étoit qu'il vouloit mon gouvernement et qu'il le demanda. Le roi lui demanda à son tour si je n'avois pas un fils, et le rendit muet et confus. Chamillart, sans qu'on l'en eût prié, s'en étoit assuré pour mon fils, en cas que je n'en revinsse pas, et n'y avoit pas perdu de temps. Je ne fis pas semblant dans la suite de savoir le procédé de M. de Marsan, avec qui d'ailleurs, comme avec tous ces Lorrains, je n'étois en aucun commerce.

L'Église et le siècle perdirent en ce même temps les deux prélats qui fussent alors chacun à l'une et à l'autre avec le plus d'éclat, le fameux Bossuet, évêque de Meaux, pour l'un, et le célèbre cardinal de Fürstemberg, pour l'autre. Tous deux sont trop connus pour que j'aie à rien dire de ces deux hommes si grandement et si diversement illustres, le premier toujours à regretter, et qui le fut universellement, et dont les grands travaux faisoient encore honte, dans cette vieillesse si avancée, à l'âge moyen et robuste des évêques, des docteurs, et des savants les plus instruits et les plus laborieux. L'autre, après avoir si longtemps agité et intéressé toute l'Europe, étoit devenu depuis longtemps un poids inutile à la terre. Chamillart eut la charge de premier aumônier de Mme la duchesse de Bourgogne, pour l'imbécile évêque de Senlis, son frère, et La Hoguette, archevêque de Sens, la place de conseiller d'État d'Église. Bissy, évêque de Toul, se laissa enfin persuader d'accepter Meaux. Un diocèse si près de Paris lui parut plus propre à avancer sa fortune que ses querelles avec le duc de Lorraine qui lui avoient suffisamment frayé le chemin à Rome; aussi avoit-il mieux aimé se tenir à Toul, qu'accepter Bordeaux. Mais il espéra tout de Meaux qui, en le tenant sans cesse à portée, favoriseroit son savoir-faire qu'il ne fut pas longtemps à manifester.

CHAPITRE VI.

L'archiduc par l'Angleterre à Lisbonne; mal secouru. — L'amiranto de Castille tombé dans le mépris. — Disgrâce de la princesse des Ursins, rappelée d'Espagne avec ordre de se retirer droit en Italie; détails raccourcis de son gouvernement. — Motifs qui firent passer Berwick en Espagne et Puységur. — Négligence, impudence et crime d'Orry. — Joug étrange de la princesse des Ursins sur l'abbé d'Estrées, et son plus que surprenant abus. — Princesse des Ursins intercepte et apostille de sa main une lettre de l'abbé d'Estrées au roi. — Abbé d'Estrées obtient son rappel. — Abbé d'Estrées commandeur de l'ordre sur l'exemple de l'abbé des Chastelliers; quel étoit l'abbé des Chastelliers. — Cardinal d'Estrées abbé de Saint-Germain des Prés. — Le roi d'Espagne à la tête de son armée en Portugal. — Princesse des Ursins chassée; son courage; ses mesures. — Son départ vers Bayonne. — Duc de Grammont ambassadeur en Espagne; son caractère. — Son misérable mariage. — Duc de Grammont déclare son indigne mariage, et, par l'insensé raffinement d'en vouloir faire sa cour, s'attire la colère du roi et de Mme de Maintenon. — Princesse des Ursins insiste sur la permission d'aller à Versailles. — Princesse des Ursins exilée à Toulouse. — Des Pennes, confident de Mme des Ursins, rappelé d'Espagne. — Orry rappelé d'Espagne. — Folle prétention du connétable de Castille. — Conduite du duc de l'Infantado. — Appointements du duc de Grammont. — Franchise des ambassadeurs; abus qui s'en fait à Venise par Charmont. — Plaintes de la république de Venise; Charmont protégé.

L'archiduc, après un long séjour dans la basse Allemagne et la Hollande, en attendant que tout fût prêt pour son trajet, avoit essuyé une terrible tempête qui le jeta deux fois en Angleterre, où la première fois il vit la reine et ses ministres. Il étoit arrivé en Portugal avec fort peu

de secours; il trouva que tout lui manquoit. Ce grand contre-temps et la fidélité des Espagnols ne répondoit pas aux promesses de l'amirante qui leur avoit persuadé que tout se révolteroit en Espagne; et comme rien n'y branla, ni à l'arrivée de l'archiduc, ni depuis, que deux ou trois particuliers au plus, mais bien longtemps dans les suites, l'amirante tomba dans un discrédit total. Le Portugal, abandonné presque à sa foiblesse, s'en prenoit à lui de l'avoir comme engagé dans ce péril, et l'archiduc d'avoir pressé son arrivée sur des espérances dont il ne voyoit aucun effet. Il se défendoit sur l'espèce d'abandon où ses alliés et l'empereur même le laissoient, qui décourageoit de lever le masque en sa faveur. Ces contrastes qui laissèrent l'amirante sans ressources, tant du côté de la cour de Portugal que de celle de l'archiduc, le mirent souvent en danger d'être assommé par le peuple, et le firent tomber dans le dernier mépris.

J'ai différé l'événement suivant et quelques autres, pour raconter tout de suite ce qui auroit été moins intelligible et moins agréable par morceaux, à mesure que les diverses choses se sont passées, d'autant que le principal de tous, et pour lequel j'ai différé les autres, ne dépasse pas la fin de mai. Il faut se souvenir de ce qui a été rapporté ci-devant de la brillante situation de la princesse des Ursins en Espagne, et de ses solides appuis à Versailles, où elle avoit trouvé moyen de sevrer les ministres du roi du secret et du maniement des affaires, qui se traitoient réciproquement d'elle à Mme de Maintenon et au roi, le seul Harcourt, ennemi de nos ministres, dans la confidence. M. de Beauvilliers, qui n'y vit point de remède, prit enfin le parti de prier le roi de le dispenser de se mêler plus d'aucune chose qui regardât l'Espagne. Le chancelier n'en entendoit plus parler, il y avoit déjà quelque temps. Chamillart, trop occupé des finances et de la guerre, n'auroit peut-être pas été suspect aux deux dames, sans sa liaison intime avec les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, mais il n'avoit pas loisir de s'occuper de plus que de sa besogne, et on s'en tenoit à son égard, sous prétexte de ménagement, à ne lui parler d'Espagne que superficiellement pour les ordres et les expéditions qui le regardoient nécessairement pour les troupes et l'argent. Restoit Torcy qui auroit bien voulu n'en entendre jamais parler, et à qui il ne restoit que les choses sèches et résolues sur lesquelles on ne pouvoit se passer de son expédition.

En Espagne Mme des Ursins s'étoit, comme on l'a vu, défaite des cardinaux d'Estrées et Portocarrero, d'Arias qui au départ du cardinal d'Estrées s'étoit retiré une seconde fois, et étoit allé attendre dans son archevêché de Séville le chapeau auquel le roi d'Espagne l'avoit nommé, de Louville, de tous ceux qui avoient eu part au testament de Charles II, ou à quelque faveur du roi indépendamment d'elle. Rivas, qui avoit écrit ce fameux testament, le seul laissé dans le conseil, y étoit réduit aux simples expéditions, sans oser dire un mot, sans crédit ni considération, en attendant qu'elle pût le renvoyer comme les autres. La princesse et Orry gouvernoient seuls, seuls étoient maîtres des affaires et des grâces, et tout se décidoit entre eux deux, souvent d'Aubigny en tiers, et la reine présente quand elle vouloit, qui ne voyoit que par

leurs yeux. Le roi dont toutes les journées étoient réglées par la reine, et qui, s'il vouloit changer quelque chose à ce qui étoit convenu pour ses heures et ses amusements comme chasse, mail ou autre chose, le lui envoyoit demander par Vaset, huissier françois, dévoué à Mme des Ursins, et qui se gouvernoit par ce qu'il lui rapportoit; le roi, dis-je, peu à peu établi dans cette dépendance, venoit les soirs chez la reine, le plus souvent chez Mme des Ursins, où il trouvoit d'ordinaire Orry et quelquefois d'Aubigny où il apprenoit ce qui avoit été résolu, et leur donnoit les mémoriaux qu'il avoit pris au conseil pour être décidés le lendemain par eux, et portés par lui ensuite au conseil, où il n'y avoit point à opiner, mais seulement à savoir pour la forme ce que Rivas recevoit du roi pour expédier. L'abbé d'Estrées, qui depuis le départ de son oncle entroit de ce conseil, n'osoit s'y opposer à rien, et s'il avoit quelque représentation à faire, c'étoit en particulier à Mme des Ursins et à Orry, qui l'écoutoient à peine et alloient leur chemin sans s'émouvoir de ce qu'il leur pouvoit dire. La princesse régnoit ainsi en plein, et ne songeoit qu'à écarter tout ce qui pouvoit troubler ou partager le moins du monde sa puissance. Il falloit une armée sur les frontières de Portugal contre l'archiduc, par conséquent un général françois pour commander les troupes françoises, et peut-être aussi les espagnoles. Elle avoit connu de tout temps la reine d'Angleterre qui étoit Italienne, elle l'avoit extrêmement cultivée dans les longs séjours qu'elle avoit faits à Paris, elle étoit demeurée en commerce de lettres et d'amitié avec elle; elle imagina donc de faire donner au duc de Berwick le commandement des troupes françoises en Espagne.

Elle le connoissoit doux, souple, fort courtisan, sans aucun bien, avec une famille; elle compta par ces raisons de faire tout ce qu'elle voudroit d'un homme entièrement dépendant du roi et de la reine d'Angleterre, qui lui auroit l'obligation de sortir de l'état commun des lieutenants généraux et qui auroit un continuel besoin d'elle pour s'élever et pour s'enrichir, et s'éviter ainsi d'avoir à compter avec un François qui auroit une consistance indépendante d'elle. Elle en fit donc sa cour à Saint-Germain et le proposa à Versailles. Le roi qui, par égard pour le roi d'Angleterre et par la similitude de ses bâtards, avoit fait servir celui-ci peu de campagnes sans caractère, puis tout d'un coup [en qualité] de lieutenant général dans une grande jeunesse, fut ravi d'une occasion si naturelle de le distinguer d'eux en lui donnant une armée à commander. Il avoit toujours servi en Flandre; sa souplesse et son accortise l'avoient attaché et lié extrêmement avec M. de Luxembourg et ses amis, avec M. le Duc et M. le prince de Conti, ensuite avec le maréchal de Villeroy. Ces deux généraux d'armée l'avoient traité comme leur enfant et à la guerre et à la cour. Il avoit des talents pour l'une et pour l'autre; ils l'avoient fort vanté au roi et en avoient fait leur cour. Le roi, déjà si bien disposé, se fit un plaisir d'accorder ce général à la prière du roi et de la reine d'Angleterre, à la demande de Mme des Ursins, et aux témoignages qui lui avoient été si souvent rendus de son application et de sa capacité. Le hasard fit que Berwick, qui avoit le nez bon et qui avoit cultivé Harcourt de bonne heure,

comme un homme tourné à la fortune, étoit devenu fort de ses amis, et que celui-ci, se trouvant seul dans cette bouteille d'Espagne, acheva de déterminer. C'est ainsi que ce choix fut fait; mais comme il n'avoit jamais été en chef, le roi lui voulut donner Puységur qu'il connoissoit fort pour avoir longtemps commandé son régiment d'infanterie, dans tous les détails duquel il entroit, et pour avoir été employé par lui, comme on l'a vu, en beaucoup de projets et d'exécutions importantes sur lesquels il avoit souvent travaillé avec lui, et dont Puységur lui avoit rendu bon compte. Il avoit été l'âme de l'armée de Flandre; ainsi le duc de Berwick l'avoit aussi fort courtisé et le connoissoit très-particulièrement. Avec ce secours et en chargeant Puységur du détail de toutes les troupes, comme unique directeur, et du soin supérieur des magasins et des vivres, c'est-à-dire de les diriger, de les examiner et d'en disposer, le roi crut avoir pris toutes les précautions qui se pouvoient prendre pour la guerre en Espagne.

Puységur partit le premier. Il trouva tout à merveille, depuis les Pyrénées jusqu'à la hauteur de Madrid, pour la subsistance des troupes françoises, et en rendit un compte fort avantageux. Il travailla en arrivant à Madrid avec Orry, qui, papier sur table, lui montra tous ses magasins faits, tant pour la route jusqu'à la frontière de Portugal que sur la frontière même, pour la subsistance abondante de l'armée, et tout son argent prêt pour que rien ne manquât dans le courant de la campagne. Puységur, homme droit et vrai, qui avoit trouvé tout au meilleur état du monde depuis les Pyrénées, n'imagina pas qu'Orry eût pu manquer de soins pour la frontière, dans une conjoncture si décisive que celle où l'Espagne se trouvoit d'y terminer promptement la guerre avant que l'archiduc fût mieux secouru; et beaucoup moins qu'un ministre chargé de tout eût l'effronterie de lui montrer en détail toutes ses précautions, s'il n'en avoit pris aucune. Content donc au dernier point, il manda au roi de grandes louanges d'Orry, par conséquent de Mme des Ursins et de leur bon et sage gouvernement, et donna les espérances les plus flatteuses du grand usage qui s'en pouvoit tirer. Plein de ces idées, il partit pour la frontière de Portugal pour y reconnoître tout par lui-même et y ajuster les choses suivant les projets, afin qu'il n'y eût plus qu'à exécuter à l'arrivée des troupes françoises et de leur général. Mais quelle fut sa surprise lorsque, de Madrid à la frontière, il ne trouva rien de ce qui étoit nécessaire pour la marche des troupes, et qu'en arrivant à la frontière même, il ne trouva quoi que ce soit de tout ce qu'Orry lui avoit montré sur le papier comme exécuté! Il eut peine à ajouter foi à ce qui lui revenoit de toutes parts d'une négligence si criminelle. Il se porta dans tous les lieux où les papiers que lui avoit montrés Orry indiquoient les magasins. Il les trouva tous vides et nul ordre même donné. On peut juger quel fut son dépit de se trouver si loin de tout ce sur quoi il avoit eu lieu de compter avec tant de certitude, et ce qu'il en manda à Madrid. Il en rendit compte au roi en même temps, et il avoua sa faute, si c'en étoit une, d'avoir cru Orry et à ses papiers, et se donna en même temps tout le mouvement qu'il put, non plus pour avoir de quoi faire, comme il l'avoit espéré,

puisque la chose étoit devenue impossible, mais au moins pour que l'armée pût subsister et ne fût pas réduite à manquer de tout et à ne pouvoir entrer et agir quelque peu en campagne.

Cette conduite d'Orry, et plus, s'il se peut, son impudence à oser tromper un homme qui va incontinent après voir de ses yeux son mensonge, sont des choses qui ne se peuvent comprendre. On comprend de tout temps que les fripons volent, mais non pas qu'ils le fassent avec l'audace de persuader contre les faits sitôt et si aisément prouvés. Toutefois, c'est ce qu'Orry s'étoit promis de l'appui de la princesse et de la fascination de Versailles à leur égard.

L'aveuglement fut tel que dans ce même temps, où ils devoient être si en peine de l'effet de leur conduite, Mme des Ursins y mit le comble. Elle avoit si bien lié et garrotté le pauvre abbé d'Estrées, qui se promettoit je ne sais comment une fortune en se cramponnant comme que ce fût dans son triste emploi en Espagne, qu'il avoit consenti à l'inouïe proposition que lui, ambassadeur de France, n'écriroit au roi et à sa cour que de concert avec elle, et bientôt après qu'il n'y enverroit aucune [lettre] sans la lui avoir montrée. Une dépendance si gênante pour qui que ce fût, si folle pour un ambassadeur, et si destructive de son devoir et de son ministère, devint à la fin insupportable à l'abbé d'Estrées. Il commença donc à lui souffler quelques dépêches. Son adresse n'y fut pas telle que la princesse, si attentive à tout, si crainte, et si bien obéie, n'en eût le vent par le bureau de la poste. Elle prit ses mesures pour être avertie à temps la première fois que cela arriveroit; elle la fut, et n'en fit pas à deux fois. Elle envoya enlever la dépêche de l'abbé d'Estrées au roi. Elle l'ouvrit, et, comme elle l'avoit bien jugé, elle n'eut pas lieu d'en être contente; mais ce qui la piqua le plus, ce fut que l'abbé, détaillant sa conduite et ce conseil où tout se portoit et se décidoit, composé d'elle, d'Orry et très-souvent de d'Aubigny, exagérant l'autorité de ce dernier, ajoutoit que c'étoit son écuyer, qu'on ne doutoit point qu'elle n'eût épousé. Outrée de rage et de dépit, elle mit en marge à côté, de sa main : *Pour mariée*, *non*, montra la lettre en cet état au roi et à la reine d'Espagne et à beaucoup de gens de cette cour avec des clameurs étranges, et ajouta à cette folie celle d'envoyer cette même lettre, ainsi apostillée, au roi, avec les plaintes les plus emportées contre l'abbé d'Estrées d'avoir écrit sans lui montrer sa lettre, comme ils en étoient convenus, et de l'injure atroce qu'il lui faisoit sur ce prétendu mariage.

L'abbé d'Estrées, de son côté, ne cria pas moins haut de la violation de la poste, de son caractère, et du respect dû au roi, méprisé au point d'intercepter, ouvrir, apostiller, rendre publique une lettre de l'ambassadeur du roi à Sa Majesté. La reine d'Espagne, animée par Mme des Ursins dont elle avoit épousé les intérêts sans bornes, éclata contre l'abbé d'Estrées de manière à mettre les choses au point que sa demeure en Espagne devint incompatible avec son autorité. Pour le roi son époux, il se mêla peu dans la querelle, mais ce peu fut en faveur de la princesse des Ursins, soit qu'avec un bon sens qu'il eut toujours et droit en toutes choses, mais qu'il retenoit lui-même captif sous sa

lenteur et sa glace, il sentît l'énormité du fait, soit qu'il ne fût pas capable de prendre vivement l'affirmative pour personne, par sa tranquillité naturelle. Cette lettre, apostillée par la princesse, accompagnée de ses plaintes et de la justice exemplaire qu'elle demandoit de l'abbé d'Estrées, arriva au roi fort peu après celles de Puységur, datées de la frontière de Portugal. Ces dernières avoient étrangement indisposé le roi contre Orry et contre la princesse, qui n'étoient considérés que conjointement en tout, et qui avoit écrit pour soutenir les mensonges d'Orry de toutes ses forces. Nos ministres, qui n'avoient abandonné les affaires d'Espagne que de dépit, ne perdirent pas une occasion si essentielle de tomber sur ce gouvernement, et de profiter du mécontentement que le roi laissa échapper pour se revendiquer une portion si considérable de leurs fonctions. Harcourt, qui en sentit tout le danger, soutint tant qu'il put Mme de Maintenon à protéger Orry dans une occasion où il y alloit de tout pour lui et pour Mme des Ursins, empêcher le renversement de leur puissance et le retour naturel du maniement des affaires d'Espagne aux ministres, qui ne les lui laisseroient plus retourner, en quoi lui-même étoit le plus intéressé. Cette lutte balança jusqu'à ne savoir qui l'emporteroit, lorsque cette lettre fatale arriva, et les plaintes amères de l'abbé d'Estrées au roi et aux ministres. Le cardinal d'Estrées, déjà de retour à la cour, leur donna tout le courage qu'il put pour profiter d'une occasion unique de perdre Mme des Ursins, et de se délivrer une fois pour toutes d'une usurpation d'une portion si principale de leur ministère. L'éclat étoit trop grand et trop public pour que le roi ne leur en parlât pas. Il avoit déjà agité avec eux les plaintes de Puységur et les moyens d'y remédier au moins en partie, de manière que ce surcroît arrivé si fort en cadence forma un tout qui accabla Orry et la princesse : dès lors l'un et l'autre furent perdus. Mme de Maintenon eût trop grossièrement montré la corde d'entreprendre la protection d'un manque de respect d'une telle hardiesse, et dont le roi lui parut si offensé; toute l'adresse d'Harcourt échoua contre cet écueil. Le parti fut donc pris de la renvoyer à Rome et de rappeler Orry; mais l'embarras fut la crainte d'une désobéissance formelle, et que le roi d'Espagne ne pût résister aux cris que feroit la reine. Après le trait qui venoit d'arriver, les plus grandes extrémités étoient à prévoir; et c'est ce qui fit prendre le tour de ne rien précipiter pour frapper le coup sans risque de le manquer. Le roi fit à la princesse une réprimande sévère d'une hardiesse sans exemple, qui attaquoit si directement le respect dû à sa personne et le secret qui devoit être sacré de son ambassadeur à lui. En même temps on manda à l'abbé d'Estrées cette réprimande, qu'il avoit juste occasion de se plaindre, mais rien de plus.

L'abbé d'Estrées, qui comptoit que Mme des Ursins en seroit chassée, tomba dans le désespoir quand il l'en vit quitte pour si peu de chose, et lui sans satisfaction, exposé à la haine et aux insultes de la princesse et même de la reine, et à voir cette puissance plus établie que jamais, puisqu'elle avoit échappé à une action si inouïe, tellement que, de dépit et de désespoir de ne pouvoir plus se rien promettre de l'Espagne, il demanda son congé. Il fut pris au mot, et ce fut un nouveau triomphe

pour la princesse de s'être défaite si scandaleusement de lui, qui avoit toute raison, et dont l'affaire étoit celle du roi même, tandis qu'elle demeuroit pleinement maîtresse, elle qui avoit eu loisir de sentir et de craindre les suites naturelles d'un emportement si audacieux. Mais en même temps que ce panneau et cette apparente victoire amusoit Mme des Ursins, le cardinal d'Estrées, autant pour la piquer que par l'affection pour son neveu, soutenu des ministres par le même sentiment, et des Noailles par l'amitié et la proximité de l'alliance, se servit avantageusement du rappel de l'abbé d'Estrées, sans aucun tort de sa part, après un éclat de cette nature, pour un dédommagement de la satisfaction qu'il avoit été si fort en droit d'obtenir, et qui marquât du moins celle que le roi avoit de sa conduite. Le faire évêque? il étoit encore assez jeune et bien fait, il avoit eu des galanteries, et il étoit du nombre de ces abbés sur qui le roi s'étoit expliqué qu'il n'en élèveroit aucun d'eux à l'épiscopat. Des abbayes? cela ne remplissoit pas leur but de quelque chose d'éclatant. Ils se tournèrent tous sur l'ordre du Saint-Esprit, comme sur un honneur qui marqueroit continuellement sur sa personne la satisfaction que le roi avait eue de sa conduite, une distinction très-grande dans le clergé par le petit nombre de ces places, et une place d'autant plus flatteuse qu'elle étoit comme sans exemple.

En effet, le seul prêtre commandeur de l'ordre qui ne fût point évêque étoit un Daillon du Lude [1], fils d'une Batarnay et du premier comte du Lude, gouverneur de Poitou, la Rochelle et pays d'Aunis, et lieutenant général de Guyenne, qui parut fort en son temps; et cet abbé, parent des Joyeuse et des Montmorency par sa mère, étoit frère du second comte du Lude, gouverneur de Poitou, sénéchal d'Anjou et chevalier du Saint-Esprit en 1581. Ses trois sœurs épousèrent trois seigneurs, tous trois chevaliers du Saint-Esprit [2]. Le maréchal de Matignon, Philippe de Volvire, marquis de Ruffec, gouverneur de Saintonge et d'Angoumois; et François, seigneur de Malicorne et gouverneur de Poitou après son beau-frère. Le frère de René de Daillon, commandeur de l'ordre, fut trisaïeul du comte du Lude, mort duc à brevet et grand maître de l'artillerie. J'ai détaillé exprès cette courte généalogie pour montrer quel fut ce René de Daillon, qui de plus s'étoit jeté dans Poitiers avec ses frères, en 1569, pour le défendre contre les huguenots. Mais il y avoit une disparité avec l'abbé d'Estrées. René de Daillon avoit été nommé évêque de Luçon; il n'en voulut point et prit en échange l'abbaye des Chastelliers, dont il porta le nom suivant l'usage de ce temps-là qui a duré longtemps depuis. Ce fut sous cette qualité qu'il eut l'ordre en la première promotion où Henri III fit des cardinaux et des prélats; et assez peu de temps après, l'abbé des Chastelliers fut fait

1. Guy de Daillon, comte du Lude, etc., était fils de Jean de Daillon et d'Anne de Batarnay.

2. Françoise de Daillon épousa, en 1558, Jacques Goyon, seigneur de Matignon, comte de Thorigny et maréchal de France; Anne de Daillon fut mariée à Philippe de Volvire, marquis de Ruffec; enfin une seconde Françoise de Daillon à Jean de Chourses, seigneur de Malicorne.

et sacré évêque de Bayeux. Toute cette petite fortune fut fort courte, car il mourut en 1600.

Cette différence fit au roi quelque difficulté outre l'unicité de l'exemple; mais il s'en trouvoit encore plus à rencontrer quelque autre chose de compatible avec la prêtrise; et le roi, sur l'exemple d'autres occasions de promesse de la première place vacante, se détermina enfin à déclarer qu'il réservoit à l'abbé d'Estrées le premier cordon bleu dont il auroit à disposer pour un ecclésiastique. Il n'eut pas longtemps à attendre. Le cardinal de Fürstemberg mourut presque aussitôt après, qui fut une autre occasion de triomphe pour les Estrées. Le roi apprit sa mort en se levant. Aussitôt il envoya Blöin au cardinal d'Estrées, qui étoit à Versailles, lui dire que, se doutant que la modestie l'empêcheroit de demander Saint-Germain des Prés, il la lui donnoit. Ces deux grâces si considérables, et si près à près, faites à l'oncle et au neveu, les comblèrent de joie; et le cardinal, d'ailleurs tout à fait noble et désintéressé, ne se contenoit pas, et disoit franchement que toute sa joie étoit du dépit qu'auroit la princesse des Ursins. En effet, cela lui donna fort à penser.

La campagne étoit commencée en Portugal malgré tous les manquements d'Orry. Le roi d'Espagne voulut la faire; Mme des Ursins, qui ne vouloit pas le perdre de vue, mit tout son crédit et celui de la reine pour l'en empêcher, ou du moins pour mener la reine. Le roi, qui suivoit toujours son dessein, avoit déjà mandé au roi son petit-fils, qu'ayant été chercher ses ennemis jusqu'en Lombardie, et ayant son compétiteur en personne dans le continent des Espagnes, il seroit honteux et indécent qu'il ne se mît pas à la tête de son armée contre lui. Il le soutint fortement dans cette résolution, et il s'opposa nettement à ce qu'il se fît accompagner de la reine, dont l'embarras et la dépense seroient préjudiciables. Il rompit donc le voyage de la reine, qui demeura à Madrid, et pressa si bien le départ du roi son petit-fils, qu'il parut à la tête de son armée à la mi-mars, où l'abbé d'Estrées eut ordre de l'accompagner en attendant l'arrivée de son successeur. C'étoit le point où le roi avoit voulu venir. La reine avoit un tel ascendant sur le roi son mari, et elle s'étoit si éperdument abandonnée à la princesse des Ursins, qu'il n'espéra pas être obéi sans des fracas qu'il voulut éviter en tenant le roi son petit-fils éloigné de la reine. Sitôt que cela fut exécuté, il lui écrivit sur l'éloignement pour toujours de la princesse des Ursins, d'un style à lui en persuader la nécessité pressante et le parti pris à ne rien écouter. En même temps il écrivit encore avec plus d'autorité à la reine, et envoya un ordre à la princesse des Ursins de partir incontinent de Madrid, de sortir tout de suite d'Espagne, et de se retirer en Italie.

Ce coup de foudre mit la reine au désespoir, sans accabler celle sur qui il tomboit. Elle ouvrit alors les yeux sur tout ce qui s'étoit passé depuis cette lettre apostillée; elle sentit que tout s'étoit fait avec ordre et dessein pour la chasser pendant la séparation du roi d'Espagne et de la reine, et la vanité du triomphe dont elle s'étoit flattée quelques moments. Elle comprit qu'il n'y avoit nulle ressource pour lors; mais elle

ne désespéra pas pour un autre temps, et n'en perdit aucun à se les préparer en Espagne, d'où elle fondoit son principal secours en attendant qu'elle pût s'ouvrir quelque porte en France. Elle ne fit remuer la reine du côté des deux rois que pour gagner quelques jours. Elle les employa à donner à la reine la duchesse de Montellano pour camarera-mayor, sûre de la déplacer si elle revenoit en Espagne. Elle étoit sœur du feu prince d'Isenghien, la meilleure, la plus douce femme du monde, mais la plus bornée, la plus timide, la plus désireuse de plaire : je l'ai connue en Espagne camarera-mayor de la reine, fille de M. le duc d'Orléans. Elle choisit une des femmes de la reine entièrement à elle et qui avoit de l'esprit et du manége, par qui elle établit son commerce avec elle, et se ménagea des voies sûres d'être instruite de tout et de donner ses ordres. Elle-même instruisit la reine de tout ce qu'elle devoit faire selon les occasions, en l'une et l'autre cour, pour obtenir son retour auprès d'elle, et conserver cependant son crédit. Elle lui nomma et lui dépeignit les divers caractères de ceux sur qui, et jusqu'à quel point elle pouvoit compter, et les divers usages qu'elle en pouvoit tirer pour en entourer le roi. En un mot elle arrangea toutes ses machines, et sous prétexte de la nécessité du préparatif d'un voyage si long et si précipité elle laissa tranquillement redoubler les ordres et les courriers, et ne partit point qu'elle n'eût achevé de dresser et d'établir tout son plan. Elle alla cependant faire ses adieux par la ville, ne regrettant, disoit-elle, que la reine, se taisant sur le traitement qu'elle recevoit, et le supportant avec un courage mâle et réfléchi, sans hauteur pour ne pas irriter davantage, encore plus sans la moindre odeur de bassesse.

Enfin elle partit une quinzaine après en avoir reçu l'ordre, et s'en alla à Alcala, que les nombreux et savants colléges que le célèbre cardinal Ximénès y a si magnifiquement bâtis et fondés pour toutes sortes de sciences ont rendue fameuse. Cette petite ville est à sept lieues de Madrid, à peu près comme de Paris à Fontainebleau. Le plus pressé étoit fait, mais elle avoit encore des mesures à prendre qui pouvoient souffrir cet éloignement, de sorte que sous toutes sortes de prétextes elle y tint bon contre les ordres réitérés qu'elle y reçut de partir. La reine la conduisit à deux lieues de Madrid, et n'oublia rien qui pût persuader qu'elle et la princesse ne seroient jamais qu'une. Elle l'avoit persuadée aussi que son éloignement, pour peu qu'il durât, seroit la fin de son autorité et le commencement de ses malheurs. Ainsi elle se pleuroit elle-même en pleurant cette séparation. On crut que d'Alcala elle avoit été plus d'une fois à Madrid, ce qui étoit très-possible. Enfin au bout de cinq semaines d'opiniâtre séjour en ce lieu, toutes ses trames bien ourdies et bien assurées, avec une présence d'esprit qui ne se peut trop admirer dans ce court espace si traversé de dépit, de rage, de douleur, et dans l'accablement d'une si profonde chute, elle s'avança vers Bayonne aux plus petites journées et aux plus fréquents séjours qu'elle put et qu'elle osa.

Cependant le successeur de l'abbé d'Estrées étoit nommé, qui ne surprit pas peu tout le monde. Ce fut le duc de Grammont, qui avoit pour lui son nom, sa dignité et une figure avantageuse, mais rien de plus;

fils du maréchal de Grammont si adroit à être et à se maintenir bien avec tous les personnages, par là à se faire compter de tous, surtout à ne se pas méprendre sur ceux qui devoient demeurer les maîtres des autres. Sans se détacher de personne, et néanmoins sans se rendre suspect, il étoit parvenu à la plus grande fortune et à la première considération par son intimité avec les cardinaux de Richelieu et Mazarin, dont il eut la confiance toute leur vie, conséquemment du dernier, l'amitié et la confiance de la reine et du roi son fils; en même temps il sut s'acquérir celle de Gaston et celle de M. le Prince, qui eut toujours et dans tous les temps une sorte de déférence pour lui qui ne se démentit point. Ce fut lui qui fut chargé d'aller faire la demande de la reine, qu'il exécuta avec tant de magnificence et de galanterie, puis de l'ambassade pour l'élection de l'empereur Léopold avec M. de Lyonne. Les folies galantes de son fils aîné, le comte de Guiche, devinrent la douleur de sa vie, qui ôtèrent le régiment des gardes de sa famille, où il l'avoit mis, et qu'il ne put jamais faire passer de l'aîné au cadet, qu'on appeloit Louvigny et qui est le duc de Grammont dont je parle. Avec de l'esprit, le plus beau visage qu'on pût voir et le plus mâle, la considération de son père le mit dans tous les plaisirs de la jeunesse du roi et lui en acquit la familiarité pour toujours. Il épousa la fille du maréchal de Castelnau, avec qui il avoit poussé la galanterie un peu loin. Son frère, qui mourut depuis, et qui la laissa fort riche, n'entendit pas raillerie, et fit faire le mariage haut à la main. L'épouseur n'avoit point acquis bon bruit sur le courage, il ne l'avoit pas meilleur au jeu ni sur les choses d'intérêt, où dans son gouvernement de Bayonne, Béarn, etc., on avoit soin de tenir sa bourse de près. Ses mœurs n'étoient pas meilleures, et sa bassesse passoit tous ses défauts. Après les grands plaisirs du premier âge et le jeu du second, où le duc de Grammont suivit toujours les parties du roi, le sérieux qui succéda ne laissant plus d'accès particuliers et journaliers au duc de Grammont, il imagina de s'en conserver quelque chose par la flatterie et par le foible du roi pour les louanges, et se proposa à lui pour écrire son histoire. En effet, un écrivain si marqué plut au roi, et lui procura des particuliers pour le consulter sur des faits, et lui montrer quelques essais de son ouvrage. Il en fit part dans la suite, comme en grande confidence, à des gens dont il espéroit que l'approbation en reviendroit au roi, et de cette manière il se soutint auprès de lui. Sa plume toutefois n'étoit pas taillée pour une si vaste matière et qu'il n'entreprenoit que pour faire sa cour; aussi fut-elle peu suivie.

Lié aux Noailles par le mariage de son fils, et beau-père du maréchal de Boufflers, il se mit en tête plus que jamais d'être de quelque chose. Il brigua les ambassades, même jusqu'à celle de Hollande. C'est à quoi il étoit aussi peu propre qu'à composer des histoires; mais à force de persévérance, il attrapa celle-ci dans une conjoncture où peu de gens eurent envie d'aller essuyer la mauvaise humeur de la catastrophe de Mme des Ursins. La surprise néanmoins en fut grande. On le connoissoit dans le monde, et de plus il venoit d'achever de se déshonorer en épousant une vieille gueuse qui s'appeloit La Cour. Elle avoit été femme

de chambre de la femme du premier médecin Daquin, puis de Mme de Livry. Des Ormes, contrôleur général de la maison du roi, frère de Bechameil, et dont la charge a des rapports continuels avec celle de premier maître d'hôtel du roi qu'avoit Livry, alloit chez lui toute la journée. Il trouva cette créature à son gré, il lui en conta et l'entretint publiquement plusieurs années. Le duc de Grammont jouoit aussi fort chez Livry, il étoit ami de des Ormes; et tant qu'il entretint cette fille, c'est-à-dire le reste de sa vie, le duc de Grammont soupoit continuellement en tiers ou en quart avec eux, ainsi il n'ignoroit pas leur façon d'être. A la mort de des Ormes, il la prit et l'entretint, et l'épousa enfin quoique devenue vieille, laide et borgnesse. Cet épisode à l'occasion d'un particulier n'est pas assez intéressant (si ce n'est pour sa famille qui en fut aux hauts cris et au dernier désespoir), pour avoir place ici sans ce qui va suivre.

Le mariage fait en secret, puis déclaré par le duc de Grammont, il se mit dans la tête d'en faire sa cour au roi par la plus délicate de toutes les approbations qui est l'imitation, et plus encore à Mme de Maintenon, puisque lui-même avoit déclaré son mariage. Il employa des barbes sales de Saint-Sulpice et de ces cagots abrutis de barbichets des Missions qui ont la cure de Versailles, pour faire goûter ce grand acte de religion et le tourner en exemple. On peut juger si le roi et Mme de Maintenon s'en trouvèrent flattés. Le moment choisi pour cela, qui fut celui de sa mission en Espagne, et le prétexte, celui d'y mener cette gentille duchesse, parut mettre le comble à cette folie, qui réussit tout au contraire de ce qu'il en avoit espéré. La comparaison prétendue mit en fureur Mme de Maintenon, et le roi si en colère, que le duc de Grammont fut plusieurs jours sans oser se présenter devant lui. Il lui envoya défendre de laisser porter ni prendre à sa femme aucune marque ni aucun rang de duchesse en quelque lieu que ce fût, et d'approcher jamais de la cour, surtout de ne s'aviser pas de lui laisser mettre le pied en Espagne. L'ambassade étoit déclarée depuis le mariage (ce ne fut que depuis l'ambassade que cette folie de comparaison et d'en faire sa cour avoit eu lieu, sous prétexte de faire prendre son tabouret à cette créature, et de la mener après en Espagne); quelque dépit qu'en eussent conçu le roi et Mme de Maintenon, il n'y eut pas moyen d'ôter l'ambassade, cela eût trop montré la corde; mais l'indignation n'y perdit rien. Il n'y avoit que le duc de Grammont au monde capable d'imaginer de plaire par une si odieuse comparaison. Il étoit infatué de cette créature qui le mena par le nez tant qu'il vécut; il étoit naturel qu'elle pensât en servante de son état, qu'elle voulût faire la duchesse, et que tout lui parût merveilleux pour y parvenir. Elle mit donc cette belle invention dans la tête de son mari, qui s'en coiffa aussitôt comme de tout ce qui venoit d'elle, et qui même après le succès ne put se déprendre de la croire aveuglément sur tout.

Il eut défense expresse de voir la princesse des Ursins, qu'il devoit rencontrer sur sa route. Quelque peu écoutée qu'elle pût espérer d'être à Versailles, dans ces moments si proches de la foudre qui en étoit partie et qui l'écrasoit, son courage ne l'y abandonna pas plus qu'à Madrid.

Tout passe avec le temps dans les cours, même les plus terribles orages, quand on est bien appuyé et qu'on sait ne pas s'abandonner au dépit et aux revers. Mme des Ursins, s'avançant toujours à lents tours de roue, ne cessoit d'insister sur la permission de venir se justifier à la cour. Ce n'étoit pas qu'elle osât l'espérer, mais, à force d'instances et de cris, d'éviter l'Italie, et d'obtenir un exil en France, d'où avec le temps elle sauroit peut-être se tirer. Harcourt, par l'Italie, perdoit jusqu'à l'espérance de tous les secrets détails par lesquels il se maintenoit, et Mme de Maintenon toute celle de part directe au gouvernement de l'Espagne. Ils sentirent l'un et l'autre le poids de cette perte; après les premiers temps de l'éclat ils reprirent leurs esprits. Le roi étoit obéi, il jouissoit de sa vengeance. L'ordre à l'abbé d'Estrées et l'abbaye de Saint-Germain à son oncle la combloit. C'étoit un surcroît d'accablement pour une dictatrice de cette qualité aussi roidement tombée et chassée avec si peu de ménagement. La pitié put avoir lieu après une exécution si éclatante; et la réflexion qu'il ne falloit pas pousser la reine d'Espagne à bout sur des choses qui n'influoient plus sur les affaires, et qui ne compromettoient point l'autorité. Ce fut le biais que prit Mme de Maintenon pour arrêter la princesse des Ursins en France. Cela paroit l'Italie, cela suffisoit pour lors; mais il falloit ménager le roi si ferme sur l'Italie, il n'étoit pas temps de lui laisser naître aucun soupçon. C'est ce qui détermina à fixer à Toulouse le séjour qui fut accordé enfin comme une grâce à Mme des Ursins, et même avec beaucoup de peine.

C'étoit le chemin à peu près pour gagner de Bayonne, par où elle entroit en France, le Dauphiné ou la Provence, pour de là passer les Alpes, ou par mer en Italie. C'étoit une grande ville où elle auroit toutes ses commodités, et la facilité nécessaire pour ses commerces en Espagne d'où elle ne l'éloignoit point, et à Versailles par le grand abord d'une capitale de Languedoc, siége d'un parlement, et un grand passage où on cache mieux ses mouvements que dans de petites villes et dans des lieux écartés. Un châtiment mis en évidence sur ce théâtre de province, qui eût été un grand surcroît de dépit et de peine dans toute autre conjoncture, parut une grâce à l'exilée et une certitude de retour. Elle comprit par ce premier pas qu'il n'y avoit qu'à attendre, et cependant bien manéger sans se décourager; et dès lors elle se promit tout de ses appuis et plus encore d'elle-même. Avec un aussi grand intérêt que celui de Mme de Maintenon; un agent aussi à portée, aussi habile, aussi audacieux que Harcourt porté par son intérêt le plus cher d'ambition et de haine des ministres, et un ami capable de tout imaginer et de tout entreprendre avec feu et suite, et l'expérience d'une vie toute tissue des plus grandes intrigues tel qu'étoit Cosnac, archevêque d'Aix, la reine d'Angleterre, pour porter de certains coups qui auroient trop démasqué Mme de Maintenon et d'autres amis, en sous-ordre que son frère savoit organiser et conduire tout aveugle qu'il étoit, il parut impossible à Mme des Ursins d'être laissée longtemps en spectacle à Toulouse, maîtresse et en commodité de faire agir le roi et la reine d'Espagne en cadence de ces grands ressorts.

On fit revenir en même temps le chevalier des Pennes, qui passoit

pour la créature de Mme des Ursins la plus attachée à elle. Elle l'avoit fait enseigne des gardes du corps; il étoit à Palencia auprès du roi d'Espagne, et il étoit enfermé trois heures tête à tête avec lui tous les jours, lorsqu'il reçut cet ordre en même temps que la princesse des Ursins reçut le sien. Le roi d'Espagne lui envoya quinze cents pistoles quoiqu'il eût sûrement plus besoin qu'elle, et que, sans le crédit de l'abbé d'Estrées qui trouva cent mille écus, il n'eût pu sortir de Madrid. Orry eut ordre en même temps de venir rendre compte de l'impudence de ses mensonges et d'une administration qui sauvoit l'archiduc, et empêchoit la conquête du Portugal que les progrés des armées de France et d'Espagne, nonobstant des manquements de tout si universels, montrérent avoir été facile et sûre, si on eût trouvé la moitié seulement de ce que cet audacieux fripon avoit dit et assuré à Puységur être partout dans les magasins établis sur cette frontière.

Plusieurs grands suivirent le roi d'Espagne. Le connétable de Castille qui en vouloit être s'en abstint, sur la folle prétention de faire à l'armée les mêmes fonctions et avec la même autorité que le connétable de France commande les nôtres. Cette charge de connétable de Castille est devenue un nom et rien davantage par une hérédité qui, sans cette sage réduction, le rendroit beaucoup plus grand que le roi d'Espagne. On parlera ailleurs plus à fond de ces titres vains et héréditaires en Espagne. Le duc de l'Infantado, du nom de Silva, partit de Madrid pour aller à une de ses terres quelques jours avant le roi, sans prendre congé de lui, et y rentra le soir même que le roi en partit. Cette conduite scandalisa fort. Je la remarque parce qu'elle a été soutenue toute sa vie, et qu'il y aura encore occasion d'en parler.

Laissons aller et demeurer la princesse des Ursins à Toulouse, qui à Bayonne avoit encore reçu ordre de s'acheminer droit en Italie, et le duc de Grammont en Espagne. Il eut soixante mille livres pour son équipage; douze mille livres par an pour le dédommager du droit de franchise que les ambassadeurs avoient pour les provisions de leurs maisons, et que l'abus qui s'en faisoit a fait retrancher; et cinq mille livres par mois. A Venise ils étoient en usage. Charmont, qui de procureur général du grand conseil s'étoit fait secrétaire du cabinet pour le plaisir de ne rien faire, d'aller à Versailles et de porter une brette, en avoit obtenu l'ambassade, et n'avoit pas résolu de s'y appauvrir. Il eut force prises sur ces franchises, tant qu'à la fin les Vénitiens attrapèrent de ses passe-ports qu'il avoit donnés à des marchands qui faisoient sortir les sels de l'État de la république, pour les porter dans ceux de l'empereur au bout du golfe sans payer aucuns droits. Ils les envoyèrent à Paris à leur ambassadeur qui les porta à M. de Torcy, et fit de grandes plaintes au roi de la part de la république, dans une audience demandée uniquement pour cela. Un homme de qualité auroit mal passé son temps, mais Charmont étoit Hennequin. Les ministres le protégèrent, et l'affaire se passa fort doucement. La fin fut pourtant qu'il fut rappelé, mais au bout de son temps achevé, et avec des ménagements admirables. Il fut même fort bien reçu à son retour, et il eut la plume de Mgr le duc de Bourgogne par le choix du roi.

CHAPITRE VII.

Comte de Toulouse et maréchal de Cœuvres s'embarquent à Brest. — Duc de Mantoue incognito à Paris; voit le roi à Versailles. — Trente mille livres de pension au cardinal Ottobon. — Cinq cent mille livres de brevet de retenue au duc de Beauvilliers. — La Queue et sa femme, et leur chétive fortune. — Mort de l'abbé Boileau, le prédicateur. — Mort de Mélac. — Mort de Rivaroles. — Mort de la duchesse de Verneuil. — Mort de Grancey. — Quatre cent mille livres de brevet de retenue à La Vrillière. — Troisvilles élu et refusé du roi pour l'Académie; sa vie et son caractère. — Villars voit Cavalier, un des chefs des fanatiques; ses demandes; ce que devint cet aventurier. — Barbezières rendu à Casal. — Manéges de MM. de Vendôme. — Mort du fils unique de Vaudemont. — Mot du premier maréchal de Villeroy sur les ministres. — Complaisance de Tessé qui laisse La Feuillade en chef en Savoie et en Daupbiné, qui devient général d'armée, prend Suse et les vallées. — Phélypeaux salue le roi; sa conduite, son caractère; celui de son frère, l'évêque de Lodève; est fait conseiller d'État d'épée. — Le duc de Grammont volt en chemin la princesse des Ursins. — Succès du duc de Berwick. — Comte d'Aguilar premier colonel du régiment des gardes espagnoles. — Mouvements des armées de Flandre et du Rhin. — Combat de Donawerth. — Comte d'Arco commande nos lieutenants généraux et obéit aux maréchaux de France. — Bruges, puis Namur bombardés. — Verceil pris par le duc de Vendôme. — Fanatiques secourus. — Abbé de La Bourlie et La Bourlie son frère; leur extraction et leur fin misérable. — Augicourt, personnage curieux; sa mort. — Fortune de Vérac et de Marillac; mort du premier. — Harley secrétaire d'Etat d'Angleterre. — Le Blanc intendant d'Auvergne. — Lesczinski élu roi de Pologne; depuis beau-père du roi. — Abbé de Caylus évêque d'Auxerre. — Castel dos Rios part pour le Pérou, où il meurt. — Comte d'Albret en Espagne, attaché à l'électeur de Bavière. — Abbé d'Estrées de retour. — Rebours et Guyet nouveaux intendants des finances. — Mort et caractère de l'abbesse de Fontevrault; sa niéce lui succède.

Le comte de Toulouse partit dans ces temps-là, précédé de quelques jours par le maréchal de Cœuvres, pour Brest, et ils montèrent enfin tous deux le même vaisseau.

M. de Mantoue, mal à son aise dans son État devenu le théâtre de la guerre, qui l'avoit livré au roi de bonne grâce, et avoit en cela rendu le plus important service pour la guerre d'Italie, voulut venir faire un tour en France, où il ne pouvoit douter qu'il ne fût très-bien reçu. Il se détourna pour aller faire un tour à Charleville qui lui appartenoit, et il arriva à Paris la surveille de la Pentecôte avec une grande suite. Il descendit à Luxembourg, meublé pour lui magnifiquement des meubles de la couronne, ses gens du commun logés rue de Tournon à l'hôtel des Ambassadeurs extraordinaires, et fut servi de sept tables par jour, soir et matin, aux dépens et par les officiers du roi, pendant tout son séjour, et d'autres tables encore pour le menu domestique. Il fut incognito sous le nom de marquis de San-Salvador; mais de cet incognito dont M. de Lorraine introduisit l'étrange usage sous les auspices de Monsieur, et qu'on ne voulut pas retrancher, après cet exemple qui depuis a mené bien loin, à un prince qui, en nous livrant sa capitale,

avoit donné au roi la clef de l'Italie. Le lendemain de la Pentecôte, il alla à Versailles dans des carrosses drapés avec ses chiffres seulement, qu'on fit entrer dans la grande cour où n'entrent que ceux qui ont les honneurs du Louvre. Il descendit à l'appartement de M. le comte de Toulouse, où il trouva toutes sortes de rafraîchissements servis. De là il monta par le petit degré dans les cabinets du roi, où il fut reçu sans que le roi s'avançât du tout vers lui. Il parla d'abord et assez longtemps; le roi lui répondit, le combla de civilités, et après, lui montra Monseigneur, les deux princes ses fils, M. le duc d'Oréans, M. le Duc et M. le prince de Conti, puis M. du Maine en les lui nommant : il n'y avoit outre ces princes que les entrées. Ensuite M. de Mantoue demanda permission au roi de lui présenter les principaux de sa suite. De là le roi, suivi de tout ce qui étoit dans le cabinet, sortit directement dans la galerie, et le mena chez Mme la duchesse de Bourgogne qui étoit incommodée et se trouvoit naturellement au lit où il y avoit force dames parées, à la ruelle de laquelle le roi lui présenta M. de Mantoue. La conversation y dura près d'un quart d'heure, après quoi le roi mena M. de Mantoue tout du long de la galerie qu'il lui fit voir avec les deux salons, et rentra avec lui dans son cabinet, où, après une courte conversation, mais de la part du roi toujours fort gracieuse, le duc prit congé et revint à Paris. Le roi fut toujours découvert et debout. Huit jours après il retourna à Versailles, vit les jardins et le roi par le petit degré dans ses cabinets, n'y ayant que Torcy en tiers. Quelques jours après, Monseigneur lui donna un grand dîner à Meudon, où étoient les deux princes ses fils, M. le duc d'Orléans, Mme la princesse de Conti, quelques dames et quelques courtisans. MM. d'Elfian et Strozzi, les deux principaux de sa suite, mangèrent à la table de Monseigneur, où, contre l'ordinaire de ces sortes de repas, il fut gai, et M. de Mantoue de bonne compagnie. Il galantisa et loua fort la beauté de la duchesse d'Aumont. Monseigneur lui montra sa maison et le promena fort dans ses jardins en calèche. Une autre fois il alla voir les écuries et le chenil de Versailles, la ménagerie et Trianon. Il retourna encore à Versailles, y coucha dans l'appartement de M. le comte de Toulouse, vit tous les chevaux du roi, s'alla promener à cheval dans les hauts de Marly et soupa chez Dangeau avec beaucoup de dames. Dangeau aimoit fort à faire les honneurs de la cour, et il est vrai qu'il les faisoit fort bien. M. de Mantoue vit plusieurs fois le roi, et toujours par le petit degré dans son cabinet, en tête à tête, ou Torcy en tiers.

Parlant d'étrangers, le cardinal Ottobon, qui avec des biens immenses s'étoit fort obéré, s'attacha à la France, et en eut une pension de dix mille écus.

Le roi donna aussi cinq cent mille livres de brevet de retenue au duc de Beauvilliers sur sa charge.

Il fit, vers le même temps, La Queue, capitaine de cavalerie, mestre de camp par commission, grâce qu'il se fit demander par M. de Vendôme et qui n'a guère mené cet officier plus loin. Ce La Queue, seigneur du lieu dont il portoit le nom, à six lieues de Versailles et autant de Dreux, étoit un gentilhomme fort simple et assez médiocrement accom-

modé, qui avoit épousé une fille que le roi avoit eue d'une jardinière. Bontems, l'homme de confiance du roi pour ses secrets domestiques, avoit fait le mariage et stipulé sans déclarer aucun père ni mère, que La Queue savoit à l'oreille et s'en promettoit une fortune. Sa femme fut confinée à la Queue, et ressembloit fort au roi. Elle étoit grande, et pour son malheur elle savoit qui elle étoit, et elle envioit fort ses trois sœurs reconnues et si grandement mariées. Son mari et elle vécurent fort bien ensemble et ont eu plusieurs enfants, demeurés dans l'obscurité. Ce gendre ne paroissoit presque jamais à la cour, et comme le plus simple officier et le moins recueilli dans la foule, à qui Bontems ne laissoit pas de donner de temps en temps de l'argent. La femme vécut vingt ans tristement dans son village, sans presque voir personne, de peur que ce qu'elle étoit se divulguât, et mourut sans en être sortie.

L'abbé Boileau mourut en ce temps-ci assez promptement d'une opération au bras fort semblable à la mienne, pour avoir fait un effort en prenant un in-folio de trop haut. C'étoit un gros homme, grossier, assez désagréable, fort homme de bien et d'honneur, qui ne se mêloit de rien, qui prêchoit partout assez bien, et qui parut à la cour plusieurs avents et carêmes, et qui, avec toute la protection de Bontems dont il étoit ami intime, ne put parvenir à l'épiscopat.

Mélac, retiré avec deux valets en un coin de Paris, ne voulant voir qui que ce fût depuis sa belle défense de Landau et le bâton de Villars, mourut subitement. Le roi lui donnoit dix mille écus par an et quelque chose de plus. Il avoit près de quatre-vingts ans. Je l'ai assez fait connoître pour n'avoir rien à y ajouter.

Rivaroles, autre fort bon lieutenant général, mourut en même temps. C'étoit un Piémontois qui s'étoit attaché au service de France et qui y étoit estimé. Un coup de canon lui avoit emporté une jambe il y avoit fort longtemps; un autre lui emporta sa jambe de bois à Neerwinden et le culbuta. On le releva sans mal; il se mit à rire. « Voilà de grands sots, dit-il, et un coup de canon perdu ! Ils ne savoient pas que j'en ai deux autres dans ma valise. » Il étoit grand-croix de Saint-Lazare, puis de Saint-Louis à l'institution. Il laissa des enfants peu riches, qui ont servi et qui n'ont pas fait fortune. Ce Rivaroles, qui étoit un grand homme, fort bien fait, adroit et vigoureux, étoit, avec sa jambe de bois, un des meilleurs joueurs de paume, et y jouoit souvent.

La duchesse de Verneuil les suivit à quatre-vingt-deux ans, ayant encore grande mine et des restes d'avoir été fort belle. Elle étoit fille du chancelier Séguier, dans le carrosse duquel elle voulut être quand il courut un si grand péril aux Barricades de Paris, et que le maréchal de La Meilleraye l'alla délivrer avec des troupes. Elle étoit mère du duc de Sully, fait chevalier de l'ordre en 1688, et de la duchesse du Lude De son second mari, elle n'eut point d'enfants et devint princesse du sang longtemps après sa mère, à titre de sa veuve. Le roi en prit le deuil pour quinze jours, mais il ne lui fit faire aucun honneur particulier à ses obsèques. Mme de Laval, sa sœur aînée, mère des duc, cardinal et chevalier de Coislin en premières noces, et de la maréchale de Rochefort en secondes, jalouse de son rang et qui d'ailleurs n'aimoit rien et

tomboit volontiers sur chacun, dit, en apprenant sa mort, qu'elle avoit toujours bien cru que sa sœur mourroit jeune par tous les remèdes qu'elle faisoit.

Le vieux Grancey mourut en même temps et au même âge, marié pour la quatrième fois depuis six semaines. Il étoit lieutenant général avant la paix des Pyrénées. En ces temps-là on alloit vite, puis choisi ou laissé; et c'est ainsi qu'on fait des généraux utiles, et non pas des gens usés dont le corps ne peut plus aller. Celui-ci étoit demeuré depuis obscur et dans la débauche, toujours chez lui en Normandie, et sans avoir rien de recommandable que d'être le fils et le père de deux maréchaux de France.

Le roi donna quatre cent mille livres de brevet de retenue à La Vrillière sur sa charge de secrétaire d'État.

Il refusa en même temps Troisvilles, que l'usage fait prononcer Tréville, pour être de l'Académie françoise, où il avoit été élu; il répondit qu'il ne l'approuvoit pas et qu'on en élût un autre. Troisvilles étoit un gentilhomme de Béarn, de beaucoup d'esprit et de lecture, fort agréable et fort galant. Il débuta très-heureusement dans le monde, où il fut fort recherché et fort recueilli par des dames du plus haut parage, et de beaucoup d'esprit et même de beaucoup de gloire, avec qui il fut longtemps plus que très-bien. Il ne se trouva pas si bien de la guerre que de la cour; les fatigues ne convenoient pas à sa paresse, ni le bruit des armes à la délicatesse de ses goûts. Sa valeur fut accusée. Quoi qu'il en fût, il se dégoûta promptement d'un métier qu'il ne trouvoit pas fait pour lui. Il ne put être supérieur à l'effet que produisit cette conduite; il se jeta dans la dévotion, abdiqua la cour, se sépara du monde. Le genre de piété du fameux Port-Royal étoit celui des gens instruits, d'esprit et de bon goût. Il tourna donc de ce côté-là, se retira tout à fait, et persévéra dans la solitude et la grande dévotion plusieurs années. Il étoit facile et léger. La diversion le tenta; il s'en alla en son pays, il s'y dissipa; revenu à Paris, il s'y livra aux devoirs pour soulager sa foiblesse, il fréquenta les toilettes, le pied lui glissa, de dévot il devint philosophe; il se remit peu à peu à donner des repas recherchés, à exceller en tout par un goût difficile à atteindre, en un mot il se fit soupçonner d'être devenu grossièrement épicurien. Ses anciens amis de Port-Royal, alarmés de cette vie et des jolis vers auxquels il s'étoit remis, dont la galanterie et la délicatesse étoient charmantes, le rappelèrent enfin à lui-même et à ce qu'il avoit été; mais il leur échappa encore, et sa vie dégénéra en un haut et bas de haute dévotion, et de mollesse et de liberté qui se succédèrent par quartiers, et en une sorte de problème, qui, sans l'esprit qui le soutenoit et le faisoit désirer, l'eût tout à fait déshonoré et rendu parfaitement ridicule. Ses dernières années furent plus suivies dans la régularité et la pénitence, et répondirent mieux aux commencements de sa dévotion. Ce qu'il en conserva dans tous les temps fut un entier éloignement de la cour, dont il ne se rapprocha jamais après l'avoir quittée, une fine satire de ce qui s'y passoit, que le roi lui pardonna peut-être moins que l'attachement à Port-Royal. C'est ce qui lui attira ce refus du roi pour l'Académie, si

déplacée d'ailleurs avec cette haute profession de dévotion. Le roi ne lui manqua pas ce coup de verge faute de meilleure occasion. Il s'en trouvera dans la suite de voir quel crime c'étoit, non de lèse-majesté, mais de lèse-personne de Louis XIV, que faire profession de ne le jamais voir, qu'il étoit acharné à venger. Troisvilles étoit riche et ne fut jamais marié.

Les fanatiques, battus et pris en diverses rencontres, demandèrent, vers la mi-mai, à parler sur parole à Lalande, qui servoit d'officier général sous le maréchal de Villars. Cavalier, leur chef, qui étoit un [aventurier], mais qui avoit de l'esprit et de la valeur, demanda amnistie pour lui, pour Roland, un autre de leurs chefs, pour un de leurs officiers qui avoit pris le nom de Catinat, et pour quatre cents hommes qu'ils avoient là avec eux, un passe-port et une route pour eux tous jusque hors du royaume, permission à tous les autres qui voudroient sortir du royaume d'en sortir à leurs dépens, liberté de vendre leurs biens à tous ceux qui désireroient de s'en défaire, enfin le pardon à tous les prisonniers de leur parti. Cavalier vit ensuite le maréchal de Villars avec une égalité de précautions et de gardes qui fut trouvée fort ridicule. Il quitta les fanatiques moyennant douze cents livres de pension et une commission de lieutenant-colonel; mais Roland ne s'accommoda point et demeura le chef du parti, qui continua à donner de la peine. Ce fut un concours de monde scandaleux pour voir Cavalier partout où il passoit. Il vint à Paris et voulut voir le roi, à qui pourtant il ne fut point présenté. Il rôda ainsi quelque temps, ne laissa pas de demeurer suspect, et finalement passa en Angleterre, où il obtint quelque récompense. Il servit avec les Anglois, et il est mort seulement cette année fort vieux dans l'île de Wight, où il étoit gouverneur pour les Anglois depuis plusieurs années, avec une grande autorité et de la réputation dans cet emploi.

Enfin, à la mi-mai, Barbezières, sorti des prisons de Gratz, fut remis dans Casal à M. de Vendôme. Il avoit été gardé à vue avec la dernière dureté et si mal traité qu'il en tomba fort malade. Averti de son état, il demanda un capucin; quand il fut seul avec lui, il le prit à la barbe, qu'il tira bien fort pour voir si elle n'étoit point fausse et si ce n'étoit point un capucin supposé. Ce moine se trouva un bon homme qui, gagné par la compassion, alla lui-même avertir M. de Vendôme. Outre le devoir de général, il aimoit particulièrement Barbezières, tellement qu'il manda aux ennemis qu'il étoit informé de leur barbarie sur un lieutenant général des armées du roi, et qu'il alloit traiter de même tous les prisonniers qu'il tenoit, et sur-le-champ l'exécuta. Cela fit traiter honnêtement Barbezières et en prisonnier de guerre, jusqu'à ce qu'il fut enfin renvoyé.

M. de Vendôme et son frère repaissoient le roi toutes les semaines par des courriers que chacun d'eux envoyoit de son armée, et souvent plus fréquemment de projets et d'espérances d'entreprises qui s'alloient infailliblement exécuter deux jours après, et qui toutes s'en alloient en fumée. On comprenoit aussi peu une conduite si propre à décréditer, que la persévérance du roi à s'en laisser amuser et à être toujours con-

tent d'eux; et cette suite si continuelle et si singulière de toutes leurs campagnes prouve peut-être plus l'excès du pouvoir qu'eut toujours auprès de lui leur naissance et la protection pour cela même de M. du Maine, conséquemment de Mme de Maintenon, que tout ce qu'on lui a vu faire avant et depuis pour les bâtards comme tels. De temps en temps quelque petite échauffourée soutenoit leur langage, dans un pays si coupé où deux grandes armées jouoient aux échecs l'une contre l'autre. A la mi-mai M. de Vendôme tenta l'exploit de chasser de Trin quelques troupes impériales; il y arriva trop tard, à son ordinaire, et trouva les oiseaux envolés. Il fit tomber sur une arrière-garde qui se trouva si bien protégée par de l'infanterie postée en divers lieux avantageux sur leur retraite, qu'elle se fit très-bien malgré lui. Il leur tua quatre cents hommes et prit force prisonniers, entre autres Vaubrune, un de leurs officiers généraux, grand partisan et fort hasardeux. Qui compteroit exactement ce que M. de Vendôme mandoit au roi chaque campagne qu'il tuoit ou prenoit aux ennemis ainsi en détail, y trouveroit presque le montant de leur armée. C'est ainsi qu'en supputant les pertes dont les gros joueurs se plaignent le long de l'année, il s'est trouvé des gens qui, à leur dire, avoient perdu plus d'un million, et qui en effet n'avoient jamais perdu cinquante mille francs. La licence et la débauche, l'air familier avec les soldats et le menu officier faisoit aimer M. de Vendôme de la plupart de son armée. L'autre partie, rebutée de sa paresse, de sa hauteur, surtout de l'audace de ce qu'il avançoit en tout genre, et retenue par la crainte de son crédit et de son autorité, laissoit ses louanges poussées à l'excès sans contradiction aucune, qui en faisoient un héros à grand marché; et le roi, qui se plaisoit à tout ce qui en pouvoit donner cette opinion, devenoit sans cesse le premier instrument de la tromperie grossière dans laquelle il étoit plongé à cet égard.

Le fils de Vaudemont, nouveau feld-maréchal de l'empereur, et qui commandoit son armée à Ostiglia, y mourut en quatre jours de temps. Ce fut pour lui, pour sa sœur et pour ses deux nièces une très-sensible affliction. La politique leur fit cacher autant qu'ils le purent une douleur inutile puisqu'il n'y avoit point de remède. Mlle de Lislebonne et Mme d'Espinoy ne purent s'empêcher d'en laisser voir la profondeur à quelques personnes, ou par confiance, ou peut-être plus encore de surprise. Cette remarque suffit pour fournir aux réflexions.

Le vieux maréchal de Villeroy, grand routier de cour, disoit plaisamment qu'il falloit tenir le pot de chambre aux ministres tant qu'ils étoient en puissance, et le leur renverser sur la tête sitôt qu'on s'apercevoit que le pied commençoit à leur glisser. C'est la première partie de ce bel apophthegme que nous allons voir pratiquer au maréchal de Tessé, en attendant que nous lui voyions accomplir pleinement l'autre partie. Avec la même bassesse qu'il s'étoit conduit en Italie avec le duc de Vendôme, malgré les ordres si précis du roi de prendre sans ménagement le commandement sur lui, avec la même accortise, il fit la navette avec La Feuillade en Dauphiné et en Savoie, pour le laisser en chef quelque part et y accoutumer le roi. D'accord avec Chamillart, il fit le malade quand il en fut temps, le fut assez longtemps pour se

rendre inutile et obtenir enfin un congé qui laissât La Feuillade pleinement en chef d'une manière toute naturelle, et en état de recevoir comme nécessairement la patente, le caractère et les appointements de général d'armée sans que le roi s'en pût dédire. C'est aussi ce qui s'exécuta de la sorte. Après ce qu'on avoit fait pour lui et la situation et la conjoncture où il se trouvoit, le roi, obsédé de son ministre, ne put reculer et ne voulut pas même le laisser apercevoir qu'il en eût envie. La Feuillade succéda donc en tout à Tessé dans les parties du Dauphiné, de la Savoie et des vallées. Il falloit en profiter pour, de ce chausse-pied, aller à mieux et en attendant faire parler de soi. Il alla donc former le siége de Suse, d'où il envoya force courriers. Le fort de la Brunette pensa lui faire abandonner cette place. Il ne manqua pas de jouer sur le mot avec un air de galanterie militaire que son beau-père sut faire valoir. Ce fort pris, Bernardi, gouverneur de Suse, se défendit si mal qu'il capitula le 16 juin, sans qu'il y eût aucune brèche, ni même qu'il pût y en avoir sitôt. Le chevalier de Tessé en apporta la nouvelle. Cette honnêteté étoit bien due à la complaisance de son père. L'exploit fut fort célébré à la cour, après lequel ce nouveau général d'armée se tourna à de nouveaux, mais ce ne fut que contre les barbets[1] des vallées. Il ne fallut pas demeurer oisif, mais peloter en attendant partie, et se conserver cependant en exercice de général d'armée pour le devenir plus solidement.

En même temps, en ce mois de juin, Phélypeaux arriva de Turin et salua le roi, qui aussitôt l'entretint longtemps dans son cabinet. C'étoit un grand homme bien fait, de beaucoup d'esprit et de lecture, naturellement éloquent, satirique, la parole fort à la main, avec des traits et beaucoup d'agrément, et quand il le vouloit, de force. Il mit ces talents en usage, et sans contrainte, pour se plaindre de tout ce qu'il avoit souffert les six derniers mois qu'il avoit demeuré en Piémont, ou à Turin, ou à Coni, où il fut gardé étroitement et où on lui refusoit jusqu'au nécessaire de la vie. Ses derniers propos avec M. de Savoie furent assommants pour un prince qui se sentoit autant que celui-là, et ses réponses encore plus piquantes, par leur sel et leur audace, aux messages qu'il lui envoya souvent depuis. Il dit même aux officiers qui le gardoient à Coni qu'il espéroit que le roi seroit maître de Turin avant la fin de l'année, que lui en seroit fait gouverneur, qu'il y feroit raser d'abord la maison où il avoit été arrêté, et qu'il y feroit élever une pyramide avec une inscription en plusieurs langues, par laquelle il instruiroit la postérité des rigueurs avec lesquelles M. de Savoie avoit traité un ambassadeur de France, contre le droit des gens, contre l'équité et la raison. Il avoit fait une relation de ce qui s'étoit passé à son égard depuis les premiers événements de la rupture, très-curieuse et bien écrite, où il n'épargnoit pas M. de Savoie ni sa cour. Il en montra quelques copies, qui furent fort recherchées et qui méritent de l'être

1. Les barbets étaient les Vaudois du Piémont. Ils tiraient, dit-on, leur nom de ce qu'ils avaient pour chefs des ministres qu'ils appelaient *barbes* ou anciens.

toujours. Le malheur de l'État, attaché à la fortune de La Feuillade, ne permit pas à Phélypeaux de jouir de sa vengeance, ni la longueur de sa vie de voir les horreurs dans lesquelles M. de Savoie finit la sienne. Ce Phélypeaux étoit un vrai épicurien qui croyoit tout dû à son mérite, et il étoit vrai qu'il avoit des talents de guerre et d'affaires, et tout possible par l'appui de ceux de son nom qui étoient dans le ministère; mais particulier et fort singulier, d'un commerce charmant quand il vouloit plaire ou qu'il se plaisoit avec les gens; d'ailleurs épineux, difficile, avantageux et railleur. Il étoit pauvre et en étoit fâché pour ses aises, ses goûts très-recherchés et sa paresse.

Il étoit frère d'un évêque de Lodève, plus savant, plus finement spirituel et plus épicurien que lui, plus aisé aussi dans sa caisse, qui, par la tolérance de Bâville et l'appui de ceux de son nom dans le ministère, manioit fort le Langudoc depuis la chute du cardinal Bonzi. Il survécut son frère, entretenoit des maîtresses publiquement chez lui, qu'il y garda jusqu'à sa mort, et tout aussi librement ne se faisoit faute de montrer, et quelquefois de se laisser entendre, qu'il ne croyoit pas en Dieu. Tout cela lui fut souffert toute sa vie sans le moindre avis de la cour, ni la plus légère diminution de crédit et d'autorité. Il n'avoit fait que cela toute sa vie, mais il s'appeloit Phélypeaux. Il s'en falloit bien que le cardinal Bonzi, avec tous ses talents, ses services, ses ambassades, eût jamais donné le quart de ce scandale; et il en fut perdu! Ce Lodève ne sortoit presque point de sa province, mourut riche et vieux, car il sut aussi s'enrichir, et laissa un tas de bâtards. Phélypeaux eut en arrivant la place de conseiller d'État d'épée vacante par la mort de Briord.

Le duc de Grammont avoit eu enfin la permission de voir la princesse des Ursins sur sa route. Ce fut le premier adoucissement qu'elle obtint depuis sa disgrâce. Le désir de préparer à mieux fit accorder cette liberté. Le prétexte en fut de ne pas aigrir la reine pour une bagatelle et ne pas mettre le duc de Grammont hors d'état de pouvoir traiter utilement avec elle; mais il ne sut pas en profiter. Battu de l'oiseau, à son départ, sur la déclaration de son mariage, il craignit tout et ne fut point assez avisé pour se bien mettre avec cette femme si importante dans un tête-à-tête dont le roi ne pouvoit savoir le détail, et s'aplanir par là toutes les épines que la sécheresse de sa part en cette entrevue éleva contre lui de toutes parts à la cour d'Espagne.

Il y arriva les premiers jours de juin. Il trouva le roi avec l'abbé d'Estrées sur la frontière de Portugal, où, malgré la criminelle disette de tout ce qui est nécessaire à l'entretien des troupes, des places et de la guerre, Puységur avoit fait des prodiges pour y suppléer, dont le duc de Berwick avoit su profiter par un détail de petits avantages qui découragèrent les ennemis et lui facilitèrent des entreprises; il prit à discrétion Castelbranco, où il se trouva quantité de farines qui furent d'un grand secours, beaucoup d'armes et les tentes de la suite du roi de Portugal. De là il marcha au général Fagel, qui fut battu et fort poursuivi; il pensa être pris; il y eut six cents prisonniers avec tous leurs officiers; et sans les montagnes, pour vingt hommes qu'il en coûta au duc, rien

ne seroit échappé du corps de Fagel, qui s'y dispersa en désordre. Portalègre et d'autres places suivirent ces succès et augmentèrent bien le crime d'Crry, comme je l'ai dit ailleurs, par la conquête du Portugal, alors sans secours, qu'avec les précautions sur lesquelles on comptoit à l'ouverture de la campagne, il auroit été facile de faire, au lieu que les secours ayant eu le temps d'arriver avant le printemps suivant, ce côté-là devint le plus périlleux, et celui par lequel l'Espagne fut plus d'une fois au moment d'être perdue. Berwick avoit d'abord pris Salvatierra avec dix compagnies à discrétion, et fait divers autres petits exploits. Ce fut pendant cette campagne que le roi d'Espagne se forma un régiment des gardes espagnoles dont le comte d'Aguilar fut fait colonel. Ce grand d'Espagne reviendra plusieurs fois sur la scène. On le fera connoître dans la suite.

Les armées de Flandre et d'Allemagne étoient dans un grand mouvement depuis l'ouverture de la campagne : l'empereur serré de près par les mécontents de Hongrie, ce royaume tout révolté, le commerce intercepté dans la plupart des provinces héréditaires qui en sont voisines, Vienne même dans la confusion par les dégâts et les courses que souffroient non-seulement sa banlieue, mais ses faubourgs qui étoient insultés, et l'empereur qui avoit vu brûler sa ménagerie et avoit éprouvé en personne le danger des promenades au dehors; une situation si pénible porta toute son attention sur la Bavière. Il craignit tout des succès d'un prince qui, à la tête d'une armée françoise et de ses propres troupes, pourroit donner la loi à l'Allemagne et l'enfermer entre les mécontents et lui à n'avoir plus d'issue. Le danger ne parut pas moins grand à ses alliés; de sorte que la résolution fut prise de porter toutes leurs forces dans le cœur de l'empire. C'est ce qui rendit les premiers temps de la campagne de Flandre si incertains par le soin que les ennemis eurent de cacher leur projet pour dérober des marches au maréchal de Villeroy, et gagner le Rhin longtemps avant lui, s'il étoit possible. Le maréchal de Tallard, qui avoit passé le Rhin de bonne heure, s'avançoit cependant vers les gorges des montagnes; il n'y trouva aucune difficulté, et il passa la journée du 18 mai avec l'électeur de Bavière.

Le duc de Marlborough, avancé vers Coblentz, laissoit en incertitude d'une entreprise sur la Moselle, ou de vouloir seulement attirer le gros des troupes de ce côté-là; mais bientôt, pressé d'exécuter son projet, il marcha à tire-d'aile au Rhin et le passa à Coblentz le 26 et le 27 mai. Le maréchal de Villeroy venu jusqu'à Arlon craignit encore un hoquet, que l'Anglois, embarquant son infanterie, la portât en Flandre bien plus tôt qu'il n'y pourroit être retourné, et ne fît quelque entreprise vers la mer. Dans ce soupçon, il laissa une partie de son infanterie assez près de la Meuse pour pouvoir joindre le marquis de Bedmar à temps, et lui avec le reste et sa cavalerie se mit à suivre l'armée ennemie, tandis que M. de Bavière et le prince Louis de Bade se côtoyoient de fort près. Tallard, sur les nouvelles de la cour et du maréchal de Villeroy, avoit quitté l'électeur et fait repasser le Rhin à son armée. Il s'étoit avancé à Landau, et le maréchal de Villeroy avoit passé la Moselle entre Trèves et Thionville. Le marquis de Bedmar étoit demeuré

en Flandre à commander les troupes françoises et espagnoles qui y étoient restées, et M. d'Overkerke celles des ennemis. Marlborough cependant passa le Mein entre Francfort et Mayence, et marcha par le Bergstras sur Ladenbourg pour y passer le Necker. Les maréchaux de Villeroy et de Tallard se virent, et se concertèrent, les troupes du premier sur Landau, celles du second sous Neustadt, d'où Tallard remena son armée passer le Rhin sur le pont de Strasbourg le 1er juillet. Alors celle de Marlborough étoit arrivée à Ulm, et le prince Eugène, parti de Vienne, s'étoit rendu à Philippsbourg, d'où il étoit allé camper à Rothweil pour couvrir le Würtemberg, et ce dessein manqué mena son armée à Ulm, où il conféra avec le prince Louis de Bade et le duc de Marlborough qui avoient les leurs à portée.

Le maréchal de Villeroy suivit Tallard et passa le Rhin; il entra dans le commencement des vallées de manière à pouvoir communiquer avec Tallard, et de le joindre même au besoin par des détachements avancés. Tous deux avoient perdu dans le Palatinat une précieuse quinzaine en revues et en fêtes et en attente des ordres de la cour. Villeroy, accoutumé à maîtriser Tallard son cousin, son courtisan et son protégé, toute sa vie, n'en rabattit rien pour le voir à la tête d'nne armée indépendante de lui. Tallard, devenu son égal au moins en ce genre, trouva cette hauteur mal placée et voulut secouer un joug trop dur, et que l'autre n'avoit aucun droit de lui imposer. Cela fit des scènes assez ridicules, mais qui n'éclatèrent pas jusque dans le gros des armées. Tallard plus sage comprit pourtant qu'à la cour leur égalité cesseroit, et le besoin de ne se pas brouiller avec son ancien protecteur les remit un peu plus en mesure. Cette perte de temps fut le commencement des malheurs que le roi éprouva en Allemagne. Tallard devoit passer et le maréchal de Villeroy garder les gorges; cela se fit, mais trop tard. Donawerth est un passage très-important sur le Danube. La ville ne vaut rien : on fit des retranchements à la hâte sur l'arrivée de tant de troupes des alliés, et le comte d'Arco, maréchal des troupes de Bavière, se mit dedans; il fut attaqué avant que ses retranchements fussent achevés. Il soutint très-bravement et avec capacité ses retranchements depuis six heures du soir jusqu'à neuf que, se voyant hors d'état d'y tenir davantage, il se retira en bon ordre à Donawerth qu'il abandonna le lendemain, passa le Danube, puis le Lech, et se retira à Rhein, d'où il compta pouvoir empêcher aux ennemis le passage de la rivière. Arco avoit du talent pour la guerre et une grande valeur; il étoit Piémontois d'origine, et avoit toujours été attaché au service de Bavière; il y étoit parvenu avec réputation au premier et unique grade militaire de ce pays-là, qui est maréchal, et M. de Bavière avoit obtenu qu'obéissant sans difficulté aux maréchaux de France, il commanderoit nos lieutenants généraux et ne rouleroit point avec eux, en sorte que, par cet expédient que la facilité du roi accepta par les liaisons étroites où il étoit avec l'électeur, le comte d'Arco, qui se faisoit appeler franchement le maréchal d'Arco, commandoit nos troupes jointes à celles de l'électeur en l'absence de ce prince et des maréchaux de France, qui étoit une sorte de réciproque avec eux, et pour les honneurs militaires

il les avoit pareils à eux dans ses troupes, et dans les nôtres fort approchant des leurs. On prétendit que les Impériaux eurent en ce combat presque tous leurs généraux et leurs officiers tués ou blessés, six mille morts et huit mille blessés; ce qu'il y a de plus avéré, c'est qu'on n'y perdit guère que mille François et cinq à six cents Bavarois. M. d'Arco présuma trop et se trompa. Les Impériaux passèrent le Danube tout de suite après avoir occupé Donawerth qu'il n'avoit pu tenir, traversèrent le Lech sans lui donner loisir de se reconnoître, l'obligèrent de leur quitter Rhein, où il s'étoit retiré, d'où ils dirigèrent leur marche droit sur Munich. L'électeur, effrayé de cette rapidité, et qui avoit déjà Marlborough en tête, cria au secours. Tallard, qui avoit ordre de s'établir dans le Würtemberg, et qui pour cela assiégeoit Villingen, que nous disons Fillingue, abandonna ce projet et se mit en marche droit vers l'électeur. Il faut ici faire une pause pour ne perdre pas haleine dans les tristes succès d'Allemagne en les racontant tout de suite, et retourner un peu en arrière avant de revenir au Danube.

Cependant Overkerke voulut profiter de la foiblesse dans laquelle le marquis de Bedmar avoit été laissé aux Pays-Bas. Le Hollandois bombarda, dix heures durant, Bruges où il ne fit presque point de dommage, et se retira très-promptement tout au commencement de juillet; et, à la fin du même mois, il jeta pendant deux jours trois mille bombes dans Namur qui brûlèrent deux magasins de fourrages et coûtèrent à la ville environ cent cinquante mille livres de dommage.

M. de Vendôme assiégea enfin Verceil. Il le promettoit au roi depuis longtemps; il y ouvrit la tranchée le 16 juin. La place capitula le 19 juillet, mais Vendôme les voulut prisonniers de guerre. Il leur permit seulement les honneurs militaires et de sortir par la brèche au bas de laquelle ils posèrent les armes. Trois mille trois cents hommes sortirent sous les armes. On trouva dedans tout le nécessaire pour le plus grand siége. Ce fut le prince d'Elbœuf qui apporta cette nouvelle.

M. de Savoie ne cessoit de secourir les fanatiques; le chevalier de Roannais prit une tartane[1] pleine d'armes et de réfugiés, et en coula une autre à fond, chargée de même. Toutes deux étoient parties de Nice; une troisième, pareillement équipée, échoua et fut prise sur les côtes de Catalogne, que le vent avoit séparée de ces deux. Il y avoit de plus un vaisseau rempli d'armes, de munitions et de ces gens-là qu'on ne put prendre. L'abbé de La Bourlie y étoit embarqué, après être sorti du royaume sans aucun prétexte ni cause de mécontentement. Il s'étoit arrêté longtemps à Genève, puis avoit été trouver M. de Savoie, qui le jugea propre à aller soutenir les fanatiques en Languedoc. Comptant y arriver incessamment, il s'y étoit annoncé en y faisant répandre quantité de libelles très-insolents et très-séditieux, où il prenoit la qualité de chef des mécontents et de l'armée des hauts alliés en France. On surprit aussi de ses lettres à La Bourlie, son frère, qu'il convioit à le venir trouver et se mettre à la tête de ces braves gens, et

1. Les tartanes étaient de grosses barques de pêcheurs, qui allaient à rames et à voiles. Elles étaient en usage sur la Méditerranée.

les réponses de ce frère, qui témoignoient l'horreur qu'il avoit de cette folie. Celui-ci venoit d'en faire plus d'une : c'étoit un homme d'une grande valeur, mais un brigand, et d'ailleurs intraitable. Il avoit le régiment de Normandie, qu'il quitta étant brigadier pour de fâcheuses affaires qu'il s'y fit, et se retira dans sa province. Quelque temps après il fut volé dans sa maison ; il soupçonna un maître valet, à qui, de son autorité privée, il fit donner en sa présence une très-rude question. Cette affaire éclata, en renouvela d'autres fort vilaines qui s'étoient assoupies. Il fut arrêté et amené à Paris dans la Conciergerie. L'abbé avoit beaucoup de bénéfices, violent et grand débauché, comme La Bourlie. Nous les verrons finir tous deux très-misérablement, l'un en France, l'autre en Angleterre. Ces deux frères furent de cruels pendants d'oreilles pour Guiscard, leur aîné, dans sa fortune et sa richesse. Leur père, qui s'appeloit La Bourlie, qui est leur nom, étoit un gentilhomme de valeur qui avoit été à mon père et qui en eut le don de quelques métairies au marais de Blaye, lorsque mon père prit soin de le faire dessécher. La Bourlie fit fortune ; il succéda à Dumont dans la place de sous-gouverneur du roi, et eut après le gouvernement de Sedan. Il conserva toute sa vie de l'attachement et de la reconnoissance pour mon père. C'étoit aussi un fort galant homme. Guiscard s'en est toujours souvenu avec moi, avec son cordon bleu et ses ambassades, ses gouvernements et ses commandements.

Augicourt mourut ayant six mille livres de pension du roi et deux mille sur l'ordre de Saint-Louis, sans ce qui ne se savoit pas et qu'on avoit lieu de croire aller haut par son peu de bien et les commodités qu'il se donnoit et avec une cassette toujours bien fournie. C'étoit un gentilhomme de Picardie, né sans biens, avec beaucoup d'esprit, d'adresse, de valeur et de courage d'esprit. M. de Louvois, qui cherchoit à s'attacher des sujets de tête et de main dont il pût se servir utilement en beaucoup de choses, démêla celui-ci dans les troupes, qui, sans bien, n'espérant pas d'y faire aucune fortune, consentit volontiers à quitter son emploi pour entrer chez M. de Louvois. Il n'y fut pas longtemps sans être employé ; il s'acquitta bien de ce dont il étoit chargé, et mérita de l'être d'affaires secrètes et d'autres à la guerre en différentes occasions. Il y fit bien les siennes et parvint à une grande confiance de M. de Louvois, qui le fit connoître au roi avec qui ces affaires secrètes lui procurèrent divers entretiens pour lui rendre un compte direct ou recevoir directement ses ordres. La bourse grossissoit, mais ce métier subalterne qui ne menoit pas à une fortune marquée dégoûta à la fin un homme gâté par la confiance d'un aussi principal ministre qu'étoit Louvois et qui se mêloit de tout, et par quelque part aussi en celle du roi, et un homme devenu audacieux et né farouche. Après un assez long exercice de ce train de vie, il fut accusé de faire sa cour au roi aux dépens du maître qui le lui avoit produit. Quoi qu'il en soit, M. de Louvois le chassa de chez lui avec éclat et s'en plaignit, mais sans rien articuler de particulier, comme du plus ingrat, du plus faux, du plus indigne de tous les hommes.

Augicourt fut aussi réservé en justification que M. de Louvois en

accusation. Il se contenta de dire qu'il l'avoit bien servi, mais qu'il n'y avoit plus moyen de durer avec lui. Le roi ne se mêla point du tout de cette rupture, mais il continua toujours de le voir en particulier et de s'en servir en plusieurs choses secrètes. Il ne lui prescrivit rien à l'égard de Louvois, le laissa paroître publiquement à la cour et partout, lui augmenta de temps en temps ses bienfaits publiquement, mais par mesure. En secret, il lui donnoit gros souvent, lui faisoit toutes les petites grâces qu'il lui pouvoit faire, et assez volontiers à ceux pour qui il les demandoit. Outre les audiences secrètes, Augicourt parloit au roi très-souvent et longtemps, allant à la messe ou chez Mme de Maintenon. Quelquefois le roi l'appeloit et lui parloit ainsi en allant, et il étoit toujours bien reçu et bien écouté, et paroissoit fort libre avec le roi en l'approchant, et le roi avec lui. Il voyoit aussi, et quand il vouloit, Mme de Maintenon en particulier, et il étoit d'autant mieux avec elle, qu'elle étoit plus mal avec Louvois. Après sa mort, et Barbezieux en sa place, Augicourt vécut et fut toujours traité comme il l'avoit été jusqu'alors; il ne craignoit point de rencontrer ces ministres ni leurs parents, et ce fut un grand crève-cœur pour Louvois et pour Barbezieux ensuite et pour tous les Tellier, de voir cet homme se conserver sur le pied où il étoit. Du reste, haï, craint, méprisé comme le méritoit sa conduite avec M. de Louvois, soupçonné d'être rapporteur, et personne ne voulant se brouiller pour Augicourt avec les Tellier qui l'abhorroient, il n'entroit dans aucune maison de la cour que chez Livry et chez M. le Grand, qui étoient des maisons ouvertes, où on jouoit dès le matin, toute la journée et fort souvent toute la nuit. Augicourt étoit gros joueur et net, mais de mauvaise humeur, et au lansquenet public il jouoit chez Monsieur avec lui, et à la cour avec Monseigneur. En aucun temps, il ne fréquenta aucuns ministres ni aucuns généraux d'armée : il étoit assez vieux et point marié.

Verac venoit de mourir depuis peu. Il s'appeloit Saint-Georges, et il étoit homme de qualité : la lieutenance générale de Poitou, où il avoit des terres, fit sa fortune. Il avoit été huguenot. Lui et Marillac, intendant de Poitou, lors de la révocation de l'édit de Nantes et des barbaries qui furent exercées contre les huguenots, tous deux crurent y trouver leur fortune, tous deux se signalèrent en cruautés, en conversions, tous deux donnèrent le ton aux autres provinces, tous deux en obtinrent ce qu'ils s'en étoient proposé. Verac en fut chevalier de l'ordre en 1688, et Marillac conseiller d'État, par une grande préférence sur ses anciens : il en a joui jusqu'à être doyen du conseil, mais il a vu mourir ses deux fils sans enfants, qui lui donnoient de justes et d'agréables espérances, l'un dans la robe, l'autre à la guerre, sa fille et son gendre La Fayette, lieutenant général, dont la fille unique fut grand'mère du duc de La Trémoille d'aujourd'hui, morte encore avant son grand-père. Verac a été plus heureux. Son fils est mort cette année 1741, estimé, aimé et considéré, lieutenant général et chevalier de l'ordre en 1724, dont les enfants ne sont pas tournés à la fortune, l'un par un asthme qui l'empêche de servir, l'autre par être cadet et encore capitaine de cavalerie.

Deux mois depuis la mi-juin jusqu'au 15 août de cette année, virent diverses élévations de quatre hommes qui chacun fort différents ont eu de grandes et de curieuses suites; on pourroit ajouter les plus incroyables, et de ces choses dans lesquelles paroît toute la grandeur de Dieu qui se joue des hommes, et qui préparent et tire de rien et de néant les plus grands et les plus singuliers événements, ou qui dans un ordre inférieur, selon le monde, découvre ce que c'est que la foiblesse des instruments par lesquels il daigne soutenir sa vérité et l'Église. Harley, auparavant orateur de la chambre basse, devint secrétaire d'État; Le Blanc, intendant d'Auvergne; Lesczinski, roi de Pologne; et l'abbé de Caylus, évêque d'Auxerre; qui tous quatre, chacun en son très-différent genre, peuvent fournir les plus abondantes et les plus curieuses matières aux réflexions. On en verra assez sur Harley, dans les Pièces[1], à l'occasion de la paix d'Utrecht, et de ce qui la précéda à Londres, pour que je n'aie rien [à dire] ici de lui. M. Le Blanc se trouvera en son temps ici en entier. Du roi de Pologne, devenu beau-père du roi, il n'y a qu'à admirer, et se mettre, non pas un doigt, mais tous les doigts sur la bouche, et la main tout entière; et de M. d'Auxerre, les bibliothèques sont pleines de lui, et il se trouvera lieu d'en parler.

Castel dos Rios, cet heureux ambassadeur d'Espagne, qui se trouva ici lors de la mort de Charles II, eut ordre de se rendre à Cadix pour s'y embarquer et aller au Pérou, dont il avoit été nommé vice-roi, et où il mourut après avoir rempli ce grand emploi et fort dignement pendant plusieurs années.

Monasterol revint à Paris de la part de l'électeur de Bavière, et présenta le comte d'Albert venu avec lui, qui, chassé du service de France pour son duel, comme il a été dit en son temps, s'étoit attaché à celui de Bavière, où il étoit maréchal de camp. Il alloit de la part de l'électeur en Espagne, où il devoit aussi servir. L'abbé d'Estrées arriva aussi d'Espagne dans l'épanouissement, et fut très-bien reçu.

Chamillart fit en même temps deux nouveaux intendants des finances: Rebours, son cousin germain et de sa femme, et Guyet, maître des requêtes, dont la fille unique avoit malheureusement pour elle épousé le frère de Chamillart. Rien de si ignorant, ni en récompense de si présomptueux et de si glorieux que ces deux nouveaux animaux. Le premier s'étoit sûrement moulé sur le marquis de Mascarille; il l'outroit encore. Tout étoit en lui parfaitement ridicule. L'autre, grave et collet monté, faisoit grâce de prêter l'oreille, à condition pourtant qu'il ne comprenoit rien de ce qu'on lui disoit. Jamais un si sot homme que celui-ci, jamais un si impertinent que l'autre; jamais rien de plus indécrottable que tous les deux, et voilà les choix et les environs des ministres, et ce que sont leurs familles quand ils ont la foiblesse d'y vouloir trouver et avancer. Ils n'y trouvent aucun secours, ils excitent le cri public, et ils préparent de loin leur propre perte.

La mort de l'abbesse de Fontevrault dans un âge encore assez peu avancé, arrivée dans ce temps-ci, mérite d'être remarquée: elle étoit

1. Voy. sur les Pièces, t. Ier, p. 270, note.

fille du premier duc de Mortemart, et sœur du duc de Vivonne, de Mme de Thianges et de Mme de Montespan; elle avoit encore plus de beauté que cette dernière, et ce qui n'est pas moins dire, plus d'esprit qu'eux tous avec ce même tour, que nul autre n'a attrapé qu'eux, ou avec eux par une fréquentation continuelle, et qui se sent si promptement, et avec tant de plaisir. Après cela très-savante, même bonne théologienne, avec un esprit supérieur pour le gouvernement, une aisance et une facilité qui lui rendoit comme un jeu le maniement de tout son ordre et de plusieurs grandes affaires qu'elle avoit embrassées, et où il est vrai que son crédit contribua fort au succès; très-régulière et très-exacte, mais avec une douceur, des grâces et des manières qui la firent adorer à Fontevrault et de tout son ordre. Ses moindres lettres étoient des pièces à garder, et toutes ses conversations ordinaires, même celles d'affaires ou de discipline, étoient charmantes, et ses discours en chapitre les jours de fête, admirables. Ses sœurs l'aimoient passionnément, et malgré leur impérieux naturel gâté par la faveur au comble, elles avoient pour elle une vraie déférence. Voici le contraste. Ses affaires l'amenèrent plusieurs fois et longtemps à Paris. C'étoit au fort des amours du roi et de Mme de Montespan. Elle fut à la cour et y fit de fréquents séjours, et souvent longs. A la vérité elle n'y voyoit personne, mais elle ne bougeoit de chez Mme de Montespan, entre elle et le roi Mme de Thianges et le plus intime particulier. Le roi la goûta tellement qu'il avoit peine à se passer d'elle. Il auroit voulu qu'elle fût de toutes les fêtes de sa cour, alors si galante et si magnifique. Mme de Fontevrault se défendit toujours opiniâtrément des publiques, mais elle n'en put éviter de particulières. Cela faisoit un personnage extrêmement singulier. Il faut dire que son père la força à prendre le voile et à faire ses vœux, qu'elle fit de nécessité vertu, et qu'elle fut toujours très-bonne religieuse. Ce qui est très-rare, c'est qu'elle conserva toujours une extrême décence personnelle dans ces lieux et ces parties où son habit en avoit si peu. Le roi eut pour elle une estime, un goût, une amitié que l'éloignement de Mme de Montespan ni l'extrême faveur de Mme de Maintenon ne purent émousser. Il la regretta fort et se fit un triste soulagement de le témoigner. Il donna tout aussitôt cette unique abbaye à sa nièce, fille de son frère, religieuse de la maison et personne d'un grand mérite.

CHAPITRE VIII.

Naissance du premier duc de Bretagne. — Progrès des mécontents. — Mesures des alliés pour la défense de l'Allemagne. — Mouvements dans nos armées. — Première faute principale. — Faute du maréchal de Villeroy. — Marche et disposition des armées. — Bataille d'Hochstedt. — Bon et sage avis de l'électeur méprisé. — Électeur de Bavière passe à Strasbourg, et par Metz à Bruxelles. — Obscurité et rareté des nouvelles d'Allemagne. — Silly, prisonnier, vient rendre compte au roi de la bataille d'Hochstedt. — Digression sur Silly et sa catastrophe. — Fautes de la bataille d'Hochstedt.

— Cri public; consternation; embarras; contraste des fêtes continuées pour la naissance du duc de Bretagne.

Je devois marquer un peu plus tôt la naissance du fils aîné de Mgr le duc de Bourgogne, arrivée à Versailles à cinq heures après midi, le mercredi 25 juin. Ce fut une grande joie pour le roi, à laquelle la cour et la ville prirent part jusqu'à la folie par l'excès des démonstrations et des fêtes. Le roi en donna une à Marly et y fit les plus galants et les plus magnifiques présents à Mme la duchesse de Bourgogne alors relevée. Malgré la guerre et tant de vifs sujets de mécontentement de M. de Savoie, le roi lui écrivit pour lui donner part de cette nouvelle, mais il adressa le courrier à M. de Vendôme pour qu'il envoyât la lettre au duc de Savoie. On eut tout lieu de se repentir de tant de joie, puisqu'elle ne dura pas un an, et de tant d'argent dépensé si mal à propos en fêtes dans les conjonctures où on étoit.

La grande alliance avoit grande raison de tout craindre pour l'empereur, et de porter toutes ses forces à sa défense. Les mécontents, devenus maîtres d'Agria et de toute l'île de Schutt une deuxième fois depuis l'avoir abandonnée, n'avoient pu en être chassés; le comte Forgatz, à la tête de trente mille hommes entré en Moravie, y avoit défait quatre mille Danois et six mille hommes des pays héréditaires, leur avoit tué deux mille hommes; pris toute leur artillerie et leurs bagages, et acculé le général Reitzhaw, Danois, qui les commandoit, dans un château. Le même Forgatz défit ensuite le général Heister avec tout ce qu'il avoit pu rassembler de troupes pour s'opposer à eux et couvrir Vienne, où la consternation et la frayeur furent extrêmes. Que n'avoit-on point à espérer dans une conjoncture si singulièrement heureuse, pour peu que les armées des maréchaux de Marsin et de Tallard jointes à celle de l'électeur de Bavière eussent eu le moindre des succès que promettoient tant de forces unies au cœur de l'Allemagne, avec l'armée du maréchal de Villeroy en croupe! On va voir ce que peut la conduite et la fortune, ou pour mieux dire la Providence, qui se joue de l'orgueil et de la prudence des hommes, et qui dans un instant relève et atterre les plus grands rois.

Tallard arriva à Ulm le 28 août[1], et y séjourna deux jours pour laisser reposer son armée; l'amena le 2 août sous Augsbourg, et joignit le 4 l'électeur et le maréchal de Marsin. Dès lors l'électeur étoit poussé par Blainville, à qui les mains démangeoient d'autant plus qu'avec les grandes parties de guerre qu'il avoit fait voir durant celle-ci et la considération singulière qu'il s'étoit acquise, il n'espéroit rien moins que le bâton d'une action heureuse, porté par son ancienneté de lieutenant général et par la faveur de sa famille. Legal, qu'une jolie action venoit de faire lieutenant général, comme je crois l'avoir marqué en son lieu, et qui revenoit de la cour où l'électeur l'avoit envoyé comme un homme intelligent et de confiance, secondoit Blainville auprès de lui en audacieux qui espère tout et ne regarde point d'où il est parti, et l'électeur

1. Saint-Simon a écrit 28 août pour 28 juillet.

plein de valeur et à la tête de trois armées complètes et florissantes, petilloit de lui-même d'ardeur de s'en servir et de se rendre maître de l'Allemagne par le gain d'une bataille qui auroit mis l'empereur à sa merci, entre des mécontents victorieux déjà et les armées de l'électeur triomphantes. Ces idées si flatteuses le perdirent. Il ne discerna pas l'incertitude du succès d'avec la sûreté de celui de ne rien entreprendre. Il se trouvoit dans l'abondance et dans une abondance durable, par les pays gras et neufs dont il étoit maître et qu'il avoit dans ses derrières et à l'un de ses côtés. Le vis-à-vis de lui étoit ruiné par les armées ennemies qui, par le nombre de leurs troupes, de leurs marches circulaires et croisées, de leur séjour, étoit mangé. Leur derrière ne l'étoit pas moins. Il y avoit peu de distance au delà jusqu'au ravage qu'avoient fait les courses des mécontents. En un mot, ces pays épuisés ne pouvoient fournir huit jours de subsistance à ce grand nombre de troupes des alliés, et sans rien faire que les observer, il falloit que, faute de subsistance, ils lui quittassent la partie, et se retirassent assez loin pour chercher à vivre, pour que l'électeur trouvât tout ouvert devant lui. N'avoir pas pris ce parti fut la première faute et la faute radicale.

Marsin ne songeoit, depuis qu'il étoit en Bavière, qu'à se rendre agréable à l'électeur, et Tallard, gâté par sa victoire de Spire, et cherchant aussi à plaire en courtisan, ne mit aucun obstacle à l'empressement de l'électeur de donner une bataille. Il ne fut donc plus question que de ce but, qui se trouva d'autant plus facile à atteindre, qu'une bataille étoit tout le désir et toute la ressource des alliés dans la position où ils se trouvoient. Le prince Louis de Bade assiégeoit Ingolstadt, et ne le pouvoit prendre si la faim chassoit le duc de Marlborough, qui étoit l'armée opposée à l'électeur. Le prince Eugène amusoit le maréchal de Villeroy, destiné à la garde des montagnes; il croyoit avoir tout fait que d'avoir établi la communication entre l'électeur et lui par de gros postes semés entre eux deux. Il en avoit sur le haut des montagnes, qui voyoient à revers le camp du prince Eugène. Le maréchal le comptoit uniquement occupé à garder ses retranchements de Bihel, et l'empêcher de les attaquer. Il fut averti que ce prince avoit un autre dessein; il n'en voulut rien croire. Le prince Eugène, informé de moment en moment des mouvements de l'électeur, et qui n'étoit dans ses retranchements [que] pour occuper le maréchal de Villeroy, et l'empêcher d'aller grossir les trois armées de la sienne, se mesura assez juste pour l'amuser jusqu'au bout, et partir précisément pour aller joindre Marlborough, de manière qu'il y arrivât sûrement à temps, mais sans donner au maréchal celui d'en profiter, ni sur son arrière-garde, ni par de nombreux détachements pour fortifier l'électeur; c'est ce qu'il exécuta avec une capacité qui dépassoit de loin celle du maréchal de Villeroy, qui n'y sut pas remédier après ne l'avoir pas voulu prévoir, et qui, après quelques mouvements, demeura avec toute son armée dans ces gorges.

Cependant l'électeur marchoit aux ennemis avec une merveilleuse confiance : il arriva le matin du 12 août dans la plaine d'Hochstedt,

lieu de bon augure par la bataille qui y avoit été gagnée. L'ordre de celle de l'électeur fut singulier. On ne mêla point les armées. Celle de l'électeur occupa le centre commandé par d'Arco, Tallard avec la sienne formoit l'aile droite, et Marsin avec la sienne l'aile gauche, sans aucun intervalle plus grand qu'entre le centre et les ailes d'une même armée. L'électeur commandoit le tout, mais Tallard présidoit, et comme il ne voyoit pas à dix pas devant lui, il tomba en de grandes fautes qui ne trouvèrent pas, comme à Spire, qui les réparât sur-le-champ. Peu d'heures après l'arrivée de l'électeur dans la plaine d'Hochstedt, il eut nouvelle que les ennemis venoient au-devant de lui, c'est-à-dire Marlborough et le prince Eugène, qui joignit son armée avec la sienne, dans la marche de la veille. Rien ne fut mesuré plus juste. Il avoit laissé dix-sept bataillons et quelque cavalerie au comte de Nassau-Weilbourg dans les retranchements de Bihel, pour continuer d'y amuser le maréchal de Villeroy tant qu'il pourroit, et se retirer dès que le maréchal désabusé tourneroit sur lui; le prince Louis de Bade étoit demeuré à son siége d'Ingolstadt. Nos généraux eurent toute la journée à choisir leur champ de bataille et à faire toutes leurs dispositions. Il étoit difficile de réussir plus mal à l'un et à l'autre. Un ruisseau assez bon et point trop marécageux couloit parallèlement au front de nos trois armées; une fontaine formoit une large et longue fondrière qui séparoit presque les deux lignes du maréchal de Tallard : situation étrange quand on est maître de choisir son terrain dans une vaste plaine, et qui devint aussi très-funeste. Tout à fait à sa droite, mais moins avancé qu'elle, étoit le gros village de Bleinheim, dans lequel, par un aveuglement sans exemple, il mit vingt-six bataillons de son armée avec Clérembault, lieutenant général, et Blansac, maréchal de camp, soutenus de cinq régiments de dragons dans les haies du même village, et d'une brigade de cavalerie derrière; c'étoit donc une armée entière pour garder ce village et appuyer sa droite, et se dégarnir d'autant. La première bataille d'Hochstedt, gagnée en ce même terrain, étoit un plan bon à suivre, et une leçon présente dont beaucoup d'officiers généraux qui se trouvoient là avoient été témoins; il paroît qu'on n'y songea pas. Entre deux partis à prendre, ou de border le ruisseau parallèle au front des armées pour en disputer le passage aux ennemis, et celui de les attaquer dans le désordre de leur passage, tous deux bons, et le dernier meilleur, on en prit un troisième : ce fut de leur laisser un grand espace entre nos troupes et le ruisseau, et de leur laisser passer à leur aise pour les culbuter après dedans, dit-on. Avec de telles dispositions, il n'étoit point possible de douter que nos chefs fussent frappés d'aveuglement. Le Danube couloit assez près de Bleinheim, qui eût été un appui de la droite, en s'en approchant, meilleur que ce village, et qui n'avoit pas besoin d'être gardé.

Les ennemis arrivèrent le 13 août, se portèrent d'abord sur le ruisseau, et y parurent presque avec le jour. Leur surprise dut être grande d'en aviser nos armées si loin, qui se rangeoient en bataille. Ils profitèrent de l'étendue du terrain qu'on leur laissoit, passèrent le ruisseau

presque partout, se formèrent sur plusieurs lignes au deçà, puis s'étendirent à leur aise sans recevoir la plus légère opposition. Voilà de ces vérités exactes, mais sans aucune vraisemblance, et que la postérité ne croira pas. Il étoit près de huit heures du matin quand toute leur disposition fut faite, que nos armées leur virent faire sans s'émouvoir. Le prince Eugène avec son armée avoit la droite, et le duc de Marlborough la gauche avec la sienne, qui fut ainsi opposée à celle du maréchal de Tallard. Enfin elles s'ébranlèrent l'une contre l'autre, sans que le prince Eugène pût obtenir le moindre avantage sur Marsin, qui au contraire en eut sur lui, et qui étoit en état d'en profiter sans le malheur de notre droite. Sa première charge ne fut pas heureuse. La gendarmerie ploya, et porta un grand désordre dans la cavalerie qui la joignoit, dont plusieurs régiments firent merveilles. Mais deux inconvénients perdirent cette malheureuse armée : la seconde ligne, séparée de la première par la fondrière de cette fontaine, ne put la soutenir à propos, et par le long espace qu'il falloit marcher pour gagner la tête de cette fondrière et en faire le tour, le ralliement ne se put faire parce que les escadrons des deux lignes ne purent passer dans les intervalles les uns des autres, ceux de la seconde pour aller ou pour soutenir la charge, ceux de la première pour se rallier derrière la seconde; quant à l'infanterie, vingt-six bataillons dans Bleinheim y laissèrent un grand vide, non en espace, car on avoit rapproché les bataillons restés en ligne, mais en front et en force. Les Anglois qui s'aperçurent bientôt de l'avantage que leur procuroit ce manque d'infanterie, et du désordre extrême du ralliement de la cavalerie de notre droite, en surent profiter sur-le-champ, avec la facilité de gens qui se manioient aisément dans la vaste étendue d'un bas terrain. Ils redoublèrent les charges, et pour le dire en un mot, ils défirent toute cette armée, dès cette première charge, si mal soutenue par les nôtres que la fermeté de plusieurs régiments qui çà, qui là, ni la valeur et le dépit des officiers généraux et particuliers ne purent jamais rétablir. L'armée de l'électeur, entièrement découverte, et prise en flanc par les mêmes Anglois, s'ébranla à son tour. Quelque valeur que témoignassent les Bavarois, quelque prodige que fît l'électeur, rien ne put remédier à cet ébranlement, mais la résistance au moins y fut grande. Ainsi l'armée de Tallard battue et enfoncée dans le plus grand désordre du monde, celle de l'électeur soutenant avec vigueur, mais ne pouvant résister par devant et par le flanc tout à la fois, l'une en fuite, l'autre en retraite, celle de Marsin chargeant et gagnant sur le prince Eugène, fut un spectacle qui se présenta tout à la fois, pendant lequel le prince Eugène crut plus d'une fois la bataille fort hasardée pour eux. En même temps ceux de Bleinheim vigoureusement attaqués, non-seulement surent se défendre, mais poursuivre par deux fois les ennemis fort loin dans la plaine, après les avoir repoussés, lorsque Tallard, voyant son armée défaite, en fuite, poussa à Bleinheim pour en retirer les troupes avec le plus d'ordre qu'il pourroit et tâcher d'en faire quelque usage. Il en étoit d'autant plus en peine, qu'il leur avoit très-expressément défendu de le quitter, et d'en laisser sortir un seul

homme, quoi qu'il pût arriver. Comme il y poussoit à toute bride avec Silly et un gentilhomme à lui, tous trois seuls, il fut reconnu, environné, et tous trois pris.

Pendant tous ces désordres, Blansac étoit dans Bleinheim, qui ne savoit ce qu'étoit devenu Clérembault, disparu depuis plus de deux heures. C'est que, de peur d'être tué, il étoit allé se noyer dans le Danube. Il espéroit le passer à la nage sur son cheval, avec son valet sur un autre, apparemment pour se faire ermite après; le valet passa et lui y demeura. Blansac donc, sur qui le commandement rouloit en l'absence de Clérembault, qui ne paroissoit plus sans que personne sût ce qu'il étoit devenu, se trouva fort en peine de l'extrême désordre qu'il voyoit et entendoit, et de ne recevoir aucun ordre du maréchal de Tallard. L'éparpillement que cause une confusion générale fit que Valsemé, maréchal de camp, et dans la gendarmerie, passa tout près du village, en lieu où Blansac le reconnut; il cria après lui, y courut et le pria de vouloir bien aller chercher Tallard, et lui demander ce qu'il lui ordonnoit de faire et de devenir. Valsemé y fut très-franchement, mais en l'allant chercher il fut pris; ainsi Blansac demeura sans ouïr parler d'aucun ordre ni d'aucun supérieur. Je ne dirai ici que ce que Blansac allégua pour une justification qui fut également mal reçue du roi et du public, mais qui n'eut point de contradicteurs, parce que personne ne fut témoin de ce qui se passa à Bleinheim que ceux qui y avoient été mis, que les principaux s'accordèrent à un même plaidoyer, et que la voix de ces vieux piliers de bataillons qui perça ne fit pourtant pas une relation suivie, sur laquelle on pût entièrement compter, mais qui fut assez forte pour accabler à la cour, et dans le public, les officiers principaux à qui ils furent obligés d'obéir. Ceux-là donc, au milieu de ces peines et livrés à eux-mêmes, s'aperçurent que la poudre commençoit à manquer, que leurs charrettes composées s'en étoient allées doucement sans demander congé à personne, que quelques soldats en avoient pris l'alarme et commençoient à la communiquer à d'autres, lorsqu'ils virent revenir Denonville, qui avoit été pris à cette grande attaque du village dont j'ai parlé, et qui étoit accompagné d'un officier qui, le mouchoir en l'air, demandoit à parler sur parole.

Denonville étoit un jeune homme, alors fort beau et bien fait, fils aîné du sous-gouverneur de Mgr le duc de Bourgogne, et colonel du régiment Royal-infanterie, que la faveur de ce prince un peu trop déclarée avoit rendu présomptueux et quelquefois audacieux. Au lieu de parler, au moins en particulier à Blansac et aux autres officiers principaux, puisqu'il avoit fait la folie de se charger d'une mission si étrange, Denonville, dis-je, qui avoit de l'esprit, du jargon, et grande opinion de lui-même, se mit à haranguer les troupes qui bordoient le village pour leur persuader de se rendre prisonniers de guerre, pour se conserver pour le service du roi. Blansac, qui vit l'ébranlement que ce discours causoit dans les troupes, le fit taire avec la dureté que son propos méritoit, le fit retirer et se mit à haranguer au contraire; mais l'impression étoit faite, il ne tira d'acclamations que du seul régiment

de Navarre, tout le reste demeura dans un triste silence. J'avertis toujours que c'est d'après Blansac que je parle.

Quelque peu de temps après que Denonville et son adjoint furent retournés aux ennemis, revint de leur part un milord, qui demanda à parler au commandant sur parole. Il fut conduit à Blansac, auquel il dit que le duc de Marlborough lui mandoit qu'il étoit là avec quarante bataillons et soixante pièces de canon, maître d'y faire venir de plus tout ce qu'il voudroit de troupes; qu'il commençoit à l'environner de toutes parts; que le village n'avoit plus rien derrière soi pour le soutenir; que l'armée de Tallard étoit en fuite, et ce qui restoit ensemble de celle de l'électeur étoit en marche pour se retirer; que Tallard même et force officiers généraux étoient pris; que Blansac n'avoit aucun secours à espérer; qu'il feroit donc mieux d'accepter une capitulation, en se rendant tous prisonniers de guerre, que de faire périr tant de braves gens et de si bonnes troupes de part et d'autre, puisqu'à la fin il faudroit bien que le plus petit nombre fût accablé par le plus grand. Blansac voulut le renvoyer tout court; mais sur ce que l'Anglois le pressa de s'avancer avec lui sur parole jusqu'à deux cents pas de son village pour voir de ses yeux la vérité de la défaite de l'armée électorale, de sa retraite et des préparatifs pour l'attaquer, Blansac y consentit. Il prit avec lui Hautefeuille, mestre de camp général des dragons, et ils s'avancèrent avec ce milord. Leur consternation fut grande lorsque par leurs yeux ils ne purent douter de la vérité de tout ce que cet Anglois venoit de leur dire. Ramenés par lui dans Bleinheim, Blansac assembla les officiers principaux à qui il rendit compte de la proposition qui leur étoit faite, et de ce que, par ses propres yeux et ceux d'Hautefeuille, il venoit de voir. Tous comprirent combien affreuse seroit pour eux la première inspection de leur reddition prisonniers de guerre; mais, tout bien considéré, celle de leur situation les frappa davantage, et ils conclurent tous à accepter la proposition qui leur étoit faite, en prenant les précautions qu'ils purent pour conserver au roi ces vingt-six bataillons et les douze escadrons de dragons, par échange ou par rançon, pour leur traitement et leurs traites. Cette horrible capitulation fut donc tout aussitôt jetée sur le papier et signée de Blansac, des officiers généraux et de tous les chefs de corps, hors de celui, je crois, de Navarre, qui fut le seul qui refusa, et tout aussitôt exécutée.

Cependant Marsin, qui avoit toujours non-seulement soutenu mais repoussé le prince Eugène avec avantage, averti de la déroute de l'armée de Tallard et d'une grande partie de celle de l'électeur, découverte et entraînée par l'autre, ne songea plus qu'à profiter de l'intégrité de la sienne pour faire une retraite et recueillir tout ce qu'il pourroit de ses débris, et il l'exécuta sans être poursuivi. Marlborough lui-même étoit surpris d'un si prodigieux bonheur, le prince Eugène ne le pouvoit comprendre, le prince Louis de Bade, à qui ils le mandèrent, ne se le pouvoit persuader, et fut outré de n'y avoir point eu de part. Il leva, suivant leur avis, le siége d'Ingolstadt qui, après un événement aussi complet ne se pouvoit soutenir et tomberoit de soi-même. L'élec-

teur fut presque le seul à qui la tête ne tourna point, et qui proposa peut-être le seul bon parti à prendre : c'étoit de se maintenir dans son pays à la faveur des postes et des subsistances commodes et abondantes. On sentit trop tard la faute de ne l'avoir pas cru. Son pays, livré à soi-même et soutenu de peu de ses troupes, se soutint tout l'hiver contre toutes les forces impériales. Mais notre sort n'étoit pas de faire des pertes à demi, l'électeur ne put être écouté; on ne songea qu'à se retirer sur l'armée du maréchal de Villeroy et à la joindre. Les ennemis n'y apportèrent pas le moindre obstacle, ravis de voir prendre à nos armées un parti d'abandon auquel, après leur victoire, ils auroient eu peine à les forcer. Cette jonction se fit donc, si différente des précédentes, le 25 août, à Doneschingen, où l'armée du maréchal de Villeroy s'étoit avancée. Chamarande y amena tout ce qu'il avoit été ramasser à Augsbourg, Ulm, etc., et Marsin ne ramena pas plus de deux mille cinq cents soldats et autant de cavaliers, dont dix-huit cents démontés, de l'armée de Tallard, qui perdit trente-sept bataillons, savoir : les vingt-six qui se rendirent prisonniers de guerre à Bleinheim, et onze tués et mis en pièces; la gendarmerie en particulier, et en général presque toute la cavalerie de Tallard fut accusée d'avoir très-mal fait. Ils tirèrent au lieu de charger l'épée à la main, ce que fit la cavalerie ennemie, qui avoit auparavant coutume de tirer; ainsi l'une et l'autre changea son usage et prit celui de son ennemi, qui fut une chose très-fatale. Enfin nos armées arrivèrent, le dernier août, sous le fort de Kehl, au bout du pont de Strasbourg, et le prince Eugène dans ses lignes de Stollhofen, faisant contenance de vouloir passer le Rhin.

L'électeur passa de sa personne de Strasbourg à Metz, d'où il gagna Bruxelles, tout droit comme il put. Il auroit fort voulu aller voir le roi, mais cette triste entrevue ne fut pas du goût de Sa Majesté, quoique ce prince, dans l'intervalle de la bataille à son passage du Rhin, eût refusé des propositions fort avantageuses, s'il avoit voulu abandonner son alliance. Il vit l'électrice et ses enfants en passant à Ulm, leur donna ses instructions avec beaucoup de courage et de sang-froid; et les renvoya à Munich pour s'y soutenir avec ce qu'il laissoit de ses troupes, le plus longtemps qu'il seroit possible. Blainville, Zurlauben, lieutenants généraux, furent tués et beaucoup d'autres, les prisonniers furent infinis; Labaume, fils aîné de Tallard, survécut peu de jours à sa blessure. Le duc de Marlborough, qui avoit tout fait avec son armée, garda le maréchal de Tallard et les officiers les plus distingués qu'il envoya à Hanau, jusqu'à ce qu'il fût temps pour lui de passer en Angleterre, pour en orner son triomphe. De tous les autres, il en donna la moitié au prince Eugène. Ce fut pour eux une grande différence. Celui-ci les traita durement; le duc de Marlborough avec tous les égards, les complaisances, les politesses les plus prévenantes en tout, et une modestie peut-être supérieure à sa victoire. Il eut soin que ce traitement fût toujours le même jusqu'à leur passage avec lui, et le commun des prisonniers qu'il se réserva reçut par ses ordres tous les ménagements et toutes les douceurs possibles.

Le roi reçut cette cruelle nouvelle le 21 août par un courrier du ma-

réchal de Villeroy, à qui les troupes laissées par le prince Eugène sous le comte de Nassau-Weilbourg dans leurs lignes de Stollhofen, envoyèrent un trompette, avec des lettres de plusieurs de nos officiers prisonniers à qui on avoit permis de donner de leurs nouvelles à leurs familles. Par ce courrier, le roi apprit que la bataille donnée le 13 avoit duré depuis huit heures du matin jusque vers le soir; que l'armée entière de Tallard étoit tuée ou prise; qu'on ne savoit ce que ce maréchal étoit devenu; aucune lettre ne le disoit, ni n'expliquoit si l'électeur et le maréchal de Marsin avoient été à l'action. Il y en avoit de Blansac, de Hautefeuille, de Montpéroux, du chevalier de Croissy et de Denonville, mais sans aucun détail, et de gens éperdus. Dans cette terrible inquiétude, le roi ouvrit ces lettres, il trouva quelque chose de plus dans celle de Montpéroux, mais pourtant sans détail : il écrivoit à sa femme, qu'il appeloit sa chère petite Palatine. Quand le roi, longtemps après, fut éclairci, il demanda au maréchal de Boufflers ce que c'étoit que ce petit nom de tendresse dont il n'avoit jamais ouï parler. Le maréchal lui apprit que le nom propre de Montpéroux étoit Palatin de Dio. Il auroit pu ajouter que *Palatin* étoit un titre familier dans ces provinces de Bourgogne et voisines, resté en nom propre après avoir été des concessions des empereurs; ainsi c'étoit palatin, ou sous un titre plus éminent, seigneur de Dio.

Le roi demeura six jours dans cette situation violente de savoir tout perdu en Bavière, et d'ignorer le comment. Le peu de gens dont il arriva des lettres se contentoient de mander de leurs propres nouvelles, tout au plus de quelques amis. Personne n'étoit pressé de raconter le désastre. On craignoit pour ses lettres, et on n'osoit s'y expliquer sur les choses ni sur les personnes. Marsin, tout occupé de sa retraite, se contenta de donner de ses nouvelles au maréchal de Villeroy, uniquement relatives à cet objet. L'électeur, outré de ses pertes et de la contradiction qu'il avoit trouvée à son avis de demeurer dans son pays, n'écrivit au roi que deux mots de respect et de fermeté dans son alliance, en passant le Rhin; tellement qu'on n'apprenoit rien que par lambeaux, et rares et médiocres, qui ne faisoient qu'augmenter l'inquiétude sur la chose générale et sur le sort des particuliers. La cruelle capitulation de Bleinheim fut pourtant démêlée la première, par deux mots qui s'en trouvèrent dans les lettres de Denonville, de Blansac et d'Hautefeuille. D'autres officiers particuliers s'échappèrent sans détail contre la gendarmerie et contre quelques officiers généraux, parmi lesquels le comte de Roucy n'étoit pas bien traité, et qui relevoient amèrement sa contusion si longuement pansée, si fort dans les derrières, pendant tout l'effort de la bataille de la Marsaille où il ne parut plus. Lui et Blansac son frère étoient fils de la sœur bien-aimée de M. le maréchal de Lorges. Ils avoient passé leur vie chez lui comme ses enfants. M. de La Rochefoucauld, aîné de leur maison, les traitoit, aux secours près, de même. Leurs femmes, avec qui je vivois fort, m'envoyèrent chercher partout, et me conjurèrent de voir Chamillart sur-le-champ pour obtenir de lui tout ce qu'il pourroit auprès du roi en leur faveur. Je le fis si efficacement qu'il leur sauva des choses fâcheuses.

Le roi, jusque par lui-même cherchoit des nouvelles, il en demandoit, il se faisoit apporter ce qui arrivoit de la poste, et il n'y arrivoit rien, ou presque rien qui l'instruisît; on mettoit bout à bout ce que chacun savoit pour en faire un tout qui ne contentoit guère. Le roi ni personne ne comprenoit point une armée entière placée dedans et autour d'un village, et cette armée rendue prisonnière de guerre par une capitulation signée. La tête en tournoit. Enfin les détails grossissant peu à peu, qui d'une lettre, qui d'une autre, arriva Silly à l'Étang, le matin du 29 août. Chamillart l'amena à Meudon où le roi étoit, qui s'enferma longtemps avec eux avant son dîner. Tallard, avec qui il fut pris, obtint du duc de Marlborough la permission de l'envoyer au roi lui rendre compte de son malheur, avec parole qu'il reviendroit incontinent après où il lui ordonneroit de se rendre. Comme il n'apprit rien que je n'aie raconté ici, il servira quelques moments à faire une assez curieuse diversion à une matière aussi désagréable dont les suites se reprendront après.

Silly, du nom de Vipart, étoit un gentilhomme de Normandie des plus minces qu'il y eût, entre Lisieux et Séez, et en biens et en naissance. C'étoit un grand garçon, parfaitement bien fait, avec un visage agréable et mâle, infiniment d'esprit, et l'esprit extrêmement orné; une grande valeur et de grandes parties pour la guerre; naturellement éloquent avec force et agrément; d'ailleurs d'une conversation très-aimable; une ambition effrénée, avec un dépouillement entier de tout ce qui la pouvoit contraindre, ce qui faisoit un homme extrêmement dangereux, mais fort adroit à le cacher, appliqué au dernier point à s'instruire, et ajustant tous ses commerces, et jusqu'à ses plaisirs, à ses vues de fortune. Il joignoit les grâces à un air de simplicité qui ne put se soutenir bien longtemps, et qui, à mesure qu'il crût en espérance et en moyens, se tourna en audace. Il se lia tant qu'il put avec ce qu'il y avoit de plus estimé dans les armées, et avec la plus brillante compagnie de la cour. Son esprit, son savoir qui n'avoit rien de pédant, sa valeur, ses manières plurent à M. le duc d'Orléans. Il s'insinua dans ses parties, mais avec mesure, de peur du roi, et assez pour plaire au prince, qui lui donna son régiment d'infanterie. Un hasard le fit brigadier longtemps avant son rang, et conséquemment lieutenant général de fort bonne heure.

Silly, colonel de dragons, dès lors fort distingué, et qui depuis a pensé, et peut-être auroit dû être maréchal de France, fut fait brigadier dans cette promotion immense, où je ne le fus point, et qui me fit quitter le service, comme je l'ai dit en son temps. Chamillart arrivoit dans la place de secrétaire d'État de la guerre. C'étoit la première promotion de son temps; il ne connoissoit pas un officier. Sortant de chez Mme de Maintenon, où la promotion s'étoit faite à son travail ordinaire, il rencontre Silly et lui dit d'aller remercier le roi qui venoit de le faire brigadier. Silly, qui n'en étoit pas à portée, eut la présence d'esprit de cacher sa surprise. Il se douta de la méprise entre lui et Cilly des dragons, mais il compta en tirer parti, et alla remercier le roi, sortant de chez Mme de Maintenon pour aller souper. Le roi bien étonné de ce

remercîment, lui dit qu'il n'avoit pas songé à le faire. L'autre, sans se démonter, allégua ce que Chamillart lui venoit de dire, et de peur d'une négative qui allât à l'exclusion, se dérobe dans la foule, va trouver Chamillart, et s'écrie qu'après avoir remercié sur sa parole, il n'a plus qu'à s'aller pendre s'il reçoit l'affront de n'être pas brigadier. Chamillart, bonteux de sa méprise, crut qu'il y alloit du sien de la soutenir. Il l'avoua au roi dès le lendemain, et tout de suite fit si bien que Silly demeura brigadier. Il s'attacha le plus qu'il put à M. le prince de Conti et à ceux qu'il voyoit le plus. C'étoit alors le bon air comme il l'a été toujours, et Silly n'y étoit pas indifférent. Il tourna le maréchal de Villeroy; ses grandes manières et ses bauteurs le rebutèrent. Il trouva mieux son compte avec l'esprit, le liant et la coquetterie de Tallard, qui se vouloit faire aimer jusque des marmitons. Faits prisonniers ensemble, Tallard, fort en peine de soi à la cour, crut n'y pouvoir envoyer un meilleur chancelier que Silly. Il le servit si bien qu'on en verra bientôt des fruits. Mais au retour, je ne sais ce qui arriva entre eux. Ils se brouillèrent irréconciliablement, apparemment sur des choses qui ne faisoient bonneur à l'un ni à l'autre, puisque chacun d'eux a tellement gardé le secret là-dessus, que leurs plus intimes amis n'y ont pu rien deviner, et que la cause de cette rupture, tous deux l'ont emportée en l'autre monde, même le survivant des deux qui fut Tallard, et qui n'avoit rien à craindre d'un mort qui ne laissoit ni famille ni amis.

Le roi mort, Silly fit un moment quelque figure dans la régence; mais, peu content de n'être d'aucun conseil, il se tourna aux richesses. Il étoit né fort pauvre, et n'avoit pu que subsister. Sa fortune alloit devant tout; mais, foncièrement avare, l'amour du bien suivoit immédiatement en lui. Il fit sa cour à Law qu'il séduisit par son esprit. La mère du vieux Lussé étoit Vipart; il étoit très-bien avec son fils, qui depuis bien des années disposoit du cœur, de l'esprit, de la conduite et de la maison de Mme la Duchesse. Mme la Duchesse, en cela seulement une avec M. le Duc, étoit tout système. Law, après M. le duc d'Orléans, avoit mis ses espérances en la maison de Condé, dont l'avidité héréditaire se gorgea de millions par le dévouement de ce Law. Silly s'y fraya accès par Lussé, qui étoit la voie exquise auprès de Mme la Duchesse. Il y devint bientôt un favori important sous la protection du véritable, et se gorgea en sous-ordre. M. le Duc, devenu premier ministre, ne put refuser à sa mère quelques colliers de l'ordre dans la nombreuse promotion de 1724, où il fourra tant de canailles. Silly en eut un, que Mme la Duchesse arracha avec peine. Il avoit attrapé de M. le duc d'Orléans une place de conseiller d'État d'épée. Alors riche et décoré, il revêtit le seigneur. Cette fortune inespérable ne fit que l'exciter à la combler. Rien ne lui parut au-dessus de son mérite. Morville, secrétaire d'État des affaires étrangères, en fut ébloui. Silly le domina : il devint son conseil pour sa conduite et pour les affaires. Une position si favorable à son ambition lui donna l'idée de l'ambassade d'Espagne, d'y être fait grand, de revenir après dans le conseil comme un homme déjà imbu des affaires, de se faire duc et pair; et de là tout

ce qu'il pourroit. Ce fut un château en Espagne et le pot au lait de la bonne femme. M. le Duc fut remercié, et Morville congédié.

Un grand homme ne s'abandonne pas soi-même. Silly comprit avec tout le monde que M. de Fréjus, incontinent après cardinal Fleury, étoit tout seul le maître des grâces et des affaires, et Chauvelin sous lui. C'étoit pour lui deux visages tout nouveaux, à qui il étoit très-inconnu. L'opinion qu'il avoit de soi le persuada qu'avec un peu d'art et de patience il viendroit à bout de faire d'eux comme de Morville; mais ils avoient trop peu de loisirs et lui trop peu d'accès. Dans la peine du peu de succès de ses essais, il se mit dans la tête de venir à bout du cardinal, par une assiduité qui lui plût, comme il n'en doutoit pas, et qui, l'accoutumant à lui, lui frayât le chemin de son cabinet, où, une fois entré, il comptoit bien de gouverner. Il se mit donc à ne bouger de Versailles, et quoiqu'il n'eût de logement qu'à la ville, d'y donner tous les jours un dîner dont la délicatesse attirât. Il y menoit des gens de guerre qu'il trouvoit sous sa main, le peu de gens d'âge qui, autrefois de la cour, venoient pour quelque affaire à Versailles, et des conseillers d'État. Là on dissertoit, et Silly tenoit le dé du raisonnement et de la politique, en homme qui se ménage, qui croit déjà faire une figure, et qui la veut augmenter. En même temps il s'établit tous les jours à la porte du cardinal pour le voir passer. Cela dura plus d'un an, sans rien rendre que quelques dîners chez le cardinal, encore bien rarement; soit que le cardinal fût averti du dessein de Silly, soit que sa défiance naturelle prît ombrage d'une assiduité si remarquable. Un jour qu'il rentroit un moment avant son dîner, il s'arrêta à la porte de son cabinet, et demanda à Silly d'un air fort gracieux s'il désiroit quelque chose et s'il avoit à lui parler. Silly, se confondant en compliments et en respects, lui répond que non, et qu'il n'est là que pour lui faire sa cour en passant. Le cardinal lui répliqua civilement, mais haussant la voix pour être entendu de tout ce qui étoit autour d'eux, qu'il n'étoit pas accoutumé à voir des gens comme lui à sa porte, et ajouta fort sèchement qu'il le prioit de n'y plus revenir quand il n'auroit point affaire à lui.

Ce coup de foudre, auquel Silly s'étoit si peu attendu, le pénétra d'autant plus qu'il s'y trouva plus de témoins. Il avoit compté circonvenir le cardinal par ses plus intimes amis à qui il faisoit une cour basse et assidue, après avoir trouvé divers moyens de s'introduire chez eux, et même de leur plaire. Il sentit avec rage toutes ses espérances perdues, et s'en alla chez lui, où il trouva force compagnie. Le comte du Luc, qui me conta cette aventure, étoit à la porte du cardinal, où il entendit tout le dialogue, d'où il alla dîner chez Silly, qui auparavant l'en avoit convié, et où ils se trouvèrent plusieurs. Silly y parut outré et assez longtemps morne. A la fin il éclata à table contre le cardinal à faire baisser les yeux à tout le monde. Il continua le reste du repas à se soulager de la sorte. Personne ne répondit un mot. Il sentoit bien qu'il embarrassoit, et qu'il ne faisoit par ces propos publics que se faire à lui-même un mal irrémédiable; mais le désespoir étoit plus fort que lui. Il se passa près d'un an depuis, tantôt à Paris, tantôt à Versailles,

n'osant plus approcher du cardinal, qu'il auroit voulu dévorer, et cherchant dans son esprit des expédients et des issues qu'il ne put lui fournir. A la fin, il s'en alla chez lui pour y passer l'hiver. Il avoit accru et ajusté sa gentilhommière qu'il avoit travestie en château.

Il n'y fut pas longtemps sans renvoyer le peu de gens qui venoient le voir; je dis le peu, car ses nouveaux airs de seigneur, auxquels ses voisins n'étoient pas accoutumés chez lui, en avoient fort éclairci la compagnie. Il dit qu'il étoit malade, et se mit au lit. Il y demeura cinq ou six jours. Le peu de valets qu'il y avoit se regardoient ne le voyant point malade. Son chirurgien, que j'ai vu après à M. de Lévi, ne lui trouvoit point de fièvre. Le dernier jour il se leva un moment, se recoucha, et fit sortir tous ses gens de sa chambre. Sur les six heures du soir, inquiets de cette longue solitude, et sans rien prendre, ils entendirent quelque bruit dans les fossés, plus pleins de boue que d'eau; là-dessus ils entrèrent dans sa chambre, et se mirent à la cheminée à écouter un peu. Un d'eux sentit un peu de vent d'une fenêtre; il la voulut aller fermer. En même temps un autre s'approche du lit, et lève doucement le rideau; mais quel fut l'étonnement de tous les deux, lorsque l'un ne trouva personne dans le lit, et l'autre deux pantoufles au bas de la fenêtre dans la chambre! Les voilà à s'écrier et à courir tous aux fossés. Ils l'y trouvèrent tombé de façon à avoir pu gagner le bord s'il eût voulu. Ils le retirèrent palpitant encore, et fort peu après il mourut entre leurs bras. Il n'étoit point marié, et avoit une sœur fille, qu'il laissoit à la lettre manquer de tout et mourir de faim, qui trouva dans sa riche succession une ample matière à se consoler d'une si funeste catastrophe. Avec tout son esprit il fit une sottise qui fâcha extrêmement le roi. Après l'avoir entretenu longtemps dans son cabinet en arrivant à Meudon, il l'aperçut sur le soir à sa promenade sans épée. Cela piqua le roi à l'excès, et il le marqua par le ton avec lequel il lui demanda ce qu'il en avoit fait. Silly répondit qu'étant prisonnier, il croyoit n'en devoir point porter. « Qu'est-ce que cela veut dire? reprit le roi fort ému, allez en prendre une tout à l'heure. » Cela, joint aux tristes nouvelles dont il avoit apporté le détail, ne le fit pas briller pendant ce court voyage, et ne contribua pas peu à lui donner de l'impatience d'aller retrouver Tallard à Hanau, comme il fit peu de jours après avoir été à un voyage de Marly pour la première fois de sa vie.

On n'étoit pas accoutumé aux malheurs. Celui-ci étoit très-raisonnablement inattendu; quatre armées au delà du Rhin, dont les trois dans le cœur de l'Allemagne avec la puissance des mécontents, faisoient tout attendre d'elles. Qu'on n'eût point combattu, on étoit maître de tout par la retraite forcée des ennemis, et imminente, et fort éloignée pour trouver de la subsistance. Que le maréchal de Villeroy qui n'avoit rien à faire qu'à observer le prince Eugène, le suivre, le barrer, ne s'en fût point laissé amuser, puis moquer en s'échappant, jamais Marlborough, sans sa jonction, n'eût osé prêter le collet à nos trois armées. Qu'elles eussent bordé le ruisseau de leur front, jamais ils ne se seroient commis à le passer devant elles, ou y auroient été rompus et défaits. Qu'elles

n'eussent laissé que peu d'intervalle entre elles et le ruisseau pour les attaquer demi-passés, s'ils l'osoient entreprendre, ils étoient sûrement battus et culbutés dedans. Qu'elles eussent au moins pris un terrain où le vaste laissoit le choix libre, qui ne mît pas une large et longue fondrière entre les deux lignes de Tallard, encore auroient-elles eu au moins partie égale. Qu'on n'eût pas pris vingt-six bataillons et douze escadrons de dragons de cette armée pour mettre dedans et autour d'un village, pour appuyer la droite qu'on étoit maître de mettre tout près de là au Danube, on n'auroit pas affoibli cette armée, qui tenoit lieu d'aile droite, à être enfoncée, et le centre, qui étoit celle de l'électeur, à être pris en flanc. Qu'au moins une armée entière, établie dans ce village de Bleinheim, eût eu le courage de s'y défendre, elle eût donné le temps à l'armée de Marsin qui faisoit la gauche, qui étoit entière, qui avoit toujours battu, de profiter du temps et de l'occupation qu'auroit donnée ce village, de se rallier aux deux tiers de l'armée de l'électeur qui soutenoit encore, et à la faveur d'une défense de vingt-six bons bataillons et de douze escadrons de dragons, d'y porter la bataille et tout l'effort des armes qui peut-être eût été heureux. Mais il étoit écrit que la honte, les fautes, le dommage seroient extrêmes du côté du roi, et que toutes seroient comblées par le tournoiement de tête de la dernière faute, en abandonnant la Bavière si aisée à tenir, avec ses places, sa volonté, son abondance, par une armée entière qui n'avoit rien souffert, et par le débris des deux autres, en prenant des postes avantageux. En vain l'électeur ouvrit-il cet avis, la peur ne crut trouver de salut qu'à l'abri de l'armée du maréchal de Villeroy; et, quand la jonction fut faite, au lieu de profiter de ce que les passages étoient encore libres, et de ramener cette armée toute fraîche avec eux en Bavière, où tous ensemble se seroient trouvés aussi forts que devant la bataille, et plus frais que les ennemis qui avoient combattu, car il étoit resté peu de troupes avec le prince Louis de Bade devant Ingolstadt, on ne songea qu'à hâter la fuite, à presser l'abandon de tant de places et de tant de vastes et d'abondants pays. On ne se crut en sauveté qu'au Rhin, et au bout du pont de Strasbourg, pour être maître à tous moments de le passer. Ces prodiges d'erreurs, d'aveuglements, de ténèbres, entassés et enchaînés ensemble, si grossiers, si peu croyables, et dont un seul de moins eût tout changé de face, retracent bien, quoique dans un genre moins miraculeux, ces victoires et ces défaites immenses que Dieu accordoit, ou dont il affligeoit son peuple, suivant qu'il lui étoit fidèle ou que son culte en étoit abandonné.

On peut juger quelle fut la consternation générale, où chaque famille illustre, sans parler des autres, avoit des morts, des blessés et des prisonniers; quel fut l'embarras du ministre de la guerre et de la finance d'avoir à réparer une armée entière détruite, tuée ou prisonnière; et quelle la douleur du roi qui tenoit le sort de l'empereur entre ses mains, et qui, avec cette ignominie et cette perte, se vit réduit, aux bords du Rhin, à défendre le sien propre. Les suites ne marquèrent pas moins l'appesantissement de la main de Dieu. On perdit le jugement, on trembla au milieu de l'Alsace. La cruelle méprise du maré-

chal de Villeroy fut noyée dans sa faveur. Nous allons voir Tallard magnifiquement récompensé; Marsin demeuré dans l'indifférence; on trouva qu'il ne méritoit rien, puisqu'il n'avoit point failli, car le roi ne le blâma point de ne s'être pas roidi en Bavière. Toute la colère tomba sur quelques régiments qui furent cassés, sur des particuliers dont tout le châtiment fut de n'être plus employés dans les armées, parmi lesquels quelques innocents furent mêlés avec les coupables. Denonville seul fut honteusement cassé et son régiment donné à un autre, tellement que, sa prison finie, il n'osa plus paroître nulle part. Je ne veux pas dire que la proposition qu'il eut la folie de venir faire aux barrières de Bleinheim ne l'eût bien mérité; mais ce ne fut pas à son éloquence que ce village mit les armes bas et se rendit prisonnier de guerre. Ce fut à celle d'un Anglois seul envoyé après lui. Denonville fut le seul puni, et pas un de ceux qui remirent leur armée, car c'en étoit une au pouvoir des Anglois sans tirer un seul coup depuis que la capitulation avec la condition de prisonniers de guerre leur eut été proposée; et le seul chef de troupes qui refusa de la signer n'en fut pas reconnu ni distingué le moins du monde. En échange, le public ne se contraignit, ni sur les maréchaux, ni sur les généraux, ni sur les particuliers qu'il crut en faute, ni sur les troupes dont les lettres parlèrent mal. Ce fut un vacarme qui embarrassa leurs familles. Les plus proches furent plusieurs jours sans oser se montrer, et il y en eut qui regrettèrent de n'avoir pas gardé une plus longue clôture.

Au milieu de cette douleur publique, les réjouissances et les fêtes pour la naissance du duc de Bretagne ne furent point discontinuées. La ville en donna une d'un feu sur la rivière, que Monseigneur, les princes et ses fils, et Mme la duchesse de Bourgogne vinrent voir des fenêtres du Louvre avec force dames et courtisans, et force magnificence de chère et de rafraîchissements, contraste qui irrita plus qu'il ne montra de grandeur d'âme. Peu de jours après, le roi donna une illumination et une fête à Marly, où la cour de Saint-Germain fut invitée, et où tout fut en l'honneur de Mme la duchesse de Bourgogne. Il remercia le prévôt des marchands du feu donné sur la rivière, et lui dit que Monseigneur et Mme la duchesse de Bourgogne l'avoient trouvé fort beau.

CHAPITRE IX.

Marche des alliés. — Marlborough feld-maréchal général des armées de l'empereur et de l'empire. — Nos armées en Alsace. — Mort du duc de Montfort; son caractère. — Sa charge donnée à son frère. — Mort, famille et dépouille du comte de Verue. — Entreprise manquée sur Cadix. — Bataille navale gagnée près de Malaga par le comte de Toulouse. — Faute fatale malgré le comte de Toulouse. — Châteauneuf, ambassadeur en Portugal, arrivé d'Espagne; son frère, leur fortune, leur caractère. — Orry arrivé à Paris en disgrâce et en péril. — Aubigny bien traité à Madrid. — Berwick rappelé d'Espagne aux instances de la reine; Tessé nommé pour lui succéder. — Intrigues du mariage du duc de Mantoue, qui refuse

Mlle d'Enghien, est refusé de la duchesse de Lesdiguières, et qui, contre le désir du roi et sa propre volonté, épouse fort étrangement Mlle d'Elbœuf, qu'il traite après fort mal.

Les trois chefs ennemis, maîtres de la Bavière et de tout jusqu'au Rhin, ramenèrent leurs armées auprès de Philippsbourg, dans les derrières, et y tinrent un pont tout prêt à y jeter sur le Rhin en trois heures. Tandis que les troupes marchèrent et qu'ils les laissèrent se rafraîchir dans ce camp, le prince Louis de Bade reçut dans ce voisinage au beau château de Rastadt, qu'il avoit bâti en petit sur le modèle de Versailles, le prince Eugène et le duc de Marlborough qui vinrent s'y reposer à l'ombre de leurs lauriers. Ce fut là que ce duc reçut de l'empereur les patentes de feld-maréchal général des armées de l'empereur et de l'empire, grade fort rare, pareil à celui qu'avoit le prince Eugène, et supérieur aux feld-maréchaux, qui, pour l'armée, les troupes et les places, sont comme nos maréchaux de France; et la reine d'Angleterre lui permit de l'accepter en attendant les récompenses qu'on lui préparoit en Angleterre.

Pendant ce glorieux repos nos maréchaux avoient repassé le Rhin et s'étoient avancés sur Haguenau. Tout leur faisoit craindre le siége de Landau. Le maréchal de Villeroy ne se crut pas en état de s'y opposer; il se contenta de le munir de tout le nécessaire pour un long siége, et d'y faire entrer, outre la garnison, huit bataillons, un régiment de cavalerie et un de dragons sous Laubanie, gouverneur, chargé de la défendre. Rien n'étoit pareil à la rage des officiers de cette armée.

J'avois reçu depuis peu une lettre du duc de Montfort, qui étoit fort de mes amis, qui me mandoit qu'à son retour il vouloit casser son épée et se faire président à mortier. Il avoit toujours été de l'armée du maréchal de Villeroy. Sa lettre me parut si désespérée qu'avec un courage aussi bouillant que le sien, je craignis qu'il ne fît quelque folie martiale, et lui mandai qu'au moins je le conjurois de ne se pas faire tuer à plaisir. Il sembla que je l'avois prévu. Il fallut envoyer un convoi d'argent à Landau; on fit le détachement pour le conduire. Il en demanda le commandement au maréchal de Villeroy, qui lui dit que cela étoit trop peu de chose pour en charger un maréchal de camp. Peu après il se fit refuser encore; à une troisième [fois] il l'emporta de pure importunité. Il jeta son argent dans Landau sans aucun obstacle. Au retour, et marchant à la queue de son détachement, il vit des hussards qui voltigeoient; le voilà à les vouloir courre et faire le coup de pistolet comme un carabin. On le retint quelque temps, mais enfin il s'échappa sans être suivi que de deux officiers. Ces coquins caracolèrent, s'enfuirent, s'éparpillèrent, se rapprochèrent; et l'ardeur poussant le duc de Montfort sur eux, il s'en trouva tout à coup enveloppé, et aussitôt culbuté d'un coup de carabine qui lui fracassa les reins, et qui ne lui laissa le temps que d'être emporté comme on put, de se confesser avec de grands sentiments de piété et de regret de sa vie passée, et d'arriver au quartier général, où il mourut presque aussitôt après.

Il n'avoit pas encore trente-cinq ans, et en avoit cinq plus que moi.

Beaucoup d'esprit, un savoir agréable, des grâces naturelles qui réparoient une figure un peu courte et entassée, et un visage que les blessures avoient balafré; une valeur qui se pouvoit dire excessive, une grande application et beaucoup de talents pour la guerre, avec l'équité, la liberté, le langage fait pour plaire aux troupes et à l'officier, et avec cela à s'en faire respecter, une grande ambition, mais, par un mérite rare, toujours retenue dans les bornes de la probité. Un air ouvert et gai, des mœurs douces et liantes, une vérité, une sûreté à toute épreuve, jointe à une vraie simplicité, formoient en lui le caractère le plus aimable et un commerce délicieux; avec cela sensible à l'amitié et très-fidèle, mais fort choisi dans ses amis, et le meilleur fils, le meilleur mari, le meilleur frère et le meilleur maître du monde, adoré dans sa compagnie des chevau-légers, ami intime de Tallard et de Marsin, fort de M. le prince de Conti, qui l'avoit fort connu chez feu M. de Luxembourg, qui l'aimoit comme son fils; ami particulier de M. le duc d'Orléans, et si parfaitement bien avec M. le duc de Bourgogne, qu'il en devenoit déjà considérable à la cour. Monseigneur aussi le traitoit avec amitié, et le roi se plaisoit à lui parler et à le distinguer en tout, tellement qu'il étoit compté à la cour fort au-dessus de son âge, et n'en étoit pas moins bien avec ses contemporains, dont ses manières émoussoient l'envie. Une éducation beaucoup trop resserrée, et trop longtemps, l'avoit jeté d'abord dans un grand libertinage, l'avoit écarté de cette assiduité qui étoit d'un si grand mérite auprès du roi et avoit étrangement gâté ses affaires. Il revenoit depuis quelque temps d'un égarement si commun, et ce retour lui avoit tourné à grand mérite auprès du roi. Ma liaison intime avec le duc de Chevreuse, son père, et M. de Beauvilliers, avoit formé la mienne avec lui. Une certaine ressemblance de goûts, d'inclinations, d'aversions, de vues et de manières de penser et d'être, l'avoit resserrée jusqu'à la plus grande intimité, en sorte que pour le sérieux nous n'avions rien de caché l'un pour l'autre. L'habitation continuelle de la cour nous faisoit fort vivre ensemble. Sa femme et Mme de Lévi, sa sœur, étoient amies intimes de Mme de Saint-Simon, que Mmes de Chevreuse et de Beauvilliers traitoient comme leur fille. En absence nous nous écrivions continuellement. Sa perte fut aussi pour moi de la dernière amertume, et tous les jours de ma vie je l'ai sentie depuis tant d'années. On peut juger quelle fut la douleur de sa famille. Il ne laissa que des enfants tout enfants. Sa charge fut donnée à son frère, le vidame d'Amiens, qui est parvenu depuis à tout.

La mort du comte de Verue, tué à cette funeste bataille, dégrilla sa femme, qu'il tenoit dans un couvent à Paris, depuis qu'elle y étoit revenue d'entre les bras de M. de Savoie, comme je l'ai raconté en son lieu, et lui donna toute liberté. Elle reviendra en son temps sur la scène. Verue ne laissa qu'un fils d'elle, qui le survécut peu, et des filles religieuses. Sa charge de commissaire général de la cavalerie, qu'il venoit d'acheter du maréchal de Villars, fut donnée à La Vallière, prisonnier d'Hochstedt, et ce choix fit fort crier.

Le roi ne fut pas longtemps dans la douleur du désastre d'Hochstedt sans recevoir quelque consolation, médiocre pour l'État, mais sensible

à son cœur. Le comte de Toulouse, qui ne ressembloit en quoi que ce pût être au duc du Maine son frère, avoit souffert impatiemment d'avoir consumé sa première campagne d'amiral à se promener sur la Méditerranée, sans oser prêter le collet aux flottes ennemies, trop fortes pour la sienne. Il en avoit donc obtenu une cette année, avec laquelle il pût se mesurer avec celle qui, ayant hiverné à Lisbonne, tenoit la mer sous l'amiral Rooke, en attendant les secours de Hollande et d'Angleterre. Il faut dire, avant que d'aller plus avant, un mot d'Espagne pour l'intelligence de ce qui va suivre.

Le prince de Darmstadt, qui avoit été à la cour de Charles II, comme on l'a vu en son lieu, et qui y avoit été si bien avec la reine sa dernière femme, s'étoit embarqué sur la flotte avec l'archiduc lorsque ce prince alla en Portugal, et avec une partie projeta de surprendre Cadix, qu'il savoit fort dégarni de toutes choses. Un marchand françois, armé pour les îles de l'Amérique, moitié guerre moitié marchandises, mais qui pour son commerce y portoit sur deux gros bâtiments beaucoup de munitions de guerre, d'armes et assez d'argent, se trouva dans ces mers, et vit à la manœuvre de l'escadre le dessein sur Cadix. Il força de voiles, y entra en présence de l'escadre, débarqua toute sa cargaison, mit ainsi la place en état de se défendre, qui, faute d'armes et de munitions et d'argent, ne pouvoit autrement résister, et demeura dedans. Darmstadt n'ayant donc pu réussir dans son dessein, après l'avoir inutilement tenté pendant plusieurs jours, mit pied à terre et pilla les environs de terre ferme. Les communes s'assemblèrent sous le capitaine général du pays, les évêques voisins se surpassèrent par le prompt secours de monde et d'argent; en un mot, après un mois de course où les Anglois perdirent bien du monde, il fallut se rembarquer, et encore à grand'peine et faire voile vers le Portugal. On a vu les négligences d'Orry, et ce nonobstant comme Puységur en répara tout ce qui fut possible, et les succès du duc de Berwick sur la frontière de Portugal. Les chaleurs séparèrent les armées, qui mirent en quartier d'été. Berwick, Villadarias, ni Serclaës, dénués de tout par cette même négligence d'Orry, n'avoient pu pourvoir à tout, ni porter leurs troupes partout où elles auroient été nécessaires. Gibraltar, cette fameuse place qui commande à l'important détroit de ce nom, avoit été pourvue comme les autres, c'est-à-dire qu'il n'y avoit quoi que ce soit dedans pour la défendre, et pour toute garnison une quarantaine de gueux. Le prince de Darmstadt, qui étoit bien averti, profita d'une faute si capitale. Y aller et s'en emparer ne fut que la même chose, et la grandeur de cette perte ne fut sentie qu'après qu'elle fut faite. D'un autre côté, le même prince de Darmstadt, qui avoit été sous Charles II vice-roi de Catalogne, avoit conservé dans cette province beaucoup d'intelligences, et dans Barcelone quantité de créatures. On y méditoit une révolte, on la soupçonna, notre flotte y toucha. Le comte de Toulouse y mit pied à terre, il y fut quelque temps, et déconcerta entièrement le projet par les bonnes mesures qui furent prises. Mais il vouloit rencontrer la flotte de Rooke et la combattre. Il en avoit la permission; il se rembarqua et l'alla chercher.

Il la rencontra auprès de Malaga, et, le 24 septembre, il la combattit depuis dix heures du matin jusqu'à huit heures du soir. Les flottes, pour le nombre des vaisseaux, étoient à peu près égales. On n'avoit vu de longtemps à la mer de combat plus furieux ni plus opiniâtre. Ils eurent toujours le vent sur notre flotte. La nuit favorisa leur retraite. Vilette, lieutenant général qui avoit l'avant-garde, défit celle des ennemis. Tout l'avantage fut du côté du comte de Toulouse, dont le vaisseau se battit longtemps contre celui de Rooke et le démâta, qui put se vanter d'avoir remporté la victoire, et qui, profitant du changement de vent, poursuivit Rooke tout le 25, qui se retiroit vers les côtes de Barbarie. Ils perdirent six mille hommes, le vice-amiral hollandois sauté, quelques-uns coulés bas et plusieurs démâtés. Notre flotte ne perdit ni bâtiment, ni mât, mais la victoire coûta cher en gens distingués par leurs grades et plus encore par leur mérite, outre quinze cents soldats ou matelots tués ou blessés. Le bailli de Lorraine, fils de M. le Grand, et chef d'escadre, Bellisle et Évrard, chefs d'escadre, et un fils du maréchal de Châteaurenauld furent tués. Relingue, lieutenant général, Gabaret, chef d'escadre, sorti de France pour duel, mais que le roi d'Espagne avoit envoyé sur la flotte, un capitaine de vaisseau, neveu et du nom du maréchal de Châteaurenauld eurent chacun une cuisse emportée et moururent quelques jours après, ainsi qu'Herbault, capitaine de vaisseau, frère d'Herbault intendant des armées navales. Ce dernier fut tué aux pieds de M. le comte de Toulouse, qui empêcha qu'on le jetât à la mer avec beaucoup de présence d'esprit, jusqu'après le combat, pour ne pas perdre ce qu'il pouvoit avoir de papiers de conséquence sur lui, et avoir le temps de le visiter. Plusieurs de ses pages furent tués et blessés autour de lui. On ne sauroit une valeur plus tranquille qu'il fit paroître pendant toute l'action, ni plus de vivacité à tout voir et de jugement à commander à propos. Il avoit su gagner les cœurs par ses manières douces et affables, par sa justice, par sa libéralité. Il en emporta ici toute l'estime. Ducasse, chef d'escadre que nous verrons aller plus loin, reçut une grande blessure et plusieurs autres de moindres.

Le 25 au soir, à force de vent et de manœuvre, on rejoignit Rooke de fort près. Le comte de Toulouse vouloit l'attaquer de nouveau le lendemain; le maréchal de Cœuvres, sans lequel il avoit défense de rien faire, voulut assembler le conseil. Relingue, qui se mouroit et qui aimoit le comte, dont il avoit bien voulu être le premier écuyer, lui manda, en deux mots de sa main, qu'il battroit les ennemis et qu'il le conjuroit de les attaquer. Le comte fit valoir cette lettre écrite par un homme d'une capacité si reconnue, et le prix d'une seconde victoire, qui étoit Gibraltar. Il captiva les suffrages, il y mit de la douceur, les raisons les plus fortes, il y ajouta ce qu'il osa d'autorité. Tous s'y portoient lorsque d'O, le mentor de la flotte, et contre l'avis duquel le roi avoit très-précisément défendu au comte de faire aucune chose, s'y opposa avec un air dédaigneux et une froide, muette, et suffisante opiniâtreté, qui le dispensa, à la mer, d'esprit et de raison, comme faisoit à la cour la confiance que Mme de Maintenon et le roi avoient prise en lui. L'oracle prononcé, le maréchal de Cœuvres le confirma malgré

lui et ses lumières, et chacun se retira à son bord consterné, le comte dans sa chambre outré de la plus vive douleur. Ils ne tardèrent pas à apprendre avec certitude que c'en étoit fait de la flotte ennemie s'ils l'eussent attaquée; et tout de suite de Gibraltar, qu'ils auroient trouvé dans le même état qu'il avoit été abandonné. Le comte de Toulouse acquit un grand honneur en tout genre en cette campagne, et son plat gouverneur y en perdit peu, parce qu'il n'en avoit guère à perdre. Le comte, mouillé devant Malaga, reçut dans son bord la visite de Villadarias, qui obtint de lui tout ce qu'il lui demanda pour le siége de Gibraltar. On mit à terre trois mille hommes, cinquante pièces de gros canon, et généralement tout le nécessaire pour ce siége, et Pointis fut détaché avec dix vaisseaux et quelques frégates devant Gibraltar, pour servir de maréchal de camp aussi au siége, comme étant chef d'escadre. Tous ces ordres exécutés, le comte et sa flotte appareillèrent pour Toulon.

Châteauneuf, qui avoit été ambassadeur en Portugal, et qui, depuis la rupture, s'étoit par ordre du roi arrêté à Madrid, venoit d'arriver à Paris. C'étoit un Savoyard qui, en l'autre guerre, avoit quitté son maître, et avoit été fait premier président du sénat de Chambéry par le roi, et depuis la paix, fait conseiller au parlement, et envoyé ambassadeur à Constantinople, où il avoit très-bien fait les affaires du roi. Lui et l'abbé son frère, qu'on a vu en son temps envoyé pour rectifier les fautes de l'abbé de Polignac en Pologne, étoient gens de lettres, d'infiniment d'esprit et de beaucoup d'agrément. Châteauneuf savoit se manier et s'étoit mis fort avant dans la confiance de la princesse des Ursins, à qui il ne fut pas inutile.

Sur ses pas arriva Orry. Le roi ne voulut pas le voir et fut au moment de lui faire faire son procès et de le faire pendre. Il le méritoit bien, mais la chose auroit trop porté contre Mme des Ursins, et Mme de Maintenon fut doucement à la parade. Aubigny, resté à Madrid l'agent intime de sa maîtresse, eut en ce temps-ci deux mille ducats de pension, malgré l'épuisement des finances, et une maison dans Madrid, aux dépens du roi. La reine ne cessoit d'intercéder de toutes ses forces que la princesse des Ursins fût écoutée à Versailles et lui fût après rendue. Outrée des refus, elle se prit au duc de Berwick comme à l'auteur de la disgrâce d'Orry, par les plaintes qu'il en avoit faites, quoique dès auparavant Puységur eût vérifié et découvert au roi sa turpitude et son crime. Elle demanda si instamment le rappel de Berwick, que, pour ne la pas désespérer sur tout, on le lui accorda, et le liant, l'accord Tessé, malade ou sain suivant sa basse politique, fut nommé pour lui succéder. Harcourt et Mme de Maintenon savoient bien ce qu'ils faisoient en procurant ce choix, bien moins utile aux armes que propre à leurs desseins pour le gouvernement et le cabinet.

Le duc de Mantoue étoit toujours à Paris. La raison principale qui l'y avoit attiré étoit, comme je l'ai remarqué, d'y épouser une Françoise, et qu'elle lui vînt de la main du roi, toutefois à son gré. Cette vue n'étoit pas cachée. M. de Vaudemont étoit trop son voisin et trop bien informé pour l'ignorer, trop avisé et trop touché de l'intérêt de la maison

de Lorraine pour ne pas sentir l'importance de lui faire épouser une princesse de cette maison, qui après sa mort prétendoit le Montferrat. Si ce mariage lui donnoit des enfants, encore valoit-il mieux pour eux qu'ils fussent d'une Lorraine, qui cependant seroit très-dignement mariée, et longtemps veuve par la disproportion d'âge de sa belle-sœur [avec le mari] qu'il lui destinoit, pourroit pendant le mariage prendre de l'ascendant sur ce vieux mari, et veuve, sur ses enfants et sur le pays par la tutelle, et faire compter avec soi le roi même par rapport aux affaires d'Italie. Mme d'Elbœuf, troisième femme et veuve alors du duc d'Elbœuf, étoit fille aînée de la maréchale de Navailles, dont la mère, Mme de Neuillant, avoit recueilli Mme de Maintenon à son retour des îles de l'Amérique, l'avoit gardée, nourrie et entretenue chez elle, par charité, et pour s'en défaire l'avoit mariée à Scarron.

Mme de Navailles, dont le mari [fut] domestique et le plus fidèle confident de Mazarin jusque dans les temps les plus calamiteux de sa vie, avoit été dame d'honneur de la reine à son mariage; elle en avoit été chassée par le roi et avoit coûté à son mari la charge de capitaine des chevau-légers de la garde et le gouvernement du Havre de Grâce, pour avoir fait trouver au roi un mur au lieu d'une porte, par laquelle il entroit secrètement la nuit dans la chambre des filles de la reine. Les deux reines avoient été outrées de leur malheur, et la reine mère obtint en mourant leur rappel de leur exil en leur gouvernement de la Rochelle. Quoique le roi n'eût jamais bien pardonné ce trait à Mme de Navailles, qu'elle vînt très-rarement et très-courtement à la cour, le roi, surtout depuis sa dévotion, n'avoit pu lui refuser son estime et des distinctions qui la marquoient.

Sous ses auspices, Mme d'Elbœuf sa fille s'introduisit à la cour. Avec un air brusque et de peu d'esprit et de réflexion, elle se trouva très-propre au manége et à l'intrigue. Elle trouva moyen de faire que Mme de Maintenon se piquât d'honneur et de souvenir de Mme de Neuillant, et le roi de considération pour feu M. et Mme de Navailles. La princesse d'Harcourt rompit des glaces auprès de Mme de Maintenon; M. le Grand s'intéressa auprès du roi; Mlle de Lislebonne et Mme d'Espinoy l'appuyèrent partout (car rien n'est pareil au soutien que toute cette maison se prête); Mme d'Elbœuf joua, fut à Marly, à Meudon, s'ancra, vit Mme de Maintenon quelquefois en privance, mena sa fille, belle et bien faite, à la cour, qui fut bientôt de tout avec Mme la duchesse de Bourgogne. Elle y entra si avant et tellement encore dans le gros jeu, où elle avoit embarqué Mme la duchesse de Bourgogne avec elle en beaucoup de dettes que, soit ordre, comme on le crut, soit sagesse de la mère, elle étoit avec sa fille dans ses terres de Saintonge depuis plus de huit mois, et n'en revinrent que pour trouver M. de Mantoue à Paris. C'étoit Mlle d'Elbœuf que M. de Vaudemont vouloit lui donner, et dont il lui avoit parlé dès l'Italie, et pour elle que toute la maison de Lorraine faisoit les derniers efforts.

M. le Prince avoit une fille dont il ne savoit comment se défaire, enrichie des immenses biens de Maillé-Brézé, des connétables de Montmorency, sa mère et sa grand'mère héritières; il avoit oublié la fille de La

Trémoille et l'héritière de Roye dont il étoit sorti, et tous les autres mariages de seigneurs et de leurs filles faits par les diverses branches de Bourbon. Quelque grandement honorables qu'en fussent les alliances directes, elles étoient devenues si onéreuses pour les biens, et si fâcheuses dans les suites par les procédés, qu'il y avoit pour elles maintenant aussi peu d'empressement dans la première noblesse que de dédains nouveaux dans les princes du sang, ce qui rendoit leurs enfants difficiles à marier, surtout les filles. Outre que M. de Mantoue parut un débauché pour sa fille à M. le Prince, il avoit des prétentions sur le Montferrat pour une grosse créance sur la succession de la reine Marie de Gonzague[1] tante maternelle de Mme la Princesse, dont toute son industrie n'avoit jamais pu rien tirer depuis tant d'années, ballotté sans cesse entre la Pologne et la maison de Gonzague. Il espéroit donc se procurer le payement de cette dette de façon ou d'autre par sa fille devenant duchesse de Mantoue, si elle avoit des enfants, ou, si elle n'en avoit point, d'ajouter sa dot et ses droits à sa créance, et, par l'appui de la France, mettre le Montferrat dans sa maison. Il expliqua au roi ses vues et son dessein, qui lui permit de les suivre et qui lui promit de l'y servir de toute sa protection.

M. le Prince, qui craignoit là-dessus le crédit de M. le Grand, et son habitude avec le roi de tout emporter d'assaut, fit sentir au roi, et plus encore aux ministres, les prétentions des ducs de Lorraine sur le Montferrat, fortifiées de l'engagement formel de l'empereur, pendant cette guerre, d'y soutenir le duc de Lorraine de tout son pouvoir, si le duc de Mantoue venoit à mourir sans enfants (que la nécessité lui fit changer depuis en faveur du duc de Savoie, mais en insistant sur un dédommagement au duc de Lorraine, comme on le verra dans les Pièces concernant la paix d'Utrecht[2]); et le danger pour l'État de laisser mettre un pied en Italie au duc de Lorraine qui y rendroit l'empereur son protecteur d'autant plus puissant, et qui engageroit le roi à des ménagements même sur la Lorraine auxquels on n'étoit pas accoutumé, surtout en temps de guerre, et qui pouvoient devenir embarrassants. Ces raisons se firent sentir, le roi promit à M. le Prince tous les bons offices qui ne sentiroient ni la contrainte ni l'autorité; mais la laideur de Mlle d'Enghien mit un obstacle invincible à cette affaire.

M. de Mantoue aimoit les femmes, il vouloit des enfants; il s'expliqua sur les désirs de M. le Prince d'une façon respectueuse qui ne le pût blesser, mais si nette, qu'il n'osa plus espérer. La maison de Lorraine, informée par Vaudemont des démarches qu'il avoit faites, et que la timidité de ce petit souverain, à l'égard du gouverneur du Milanois, avoit fait recevoir avec quelque agrément, ne trouva pas à Paris ses dispositions si favorables. Dès avant de partir de chez lui, son choix étoit fait et arrêté. Soupant avec le duc de Lesdiguières peu de temps avant sa mort, il avoit vu à son doigt un petit portrait en bague, qu'il le pria de

1. Marie de Gonzague, et non Mme de Gonzague, comme on lit dans les précédentes éditions, avait été reine de Pologne.
2. Voy. sur ces Pièces, t. Ier, p. 270, note.

lui montrer; ayant la bague entre ses mains, il fut charmé du portrait, et dit à M. de Lesdiguières qu'il le trouvoit bien heureux d'avoir une si belle maîtresse. Le duc de Lesdiguières se mit à rire, et lui apprit que ce portrait étoit celui de sa femme. Dès qu'il fut mort, le duc de Mantoue ne cessa de songer à cette jeune veuve. Sa naissance et ses alliances étoient fort convenables, il s'en informa encore secrètement, et il partit dans la résolution de faire ce mariage. En vain lui fit-on voir Mlle d'Elbœuf comme par hasard dans des églises et en des promenades : sa beauté, qui en auroit touché beaucoup d'autres, ne lui fit aucune impression. Il cherchoit partout la duchesse de Lesdiguières, et il ne la rencontroit nulle part, parce qu'elle étoit dans sa première année de veuve; mais lui, qui vouloit finir, s'en ouvrit à Torcy comme au ministre des affaires étrangères; il en rendit compte au roi, qui approuva fort ce dessein, et qui chargea le maréchal de Duras d'en parler à sa fille. Elle en fut aussi affligée que surprise. Elle témoigna à son père sa répugnance à s'abandonner aux caprices et à la jalousie d'un vieil Italien débauché, l'horreur qu'elle concevoit de se trouver seule entre ses mains en Italie, et la crainte raisonnable de sa santé avec un homme très-convaincu de ne l'avoir pas bonne.

Je fus promptement averti de cette affaire. Elle et Mme de Saint-Simon vivoient ensemble, moins en cousines germaines qu'en sœurs; j'étois aussi fort en liaison avec elle. Je lui représentai ce qu'elle devoit à sa maison prête à tomber après un si grand éclat par la mort de mon beau-père, la conduite de mon beau-frère, l'âge si avancé de M. de Duras, et l'état de son seul frère, dont les deux nièces emportoient tous les biens. Je lui fis valoir le désir du roi, les raisons d'État qui l'y déterminoient, le plaisir d'ôter ce parti à Mlle d'Elbœuf, en un mot tout ce dont je pus m'aviser. Tout fut inutile. Je ne vis jamais une telle fermeté. Pontchartrain, qui la vint raisonner, y échoua comme moi, mais il fit pis, car il l'irrita par les menaces qu'il y mêla que le roi le lui sauroit bien faire faire. M. le Prince se joignit à nos désirs, n'ayant plus aucune espérance pour lui-même, et qui surtout craignoit le mariage d'une Lorraine. Il fut trouver M. de Duras, le pressa d'imposer à Mme de Lesdiguières, lui dit, et le répéta au roi, qu'il en vouloit faire la noce à Chantilly comme de sa propre fille, par sa proche parenté avec la maréchale de Duras, arrière-petite-fille comme lui du dernier connétable de Montmorency. Je ne me rebutai point, je m'adressai à tout ce que je crus qui pouvoit quelque chose sur la duchesse de Lesdiguières, jusqu'aux filles de Sainte-Marie du faubourg Saint-Jacques, où elle avoit été élevée, et qu'elle aimoit beaucoup. Je n'eus pas plus de succès. Cependant M. de Mantoue, irrité par les difficultés de voir la duchesse de Lesdiguières, se résolut de l'aller attendre un dimanche aux Minimes. Il la trouva enfermée dans une chapelle, il s'approcha de la porte pour l'en voir sortir. Il en eut peu de contentement, ses coiffes épaisses de crêpes étoient baissées, à peine put-il l'entrevoir. Résolu d'en venir à bout, il en parla à Torcy, et lui témoigna que la complaisance de se laisser voir dans une église ne devoit pas être si difficile à obtenir. Torcy en parla au roi, qui lui ordonna de voir Mme de Lesdiguières,

de lui parler de sa part du mariage comme d'une affaire qui lui convenoit et qu'il désiroit, mais pourtant sans y mêler d'autorité; de lui expliquer la complaisance que le duc de Mantoue désiroit d'elle, et de lui faire entendre qu'il souhaitoit qu'elle la lui accordât. Torcy fut donc à l'hôtel de Duras lui exposer sa mission; sur le mariage, la réponse fut ferme, respectueuse, courte; sur la complaisance, elle dit que les choses ne devant pas aller plus loin, elle la trouvoit fort inutile; mais Torcy insistant sur ce dernier point de la part du roi, il fallut bien qu'elle y consentît. M. de Mantoue la fut donc attendre au même lieu où il l'avoit déjà une fois si mal vue; il trouva Mme de Lesdiguières déjà dans la chapelle, il s'en approcha comme l'autre fois. Elle avoit pris Mlle d'Espinoy avec elle; prête à sortir, elle leva ses coiffes, passa lentement devant M. de Mantoue, lui fit une révérence en glissant, pour lui rendre la sienne, et comme ne sachant pas qui il étoit, et gagna son carrosse.

M. de Mantoue en fut charmé, il redoubla d'instances auprès du roi et de M. de Duras; l'affaire se traita en plein conseil, comme une affaire d'État: en effet c'en étoit une. Il fut résolu d'amuser M. de Mantoue, et cependant de tout faire pour vaincre cette résistance, excepté la force de l'autorité que le roi voulut bien ne pas employer. Tout fut promis à Mme de Lesdiguières de la part du roi: que ce seroit Sa Majesté qui stipuleroit dans le contrat de mariage; qui donneroit une dot et la lui assureroit, ainsi que son retour en France, si elle devenoit veuve; sa protection dans le cours du mariage; en un mot, elle fut tentée de toutes les façons les plus honnêtes, les plus honorables pour la résoudre. Sa mère, amie de Mme de Creil, si connue pour sa beauté et sa vertu, emprunta sa maison pour une après-dînée, pour que nous pussions parler plus de suite et plus à notre aise à Mme de Lesdiguières qu'à l'hôtel de Duras. Nous n'y gagnâmes qu'un torrent de larmes. Peu de jours après, je fus bien étonné que Chamillart me racontât tout ce qui s'étoit dit de plus particulier là-dessus entre la duchesse de Lesdiguières et moi, et encore entre elle et Pontchartrain. Je sus bientôt après que, craignant enfin que ses refus ne lui attirassent quelque chose de fâcheux de la part du roi, ou ne fussent enfin forcés par son autorité absolue, elle s'étoit ouverte à ce ministre à notre insu à tous, pour faire par son moyen que le roi trouvât bon qu'il ne fût plus parlé de ce mariage, auquel elle ne se pouvoit résoudre; que M. de Mantoue en fût si bien averti qu'il tournât ses pensées ailleurs, et qu'elle fût enfin délivrée d'une poursuite qui lui étoit devenue une persécution très-fâcheuse. Chamillart la servit si bien que dès lors tout fut fini à cet égard, et que le roi, flatté peut-être de la préférence que cette jeune duchesse donnoit à demeurer sa sujette sur l'état de souveraine, fit son éloge le soir dans son cabinet à sa famille et aux princesses, par lesquelles cela se répandit dans le monde. M. de Duras se soucioit trop peu de tout pour contraindre sa fille, et la maréchale de Duras, qui l'auroit voulu, n'en eut pas la force. Le duc de Mantoue, informé enfin par Torcy du regret du roi de n'avoir pu vaincre la résolution de la duchesse de Lesdiguières de ne se point remarier, car ce fut ainsi qu'on lui donna la chose, cessa d'espérer, et résolut de se pourvoir ailleurs.

Il faut achever cette affaire tout de suite. Les Lorrains, qui avoient suivi de toute leur plus curieuse attention la poursuite du mariage avec la duchesse de Lesdiguières, reprirent leurs espérances, le voyant rompu, et leurs errements. M. le Prince, qui les suivoit de près, parla, cria, excita le roi, qui se porta jusque-là de faire dire à Mme d'Elbœuf de sa part que ses poursuites lui déplaisoient. Rien ne les arrêta. Ils comprirent que le roi n'en viendroit pas jusqu'à des défenses expresses, et sûrs par l'expérience de n'en être que mieux après, à force de flatteries et de souplesses, ils poussèrent leur pointe avec roideur. Un certain Casado, qui se faisoit depuis peu appeler marquis de Monteléon, créature de M. de Vaudemont, et Milanois, avoit obtenu par lui l'emploi d'envoyé d'Espagne à Gênes, puis auprès de M. de Mantoue, dont il gagna les bonnes grâces, et qu'il accompagna à Paris. C'étoit un compagnon de beaucoup d'esprit, d'adresse, d'insinuation et d'intrigue, bardi avec cela et entreprenant, qu'on verra dans la suite devenir ambassadeur d'Espagne en Hollande et en Angleterre, et y bien faire ses affaires, et pas mal celles de sa cour. Il eut pour adjoint, pour marier M. de Mantoue au gré de Vaudemont, un autre Italien subalterne, théatin renié, connu autrefois à Paris, dans les tripots, sous le nom de Primi, et qui avoit depuis pris le nom de Saint-Mayol, homme à tout faire, avec de l'esprit et de l'argent, dont il fut répandu quantité dans la maison. Avec ses mesures et le congé donné par Mme de Lesdiguières, ils vainquirent la répugnance de M. de Mantoue, qui, au fond, ne pouvoit être que caprice par la beauté, la taille et la naissance de Mlle d'Elbœuf; mais la sienne ne laissa pas de les embarrasser.

Avec un rang et du bien, initiée à tout à la cour, et avec une réputation entière, elle ne se vouloit point marier, ou se marier à son gré, et disoit toutes les mêmes raisons qu'avoit alléguées Mme de Lesdiguières pour ne point épouser M. de Mantoue. Elle avoit subjugué sa mère, qui trouvoit même son joug pesant, mais qui n'avoit garde de s'en vanter. Elle avoit donc grande envie de s'en défaire. Elle la tint à Paris, pour l'éloigner de la cour, de ses plaisirs, de ses semonces. Elle fit un présent considérable à une bâtarde de son mari qui avoit tout l'esprit du monde et toute la confiance de sa fille, et lui fit envisager une fortune en Italie. Toute la maison de Lorraine se mit après Mlle d'Elbœuf, Mlle de Lislebonne surtout et Mme d'Espinoy, qui vainquirent enfin sa résistance. Quand ils en furent venus à ce point, la souplesse auprès du roi vint au secours de l'audace d'un mariage conclu contre sa volonté qu'il leur avoit déclarée. Ils firent valoir la répugnance invincible du duc de Mantoue pour Mlle d'Enghien, celle de la duchesse de Lesdiguières pour lui, qui n'avoit pu être surmontée, et la spécieuse raison de ne pas forcer un souverain, son allié, et actuellement dans Paris, sur le choix d'une épouse, lors surtout qu'il la vouloit prendre parmi ses sujettes (car les Lorrains savent très-impunément disputer, ou très-accortement avouer, selon leur convenance occasionnelle, la qualité de sujets du roi). Sa Majesté fut donc gagnée, avec cet ascendant de M. le Grand sur lui, à laisser faire sans rien défendre et aussi sans s'en mêler. M. le Prince obtint que le mariage ne se feroit pas en France,

et il fut convenu que, le contrat signé entre les parties, elles s'en iroient chacune de leur côté le célébrer à Mantoue.

M. de Mantoue qui, en six ou sept mois qu'il fut à Paris, ne vit le roi que cinq ou six fois *incognito* dans son cabinet, reçut du roi, la dernière fois qu'il le vit à Versailles, une belle épée de diamants que le roi avoit exprès mise à son côté, et qu'il en tira pour la lui donner, et lui mettre, lui dit-il, les armes à la main comme au généralissime de ses armées en Italie. Il en avoit eu le titre en effet depuis la rupture avec M. de Savoie, mais pour en avoir le nom et les honneurs, sans autorité dont il étoit incapable, et sans exercice dont il auroit trop appréhendé le péril. Il voulut encore aller prendre congé du roi à Marly, et lui demanda permission de le saluer encore, en passant à Fontainebleau, s'en allant à cheval avec sa suite en Italie.

Il arriva à Fontainebleau le 19 septembre, et coucha à la ville chez son envoyé. Le 20, il dîna chez M. le Grand, vit le roi dans son cabinet, et soupa chez Torcy. Le 21, il vit encore le roi un moment, dîna chez Chamillart, et s'en alla, toujours à cheval, coucher à Nemours et tout de suite en Italie. En même temps Mme et Mlle d'Elbœuf avec Mme de Pompadour, sœur de Mme d'Elbœuf, passèrent à Fontainebleau sans voir personne, suivant leur proie jusqu'où leur chemin fourchoit, pour aller, lui par terre, elles par mer, de peur que le marieur ne changeât d'avis et leur fît un affront : c'étoit pour des personnes de ce rang un étrange personnage que suivre elles-mêmes leur homme de si près. En chemin, la frayeur leur redoubla. Arrivées à Nevers, dans une hôtellerie, elles jugèrent qu'il ne falloit pas se commettre plus avant, sans de plus efficaces sûretés. Elles y séjournèrent un jour; ce même jour, elles y reçurent la visite de M. de Mantoue.

Mme de Pompadour qui tant qu'elle avoit pu, avec son art et ses minauderies, s'étoit insinuée auprès de lui dans le dessein d'en tirer tout ce qu'elle pourroit, lui proposa de ne différer pas à se rendre heureux par la célébration de son mariage; il s'en défendit tant qu'il put. Pendant cette indécente dispute elles envoyèrent demander permission à l'évêque. Il se mouroit; le grand vicaire, à qui on s'adressa, la refusa. Il dit qu'il n'étoit pas informé de la volonté du roi; qu'un mariage ainsi célébré ne le seroit pas avec la dignité requise entre de telles personnes; que, de plus, il se trouveroit dépouillé des formalités indispensablement nécessaires pour le mettre à couvert de toute contestation d'invalidité. Une si judicieuse réponse fâcha fort les dames sans leur faire changer de dessein. Elles pressèrent M. de Mantoue, lui représentèrent que ce mariage n'étoit pas de ceux où il y avoit des oppositions à craindre, le rassurèrent sur ce que, se faisant ainsi dans l'hôtellerie d'une ville de province, le respect au roi se trouvoit suffisamment gardé, le piquèrent sur son état de souverain qui l'affranchissoit des lois et des règles ordinaires, enfin le poussèrent tant, qu'à force de l'importuner elles l'y firent consentir. Ils avoient dîné. Aussitôt le consentement arraché, elles firent monter l'aumônier de son équipage, qui les maria dans le moment. Dès que cela fut fait, tout ce qui étoit dans la chambre sortit pour laisser les mariés en liberté de consommer le mariage, quoi

que pût dire et faire M. de Mantoue pour les retenir, lequel vouloit absolument éviter ce tête-à-tête. Mme de Pompadour se tint en dehors, sur le degré, à écouter près de la porte. Elle n'entendit qu'une conversation fort modeste et fort embarrassée, sans que les mariés s'approchassent l'un de l'un. Elle demeura quelque temps de la sorte, mais jugeant enfin qu'il ne s'en pouvoit espérer rien de mieux, et qu'à tout événement ce tête-à-tête seroit susceptible de toutes les interprétations qu'on lui voudroit donner, elle céda enfin aux cris que de temps en temps le duc de Mantoue faisoit pour rappeler la compagnie, et qui demandoit ce que vouloit dire de s'en aller tous et de les laisser ainsi seuls tous deux. Mme de Pompadour appela sa sœur. Elles rentrèrent; aussitôt le duc prit congé d'elles, et, quoiqu'il ne fût pas de bonne heure, monta à cheval et ne les revit qu'en Italie, encore qu'ils fissent même route jusqu'à Lyon. La nouvelle de cette étrange célébration de mariage ne tarda guère à se répandre avec tout le ridicule dont elle étoit tissue.

Le roi trouva très-mauvais qu'on eût osé passer ses défenses. Les Lorrains, accoutumés de tout oser, puis de tout plâtrer, et à n'en être pas plus mal avec le roi, eurent la même issue de cette entreprise; ils s'excusèrent sur la crainte d'un affront, et il pouvoit être que M. de de Mantoue, amené à leur point à force de ruses, d'artifices, de circonventions, n'eût pas mieux aimé que de gagner l'Italie, puis se moquer d'eux. Ils aimèrent donc mieux encourir la honte qu'ils essuyèrent en courant, et forçant M. de Mantoue, que celle de son dédit, accoutumés comme ils sont à tant d'étranges façons de faire des mariages. De Lyon Mme de Pompadour revint pleine d'espérance de l'ordre pour son mari à la recommandation du duc de Mantoue, qui n'eut aucun succès.

Mme d'Elbœuf et sa fille allèrent s'embarquer à Toulon sur deux galères du roi, par une mescolance[1] rare d'avoir défendu à Mme d'Elbœuf de penser à ce mariage, ou l'équivalent de cela, de n'avoir voulu dans la suite, ni le permettre, ni le défendre, ni s'en mêler, d'avoir défendu après qu'il se fît en France, et de prêter après deux de ses galères pour l'aller faire ou achever. Ces galères eurent rudement la chasse par des corsaires d'Afrique. Ce fut grand dommage qu'elles ne fussent prises pour achever le roman. Débarquées enfin à sauveté, M. de Vaudemont les joignit. Il persuada à M. de Mantoue de réhabiliter son mariage par une célébration nouvelle qui rétablît tout le défectueux de celle de Nevers. Ce prince l'avoit lui-même trouvée si contraire aux défenses précises que le roi leur avoit faites de se marier en France, qu'il l'avoit fait assurer par son envoyé qu'il n'en étoit rien, et que ce n'étoient que des bruits faux que ceux qui couroient de son mariage fait à Nevers; cette raison le détermina donc à suivre le conseil de Vaudemont. L'évêque de Tortone les maria dans Tortone publiquement, en présence de la duchesse d'Elbœuf et du prince et de la princesse de Vaudemont.

Ce beau mariage, tant poursuivi par les Lorrains, tant fui par M. de Mantoue, fait avec tant d'indécence, et refait après pour la sûreté de l'état de Mlle d'Elbœuf, n'eut pas des suites heureuses. Soit dépit de

1. Combinaison.

s'être laissé acculer à épouser malgré lui, soit caprice ou jalousie, il renferma tout aussitôt sa femme avec tant de sévérité qu'elle n'eut permission de voir qui que ce fût, excepté sa mère, encore pas plus d'une heure par jour, et jamais seule, pendant les quatre ou cinq mois qu'elle demeura avec eux. Ses femmes n'entroient chez elle que pour l'habiller et la déshabiller précisément. Il fit murer ses fenêtres fort haut et la fit garder à vue par de vieilles Italiennes. Ce fut donc une cruelle prison. Ce traitement, auquel je ne m'attendois pas, et le peu de considération, pour ne pas dire le mépris, qu'on témoigna ici à ce prince toujours depuis son départ, me consolèrent beaucoup de l'invincible opiniâtreté de la duchesse de Lesdiguières. J'eus pourtant peine à croire que, prise de son choix, elle eût essuyé les mêmes duretés, ni lui les traitements qu'il reçut, s'il n'eût pas fait un mariage auquel le roi se montra si contraire. Six mois après, Mme d'Elbœuf, outrée de dépit, mais trop glorieuse pour le montrer, revint, remplie, à ce qu'elle affectoit, des grandeurs de son gendre et de sa fille, ravie pourtant au fond d'être défaite d'une charge devenue si pesante. Elle déguisa les malheurs de sa fille jusqu'à s'offenser qu'on dît et qu'on crût ce qui en étoit, et ce qui en revenoit par toutes les lettres de nos armées. Mais à la fin, Lorraine d'alliance non de naissance, le temps et la force de la vérité les lui fit avouer. Fin rare, et qui montra bien tout l'art et l'ascendant des Lorrains, elle ne fut pas moins bien traitée après ce voyage que si elle n'eût rien fait que de la volonté du roi. Je me suis peut-être trop étendu sur cette affaire. Il m'a paru qu'elle le méritoit par sa singularité, et plus encore pour montrer par des faits de cette sorte quelle fut la cour du roi. Reprenons maintenant le courant où nous l'avons laissé.

CHAPITRE X.

Tracy; sa catastrophe; sa mort. — Reineville retrouvé. — Mort de Rigoville. — Mort et conversion de la comtesse d'Auvergne. — Mort et caractère du prince d'Espinoy. — Assassinat, extraction, caractère de Vervins; singularité de sa fin. — Voyage de Fontainebleau par Sceaux. — Maréchal de Villeroy à la cour, puis à Bruxelles. — Électeur de Bavière à Bruxelles. — Électeur de Cologne à Lille. — Petits exploits de La Feuillade. — Anecdote curieuse. — État brillant de Mme la duchesse de Bourgogne. — Nangis. — Mme de La Vrillière. — Maulevrier et sa femme. — Maulevrier va avec Tessé en Espagne, passe par Toulouse, y voit la princesse des Ursins. — Tessé grand d'Espagne en arrivant à Madrid. — Comte de Toulouse chevalier de la Toison d'or. — Mort du prince de Montauban; caractère de sa femme. — Mort du fils du comte de Grignan; mot impertinent de sa mère. — Mort de Coigny. — Mort de M. de Duras; sa fortune et son caractère. — Comédies; bienséances. — Ruse d'orgueil de M. de Soubise inutile. — Régiment des gardes arraché par ruse au maréchal de Boufflers pour le duc de Guiche, et le maréchal fait capitaine des gardes du corps. — Duchesse de Guiche. — Tallard gouverneur de la Franche-Comté; mot salé de M. le duc d'Orléans. — Quarante mille livres de pension au fils enfant du prince de Conti.

La triste destinée que le pauvre Tracy acheva en ce temps-ci put servir de grande leçon aux ambitieux, même qui méritent les faveurs

de la fortune. C'étoit un gentilhomme de Bretagne, d'esprit et bien fait, parent proche de la duchesse de Coislin, mais pauvre, qui fut exempt, puis enseigne des gardes du corps. Il se distingua à la cour et à la guerre par ses divers talents, et les fit servir les uns aux autres. Il devint un des meilleurs partisans de l'armée; ce fut lui qui, étant dehors, sauva l'armée de M. de Luxembourg lors du combat de Steinkerque, comme je l'ai raconté en son lieu. Sa volonté, sa valeur, l'exécution parfaite de tout ce dont il étoit très-ordinairement chargé par les généraux, lui acquirent leur estime puis leur amitié. Il entra dans toute la confiance de M. de Luxembourg. Son service auprès de Monseigneur lui en avoit valu des bontés très-particulières. Une des filles d'honneur de Mme la princesse de Conti le voyoit de bon œil, et de meilleur encore la princesse même. Il fut recueilli et considéré; il avoit lieu d'attendre tout de la fortune, et à la guerre et à la cour. Malheureusement elle ne le servit pas aussi rapidement qu'il l'avoit attendu. Sa tête s'altéra, on s'en aperçut, on s'en tut jusqu'à ce que des disparates plus fortes firent juger dangereux de le laisser approcher d'aussi près que le demandoit son service d'enseigne des gardes du corps en quartier. Il étoit brigadier, on lui donna un régiment. Ce changement d'état acheva de lui tourner la tête, tant qu'à la fin on lui fit entendre de ne plus venir à Versailles. Cela combla son malheur. Son mal redoubla et se tourna bientôt en fureur, qui obligea de le mettre à Charenton, chez les pères de la Charité, où le roi fit prendre grand soin de lui, et où il mourut en ce temps-ci, trois ou quatre ans après y avoir été mis. Il n'étoit point marié. Ce fut grand dommage, je le connoissois extrêmement, et je n'ai guère trouvé un plus galant homme. En ce même temps Reineville, lieutenant des gardes du corps, qu'on a vu (t. Ier, p. 433) disparoître en 1699, coulé à fond par le jeu, fut reconnu et retrouvé caché et servant pour sa paye dans les troupes de Bavière. En même temps aussi mourut Rigoville, lieutenant général, fort vieux et homme d'honneur, de valeur et de mérite, qui avoit longtemps commandé les mousquetaires noirs, sous Jouvelle et Vins. Le vieux La Rablière mourut aussi à Lille, où il commandoit depuis très-longtemps. Il étoit lieutenant général, grand-croix de Saint-Louis dès l'institution, frère de la maréchale de Créqui. Il but du lait à ses repas toute sa vie, et mangeoit bien et de tout jusqu'à quatre-vingt-sept ou huit ans, et la tête entière. Il avoit été très-bon officier, mais un assez méchant homme; il ne but jamais de vin; honorable, riche, de l'esprit et sans enfants. Le maréchal de Boufflers le protégeoit fort. Il se piquoit de reconnoissance pour le maréchal de Créqui, et rendit toute sa vie de grands devoirs à la maréchale de Créqui.

La comtesse d'Auvergne acheva aussi une courte vie par une maladie fort étrange et assez rare, qui fut une hydropisie de vents. Elle ne laissa point d'enfants. On a vu en son lieu qui elle étoit et comment se fit ce mariage. Le comte d'Auvergne, qui avoit obtenu la permission de l'amener à Paris et à la cour, quoique huguenote, désiroit fort qu'elle se fît catholique. Un fameux avocat qui s'appeloit Chardon, et qui l'a été de mon père et le mien, avoit été huguenot et sa femme

aussi; ils étoient de ceux qui avoient fait semblant d'abjurer, mais qui ne faisoient aucun acte de catholiques, qu'on connoissoit parfaitement pour tels, qui même ne s'en cachoient pas, mais que la grande réputation de Chardon soutenoit et le nombre des protecteurs considérables qu'elle lui avoit acquis. Ceux-là même avoient fait tout ce qu'ils avoient pu pour leur persuader au moins d'écouter; ils n'en purent venir à bout : le moment de Dieu n'étoit pas venu. Il arriva enfin; ils étoient tous deux vertueux, exacts à tout, et d'une piété dans leur religion qui auroit fait honneur à la véritable. Étant un matin dans leur carrosse tous deux arrêtés auprès de l'Hôtel-Dieu, attendant une réponse que leur laquais fut un très-long temps à rapporter, Mme Chardon porta ses yeux vis-à-vis d'elle au hasard sur le grand portail de Notre-Dame, et peu à peu tomba dans une profonde rêverie, qui se doit mieux appeler réflexion. Son mari, qui à la fin s'en aperçut, lui demanda à quoi elle rêvoit si fort, et la poussa même du coude pour l'engager à lui répondre. Elle lui montra ce qu'elle considéroit, et lui dit qu'il y avoit bien des siècles avant Luther et Calvin que toutes ces figures de saints avoient été faites à ce portail, que cela prouvoit qu'on invoquoit donc alors les saints, que l'opposition de leurs réformateurs à cette opinion si ancienne étoit une nouveauté; que cette nouveauté lui rendoit suspects les autres dogmes qu'ils leur enseignoient contraires à l'antiquité catholique; que ces réflexions qu'elle n'avoit jamais faites lui donnoient beaucoup d'inquiétude et lui faisoient prendre la résolution de chercher à s'éclaircir. Chardon trouva qu'elle avoit raison, et dès ce même jour ils se mirent à chercher la vérité, puis à consulter, enfin à se faire instruire. Cela dura plus d'un an, pendant lequel les parties et les amis de Chardon se plaignoient qu'il ne travailloit plus, et qu'on ne pouvoit plus le voir ni sa femme. Enfin secrètement instruits et pleinement persuadés, ils se déclarèrent tous deux, ils firent une abjuration nouvelle, et tous deux ont passé depuis une longue vie dans la piété et les bonnes œuvres, surtout dans un zèle ardent de procurer à leurs anciens frères de religion la même grâce qu'ils avoient reçue. Mme Chardon s'instruisit fort dans la controverse, elle convertit beaucoup de huguenots. Le comte d'Auvergne l'attira chez sa femme. L'une et l'autre avoient de l'esprit et de la douceur. La comtesse la vit volontiers, Mme Chardon en profita, elle en fit une très-bonne catholique. Tous les Bouillon, outrés de ce mariage, l'avoient reçue fort froidement; sa vertu, sa douceur, ses manières à la fin les charma. Elle devint le lien du père et des enfants, et elle s'acquit le cœur et l'estime d'eux tous et de tout ce qui la connut particulièrement, dont elle fut extrêmement regrettée.

Le prince d'Espinoy ne le fut pas tant à beaucoup près. Il mourut de la petite vérole à Strashourg, par l'opiniâtreté d'avoir voulu changer de linge trop tôt et faire ouvrir ses fenêtres. C'étoit un homme d'assez peu agréable figure, qui avoit beaucoup d'esprit et l'esprit fort orné, avec beaucoup de valeur. J'avois été élevé comme avec lui, c'est-à-dire à nous voir continuellement plusieurs que nous étions enfants, puis jeunes gens. Sa mère l'avoit gâté et c'étoit dommage, car il avoit des

talents pour tout et beaucoup d'honneur. Mais je n'ai connu personne plus follement glorieux ni plus continuellement avantageux. Il abusa donc de tout ce qu'il avoit de bon et d'utile, ne ménagea personne, voulut surpasser chacun en tout, et fut le fléau de sa femme, parce qu'elle étoit d'une maison souveraine qui avoit un rang qu'il n'avoit pas, et un crédit et une considération à la cour et dans le monde dont il ne vouloit pas qu'on crût qu'il voulût dépendre. Avec ce rang des siens et cette faveur si déclarée de Monseigneur, elle se conduisit avec lui comme un ange, sans qu'elle ait jamais pu rendre sa condition plus heureuse avec lui; aussi se trouva-t-elle bien délivrée, quoiqu'en gardant toutes les bienséances. Presque personne de la cour ni des armées ne le plaignit. Il laissa un fils et une fille, desquels la catastrophe mérita, trente ans après, la compassion de tout le monde, et combla les malheurs que leur mère avoit commencé d'éprouver.

Il arriva en ce mois de septembre un étrange assassinat. Le comte de Grandpré, chevalier de l'ordre en 1661, frère aîné du maréchal de Joyeuse, chevalier de l'ordre en 1688, mort sans enfants, avoit laissé des enfants de deux lits. Sa seconde femme étoit fille et sœur des deux marquis de Vervins, l'un après l'autre premiers maîtres d'hôtel du roi. Le dernier des deux mourut jeune en 1663. Il étoit gendre du maréchal Fabert, par conséquent beau-frère du marquis de Beuvron et de Caylus, père de celui qui a passé en Espagne, du mari de Mme de Caylus, nièce à la mode de Bretagne de Mme de Maintenon, et de l'abbé de Caylus que nous venons de voir évêque d'Auxerre. Vervins avoit épousé l'aînée qu'il laissa grosse de Vervins dont il s'agit ici, et qui se remaria depuis en Flandre au comte de Mérode. Vervins eut force procès avec ses cousins germains, enfants de la sœur de son père et du comte de Grandpré, dont il fut étrangement tourmenté presque toute sa vie. Enfin il étoit sur le point d'achever de les gagner tous, lorsqu'un de ses cousins germains, qui avoit des prieurés et se faisoit appeler l'abbé de Grandpré, le fit attaquer comme il passoit dans son carrosse sur le quai de la Tournelle, devant la communauté de Mme de Miramion. Il fut blessé de plusieurs coups d'épée et son cocher aussi, qui le voulut défendre. Sur la plainte en justice, l'abbé s'enfuit en pays étranger d'où il n'est jamais revenu, et bientôt après, sur les preuves, [fut] condamné à être roué vif. Il y avoit longtemps que Vervins étoit menacé d'un mauvais coup de sa part.

Vervins se prétendoit Cominges, des anciens comtes de ce nom. Son bisaïeul, père du premier des deux premiers maîtres d'hôtel du roi, étoit ce Saubole, gouverneur de la citadelle de Metz, qui est si connu dans la vie du duc d'Épernon, et dans les Mémoires de ces temps-là, qui avoit épousé l'héritière de Vervins qui étoit Coucy. Le grand-père de ce Saubole étoit second fils d'Aimery, dit de Cominges, seigneur de Puyguilhem, dont le père, nommé aussi Aimery, étoit cru sorti des vicomtes de Conserans, mais dont l'union n'étoit pas bien prouvée. Pour ces Conserans, leur auteur Roger étoit marqué comme étant quatrième fils de Bernard II, comte de Cominges et de Diaz de

Muret, qui fonda les abbayes de Bonnefonds et de Feuillans, et qui fut tué près la ville de Gaudens en 1150 : voilà pour l'extraction de Vervins. Quant à lui, c'étoit un grand homme fort bien fait, d'un visage assez agréable, de l'esprit, quelque lecture, et fort le vol des femmes; particulier, extrêmement paresseux, fort dans la liaison et les parties de M. le Duc, et fort dans le grand monde. Il quitta le service de bonne heure, fit plusieurs séjours chez lui en Picardie, toujours reçu avec empressement quand il en revenoit. A la fin, sans dire mot à personne, il se confina dans une terre en Picardie, sans aucune cause de dégoût ni de déplaisir, sans besoins du côté de ses affaires, il étoit riche, arrangé, et ne fut jamais marié; sans vue de piété, il n'en eut pas la moindre veine; sans occasion de santé, qu'il eut toujours parfaite; et sans goût d'ouvriers, dont il n'employa aucun; encore moins entraîné par le plaisir de la chasse, où il n'alla jamais. Il demeura chez lui plusieurs années sans aucun commerce avec personne, et ce qui est incompréhensible, sans bouger de son lit, que le temps de le faire faire. Il y dînoit et y soupoit tout seul, y faisoit le peu d'affaires qu'il avoit, et y recevoit le peu de gens qu'il ne pouvoit éconduire, et, depuis qu'il avoit les yeux ouverts jusqu'à ce qu'il les fermât, y travailloit en tapisserie, et lisoit quelquefois un peu, et a persévéré jusqu'à la mort dans cette étrange sorte de vie, si uniquement singulière que j'ai voulu la rapporter.

Le roi alla à Fontainebleau, où il arriva le 12 septembre, ayant séjourné un jour à Sceaux; la cour de Saint-Germain y vint le 23, et y demeura jusqu'au 6 octobre. En y arrivant le roi apprit que les armées alliées avoient toutes passé le Rhin sur le pont de Philippsbourg, et bientôt après que Landau étoit assiégé par le prince Louis de Bade, qui attendoit le roi des Romains qui y arriva le 25 septembre, et que le prince Eugène et le duc de Marlborough commandoient l'armée d'observation qu'ils portèrent sur la Lauter. Marsin demeura avec la sienne sous Haguenau. Le maréchal de Villeroy et son fils s'en allèrent de leurs personnes en Flandre, passant à Fontainebleau, où ils demeurèrent quelques jours. Ils allèrent après trouver l'électeur de Bavière à Bruxelles, et chemin faisant virent l'électeur de Cologne à Lille, où il avoit établi sa demeure, en même temps que son frère étoit allé à Bruxelles après avoir [passé] ensemble quelques jours.

Pendant tous ces malheurs, Villars étoit venu à bout d'achever à peu près de dissiper les fanatiques; cinq ou six de leurs chefs, les autres tués ou accommodés et sortis du pays, obtinrent de se retirer à Genève; on comptoit qu'il ne restoit qu'une centaine de ces gens-là dans les hautes Cévennes, et qu'il n'étoit plus besoin de laisser de troupes en Languedoc. Peu de jours après, le roi reçut la nouvelle de la prise d'Ivrée, après un siége assez court, et qui ne coûta guère que deux cents hommes et quatre cents blessés. M. de Vendôme eut avec la place onze bataillons prisonniers de guerre.

La Feuillade n'épargnoit pas les courriers pour annoncer ses conquêtes dans les vallées des Alpes : tantôt un petit fort pris, défendu par des milices, tantôt quelque peu de troupes réglées forcées derrière un

retranchement qui gardoit quelque passage. Tout cela étoit célébré, comme si c'eût été quelque chose. Chamillart, ravi, en recevoit les compliments, et savoit faire valoir ces merveilles au roi et à Mme de Maintenon.

Il se présente ici une anecdote très-sage à taire, très-curieuse à écrire à qui a vu les choses d'aussi près que j'ai fait; ce qui me détermine au second parti, c'est que le fait en gros n'a pas été ignoré, et que les trônes de tous les siècles fourmillent et de toutes les nations d'aventures pareilles. Faut-il donc le dire? nous avions une princesse charmante, qui, par ses grâces, ses soins et des façons uniques en elle, s'étoit emparée du cœur et des volontés du roi, de Mme de Maintenon et de Mgr le duc de Bourgogne. Le mécontentement extrême, trop justement conçu contre le duc de Savoie, son père, n'avoit pas apporté la plus petite altération à leur tendresse pour elle. Le roi, qui ne lui cachoit rien, qui travailloit avec les ministres en sa présence toutes les fois qu'elle y vouloit entrer et demeurer, eut toujours l'attention pour elle de ne lui ouvrir jamais la bouche de tout rien de ce qui pouvoit regarder le duc son père, ou avoir trait à lui. En particulier, elle sautoit au cou du roi à toute heure, se mettoit sur ses genoux, le tourmentoit de toutes sortes de badinages, visitoit ses papiers, ouvroit et lisoit ses lettres en sa présence, quelquefois malgré lui, et en usoit de même avec Mme de Maintenon. Dans cette extrême liberté, jamais rien ne lui échappa contre personne; gracieuse à tous et parant même les coups, toutes les fois qu'elle le pouvoit, attentive aux domestiques intérieurs du roi, n'en dédaignant pas les moindres; bonne aux siens et vivant avec ses dames comme une amie, et en toute liberté, vieilles et jeunes; elle étoit l'âme de la cour, elle en étoit adorée; tous grands et petits, s'empressoient à lui plaire; tout manquoit à chacun en son absence, tout étoit rempli par sa présence; son extrême faveur la faisoit infiniment compter, et ses manières lui attachoient tous les cœurs. Dans cette situation brillante le sien ne fut pas insensible.

Nangis, que nous voyons aujourd'hui un fort plat maréchal de France, étoit alors la fleur des pois; un visage gracieux sans rien de rare, bien fait sans rien de merveilleux, élevé dans l'intrigue et dans la galanterie par la maréchale de Rochefort, sa grand'mère et Mme de Blansac, sa mère, qui y étoient des maîtresses passées. Produit tout jeune par elles dans le grand monde, dont elles étoient une espèce de centre, il n'avoit d'esprit que celui de plaire aux dames, de parler leur langage et de s'assurer les plus désirables par une discrétion qui n'étoit pas de son âge et qui n'étoit plus de son siècle. Personne que lui n'étoit alors plus à la mode; il avoit eu un régiment tout enfant; il avoit montré de la volonté, de l'application, et une valeur brillante à la guerre, que les dames avoient fort relevée et qui suffisoit à son âge; il étoit fort de la cour de Mgr le duc de Bourgogne, et à peu près de son âge, et il en étoit fort bien traité. Ce prince, passionnément amoureux de son épouse, n'étoit pas fait comme Nangis; mais la princesse répondoit si parfaitement à ses empressements qu'il est mort sans soupçonner jamais

qu'elle eût des regards pour un autre que pour lui. Il en tomba pourtant sur Nangis, et bientôt ils redoublèrent. Nangis n'en fut pas ingrat, mais il craignit la foudre, et son cœur étoit pris.

Mme de La Vrillière qui, sans beauté, étoit jolie comme les amours et en avoit toutes les grâces, en avoit fait la conquête. Elle étoit fille de Mme de Mailly, dame d'atours de Mme la duchesse de Bourgogne; elle étoit de tout dans sa cour; la jalousie l'éclaira bientôt. Bien loin de céder à la princesse, elle se piqua d'honneur de conserver sa conquête, de la lui disputer, de l'emporter. Cette lutte mit Nangis dans d'étranges embarras : il craignoit les furies de sa maîtresse, qui se montroit à lui plus capable d'éclater qu'elle ne l'étoit en effet. Outre son amour pour elle, il craignoit tout d'un emportement et voyoit déjà sa fortune perdue. D'autre part, sa réserve ne le perdoit pas moins auprès d'une princesse qui pouvoit tant, qui pourroit tout un jour et qui n'étoit pas pour céder, non pas même pour souffrir une rivale. Cette perplexité, à qui étoit au fait, donnoit des scènes continuelles. Je ne bougeois alors de chez Mme de Blansac à Paris, et de chez la maréchale de Rochefort à Versailles; j'étois ami intime de plusieurs dames du palais qui voyoient tout et ne me cachoient rien; j'étois avec la duchesse de Villeroy sur un pied solide de confiance, et avec la maréchale tel, qu'ayant toujours été mal ensemble, je les raccommodai si bien que jusqu'à leur mort, elles ont vécu ensemble dans la plus tendre intimité; la duchesse de Villeroy savoit tout par Mme d'O, et par la maréchale de Cœuvres qui étoit raffolée d'elle, et qui étoient les confidentes et quelque chose de plus; la duchesse de Lorges, ma belle-sœur, ne l'étoit guère moins et tous les soirs me contoit tout ce qu'elle avoit vu et appris dans la journée; j'étois donc instruit exactement et pleinement d'une journée à l'autre. Outre que rien ne me divertissoit davantage, les suites pouvoient être grandes, et il étoit important pour l'ambition d'être bien informé. Enfin toute la cour assidue et éclairée s'aperçut de ce qui avoit été caché d'abord avec tant de soin. Mais, soit crainte, soit amour de cette princesse qu'on adoroit, cette même cour se tut, vit tout, se parla entre elle et garda le secret qui ne lui étoit pas même confié. Ce manége, qui ne fut pas sans aigreur de la part de Mme de La Vrillière pour la princesse, et quelquefois insolemment placé, ni sans une souffrance et un éloignement doucement marqué de la princesse pour elle, fit longtemps un spectacle fort singulier.

Soit que Nangis, trop fidèle à son premier amour, eût besoin de quelques grains de jalousie, soit que la chose se fît naturellement, il arriva qu'il trouva un concurrent. Maulevrier, fils d'un frère de Colbert, mort de douleur de n'être pas maréchal de France à la promotion où le maréchal de Villeroy le fut, avoit épousé une fille du maréchal de Tessé. Maulevrier n'avoit point un visage agréable, sa figure étoit d'ailleurs très-commune. Il n'étoit point sur le pied de la galanterie. Il avoit de l'esprit, et un esprit fertile en intrigues sourdes, une ambition démesurée, et rien qui la pût retenir, laquelle alloit jusqu'à la folie. Sa femme étoit jolie, avec fort peu d'esprit, tracassière, et, sous un extérieur de vierge, méchante au dernier point. Peu à peu elle fut admise, comme

fille de Tessé, à monter dans les carrosses, à manger, à aller à Marly, à être de tout chez Mme la duchesse de Bourgogne, qui se piquoit de reconnoissance pour Tessé qui avoit négocié la paix de Savoie et son mariage, dont le roi lui savoit fort bon gré. Maulevrier écuma des premiers ce qui se passoit à l'égard de Nangis; il se fit donner des privances chez Mme la duchesse de Bourgogne par son beau-père; il s'y rendit assidu; enfin, excité par l'exemple, il osa soupirer. Lassé de n'être point entendu, il hasarda d'écrire; on prétendit que Mme Cantin, amie intime de Tessé, trompée par le gendre, crut recevoir de sa main des billets du beau-père, et que, les regardant comme sans conséquence, elle les rendoit. Maulevrier, sous le nom de son beau-père, recevoit, crut-on, la réponse aux billets par la même main qui les avoit remis. Je n'ajouterai pas ce qu'on crut au delà. Quoi qu'il en soit, on s'aperçut de celui-ci comme de l'autre, et on s'en aperçut avec le même silence. Sous prétexte d'amitié pour Mme de Maulevrier, la princesse alla plus d'une fois pleurer avec elle, et chez elle, dans des voyages de Marly, le prochain départ de son mari et les premiers jours de son absence, et quelquefois Mme de Maintenon avec elle. La cour rioit : si les larmes étoient pour lui ou pour Nangis, cela étoit douteux; mais Nangis toutefois, réveillé par cette concurrence, jeta Mme de La Vrillière dans d'étranges douleurs et dans une humeur dont elle ne fut point maîtresse.

Ce tocsin se fit entendre à Maulevrier. De quoi ne s'avise pas un homme que l'amour ou l'ambition possède à l'excès? Il fit le malade de la poitrine, se mit au lait, fit semblant d'avoir perdu la voix, et sut être assez maître de soi pour qu'il ne lui échappât pas un mot à voix intelligible pendant plus d'un an, et par là ne fit point la campagne, et demeura à la cour. Il fut assez fou pour conter ce projet et bien d'autres au duc de Lorges, son ami, par qui dans le temps même je le sus. Le fait étoit que, se mettant ainsi dans la nécessité de ne parler jamais à personne qu'à l'oreille, il se donnoit la liberté de parler de même à Mme la duchesse de Bourgogne devant toute la cour, sans indécence et sans soupçon que ce fût en secret. De cette sorte, il lui disoit tout ce qu'il vouloit tous les jours, et il prenoit son temps de manière qu'il n'étoit point entendu, et que parmi des choses communes dont les réponses se faisoient tout haut, il en mêloit d'autres dont les réponses courtes se ménageoient de façon qu'elles ne pouvoient être entendues que de lui. Il avoit tellement accoutumé le monde à ce manége, qu'on n'y prenoit plus garde, sinon de le plaindre d'un si fâcheux état; mais il arrivoit pourtant, que ce qui approchoit le plus Mme la duchesse de Bourgogne en savoit assez pour ne s'empresser pas autour d'elle quand Maulevrier s'en approchoit pour lui parler. Ce même manége dura plus d'un an, souvent en reproches, mais les reproches réussissent rarement en amour; la mauvaise humeur de Mme de La Vrillière le tourmentoit; il croyoit Nangis heureux, et il vouloit qu'il ne le fût pas. Enfin, la jalousie et la rage le transportèrent au point de hasarder une extrémité de folie.

Il alla à la tribune sur la fin de la messe de Mme la duchesse de

Bourgogne. En sortant il lui donna la main et prit un jour qu'il savoit que Dangeau, chevalier d'honneur, étoit absent. Les écuyers, soumis au premier écuyer son beau-père, s'étoient accoutumés à lui céder cet honneur à cause de sa voix éteinte, pour le laisser parler en chemin, et se retiroient par respect pour ne pas entendre. Les dames suivoient toujours de loin, tellement qu'en pleins appartements et au milieu de tout le monde, il avoit, depuis la chapelle jusqu'à l'appartement de Mme la duchesse de Bourgogne, la commodité du tête-à-tête, qu'il s'étoit donné plusieurs fois. Ce jour-là il chanta pouille sur Nangis à la princesse, l'appela par toutes sortes de noms, la menaça de tout faire savoir au roi, à Mme de Maintenon, au prince son mari, lui serra les doigts à les lui écraser, en furieux, et la conduisit de la sorte jusque chez elle. En arrivant, tremblante et prête à s'évanouir, elle entra tout de suite dans sa garde-robe, et y appela Mme de Nogaret, qu'elle appeloit sa petite bonne, et à qui elle alloit volontiers au conseil, quand elle ne savoit plus où elle en étoit. Là elle lui raconta ce qui venoit de lui arriver, et lui dit qu'elle ne savoit comment elle n'étoit pas rentrée sous les parquets, comment elle n'en étoit pas morte, comment elle avoit pu arriver jusque chez elle. Jamais elle ne fut si éperdue. Le même jour Mme de Nogaret le conta à Mme de Saint-Simon et à moi, dans le dernier secret et la dernière confiance. Elle conseilla à la princesse de filer doux avec un fou si dangereux et si fort hors de tout sens et de toute mesure, et toutefois d'éviter sur toute chose de se commettre avec lui. Le pis fut qu'au partir de là, il menaça, dit force choses sur Nangis, comme un homme qui en étoit vivement offensé, qui étoit résolu d'en tirer raison et de l'attaquer partout. Quoiqu'il n'en dît pas la cause, elle étoit claire. On peut juger de la frayeur qu'en conçut la princesse, de la peur et des propos de Mme de La Vrillière et de ce que devint Nangis. Il étoit brave de reste pour n'en craindre personne, et prêter le collet à quiconque, mais le prêter sur pareil sujet, il en pâmoit d'effroi. Il voyoit sa fortune et des suites affreuses entre les mains d'un fou furieux. Il prit le parti de l'éviter avec le plus grand soin qu'il pût, de paroître peu, et de se taire.

Mme la duchesse de Bourgogne vivoit dans des mesures et des transes mortelles, et cela dura plus de six semaines de la sorte, sans que pourtant elle en ait eu autre chose que l'extrême peur. Je n'ai point su ce qui arriva, ni qui avertit Tessé, mais il le fut et fit un trait d'habile homme. Il persuada son gendre de le suivre en Espagne, où il lui fit voir les cieux ouverts pour lui. Il parla à Fagon, qui du fond de sa chambre et du cabinet du roi voyoit tout et savoit tout. C'étoit un homme d'infiniment d'esprit, et avec cela un bon et honnête homme. Il entendit à demi-mot, et fut d'avis qu'après tous les remèdes que Maulevrier avoit tentés pour son extinction de voix et sa poitrine, il n'y avoit plus pour lui que l'air des pays chauds; que l'hiver où on alloit entrer le tueroit infailliblement en France et lui seroit salutaire dans un pays où cette saison est une des plus belles et des plus tempérées de l'année; ce fut donc sur le pied de remède et comme l'on va aux eaux, que Maulevrier alla en Espagne. Cela fut donné ainsi à toute la cour et

au roi, à qui Fagon persuada ce qu'il voulut par des raisonnements de médecine, où il ne craignit point de contradicteur entre le roi et lui, et à Mme de Maintenon tout de même, qui l'un et l'autre le prirent pour bon et ne se doutèrent de rien. Sitôt que la parole en fut lâchée, Tessé n'eut rien de plus pressé que de tirer son gendre de la cour et du royaume, et pour mettre fin à ses folies et aux frayeurs mortelles qu'elles causoient, et pour couper court à la surprise et aux réflexions sur un si long voyage d'un homme en l'état auquel Maulevrier passoit pour être.

Tessé prit donc congé les premiers jours d'octobre, et partit avec son gendre de Fontainebleau pour l'Espagne. Mais il étoit trop avisé pour y aller tout droit. Il y vouloit une fortune, il la savoit pour ce pays-là entre les mains de la princesse des Ursins, il en savoit trop de notre cour pour ignorer que Mme de Maintenon demeuroit sourdement sa protectrice; il ne crut donc pas lui déplaire de lui représenter qu'allant en Espagne pour servir, il ne le pouvoit faire utilement qu'avec les bonnes grâces du roi et de la reine d'Espagne; qu'il se gardoit bien de pénétrer dans tout ce qui s'étoit passé sur la princesse des Ursins, mais qu'il ne pouvoit ignorer avec tout le monde jusqu'à quel point elle tenoit au cœur de Leurs Majestés Catholiques; qu'une visite de sa part à Mme des Ursins ne pouvoit influer sur rien, mais que cette attention, qui plairoit infiniment au roi et à la reine d'Espagne, feroit peut-être tout le succès de son voyage en lui conciliant Leurs Majestés Catholiques, et lui aplaniroit tout pour le service des deux rois. Avec ce raisonnement il supplia Mme de Maintenon de lui obtenir la liberté de passer par Toulouse, uniquement dans la vue de se mettre en état de pouvoir bien répondre à ce qu'on attendoit de lui au pays où le roi l'envoyoit. Mme de Maintenon goûta fort une proposition qui lui donnoit le moyen de charger Tessé de lettres et de choses qui, sans le mettre dans le secret, lui étoient utiles à mander commodément et à la princesse des Ursins d'apprendre.

Le roi, qui alors étoit un peu calmé sur Mme des Ursins, entra dans les raisons du maréchal de Tessé, que Mme de Maintenon sut doucement appuyer, et lui permit de passer à Toulouse. Tessé y demeura trois jours; il n'y perdit pas son temps. Ce premier rayon de retour de considération lui donna une grande joie et lui rendit Tessé infiniment agréable. Il se livra à elle pour tout ce qu'elle pourroit souhaiter pour les deux cours. Il partit de Toulouse chargé de ses lettres et de ses ordres pour Madrid, où en arrivant, c'est-à-dire le lendemain qu'il eut fait la première révérence au roi et à la reine, il fut fait grand d'Espagne de la première classe. Il dépêcha un courrier au roi pour lui demander la permission d'accepter cette grande grâce, qui la lui accorda aussitôt. Tel fut le lien qui les unit, Mme des Ursins et lui, intimement pour tout le reste de leur vie. En même temps le roi d'Espagne envoya au comte de Toulouse une Toison d'or de diamants admirable, et le collier de cet ordre qu'il reçut, à son retour à Versailles, des mains de M. le duc de Berry, dans la chambre de ce prince, et son portrait avec des diamants au maréchal de Cœuvres.

Un frère de M. de Guéméné mourut en ce temps-ci. Il se faisoit appeler le prince de Montauban. C'étoit un homme obscur et débauché que personne ne voyoit jamais, et qui pour vivre avoit épousé la veuve de Rannes, tué lieutenant général et mestre de camp général des dragons, laquelle étoit Bautru, sœur du chevalier de Nogent, et de Nogent, tué au passage du Rhin, beau-frère de M. de Lauzun. On a vu (t. Ier, p. 370) comment Monsieur escroqua au roi un tabouret pour elle. C'étoit une bossue, tout de travers, fort laide, pleine de blanc, de rouge et de filets bleus pour marquer les veines, de mouches, de parures et d'affiquets, quoique déjà vieille, qu'elle a conservés jusqu'à plus de quatre-vingts ans qu'elle est morte. Rien de si effronté, de si débordé, de si avare, de si étrangement méchant que cette espèce de monstre, avec beaucoup d'esprit et du plus mauvais, et toutefois de l'agrément quand elle vouloit plaire. Elle étoit toujours à Saint-Cloud et au Palais-Royal quand Monsieur y étoit, à qui on reprochoit de l'y souffrir, quoique sa cour ne fût pas délicate sur la vertu. Elle n'approchoit point de la cour, et personne de quelque sorte de maintien ne lui vouloit parler quand rarement on la rencontroit. Elle passoit sa vie au gros jeu et en débauches, qui lui coûtoient beaucoup d'argent. A la fin Monsieur fit tant que, sous prétexte de jeu, il obtint un voyage de Marly. Les Rohan, c'est-à-dire alors Mme de Soubise, l'y voyant parvenue, la soutint de son crédit; elle joua, fit cent bassesses à tout ce qui la pouvoit aider, s'ancra à force d'esprit, d'art et de hardiesse. Le jeu l'appuya beaucoup. Son jargon à Marly amusa Mme la duchesse de Bourgogne; la princesse d'Harcourt la protégea chez Mme de Maintenon, qu'elle vit quelquefois. Le roi la faisoit causer quelquefois aussi à table; en un mot, elle fut de tous les Marlys et bien que l'horreur de tout le monde, il n'y en eut plus que pour elle, en continuant la licence de sa vie, ne la cachant pas, et sans se donner la peine du mérite des repenties. Elle survécut le roi, tira gros de M. le duc d'Orléans, quoiqu'il la méprisât parfaitement, et mourut tout comme elle avoit vécu. Elle avoit un fils de son premier mari qui servoit et qu'elle traitoit fort mal, et une fille du second qu'elle avoit faite religieuse.

Je perdis un ami avec qui j'avois été élevé, qui étoit un très-galant homme, et qui promettoit fort : c'étoit le fils unique du comte de Grignan et de cette Mme de Grignan si adorée dans les lettres de Mme de Sévigné, sa mère, dont cette éternelle répétition est tout le défaut. Le comte de Grignan, chevalier de l'ordre en 1688, s'étoit ruiné à commander en Provence, dont il étoit seul lieutenant général. Ils marièrent donc leur fils à la fille d'un fermier général fort riche. Mme de Grignan, en la présentant au monde, en faisoit ses excuses; et avec ses minauderies, en radoucissant ses petits yeux, disoit qu'il falloit bien de temps en temps du fumier sur les meilleures terres. Elle se savoit un gré infini de ce bon mot, qu'avec raison chacun trouva impertinent, quand on a fait un mariage, et le dire entre bas et haut devant sa belle-fille. Saint-Amant, son père, qui se prêtoit à tout pour leurs dettes, l'apprit enfin, et s'en trouva si offensé qu'il ferma le robinet. Sa pauvre fille n'en fut pas mieux traitée; mais cela ne dura pas longtemps. Son mari,

qui s'étoit fort distingué à la bataille d'Hochstedt, mourut, au commencement d'octobre, à Thionville; on dit que ce fut de la petite vérole. Il avoit un régiment, étoit brigadier et sur le point d'avancer. Sa veuve, qui n'eut point d'enfants, étoit une sainte, mais la plus triste et la plus silencieuse que je vis jamais. Elle s'enferma dans sa maison, où elle passa le reste de sa vie, peut-être une vingtaine d'années, sans en sortir que pour aller à l'église et sans voir qui que ce fût.

Coigny, dont j'ai assez parlé pour n'avoir plus rien à en dire, avoit passé le Rhin avec son corps destiné sur la Moselle, lorsque le maréchal de Villeroy le passa après le malheur d'Hochstedt, et nos armées prêtes à rentrer en Alsace. Il fut renvoyé avec son corps sur la Moselle. Il n'avoit pu se consoler de n'avoir pas compris l'énigme de Chamillart, et d'avoir, sans le savoir, refusé le bâton en refusant d'aller en Bavière. Marsin l'avoit eu en sa place. Depuis l'hiver que Chamillart lui avoit achevé de dévoiler un mystère que le bâton de Marsin, déclaré à son arrivée en Bavière, lui avoit suffisamment révélé, il ne fit plus que tomber. Le chemin où il étoit, et l'espérance d'y revenir ne le put soutenir contre l'amertume de sa douleur. Il avoit déjà de l'âge. Il mourut sur la Moselle au commencement d'octobre, à la tête de ce petit corps qu'il y commandoit. Son fils fut plus heureux, et son petit-fils aussi, à qui on voit maintenant une si brillante fortune.

Précisément en même temps mourut aussi M. le maréchal de Duras, doyen des maréchaux de France, et frère aîné de huit ans de mon beau-père : c'étoit un grand homme maigre, d'un visage majestueux et d'une taille parfaite, le maître de tous en sa jeunesse et longtemps depuis dans tous les exercices, galant et fort bien avec les dames; de l'esprit beaucoup et un esprit libre et à traits perçants dont il ne se refusa jamais aucun; vif, mais poli, et avec considération, choix et dignité, magnifique en table et en équipages; beaucoup de hauteur sans aucune bassesse, même sans complaisance; toujours en garde contre les favoris et les ministres, toujours tirant sur eux, et toujours les faisant compter avec lui. Avec ces qualités, je n'ai jamais compris comment il a pu faire une si grande fortune. Jusqu'aux princes du sang et aux filles du roi, il ne contraignoit aucun de ses dits, et le roi même, en parlant à lui, en éprouva plus d'une fois et devant tout le monde, puis rioit et regardoit la compagnie, qui baissoit les yeux. Le roi, parlant un jour des majors, du détail desquels il s'étoit entêté alors, M. de Duras qui n'aimoit point celui des gardes du corps, et qui entendit que le roi ne désapprouvoit pas qu'ils se fissent haïr : « Par..., dit-il au roi derrière lequel il avoit le bâton, et traînant Brissac par le bras pour le montrer au roi, si le mérite d'un major est d'être haï, voici bien le meilleur de France, car c'est celui qui l'est le plus. » Le roi se mit à rire et Brissac confondu. Une autre fois le roi parloit du P. de La Chaise. « Il sera damné, dit M. de Duras, à tous les mille diables, mais je le comprends d'un moine dans la contrainte, la soumission, la pauvreté, qui se tire de tout cela pour être dans l'abondance, régner dans son ordre, se mêler de tout et avoir le clergé, la cour et tout le monde à ses pieds; mais ce qui m'étonne, c'est qu'il puisse, lui, trouver un confesseur,

car celui-là se damne bien sûrement avec lui, et pour cela n'en a pas un morceau de plus, ni un grain de liberté, ni de considération dans son couvent. Il faut être fou pour se damner à si bon marché. » Il n'aimoit point les jésuites, il lui étoit resté un levain contre eux du commerce qu'il avoit eu avec des prêtres attachés au Port-Royal lors de sa conversion, et qu'il avoit conservé toute la vie avec eux.

Il avoit suivi M. le Prince auquel il s'étoit attaché plutôt par complaisance pour ses oncles de Bouillon et de Turenne. Il étoit le meilleur officier de cavalerie qu'eût eu le roi, et le plus brillant pour mener une aile et un gros corps séparé. A la tête d'une armée, il n'eut ni les mêmes occasions ni la même application : il mena pourtant très-bien le siége de Philippsbourg, et le reste de cette courte campagne où le roi lui avoit confié les premières armes de Monseigneur. Mal d'origine avec Louvois à cause de M. de Turenne, et dégoûté des incendies du Palatinat, et des ordres divers qu'il reçut sur le secours de Mayence, se trouvant dans la plus haute fortune, il envoya tout promener, et n'a pas servi depuis. Il avoit fort brillé en chef à la guerre de Hollande et aux deux conquêtes de la Franche-Comté, dont il eut le gouvernement à la dernière. Le roi lui avoit donné fort jeune un brevet de duc pour faciliter son mariage avec Mlle de Ventadour, qui fut longtemps heureux; un démon domestique les brouilla. Ils trouvèrent à Besançon Mlle de Bauffremont, tante paternelle de ceux-ci, laide, gueuse, joueuse, mais qui avoit beaucoup d'esprit, et qui sut leur plaire assez pour la prendre avec eux et la mener à Paris, où ils l'ont gardée bien des années. L'enfer n'étoit pas plus méchant ni plus noir que cette créature : elle s'étoit introduite dans la maison par Mme de Duras; elle s'empara du cœur du maréchal, fit entre eux des horreurs qui causèrent des éclats, et qui confinèrent la maréchale à la campagne, dont elle n'est jamais revenue que pour de courts voyages de fort loin à loin, et où elle aimoit mieux sa solitude que la vie où elle étoit réduite à l'hôtel de Duras. Mlle de Bauffremont y en fit tant dans la suite que le maréchal la congédia, mais pour se livrer à une autre gouvernante qui ne valoit pas mieux, et qui, avec de l'esprit, de l'audace, une effronterie sans pareille, des propos de garnison où pourtant elle n'avoit jamais été, et le jeu de même, le gouverna de façon qu'il ne pouvoit s'en passer, qu'elle le suivoit exactement partout à Versailles et à Paris, domina son domestique, ses enfants, ses affaires, en tira tant et plus, et jusqu'à son déjeuner le matin, l'envoyoit chercher chez lui.

C'étoit une commère au-dessus des scandales, et qui rioit de celui-là comme n'y pouvant avoir matière. Cela dura jusqu'à la mort du maréchal, que le curé de Saint-Paul se crut obligé en conscience de la chasser de l'hôtel de Duras avec éclat par sa résistance, quoi que pût faire la maréchale arrivée sur cette extrémité, pour sauver cet affront. Depuis que le maréchal étoit devenu doyen des maréchaux de France, on n'appeloit plus sa dame que la connétable; elle en rioit et le trouvoit fort bon. Cette dangereuse et impudente créature étoit fille de Besmaux, gouverneur de la Bastille, et femme de Saumery, sous-gouverneur des enfants de France, dont elle eut beaucoup d'enfants, et qui, avec toute

son arrogance, étoit petit comme une fourmi devant elle, et lui laissoit faire et dire tout ce que bon lui sembloit. Il reviendra en son particulier sur la scène. Sa femme étoit une grande créature, sèche, qui n'eut jamais de beauté ni d'agrémens, et qui vit encore à plus de quatre-vingt-dix ans.

M. de Duras, n'allant plus à la guerre, avoit presque toujours le bâton pour les autres capitaines des gardes qui servoient. Il n'aima jamais rien que son frère, et assez Mme de Saint-Simon, avec quoi j'avois trouvé grâce devant lui, en sorte que j'en ai toujours reçu toutes sortes de prévenances et de marques d'amitié. De ses enfants il n'en faisoit aucun compte; rien ne l'affecta jamais ni ne prit un moment sur sa liberté d'esprit et sur sa gaieté naturelle. Il le dit un jour au roi, et il ajouta qu'il le défioit avec toute sa puissance de lui donner jamais de chagrin qui durât plus d'un quart d'heure. Sa propreté étoit extrême et poussée même fort loin. A quatre-vingts ans il dressoit encore des chevaux que personne n'avoit montés. C'étoit aussi le plus bel homme de cheval et le meilleur qui fût en France. Lorsque les enfants de France commencèrent à apprendre sérieusement à y monter, le roi pria M. de Duras de vouloir bien les voir monter et présider à leur manége. Il y fut quelque temps, et à la grande écurie et à des promenades avec eux, puis dit au roi qu'il n'iroit plus, que c'étoit peine perdue, que ses petits-fils n'auroient jamais ni grâce ni adresse à cheval, qu'il pouvoit s'en détacher, quoi que les écuyers lui pussent dire dans la suite, et qu'ils ne seroient jamais à cheval que des paires de pincettes. Il tint parole et eux aussi. On a vu en son lieu ce qu'il décocha au maréchal de Villeroy lorsqu'il passa de Flandre en Italie. On ne finiroit pas à rapporter ses traits. Aussi les gens importants le ménageoient et le craignoient plus qu'ils ne l'aimoient. Le roi se plaisoit avec lui, et il s'étoit fait à en tout entendre, et si M. de Duras eût voulu, il en auroit tiré beaucoup de grâces. Il fut attaqué de l'hydropisie dont il mourut, ayant le bâton. Il disputa quelque temps, enfin il fallut céder, et lui-même comprit très-bien qu'il n'en reviendroit pas. Il prit congé du roi dans son cabinet, qui le combla d'amitiés, et qui s'attendrit jusqu'aux larmes. Il lui demanda ce qu'il pouvoit faire pour lui. Il ne demanda rien et n'eut rien aussi, et il est certain qu'il ne tint qu'à lui d'avoir sa charge ou son gouvernement pour son fils. Il ne s'en soucia pas.

Quelque temps après, le roi alla à Fontainebleau; il s'y fâcha de ce que les dames négligeoient de s'habiller pour la comédie et se passoient d'y aller ou s'y mettoient à l'écart pour n'être pas obligées de s'habiller. Quatre mots qu'il en dit, et le compte qu'il se fit rendre de l'exécution de ses ordres, y rendit toutes les femmes de la cour très-assidues en grand habit. Là-dessus il nous vint des nouvelles de l'extrémité de M. de Duras. On ne vivoit pas alors comme on fait aujourd'hui. L'assiduité dont le roi ne dispensoit personne de ce qui étoit ordinairement à la cour n'avoit pas permis à Mmes de Saint-Simon et de Lauzun de s'absenter de Fontainebleau; mais sur ces nouvelles, elles furent dire à Mme la duchesse de Bourgogne qu'elles s'en iroient le lendemain, et

que pour la comédie elles la supplioient de les en dispenser ce soir-là. La princesse trouva qu'elles avoient raison, mais que le roi ne l'entendroit pas. Tellement qu'elles capitulérent de s'habiller, de venir à la comédie en même temps qu'elle ou un moment après, qu'elles en sortiroient aussitôt sous prétexte de n'y avoir plus trouvé place, et que la princesse le diroit au roi. Je marque cette très-légére bagatelle, pour montrer combien le roi ne comptoit que lui et vouloit être obéi, et que ce qui n'auroit pas été pardonné aux niéces de M. de Duras en l'état où il étoit, partout ailleurs qu'à la cour, y étoit un devoir qui eut besoin d'adresse et de protection, pour ne se pas faire une affaire sérieuse en préférant la bienséance.

M. de Duras mourut en bon chrétien et avec une grande fermeté. La parenté, les amis, beaucoup d'autres et la connétablie accompagnèrent son corps à Saint-Paul. M. de Soubise alerte sur tout, et dont la belle-fille étoit fille unique du duc de Ventadour, frére de la maréchale de Duras, lequel n'y étoit pas, envoya proposer à la famille de mener le deuil. Celui qui le méne est en manteau et précède toute la parenté. Je leur fis remarquer que ce n'étoit que pour cela que M. de Soubise s'y offroit, et dire aprés qu'il avoit précédé la famille, et ne point parler qu'il eût mené le deuil. On se moqua de moi, mais je tins ferme, et leur déclarai que si l'offre étoit acceptée, je me retirerois et ne paroîtrois à rien. Cela les arrêta. M. de Soubise fut remercié, et ce qui montra la corde, il ne vint point à l'enterrement ni son fils, et il fut fort piqué.

La longueur de la maladie de M. de Duras avoit donné le temps aux machines. Le duc de Guiche, revenu fort mal de l'armée du maréchal de Villeroy, se portoit mieux et il étoit à Fontainebleau, depuis longtemps mal avec le roi par sa conduite, et ayant reçu plusieurs dégoûts. Malgré cela les Noailles se mirent dans la tête de lui faire tomber le régiment des gardes qu'avoit son beau-frére le maréchal de Boufflers qui étoit aussi à Fontainebleau, et de le faire capitaine des gardes du corps. Quelque belle que fût cette dernière charge, celle de colonel étoit sans comparaison. Il n'y avoit donc pas moyen de faire entrer Boufflers dans cette affaire. Il vivoit intimement avec le duc et la duchesse de Guiche sa belle-sœur, et avec tous les Noailles; ils étoient lors au comble de la faveur, et le maréchal n'avoit garde de se défier d'eux Le mariage du duc de Noailles qui avoit environné Mme de Maintenon des siens, en avoit plus approché sa sœur aînée la duchesse de Guiche que pas une.

Son âge fort supérieur à celui de ses sœurs y contribuoit. Quoiqu'elle eût quitté le rouge, sa figure étoit encore charmante. Elle avoit infiniment d'esprit, du souple, du complaisant, de l'amusant, du plaisant, du bouffon même; mais tout cela sans se prodiguer, du sérieux, du solide; raffolée de M. de Cambrai, de Mme Guyon, de leur doctrine et de tout le petit troupeau, et dévote comme un ange. Séparée d'eux par autorité, et fidèle à l'obéissance, tout cela étoit devenu des degrés de mérite auprès de Mme de Maintenon, supérieurs à celui qu'elle tiroit de l'alliance de son frère. Sa retraite la faisoit rechercher; elle n'accordoit pas toujours d'aller aux voyages de Marly, et Mme de Maintenon croyoit

recevoir une faveur toutes les fois qu'elle venoit chez elle. Il pouvoit y avoir du vrai, mais ce vrai n'étoit pas sans art. Sa dévotion, montée sur le ton de ce petit troupeau à part, qui avoit ses lois et ses règles particulières, étoit, comme la leur, compatible avec la plus haute et la plus vive ambition et avec tous les moyens de la satisfaire. Quoique son mari n'eût rien d'aimable, même pour elle, elle en fut folle d'amour toute sa vie. Pour lui plaire, et pour se plaire à elle-même, elle ne songeoit qu'à sa fortune. Sa famille, si maîtresse en cet art, n'en avoit pas moins de passion; ils s'entr'aidèrent. Rien n'est pareil au trébuchet qu'ils imaginèrent pour tendre au maréchal de Boufflers et dans lequel ils le prirent; aussi tout étoit-il bien préparé à temps; et il n'y fut pas perdu une minute.

M. de Duras mourut à Paris le dimanche matin, 12 octobre, et l'après-dînée le roi le sut au sortir du salut. Le lendemain matin, comme le roi, au sortir de son lever, eût donné l'ordre, il appela le maréchal de Boufflers, le surprit par un compliment d'estime, de confiance, et jusqu'à la tendresse; lui dit qu'il ne pouvoit pas lui en donner une plus sensible marque qu'en l'approchant au plus près de sa personne, et la lui remettant entre les mains; que c'étoit ce qui l'engageoit à le préférer à qui que ce fût pour lui donner la charge de M. de Duras, persuadé qu'il l'acceptoit avec autant de joie et de sentiment qu'il la lui donnoit avec complaisance. Il n'en falloit pas tant pour étourdir un homme qui ne s'attendoit à rien moins, qui n'avoit aucun lieu de s'y attendre, qui avoit peu d'esprit, d'imagination, de repartie, pour qui le roi étoit un dieu, et qui depuis qu'il l'approchoit et qu'il étoit parvenu au grand, n'avoit pu s'accoutumer à ne pas trembler en sa présence. Le roi bien préparé se contente de sa révérence, et sans lui laisser le moment de dire une parole, dispose tout de suite de la charge de colonel du régiment des gardes, et lui dit qu'il compte lui faire une double grâce de la donner au duc de Guiche; autre surprise, autre révérence pendant laquelle le roi tourne le dos, se retire, et laisse le maréchal stupéfait, qui se crut frappé de la foudre.

Il sortit donc du cabinet sans avoir pu proférer un seul mot, et chacun lui vit les larmes aux yeux. Il s'en alla chez lui, où sa femme ne pouvoit comprendre ce qui venoit d'arriver, et qui s'en prit abondamment à ses yeux. Les bons Noailles et la douce, humble et sainte duchesse de Guiche, leur bonne et chère sœur, avec qui ils vivoient comme telle, non contents de lui avoir arraché sa charge, eurent le front de le prier de demander au roi pour le duc de Guiche le même brevet de cinq cent mille livres qu'il avoit sur le régiment des gardes qui alloit payer le pareil de M. de Duras. Boufflers, hors de lui de douleur et de dépit, mais trop sage pour donner des scènes, avala ce dernier calice, et obtint ce brevet de retenue au premier mot qu'il en dit au roi, toujours sur le ton de lui faire des grâces pour son beau-frère. Jamais Boufflers ni sa femme ne se sont consolés du régiment des gardes, jamais ils n'en ont pardonné le rapt au duc, et moins encore à la duchesse de Guiche; mais en gens qui ne veulent point d'éclats et d'éclats inutiles, ils gardèrent les mêmes dehors avec eux et avec tous les Noailles. Ils essayè-

rent de consoler le maréchal comme un enfant avec un hochet. Le roi lui dit de conserver partout le logement de colonel des gardes, et de continuer d'en mettre les drapeaux à ses armes.

Le gouvernement de la Franche-Comté fut donné à Tallard, à l'étonnement et au scandale de tout le monde. M. le duc d'Orléans dit là-dessus plaisamment qu'il falloit bien donner quelque chose à un homme qui avoit tout perdu. Comme il le dit sur-le-champ et tout haut, ce bon mot vola de bouche en bouche, et il déplut fort au roi.

Peu de jours après, le roi donna quarante mille livres de pension au petit comte de La Marche, tout enfant, fils du prince de Conti. Cela parut prodigieux et l'étoit en effet pour lors. Pour aujourd'hui, à ce qu'en ont tiré ces princes depuis la mort du roi, ce seroit une goutte d'eau.

CHAPITRE XI.

Siége de Verue par le duc de Vendôme. — Retour de Fontainebleau par Sceaux. — Rouillé sans caractère près l'électeur de Bavière; son caractère et ses emplois. — Progrès des mécontents. — Ragotzi élu prince de Transylvanie. — Des Alleurs. — Subsides. — La Bavière en proie à l'empereur. — Trèves et Traarbach perdus. — Marlborough en diverses cours d'Allemagne. — Landau rendu au roi des Romains; Labanie, aveuglé dedans, récompensé. — Séparation des armées. — Coigny colonel général des dragons. — Abbé de Pomponne ambassadeur à Venise. — Puysieux; sa famille; son caractère. — Son adresse le fait chevalier do l'ordre. — Comte de Toulouse, de retour, résoln de perdre Pontchartrain, est arrêté par sa femme. — Caractère de Pontchartrain. — Suites funestes à l'État. — Mort de Caylus; caractère de sa femme. — Cercles. — Berwick de retour d'Espagne. — Mariage du marquis de Charost et de Mlle Brûlart, depuis duchesse de Luynes et dame d'honneur de la reine. — Mort de Mme de Gamaches. — Mort du duc de Gesvres. — Mort du président Payen. — Bouligneux et Wartigny tués devsnt Verüe. — Singularité arrivée à des masques de cire. — Mort de la duchesse d'Aiguillon; son caractère. — Marquis de Richelieu; explication de sa prétention de succéder à la dignité d'Aiguillon, rejetée par le roi. — Denonville obtient permission de venir se justifier. — Marlborough passe en Angleterre avec Tallard et les principaux prisonniers. — Villars rappelé de Languedoc, où Berwick va commander.

M. de Vendôme s'opiniâtra à vouloir assiéger Verue; il dépêcha, à son ordinaire, un courrier pour mander qu'en y arrivant, le 14 octobre, il avoit emporté trois hauteurs que les ennemis avoient négligé de retrancher, d'où il les avoit chassés à la vue de M. de Savoie et de toute sa cour, qui avoient été obligés de se retirer à toutes jambes. Avec ces fanfaronnades il repaissoit le roi à l'appui de Mme de Maintenon par M. du Maine. Jamais siége si follement entrepris, peu qui aient tant coûté de temps, d'hommes et d'argent. Il influa encore sur la campagne suivante, qu'on ne put ouvrir à temps par le délabrement de l'armée. Le terrain étoit extrêmement mauvais, même dans la belle saison, et on alloit se trouver dans la mauvaise; et tandis que la place étoit attaquée d'un côté, elle étoit soutenue de l'autre par un camp retranché de

l'autre côté de l'eau, qui rafraîchissoit la place tout à son aise de troupes et de tout, et inquiétoit continuellement notre armée. L'opiniâtreté et l'autorité que M. de Vendôme s'étoit acquise par son crédit l'emportèrent sur toute raison de guerre et sur le sentiment de toute son armée, qui à peine osa-t-elle témoigner ce qu'elle en pensoit, tant le peu d'officiers généraux, de ceux qui étoient le mieux avec le duc de Vendôme, furent mal reçus dans leurs courtes et modestes représentations. Outre ces difficultés, la subsistance de la cavalerie y étoit d'une difficulté extrême, tellement qu'il fallut, dès les premiers commencements, renvoyer presque tous les équipages de l'armée du côté d'Alexandrie, où M. de Vaudemont leur fit donner des quartiers et du fourrage, mais pour de l'argent, à un prix modique. On comprend ce que ce peut être pour tous les officiers généraux et particuliers qui font un grand siége sans investiture, vis-à-vis un camp ennemi séparé d'eux par la rivière, dans un très-mauvais terrain, sans équipages, et qui sont avec cela obligés de les nourrir hors de leur portée à leurs dépens. Ce fut avec cette bonne nouvelle que le roi partit de Fontainebleau, le 23 octobre, pour retourner à Versailles par Sceaux, où il séjourna un jour. Incontinent après, il envoya Rouillé sans caractère, résider à Bruxellees auprès de l'électeur de Bavière, avec vingt-quatre mille livres d'appointements. Il étoit président en la cour des aides, frère de Rouillé, qui avoit été directeur des finances et qui étoit conseiller d'État, et il étoit revenu, il y avoit deux ans, de Lisbonne, où il avoit été ambassadeur avec satisfaction. C'étoit un homme d'esprit, appliqué, capable, un peu timide, et que les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers protégeoient fort. Il figurera dans la suite, et on le verra employé aux affaires les plus importantes et les plus secrètes, où il se conduisit toujours très-bien : il est donc bon dès ici de le connoître.

Les mécontents de Hongrie ne se laissèrent point abattre par le grand et inespéré succès de la bataille d'Hochstedt. Loin d'écouter les propositions que l'empereur leur fit faire, ils prirent Neutra, et Ragotzi fut élu prince de Transylvanie. Il en envoya donner part au Grand Seigneur, et lui offrir pour sa protection le même tribut que payoient à la Porte son bisaïeul et son grand-père en la même qualité. Ils se rendirent depuis maîtres d'Eperiez et de Cassovie, et de cent quarante pièces de canon qu'ils y trouvèrent; il y avoit déjà du temps que des Alleurs étoit secrètement, de la part du roi, auprès de Ragotzi, à qui il donnoit trois mille pistoles par mois. Il envoya en ce temps-ci un officier de confiance à l'électeur de Bavière à Bruxelles, qui le renvoya au roi. Ragotzi vouloit quelque augmentation et moins de secret dans la protection du roi pour se donner plus de crédit et à son armée plus de confiance. La vérité étoit que personne ne doutoit en Europe qu'il ne fût soutenu par la France, quelque obscurément qu'elle le fît. Ils prirent bientôt après Neuhausel, et obligèrent ensuite le général Heister de se hâter de se retirer devant eux.

L'empereur cependant fit à l'électrice de Bavière des propositions si étranges qu'elle ne les voulut pas écouter. Les Impériaux trouvant plus de difficultés qu'ils ne pensoient à leur conquête, la cour de Vienne

changea de ton sans changer de volonté, et conclut un accommodement par lequel il fut convenu que l'électrice retireroit toutes ses troupes des places du Danube, et qu'elle demeureroit dans la paisible possession de la Bavière, qui ne payeroit aucune contribution; mais elle ne fut obéie qu'à Passau; les gouverneurs d'Ingolstadt, Brunau et Kufstein s'excusèrent sur leur serment à l'électeur, sans un ordre duquel, signé de sa main, ils ne sortiroient pas de leurs places; et la cavalerie bavaroise, qu'on vouloit séparer, en répondit autant. Le prince Eugène remarcha en Bavière, prit les places, et mit le pays et la famille électorale en étrange état.

Marlborough, d'autre part, suivit de près son frère, qu'il avoit envoyé sur la Moselle avec un gros détachement; ils s'emparèrent de Trèves, et tôt après firent le siége de Traarbach, et le prirent, pendant que le duc de Marlborough s'alla promener en Allemagne, et voir les électeurs de Brandebourg et d'Hanovre, le landgrave de Hesse et quelques autres princes. Chacun après quitta les armées en Flandre, qui se séparèrent incontinent pour les quartiers d'hiver. Il n'y eut que celle d'Alsace qui, sous Marsin, attendoit impatiemment la prise de Landau, pour s'aller reposer de même. Cette place capitula enfin le 23 décembre. Laubanie y avoit fait merveille, même après y avoir perdu les deux yeux. Le roi des Romains le traita avec toute la distinction que sa valeur méritoit, lui surtout et sa garnison, dont il ne sortit que la moitié de ce qu'elle étoit au commencement du siége. Le roi donna à Laubanie trente-six mille livres de pension, outre de petites qu'il avoit déjà, et sa grand'croix de Saint-Louis de six mille livres. C'étoit un excellent officier et un très-galant homme d'ailleurs, aveuglé dans Landau, et qui avoit très-bien servi toute sa vie.

Coigny, fils de celui que nous venons de voir mourir sur la Moselle, eut, par la protection de Chamillart, l'agrément d'acheter du duc de Guiche la charge de colonel général des dragons, qui fut le commencement et le fondement de la grande fortune où on le voit aujourd'hui.

Depuis le retour de Charmont de Venise, le roi, mécontent de cette république sur plusieurs griefs, n'y avoit envoyé personne, et refusé même d'admettre son ambassadeur à son audience. Par force souplesses et propos de respect peu solides, [les Vénitiens] se raccommodèrent avec le roi. L'abbé de Pomponne vieillissoit dans la charge d'aumônier de quartier. Le roi s'étoit expliqué avantageusement sur lui, mais que son nom d'Arnauld lui répugnoit trop dans l'épiscopat pour l'y faire jamais monter. Il fallut donc se tourner ailleurs. Il étoit beau-frère de Torcy. Pomponne, son père, lui avoit fait mettre le nez dans ses papiers avec l'agrément du roi, et il continuoit de même avec Torcy; il avoit déjà été à Rome et en diverses cours d'Italie. Tout cela ensemble le fit choisir pour l'ambassade de Venise, et il remit sa place d'aumônier.

Puysieux, revenu depuis peu par congé de son ambassade de Suisse, où il faisoit fort bien, avoit obtenu, ainsi que l'année précédente, la singulière faveur de rendre compte directement au roi des affaires de ce pays-là, et dans son cabinet tête à tête. Il étoit petit-fils de Puysieux, secrétaire d'État, fils du chancelier de Sillery, enveloppé dans sa dis-

grâce qui lui fit perdre sa charge, et de sa seconde femme qui étoit Étampes, sœur de M. de Valencey, chevalier de l'ordre en 1619, gouverneur de Montpellier, puis de Calais, et grand maréchal des logis de la maison du roi, de l'archevêque-duc de Reims, du cardinal de Valencey, de la seconde maréchale de La Châtre, tante paternelle de la maréchale d'Hocquincourt, et du grand prieur de France et ambassadeur à Rome. Elle avoit un autre frère qui s'étoit avisé de se faire de robe, et qui après avoir été ambassadeur aux Grisons et en Hollande, étoit devenu conseiller d'État, et beau-père du comte de Béthune, chevalier d'honneur de la reine et chevalier du Saint-Esprit, en son temps un personnage. Mme de Puysieux, veuve dès 1640, ne mourut qu'en 1677, à quatre-vingts ans, avec toute sa tête et sa santé. C'étoit une femme souverainement glorieuse, que la disgrâce n'avoit pu abattre, et qui n'appeloit jamais son frère le conseiller d'État que « mon frère le bâtard. » On ne pouvoit avoir plus d'esprit qu'elle en avoit, et quoique impérieux, plus tourné à l'intrigue. Elle haïssoit mortellement le cardinal de Richelieu pour la disgrâce de son beau-père et de son mari, et elle étoit dans l'intime confiance de la reine. Revenue de Sillery dès 1640, cette amitié se resserra de plus en plus par les besoins et par les intrigues, en sorte que lorsque la reine fut régente, chacun compta avec Mme de Puysieux, et y a compté tant qu'elle a vécu. Le roi et Monsieur, dans leur enfance, ne bougeoient de chez elle; dans leur jeunesse ils continuèrent à y aller, et tant qu'elle a été au monde, le roi l'a toujours singulièrement distinguée et considérée. Elle étoit magnifique et ruina elle et ses enfants. On portoit en ces temps-là force points de Gênes qui étoient extrêmement chers : c'étoit la grande parure et la parure de tout âge : elle en mangea pour cent mille écus en une année à ronger entre ses dents celle qu'elle avoit autour de sa tête et de ses bras. Elle eut des fils comblés d'abbayes, une fille abbesse, une autre mariée au fils du maréchal d'Étampes; et son fils aîné, M. de Sillery, qui épousa une fille de M. de La Rochefoucauld, si connu par son esprit, et par la figure qu'il fit dans la minorité de Louis XIV. Sillery ruiné servit peu; il étoit fort aimable, et fort du grand monde. M. de La Rochefoucauld, son beau-frère, les retira chez lui à Liancourt où ils sont morts. Ils laissèrent plusieurs enfants, dont Puysieux, duquel je parle ici, fut l'aîné.

C'étoit un petit homme, fort gros et entassé, plein d'esprit, de traits et d'agréments, tout à fait joyeux, doux, poli et respecteux, et le meilleur homme du monde. Il savoit beaucoup, avec goût et avec une grande modestie; il étoit d'excellente compagnie, et un répertoire de mille faits curieux; tout le monde l'aimoit. Il servit tant qu'il put; mais M. de Louvois le prit en aversion, et l'arrêta tout court. Il étoit maréchal de camp, et déjà gouverneur d'Huningue, fort bien avec le roi, qui se souvenoit toujours de sa grand'mère avec amitié, et d'avoir passé sa première jeunesse à jouer chez elle avec ses enfants. Après la mort de Louvois, il fut employé en haute Alsace, et fait enfin lieutenant général. Il trouva l'ambassade de Suisse tout auprès de lui et à sa bienséance. M. de La Rochefoucauld la lui obtint, et il y servit à merveille.

Ses anciennes privances et M. de La Rochefoucauld lui obtinrent ces audiences du roi tête à tête à ses retours, pour lui rendre un compte direct de son ambassade, ce qui ne fut jamais accordé à nul autre. Torcy étoit le seul ministre que M. de La Rochefoucauld vît sur un pied d'amitié et de familiarité. Il falloit tout ce préambule pour comprendre ce qui va suivre.

Puysieux, arrivant de Suisse par congé, après le retour de Fontainebleau cette année, fut fort bien traité du roi dans l'audience qu'il en eut. Comme il avoit beaucoup d'esprit et de connoissance du roi, il s'avisa tout à coup de tirer hardiment sur le temps, et comme le roi lui témoignoit de l'amitié et de la satisfaction de sa gestion en Suisse, il lui demanda s'il étoit bien vrai qu'il fût content de lui, si ce n'étoit point discours, et s'il y pouvoit compter. Sur ce que le roi l'en assura, il prit un air gaillard et assuré et lui répondit que pour lui il n'étoit pas de même, et qu'il n'étoit pas content de Sa Majesté. « Et pourquoi donc, Puysieux? lui dit le roi. — Pourquoi, sire? parce qu'étant le plus honnête homme de votre royaume, vous ne laissez pas pourtant de me manquer de parole depuis plus de cinquante ans. — Comment, Puysieux, reprit le roi, et comment cela? — Comment cela, sire? dit Puysieux, vous avez bonne mémoire et vous ne l'aurez pas oublié. Votre Majesté ne se souvient-elle pas qu'ayant l'honneur de jouer avec vous à colin-maillard, chez ma grand'mère, vous me mîtes votre cordon bleu sur le dos pour vous mieux cacher au colin-maillard, et que lorsque après le jeu je vous le rendis, vous me promîtes de m'en donner un quand vous seriez le maître; il y a pourtant longtemps que vous l'êtes, et bien assurément, et toutefois ce cordon bleu est encore à venir. » Le roi s'en souvint parfaitement, se mit à rire, et lui dit qu'il avoit raison; qu'il lui vouloit tenir parole et qu'il tiendroit un chapitre exprès avant le premier jour de l'an pour le recevoir ce jour-là. En effet, le jour même il en indiqua un pour le chapitre et dit que c'étoit pour Puysieux. Ce fait n'est pas important, mais il est plaisant. Il est tout à fait singulier avec un prince aussi sérieux et aussi imposant que Louis XIV; et ce sont de ces petites anecdotes de cour qui ont leur curiosité.

En voici une plus importante et de laquelle l'État se sent encore. Pontchartrain, secrétaire d'État de la marine, en étoit le fléau, comme de tous ceux qui étoient sous sa cruelle dépendance. C'étoit un homme qui avoit de l'esprit, du travail, de l'adresse; mais gauche à tout, désagréable et pédant à l'excès, volontiers le précepteur grossier de tout le monde; suprêmement noir, et aimant le mal précisément pour le mal; jaloux jusque de son père, qui s'en plaignoit amèrement à ses plus intimes amis; tyran cruel jusque de sa femme qui, avec beaucoup d'esprit, étoit l'agrément, la douceur, la complaisance, la vertu même et l'idole de la cour; barbare jusqu'avec sa mère; un monstre, en un mot, qui ne tenoit au roi que par l'horreur de ses délations de son détail de Paris, et une malignité telle qu'elle avoit presque rendu d'Argenson bon. Un amiral étoit sa bête, et un amiral bâtard du roi son bourreau. Il n'y avoit rien qu'il n'eût fait contre sa charge et pour l'empêcher de la faire; point d'obstacles qu'il n'eût semés sur son che-

min; rien qu'il n'eût employé pour l'empêcher de commander la flotte, et, après, pour rendre cette flotte inutile, comme il y avoit réussi l'année précédente de celle-ci. Il lui disputa tous ses honneurs, toutes ses distinctions, ses pouvoirs encore davantage, et lui en fit retrancher des uns et des autres qui, par leur nature et par leur exemple, ne pouvoient être et n'avoient pas été contestés.

Cela fut hardi contre un fils de la personne bien plus que si c'eût été contre un fils de France; mais il sut prendre le roi par son foible, balancer le père naturel par le maître, s'identifier avec le roi, et lui persuader qu'il ne s'agissoit de l'autorité qu'entre le roi et l'amiral. Ainsi le fils de l'amour disparut aux yeux d'un maître, toujours maître de préférence infinie à tout autre sentiment. Sous ce voile, le secrétaire d'État le fut entièrement, et nourrit le comte de Toulouse de contretemps pour le faire échouer, et de dégoûts à le mettre au désespoir, sans qu'il pût que très-légèrement se défendre. Ce fut un spectacle public à la mer, et dans les ports où la flotte toucha, qui indigna toute la marine, où Pontchartrain étoit abhorré, et le comte adoré par son accès facile, sa douceur, sa libéralité, son application, sa singulière équité. Le maréchal de Cœuvres, M. d'O et tous les autres chefs de degré ou de confiance ne furent pas mieux traités, tellement qu'ils excitèrent tous le comte à ce qu'ils s'étoient déjà proposé, qui étoit de perdre Pontchartrain en arrivant, par montrer au net les contre-temps et leurs suites, et le secrétaire d'État comme l'auteur de malices méditées, et de là, par effort de crédit auprès du roi. Il falloit l'audace de Pontchartrain pour s'être mis en ce danger, prévu et déploré souvent et inutilement par son sage père, par sa mère et par sa femme. L'ivresse dura jusqu'au retour du comte de Toulouse que la famille fut avertie de toutes parts de l'orage, et Pontchartrain lui-même par l'accueil qu'il reçut de l'amiral et des principaux de la flotte. Aussi abject dans le danger qu'audacieux dans la bonace, il tenta tout à la fois pour prévenir sa chute, et n'en remporta que des dédains.

Enfin, le jour venu où le comte devoit travailler seul à fond avec le roi pour lui rendre un compte détaillé de son voyage, et de tout faire pour perdre Pontchartrain, sa femme prit sur sa modestie et sur sa timidité naturelle de l'aller trouver chez Mme la duchesse d'Orléans, et le forcer à entrer seul avec elle dans un cabinet. Là, fondue en larmes, reconnoissant tous les torts de son mari, exposant quelle seroit sa condition à elle s'il étoit perdu selon ses mérites, elle désarma l'amiral et en tira parole de tout oublier, pourvu qu'à l'avenir le secrétaire d'État ne lui donnât pas lieu de rappeler l'ancien avec le nouveau. Il avoua qu'il n'avoit jamais pu résister à la douceur et à la douleur de Mme de Pontchartrain, et que, quelque résolution qu'il eût faite, les armes lui étoient tombées des mains, en considérant quel seroit le malheur de cette pauvre femme entre les mains d'un cyclope furieux de sa chute, qui n'auroit plus rien à faire dans son délaissement que de la tourmenter. Ce fut ainsi que Pontchartrain fut sauvé, mais il en coûta cher à l'État. La peur qu'il eut de succomber sous la gloire ou sous la vengeance d'un amiral fils du roi le détermina à perdre lui-même la ma-

rine, pour la mettre hors d'état de revoir l'amiral à la mer. Il se le promit et se tint exactement parole; cela ne fut que trop bien vérifié depuis par les faits, et que les débris de la marine ne l'appauvrirent pas. Le comte de Toulouse ne revit plus ni ports ni vaisseaux, et il ne sortit depuis que de très-foibles escadres, et le plus rarement qu'il se put. Pontchartrain eut l'impudence de s'en applaudir devant moi.

Au commencement de novembre, mourut, sur la frontière de Flandre, un homme qui fit plaisir à tous les siens : ce fut Caylus, frère de celui d'Espagne et de l'évêque d'Auxerre, cousin germain d'Harcourt, qui avoit épousé la fille de Vilette, lieutenant général des armées navales, cousin germain de Mme de Maintenon qui avoit toujours pris soin d'elle comme de sa propre nièce. Jamais un visage si spirituel, si touchant, si parlant, jamais une fraîcheur pareille, jamais tant de grâces ni plus d'esprit, jamais tant de gaieté et d'amusement, jamais de créature plus séduisante. Mme de Maintenon l'aimoit à ne se pouvoir passer d'elle, au point de fermer les yeux sur une conduite que Mme de Montchevreuil avoit autrefois trop éclairée, et qui, n'étant pas devenue meilleure dans le fond, avoit encore des saillies trop publiques. Son mari, blasé, bébété depuis plusieurs années de vin et d'eau-de-vie, étoit tenu à servir, hiver et été, sur la frontière pour qu'il n'approchât ni de sa femme, ni de la cour. Lui aussi ne demandoit pas mieux, pourvu qu'il fût toujours ivre. Sa mort fut donc une délivrance dont sa femme et ses plus proches ne se contraignirent pas de la trouver telle. Mme de Maintenon se tint toujours dans la chambre de cette belle à son mariage à recevoir les visites, et la princesse d'Harcourt, servante à tout faire, chargée des honneurs à tout ce qui y venoit. Mme de Caylus s'échappoit tant qu'elle pouvoit chez Mme la Duchesse, où elle trouvoit à se divertir. Elle aimoit le jeu sans avoir de quoi le soutenir, encore mieux la table, où elle étoit charmante; elle excelloit dans l'art de contrefaire, et surpassoit les plus fameuses actrices à jouer des comédies; elle s'y surpassa à celles d'*Esther* et d'*Athalie* devant le roi. Il ne la goûta pourtant jamais et fut toujours réservé, même sévère avec elle; cela surprenoit et affligeoit Mme de Maintenon. Je me suis étendu sur Mme de Caylus, qui, après de longs revers, fit enfin une sorte de personnage. Ce revers étoit arrivé; plusieurs imprudences en furent cause. Il y avoit trois ou quatre ans qu'elle étoit chassée de la cour et réduite à demeurer à Paris.

Le feu roi, qui n'aimoit la dignité que pour lui et qui aimoit la majesté de sa cour, regrettoit toujours celle des cercles de la reine sa mère, parmi lesquels il avoit été nourri et dont la splendeur finit avec elle. Il essaya de les soutenir chez la reine sa femme, dont la bêtise et l'étrange langage les éteignirent bientôt. Le roi, qui ne s'en pouvoit départir, les releva du temps de Mme la Dauphine, après la mort de la reine. Elle avoit l'esprit, la grâce, la dignité et la conversation très-propres à cette sorte de cour. Mais les incommodités de ses fréquentes grossesses, celles des longues suites de ses couches, la longue maladie qui dura depuis la dernière jusqu'à sa mort, les interrompirent bientôt. L'excessive jeunesse, pour ne pas dire l'enfance, de Mme la

duchesse de Bourgogne, ne permit pas d'y penser depuis son arrivée jusqu'en ce temps-ci que le roi, toujours touché des cercles, la crut assez formée pour les tenir. Il voulut donc que tous les mardis, qui est le jour que tous les ministres étrangers sont à Versailles, Mme la duchesse de Bourgogne dînât seule, servie par ses gentilshommes servants; qu'il y eût, à son dîner, force dames assises et debout; et qu'ensuite elle tînt un cercle où Mme la duchesse d'Orléans, les princesses du sang et toutes les dames assises et debout se trouvassent avec tous les seigneurs de la cour. Cet ordre commença à s'exécuter de la sorte à la mi-novembre de cette année, et se continua quelque temps; mais la représentation sérieuse, et l'art d'entretenir et de faire entretenir un si grand monde, n'étoit pas le fait d'une princesse vive, timide en public, et encore bien jeune. Peu à peu elle en brûla et à la fin ils cessèrent sans qu'ils aient été rétablis depuis.

Le duc de Berwick avoit appris son rappel étant à la tête de son armée en présence des ennemis; il avoit continué à donner ses ordres sans la moindre émotion. Ils trouvèrent moyen de se retirer en lieu où ils ne purent être attaqués; alors Berwick rendit publique la nouvelle qui le regardoit, comme s'il n'eût pas été question de lui. Outre qu'il étoit froid et naturellement silencieux, fort maître de soi et grand courtisan, peut-être que, content d'avoir dépassé les lieutenants généraux par le commandement en chef d'une armée, il regretta peu un pays où il avoit trouvé tant de mécomptes et une cour si passionnée, où il n'y avoit de salut ni de résolution que par la reine, et par l'esprit absent de la princesse des Ursins. Tessé et lui se rencontrèrent arrivant à Madrid chacun de son côté. Ils conférèrent, et Berwick prit aussitôt congé et salua le roi à Versailles, le 3 décembre.

Le marquis de Charost et les ducs, ses père et grand-père, vinrent dîner dans ma chambre à Marly, où il y avoit longtemps que je retournois, venant faire signer au roi le contrat de mariage du marquis de Charost et de la fille, devenue héritière, de la duchesse de Choiseul, sœur de l'ancien évêque de Troyes Bouthillier retiré, de la maréchale de Clérembault, etc., et de son premier mari Brûlart, mort premier président du parlement de Dijon. C'est elle que nous voyons remariée au duc de Luynes et dame d'bonneur de la reine, lorsque la maréchale de Boufflers, qui l'avoit été malgré elle, remit cette place et se retira à Paris.

La bonne femme Gamaches, veuve du chevalier de l'ordre, mère de Cayeux, qui alors prit le nom de Gamaches, mourut à plus de quatre-vingts ans. Elle étoit fille et sœur des deux Brienne-Loménie, secrétaire d'État, et tante paternelle de sa belle-fille. C'étoit une femme aimable, de beaucoup d'esprit toute sa vie, fort du grand monde, et qui conserva sa tête, sa sauté et des amis jusqu'à la fin. Elle avoit été amie intime de Mme de Longueville, depuis son dernier retour, et dans la plus étroite confiance de la princesse de Conti Martinozzi. J'ai ouï conter à mon père que toutes les semaines, à jour pris, elles venoient toutes les deux dîner chez sa première femme, la meilleure amie qu'eût la princesse de Conti, que mon père alloit ce jour-là dîner chez ses amis, et qu'elles dînoient toutes trois la clochette sur la table et passoient en-

semble le reste du jour. Toutes deux alors étoient fort belles. J'en ai trouvé, à la Ferté, deux petits portraits en pied de ce temps-là en pendants d'oreilles les plus agréables du monde que j'ai conservés avec soin.

Enfin le vieux duc de Gesvres mourut aussi et délivra sa famille d'un cruel fléau. Il n'avoit songé qu'à ruiner ses enfants et y avoit parfaitement réussi. J'ai assez parlé de cette espèce de monstre pour n'avoir rien à y ajouter. Le duc de Tresmes avoit, depuis longtemps, la survivance de sa charge et de la capitainerie de Monceaux; il eut le lendemain de cette mort le gouvernement de Paris.

Le président Payen, homme d'esprit, de bonne compagnie, et qui étoit assez parmi le grand monde et les gens de la cour, étant en ce temps-ci chez Armenonville à Rambouillet, qu'il vendit depuis au comte de Toulouse, sortit un moment avant souper hors la cour, apparemment pour quelque nécessité; et comme il avoit de gros yeux sortants qui voyoient fort peu, il tomba dans le fossé, où on le trouva mort, la tête cassée sur la glace; il fut fort regretté. Le roi l'avoit chargé de gouverner les abbayes du grand prieur, et lui donnoit deux mille livres de pension. Il étoit vieux et point marié.

Bouligneux, lieutenant général, et Wartigny, maréchal de camp, furent tués devant Verue; deux hommes d'une grande valeur, mais tout à fait singuliers. On avoit fait l'hiver précédent plusieurs masques de cire de personnes de la cour, au naturel, qui les portoient sous d'autres masques, en sorte qu'en se démasquant on y étoit trompé en prenant le second masque pour le visage, et c'en étoit un véritable tout différent dessous; on s'amusa fort à cette badinerie. Cet hiver-ci on voulut encore s'en divertir. La surprise fut grande lorsqu'on trouva tous ces masques naturels, frais et tels qu'on les avoit serrés après le carnaval, excepté ceux de Bouligneux et de Wartigny, qui, en conservant leur parfaite ressemblance, avoient la pâleur et le tiré de personnes qui viennent de mourir. Ils parurent de la sorte à un bal, et firent tant d'horreur qu'on essaya de les raccommoder avec du rouge, mais le rouge s'effaçoit dans l'instant, et le tiré ne se put rajuster. Cela m'a paru si extraordinaire que je l'ai cru digne d'être rapporté; mais je m'en serois bien gardé aussi, si toute la cour n'avoit pas été comme moi témoin, et surprise extrêmement et plusieurs fois, de cette étrange singularité. A la fin on jeta ces deux masques.

Le 18 octobre mourut à Paris la duchesse d'Aiguillon, sœur du duc de Richelieu, qui ne fut jamais mariée. C'étoit une des plus extraordinaires personnes du monde, avec beaucoup d'esprit. Elle fut un mélange de vanité et d'humilité, de grand monde et de retraite, qui dura presque toute sa vie; elle se mit si mal dans ses affaires, qu'elle raccommoda depuis, qu'elle cessa d'avoir un carrosse et des chevaux. Elle auroit pu, quand elle vouloit sortir, se faire mener par quelqu'un ou se faire porter en chaise. Point du tout, elle alloit dans ces chaises à roue qu'on loue, qu'un homme traîne et qu'un petit garçon pousse par derrière, qu'elle prenoit au coin de la rue. En cet équipage, elle s'en alla voir Monsieur qui étoit au Palais-Royal, et dit à son traîneur d'entrer. Les gardes de la porte le repoussèrent; il eut beau dire ce

qu'il voulut, il ne put les persuader. Mme d'Aiguillon laissoit disputer en silence. Comme elle se vit éconduite, elle dit tranquillement à son pousseur de la mener dans la rue Saint-Honoré; elle y arrêta chez le premier marchand de drap, et se fit ajuster à sa porte une housse rouge sur sa vinaigrette, et tout de suite retourna au Palais-Royal. Les gardes de la porte, bien étonnés de voir cet ornement sur une pareille voiture, demandèrent ce que cela vouloit dire. Alors Mme d'Aiguillon se nomma, et avec autorité ordonna à son pousseur d'entrer. Les gardes ne firent plus de difficultés, et elle alla mettre pied à terre au grand degré. Tout le Palais-Royal s'y assembla; et Monsieur, à qui on le conta, se mit à la fenêtre, et toute sa cour, pour voir cette belle voiture houssée. Mme d'Aiguillon la trouva si à son gré qu'elle y laissa sa housse, et s'en servit plusieurs années, ainsi houssée, jusqu'à ce qu'elle pût remettre son carrosse sur pied. Elle prit et quitta plusieurs fois le voile blanc aux filles du Saint-Sacrement de la rue Cassette, à qui elle fit de grands biens, et dont elle faisoit fort la supérieure, sans avoir pu se résoudre à y faire profession; et elle le portoit depuis plusieurs années, lorsqu'elle mourut dans ce monastère à près de soixante-dix ans. Elle avoit encore beaucoup de bien et ne se remaria jamais.

Le marquis de Richelieu, fils de son frère, et cadet du duc de Richelieu, étoit un homme obscur, ruiné, débauché, qui avoit été longtemps hors du royaume pour avoir enlevé, des filles Sainte-Marie de Chaillot, une fille du duc Mazarin, qui s'est depuis rendue fameuse par les désordres et les courses de sa vie errante, belle comme le jour. C'étoit un homme enterré dans la crapule et la plus vile compagnie, quoique avec beaucoup d'esprit, et qu'on ne voyoit ni ne rencontroit jamais nulle part. On l'annonça à Marly à Pontchartrain, comme nous allions nous mettre à table chez lui pour souper. Toute la compagnie en fut extrêmement surprise; on jugea qu'il lui étoit survenu quelque affaire bien pressante, pour laquelle il étoit permis à tout le monde de venir à Marly, par les derrières, chez le ministre à qui on avoit à parler, en s'en allant après tout de suite et ne se montrant point. Tandis que Pontchartrain étoit allé lui parler, j'imaginai que Mme d'Aiguillon étoit morte, qu'il venoit pour faire parler au roi sur le duché, conséquemment qu'il n'y avoit ou point de droit, ou un droit litigieux; parce qu'un fils de duc, ou un héritier nécessaire, dont le droit est certain est duc d'abord, ne demande aucune permission pour en prendre le nom et le rang, et vient seulement, comme tout autre homme de qualité, faire sa révérence au roi, etc., en manteau long, s'il ne demande la permission de se dispenser de cette cérémonie, comme fait maintenant presque tout le monde, depuis la prostitution des manteaux longs à toutes sortes de gens. En effet, Pontchartrain, de retour, nous dit que la duchesse d'Aiguillon étoit morte, qu'elle avoit fait le marquis de Richelieu son héritier, et qu'il venoit le prier d'obtenir du roi la permission d'être duc et pair.

Le roi, à qui il en rendit compte le lendemain, lui ordonna de mander au marquis de Richelieu d'instruire le chancelier de sa prétention, avec lequel Sa Majesté l'examineroit à son retour à Versailles,

qui fut peu de jours après. Le fait est que le cardinal de Richelieu avoit obtenu, en 1638, une érection nouvelle d'Aiguillon en duché-pairie mâle et femelle, pour sa chère nièce de Combalet et ses enfants, etc., si elle se remarioit, car elle étoit veuve sans enfants d'un Beauvoir du Roure, avec la clause inouïe, devant et depuis cette érection, en cas qu'elle n'eût point d'enfants, de choisir qui bon lui sembleroit pour lui faire don du duché d'Aiguillon, en vertu duquel don la personne choisie seroit duc ou duchesse d'Aiguillon et pair de France, dont la dignité et la terre passeroit à sa postérité. Mme de Combalet, dès lors duchesse d'Aiguillon, et en portant le nom, mourut en 1675 sans s'être remariée, et fit un testament, par lequel elle exerça le pouvoir que lui donnoit cette clause en faveur de sa nièce, fille de son frère, non mariée, qui en conséquence fut sans difficulté duchesse d'Aiguillon, pair de France, et en porta le nom. Mme de Combalet, que je continue d'appeler ainsi pour la distinguer de sa nièce, fit une longue substitution par son testament du duché d'Aiguillon et de tous ses biens, par laquelle elle ne fait aucune mention de sa dignité qu'en faveur de sa nièce, n'en dit pas un mot sur aucun autre appelé après elle, si elle meurt sans enfants, à la terre et duché d'Aiguillon, d'où je conclus, dans le mémoire que je fis pour le chancelier : 1° Que les lois qui sont exceptions ou extensions du droit commun se prennent à la rigueur, et précisément à la lettre ; que la clause extraordinaire et inouïe de choix en faveur de Mme de Combalet n'en porte qu'un et non davantage, encore moins l'étend-elle à la personne par elle choisie pour avoir droit comme elle de faire un nouveau choix à faute d'enfants ; 2° ce choix a été fait et consommé par Mme de Combalet en faveur de Mme d'Aiguillon sa nièce, et il a eu tout son effet ; 3° que Mme d'Aiguillon, à faute d'enfants, n'a aucun droit de choix, ni de laisser à personne sa dignité, éteinte en elle faute de postérité ; 4° que Mme de Combalet, pour qui la clause de choix a été faite, a tellement senti qu'elle n'étoit que pour elle, et que son choix à elle ne se pouvoit répéter par la personne choisie par elle, ni par elle-même Mme de Combalet après le premier, que dans toute l'étendue de sa substitution elle n'a énoncé sa dignité avec le duché d'Aiguillon qu'en faveur de sa nièce ; et toutes les fois qu'elle a appelé après elle d'autres substitués au duché d'Aiguillon, elle n'a jamais fait la moindre mention de la dignité, mais uniquement de la possession de la terre ; 5° que le choix est consommé dans la personne de Mme d'Aiguillon ; qu'elle n'a aucun titre pour en faire un autre ; que la clause insolite a sorti son effet et n'a plus d'existence ; que Mme d'Aiguillon, morte fille, par conséquent sans postérité, peut disposer de la terre et duché d'Aiguillon comme de ses autres biens, mais non de sa dignité qui est éteinte par le droit commun qui reprend toute sa force sitôt qu'il n'y a plus de loi expresse qui en excepte ; 6° que le marquis de Richelieu peut être seigneur et possesseur du duché d'Aiguillon, soit comme appelé à cette substitution par Mme de Combalet sa grand'tante, soit comme héritier testamentaire de Mme d'Aiguillon sa tante, mais qu'il ne peut jamais recueillir d'elle la dignité de duc et pair d'Aiguillon.

Les ducs de La Trémoille, La Rochefoucauld et autres en parlèrent au chancelier, comme s'opposant aux prétentions du marquis de Richelieu. Je fis mon mémoire en peu d'heures, je le lus au chancelier et le lui laissai. Il avoit les pièces du marquis de Richelieu, et l'avoit amplement entretenu. Il rapporta au roi cette affaire qui tint une partie de la matinée du lendemain, sans tiers entre le roi et lui, et il en reçut l'ordre de rendre au marquis de Richelieu ses papiers, de lui défendre de sa part de prendre le nom et les marques de duc, d'en prétendre aucun rang ni honneurs, ni d'en faire aucunes poursuites dans quelque tribunal que ce pût être. La chose en demeura là jusqu'en 1711 qu'elle n'eut pas un meilleur succès. Il sera temps alors de dire ce qu'elle est devenue depuis.

Denonville qui avoit été sous-gouverneur de Mgr le duc de Bourgogne, et qui avoit marié son malheureux fils à la fille de Lavienne, premier valet de chambre du roi, qu'il n'a pas rendue heureuse, fit tant auprès du roi qu'il permit qu'il vînt tâcher de se justifier de sa belle harangue de Bleinheim. Le duc de Marlborough lui donna aussitôt un congé de quelques mois. Il étoit revenu de ses voyages d'Allemagne en Hollande, où il avoit fait venir le maréchal de Tallard et tous les prisonniers considérables. Il les fit embarquer avec lui pour orner le triomphe de son retour en Angleterre.

Villars, qui avoit à peu près vu finir l'affaire des fanatiques, tenoit par commission les états de Languedoc. Il eut ordre de revenir à Paris, et le duc de Berwick d'aller commander dans cette province après la fin des états et le retour du maréchal de Villars. Ce fut par où finit cette année. On ne voulut pas laisser Berwick sans un emploi principal en chef, après la conduite qu'il avoit eue en Espagne, et la façon dont il en étoit revenu.

CHAPITRE XII.

1705. — Maréchaux de France subitement nommés chevaliers de l'ordre. — Abus et suites de cette promotion. — Bon mot de M. de Lanzun. — Catinat refuse l'ordre faute de pouvoir prouver. — Villars et sa naissance; fait duc vérifié. — Remarques sur la cérémonie de l'ordre où les maréchaux de France furent reçus. — Harcourt et Bedmar reçus extraordinairement chevaliers de l'ordre. — Caractère de Bedmar; ses obligations au roi. — Action devant Verue. — Combat naval et secours jeté dans Gibraltar. — Marlborough grandement reçu en Angleterre. — Tallard et les principaux prisonniers à Nottingham. — Action légère en Italie. — Lautrec tué; son caractère. — Conduite de Maulevrier à Madrid, et sa faveur. — Adresse étrange de la reine d'Espagne. — Adresse d'Harcourt et de Mme de Maintenon en faveur de Mme des Ursins. — Permission accordée à la princesse des Ursins de venir à la cour. — Réunion d'Harcourt au chancelier et à son fils, et d'eux par lui à la princesse des Ursins. — Politique de la princesse des Ursins. — Attente à la cour de la princesse des Ursins. — Princesse des Ursins à Paris. — Princesse des Ursins à Versailles.

Le premier jour de cette année, l'abbé d'Estrées et Puysieux furent reçus dans l'ordre du Saint-Esprit, et l'abbé en rochet et camail violet

comme les évêques. Harcourt avoit le bâton pendant la cérémonie, parce que, au changement de quartier parmi les capitaines des gardes, celui qui sort garde le bâton jusqu'au sortir de la messe du roi, et à la porte de la chapelle le donne à celui qui le relève. Tandis que Puysieux prêtoit son serment, le roi se tourna par hasard, vit Harcourt vêtu de son justaucorps à brevet et fut choqué que ce qui l'approchoit là de si près ne fût pas chevalier de l'ordre. Cette fantaisie, qui ne lui avoit jamais pris et qui ne lui revint plus dans la suite, le frappa tellement pour lors et il le dit ensuite, que dans le moment il voulut faire Harcourt: puis, songeant qu'il y en avoit d'autres à faire s'il faisoit celui-là, il rêva qui faire et qui laisser pendant le reste de la cérémonie. Enfin il s'arrêta aux maréchaux de France, parce que, les faisant tous, aucun d'eux n'auroit à se plaindre, et que, se bornant à ce petit nombre, cette borne n'excluoit personne personnellement. Il y auroit eu grandement à répondre à un raisonnement si faux.

Jamais les maréchaux de France n'avoient eu droit à l'ordre comme tels, et plusieurs ne l'ont jamais eu. Une dignité ou plutôt un office de la couronne purement militaire, tel qu'est celui-là, et qui est la récompense du mérite militaire, est donné sans égard à la naissance, et c'est pour la naissance que l'ordre a été institué. Alors même le cas en existoit. De neuf maréchaux de France qui n'avoient pas l'ordre, il y en avoit plus d'un qui n'étoit pas né pour cet honneur-là; et plus d'un aussi qui, ayant quelque noblesse, n'étoit pas fait pour porter l'ordre. En un mot, le roi le conçut et l'exécuta. En sortant de la chapelle, il fit dire de main en main aux chevaliers d'entrer dans son cabinet, au lieu de demeurer en haie dans sa chambre, et qu'il vouloit tenir chapitre. Il le tint donc tout de suite en rentrant, et nomma en bloc les maréchaux de France, d'où M. de Lauzun dit que le roi, comme les grands capitaines, avoit pris son parti le cul sur la selle. C'est depuis cette promotion, d'après laquelle on s'est infatué de croire que le bâton donne l'ordre de droit, que M. le Duc étant premier ministre, et qui haïssoit les rangs et les diguités parce qu'il leur devoit ce qu'il ne vouloit devoir ni rendre à personne, tout confondre et que tout fût égal et peuple devant les princes du sang, fit les maréchaux de France en 1724, excepté ceux qu'il fit maréchaux de France le même jour, et ne fit point les ducs que ceux qu'il lui plut de faire, tandis qu'aucun d'eux, en âge et non en disgrâce marquée, n'avoit jamais été omis comme tels en pas une grande promotion, même par Louis XIV, qui les dépouilla et les avilit tant qu'il put toute sa vie, et qui publiquement, au chapitre de la promotion de 1688, fit les excuses qu'on a vues sur les trois seules qu'il ne fit pas, et en voulut bien dire les raisons. Le cardinal Fleury, depuis son régne, a fait tous les maréchaux de France, quoiqu'il n'ait fait que de petites promotions de l'ordre; en sorte que le droit établi et suivi depuis l'institution de l'ordre en faveur de la première dignité du royaume (et qui, au contraire de l'office de maréchal de France, suppose tellement la grande naissance que les érections ont menti là-dessus quand la faveur déplacée y a élevé des gens du commun) a été pour ainsi dire aboli et transmis à un office de la couronne,

qui ne suppose et qui souvent tombe sur des gens de peu ou d'aucune naissance, depuis que la fantaisie momentanée du feu roi a été prise pour une loi, parce qu'on l'a voulu de la sorte, tandis que lui-même a fait des maréchaux de France depuis, à qui il n'a jamais songé de donner l'ordre, et qui ne l'ont eu que longtemps après sa mort. Cela peut s'appeler un rare échange. Mais achevons tout de suite cette promotion du Saint-Esprit.

Ces maréchaux étoient le duc d'Harcourt, Cœuvres grand d'Espagne, Villars qui venoit d'être fait duc, Catinat, Vauban, qui s'appeloit Leprêtre, étoit de Nivernois; s'il étoit gentilhomme, c'étoit bien tout au plus. Il montra son frère aîné pour le premier qui ait servi de leur race, et qui avoit été seulement de l'arrière-ban de Nivernois, au retour duquel il mourut en 1635. Rien donc de si court, de si nouveau, de si plat, de si mince. Voilà ce que les grandes et uniques parties militaires et de citoyen ne pouvoient couvrir dans un sujet d'ailleurs si digne du bâton, et de toutes les grâces que le seul mérite doit et peut acquérir. Rosen étoit de condition, on l'a vu par ce que j'en ai rapporté sur le témoignage de M. le prince de Conti, qui s'en informa fort en son voyage de Pologne; mais je ne sais si c'étoit bien là de quoi faire un chevalier de l'ordre. Chamilly s'appeloit Bouton; il étoit de bonne noblesse de Bourgogne, dès avant 1400, chambellans des ducs de Bourgogne et baillis de Dôle. Ces emplois ne se donnoient alors qu'à des gens distingués. Ce nom assez ridicule de Bouton le fit passer mal à propos pour peu de chose. Châteaurenauld s'appeloit Rousselet, il étoit de Dauphiné. Il falloit que ce ne fût rien du tout, puisque eux-mêmes ne montrèrent rien avant le bisaïeul du maréchal, intitulé seigneur de quelques petits fiefs ou rotures, mort en 1564, et qui dut son être et celui de ses enfants à la sœur du maréchal et du cardinal de Gondi qu'il épousa en 1533, en décembre, c'est-à-dire du temps qu'Antoine de Gondi, son beau-père, étoit banquier à Lyon, et quelques mois avant que Catherine de Médicis y passât après son mariage, et qu'elle y prît Catherine de Pierrevive, sa belle-mère, à son service, qui devint sa favorite, sa confidente, la gouvernante de ses enfants, et qui fit la fortune des Gondi en France. Avec cela, le fils de Rousselet ne fut que le protégé des Gondi, gouverneur de leurs châteaux de Machecoul et de Belle-Ile, et rien de plus. Il acheta d'eux une terre en Bretagne, et Châteaurenauld en Touraine. Le père n'ayant rien été, qui étoit le beau-frère, le fils ne pouvoit guère être mieux, et cela montre le cas que le maréchal de Retz, si puissant toute sa vie, et le cardinal son frère, faisoient de cette alliance et de leur propre neveu. Leur petit-neveu, père du maréchal, ne fut rien du tout, dont le frère aîné pour tout grade fut lieutenant de la maîtrise de camp du régiment des gardes. Cela est bien neuf, bien chétif, bien éloigné de l'ordre du Saint-Esprit. Pour le bâton, Châteaurenauld l'avoit dignement mérité. Montrevel, tout au contraire, sans aucune sorte de mérite avec une grande naissance, étoit de plain-pied avec l'ordre, et d'une inégalité au bâton qui faisoit honte à le lui voir entre les mains. Harcourt, s'il étoit Harcourt, comme il le prétendoit, valoit au moins Montrevel pour la nais-

sance. Il étoit duc, et on a vu plus d'une fois ici quel personnage ce fut.

Catinat étoit arrière-petit-fils du lieutenant général de Mortagne au Perche, mort en 1584; c'étoient apparemment des manants de là autour, puisque c'est le premier qu'on connoisse. Son fils et son petit-fils furent conseillers au parlement; le petit-fils devint doyen de cette compagnie, et eut Saint-Gratien de sa femme, fille d'un autre conseiller au parlement. De ce mariage, quantité d'enfants, dont le maréchal de Catinat fut le cinquième fils. L'aîné fut conseiller au parlement, puis conseiller d'honneur en faveur de son frère, et laissa un fils aussi conseiller au parlement. Catinat apprit de bonne heure à Paris la promotion des maréchaux de France; il alla à Versailles, et fit demander au roi à lui parler dans son cabinet, qui l'y fit entrer au sortir de son dîner. Là il remercia le roi de l'honneur qu'il venoit de lui faire, et en même temps, lui dit qu'il ne pouvoit le tromper, et lui expliqua qu'il ne pouvoit faire de preuves; il étoit extrêmement mécontent et avec grande raison. Il étoit philosophe. Il s'accoutumoit de propos délibéré à la retraite. Cela se passa de sa part très-respectueusement, mais fort froidement, jusque-là qu'il y en eut qui crurent qu'il n'avoit pas été trop fâché de faire ce refus. Le roi le loua fort, mais sans le presser, comme il avoit fait en pareil cas à l'archevêque de Sens, Fortin de La Hoguette, et toute la cour, qui sut le jour même ce refus, y applaudit extrêmement. Au sortir du cabinet du roi, il s'en alla à Paris, et s'y déroba modestement à toutes les louanges. Ce fut donc le troisième, et tous trois du règne du roi, qui refusa l'ordre, faute de pouvoir faire ses preuves : le maréchal Fabert en 1661, et ces deux-ci. Combien d'autres en auroient dû faire de même, sans parler des légers!

Venons maintenant au maréchal de Villars, le plus complètement et constamment heureux de tous les millions d'hommes nés sous le long règne de Louis XIV. On a vu ci-devant quel fut son père, sa fortune, son mérite, celui que Mme Scarron lui trouva, et que, devenue Mme de Maintenon, elle n'oublia jamais. Il passoit pour être fils du greffier de Condrieu. Son père eut pourtant un régiment, peut-être de milice, et passa en 1635, pour sa prétendue noblesse. On sait assez comment se font ces recherches de noblesse : ceux qui en sont chargés ne sont pas de ce corps, et plus que très-ordinairement le haïssent et ne songent qu'à l'avilir. Ils dépêchent besogne, leurs secrétaires la défrichent, et font force nobles pour de l'argent; aussi est le proverbe : qu'ils en font plus qu'ils n'en défont.

La femme de ce grand-père du maréchal étoit Louvet, qui est le nom des Cauvisson, et ces Cauvisson ne sont pas grand'chose. Le père de celui-là eut, disent-ils, un guidon dans la compagnie de chevau-légers du sieur de Peyrand, c'est-à-dire d'une compagnie levée dans le pays par qui en voulut prendre la peine. On le donne encore pour avoir commandé à Montluel et à Condrieu, par commission de M. d'Alincourt, gouverneur de la province. Ce dernier eût été bien étonné, quelque fortune qu'il eût faite, s'il eût vu celle de son fils. A quel excès l'eût-il donc été, s'il eût pu prévoir celle de la postérité d'un manant renforcé,

qu'il trouva sous sa main à mettre dans un colombier! Ce même homme eut une place dans les cent gentilshommes de la maison du roi, c'est-à-dire les becs-de-corbin[1], depuis longtemps dès lors anéantis par les compagnies des gardes du corps, et ces places s'achetoient déjà du capitaine pour s'exempter de la taille. J'ai peine à croire que la noblesse du Lyonnois l'ait employé en 1614 à dresser ses mémoires et à les présenter aux états, peut-être comme un compagnon entendu et intrigant, car on n'ose proférer le mot de député de la noblesse, qu'on n'eût pas oublié, s'il eût eu cet honneur qui auroit constaté la sienne. On le dit aussi chevalier de Saint-Michel; mais dès lors, qu'est-ce qui ne l'étoit pas avec la plus légère protection, qui que l'on pût être? Le père de celui-ci est donné pour avoir été mis commandant dans Condrieu par le duc de Nemours; outre la petitesse de l'emploi, il ne prouve point de noblesse. Ce qu'ils ont de mieux est un oncle paternel de Villars, père du maréchal, archevêque de Vienne, duquel un oncle paternel le fut aussi. De ces temps-là de troubles encore plus que de ceux-ci, on choisissoit des évêques par d'autres raisons que par la naissance, et cette illustration, quand elle est unique, n'en est pas une. Ils prétendent en avoir eu deux antérieures, et ainsi quatre de suite. Mais on prétend aussi que ces deux précédents étoient de ces anciens Villars, seigneurs de Dombes, égaux en naissance aux dauphins[2] avec qui ils avoient des alliances directes, des filles de Savoie, et de très-grandes terres; que ce Villars du maréchal étoit aumônier du second de ces archevêques qui le prit en amitié, l'éleva, le fit évêque *in partibus*, puis son coadjuteur. En effet, il est difficile d'ajuster ces deux premiers Villars, archevêque de Vienne, oncle et neveu, qui ont tous deux fait un personnage principal dans toutes les affaires de leur temps, être fils d'un homme de rien et tout à fait inconnu, frère du juge ordinaire de Lyon devenu lieutenant particulier civil et criminel de ce siége, et celui-là père du deuxième de ces deux premiers archevêques et du lieutenant général au présidial[3] et sénéchaussée de Lyon, qui succéda après à

1. Les *becs-de-corbin*, ou gentilhommes à bec-de-corbin, formaient deux compagnies de la maison militaire du roi. Ils tiraient leur nom de leur hallebarde en forme de bec-de-corbin. La première compagnie avait été instituée par Louis XI en 1478. Charles VIII établit la seconde en 1497. Supprimées sous Louis XIII, ces deux compagnies furent rétablies par Louis XIV, et définitivement licenciées sous Louis XVI, en 1776. Les gentilshommes à bec-de-corbin précédaient le roi dans les grandes cérémonies en marchant deux à deux.

2. Il s'agit ici des anciens seigneurs de Dauphiné qu'on appelait *dauphins* de Viennois.

3. On appelait *lieutenants*, dans l'ancienne organisation judiciaire de la France, les magistrats qui remplaçaient le premier officier d'un tribunal en cas d'absence. Ainsi le lieutenant général de la sénéchaussée de Lyon, dont parle ici Saint-Simon, remplaçait le sénéchal, qui était toujours un homme d'épée, dans la présidence du tribunal, qu'on pourrait comparer au tribunal de première instance de nos jours, et qu'on appelait alors présidial. Ces tribunaux, subordonnés aux parlements, avaient une juridiction tout à la fois civile et criminelle. Dans certains cas, prévus par les ordonnances, ils jugeaient sans appel. On peut consulter, pour les détails, Jousse, *De la juridiction des présidiaux*.

son beau-père en la place de premier président au parlement de Dombes.

Voilà un préambule étrange de ce qui va suivre. Le roi et Chamillart étoient fort étourdis d'Hochstedt et de ses grandes suites. C'étoit le premier revers qu'il avoit essuyé, et ce revers le ramenoit de l'attaque de la Bohême et de l'Autriche à la défense de l'Alsace, qui se regardoit comme très-difficile après la perte de Landau, sans compter les États de l'électeur de Bavière et ses enfants, en proie à la vengeance de l'empereur. Tallard étoit prisonnier, Marsin sembloit trop neuf et trop futile pour se reposer sur lui d'un emploi si important. Villeroy, quel qu'il fût, étoit destiné pour la Flandre avec l'électeur. Boufflers étoit hors de gamme; et tous les autres maréchaux aussi. De princes du sang, le roi n'en vouloit pour rien à la tête de ses armées : restoit Villars, car Harcourt se gardoit bien de se vouloir éloigner de la cour, ni Mme de Maintenon de s'en défaire dans la crise où ils se trouvoient pour lors; Villars, comme on l'a vu, avoit comme Harcourt, et par les mêmes raisons paternelles, toute la protection de Mme de Maintenon, conséquemment celle de Chamillart, plus favori alors, s'il se peut encore, que ministre tout-puissant de la guerre et des finances. Villars qui, dès la Bavière, avoit osé prétendre à la dignité de duc, n'avoit rien rabattu de son audace pour ses pillages et sa chute en Languedoc; il y triomphoit de la besogne qu'il y avoit trouvée faite; il en donnoit la consommation comme due uniquement à lui, et Bâville, le plus haineux des hommes, et qui n'avoit jamais pu souffrir Montrevel, secondoit du poids de son témoignage les vanteries de Villars. Ce maréchal n'avoit cessé d'écrire au roi, à Chamillart, à Mme de Maintenon sur les fautes d'Hochstedt et sur celles de ses suites, de leur mander tout ce qu'il auroit fait, de déplorer de s'être trouvé éloigné de ses armées, en un mot de fanfaronner avec une effronterie qui ne lui avoit jamais manqué, et qui le servit d'autant mieux en cette occasion qu'il parloit à des gens ébranlés et dans le dernier embarras sur le choix d'un général capable de soutenir un poids devenu si difficile du côté du Rhin et de la Moselle, et si âpres à se flatter et à se promettre.

Mme de Maintenon tira sur le temps; elle sentit l'embarras et le besoin, elle vit les pillages de Villars, et ses insolences avec l'électeur effacées; elle comprit quelles pouvoient être les grâces d'un homme devenu comme nouveau; elle en profita, et Villars, qui sentit ses lettres goûtées, fit sentir aussi combien il se trouvoit affligé sur la manière dont ses espérances d'être duc avoient été reçues. Quand le roi se fut bien laissé mettre dans la tête qu'il n'y avoit que Villars dont il se pût servir dans la conjoncture présente, il fut aisé de lui persuader qu'il ne s'en falloit pas servir mécontent et offensé, et de là, le ministre, et la dame qui le faisoit agir, parvinrent à faire qu'il seroit duc en arrivant. Il reçut donc un courrier qui lui porta ordre de finir le plus promptement qui lui seroit possible les états de Languedoc qu'il avoit la commission de tenir, et de se rendre en même temps à la cour le plus diligemment qu'il lui seroit possible. Il arriva à Versailles le 15 janvier, et fit la révérence au roi comme il arrivoit de se promener à

Marly. Le roi, en descendant de carrosse, lui dit de monter en haut et qu'il lui parleroit. Étant rhabillé et entré chez Mme de Maintenon, il l'y fit appeler, et dès qu'il le vit : « Je n'ai pas maintenant, lui dit-il, le temps de vous parler, mais je vous fais duc ; » ce monosyllabe valoit mieux que toutes les audiences dont aussi pour le maréchal il étoit le but. Il sortit transporté de la plus pénétrante joie, et en apprenant la grâce qu'il venoit de recevoir, causa la plus étrange surprise pour ne pas dire au delà, et la plus universelle consternation dans toute la cour, qui, contre sa coutume, ne s'en contraignit pas. Jusqu'à M. le Grand jeta chez lui feu et flammes devant tout le monde, et tous les Lorrains s'en expliquèrent avec le même ressentiment et aussi peu de ménagement. Les ducs, ceux qui aspiroient à l'être, ceux qui n'y pouvoient penser, furent également affligés. Tous furent indignés d'avoir, les uns un égal de cette espèce, les autres d'en être précédés et distingués, les princes du sang d'avoir à lui rendre, et les autres princes d'avoir à céder ou à disputer à une fortune aussi peu fondée en naissance. Le murmure fut donc plus grand pour cette fois que la politique ; les compliments froids et courts, et le nouveau duc les cherchant, se les attirant, et allant assez infructueusement au-devant de chacun, montrant, au travers de beaucoup d'effronterie, grand respect aux uns et grand embarras à tous.

Le jour de la Chandeleur venu, les maréchaux furent reçus, excepté Harcourt, qui s'étoit trouvé mal, et l'abbé d'Estrées chanta la messe comme prélat de l'ordre. Pontchartrain, fort mal avec tous les Estrées, content d'avoir échappé au comte de Toulouse par la compassion qu'il avoit eue de sa femme, fit une niche à l'abbé d'Estrées, qu'il me conta en s'en applaudissant fort. Quoiqu'il ne fût pas lors ni de quatre ans depuis officier de l'ordre, il alla, comme secrétaire de la maison du roi, lui faire remarquer que l'abbé d'Estrées, n'étant point évêque, ne devoit point s'asseoir en officiant devant lui qu'au temps où les prêtres s'y asseyent, et n'avoir comme eux qu'un siége ployant et non pas un fauteuil. L'avis fut goûté et toujours exécuté depuis, à la grande amertume du pauvre abbé d'Estrées. Il fut réglé à l'occasion de cette promotion qu'encore que les grands d'Espagne n'observent entre eux aucun rang d'ancienneté, ils le garderoient en France, parce que les ducs l'avoient toujours fait entre eux, et qu'étant égalés, et par conséquent mêlés ensemble, ce mélange ne se pouvoit exécuter autrement, et cela s'est depuis toujours observé parmi eux.

Ainsi Harcourt étant malade, qui étoit duc plus ancien que le maréchal de Cœuvres étoit grand, ce maréchal fut présenté seul par les ducs de La Trémoille et de Chevreuse, et après avoir reçu l'ordre seul, prit sa place après le dernier duc n'y en ayant point de moins ancien que lui grand. Le maréchal de Villars, déclaré duc héréditaire, n'étoit pas encore enregistré au parlement. Il n'avoit point même de terre qui pût être érigée ; ce ne fut que plusieurs mois après qu'il acheta Vaux, où M. Fouquet avoit dépensé tant de millions et donné de si superbes fêtes. Vaux relevoit presque toute de Nangis, avec qui il s'accommoda, pour ne relever que du roi, suivant le privilége d'y forcer les suzerains

des duchés, et on peut croire que Nangis qui servoit dans son armée, où le marché se conclut, et qui étoit un de ses plus bas courtisans, de la complexion dont il le connoissoit sur la bourse, ne lui tint pas la bride haute; Villars donc jusqu'à son enregistrement n'étant considéré que comme duc à brevet, c'est-à-dire non vérifié ou enregistré, n'eut aucun rang dans l'ordre, jusqu'à ce qu'il le fût; il marcha entre les maréchaux de Chamilly et de Châteaurenauld, comme leur ancien de maréchal de France et tous trois ensemble furent présentés par le comte de Solre et par le marquis d'Effiat. Après avoir reçu l'ordre, ils prirent les dernières places après tous les chevaliers, et Villars comme eux. MM. d'Étampes et de Puysieux présentèrent après les maréchaux de Vauban, Rosen et Montrevel qui s'assirent après avoir reçu l'ordre après les trois autres maréchaux, et au retour de la chapelle chez le roi, marchèrent tous six les derniers de tous, et le maréchal de Cœuvres précéda tous les chevaliers qui n'étoient pas ducs.

Je remarque ce détail qui, depuis l'institution de l'ordre, a toujours été observé et pratiqué sans aucune difficulté de même, et il se trouvera dans la suite que cette remarque n'est pas inutile. J'ajouterai que les preuves de Rosen ne furent que testimoniales. Torcy, qui comme chancelier de l'ordre rapporta les preuves, ne montra que les attestations du commandant pour le roi de Suède en Livonie, et des premiers seigneurs et des principaux magistrats du pays, qu'il pouvoit entrer dans tous les chapitres nobles. Torcy s'appuya de l'exemple des maréchaux de Schomberg, père et fils, dont le dernier fut duc et pair d'Halluyn, et du cardinal de Fürstemberg, dont les preuves pour l'ordre du Saint-Esprit ne furent que testimoniales.

Achevons de sortir de la matière de l'ordre. Le marquis de Bedmar y avoit été nommé, ses preuves admises, et il le portoit en attendant qu'il fût reçu; le roi avoit été extrêmement content de lui, lorsqu'il avoit été gouverneur des armes aux Pays-Bas, sous l'électeur de Bavière, gouverneur général de ces provinces depuis l'avénement de Philippe V à la couronne d'Espagne, et encore davantage depuis que le commandement en chef roula sur lui par intérim, tandis que l'électeur fut en Allemagne. Bedmar, sorti de bonne heure d'Espagne, avoit toujours servi au dehors; il avoit de l'esprit, de la grâce, du liant, des manières douces, affables, honnêtes. Il étoit ouvert et poli avec un air de liberté et d'aisance fort rare aux Espagnols; de la valeur et du maniement des troupes; grand courtisan, qui fit son capital de plaire aux maréchaux de Villeroy et de Boufflers, qui le vantèrent fort au roi, à nos officiers généraux, particuliers, et de bien traiter partout les troupes françoises. De tout cela le roi le prit en amitié, demanda et obtint pour lui la grandesse de première classe que sa naissance comportoit fort, le fit chevalier de l'ordre, et depuis le malheur d'Hochstedt et le retour de l'électeur aux Pays-Bas, lui procura la vice-royauté de Sicile, que le cardinal del Giudice n'exerçoit que par intérim. Bedmar quitta donc les Pays-Bas. Il salua le roi le 2 mars, et en fut reçu en homme comblé de ses grâces. Le 8, il fut reçu extraordinairement chevalier de l'ordre avec Harcourt, qui le précéda comme plus ancien duc que Bed-

mar n'étoit grand, et ils furent présentés ensemble par le maréchal de Villeroy et le duc de Beauvilliers. Tout se passa comme aux fêtes de l'ordre, excepté qu'il n'y eut qu'une messe basse; il n'y avoit presque point d'exemple de réception hors les fêtes de l'ordre. Il se trouva pourtant que le marquis de Béthune, l'allant porter au roi de Pologne son beau-frère, avoit été reçu ainsi, et nous verrons dans la suite le duc d'Aumont l'être de même partant pour son ambassade extraordinaire d'Angleterre. Reprenons maintenant le fil ordinaire.

Il se passa une assez grande action le soir du 26 décembre devant Verue. M. de Savoie fit passer le pont de Crescentin, par un brouillard fort épais, à la plupart des troupes qu'il avoit dans ce camp, et qui, sans entrer dans Verue, dont on se souviendra qu'elles avoient la communication libre, vinrent envelopper les tranchées par la droite et par la gauche, se rejoignirent à la queue, pour couper toute retraite pendant qu'elles attaqueroient par les deux flancs et par la queue même, et qu'en même temps la tête le seroit par une sortie de la garnison. C'est ce qu'elles exécutèrent. Chartogne, lieutenant général, et Imécourt, maréchal de camp de tranchée, rassemblèrent tout ce qu'ils purent pour faire face partout et se défendre; le premier y fut blessé et pris, l'autre tué. Cependant l'attaque fut si bien soutenue partout, que M. de Vendôme, qui venoit de se coucher, eut le temps de faire prendre les armes à six brigades d'infanterie, à la tête desquelles il rechassa les ennemis de tous les postes qu'ils avoient pris; ils tinrent assez dans la batterie; mais à la fin ils cédèrent et furent poursuivis jusque dans le fossé. Il y eut force monde tué et blessé de part et d'autre, mais beaucoup plus du leur. M. de Savoie étoit cependant dans une des tours du donjon, attendant un meilleur succès. Leur surprise fut grande le lendemain, lorsque, de vingt-trois pièces de canon qu'ils avoient enclouées, ils virent et entendirent qu'on avoit trouvé le moyen d'en désenclouer vingt et une, qui tirèrent sur eux à l'ordinaire.

Le siége de Gibraltar se poussoit comme on pouvoit. Six vaisseaux anglois s'y présentèrent le 24 décembre, escortant sept frégates destinées à y entrer et à y porter du secours. Pointis les attaqua, prit quatre frégates, mais il ne put empêcher les trois autres d'entrer et de porter aux assiégés mille hommes de secours, avec les munitions et les rafraîchissements dont elles étoient chargées. Le roi d'Espagne envoya quatre mille hommes de renfort à ce siége.

Marlborough fut reçu en Angleterre avec des acclamations et des honneurs extraordinaires. La chambre basse lui envoya une députation. Son orateur le harangua; il le fut aussi par le chancelier, lorsqu'il alla prendre séance pour la première fois dans la chambre haute; ils ne voulurent point souffrir le maréchal de Tallard dans Londres, ni près de cette ville où il avoit été longtemps ambassadeur, et avoit conservé force connoissances. Ils l'envoyèrent fort loin de là et de la mer, à Nottingham, avec les prisonniers les plus distingués, et répandirent les autres ailleurs. Ils eurent tous les lieux où on les mit pour prison, avec la liberté de se promener partout, et même à la campagne, mais sans découcher, et doucement observés de fort près

Le grand prieur, de son côté, attaqua, le 2 février, les postes que le général Patay gardoit entre le mont Baldo et l'Adige, avec mille chevaux et trois bataillons en divers endroits. Ses troupes firent une assez molle défense et furent chassées de partout. On leur prit six drapeaux et quatre cents prisonniers, et cette expédition leur ôta la communication avec le Véronois, d'où ils tiroient leurs vivres. Médavy avoit, le même jour, assemblé ses troupes de l'Oglio pour inquiéter les ennemis de ce côté-là, et les empêcher de secourir leur major général Patay. Le comte de Linange, qui commandoit l'armée depuis que le prince Eugène n'étoit plus en Italie, se sentant beaucoup supérieur à Médavy, leva tous ses quartiers pour le venir combattre, sur quoi Médavy se retira sur l'Oglio, en un poste où il ne pouvoit pas l'être, et détacha Lautrec avec cinq cents chevaux pour observer les ennemis. Il fut coupé par un corps plus fort que le sien, pendant que le gros marchoit à lui pour l'attaquer. Dans cette presse, il remarcha en arrière pour rompre les troupes qui l'avoient coupé, et se percer une retraite avant que de se trouver pris en tête et en queue. Il réussit en effet, et rejoignit Médavy avec soixante prisonniers qu'il avoit faits, mais il reçut une grande blessure dont il mourut peu de jours après à Brescia, où on l'avoit porté.

Ce fut un extrême dommage; il étoit fort bien fait, avec infiniment d'esprit, de grâces dans l'esprit, et du savoir, une grande application, une grande volonté et beaucoup de talents pour la guerre; doux, poli et très-aimable. Le traitement plus que très-dur d'Ambres, son père, lui avoit [fait] prendre le parti depuis plusieurs années de ne bouger de sa garnison et des frontières, faute de subsistance et de pouvoir soutenir ses humeurs. Cette vie et une santé assez délicate l'avoit rendu très-particulier et très-studieux, et il s'étoit enfin fort accoutumé à ce genre de vie, quoique fait pour la meilleure compagnie, qu'i aimoit beaucoup et dont aussi il étoit fort recherché.

Maulevrier, dans le dessein où nous l'avons laissé, s'étoit chargé de force lettres importantes pour la princesse des Ursins et de celles de Mme la duchesse de Bourgogne pour la reine d'Espagne. Au succès qu'on a vu de Tessé, fait grand le lendemain de son arrivée à Madrid, on peut juger si lui et son gendre avoient bien travaillé à Toulouse. Mme des Ursins regarda cette visite et les nouvelles qu'elle en reçut comme les avant-coureurs de sa délivrance, et Tessé et son gendre livrés à elle comme des gens qu'il falloit combler, et qui lui seroient également utiles aux deux cours. Elle gagnoit tout à l'échange de Berwick pour Tessé. Maulevrier n'oublia rien pour se rendre considérable. Il n'avoit que trop de quoi jeter de la poudre aux yeux. Mme des Ursins y fut prise. Elle étoit trop bien informée pour ignorer les visites continuelles à Marly de Mme de Maintenon et de Mme la duchesse de Bourgogne à Maulevrier, sous prétexte d'aller chez sa femme, et quantité d'autres détails. Mais quand Maulevrier lui eut raconté son roman en beau, et que Tessé en appuyoit la croyance, elle ne crut pouvoir trop acheter un homme aussi initié dans le plus intérieur et capable de si profondes et de si hardies intrigues; elle lui donna donc sa confiance

ainsi qu'à Tessé, et leur assura ainsi toute celle du roi et de la reine d'Espagne avant que d'être arrivés auprès d'eux. De Toulouse, elle gouvernoit leur esprit et leurs affaires plus despotiquement encore, s'il se peut, et plus sans partage que le cardinal Mazarin, chassé du royaume, ne gouverna jamais la reine mère et les affaires de France de chez l'électeur de Cologne, où il étoit retiré.

Tessé et Maulevrier, annoncés à Madrid sur le pied de ce que je viens d'expliquer, et chargés encore des lettres de la princesse des Ursins, trouvèrent une ouverture entière dans le roi et la reine d'Espagne. La première conversation fut un épanchement de cœur de leur part, surtout de celle de la reine; c'étoit par eux qu'elle fondoit ses plus grandes espérances du retour de la princesse des Ursins, sans laquelle elle ne croyoit pouvoir subsister ni vivre. Tessé, pressé d'aller sur la frontière donner ordre à tout, et par la chose même, et par les ordres réitérés du roi, ne put différer, dès qu'il eut conféré avec Berwick à Madrid, et fait sa couverture. Maulevrier, allé en Espagne comme un malade aux eaux, demeura à Madrid pour suppléer à l'absence de son beau-père dans tout ce qui regardoit l'intime confidence du palais sur Mme des Ursins. Avec de l'esprit, la connoissance qu'il avoit de notre cour, les lumières qu'il avoit tirées de la confiance de la princesse des Ursins à Toulouse, il donna à la reine des conseils pour des démarches dont elle éprouva l'utilité. Elle, Mme des Ursins, Mme de Maintenon, tout marchoit en cadence.

Maulevrier sut profiter de ce que la reine n'avoit personne de notre cour à qui elle pût s'ouvrir de son désir le plus ardent, ni plus instruit, ni de qui elle fût là-dessus plus sûre. Elle prit tant de goût à ces entretiens secrets, qu'elle fit donner les entrées à Maulevrier par le roi d'Espagne, qui, par chez ce prince, entroit chez la reine à toute heure. Il avoit pour cautions son beau-père, Mme la duchesse de Bourgogne et la princesse des Ursins. Avec ces avantages, il sut pousser les privances bien loin. En sous-ordre, la reine vouloit aussi le rappel du duc de Grammont, coupable du crime irrémissible à ses yeux d'être contraire au retour de Mme des Ursins, et de ne l'avoir vue que froidement dans sa route. Par là il étoit devenu insupportable au roi et à la reine. Les affaires les plus pressantes périssoient entre ses mains. Il y avoit plus : par un conseil profond, la reine d'Espagne avoit persuadé au roi son mari de choquer en tout les volontés du roi son grand-père, et de négliger en tout ses conseils avec affectation. Le roi s'en plaignoit avec amertume. Le but étoit de le lasser par là, et de lui faire comprendre qu'il n'y avoit que Mme des Ursins, bien traitée et renvoyée toute puissante, qui pût remettre les choses dans le premier état, et le faire obéir en Espagne comme dans les premiers temps.

Quand tout fut bien préparé, et que le roi [fut] adouci par le temps de l'exil, par les grâces faites aux Estrées, par les insinuations éloignées, par les artifices des lettres qui lui venoient de Tessé, où il n'étoit pas toutefois question de la princesse; qu'il fût jugé qu'il étoit temps d'agir plus à découvert, et que le roi [étoit] lassé des dépits de la reine, de la mollesse pour elle de son petit-fils et de la résistance

qu'il trouvoit à tout ce qu'il proposoit de plus utile et de plus raisonnable en Espagne, où il avoit longuement éprouvé avec tant de complaisance qu'on n'y cherchoit qu'à prévenir son goût et sa volonté, surtout à lui marquer une complaisance et une obéissance parfaite, on se garda bien de lui laisser entrevoir qu'on songeât, ni Mme des Ursins elle-même, à aucun retour en Espagne; comme pour obtenir Toulouse au lieu de l'Italie on avoit pris le même soin de l'empêcher de s'apercevoir qu'il pût être jamais question de la revoir à Paris et à la cour. Ce changement de l'Italie à Toulouse, que la mollesse ou le peu de lumières des ministres souffrit dans un temps de colère, à eux si favorable pour l'empêcher, fut le salut de toute la grandeur de leur ennemie qui, une fois en Italie et à Rome, eût été trop éloignée d'Espagne et de France pour machiner à temps et utilement, et, revenue là en son premier état de consistance, y seroit demeurée pour toujours. On se garda donc bien, je le répète, de laisser entrevoir au roi aucun désir, aucune idée de retour en Espagne.

Mais Harcourt, d'une part, qui, avec art et hardiesse, s'étoit toujours conservé la liberté de parler au roi des choses d'Espagne, et Mme de Maintenon, de l'autre, lui représentèrent peu à peu le pouvoir sans bornes de la reine d'Espagne sur le roi son mari; le dépit extrême dont elle donnoit des marques jusqu'à la contradiction la plus continuelle et la plus aigre pour tout ce qui venoit du roi aux dépens de ses propres affaires, par une humeur dont elle n'étoit plus maîtresse, et qui en effet avoit bien sa cause dans la dureté qu'éprouvoit une personne pour qui elle avoit déployé tout ce qui étoit en elle pour adoucir l'ignominie de son sort; qu'après tout, il n'étoit question, pour la contenter, que d'une complaisance entièrement étrangère et indifférente aux affaires, qui n'y pouvoit rien influer, de permettre à Mme des Ursins de venir à la cour y dire tout ce qu'il lui plairoit pour sa justification, et devenir après tout ce qu'il lui plairoit, excepté d'y demeurer et de retourner en Espagne, retour dont la reine même ne parloit plus et se bornoit à ce que son amie pût être entendue elle-même; que ce qui ne se refusoit pas aux plus coupables pouvoit bien s'accorder à une personne de son sexe et de cette qualité; que, quelles que fussent les fautes qu'elle eût commises, sa chute de si haut et si prompte, l'exil où depuis si longtemps elle en donnoit le spectacle, le contraste des récompenses si marquées du cardinal et de l'abbé d'Estrées, étoient une pénitence qui méritoit bien qu'enfin le roi, content de lui avoir fait sentir le poids de son indignation, et à la reine d'Espagne celui de son autorité paternelle, voulût bien marquer à une princesse, par les mains de qui on étoit réduit à passer pour toutes les affaires, et qui étoit outrée, une considération qui sûrement l'adouciroit, la charmeroit même, et la feroit rentrer dans le chemin d'où le dépit l'avoit égarée; qui, s'il étoit continué, pouvoit, par de mauvais conseils d'humeur et de colère, porter les affaires en de fâcheuses extrémités qui, après les malheurs d'Hochstedt, de Gibraltar, de la révolte de la Catalogne, demandoient des soins et une conduite qui ne pouvoient réussir que par un grand concert.

L'archevêque d'Aix, maître consommé en intrigues, l'homme le plus hardi, le plus entreprenant, le plus plein d'esprit et de ressources, et qui, depuis le temps de Madame et le retour de son exil [1], s'étoit conservé une sorte de liberté avec le roi qu'il connoissoit parfaitement, rompit les premières glaces, et ne parla que de l'état malheureux de Mme des Ursins, qu'une folie sans excuse (il vouloit parler de la lettre apostillée) avoit précipitée dans l'abîme de l'humiliation. Il exagéra sa douleur d'avoir déplu et de ne pouvoir être écoutée après n'avoir été appliquée en Espagne qu'à y faire obéir le roi et cherché en tout à lui plaire. A mesure qu'Harcourt, d'une part, et Mme de Maintenon, de l'autre, avec qui il agissoit de concert, et à qui dans cette crise il donna d'utiles et fermes conseils, il retournoit à la charge. Le roi, dont la vérité n'approcha jamais dans la clôture où il s'étoit emprisonné lui-même, fut le seul des deux monarchies qui ne se douta du tout point que l'arrivée de Mme des Ursins à sa cour fût le gage assuré de son retour en Espagne et de celui d'une puissance plus grande que jamais. Fatigué des contradictions qu'il y éprouvoit, inquiet du désordre dangereux qui en résultoit aux affaires, dans un temps où leur changement de face demandoit un parfait unisson entre les deux couronnes, lassé des instances qui lui étoient faites et des réflexions qui lui étoient présentées, il accorda enfin la grâce qui lui étoit si pressamment demandée, dont les ministres se trouvèrent fort étourdis.

Harcourt profita de ce court intervalle. Il étoit irréconciliable avec Torcy et avec le duc de Beauvilliers. Chamillart n'étoit son homme que parce qu'il étoit celui de Mme de Maintenon. Il n'auroit pas voulu moins se mêler de ses deux départements que de celui de Torcy : ce n'étoit donc pas là où il pouvoit compter de se réunir réellement. L'esprit, le tour, la capacité du chancelier lui plaisoient. La malignité et l'inquisition de Pontchartrain lui pouvoient être utiles. Leur département n'avoit rien qui pût le tenter ni leur en donner ombrage; ils étoient ennemis déclarés de Chamillart, et le chancelier mal avec Beauvilliers de tout temps et même avec peu de mesure. Tout cela plaisoit fort à Harcourt et lui donna le désir de se réunir au père et au fils, avec qui il n'avoit point eu d'occasion de prises particulières. Cela pouvoit lui servir pour les choses du conseil, et ôter au roi l'idée fâcheuse qu'il ne pouvoit vivre avec pas un de ses ministres. Je fus surpris qu'il m'accueillît avec une attention très-marquée et suivie, qu'il entamât des propos avec moi pour voir comment j'y prendrois cette recherche; je me tins en garde avec un homme ennemi de ce que j'avois de plus intime et qui ne faisoit rien qu'avec des vues. Ma politesse ne lui suffit pas. L'affaire de Mme des Ursins s'avançoit dans les ténèbres. Il étoit pressé de s'unir aux Pontchartrain; c'étoit sur moi qu'il avoit jeté les yeux pour la former. Il se dégoûta et tourna court sur le premier écuyer, déjà de ses amis et qui, n'ayant pas mes raisons, devint

1. Les Mémoires de cet archevêque d'Aix (Daniel de Cosnac) ont été publiés par la *Société de l'Histoire de France* (Paris, 1852, 2 vol. in-8). On y trouve tous les détails de ces intrigues.

bientôt son homme et fit en un instant l'union qui leur convenoit à tous.

Le chancelier, mal avec Beauvilliers, brouillé ouvertement avec Chamillart, sans liaison avec Torcy, contre lequel son fils crevoit de jalousie, totalement déchu auprès de Mme de Maintenon, avec peu d'affaires (rares et souvent plutôt embarrassantes pour lui qu'agréables) directement avec le roi, et ne tenant plus à lui que par l'habitude et par l'esprit et l'agrément, il fut ravi de se lier à un homme tel qu'étoit Harcourt, et tel qu'il pouvoit si naturellement devenir, qui avoit avec lui des aversions et des raisons communes d'éloignement, avec qui d'ailleurs il ne pouvoit entrer en compromis ni en soupçon pour son ministère ni pour celui de son fils, lequel, abhorré de tout le monde et de ses confrères même, ne faisoit que prendre haleine de la peur que le comte de Toulouse lui avoit faite, et étoit trop heureux de se pouvoir lier avec un homme aussi considérable que l'étoit Harcourt au dehors, et plus encore en dedans, dont la protection et les conseils lui pouvoient être d'un usage si utile. Mais, en faisant cette union, Harcourt, qui tout en douceur donnoit la loi, voulut à découvert que Mme des Ursins y fût comprise, et qu'il pût lui répondre pour toujours à l'avenir de leur amitié et de leurs services.

Ce point fut gagné avec la même facilité, et toutes les grâces du chancelier s'y déployèrent. C'étoit l'ennemie de ceux qu'il haïssoit, ou avec qui il vivoit sans liaisons. Ni lui ni son fils n'étoient pas à portée qu'on leur demandât de rompre des glaces. S'engager à vouloir du bien à une personne éloignée sans moyen de la servir, étoit s'engager à peu de chose; et si elle venoit à reprendre le dessus elle leur devenoit une protection. L'union entre eux venoit donc d'être conclue, et Harcourt, le premier écuyer et les Pontchartrain s'étoient vus, promis et convenus de leurs faits, précisément quelques jours devant que le roi eût lâché la grande parole sur laquelle il fut dépêché un courrier à Toulouse portant permission de venir quand elle voudroit à Paris et à la cour. Quelque informée qu'elle fût de tout ce qui se brassoit pour elle, la joie surpassa l'espérance. Mais le coup d'œil de son retour à la toute-puissance en Espagne, conséquent à cette permission, ne la dérangea pas plus qu'avoit fait la chute de la foudre sur elle à Madrid : toujours maîtresse d'elle-même et attentive à tirer tout le parti qu'elle pourroit de son admission à se justifier, elle conserva l'air d'une disgraciée qui espère, mais qui est humiliée; elle avoit prévenu ses intimes amis de s'en tenir exactement à ce ton; elle craignit surtout de laisser rien apercevoir au roi qui le fronçât et qui le tînt en garde; elle prit avec une grande présence d'esprit ses mesures en Espagne; elle ne se précipita point de partir et partit néanmoins assez promptement pour ne rien laisser refroidir et marquer son empressement à profiter de la grâce qu'elle recevoit et qu'elle avoit toujours tant souhaitée.

A peine le courrier fut-il parti vers elle, que le bruit de son retour se répandit sourdement et devint public et confirmé peu de jours après. Le mouvement qu'il produisit à la cour fut inconcevable; il n'y eut que les amis intimes de Mme des Ursins qui demeurèrent dans un état tran-

quille et modéré. Chacun ouvrit les yeux et comprit que l'arrivée d'une personne si importante n'auroit rien d'indifférent. On se prépara à une sorte de soleil levant, qui alloit changer et renouveler bien des choses dans la nature. On ne voyoit que gens, à qui on n'avoit jamais ouï proférer son nom, qui se vantoient de son amitié et qui exigeoient des compliments sur sa prochaine arrivée. On en trouvoit d'autres, liés avec ses ennemis, qui n'avoient pas honte de se donner pour être transportés de joie et de prodiguer les bassesses à ceux de qui ils se flattoient qu'elles seroient offertes en encens à la princesse des Ursins. Parmi ces derniers, les Noailles se distinguèrent. Leur union intime avec les Estrées, et par leur gendre favori avec le duc de Grammont, ne les arrêta point : ils se publièrent ravis du retour d'une personne qu'ils avoient, disoient-ils, dans tous les temps, aimée et honorée, et qui étoit de leurs amis depuis toute leur vie. Ils le voulurent persuader à ses meilleurs amis, à Mme de Maintenon, à elle-même.

Elle arriva enfin à Paris le dimanche 4 janvier. Le duc d'Albe, qui avoit cru bien faire en s'attachant fortement aux Estrées, espéra laver cette tache en lui prodiguant tous les honneurs qu'il put. Il alla en cortége fort loin hors Paris, à sa rencontre avec la duchesse d'Albe, et la mena coucher chez lui, où il lui donna une fête. Plusieurs personnes de distinction allèrent plus ou moins loin à sa renoontre : les Noailles n'y manquèrent pas et les plus loin de tous. Mme des Ursins eut lieu d'être surprise d'une entrée si triomphante : il lui fallut capituler pour sortir de chez le duc d'Albe. Il lui importoit de se mettre en lieu de liberté. De préférence à la duchesse de Châtillon, sa propre nièce, elle alla loger chez la comtesse d'Egmont qui ne l'étoit qu'à la mode de Bretagne, mais nièce de l'archevêque d'Aix, qu'elle avoit eue autrefois longtemps chez elle avec la duchesse de Châtillon, et qu'elle y avoit mariées l'une et l'autre. Cette préférence étoit bien due à la considération de l'archevêque d'Aix, qui, dans les temps les plus orageux, n'avoit trouvé rien de difficile pour son service jusqu'à cet agréable moment. Le roi étoit à Marly, et nous étions, Mme de Saint-Simon et moi, de ce voyage, comme, depuis que Chamillart m'avoit raccommodé, cela nous arrivoit souvent. Pendant le reste de ce Marly, ce fut un concours prodigieux chez Mme des Ursins, qui, sous prétexte d'avoir besoin de repos, ferma sa porte au commun, et ne sortit point de chez elle. M. le prince y courut des premiers, et, à son exemple, tout ce qu'il y eut de plus grand et de moins connu d'elle. Quelque flatteur que fût ce concours, elle n'en étoit pas si occupée qu'elle ne le fût beaucoup plus de se mettre bien au fait de tout ce que les dépêches n'avoient pu comporter, et de la carte présente. La curiosité, l'espérance, la crainte, la mode, y attiroit cette foule dont plus des trois quarts n'entroient pas. Les ministres en furent alors effrayés. Torcy eut ordre du roi de l'aller voir. Il en fut étourdi : il ne répliqua pas; en homme qui vit la partie faite et le triomphe assuré, il obéit. La visite se passa avec embarras de sa part, et une froideur haute de l'autre : ce fut l'époque qui fit changer de ton à Mme des Ursins. Jusque-là modeste, suppliante, presque honteuse, elle en vit et en apprit tant, que, de répondante qu'elle s'étoit

proposé d'être, elle crut pouvoir devenir accusatrice et demander justice contre ceux qui, abusant de la confiance du roi, lui avoient attiré un traitement si fâcheux et si long, et mise en spectacle aux deux monarchies. Tout ce qui lui arrivoit passoit de bien loin ses espérances; elle-même s'en est étonnée avec moi plusieurs fois, et avec moi s'est moquée de force gens, et souvent des plus considérables, ou qu'elle ne connoissoit comme point, ou qui lui avoient été fort contraires et qui s'empressoient bassement auprès d'elle.

Le roi revint à Versailles le samedi 10 janvier; Mme des Ursins y arriva le même jour, elle logea à la ville chez d'Alègre. J'allai aussitôt la voir, n'ayant pu quitter Marly à cause des bals de presque tous les soirs. Ma mère l'avoit fort vue à Paris, où Mme de Saint-Simon et moi lui avions envoyé témoigner notre joie et notre empressement de la voir. J'avois toujours conservé du commerce avec elle, et j'en avois reçu en toute occasion des marques d'amitié. Sandricourt, qui étoit de ma maison, et qui servoit en Espagne, duquel j'aurai un mot à dire en son temps, en avoit reçu à ma prière toutes sortes de distinctions, et elle l'avoit fort recommandé aux principaux chefs espagnols. Je fus très-bien reçu. Cependant je m'étois promis quelque chose de plus ouvert. J'y fus peu. Harcourt, qui habilement ne l'avoit pas encore vue, y arriva et me fit retirer discrètement; elle m'arrêta pour me charger de quelques bagatelles avec un air de liberté, et tout de suite reprenant toute son ouverture, elle me dit qu'elle se promettoit bien de me revoir bientôt et de causer avec moi plus à son aise : j'en vis Harcourt surpris. Sortant de la maison, j'y vis entrer Torcy. Il avoit fait en sorte, dès Paris, par sa mère, qu'elle iroit souper chez lui. Elle étoit contente de l'avoir humilié, [et qu'il fût] venu chez elle par ordre du roi. Il n'étoit pas temps de faire des éclats et contre un ministre : elle n'avoit encore vu ni le roi ni Mme de Maintenon, et ce qui se passeroit avec eux devoit être la boussole de sa conduite. Le lendemain dimanche, huitième jour de son arrivée à Paris, elle dîna seule chez elle, se mit en grand habit, et s'en alla chez le roi, avec lequel elle fut dans son cabinet deux heures et demie tête à tête; de là chez Mme la duchesse de Bourgogne, avec qui elle fut aussi assez longtemps seule dans son cabinet. Le roi dit le soir, chez Mme de Maintenon, qu'il y avoit encore bien des choses dont il n'avoit point encore parlé à Mme des Ursins. Le lendemain elle vit Mme de Maintenon en particulier fort longtemps et fort à son aise. Le mardi elle y retourna et y fut très-longtemps en tiers entre elle et le roi; le mercredi, Mme la duchesse de Bourgogne, qui avoit dîné et joué chez Mme de Mailly, y fit venir la princesse des Ursins à la fin du jeu, passa seule avec elle dans un cabinet et y demeurèrent très-longtemps.

Un mois après arriva un colonel dans les troupes d'Espagne, Italien appelé Pozzobuono, dépêché exprès et uniquement par le roi et la reine pour venir apporter leurs remercîments au roi sur la princesse des Ursins, et ordre au duc d'Albe d'aller avec tout son cortége lui faire une visite de cérémonie, comme la première fois qu'il fut chez les princesses du sang. De ce moment il fut déclaré qu'elle demeureroit

ici jusqu'au mois d'avril pour donner ordre à ses affaires et à sa santé. C'étoit déjà un grand pas que d'être maîtresse d'annoncer ainsi son séjour. Personne, à la vérité, ne doutoit de son retour en Espagne; mais la parole n'en étoit pas lâchée; elle évitoit de s'en expliquer, et on peut juger qu'elle n'essuya pas là-dessus de questions indiscrètes. Elle se mesura fort à voir Monseigneur, Madame, Monsieur et Mme la duchesse d'Orléans et les princesses du sang; donna plusieurs jours au flot du monde, puis se renferma sous prétexte d'affaires, de santé, d'être sortie, et tant qu'elle put ne vit à Paris que ses amis ou ses plus familières connoissances, et les gens que par leurs places elle ne pouvoit refuser.

Tant d'audiences et si longues, suivies de tant de sérénité et de foule, fit un grand effet dans le monde, et augmenta fort les empressements. Deux jours après ma première visite à Versailles, je retournai chez elle, je lui retrouvai avec moi son ancienne ouverture avec laquelle elle me fit quelques reproches d'avoir été plus intimement de ses amis avant ses affaires que depuis. Cela ne servit qu'à nous réchauffer dans la conversation même, où elle s'ouvrit et me parut avoir envie de me parler. Je ne laissai pas d'être en garde par rapport à M. de Beauvilliers; je savois le raccommodement du chancelier, je ne la craignois pas sur Chamillart, et je ne me souciois point de Torcy, avec qui je n'étois en aucune liaison. Elle ne me fit point d'embarras, elle savoit trop la carte de la cour pour ignorer mon intimité avec M. de Beauvilliers; et sa politesse, et je puis dire son amitié, car elle m'en donna des marques dans tout son séjour, m'épargna là-dessus toute délicatesse. Le nonce nous interrompit. Mais je la revis bientôt, et elle me parla de mille choses et d'ici et d'Espagne avec confiance, et de la cour, et d'autres qui la regardoient. Elle fit à Mme de Saint-Simon toutes sortes d'amitiés et d'avances, et on verra bientôt que cela ouvrit fort les yeux de toute la cour sur nous. Laissons-la triompher et besogner à son aise, et retournons en arrière, dont ce long et curieux récit nous a distrait. Mais il ne faut pas oublier que cette réception du roi à Mme des Ursins, au retour de laquelle Tessé s'étoit tant livré, plut tellement au roi et à la reine d'Espagne, qu'ils donnèrent à Tessé toutes sortes de pouvoirs et de distinctions militaires, de confiance et de faveur personnelle, et à son gendre toutes celles de leur cour.

CHAPITRE XIII.

Pension du roi à Mme de Caylus, à condition de quitter le P. de La Tour. — — Caractère de ce père. — Mort de Pavillon. — Brevets de retenue à Livry et au comte d'Évreux. — Duc de Tresmes reçu à l'hôtel de ville. — Mariage de Rupelmonde avec une fille d'Alègre. — Caractère et audace de Mme de Rupelmonde; extraction de son mari, etc. — Duc d'Aumont gagne contre le duc d'Elbœuf une affaire piquante. — Petits exploits de La Feuillade. — Mort de l'électrice de Brandebourg. — Mort de Courtebonne. — Filles de Saint-Cyr. — Mariage de Mlle d'Osmont avec Avrincourt. — Mort de Tressan, évêque du Mans. — Tracasserie entre Saint-Pierre et

Nancré pour les Suisses de M. le duc d'Orléans. — Brevet de retenue à Grignan. — Mariage du chevalier de Grignan avec Mlle d'Oraison. — Mariage de Montal avec la sœur de Villacerf, et d'Épinay avec une fille d'O. — Rivas chassé; Mejorada en sa place. — Ronquillo. — Dégoûts à Madrid du duc de Grammont, qui demande son rappel et a la Toison. — Triomphe éclatant et solide de la princesse des Ursins, assurée de retourner en Espagne. — Amitié de la princesse des Ursins pour Mme de Saint-Simon et pour moi, et ses bons offices. — Duc et duchesse d'Albe à un bal à Marly; singularités. — Amelot ambassadeur en Espagne; son caractère. — Orry retourne en Espagne. — Bourg; son caractère, ses aventures, sa chétive fortune. — Melford rappelé à Saint-Germain et déclaré duc. — Middleton se fait catholique. — Mort de Mme du Plessis-Bellière. — Mort, caractère et fortune de Magalotti. — Albergotti et son caractère. — Mort du duc de Choiseul, qui éteint son duché-pairie. — Mort du président de Maisons. — Mort de Mlle de Bauffremont. — Mort de Seissac. — Mort et deuil du duc Maximilien de Bavière. — Mort de Beuvron. — Mort du petit duc de Bretagne ; son deuil. — Longue goutte du roi, son coucher retranché au public pour toujours. — Mort de Rubantel. — Mort de Breteuil; Armenonville conseiller d'État. — Mort du fils unique d'Alègre. — Angervilliers intendant de Dauphiné et des armées. — Bouchu ; son secrétaire; singularité de ses dernières années.

Quelque occupée que pût être Mme de Maintenon du retour et de la réception de Mme des Ursins, rien ne la put distraire de la maladie antijanséniste. Mme de Caylus avoit mis son exil à profit. Elle étoit retournée à Dieu de bonne foi; elle s'étoit mise entre les mains du P. de La Tour, qui fut ensuite, s'il ne l'étoit déjà, général des pères de l'Oratoire. Ce P. de La Tour étoit un grand homme, bien fait, d'un visage agréable, mais imposant, fort connu par son esprit liant mais ferme, adroit mais fort, par ses sermons, par ses directions. Il passoit, ainsi que la plupart de ceux de sa congrégation, pour être janséniste, c'est-à-dire réguliers, exacts, étroits dans leur conduite, studieux, pénitents, haïs de Saint-Sulpice et des jésuites, et par conséquent nullement liés avec eux; enviés des uns dans leur ignorance, et des autres par la jalousie du peu de colléges et de séminaires qu'ils gouvernoient, et du grand nombre d'amis et illustres qui les leur préféroient. Depuis que le P. de La Tour conduisoit Mme de Caylus, la prière continuelle et les bonnes œuvres partagèrent tout son temps, et ne lui en laissèrent plus pour aucune société; le jeûne étoit son exercice ordinaire, et depuis l'office du jeudi saint jusqu'à la fin de celui du samedi, elle ne sortoit point de Saint-Sulpice; avec cela toujours gaie, mais mesurée et ne voyant plus que des personnes tout à fait dans la piété, et même assez rarement. Dieu répandoit tant de grâces sur elle, que cette femme si mondaine, si faite aussi pour les plaisirs et pour faire la joie du monde, ne regretta jamais dans ce long espace que de ne l'avoir pas quitté plus tôt, et ne s'ennuya jamais un moment dans une vie si dure, si unie, qui n'étoit qu'un enchaînement sans intervalle de prières et de pénitences. Un si heureux état fut troublé par l'ignorance et la folie du zèle de sa tante, pour se taire sur plus haut; elle lui manda que le roi ni elle ne se pouvoient accommoder plus longtemps de sa direction du

P. de La Tour; que c'étoit un janséniste qui la perdoit; qu'il y avoit dans Paris d'autres personnes doctes et pieuses dont les sentiments n'étoient point suspects; qu'on lui laissoit le choix de tous ceux-là; que c'étoit pour son bien et pour son salut que cette complaisance étoit exigée d'elle; que c'étoit une obéissance qu'elle ne pouvoit refuser au roi; qu'elle étoit pauvre depuis la mort de son mari; enfin que si elle se conformoit de bonne grâce à cette volonté, sa pension de six mille livres seroit augmentée jusqu'à dix.

Mme de Caylus eut grand'peine à se résoudre; la crainte d'être tourmentée prit sur elle plus que les promesses; elle quitta le P. de La Tour, prit un confesseur au gré de la cour, et bientôt ne fut plus la même; la prière l'ennuya, les bonnes œuvres la lassèrent, la solitude lui devint insupportable; comme elle avoit conservé les mêmes agréments dans l'esprit, elle trouva aisément des sociétés plus amusantes, parmi lesquelles elle redevint bientôt tout ce qu'elle avoit été. Elle renoua avec le duc de Villeroy pour lequel elle avoit été chassée de la cour. On verra bientôt que cet inconvénient ne parut rien aux yeux du roi et de Mme de Maintenon, en comparaison de celui de se sanctifier sous la conduite d'un janséniste. Le P. de La Tour, qui excelloit par un esprit de sagesse, de conduite et de gouvernement, étoit guetté avec une application à laquelle rien n'échappoit, sans qu'il fît jamais un faux pas. Le roi qui, poussé par les jésuites et Saint-Sulpice, lui cherchoit noise de tout son cœur, s'est plusieurs fois écrié avec dépit, mais avec admiration, sur la sagesse de cet homme, avouant que depuis fort longtemps qu'il l'épioit, il n'avoit jamais pu le trouver en faute. Sa conversation étoit gaie, souvent salée, amusante, mais sans sortir du caractère qu'il portoit. C'étoit un homme imposant et dans la plus grande considération; avec tout cela ses lumières le trompèrent à la fin, et on le verra dans la suite tomber dans un terrible panneau, où son autorité, croyant éviter un grand mal, entraîna le cardinal de Noailles et le chancelier d'Aguesseau, et eut de funestes suites. Le P. de La Tour étoit gentilhomme de bon lieu, d'auprès d'Eu, et avoit été page de Mademoiselle.

Pavillon, neveu du célèbre évêque de Pamiers, si connu dans les affaires du jansénisme et de la régale, mourut vieux à Paris, où il étoit de l'Académie des sciences et des inscriptions, assez pauvre et point marié. C'étoit un homme infirme, de beaucoup d'esprit et fort agréable, qui avoit toujours chez lui une compagnie choisie, mais excellente, où alloient même des gens considérables, un fort honnête homme, et qui fut fort regretté.

Livry eut en ce même temps quatre cent mille livres de brevet de retenue sur sa charge, et le comte d'Évreux bientôt après une augmentation de cent mille livres du sien, qui étoit déjà de trois cent cinquante mille livres.

Le duc de Tresmes fut reçu en grande pompe à l'hôtel de ville, comme gouverneur de Paris; il y fut harangué par le prévôt des marchands, qui le traita toujours de *monseigneur*. M. de Montbazon et les gouverneurs de Paris qui l'avoient précédé, avoient eu ce traitement,

qui s'étoit perdu ensuite. Le duc de Créqui le fit rétablir, et les ducs de Gesvres et de Tresmes en profitèrent. La ville lui donna le même jour un grand festin, où il mena quantité de gens de la cour et de Paris, qui furent placés, à la droite d'une table longue, dans trente fauteuils; vis-à-vis, sur trente chaises à dos, furent les échevins, les conseillers de ville et les conviés du prévôt des marchands, qui étoit seul avec le duc de Tresmes; et à sa gauche, au haut bout de la table, dans deux fauteuils, le prévôt des marchands et tous les officiers de la ville en habit de cérémonie. On parla fort de la magnificence du repas, qui fut en poisson, parce que c'étoit un samedi 24 janvier. Le duc de Tresmes jeta de l'argent au peuple en entrant et en sortant de l'hôtel de ville.

Mme d'Alègre maria en ce même mois sa fille à Rupelmonde, Flamand et colonel dans les troupes d'Espagne, pendant que son mari étoit employé sur la frontière; elle s'en défit à bon marché, et le duc d'Albe en fit la noce. Elle donna son gendre pour un grand seigneur, et fort riche, à qui elle fit arborer un manteau ducal. Sa fille, rousse comme une vache, avec de l'esprit et de l'intrigue, mais avec un effronterie sans pareille, se fourra à la cour, où avec les sobriquets de *la blonde*, et de *vaque-à-tout* parce qu'elle étoit de toutes les foires et marchés, elle s'initia dans beaucoup de choses, fort peu contrainte par la vertu et jouant le plus gros jeu du monde. Ancrée suffisamment, à ce qu'il lui sembla, non contente de son manteau ducal postiche, elle hasarda la housse sur sa chaise à porteurs. Le manteau, quoique nouvellement, c'est-à-dire depuis vingt ou vingt-cinq ans, se souffroit à plusieurs gens, qui n'en tiroient aucun avantage, mais pour la housse, personne n'avoit encore jamais osé en prendre sans droit. Celle-ci fit grand bruit, mais ne dura que vingt-quatre heures. Le roi la lui fit quitter avec une réprimande très-forte.

Le roi, lassé des lettres de Mme d'Alègre, qui tantôt pour Marly, tantôt pour une place de dame du palais, exaltoit sans cesse les grandeurs de son gendre, chargea Torcy de savoir par preuves qui étoit ce M. de Rupelmonde. Les informations lui arrivèrent prouvées en bonne forme, qui démontrèrent que le père de ce gendre de Mme d'Alègre, après avoir travaillé de sa main aux forges de la véritable dame de Rupelmonde, en étoit devenu facteur, puis maître, s'y étoit enrichi, en avoit ruiné les possesseurs, et étoit devenu seigneur de leurs biens et de leurs terres en leur place. Torcy me l'a conté longtemps depuis en propres termes. Mais l'avis étoit venu trop tard, et avoit trouvé Mme de Rupelmonde admise à tout ce que le sont les femmes de qualité. Le roi ne voulut pas faire un éclat.

Jamais je ne vis homme si triste que ce Rupelmonde ni qui ressemblât plus à un garçon apothicaire. Je me souviens qu'un soir que nous étions à Marly, et qu'au sortir du cabinet du roi Mme la duchesse de Bourgogne s'étoit remise au lansquenet où étoit Mme de Rupelmonde qui y coupoit, un suisse du salon entra quelques pas et cria fort haut : « Madame Ripilmande, allez coucher; votre mari est au lit qui envoie vous demander. » L'éclat de rire fut universel. Le mari, en effet, avoit envoyé chercher sa femme, et le valet, comme un sot, avoit dit au suisse

la commission au lieu de demander à parler à Mme de Rupelmonde, et la faire appeler à la porte du salon. Elle ne vouloit point quitter le jeu, moitié honteuse, moitié effrontée; mais Mme la duchesse de Bourgogne la fit sortir. Le mari fut tué bientôt après. Le deuil fini, la Rupelmonde intrigua plus que jamais, et à force d'audace et d'insolence, de commodités et d'amourettes, parvint longtemps depuis à être dame du palais de la reine à son mariage, et par une longue et publique habitude avec le comte depuis duc de Grammont, à faire le mariage de son fils unique avec sa fille rousse et cruellement laide, sans un sou de dot.

Les ducs d'Elbœuf, père et fils, gouverneurs de Picardie, avoient une dispute avec le maréchal et les ducs d'Aumont, gouverneurs de Boulogne et de Boulonois, qui étoit devenue fort aigre, et qui avoit été plus d'une fois sur le point de leur faire mettre l'épée à la main l'un contre l'autre. M. d'Elbœuf disoit que Boulogne et le Boulonois étoient du gouvernement de Picardie, et le prouvoit, parce qu'il étoit en usage de présenter au roi les clefs de Boulogne quand il y étoit venu, et d'y donner l'ordre, M. d'Aumont présent; mais il prétendoit de là mettre son attache aux provisions de gouverneur de Boulogne et du Boulonois, et c'est ce que MM. d'Aumont lui contestoient. Le roi enfin jugea cette affaire en ce temps-ci, et M. d'Aumont la gagna de toutes les voix du conseil de dépêches.

La Feuillade, arrivé au commencement de janvier, présenté par Chamillart, et reçu en conquérant, ne dédaigna pas de danser à Marly avec nous. Il avoit laissé sa petite armée en Savoie, dans les vallées voisines, et au blocus de Montméliant. Le voyage fut court et brillant; un mois après il travailla avec le roi et Chamillart chez Mme de Maintenon, comme les généraux d'armée, prit congé et s'en retourna. Il ne tarda pas à marcher à Nice et à Villefranche, et détacha Gévaudan pour s'emparer de Pignerol tout ouvert. Le marquis de Roye, lieutenant général des galères, les mena devant Villefranche avec des vaisseaux chargés de munitions; elle fut bientôt prise l'épée à la main. Il fut de là à Nice, où il ouvrit la tranchée le 17 mars, et cependant le château de Villefranche se rendit aux troupes qu'il y avoit laissées. Nice se rendit le 17 avril, et la garnison se retira au château qu'on ne songea pas à attaquer, entre lequel et la ville on fit une trêve indéfinie, à laquelle M. de Savoie consentit.

L'électrice de Brandebourg mourut au commencement de février. Elle étoit sœur du duc d'Hanovre, fait neuvième électeur, et qui depuis a succédé à la reine Anne à la couronne d'Angleterre. Cette princesse mérite d'être remarquée pour n'avoir jamais approuvé que l'électeur son mari prît le titre de roi de Prusse. On n'en prit point le deuil, parce qu'il n'y avoit point de parenté avec le roi.

Villars, après avoir travaillé avec le roi, prit congé de lui les premiers jours de février. Il revint un mois après; il avoit été faire un tour sur la Moselle; quinze jours après il s'en alla à Metz en attendant qu'il pût assembler son armée.

Marsin arriva d'Alsace, et Arco de Flandre pour y retourner bientôt.

Courtebonne, lieutenant général, mourut. Il étoit excellent officier

et gouverneur d'Hesdin, frère de la femme de Breteuil, conseiller d'État, mère de Breteuil que nous verrons deux fois secrétaire d'État de la guerre. Le roi se servit de ce gouvernement pour faire plaisir à Mme de Maintenon. Elle trayoit d'ordinaire une demoiselle ou deux de Saint-Cyr des plus prêtes à en sortir, pour se les attacher, écrire ses lettres et la suivre partout. Le roi, qui les voyoit là sans cesse, prenoit souvent de la bonté pour elles et les marioit. Mlle d'Osmont se trouva dans ce cas-là, avec plus d'esprit et d'agrément que la plupart des autres. On lui trouva un parti, d'Avrincourt, qui avoit quelque peu servi de colonel de dragons en Italie. Il avoit du bien en Artois; Hesdin lui convenoit, il en donna vingt-cinq mille écus aux enfants de Courtebonne, et on lui donna cent mille livres sur l'hôtel de ville. Ce fut un homme d'esprit et adroit qui, au lieu de se laisser étranger et sa femme, sut plaire et en tirer les meilleurs partis, moyennant quoi il s'enrichit extrêmement, et trouva moyen, même longtemps depuis la mort du roi, d'avoir un régiment royal de cavalerie, et son gouvernement pour son fils. Mme la duchesse de Bourgogne s'amusa fort de cette noce, et donna la chemise pour se divertir et faire sa cour à Mme de Maintenon.

Il mourut en même temps un autre homme qui avoit fait bien des manéges en sa vie, qui avoit succédé à l'archevêque d'Aix dans la charge de premier aumônier de Monsieur : c'étoit Tressan, qui ne put aller plus loin que l'évêché du Mans, et qui enfin, de guerre lasse, s'y confina et vendit sa charge à l'abbé de Grancey.

Cela me fait souvenir d'une tracasserie qui arriva lors entre M. et Mme la duchesse d'Orléans. Saint-Pierre, qui avoit beaucoup d'esprit et de l'intrigue, et qui, très-bon marin, avoit été cassé pour n'avoir pas voulu prendre du petit Renault les leçons publiques de marine que le roi avoit ordonnées, avoit amené sa femme de Brest, plus intrigante encore que lui et fort vive. Elle avoit été jolie quoique jeune encore, et avoit été fort sur le trottoir à Brest, d'où elle étoit. Je ne sais qui la produisit à Mme la duchesse d'Orléans. Elle devint sa favorite, s'établit partout à sa suite, quoique sans emploi chez elle, et vécut comme à Brest. Elle avoit de l'esprit, de la gaieté, de la douceur. Elle plut et s'insinua fort avec le monde sous la protection de la princesse.

Saint-Pierre étoit un homme froid, se piquant de lecture, de philosophie et de sagesse. A la dévotion près, et dans le bas étage, c'étoit un ménage tout comme celui de M. et de Mme d'O, de chez qui aussi ils ne bougeoient. M. le duc d'Orléans n'en faisoit pas grand cas, et ne trouvoit ni l'importance du mari à son gré, ni le fringant et le petit état de la femme propre à figurer favorite de Mme la duchesse d'Orléans. Ils vouloient une place à se fourrer, à quelque prix que ce fût, qui leur donnât quelque consistance. Liscoët mourut qui avoit les Suisses de M. le duc d'Orléans, et la place est lucrative. Saint-Pierre et sa femme se mirent après. Mme la duchesse d'Orléans prétendit que M. le duc d'Orléans la lui avoit promise. Nancré, qui étoit Dreux comme le gendre de Chamillart, étoit un garçon de beaucoup d'esprit, d'agrément et fort orné; il avoit quitté le service, lassé d'être lieutenant-colonel, où il avoit percé par ancienneté. Son père étoit mort lieutenant général et

gouverneur de...., qui en secondes noces avoit épousé une fille de La Bazinière, sœur de la mère du président de Mesmes, mort premier président, et intimement avec lui et avec son beau-fils. Celui-ci s'étoit trouvé dans des parties de M. le duc d'Orléans à Paris. Il étoit appuyé auprès de lui de l'abbé Dubois et de Camillac, qui lui firent donner la charge. Voilà la Saint-Pierre aux grands pleurs, son mari aux grands airs de dédain, et à dire que c'étoit l'affaire de Mme la duchesse d'Orléans, qui s'en brouilla avec M. le duc d'Orléans. Jamais elle ne l'a pardonné à Nancré; jamais, ce qui est bouffon à dire, Saint-Pierre ne l'a pardonné à M. le duc d'Orléans, quoiqu'il ait eu mieux dans la suite, et à peine en aucun temps a-t-il pris la peine de mettre le pied chez lui. Ce détail de Palais-Royal semble maintenant fort fade et fort peu ici en sa place. Les suites feront voir qu'il ne devoit pas être omis. Le rare est que Saint-Pierre arracha, sans se donner la peine de s'en remuer, quatre mille livres d'augmentation de pension d'une de six mille livres que Mme la duchesse d'Orléans lui avoit déjà obtenue, et que M. le duc d'Orléans n'en fut pas mieux dans ses bonnes grâces.

A propos de grâces pécuniaires, Grignan, fort endetté à commander en Provence, obtint deux cent mille livres de brevet de retenue sur sa lieutenance générale de cette province. Lui et sa femme, se voyant sans garçons, tourmentèrent tant le chevalier de Grignan, qu'ils lui firent épouser Mlle d'Oraison. C'étoit un homme fort sage, de beaucoup d'amis, très-considéré, avec beaucoup d'esprit et du savoir. Une goutte presque sans relâche lui fit quitter le service où il s'étoit distingué, et la cour où il auroit figuré même sans place. Il étoit menin de Monseigneur, des premiers qui furent faits. Il étoit retiré depuis longtemps en Provence, d'où il ne sortit plus. Ce mariage fut fort inutile, il n'en vint aucun enfant. Mais il n'avoit pas à craindre l'extinction de leur maison tant il subsistoit encore de branches de Castellane.

En même temps, le petit-fils de Montal, mort chevalier de l'ordre, et qui auroit mieux été maréchal de France, épousa une sœur de Villacerf, premier maître d'hôtel de Mme la duchesse de Bourgogne, et M. d'O maria sa fille aînée à M. d'Épinay assez pauvre.

Mme des Ursins, triomphante à Paris fort au-dessus de ses espérances, faisoit en même temps bien des choses en Espagne. Rivas, autrefois Ubilla, secrétaire des dépêches universelles, célèbre pour avoir dressé le testament de Charles II, fut chassé; il ne s'en releva jamais, et Mejorada fut mis en sa place. Le père de ce dernier l'avoit eue avant Rivas. Il consentit à détacher pour Ronquillo le département de la guerre, que celui-ci refusa : ce dernier étoit corrégidor de Madrid, avec grande réputation. Il vouloit une plus haute fortune, et il parvint en effet quelque temps après à être gouverneur du conseil de Castille. D'un autre côté, le duc de Grammont étoit accablé de dégoûts. Poussé à bout sur toutes les affaires, qui ne réussissoient que lorsqu'il ne s'en mêloit pas, il demanda une audience à la reine, quoique le roi fût à Madrid, dans l'espérance de réussir par elle. Il l'obtint, lui exposa diverses choses importantes et pressées, par rapport au siége de Gibraltar. La reine l'écouta paisiblement, puis, avec un sourire amer,

lui demanda s'il convenoit à une femme de se mêler d'affaires. et lui tourna le dos. Mme des Ursins qui, à cause de Mme de Maintenon, ménageoit les Noailles, ne vouloit pas elle-même demander son rappel. Mais, outre qu'elle ne lui pardonnoit point les choses passées, il lui étoit important d'avoir un ambassadeur dont elle pût disposer. Il falloit réduire celui qui l'étoit à demander son rappel lui-même, et c'est à la fin ce qui arriva. Les Noailles qui faisoient tout, comme on a vu, pour son fils, leur gendre, ne se soucioient point de lui; mais, par honneur pour eux-mêmes, ils désiroient au moins qu'il fût honnêtement congédié. C'est ce que la maréchale de Noailles négocia avec la princesse des Ursins, qui lui fit valoir la Toison qu'elle demandoit comme le comble de la considération du roi et de la reine pour eux, et tout l'effort de son amitié et de son crédit. Elle en fit sa cour à Mme de Maintenon, pour lui témoigner combien tout ce qui approchoit de son alliance l'emportoit sur les raisons les plus personnelles, et lui en faire valoir le sacrifice particulier que la reine d'Espagne lui faisoit de tout son mécontentement. Cette grâce fut donc assurée, mais seulement conférée peu avant le départ du duc de Grammont.

On retourna à Marly, où il y eut force bals. On peut croire que Mme des Ursins fut de ce voyage. Son logement fut à la Perspective; rien de pareil à l'air de triomphe qu'elle y prit, à l'attention continuelle en tout qu'eut le roi à lui faire les honneurs, comme à un diminutif de reine étrangère à sa première arrivée, et à la majestueuse façon aussi dont tout étoit reçu avec une proportion de grâce et de respectueuse politesse dès lors fort effacée, et qui faisoit souvenir les vieux courtisans de la cour de la reine mère. Jamais elle ne paroissoit que le roi ne se montrât tout occupé d'elle, de l'entretenir, de lui faire remarquer les choses, de rechercher son goût et son approbation, avec un air de galanterie, même de flatterie, qui ne foiblit point. Les fréquents particuliers qu'elle avoit avec lui chez Mme de Maintenon, et qui duroient des heures et quelquefois le double, ceux qu'elle avoit les matins fort souvent avec Mme de Maintenon seule, la rendirent la divinité de la cour. Les princesses l'environnoient dès qu'elle se montroit quelque part, et l'alloient voir dans sa chambre. Rien de plus surprenant que l'empressement servile qu'avoit auprès d'elle tout ce qu'il y avoit de plus grand, de plus en place, de plus en faveur. Jusqu'à ses regards étoient comptés; et ses paroles, adressées aux dames les plus considérables, leur imprimoient un air de ravissement.

J'allois presque tous les matins chez elle : elle se levoit toujours de très-bonne heure, et s'habilloit et se coiffoit tout de suite, en sorte que sa toilette ne se voyoit jamais. Je prévenois l'heure des visites importantes, et nous causions avec la même liberté qu'autrefois. Je sus par elle beaucoup de détails d'affaires, et la façon de penser du roi, de Mme de Maintenon surtout, sur beaucoup de gens. Nous riions souvent ensemble de la bassesse qu'elle éprouvoit des personnes les plus considérées, et du mépris qu'elles s'en attiroient sans qu'elle le leur témoignât, et de la fausseté d'autres fort considérables qui, après lui avoir fait, et nouvellement à son arrivée, du pis qu'elles avoient pu, lui pro-

diguoient les protestations, et tâchoient à lui vanter leur attachement dans tous les temps, et à faire valoir leurs services. J'étois flatté de cette confiance de la dictatrice de la cour. On y fit une attention qui m'attira une considération subite, outre que force gens des plus distingués me trouvoient les matins seul avec elle, et que les messages qui lui pleuvoient rapportoient qu'ils m'y avoient trouvé, et très-ordinairement qu'ils n'avoient pu parler à elle. Elle m'appeloit souvent dans le salon, ou d'autres fois j'allois lui dire un mot à l'oreille, avec un air d'aisance et de liberté fort envié et fort peu imité. Elle ne trouvoit jamais Mme de Saint-Simon sans aller à elle, la louer, la mettre dans la conversation de ce qui étoit autour d'elle, souvent de la mener devant une glace, et de raccommoder sa coiffure ou quelque chose de son habit, comme en particulier elle auroit pu faire à sa fille; assez souvent elle la tiroit de la compagnie, et causoit bas à part longtemps avec elle, toujours quelques mots bas de l'une à l'autre, et d'autres haut, mais qui ne se comprenoient pas. On se demandoit avec surprise, et beaucoup avec envie, d'où venoit une si grande amitié, dont personne ne s'étoit douté; et ce qui achevoit de tourmenter la plupart, c'est que Mme des Ursins, sortant de la chambre de Mme de Maintenon, d'avec le roi et elle, ne manquoit guère d'aller à Mme de Saint-Simon, si elle la trouvoit dans le premier cabinet où elle avoit la liberté d'entrer avec quelques autres dames privilégiées, et la mener en un coin et de lui parler bas. D'autres fois la trouvant dans le salon, sortant de ces particuliers, elle en usoit de même. Cela faisoit ouvrir les yeux à tout le monde, et lui attiroit force civilités.

Ce qu'il y eut de plus solide fut tout le bien qu'elle dit d'elle au roi et à Mme de Maintenon, à plusieurs reprises; et nous avons su, par des voies sûres et tout à fait éloignées de Mme des Ursins, qu'il n'y avoit sorte de bons offices qu'elle ne lui eût rendus, sans jamais les lui avoir demandés, et souvent, et avec art et dessein, et qu'elle avoit dit au roi et à Mme de Maintenon plus d'une fois qu'ils n'avoient aucune femme à la cour, et de tout âge, si propre, ni si faite exprès en vertu, en conduite, en sagesse, pour être dame du palais, et dès lors même, quoique si jeune, dame d'honneur de Mme la duchesse de Bourgogne si la place venoit à vaquer, ni qui s'en acquittât avec plus de sens, de dignité, ni plus à leur gré et à celui de tout le monde. Elle en parla de même à Mme la duchesse de Bourgogne plusieurs fois, et ne lui déplut pas, parce que dès lors aussi cette princesse avoit jeté ses vues sur elle, si la duchesse du Lude qui la survécut venoit à manquer. Je suis persuadé que, outre la bonne opinion qu'avec toute la cour le roi et Mme de Maintenon en avoient déjà, ces témoignages de Mme des Ursins, dans la confiance qu'ils avoient prise en effet, leur firent l'impression dont toujours depuis les effets se sont fait sentir, et à la fin, comme on le verra en son temps, beaucoup plus que nous n'aurions voulu. Mme des Ursins ne m'oublia pas non plus; mais une femme étoit plus susceptible de son témoignage, et faisoit aussi plus d'impression. Cette façon d'être avec nous et pour nous ne se ralentit point jusqu'à son départ pour l'Espagne.

Entre plusieurs bals où Mme des Ursins fut toujours traitée avec les mêmes distinctions, je veux dire un mot de celui où Mme des Ursins obtint avec quelque peine que le duc et la duchesse d'Albe fussent conviés. Je dis avec peine, parce qu'aucun ambassadeur, ni étranger, n'avoit jamais été admis à Marly, excepté Vernon une fois lors du mariage de Mme la duchesse de Bourgogne, pour faire cette distinction à M. de Savoie dont il étoit envoyé, et dans les suites les ambassadeurs d'Espagne.

La séance du bal dans le salon étoit un carré long fort vaste. Au haut bout, c'est-à-dire du côté du salon qui séparoit l'appartement du roi de celui de Mme de Maintenon, étoit le fauteuil du roi, ou les fauteuils quand le roi et la reine d'Angleterre y étoient, laquelle étoit entre les deux rois. Les fils de France et M. le duc d'Orléans étoient les seuls hommes dans ce rang, que les princesses du sang fermoient. Vis-à-vis étoient assis les danseurs et avec eux M. le comte de Toulouse, et dans les commencements que j'y ai dansé, M. le Duc qui dansoit encore; des deux côtés les dames qui dansoient, les titrées les premières des deux côtés sans aucun mélange entre elles d'aucune autre, non plus qu'à table avec le roi, ou avec Monseigneur, ou chez Mme la duchesse de Bourgogne; derrière le roi le service, M. le Prince quelquefois, et ce qu'il y avoit de plus distingué, et derrière encore; derrière les danseuses les dames qui ne dansoient point, et derrière elles les hommes de la cour spectateurs, et quelques autres derrière les danseurs; M. le Duc ne dansant plus, et M. le prince de Conti toujours derrière les dames spectatrices. En masque ou non c'étoit de même, excepté que, à visage couvert, les fils de France se mêloient au bas bout parmi les danseurs. Le roi d'Angleterre et la princesse sa sœur ouvroient toujours le bal, et tant qu'il dansoit, le roi se tenoit debout. Après deux ou trois fois de ce cérémonial, le roi demeuroit assis à la prière de la reine d'Angleterre.

Le duc et la duchesse d'Albe arrivèrent sur les quatre heures et descendirent chez la princesse des Ursins, qui avoit eu permission de les mener chez Mme de Maintenon avant que le roi y entrât : ce fut une grande faveur de Mme des Ursins. Mme de Maintenon ne voyoit jamais aucun étranger ni aucun ambassadeur, et le duc et la duchesse d'Albe n'avoient pas encore vu son visage. On fit pour eux une chose sans conséquence. Le roi fit mettre la duchesse d'Albe au premier rang du fond, à côté et au-dessous de Mme la princesse de Conti, pour qu'elle vît mieux le bal, et Mme des Ursins à côté et au-dessous d'elle. A souper on fit mettre la duchesse d'Albe auprès de Mme la Duchesse à la table du roi, et Mme des Ursins auprès d'elle. Le maréchal de Boufflers fut chargé du duc d'Albe au bal, et de prier des courtisans distingués à une table particulière qu'il tint pour le duc d'Albe, servie par les officiers du roi. Il y en eut une autre pareille pour le duc de Perth et pour les Anglois. Après souper, Mme la duchesse de Bourgogne fit jouer la duchesse d'Albe au lansquenet avec elle. Le roi, à son coucher, donna le bougeoir au duc d'Albe[1], et lui fit son compliment sur la

1. Il a déjà été question plus haut de ce cérémonial. Le roi seul, d'après

peine de s'en retourner coucher à Paris. Il parla fort à lui et à Mme d'Albe.

Aux autres bals, Mme des Ursins se mettoit auprès du grand chambellan, et avec sa lorgnette regardoit un chacun. A tout moment le roi se tournoit pour lui parler, et Mme de Maintenon, qui à cause d'elle venoit quelquefois avant le souper, un quart d'heure ou une demi-heure à ces bals, déplaçoit le grand chambellan qui se mettoit derrière elle. Ainsi, elle étoit joignante Mme des Ursins, et tout près du roi de l'autre côté en arrière, et la conversation entre eux trois étoit continuelle; Mme la duchesse de Bourgogne s'y mêloit beaucoup, et Monseigneur quelquefois. Cette princesse aussi n'étoit occupée que de Mme des Ursins, et on voyoit qu'elle cherchoit à lui plaire. Ce qui parut extrêmement singulier, ce fut de voir celle-ci paroître dans le salon avec un petit épagneul sous le bras, comme si elle eût été chez elle. On ne revenoit point d'étonnement d'une familiarité que Mme la duchesse de Bourgogne n'eût osé hasarder, encore moins à ces bals de voir le roi caresser le petit chien, et à plusieurs reprises. Enfin, on n'a jamais vu prendre un si grand vol. On ne s'y accoutumoit pas, et à qui l'a vu, et connu le roi et sa cour, on en est surpris encore quand on y pense après tant d'années. Il n'étoit plus douteux alors qu'elle ne retournât en Espagne[1]. Ses particuliers si fréquents avec le roi et Mme de Maintenon rouloient sur les affaires de ce pays-là.

Le duc de Grammont demandoit son retour, la reine d'Espagne le pressoit avec ardeur. Le roi et Mme de Maintenon, intérieurement blessés contre lui, et peu contents de sa gestion en ce pays-là, ne s'y opposoient pas; mais il falloit choisir un ambassadeur. Amelot fut choisi. C'étoit un homme d'honneur, de grand sens, de grand travail et d'esprit. Il étoit doux, poli, liant, assez ferme, de plus un homme fort sage et modeste. Il avoit été ambassadeur en Portugal, à Venise, en Suisse, et avoit eu d'autres commissions au dehors. Partout il avoit réussi, s'étoit fait aimer, et avoit acquis une grande réputation. Il étoit de robe, conseiller d'État, par conséquent point susceptible de Toison ni de grandesse. Mme des Ursins ne crut pas pouvoir trouver mieux pour avoir sous elle un ambassadeur sans famille et sans protection ici autre que son mérite, qui, sous le nom de son caractère, l'aidât mieux dans toutes les affaires, et qui, en effet, ne fût sous elle qu'un secrétaire renforcé, qui, témoin ici de sa gloire, lui fût souple, et à l'abri

l'*État de la France*, avait un bougeoir à deux bobèches et par conséquent à deux bougies. L'aumônier du jour tenait le bougeoir pendant que le roi faisait ses prières. Le premier valet de chambre prenait ensuite le bougeoir des mains de l'aumônier. Quand le roi était arrivé au fauteuil où il se déshabillait, il désignait une personne de l'assemblée pour tenir le bougeoir. C'était ordinairement un prince ou seigneur étranger. Le roi déshabillé, le premier valet de chambre reprenait le bougeoir, et les huissiers de la chambre criaient tout haut : *Allons, messieurs, passez.* Alors toute la cour se retirait, à l'exception de ceux qui avaient droit d'assister au petit coucher du roi.

1. Le retour de la princesse des Ursins en Espagne était résolu dès le 13 janvier 1705. Voy. notes à la fin du volume.

du nom duquel elle agiroit avec toute autorité en Espagne et toute confiance de ce pays-ci. Il étoit bien avec le roi et avec Mme de Maintenon, à portée de recevoir d'elle des ordres et des impressions particulières qui le retiendroient du côté des ministres. Elle s'arrêta donc à lui, et le fit choisir, avec ordre très-exprès de n'agir que de concert avec elle, et, pour trancher le mot, sous elle. La déclaration suivit de près la résolution prise. Amelot eut plusieurs entretiens longs et près à près avec Mme des Ursins; il reçut immédiatement du roi des ordres particuliers, plus encore de Mme de Maintenon. Dès que la nouvelle en fut arrivée en Espagne, le duc de Grammont fut traité avec plus de ménagement, et fut fait chevalier de la Toison, suivant l'engagement que Mme des Ursins en avoit bien voulu prendre.

Elle obtint une autre chose bien plus difficile, parce que le roi s'étoit peu à peu laissé aller à la résolution de ne lui rien refuser. Ce fut le retour d'Orry en Espagne, sous prétexte de la grande connoissance qu'il avoit des finances de ce pays-là, et des lumières qu'Amelot ne pouvoit tirer de personne plus sûrement, ni avec plus d'étendue et de détail que de lui sur ces matières. On se persuada que, sous les yeux d'Amelot, il ne pourroit plus retomber dans les manquements qui, avec ses mensonges, avoient fait son crime. Il fut donc effacé. Amelot partit sur la fin d'avril, et Orry incontinent après, c'est-à-dire un mois après la déclaration de son ambassade. Mme des Ursins obtint encore d'emmener en Espagne le chevalier Bourg, avec caractère public d'envoyé du roi d'Angleterre, et six mille livres d'appointements payées par le roi. C'étoit un gentilhomme irlandois, catholique, qui, faute de pain, s'étoit intrigué à Rome et fourré chez le cardinal de Bouillon, qui alors étoit ami intime de Mme des Ursins.

Bourg étoit un homme de beaucoup d'esprit, entièrement tourné à l'intrigue, homme d'honneur pourtant, et malade de politique et de raisonnement. Le cardinal de Bouillon, qui l'avoit trouvé propre à beaucoup de choses secrètes, l'y avoit fort employé. Il avoit fait sa cour à Mme des Ursins, qui l'avoit goûté. Il y eut je ne sais quelle petite obscure négociation sur le cérémonial entre les cardinaux et les petits princes d'Italie. Le cardinal de Bouillon fit envoyer Bourg vers eux avec une lettre de créance du sacré collége. Il s'élevoit aisément et avoit besoin d'être contenu. Il réussit, fut connu et caressé de plusieurs cardinaux. L'état de domestique du cardinal de Bouillon commença à lui peser, il s'en retira avec ses bonnes grâces et une pension. Fatigué dans les suites de ne trouver point d'emploi à Rome, il revint en France, s'y maria à une fille de Varenne, que nous avons vu ôter du commandement de Metz, et bientôt après s'en alla vivre à Montpellier. Voyant le règne de Mme des Ursins en Espagne, il alla l'y trouver et en fut très-bien reçu. Elle s'en servit en beaucoup de choses, et lui donna un accès fort libre auprès du roi et de la reine d'Espagne. Il eut lieu de nager là en grande eau. Il aimoit les affaires et l'intrigue. Il l'entendoit bien, et, avec l'esprit diffus et quelquefois confus, il étoit fort instruit des intérêts des princes, et passoit sa vie en projets. Avec tout cela et ses besoins, rien ne l'empêchoit de dire la vérité à bout portant aux têtes

principales, à Orry, à Mme des Ursins, à la reine d'Espagne et dans les suites au roi et à l'autre reine sa femme, à Albéroni, aux ministres les plus autorisés, qui tous l'admirent dans leur familiarité, s'en servirent au dedans, le consultèrent et l'estimèrent, mais le craignirent assez pour ne lui jamais donner d'emploi, ni de subsistance que fort courte. Je l'ai fort vu en Espagne et m'en suis bien trouvé. Bourg avoit eu un fils, qui mourut, et une fille fort jolie. Il la voulut faire venir avec sa mère le trouver en Espagne; elles s'embarquèrent en Languedoc et furent prises par un corsaire. La mère se noya, la fille fut menée à Maroc, où elle montra beaucoup d'esprit et de vertu; elle y fut bien traitée, mais gardée longtemps, puis à grand'peine renvoyée en France. Bourg, quelque temps après mon retour d'Espagne, lassé d'y espérer en vain, revint trouver sa fille qui étoit à Paris dans un couvent. Il y trouva encore moins son compte qu'en Espagne, où au moins il voyoit familièrement les ministres. Il me dit son ennui, et qu'il s'en alloit à Rome avec sa fille retrouver son amie Mme des Ursins, et son roi naturel. Il y fut bien reçu de l'un et de l'autre, et sa fille entra fille d'honneur chez la reine d'Angleterre; mais le pauvre Bourg ne trouva pas plus de jointure à Rome qu'en France et en Espagne. Ainsi cet homme propre à beaucoup de choses, et qui avoit été de part à quantité d'importantes, trouva toujours les portes fermées partout à la moindre fortune.

Parlant d'Anglois catholiques, le feu roi Jacques crut en mourant devoir faire acte de miséricorde ou de justice, je ne sais trop lequel. Le comte de Melford, frère du duc de Perth, avoit été son ministre. Il l'avoit exilé à Orléans. Middleton étoit entré en sa place, dont personne n'avoit d'opinion. Il étoit protestant, plein d'esprit et de ruse, avec force commerces en Angleterre pour le service de son maître, disoit-il; mais on prétendoit que c'étoit pour le sien, et qu'il touchoit tous ses revenus. Sa femme, qui avoit pour le moins autant d'esprit que lui, et beaucoup de manége, étoit catholique et gouvernante de la princesse d'Angleterre. Elle le soutint fort, par la reine avec qui elle étoit fort bien. Melford étoit revenu à Paris. Ce ne fut qu'en ce temps-ci qu'il fut rappelé à Saint-Germain et déclaré duc. Le feu roi d'Angleterre l'avoit ordonné ainsi en mourant. Le duc de Perth, son frère, avoit été gouverneur du roi. Middleton craignit à ce retour que Melford ne reprît son ancienne place qu'il occupoit en son absence; il tourna court. Il fut trouver la reine, lui dit que la sainte vie, et surtout la sainte mort du feu roi son mari, et l'exhortation qu'il avoit faite en mourant à ses domestiques protestants, l'avoit converti. Il se fit catholique, et reverdit en crédit et en confiance à Saint-Germain. Melford ne fut de rien, mais lui et sa femme eurent en France le rang et les honneurs de duc et de duchesse comme tous ceux qui l'avoient été faits à Saint-Germain, ou qui y étoient arrivés tels.

Plusieurs personnes marquées ou connues moururent en ce même temps comme à la fois :

Mme du Plessis-Bellière, la meilleure et la plus fidèle amie de M. Fouquet, qui souffrit la prison pour lui et beaucoup de traitements

fâcheux, à l'épreuve desquels son esprit et sa fidélité furent toujours. Elle conserva sa tête, sa santé, de la réputation, des amis jusqu'à la dernière veillesse, et mourut à Paris chez la maréchale de Créqui sa fille, avec laquelle elle demeuroit à Paris.

Magalotti, un de ces braves que le cardinal Mazarin avoit attirés auprès de lui, quoique fort jeune, par le privilége de la nation. Il avoit vu le roi jeune chez le cardinal, et conservé liberté avec lui. Le roi avoit pour lui de la bonté et de la distinction, qui pourtant ne le put soustraire à la haine de M. de Louvois, acquise par son intimité avec M. de Luxembourg. C'étoit un homme délicieux et magnifique, aimé et considéré, et qui avoit été toute sa vie dans les meilleures compagnies des armées où il avoit servi. Il étoit lieutenant général, gouverneur de Valenciennes, et avoit le régiment Royal-Italien qui vaut beaucoup; dans sa vieillesse le plus beau visage du monde, et le plus vermeil, avec des yeux italiens et vifs, et les plus beaux cheveux blancs du monde, et portoit toujours le jupon à l'italienne. Louvois, qui l'ôta du service, l'empêcha aussi d'être chevalier de l'ordre, quoique bon gentilhomme florentin. C'étoit d'ailleurs un très-bon homme, avec bien de l'esprit, de l'entendement et de l'agrément.

Albergotti, son neveu, eut le Royal-Italien. Il avoit plus d'esprit que son oncle, de grands talents pour la guerre et beaucoup de valeur, plus d'ambition encore, et tous moyens lui étoient bons. C'étoit un homme très-dangereux, très-intimement mauvais, et foncièrement malhonnête homme, avec un froid dédaigneux, et des journées sans dire une parole. Son oncle l'avoit initié dans la confiance de M. de Luxembourg, et par là dans la compagnie choisie de l'armée, qui lui fraya celle de la cour. Il étoit intimement aussi avec M. le prince de Conti par la même raison, et fort bien avec M. le Duc. Il fut accusé, et sa conduite le vérifia, d'avoir passé d'un camp à l'autre, c'est-à-dire d'avoir toujours tenu à un filet à M. de Vendôme, lors et depuis sa rupture avec M. de Luxembourg, M. le prince de Conti et leurs amis, et après la mort de M. de Luxembourg, de s'être jeté de ce côté-là sans mesure. M. de Luxembourg fils, M. le prince de Conti et leurs amis s'en plaignoient fort en particulier, en public ils gardèrent des dehors. Albergotti devint un favori de M. de Vendôme, qui lui valut la protection de M. du Maine, laquelle l'approcha de Mme de Maintenon. Je me suis étendu sur ce maître Italien; on verra dans la suite qu'il étoit bon de le connoître.

J'ai assez parlé en plusieurs occasions du duc de Choiseul pour n'avoir rien à ajouter, sinon que, par sa mort, il ne vaqua qu'un collier de l'ordre, et que ce duché-pairie fut éteint.

On a suffisamment vu, à propos du procès de préséance avec M. de Luxembourg, quel étoit le président de Maisons, pour n'avoir rien à en dire de plus, sinon qu'il mourut fort vieux en ce temps-ci, démis de sa charge en faveur de son fils, duquel il sera fort mention dans la suite.

Mlle de Bauffremont suivit de près M. de Duras, à propos duquel je l'ai fait connoître.

Seissac, dont j'ai suffisamment parlé aussi, finit son indigne vie, et

laissa une belle, jeune et riche veuve fort consolée, qui perdit bientôt après le fils unique qu'elle en avoit eu et hérita de tous ses biens. En lui s'éteignit l'illustre maison de Clermont-Lodève. Comme il avoit la fantaisie de ne porter jamais aucun deuil, personne aussi ne le prit de lui, non pas même le duc de Chevreuse, son beau-frère.

Le roi le porta quelques jours du duc Maximilien, oncle paternel de l'électeur de Bavière, uniquement pour gratifier ce prince. Ce duc Maximilien avoit épousé une sœur de M. de Bouillon, dont il n'eut point d'enfants, et avec qui il vivoit depuis longtemps à la campagne, en Bavière, dans une grande piété et dans une grande retraite.

M. de Beuvron, chevalier de l'ordre et lieutenant général de Normandie, y mourut à plus de quatre-vingts ans, chez lui à la Meilleraye, avec la consolation d'avoir vu son fils Harcourt arrivé à la plus haute et à la plus complète fortune, et son autre fils Sézanne, en chemin d'en faire une, et déjà chevalier de la Toison d'or. On a vu comment elle étoit due aux agréments de la jeunesse du père. C'étoit un très-honnête homme, et très-bon homme, considéré et encore plus aimé.

Enfin on perdit Mgr le duc de Bretagne d'une manière très-prompte. Mgr le duc de Bourgogne et Mme la duchesse de Bourgogne surtout, en furent extrêmement affligés. Le roi marqua beaucoup de religion et de résignation. Aussitôt après, c'est-à-dire le 24 avril, le roi s'en alla à Marly, où il mena qui il lui plut, sans que personne eût demandé. Nous en fûmes, Mme de Saint-Simon et moi. La goutte qui y prit au roi, et qui fut extrêmement longue, y fit demeurer plus de six semaines, et c'est depuis cette goutte qu'on ne vit plus le roi à son coucher, qui devint pour toujours un temps de cour réservé aux entrées. Il n'y eut point de cérémonies, sinon que le corps du petit prince fut porté dans un carrosse du roi non drapé, environné de gardes et de pages avec des flambeaux. Dans ce même carrosse étoit le cardinal de Coislin à la première place, parce qu'il portoit le cœur sur un carreau sur ses genoux, M. le Duc, comme prince du sang, à côté de lui, M. de Tresmes, comme duc et non comme premier gentilhomme de la chambre, au devant avec Mme de Ventadour comme gouvernante; une sous-gouvernante et un aumônier du roi étoient aux portières. Le roi, Monseigneur, ni M. et Mme la duchesse de Bourgogne, n'en prirent point le deuil. M. le duc de Berry et toute la cour le porta comme d'un frère. De Saint-Denis, ils rapportèrent le cœur au Val-de-Grâce. Paris et le public fut fort touché de cette perte.

Rubantel, vieux, retiré, disgracié, comme je l'ai rapporté en son temps, mourut aussi à Paris quelques jours après.

Breteuil, conseiller d'État, qui avoit été intendant des finances, et dont le fils est aujourd'hui secrétaire d'État de la guerre, pour la seconde fois, ne tarda pas à les suivre; sa place de conseiller d'État fut donnée à Armenonville, déjà directeur des finances. Je le remarque, parce que nous le verrons aller bien plus haut. En même temps aussi, d'Alègre perdit son fils unique.

Bouchu, conseiller d'État et intendant de Dauphiné, perdu de goutte et toujours homme de plaisir, voulut quitter cette place; je le remar-

que parce qu'elle fut donnée à Angervilliers quoique fort jeune, et seulement encore intendant d'Alençon. Nous le verrons secrétaire d'État de la guerre, et aurons l'occasion d'en parler plus d'une fois.

Puisque j'ai parlé de Bouchu, il faut que j'achève l'étrange singularité qu'il donna en spectacle, autant qu'un homme de son état en peut donner. C'étoit un homme qui avoit eu une figure fort aimable, et dont l'esprit qui l'étoit encore plus, le demeura toujours. Il en avoit beaucoup, et facile au travail, et fertile en expédients. Il avoit été intendant de l'armée de Dauphiné, de Savoie et d'Italie, toute l'autre guerre et celle-ci. Il s'y étoit cruellement enrichi, et il avoit été reconnu trop tard, non du public, mais du ministère; homme d'ailleurs fort galant et de très-bonne compagnie. Lui et sa femme qui étoit Rouillé, sœur de la dernière duchesse de Richelieu, et de la femme de Bullion, se passoient très-bien l'un de l'autre. Elle étoit toujours demeurée à Paris, où il étoit peu touché de la venir rejoindre, et peu flatté d'aller à des bureaux et au conseil, après avoir passé tant d'années dans un emploi plus brillant et plus amusant. Néanmoins il n'avoit pu résister à la nécessité d'un retour honnête, et il avoit mieux aimé demander que de se laisser rappeler. Il partit pour ce retour le plus tard qu'il lui fut possible, et s'achemina aux plus petites journées qu'il put. Passant à Paray[1], terre des abbés de Cluni, assez près de cette abbaye, il y séjourna. Pour abréger, il y demeura deux mois dans l'hôtellerie. Je ne sais quel démon l'y fixa, mais il y acheta une place, et, sans sortir du lieu, il s'y bâtit une maison, s'y accommoda un jardin, s'y établit et n'en sortit jamais depuis, en sorte qu'il y passa plusieurs années, et y mourut, sans qu'il eût été possible à ses amis ni à sa famille de l'en tirer. Il n'y avoit, ni dans le voisinage, aucun autre bien que cette maison, qu'il s'y étoit bâtie; il n'y connoissoit personne, ni là autour auparavant. Il y vécut avec des gens du lieu et du pays, et leur faisoit très-bonne chère comme un simple bourgeois de Paray.

CHAPITRE XIV.

Mariage du comte d'Harcourt, et ses suites, avec Mlle de Montjeu, son extraction. — Gêne de la confession dans la famille royale. — P. de La Rue confesseur de Mme la duchesse de Bourgogne. — Pontchartrain se raccommode avec le maréchal de Cœuvres, et demeure brouillé avec d'O. — Villeroy, Villars et Marsin généraux des armées de Flandre, de la Moselle et d'Alsace. — Laparat envoyé à Verue. — Communication de Verue avec Crescentin coupée. — Verue rendue à discrétion. — Prince Eugène en Italie. — Siége de Turin projeté et publié. — Princesse des Ursins tentée de demeurer en France. — Se résout enfin de retourner en Espagne. — Conduite, audace et succès avortés de Maulevrier, rappelé en France, où il arrive. — Gibraltar secouru, ce siége levé. — Renault, son caractère, sa fortune. — Rochefort, comment devenu port. — Progrès de Ragotzi. —

1. Parai ou Paray-le-Monial, que les anciens éditeurs ont changé en Pavé, est situé dans le département de Saône-et-Loire. Il y avait autrefois un prieuré de bénédictins dépendant de Cluni.

Princesse de Condé. — Rabutin et sa fortune en Allemagne. — Mort de l'empereur Léopold, etc. — Deuil tardif et abrégé pour l'empereur. — Duretés en Bavière; l'électrice à Venise. — Laparat prend la Mirandole. — Vaubecourt, lieutenant général, tué à une échauffourée en Italie; sa femme; fatuité du maréchal de Villeroy.

Il se fit vers ces temps-ci un mariage qui causa bien du murmure dans la maison de Lorraine. La princesse d'Harcourt avoit perdu un fils en Italie, un autre depuis deux mois dans l'empire, qui s'en alloit à Vienne servir l'empereur, dont elle fut quitte pour faire la pleureuse à Mme de Maintenon; point de filles, il ne lui restoit qu'un fils qui étoit l'aîné. Plusieurs coups de tête reçus par accident lui avoient fait essuyer trois ou quatre trépans, et ces trépans l'avoient rendu fort sourd. Elle ne l'aimoit point, et tant qu'elle avoit eu d'autres enfants, elle l'avoit forcé tout dévotement au petit collet, et en vouloit faire un riche seigneur dans l'Église; elle avoit même commencé. Sa répugnance prit des forces se voyant devenu unique; elle songea donc à le marier, mais son mari ni elle ne vouloient rien donner. Elle chercha vainement; enfin elle se rabattit à ce qu'elle trouva sous sa main. Elle étoit fort à Sceaux chez Mme du Maine, à qui toute compagnie étoit bonne, pourvu qu'on fût abandonné à ses fêtes, à ses nuits blanches[1], à ses comédies et à toutes ses fantaisies. Il s'y étoit fourré, sur le pied de petite complaisante, bien honorée d'y être comme que ce fût soufferte, une Mlle de Montjeu, jaune, noire, laide en perfection, de l'esprit comme un diable, du tempérament comme vingt, dont elle usa bien dans la suite, et riche en héritière de financier. Son père s'appeloit Castille, comme un chien citron, dont le père, qui étoit aussi dans les finances, avoit pris le nom de Jeannin pour décorer le sien, en l'y joignant de sa mère, fille du célèbre M. Jeannin, ce ministre d'État au dehors et au dedans, si connu sous Henri IV.

Le père de notre épousée avoit pris le nom de Montjeu d'une belle terre qu'il avoit achetée. Il avoit ajouté beaucoup aux richesses de son père dans le même métier. Il avoit la protection de M. Fouquet. Elle lui valut l'agrément de la charge de greffier de l'ordre, que Novion, depuis premier président, lui vendit en 1657, un an après l'avoir achetée. La chute de M. Fouquet l'éreinta. Après que les ennemis du surintendant

1. Les *nuits blanches de Sceaux* étaient célèbres. Mlle de Launay (Mme de Staal), qui y avait joué un rôle important, en raconte ainsi l'origine dans ses *Mémoires* : « Mme la duchesse du Maine, qui aimoit à veiller, passoit souvent toute la nuit à faire différentes parties de jeu. L'abbé de Vaubrun, un de ses courtisans les plus empressés à lui plaire, imagina qu'il falloit, pendant une des nuits destinées à la veille, faire paroître quelqu'un sous la forme de la Nuit enveloppée de ses crêpes, qui feroit un remercîment à la princesse de la préférence qu'elle lui accordoit sur le Jour; que la déesse auroit un suivant qui chanteroit un bel air sur le même sujet. L'abbé me confia ce secret, et m'engagea à composer et à prononcer la harangue, représentant la divinité nocturne. La surprise fit tout le mérite de ce petit divertissement.... L'idée en fut applaudie; et de là vinrent les fêtes magnifiques données la nuit par différentes personnes à Mme la duchesse du Maine. »

eurent perdu l'espérance de pis que la prison perpétuelle, les financiers de son règne furent recherchés. Celui-ci se trouva fort en prise, on ne l'épargna pas, mais il avoit su se mettre à couvert sur bien des articles; cela même irrita. Le roi lui fit demander la démission de sa charge de l'ordre; et, sur ses refus réitérés, il eut défense d'en porter les marques. Il avoit longtemps trempé en prison; on le menaça de l'y rejeter, il tint ferme. On prit un milieu, on l'exila chez lui en Bourgogne, et Châteauneuf, secrétaire d'État, porta l'ordre et fit par commission la charge de greffier; enfin le financier, maté de sa solitude dans son château de Montjeu, où il ne voyoit point de fin, donna sa démission. La charge fut taxée, et Châteauneuf pourvu en titre. Montjeu eut après cela liberté de voir du monde, et même de passer les hivers à Autun. Bussy-Rabutin, qui y étoit exilé aussi, en parle assez souvent dans ses fades et pédantes lettres. A la fin, Montjeu eut permission de revenir à Paris, où il mourut en 1688. Sa femme étoit Dauvet, parente du grand fauconnier.

Mme du Maine conclut le mariage et en fit la noce à Sceaux. M. le duc de Lorraine s'en brouilla avec le prince et la princesse d'Harcourt, et fit défendre à leur fils et à leur belle-fille de se présenter jamais devant lui, surtout de ne pas mettre le pied dans son État. Ce ne fut pas le seul dégoût de la princesse d'Harcourt. Elle trouva à qui parler. Dans les commencements ce furent merveilles. Le pied glissa, les contraintes et les exhortations suivirent. L'esprit et la souplesse remirent tout au premier état; mais il arriva un malheur. La belle-fille écrivit de Paris à sa belle-mère à Versailles avec des tendresses et des soumissions infinies, et à une de ses amies en même temps les plaintes d'être soumise à une mégère enragée dont la tyrannie de belle-mère étoit insupportable, les caprices et les folies, et avec qui enfants ni domestiques n'avoient jamais pu durer. Aucun terme, aucun temps de la vie et de la conduite de la princesse d'Harcourt n'y étoit ménagé, et le tout paraphrasé avec beaucoup d'esprit, de sel et de tour, en personne qui se divertit et se soulage. L'amie reçut la lettre qui étoit pour la belle-mère, et celle-ci celle qui étoit pour l'amie; on s'étoit mépris au dessus. Voilà la princesse d'Harcourt transportée de furie, qui fut assez peu maîtresse d'elle-même pour ne s'en pouvoir taire, en sorte que l'aventure devint publique à la cour, où elle étoit crainte et abhorrée, et où on s'en divertit fort. Elle ne trouva pas plus de consolations dans la maison de Lorraine, enragée de ce bas mariage. Elle retomba cruellement sur sa belle-fille, qui fut étrangement consternée, mais qui au bout de quelques mois reprit ses esprits, et qui, voyant qu'il n'y avoit plus de vraie réconciliation ni de duperie à espérer, gagna son mari aussi impatient qu'elle de ce joug, serrèrent tous deux leurs écus, dont ils tâchoient souvent de l'apaiser, levèrent le masque et se moquèrent d'elle. Le prince d'Harcourt, enfoui dans son obscurité et dans ses débauches, toujours absent, ne se soucioit ni d'eux ni de sa femme, et ne s'en mêla point. Ainsi la comtesse d'Harcourt se mit en liberté et en profita avec peu de mesure.

Depuis que le P. Le Comte avoit perdu sa place de confesseur de Mme la duchesse de Bourgogne, pour aller tâcher de se justifier à Rome

de ce qu'il avoit écrit sur les affaires des jésuites de la Chine, avec tous les autres missionnaires, comme je l'ai rapporté en son temps, elle en avoit essayé plusieurs dont elle ne s'étoit pas accommodée. Le roi tenoit sa famille dans une cruelle gêne pour la confession. Monseigneur n'a jamais eu un autre confesseur que celui du roi. Il n'étoit pas permis à ses enfants d'en prendre ailleurs que ceux qu'il leur donnoit parmi les jésuites, et il falloit communier en public au moins cinq fois par an : Pâques, la Pentecôte, l'Assomption, la Toussaint et Noël, comme il faisoit lui-même; et Mme la duchesse de Bourgogne n'auroit pas eu bonne grâce de ne communier pas plus souvent. A son âge, à ses goûts, la chose avec de la religion étoit plus qu'embarrassante. Elle avoit été fort bien instruite à Turin par un barnabite son confesseur. Ce barnabite n'estimoit point les jésuites. M. de Savoie les tenoit de fort court et ne les aimoit pas. Mme la duchesse de Bourgogne avoit sucé cet éloignement avec le lait. C'étoit donc pour elle un grand surcroît de peine d'avoir sa conscience entre leurs mains. Enfin, après plusieurs essais, on lui donna le P. de La Rue, un de leurs plus gros bonnets, fort connu par ses sermons, par quelques ouvrages, par les premières places qu'il avoit occupées dans sa province, par son poids parmi les siens, et par beaucoup d'usage du monde, dans lequel il étoit assez répandu. Il avoit trouvé le moyen de se faire une maison de campagne à Pontoise, sous le nom des jésuites, dont la manière d'acquérir et de s'agrandir eût perdu un homme d'une autre robe, et dont il jouissoit avec ses amis fort souvent. Ce confesseur enfin en conserva la place : on verra en son temps ce qui en arriva.

Pontchartrain remis, comme on l'a vu, avec M. le comte de Toulouse par sa femme, suivoit fort à son insu le projet dont j'ai parlé. Le comte, qui étoit droit et vrai, et qui comptoit, après le pardon qu'il lui avoit accordé et toutes les promesses et les protestations de l'autre, ne trouver plus de difficultés dans ce qui dépendroit de son ministère, ne doutoit pas de retourner à la mer cette année, où il espéroit, étant au large, faire mieux qu'il n'avoit pu l'année précédente parmi tant de malignes contradictions. Pontchartrain, ravi de l'endormir de cette espérance, alloit au-devant de tout ce qui pouvoit l'entretenir. Pour cela, il falloit travailler quelquefois chez l'amiral avec le maréchal de Cœuvres, et quelquefois tous trois avec le roi. Le maréchal et Pontchartrain étoient demeurés fort mal ensemble, et le maréchal étoit outré de la compassion que le comte avoit eue de Mme de Pontchartrain. Cette situation néanmoins étoit gênante pour tous les deux avec la nécessité de ce travail. Le maréchal, abandonné du comte dans cette haine commune, s'ennuya de rester dans la nasse, et craignit le secrétaire d'État. Celui-ci avoit ses raisons pour n'être pas moins lassé d'être brouillé avec toute une famille si appuyée; celle d'être plus en état de tromper le comte et le maréchal sur la flotte qu'ils se proposoient de commander, et qu'il avoit bien résolu de leur soustraire, fut un des plus puissants motifs qui le portèrent à ce frauduleux accommodement. Cette division importunoit le roi; de part et d'autre on lui fit un sacrifice de ce que chacun désiroit par des vues fort différentes. Le duc de Noailles,

toujours désireux de se mêler, prit cette affaire en main, et finalement il conclut le raccommodement et le consomma entre eux deux dans le cabinet du chancelier. Pour d'O, qui n'avoit point de travail à faire avec Pontchartrain, il vit d'un air froid et méprisant tous ces manéges, et demeura si réservé sur son raccommodement avec Pontchartrain, qu'on ne le put pas même entamer.

Vers la mi-mars, les maréchaux de Villeroy, Villars et Marsin travaillèrent ensemble avec le roi et Chamillart chez Mme de Maintenon, pour concerter les projets de la campagne : le premier pour la Flandre, le second pour la Moselle, où on craignoit le principal effort des ennemis, le troisième pour l'Alsace. Villeroy partit quinze jours après pour aller à Bruxelles donner tous les ordres nécessaires; Villars quelque temps après, et Marsin le 1er mai pour Strasbourg, qui paroissoit le côté le plus retardé.

Vendôme, devant Verue depuis le 14 octobre, amusoit le roi par de fréquents courriers et par force promesses qui ne s'exécutoient point. L'infanterie y périssoit de fatigues et de misère, dans la fange jusqu'au cou, et les officiers sans équipage, et par conséquent sans aucun soulagement contre la rigueur de la saison et du terrain. La garde étoit infinie contre une place qui n'étoit investie qu'à demi, et qui communiquoit par tout un grand côté avec un camp retranché dans une entière liberté, et ce camp retranché séparé des assiégeants par la rivière. L'inquiétude enfin prévalut à cette confiance sans bornes en M. de Vendôme. Le roi voulut que Laparat, le premier ingénieur d'alors, et lieutenant général, y allât, quoique mal avec M. de Vendôme, pour accélérer ce siége, y rectifier et y régler, de concert avec ce général, ce qui seroit pour le mieux, et surtout en mander au roi son avis bien en détail. Laparat en savoit trop pour commettre sa fortune à faire un affront à un homme si puissamment accrédité et appuyé, qui ne lui auroit pardonné de sa vie, et qui lui auroit détaché Chamillart, M. du Maine et Mme de Maintenon. L'affaire étoit trop engagée, il trouva tout bien, et fut toujours d'avis commun avec M. de Vendôme. Lui aussi, content de sa conduite et plus embarrassé de jour en jour qu'il ne le montroit, se laissa enfin persuader que jamais il ne prendroit Verue, tant que la place seroit en communication avec ce camp retranché, vidée de morts, de blessés, de malades, rafraîchie de troupes et de munitions de guerre et de bouche, à plaisir et à volonté. On étoit au dernier février, ainsi depuis quatre mois et demi devant Verue. Le parti fut donc pris enfin de faire un effort pour rompre cette communication, avec laquelle, quoi qu'eût soutenu M. de Vendôme avec son opiniâtreté et son autorité ordinaire, il étoit visible que Verue ne se pouvoit prendre.

Il fut donc résolu de faire attaquer, la nuit du 1er au 2 mars, le fort de l'Isle, gardé par deux bataillons de Savoie; il fut escaladé et emporté. Tout y fut tué, excepté deux cents soldats et vingt-quatre officiers qu'on prit en même temps; leur pont fut rompu à coups de canon; huit bateaux emportés par le courant, et la communication de Crescentin à Verue coupée. On s'établit dans le fort; et en même temps deux compagnies de grenadiers, soutenues de deux bataillons, montèrent

aux brèches de la grande attaque et entrérent jusque dans la seconde enceinte, où ils tuérent une cinquantaine de soldats. Les grenadiers, qui n'avoient ordre que de reconnoître, se retirérent et perdirent peu en cette action, qui fut brusque et peu attendue. Aucun de leurs fourneaux ne joua. Cette expédition faite, on commença d'espérer avec raison une bonne et prompte issue de ce long siége, qui n'en donnoit aucune auparavant. Il dura pourtant encore tout le mois (cinq et demi en tout). On n'en avoit point vu de si long à beaucoup prés de ce régne, ni de si ruineux en tout. Enfin, le 5 avril, ils battirent la chamade. Ils demandèrent une capitulation honorable, mais M. de Vendôme, qui les tenoit à la fin, les voulut prisonniers de guerre. Ils continuèrent donc à se défendre jusqu'au 9, qu'eux-mêmes mirent le feu à leurs fourneaux et renversérent toute la place, excepté le donjon, après quoi ils se rendirent à discrétion. Ainsi le siége dura six mois moins cinq jours. Il ne fut plus question aprés que de mettre, et pour longtemps, en quartier les troupes ruinées de ce long siége, dans le temps qu'il falloit avoir déjà mis en campagne, à quoi on suppléa comme l'on put, mais qui fit un grand tort aux troupes et aux opérations de la campagne suivante.

Trois semaines après, le prince Eugéne arriva en Italie avec un puissant renfort pour profiter de l'épuisement de notre principale armée et du délabrement des troupes qui avoient fait ce long et pénible siége. Cela n'empêcha pas de se proposer le siége de Turin, même de le résoudre, et, qui pis fut, de le publier, dont on ne se trouva pas bien.

Mme des Ursins se trouvoit dans son pays si fort au-dessus de tout ce qu'elle avoit pu même imaginer, qu'elle balança sur son retour en Espagne. Les empressements de la reine ne la touchoient plus avec le même retour, et les insinuations légères qui commençoient à lui être faites, elle les éludoit. L'âge et la santé de Mme de Maintenon la tentoient : elle eût mieux aimé dominer ici qu'en Espagne. Elle se flattoit sur toutes les distinctions et les marques de confiance qu'elle recevoit d'elle et du roi, et qui souvent s'étendoient hors de la sphére d'Espagne, et la mettoient en occasion de servir et de nuire aux personnes de la cour, et à celles dont les places et la faveur sembloit les mettre hors de sa portée. Elle espéroit se maintenir en cet état à l'appui des affaires d'Espagne, et de s'en faire un petit ministére qui lui ouvriroit les moyens de l'étendre et d'entrer dans toutes. Flattée des louanges ou plutôt des serviles adorations de tout ce qu'il y avoit de plus grand, elle compta se les perpétuer par ce grand personnage. Le goût et l'habitude du roi et de Mme de Maintenon pour elle, et personne vis-à-vis d'elle par la singularité de sa situation, lui semblèrent des avantages dont elle se pouvoit tout promettre; et, pendant ce combat en elle-même, sa santé et ses affaires couvroient ses retardements, auxquels elle ne fixoit point de terme.

L'archevêque d'Aix et son frère, dont je parlerai après pour ne pas m'interrompre ici, étoient les chefs de son conseil. Elle n'osoit leur dire ses pensées là-dessus. Ils la devinérent sur son aveu soutenu des raisons que je viens de dire; ils la combattirent par l'entière différence de ce qui n'est accordé qu'à un court passage et au besoin qu'on se faisoit

d'elle en Espagne, à un état fixe et permanent. Ils lui firent sentir qu'aveuglée du brillant prodigieux qui l'environnoit, plutôt qu'éblouie, elle ne prenoit pas garde qu'il ne lui venoit que de l'intérêt de Mme de Maintenon, attisé par Harcourt pour le sien, de régner en Espagne, que tout en passât directement par elle au roi, et de s'emparer de nouveau, aux dépens des ministres, de cette portion si considérable du gouvernement; que cela même ne se pouvoit que par le retour en Espagne de celle qui en y régnant lui rendoit un compte direct de tout; et l'y faisoit régner; que, n'y retournant plus, il ne restoit aucun moyen à Mme de Maintenon de rattraper cette précieuse partie des affaires, qui par leur nature ne pourroient que retomber au canal naturel des ministres, et l'en laisser dans l'entière privation; que le dépit qu'elle en auroit feroit bientôt tomber tout ce brillant séducteur, et que plus Mme des Ursins avoit été initiée, plus elle demeureroit bientôt écartée par la jalousie, à laquelle un court passage ne pouvoit donner lieu; mais que la continuité de ce qu'elle y avoit acquis exciteroit dans un état fixe et de consistance en ce pays-ci; que bientôt elle s'y verroit aussi délaissée qu'elle s'y trouvoit environnée et poursuivie; enfin que sa situation ne pouvoit être durable ni bonne qu'autant qu'elle en sauroit tirer les plus utiles et les plus avantageux partis; que pour ce but il n'étoit peut-être pas mauvais de laisser quelque lieu à de l'inquiétude pour se procurer de plus en plus un pont d'or, et ne la pousser pas assez loin aussi pour gâter ses affaires, avec une bien absolue détermination de partir et de prendre bien garde entre le trop tôt pour en tirer tout ce qu'elle pourroit, et plus encore le trop tard pour ne pas s'en aller de mauvaise grâce, et n'emporter pas en Espagne un pouvoir moins vaste, moins absolu, moins connu qu'étoit celui qu'on lui vouloit maintenant confier.

La solidité de ces raisons persuada la princesse des Ursins. Elle ne regarda plus ce qu'elle avoit balancé que comme des tentations et une séduction dangereuse. Elle résolut donc de partir, mais de différer le compas dans l'œil, de se faire prier, payer même, si elle pouvoit, au delà de ce qu'elle l'étoit, mais d'éviter surtout de rompre le fil en le tirant par trop, et de ne plus songer à ce pays-ci que comme au fondement de son règne en Espagne. Nous verrons bientôt qu'elle sut mettre un si bon conseil à profit, et au profit encore de ceux qui le lui donnèrent. A la façon dont j'étois avec elle je sentis toutes ces époques: l'extrême désir en arrivant de retourner en Espagne, l'ivresse qui le balança, enfin la dernière résolution prise. J'écumai bien aussi quelque chose de ces détails, mais pour leur précision, telle que je la raconte ici, je ne l'ai bien sue que depuis.

Il se passoit cependant bien des choses en Espagne. Maulevrier, dans la plus intime confiance de la reine sur ce qui regardoit le retour et les avantages de Mme des Ursins, et seul à Madrid de sa sorte, qui y fut par l'absence de Tessé sur la frontière, profitoit merveilleusement des instructions utiles de conduite qu'il avoit données à la reine par ses connoissances si exactes de l'intérieur de notre cour, par les entrées que la reine lui avoit fait donner; il entroit chez elle à toute heure par l'appartement du roi, comme je crois l'avoir déjà dit. Il passoit des

heures entières entre le roi et elle, et fort souvent tête à tête avec elle. La duchesse de Montellano n'étoit pas une femme à contraindre, et de plus le roi le savoit et le trouvoit bon. Maulevrier voyoit les lettres qu'ils recevoient. Il en faisoit et leur en dictoit les réponses, et par cette confiance entroit d'ailleurs autant qu'il le pouvoit dans la leur sur toutes les autres affaires. Son esprit, son instruction, le succès de ses conseils sur ce qui regardoit la princesse des Ursins, avoient infiniment augmenté la croyance que le roi et la reine avoient prise en lui. On a voulu dire qu'il avoit voulu plaire aux yeux de la reine et qu'il y avoit réussi. Il est vrai que ces particuliers, si longs, si journaliers, si continuels, donnèrent fort à penser et même à parler. Il étoit temps de moissonner après avoir si heureusement semé. Le compagnon ne songea pas à moins qu'à la grandesse, et l'obtint. Mais il étoit trop vain pour n'être pas indiscret, comme on en a vu ici des traits que j'ai rapportés.

Le duc de Grammont en eut le vent. Il n'en avoit eu que des mépris, comme un homme qu'on veut chasser et qu'un nouveau favori ne ménage guère. Il se hâta d'avertir le roi et les ministres du bruit que commençoit à faire la conduite audacieuse de Maulevrier avec la reine, qui offensoit tous les Espagnols, et que sûrement il alloit être déclaré grand d'Espagne. La jalousie, en effet, de toute la cour et ses murmures alarmèrent Tessé, qui les apprit sur les frontières. Il en craignit l'effet aux deux cours, et plus encore en celle de France; il manda son gendre devant Gibraltar où il étoit, qui fut obligé de partir sur-le-champ de Madrid pour l'y aller trouver. En même temps, arriva un courrier de Torcy avec des lettres du roi très-fortes au roi d'Espagne sur Maulevrier, et une de Torcy à celui-ci, qui lui mandoit que le roi lui défendoit très-expressément d'accepter la grandesse ni aucune autre grâce du roi d'Espagne, et lui ordonnoit d'aller sur-le-champ joindre Tessé, avec une réprimande très-sévère, non d'un cousin germain, mais d'un ministre offensé de ses manéges, de ses intrigues et du parti qu'il avoit pris. Le courrier fit remettre au roi d'Espagne les dépêches du roi, et courut après Maulevrier à Gibraltar lui porter les siennes. Ce fut un étrange coup pour cet ambitieux qui, ayant si bien conduit sa trame, et réussi pour autrui, se trouvoit privé de la récompense qu'il tenoit déjà. La rage et le dépit cédèrent aux espérances qu'il se forgea de venir à bout pour soi de Versailles par Madrid. Son beau-père ne put le retenir au siége comme il l'auroit voulu. Ses représentations et son autorité furent inutiles.

Maulevrier, après un court séjour devant Gibraltar, retourna à Madrid, sous prétexte d'y aller rendre compte de l'état du siége; mais en effet pour tout tenter auprès du roi et de la reine d'Espagne, pour, par eux, forcer la main au roi et le faire consentir à sa grandesse. Malheureusement pour lui il trouva le duc de Grammont encore à Madrid, d'où il étoit prêt à partir, qui dépêcha un courrier sur ce retour d'un homme qu'il savoit avoir eu ordre d'aller au siége de Gibraltar et qu'il ignoroit avoir eu la permission d'en revenir. Cette désobéissance fut promptement châtiée. Torcy eut ordre de dépêcher un courrier à Maulevrier, avec commandement absolu de partir au moment qu'il le rece-

vroit pour revenir en France. Alors il n'y eut plus de remède ni à différer. Il prit congé du roi et de la reine d'Espagne en homme désespéré, et partit. Le rare est qu'en arrivant à Paris, il trouva la cour à Marly et sa femme du voyage. Il fit demander la permission d'user du droit des maris sur Marly, quand leurs femmes y étoient, ce quo le roi, pour éviter un éclat, voulut bien ne pas lui refuser. Sa consolation fut d'y trouver la princesse des Ursins de plus en plus au pinacle, par le moyen de laquelle il espéra se raccommoder, brouillé comme il l'étoit pour elle, ou plutôt pour ses vues ambitieuses, avec Torcy et avec le duc de Beauvilliers, ses cousins germains.

Cependant les choses alloient fort mal à Gibraltar. Il y arriva un prodigieux secours de Lisbonne, conduit par trente-cinq gros vaisseaux de guerre. Ils entrèrent dans la baie de Gibraltar, où ils trouvèrent Pointis avec cinq vaisseaux, qui ne s'y croyoit pas en sûreté, mais qui avoit un ordre positif du roi d'Espagne d'y demeurer. Un brouillard fort épais lui déroba la vue de cette flotte, qui tomba sur lui, qu'à peine l'avoit-il aperçue. Il n'en avoit eu aucun avis, quoiqu'il eût envoyé deux autres vaisseaux dans l'Océan, pour découvrir et l'avertir, ce qu'ils n'avoient pu faire. Malgré l'inégalité du nombre, le combat dura cinq heures; mais à la fin le grand nombre l'emporta. Trois vaisseaux de soixante pièces de canon chacun furent pris, deux de quatre-vingts pièces de canon que les ennemis n'osèrent aborder s'échouèrent. Pointis, qui montoit le plus gros, sauva les deux équipages et les brûla après pour que les ennemis n'en profitassent point, qui après cette victoire entrèrent à Gibraltar et y jetèrent tout ce qu'ils avoient apporté. Le roi reçut cette mauvaise nouvelle le 5 avril. Cinq jours après, le petit Renault arriva de ce siége pour lui en rendre compte. Il y avoit déjà du temps que le roi pressoit pour qu'on le levât, et que le roi d'Espagne s'opiniâtroit à le continuer. Enfin, le 6 mai, il arriva un courrier dépêché de Séville par le maréchal de Tessé, qui apprit la levée du siége dont il avoit retiré tout le canon, et que Villadarias étoit demeuré devant cette place avec dix pièces de canon seulement et ce peu de troupes espagnoles qui lui restoient, moins nombreuses de moitié que la garnison de la place. Ce fut huit jours après cette nouvelle que Maulevrier arriva. A la fin de ce même mois de mai, le petit Renault fut renvoyé à Cadix pour y demeurer pendant toute la campagne. Il étoit chef d'escadre et avoit fort la confiance du roi.

On ne l'appela jamais que le petit Renault, de sa taille singulièrement petite, mais bien proportionnée et jolie. Il étoit Basque, et il étoit entré tout jeune à Colbert du Terron, intendant de marine à la Rochelle, qui, ayant voulu acheter Rochefort et le seigneur s'étant opiniâtré à ne le point vouloir vendre, de dépit y voulut être plus maître que lui. Il persuada à la cour, où son nom alors l'appuyoit fort, que c'étoit le lieu du monde le meilleur pour en faire un excellent port et le plus propre aux constructions des navires. On le crut, on y dépensa des millions. Du Terron, par ce moyen, devint le maître et le tyran du lieu et du seigneur qui n'avoit pas voulu le lui vendre. Mais quand tout fut fait, il se trouva une telle distance de ce lieu à la mer, un coude entre autres

si fâcheux, et la Charente si basse, que les fort gros vaisseaux ne pouvoient y aller de la mer, ni de Rochefort à la mer, et que les autres n'y pouvoient aller qu'avec leur lest et désarmés, encore avec deux vents différents pour en faire le trajet. Il n'eût pas été difficile de voir ce défaut, qui sautoit aux yeux, avant de s'engager en une telle dépense; mais si le sort des choses publiques est presque toujours d'être gouvernées par des intérêts particuliers, il se peut dire et trop continuellement vérifier qu'il est très-singulièrement attaché à la France. Du Terron trouva de l'esprit et de l'application à ce petit Basque. Il le fit étudier, le jeta dans les mathématiques et tout ce qui pouvoit l'instruire dans la marine, et trouva qu'il passoit de bien loin les espérances qu'il en avoit conçues. Il épuisa bientôt ses maîtres et devint le sien à lui-même. Il fut bon géomètre, bon astronome, grand philosophe et posséda parfaitement l'algèbre; avec cela, particulièrement savant dans toutes les parties de la construction et de la navigation. C'étoit d'ailleurs un homme doux, simple, modeste et vertueux, fort brave et fort honnête homme. Il servit sur mer avec réputation. M. de Seignelay établit une école de marine tenue par lui, dont le roi n'exempta personne, et ce fut pour ne pas vouloir prendre ses leçons publiques que Saint-Pierre et d'autres capitaines de vaisseau furent cassés. Renault fut grand admirateur et grand ami du P. Malebranche, connu et fort protégé des ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, beaucoup aussi de M. le duc d'Orléans. Tout le monde l'aima et en fit cas. Il eut des actions heureuses à la mer, et son désintéressement lui fit beaucoup d'honneur. Il eut beaucoup d'emplois de confiance et de rapports immédiats avec le roi. Rien de tout cela ne l'éleva et ne le fit sortir de son caractère. Nous le verrons monter plus haut et toujours le même.

Ragotzi continuoit ses progrès deçà et delà le Danube jusqu'en Moravie. Il menaçoit Bude; et le comte Forgatz, maître de la Transylvanie, assiégeoit Rabutin dans Hermanstad. Ce Rabutin étoit ce page pour lequel Mme la Princesse fut renfermée à Châteauroux, d'où elle n'est jamais sortie, et où, après tant d'années, elle ignora toujours la mort de M. le Prince, son mari, gardée avec autant d'exactitude que jamais jusqu'à sa mort, par les ordres de M. le Prince son fils. Le page se sauva de vitesse, se mit dans le service de l'empereur, s'y distingua, épousa une princesse fort riche, et parvint avec réputation aux premiers honneurs militaires.

Pendant ces désordres en Hongrie et dans les provinces voisines, l'empereur Léopold mourut à Vienne le 5 mai sur le soir, d'une assez longue maladie, sans enfants de ses deux premières femmes. Il laissa deux fils et trois filles de la troisième, sœur de l'électeur palatin : Joseph, déjà roi reconnu de Hongrie, Bohême et des Romains; et Charles, qui étoit en Portugal, se prétendant roi d'Espagne, qui l'un après l'autre lui succédèrent à l'empire. Ce fut un prince qui sut régner sans être jamais sorti de Vienne que pour se sauver à Lintz, lorsque les Turcs en firent le siége, que le fameux J. Sobieski, roi de Pologne, leur fit si glorieusement lever. Une laideur ignoble, une mine basse, une simplicité fort éloignée de la pompe impériale ne l'empêcha pas

d'en pousser l'autorité beaucoup plus loin qu'aucun de ses prédécesseurs, si on en excepte Charles-Quint; et sa vie extérieure, plus monacale que de prince, ne l'empêcha pas de se servir de toutes sortes de voies pour arriver à ses fins. Témoin la mort du prince électoral de Bavière, fils de sa fille, d'un de ses premiers lits; celle de la reine d'Espagne, fille de Monsieur; l'étrange objet de l'envoi du prince de Hesse-Darmstadt en Espagne du temps de la reine, seconde femme de Charles II; la part si principale qu'il eut au renversement du trône d'Angleterre et de la religion catholique en ces royaumes pour y placer le célèbre prince d'Orange; ses usurpations sans nombre dans l'empire et en Hongrie et Bohême contre le serment de ses capitulations; et les vengeances sans mesure et sans oubli qu'il tira des moindres manquements à son égard des princes et des seigneurs d'Allemagne. Son éloignement personnel de la guerre, pour n'en rien dire de plus, émoussa la crainte et la jalousie jusqu'à ce qu'il ne fût plus temps de remuer contre lui. Il la fit toujours par ses généraux, auxquels il fut singulièrement heureux. Il ne le fut pas moins en ministres, qu'il sut si bien choisir que son conseil fut toujours le meilleur de l'Europe. Il eut le bon esprit de le croire et il s'en trouva toujours bien. La terreur que le roi causa par ses conquêtes et par un ministre habile qui voulut et qui fit toujours la guerre, et le dépit que le prince d'Orange conçut enfin de n'avoir pu amortir, par ses longues et persévérantes soumissions, la haine étrange du roi pour sa personne, qui bâtirent les ligues contre la France, formèrent aussi la dictature de Léopold dans l'Europe. En un mot, il fut habile et fier, toujours suivi dans ses plans et dans sa conduite, heureux en tout et en famille.

La dernière impératrice étoit fort impérieuse; il la laissoit maîtresse d'une infinité de petites choses, mais elle n'entroit en aucune des grandes, et point du tout dans les affaires. Elle lui étoit tellement attachée, qu'elle ne s'en fioit qu'à elle-même, dès qu'il étoit malade (ce qui n'arriva presque point que pour mourir), pour faire son pot dans sa chambre, préparer les remèdes qu'il devoit prendre, les lui donner de sa main, et le servir comme une simple garde-malade. La vie privée de ce prince fut un continuel exercice de religion, et, comme je l'ai dit, une vie tout à fait monacale, avec un usage le plus fréquent des sacrements. Il les reçut plusieurs fois dans sa maladie, et encore le matin du jour qu'il mourut. Ce qui est bien étrange, c'est que sentant sa fin approcher, après avoir mis ordre à toutes choses, il demanda sa musique, qui avoit toujours fait son unique plaisir. Il l'entendit plusieurs heures, et mourut en l'entendant.

Le roi des Romains fut très-longtemps sans en donner part au roi. Enfin le 30 juin, le nonce, qui avoit demandé audience, lui présenta les lettres de ce prince, de la princesse son épouse et de l'impératrice douairière, écrites, selon leur usage, en italien; aussi le roi ne drapa point quoique beau-frère, prit le deuil en violet, mais le compta, pour la durée, du jour que l'empereur étoit mort. Le successeur de ce prince se montra, incontinent après, bien plus dur et plus fâcheux que Léopold n'avoit été contre la Bavière. Il fit entrer six mille hommes dans

Munich, contre le traité qu'il avoit signé lui-même avec l'électrice, laquelle s'étoit retirée à Venise, et à qui il ne voulut pas permettre de retourner en Bavière. La reine de Pologne, sa mère, y avoit été passer quelque temps avec elle, outrée contre la cour de Vienne de l'enlèvement de ses fils, que le roi Auguste avoit fait enlever en Silésie, et qu'il ne vouloit pas rendre.

Laparat, après la prise de Verue, étoit allé à la Mirandole, que M. de Vendôme faisoit assiéger depuis longtemps, et encore sans investiture entière, en sorte que la garnison étoit continuellement rafraîchie. Cet ingénieur, qui étoit aussi lieutenant général, y commanda en chef, et vint enfin à bout de cette place, le 11 mai, la garnison prisonnière de guerre. Le comte de Kœnigseck, qui y commandoit, subit ce sort avec soixante-dix officiers et cinq cents soldats; il étoit général-major. Il s'y trouva force artillerie et munitions de guerre et des vivres pour trois mois. On sut en même temps que le prince Eugène avoit fait traverser plusieurs petites rivières et plus de trente lieues à huit mille chevaux qui étoient tombés entre plusieurs villages près de Lodi, où étoient les équipages de nos officiers généraux, dont ils emmenèrent près de mille avec quelques-uns de l'artillerie. Vaubecourt, lieutenant général, qui étoit là auprès, y accourut avec ce qu'il put ramasser, et y fut tué : c'étoit un homme fort court, mais brave, fort appliqué et très-honnête homme. Sa femme, dont il n'avoit point d'enfants, avoit fait bruit dans le monde. Le maréchal de Villeroy, qui en étoit amoureux, eut, une de ses campagnes, la fatuité de faire faire le tour de la place Royale, où elle logeoit, à son magnifique équipage qui partoit pour l'armée. Elle étoit sœur d'Amelot, qui venoit d'aller ambassadeur en Espagne, et de la femme d'Estaing, qui eut le petit gouvernement de Châlons, et la lieutenance générale de Champagne qu'avoit Vaubecourt. Ce dernier s'appeloit Nettancourt, et étoit homme de qualité. M. de Vendôme fit raser la Mirandole, Verceil et les trois premières enceintes de Verue, ne laissant que la quatrième; et continua toujours, lui et le grand prieur, d'amuser le roi par des courriers, des espérances d'attaquer le prince Eugène, et de différents petits projets sans exécution : par-ci par-là quelque cassine enlevée ou forcée.

CHAPITRE XV.

Goutte du roi empêche la cérémonie ordinaire de l'ordre de la Pentecôte. — Prisonniers échappés de Pierre-Encise. — Procès jugé devant le roi sur l'arrêt de la coadjutorerie de Cluni rendu au grand conseil. — Mort de l'abbé d'Hocquincourt. — Mort de Mme de Florensac. — Mort de Mme de Grignan. — Mariage de Sézanne avec Mlle de Nesmond. — Nouveau brevet de retenue à Torcy. — Mort de la duchesse de Coislin. — Mort de Mme de Vauvineux; sa famille. — Duc de Grammont de retour. — Amelot dans la junte. — Mort de l'amirante en Portugal. — Mort à Madrid du marquis de Villafranca. — Conspirations en Espagne; Legañez arrêté et conduit au château Trompette, à Bordeaux. — Princesse des Ursins prend congé et diffère encore son départ un mois. — Noirmoutiers duc vérifié, et autres graces à

la princesse des Ursins. — Vie et caractère de Noirmoutiers. — Vie et caractère de l'abbé depuis cardinal de La Trémoille. — Prétention de la princesse des Ursins de draper en violet de son mari, qui la brouille pour toujours avec le cardinal de Bouillon. — Raison pour laquelle les cardinaux ne drapent plus en France.

La goutte du roi l'empêcha de faire à la Pentecôte la cérémonie ordinaire de l'ordre, ce qu'il n'avoit jamais manqué de faire trois fois l'année aux jours destinés. Il eut quelque dépit de l'entreprise de cinq prisonniers d'État renfermés à Pierre-Encise, qui trouvèrent moyen de poignarder les soldats qui les gardoient, Manville, gouverneur de ce château, qui avoit été lieutenant-colonel du régiment lyonnois, et de se sauver si bien qu'ils n'ont jamais été repris.

Le cardinal de Bouillon dans son exil, et l'abbé d'Auvergne à Paris, qui avoient gagné le procès de la coadjutorerie de Cluni contre les moines, croyoient que Vertamont, premier président du grand conseil, avoit fait des changements à leur arrêt en faveur des moines en le signant; ils en avoient fait grand bruit aussitôt après, et l'affaire avoit été revue par le grand conseil qui n'y changea rien, quoique fort mal de tout temps avec leur premier président. Enfin l'affaire fut portée devant le roi et rapportée au conseil de dépêches. L'arrêt fut maintenu, mais il fut laissé des voies ouvertes au cardinal et à son neveu de revenir contre les altérations dont ils se plaignoient. Cela s'appelle que pour des gens en disgrâce on ne voulut pas réformer l'arrêt, et que la justice empêcha pourtant la confirmation de ce dont ils crioient. Cela ne fit pas honneur à Vertamont, qui se vanta pourtant d'avoir gagné son procès et maintenu son honneur, puisque son arrêt avoit été jugé entier au grand conseil, et ensuite devant le roi.

En ce même temps mourut l'abbé d'Hocquincourt, petit-fils du maréchal, et le dernier de cette maison de Monchy, ancienne et illustre, dont Mme de Feuquières, sa sœur, demeura héritière, mais qui la fut du peu qui restoit à une maison ruinée.

La marquise de Florensac mourut aussi, à trente-cinq ans, la plus belle femme qui fût peut-être en France. Elle étoit fille de Saint-Nectaire et d'une sœur de Longueval, lieutenant général, tué en Catalogne sans avoir été marié. Sa mère avoit été fille de la reine, avoit été belle, et avec de l'esprit, du crédit et de l'intrigue, avoit fait des procès à son beau-frère, qu'elle sut tourner en criminel et qu'elle abrutit dans les prisons, dont il ne sortit qu'avec beaucoup de temps et de peine, s'accommoda et ne se maria point. Ainsi Mme de Florensac fut fort riche. Elle fit bien des passions, et fut accusée de n'être pas toujours cruelle; d'ailleurs la meilleure femme du monde, la plus douce et la plus simple dans sa beauté. Elle fut exilée pour Monseigneur, dont l'amour commençoit à faire du bruit. Son mari, frère du duc d'Uzès, menin de Monseigneur et le plus sot homme de France, ne s'en aperçut point, et l'aimoit passionnément. Elle mourut en deux jours de temps. Elle ne laissa qu'une fille, belle aussi, mais non comme elle, qui se piquoit de toutes sortes de savoir et d'esprit, et qui est aujourd'hui duchesse d'Ai-

guillon, Dieu sait comment et Mme la princesse de Conti aussi. Mme de Grignan, beauté vieille et précieuse, dont j'ai suffisamment parlé, mourut à Marseille bien peu après, et, quoi qu'en ait dit Mme de Sévigné dans ses lettres, fort peu regrettée de son mari, de sa famille et des Provençaux.

Berwick, en Languedoc, achevoit d'anéantir les fanatiques par être bien averti et par ses promptes exécutions. Il surprit cinq ou six de leurs chefs dans Montpellier, dont il fit fermer les portes, et les fit pendre; il en fit autant à celui qui fournissoit l'argent et à celui qui les payoit. Il découvrit leur cache de poudre et de munitions, et à la fin éteignit tout à fait ces misérables, et remit le calme et la sûreté dans cette province et dans les Cévennes.

Sézanne, frère de père du duc d'Harcourt et de mère de la duchesse sa femme, chose tout à fait singulière, épousa la fille de Nesmond, mort lieutenant général fort distingué des armées navales, qui étoit une riche héritière.

Torcy, dont la conduite avoit plu au roi à l'égard de Mme des Ursins, eut une augmentation de brevet de retenue de cent cinquante mille livres sur ses charges.

Bientôt après mourut la duchesse de Coislin, pauvre et retirée à la campagne depuis la mort de son mari, sans avoir plus vu personne. Elle étoit riche héritière de Bretagne et s'appeloit Kaergroet. Elle étoit médiocrement âgée, femme de mérite et de vertu, et mère de la duchesse de Sully, du duc de Coislin et de l'évêque de Metz.

A peu près en même temps qu'elle, mourut à Paris Mme de Vauvineux, qui avoit été fort belle, vertueuse et dans la bonne compagnie à Paris. Elle étoit fort des amies de ma mère, et sa cousine germaine par son défunt mari, du nom de Cochefilet, fils de Vaucelas, ambassadeur en Espagne et chevalier du Saint-Esprit, en 1619, et d'une sœur du père de ma mère. Le prince de Guéméné avoit épousé la fille unique de Mme de Vauvineux et n'eut d'enfants que d'elle. Mme de Vauvineux étoit Aubry, d'une famille de Paris, comme la mère de la princesse des Ursins.

Cette dernière, toujours également brillante, faisoit ses affaires et tenoit ses conseils secrets à Paris, avec une liberté que Marly ne comportoit pour personne, et y revenoit comme il lui plaisoit, reçue avec les mêmes empressements, et sans cesse admise chez Mme de Maintenon et aux particuliers longs entre elle et le roi en tiers. Le duc de Grammont étoit déjà arrivé à Bayonne, d'où peu après il arriva à Paris, médiocrement reçu. Amelot et Orry étoient à Madrid, et le premier admis dans la junte avec toutes les grâces de la reine et l'autorité dans les affaires que, pour elle-même, Mme des Ursins lui avoit ménagée. Elle s'étoit bien gardée de rien laisser soupçonner en Espagne de sa tentation de n'y plus retourner. Elle y prétextoit ses délais de sa santé, et de la nécessité de se donner le temps de concerter ici des mesures solides sur leurs affaires. L'amirante étoit mort, délaissé et méprisé en Portugal; et à la cour d'Espagne, le marquis de Villafranca, majordome-major du roi et chevalier du Saint-Esprit, duquel j'ai tant parlé à propos du

testament de Charles II. Celui-ci étoit demeuré dans la première considération, et sa charge étoit la première de la cour. Le duc d'Albe l'avoit toujours regardée comme la récompense de sa ruineuse ambassade, et tout en lui l'exigeoit, naissance (il étoit Tolède comme Villafranca), dignité, âge, emploi, fidélité, esprit, application, honneur et probité, splendeur et capacité dans son ambassade, et il plaisoit fort ici et y étoit fort considéré. Le roi voulut bien s'intéresser pour lui auprès du roi et de la reine d'Espagne, et en parler à Mme des Ursins; il sembloit que l'affaire dût aller tout de suite; il n'y a point, en Espagne, de compétiteur si marqué ni si appuyé. Mme des Ursins, à qui le duc et la duchesse d'Albe avoient fait une cour assidue, promit tous ses bons offices, qu'elle se garda bien de tenir. L'attachement que le duc d'Albe avoit eu pour les Estrées ne pouvoit s'effacer de son cœur; il en coûta cette grande charge au duc d'Albe, de laquelle le roi d'Espagne différa à disposer.

Dès avant que le duc de Grammont partît de Madrid, il s'étoit découvert une conspiration à Grenade et une autre à Madrid, qui toutes deux devoient éclater le jour de la Fête-Dieu : le projet étoit d'égorger tous les François dans ces deux villes, et de se saisir de la personne du roi et de la reine. On crut trouver que le marquis de Legañez en étoit le chef. C'étoit un homme d'esprit et de courage, qui, sous Charles II, avoit passé par les premiers emplois de la monarchie, gouverneur des armes aux Pays-Bas, gouverneur général du Milanois, grand maître de l'artillerie, enfin conseiller d'État, des premiers entre les grands, et gouverneur héréditaire du palais de Buen-Retiro à Madrid. Il avoit toujours été fort attaché à la maison d'Autriche et lié avec ceux qui passoient pour en être les partisans; il s'étoit toujours dispensé de prêter serment de fidélité à Philippe V, sous prétexte que l'exiger d'un homme comme lui, c'étoit une défiance qu'il réputoit à injure, et on avoit eu la foiblesse de s'arrêter tout court pour ne pas l'offenser, tandis que tous les autres de sa sorte le prêtoient. On crut en savoir assez pour devoir l'arrêter. Serclaës, capitaine des gardes du corps et capitaine général, en eut la commission; il l'exécuta le 10 juin dans les jardins du Retiro, lui-même, avec vingt gardes du corps à pied. Il le conduisit avec cette escorte à une porte qui donne dans la campagne, où il étoit attendu dans un carrosse à six mules, trente gardes du corps à cheval, et trois officiers de confiance dans le carrosse, qui le menèrent à six lieues de Madrid, à un relais et de là très-diligemment à Pampelune, et tous ses domestiques arrêtés en même temps et ses papiers. On fit mourir, à Grenade, plusieurs convaincus de la conspiration. Elle s'étendoit en plusieurs autres villes; on en arrêta à Cadix, à Malaga, à Badajoz, même le major de la place, et on leur trouva des lettres de l'amirante, mort fort peu après, du prince de Darmstadt et de l'archiduc même. M. de Legañez étoit déjà venu à Versailles quelques années auparavant se justifier des soupçons qu'on avoit pris sur lui; ainsi, quoiqu'il ne se trouvât que des présomptions et point de preuves, on ne le laissa pas longtemps à Pampelune, on l'amena à Bordeaux, où on le mit dans le château Trompette.

Digitized by Google

Toutes ces choses étoient des motifs de presser le départ de Mme des Ursins; elle-même le sentoit, et Mme de Maintenon commençoit à avoir impatience de s'en trouver débarrassée. Ces délais lui devenoient suspects; elle n'en apercevoit point de raison réelle. On commença donc à la presser. C'est où Mme des Ursins les attendoit. Alors elle commença à s'expliquer davantage sur le poids dont elle alloit être chargée dans un pays d'où elle étoit partie avec tous les affronts d'une criminelle; qu'il étoit difficile qu'elle y pût reparoître avec bonneur, et surtout avec la considération qui lui étoit indispensablement nécessaire pour bien servir les deux rois, si quelque chose de public n'y annonçoit la confiance qu'ils vouloient bien prendre en elle; que, bien que comblée ici de celle du roi et de ses bontés, c'étoient de ces choses particulières qui s'ignoroient en Espagne, où elle avoit besoin, pour se bien acquitter de ce dont elle alloit s'y trouver chargée, qu'il y fût public qu'elle n'y entreprenoit rien que par mission, et que plus cette mission étoit importante, plus ce besoin devenoit pressant pour le service du roi et pour la mettre en état de le faire obéir. L'éloquence, l'adresse, le tour, les grâces, la finesse de l'expression, l'attention à l'effet des paroles, l'air dont elles étoient reçues, tout fut bien déployé et bien remarqué sous les voiles de la simplicité, de la nécessité, du naturel; l'effet aussi en passa les espérances. Ce fut à Marly, dans un tiers de plus de deux heures entre le roi et Mme de Maintenon, le 15 juin. Mme des Ursins y prit congé plus que contente. Elle crut ne devoir pas prolonger; mais, en femme aussi habile qu'elle l'étoit, elle demanda la permission de voir le roi encore une fois à son retour à Versailles. C'est que, les mettant à leur aise par le congé qu'elle en prenoit, elle ne vouloit pourtant pas partir que les grâces qu'elle venoit d'obtenir ne fussent, les unes expédiées et consommées, les autres acheminées aussi certainement qu'elles le pouvoient être; de façon qu'elle tint bon sous différents prétextes à ne point partir que tout cela ne fût fait, à Versailles, où elle fut encore longtemps enfermée avec le roi et Mme de Maintenon, et où elle acheva de dire tous les adieux et de prendre ses congés. Elle obtint encore de revoir le roi une fois à Marly, ce fut la dernière, et elle partit enfin à la mi-juillet.

Les grâces qu'elle obtint furent prodigieuses : vingt mille livres de pension du roi et trente mille livres pour son voyage. Son frère, bien qu'aveugle depuis l'âge de dix-huit ou vingt ans, fut fait duc héréditaire, et le roi consentit à la promotion du duc de Saxe-Zeitz, évêque de Javarin, à condition qu'en même temps que lui son autre frère fût fait cardinal, pour les deux couronnes, qui, en sa faveur, se désistèrent du droit d'avoir chacune un cardinal en compensation de celui de l'empereur. Pour bien entendre jusqu'à quel point ces grâces étoient prodigieuses, il faut faire connoître quels étoient ces deux frères, et comment leur puissante et habile sœur étoit avec eux.

M. de Noirmoutiers, beau, très-bien fait, avec beaucoup d'esprit et d'ambition, entra fort agréablement dans le monde, mais ce ne fut que pour le regretter. A dix-huit ou vingt ans, allant trouver la cour à Chambord, il tomba malade et se trouva si pressé à Saint-Laurent des

Eaux qu'il ne put aller plus loin. La petite vérole se déclara, elle fut fâcheuse; mais il en étoit presque guéri lorsqu'une nouvelle repoussa et lui creva les deux yeux. On peut imaginer quel fut son désespoir. Guéri et retourné à Paris, il y passa vingt ans entiers à ne pouvoir se résoudre de sortir de sa maison ni d'y recevoir aucune visite. Il y passa sa vie à se faire lire. Il avoit beaucoup de mémoire, il n'oublia jamais rien de tout ce qu'il avoit ouï dire ou lire; et comme dans cette longue solitude son esprit, naturellement agréable et solide, avoit eu loisir de se former par ces lectures et par ses réflexions, il devint une excellente tête, et un homme de la meilleure compagnie quand enfin il en voulut bien recevoir. Le comte de Fiesque étoit son ami intime avant son aveuglement; il ne voulut jamais le quitter et logea avec lui; il le voyoit autant que la dissipation de la jeunesse, la guerre et la cour le lui pouvoient permettre, mais il fut longtemps sans avoir le crédit d'obtenir de lui de souffrir aucun de ses amis qui le venoient voir. Au bout de vingt ans, moins volage et plus souvent chez soi, il vint à bout d'apprivoiser son ami avec quelques-uns des siens, et de l'un à l'autre de lui amener compagnie. Noirmoutiers s'y accoutuma peu à peu, il parut aimable à tout ce qui fut admis. Le cercle s'élargit; il s'y trouva des gens avec qui il lia plus qu'avec de simples connoissances. Quelques-uns lui parlèrent de leurs affaires soit de cour et de monde, soit domestiques. Ils se trouvèrent bien de ses conseils; en un mot, il devint à la mode d'être en commerce avec M. de Noirmoutiers, et tout ce qui le vit fut charmé de de son esprit, de sa conversation et de sa justesse en toutes choses. Un homme de cette sorte et qu'on est sûr de trouver chez lui, n'y est plus guère en solitude. Les gens de la cour et du grand monde, ceux de la ville et de la magistrature, tout y abonda : c'étoit le bel air. Parmi cette diversité, il se forma des amis considérables en tout genre. Sa maison devint un tribunal où il n'étoit pas indifférent d'être blâmé ou approuvé. Soit conseil, soit confiance, Noirmoutiers entra et se mêla dans une infinité d'affaires, et se trouva, sans sortir de sa chambre, l'homme le mieux informé de tout ce qui se passoit à la cour et dans le monde, fort compté et fort accrédité pour servir ses amis.

Sa santé qui fut toujours délicate, un bien fort court, le désir de pouvoir suppléer à ses yeux par un autre soi-même en bien des occasions où la nécessité d'en emprunter lui devint un joug embarrassant, le tournèrent au désir du mariage. Pauvre et aveugle, de grande naissance, mais fils d'un duc à brevet qui ne lui avoit point laissé de rang, il étoit difficile de rencontrer un mariage avantageux; il ne songea donc qu'à se donner une femme avec un bien médiocre, de qui il pût espérer ce qu'il en cherchoit. Il crut la trouver dans une fille de La Grange, président d'une chambre des requêtes du palais, et il l'épousa au commencement de 1688, mais il la perdit au bout de dix-huit mois sans enfants. Mme des Ursins cria à la mésalliance, comme si leur mère n'eût pas été Aubry, leur grand'mère Bouhier, fille d'un trésorier de l'épargne, et leur [arrière-] grand'mère Beaune, petite-fille du vertueux et malheureux Semblançay de François Ier. Ces cris mirent du refroidissement entre le frère et la sœur, qui ne s'étoit pas encore entièrement

réchauffé, lorsque les mêmes raisons qui avoient engagé M. de Noirmoutiers à ce premier mariage le firent, dix ans après, penser à un second et de la même espèce. Il épousa donc en mai 1700 une fille de Duret, seigneur de Chevry, président en la chambre des comptes.

Ce mariage outra la princesse des Ursins, qui étoit à Rome, et renouvela leurs précédentes aigreurs. Elles n'étoient point adoucies lorsqu'elle fut obligée de sortir si brusquement d'Espagne. Arrivée à Toulouse, elle avoit eu loisir de toutes sortes de réflexions. M. de Noirmoutiers, de quelque façon qu'il fût avec sa sœur, fut sensible à sa chute, peut-être plus encore à la manière qu'à la chose même. Elle se vit en besoin de ne rien laisser en arrière de tout ce qui pouvoit l'aider. Quoiqu'elle ne pût pardonner à son frère de s'être marié comme il avoit fait, elle lui savoit un bon esprit, capable de conduite, de conseil et d'intrigue, et beaucoup d'amis de toutes sortes à la pouvoir servir. Ainsi, gloire de famille d'une part, besoin de l'autre, les rapprochèrent. M. de Noirmoutiers eut des conférences avec l'archevêque d'Aix, et tous deux se mirent à la tête des affaires de Mme des Ursins, dont ils devinrent l'âme, et les directeurs de son conseil et de ses démarches, et les moteurs de tous les ressorts qu'ils purent faire jouer. On a vu que cet archevêque entra à la fin là-dessus dans la confidence d'Harcourt qu'il lia secrètement avec Noirmoutiers, et le demeurèrent toujours depuis, et dans celle de Mme de Maintenon, mais qui n'eut point de commerce avec cet habile aveugle. Il en étoit là avec sa sœur lorsqu'elle arriva à Paris; mais autre est une liaison de nécessité qui ne prend que sur la raison et l'esprit, autre celle du cœur. Le leur ne pouvoit oublier les mésalliances et les hauteurs dont elles avoient été suivies. Cela fit que Mme des Ursins vit son frère par raison, par bienséance, par reconnoissance de ses services, et pour ceux qu'elle pouvoit en tirer encore et pour l'utilité de ses conseils, mais d'ailleurs peu libres ensemble. Elle ne logea point chez lui, et se mit chez la comtesse d'Egmont, où elle étoit au large et à son aise pour les raisons que j'en ai rapportées. Les grâces éclatantes qu'elle voulut, ses frères, sur qui elles tombèrent, y eurent la moindre part. En rang, en biens, en places, en autorité, elle avoit tout, n'y pouvant donc rien ajouter pour elle, nécessité lui fut de les faire tomber sur eux pour réfléchir sur elle-même ce rayon de gloire qu'elle vouloit faire briller aux yeux des deux monarchies : c'est ce qui fit faire duc vérifié au parlement un aveugle sans enfants, et qui n'en bougea jamais de sa chaise. Sa femme, qui n'avoit pas seulement été présentée à la cour, alla y prendre son tabouret et participer quelques moments à la gloire de sa belle-sœur.

L'abbé de La Trémoille étoit un petit bossu fort vilain, fort débauché, qui n'avoit jamais voulu rien apprendre ni rien faire de conforme à l'état qu'il n'avoit pris que pour réparer sa pauvreté par des bénéfices. Il avoit de l'esprit, un esprit plaisant et d'agréable compagnie, mais qui n'avoit aucune solidité, et tout tourné au plaisir. Ses mœurs et sa pauvreté aidèrent au goût naturel de l'obscurité, où il trouvoit plus de liberté qu'avec des gens de son état et de sa naissance. Cette conduite ne lui procura pas de quoi vivre. Ennuyé d'en attendre vainement, et inca-

pable d'en mériter par un changement de vie, il prit le parti de s'en aller à Rome trouver ses sœurs. Il y attrapa l'auditorat pour la France, que le cardinal de Bouillon et d'Estrées lui ménagèrent pour l'amour de la duchesse de Bracciano, avec un emploi qui demandoit de la science, de l'application, de la gravité; la première ne lui vint pas; les deux autres lui étoient inconnues; ses mœurs furent les mêmes : à Rome c'eût été un inconvénient léger pour la fortune; mais l'obscurité, la bouffonnerie et le jeu où il consumoit tout ce qu'il avoit et ce qu'il n'avoit pas, le perdirent d'honneur et de réputation. Pour comble, il se brouilla avec sa fameuse sœur pour avoir pris le parti de son mari contre elle dans leurs démêlés domestiques. Ils étoient donc en ces termes lorsqu'elle devint veuve. Elle prétendit la distinction de draper en violet.

Le cardinal de Bouillon, qui étoit lors à Rome et qui jusqu'alors avoit été intimement avec elle, prit cette prétention avec une grande hauteur, et s'en brouilla irréconciliablement avec elle. Il avoit dans sa faveur introduit cet usage en France pour les cardinaux; à la fin, Monsieur se fâcha de ne voir que le roi et les cardinaux drapés en violet, tandis que les fils de France, le Dauphin même, et la reine, quand il y en avoit une, ne l'étoient qu'en noir. Il en parla si souvent au roi, qu'à la fin, à je ne sais plus quel deuil où il drapa, il défendit au cardinal de Bouillon et aux autres cardinaux de draper en violet. Le cardinal de Bouillon, outré et ne pouvant soutenir un usage si nouveau, si peu fondé, si supérieur à celui de la reine même et des fils de France, fit un effort de crédit pour n'en avoir pas au moins à son avis de démenti entier, et obtint que les cardinaux ne draperoient plus ni pour deuils de cour ni pour ceux de famille, et depuis cette époque, aucun n'a drapé en France. Pour la livrée, celle du roi étant en noir lorsqu'il drape, le cardinal de Bouillon avoit laissé la sienne et celle de ses confrères en noir, et lorsqu'ils devoient draper, ils continuent d'habiller de noir toute leur livrée. Il y avoit peu que le cardinal de Bouillon avoit essuyé ce dégoût, lorsque le duc de Bracciano mourut, c'est ce qui le rendit encore plus vif sur la prétention de sa veuve.

Je ne sais si l'abbé de La Trémoille prit le parti du cardinal de Bouillon contre sa sœur, ou celui des créanciers dans l'accommodement des affaires de la succession contre les prétentions de la veuve; ce qui est certain c'est qu'elle fut mal contente de lui sur ces deux points, l'un desquels, je ne dirai pas lequel, mais sûrement l'un des deux la mit dans une telle colère, qu'elle voulut perdre son frère, et qu'elle le fit déférer à l'inquisition pour de fâcheuses débauches. L'abbé sentit son cas si sale qu'il s'en alla à Naples, de peur d'être arrêté. Le cardinal de Bouillon déjà fort mal à la cour, sur l'affaire de M. de Cambrai, mais qui étoit encore chargé des affaires de France à Rome, vint au secours de l'abbé de La Trémoille, persécuté par sa sœur. Il prétexta quelques affaires à Naples, pour lesquelles, disoit-il, il l'y avoit envoyé pour y travailler sous ses ordres et ceux du duc d'Uzeda, ambassadeur d'Espagne à Rome. Cette gaze n'empêcha pas tout Rome de voir fort clair à travers. Les affaires à Naples y durèrent jusqu'à ce qu'on eût mis l'abbé

de La Trémoille en sûreté, ce qui fut long, parce que l'inquisition avoit déjà commencé d'agir, et que la duchesse de Bracciano qui, depuis la vente de ce duché à don Livio Odescalchi, à condition d'en quitter le nom, avoit pris celui de princesse des Ursins, continuoit à remuer tout ce qu'elle pouvoit contre son frère. Il fallut donc lui faire entendre raison là-dessus, ce qui ne fut pas aisé : à la fin, contente de lui avoir fait la peur entière, et de lui avoir montré ce qu'elle savoit faire, elle consentit de le recevoir à pardon. Alors il revint à Rome, et reprit, mais à son ordinaire, les fonctions de son emploi; la terreur qui lui étoit restée, et la vie qu'il continuoit de mener la même, le rendirent souple à l'égard de Mme des Ursins, mais avec un commerce froid et rare de la plus simple bienséance.

Ils en étoient en ces termes depuis quatre ans, sans s'être plus rapprochés, lorsque Mme des Ursins partit de Rome pour aller joindre la reine d'Espagne, et la conduire au roi son époux. Ce fut une délivrance pour l'abbé de La Trémoille. L'absence ne les avoit pas réchauffés, et ils en étoient là ensemble lors du triomphe de Mme des Ursins qui, ne se pouvant venger des Estrées, fut réduite pour sa propre gloire, et pour mieux consolider sa toute-puissance par des choses de grand éclat, de les faire tomber sur ses frères; haïssant l'un et en étant haïe, et se souciant très-médiocrement de l'autre. Tel étoit donc l'abbé de La Trémoille à Rome, c'est-à-dire dans le dernier mépris, et perdu d'honneur et de réputation, lorsque sa sœur entreprit de le faire cardinal. On se souviendra de ce que j'ai rapporté en son lieu, de l'opposition formelle et constante que le roi apportoit depuis plusieurs années à la promotion du duc de Saxe-Zeitz, évêque de Javarin, et des motifs pressants de cette opposition. On n'aura pas oublié aussi combien fortement elle fut renouvelée, lorsque le cardinal de Bouillon, dans l'abus de sa faveur, tenta avec une si adroite audace de duper le pape et le roi sur cette promotion en faveur de son neveu, et c'est cette opposition du roi si ferme, si éclatante, si soutenue, que Mme des Ursins entreprit de vaincre, et d'en faire l'échelon de la promotion de son frère, à laquelle elle ne pouvoit ignorer qu'elle-même n'eût mis un empêchement dirimant, que la conduite persévérante de ce frère avoit sans cesse confirmé. Aussi n'espéra-t-elle pas réussir, que par intéresser le pape par un motif aussi pressant qu'étoit pour lui de se délivrer des prières instantes et continuelles de l'empereur, souvent aiguisées de menaces, en lui procurant, moyennant la promotion de son frère, la liberté de le contenter.

Elle connoissoit encore trop bien le terrain de Rome pour se flatter que ce motif-là seul pût l'emporter sur le scandale de faire cardinal un homme dans la réputation et dans la situation où y étoit son frère, et de plus noté par l'inquisition d'une manière si publique, tache qui soulèveroit toute la cour de Rome, et le sacré collége particulièrement, contre sa promotion. Elle crut donc qu'il y en falloit joindre un autre qui, aux dépens des deux couronnes, fît gagner un chapeau au pape, et lui donnât un moyen de gratifier d'autant l'empereur en faisant un cardinal pour lui, contre un seul pour les deux couronnes, au lieu d'un

pour chacune, comme elles étoient en plein droit non contesté de l'exiger. Que de choses donc à vaincre, à aplanir à la fois! Priver un Espagnol de la pourpre en pure perte, faire relâcher les deux rois pour cette fois de leur droit, et obtenir du roi la condescendance la plus préjudiciable en ce genre à sa gloire et à son intérêt. C'est néanmoins ce qu'elle obtint, tant Mme de Maintenon étoit pressée de se défaire d'elle, et de l'envoyer régner en Espagne, pour y régner elle-même. Les dépêches en furent donc faites et envoyées avant son départ. De celles d'Espagne elle n'en étoit pas en peine. Elle n'eut qu'à y écrire dès qu'elle eut obtenu ici, et aussitôt après on envoya d'Espagne à Rome les dépêches telles qu'elle les avoit prescrites. Elle fit encore que le roi parla fortement de cette promotion à Gualterio, nonce en France, après quoi elle n'eut plus rien à exiger de lui. C'étoit à Rome où il falloit faire le reste, et ce reste n'y fut pas facile; il n'y avoit pas moyen d'en attendre le succès en ce pays-ci. Contente et comblée plus que sujette le fut jamais, elle partit enfin vers la mi-juillet, et fut près d'un mois en chemin. On peut juger quelle fut sa réception en Espagne : elle trouva le roi et la reine au-devant d'elle, à près d'une journée de Madrid. Voilà cette femme dont le roi avoit si ardemment procuré la chute, de laquelle Maréchal m'a conté qu'il s'étoit applaudi avec complaisance entre lui, Fagon et Bloin, en se félicitant de l'art qu'il avoit eu de séparer de lieu le roi et la reine d'Espagne, pour être plus sûr alors de frapper son coup sur elle.

CHAPITRE XVI.

Belle campagne de Villars. — Roquelaure battu et culbuté dans nos lignes. — Belle action et récompense de Caraman. — Reste de la campagne de Flandre. — Ambition, art et malignité de Lauzun. — Dezzedes tué. — Haguenau pris par les Impériaux; Peri et Arling récompensés. — Siége de Chivas. — Prince d'Elbœuf tué. — Fascination du roi sur MM. de Vendôme. — Combat de Cassano. — Mort de Praslin. — Disgrâce du grand prieur sans retour. — La connétable Colonne près de Paris. — Archevêque d'Arles tancé pour son commerce à Rome; ma liaison avec lui et avec le nonce depuis cardinal Gualterio. — Fantaisie des nonces sur la main, cessée depuis. — Caractère de Gualterio. — La Feuillade achève le siége de Chivas. — L'archiduc passe par mer devant Barcelone et l'assiége. — Fâcheux démêlé entre Surville et La Barre; leur état et leur caractère. — Affaire du banquillo. — Connétable de Castille majordome-major. — Voyage de Fontainebleau par Sceaux. — Mariage de Bercy à une fille de Desmarets. — Mort, famille et caractère de Bournonville. — Mort, caractère et famille de Virville. — Mort et caractère d'Usson. — Comte de Toulouse et maréchal de Cœuvres à Toulon, et reviennent tout court.—Comte de Toulouse achète Rambouillet et Armenonville, à qui on donne la capitainerie de la Muette et du bois de Boulogne seulement.

Villars fit cette année une campagne digne des plus grands généraux. Le projet des ennemis étoit de pénétrer par le côté de la Sarre, de prendre l'Alsace à revers, de tomber sur les Évêchés, et de là plus avant en France, où leur bonheur les pourroit conduire. Marlborough

y menoit une armée de plus de quatre-vingt mille hommes. Villars se posta à Cirk, où il l'attendit de pied ferme, et où il n'osa jamais l'attaquer, quoique très-supérieur en nombre. Le prince Louis de Bade s'approcha de son côté et s'avança de sa personne pour conférer avec Marlborough. Là-dessus le maréchal de Villeroy envoya d'Alègre joindre Villars avec vingt escadrons et quinze bataillons qu'il attendit sans inquiétude dans l'excellent poste qu'il avoit pris : aussi n'en eut-il pas besoin. L'impossibilité de réussir en l'attaquant et de subsister devant lui dans un pays qui ne pouvoit suffisamment fournir de fourrages obligea Marlborough de se retirer sur Trèves, ce qui fit que Villars envoya dire à d'Alègre de s'arrêter où son courrier le rencontreroit, parce qu'il n'avoit plus besoin du renfort qu'il lui amenoit. Marlborough, enragé de voir tous ses projets avortés par le poste que Villars avoit su prendre, lui manda par un trompette qu'il l'eût attaqué le 10 juin, comme il se l'étoit proposé, sans le prince Louis de Bade, qui, au lieu d'arriver le 9 à Trèves comme il avoit promis, n'étoit arrivé que le 15, et encore avec ordre de ne point combattre, dont il se plaignoit amèrement. Villars, délivré de tout soupçon, envoya un détachement fort nombreux mené par quatre lieutenants généraux au maréchal de Villeroy, sur qui les ennemis paroissoient se proposer de retomber par les mouvements qu'ils faisoient vers lui. Avec cette occupation qu'il leur donna, il marcha avec le reste de son armée en Alsace, où Marsin l'attendoit, où il prit Weissembourg, chassa les Impériaux de leurs lignes sur la Lauter, prit plusieurs petits châteaux et cinq cents prisonniers, et s'étendit dans le pays qu'ils occupoient. Ainsi par le poste de Circk il obligea les ennemis de changer tous les projets de leur campagne, et profita par sa diligence de l'éloignement de l'armée du prince Louis de Bade, pour renverser les lignes de Lauterbourg avant qu'elle pût être revenue, qui étoient une barrière de la montagne au Rhin, qui nous resserroit entièrement dans notre Alsace; mais le poste particulier de Lauterbourg fut toujours soutenu par eux.

Les ennemis abandonnèrent Trèves précipitamment et arrivèrent le 17 juin sous Maestricht. Le duc de Marlborough, retourné en Flandre, y fit divers mouvements jusque vers le 20 juillet qu'ayant donné le change au maréchal de Villeroy, il fit une marche sur nos lignes entre Lave et Heylesem, les força, les rasa en grande partie, et y fit un grand désordre. Roquelaure, qui les gardoit avec peu de précaution, arriva tard au combat. D'Alègre, le comte d'Horn et deux des commandants des gardes d'Espagne et plusieurs autres y furent pris; le troisième commandant de ces gardes et Chamlin, brigadier, tués avec beaucoup d'autres, et tout auroit été perdu sans Caraman, qui forma un bataillon carré de son infanterie avec lequel il arrêta les ennemis et sauva notre cavalerie; il avoit onze bataillons. Il en eut sur-le-champ promesse de la premiere grand'croix de Saint-Louis vacante et permission de la porter en attendant, ce que le roi n'avoit encore fait pour personne. Le maréchal de Villeroy, ami de Roquelaure, le protégea en cette occasion comme il put par son silence; mais les armées ne le gardèrent pas; on n'ouït jamais tant crier contre personne; et

quelque effronté qu'il fût, il n'osoit plus paroître devant les troupes. Le roi en fut très-bien informé et résolut de ne s'en servir jamais. Nous verrons bientôt qu'il avoit une femme qui toute sa vie l'a bien servi, mais qui à la vérité y étoit plus que doublement obligée. Les derniers jours de juillet, n'y ayant que la Dyle entre le maréchal de Villeroy et les ennemis, ils tentèrent de la passer. Un gros détachement s'étoit déjà emparé de deux villages en deçà, lorsque l'électeur et le maréchal s'en aperçurent et la firent rechasser au delà fort loin et fort heureusement. Huy, que Gacé avoit pris, fut repris par les ennemis. Artagnan prit Diest tout à la fin de la campagne, et les ennemis Lave et Saint-Wliet, que le comte de Noyelles fit raser. Les garnisons de ces trois places furent respectivement prisonnières de guerre : ainsi finit la campagne en Flandre, et les armées se séparèrent tout à la fin d'octobre.

Je ne puis quitter la Flandre sans rapporter un trait plaisant de la malignité de M. de Lauzun. On a vu en son temps qu'il ne s'étoit marié que pour essayer de se rapprocher de l'ancienne confiance du roi et entrer avec lui dans ce qui regardoit l'Allemagne, où M. le maréchal de Lorges commandoit les armées; qu'ayant trouvé tout fermé de ce côté par un ordre secret au maréchal, il se brouilla avec lui d'une manière éclatante; que la même espérance de rentrer dans quelque chose lui avoit fait presser et terminer le mariage du duc de Lorges avec la fille de Chamillart, pour tâcher de s'introduire à l'appui de ce ministre; à bout de voie là-dessus, il imagina, se portant à merveille, de faire le dolent et de demander la permission d'aller aux eaux d'Aix-la-Chapelle. Il ne persuada à personne qu'il en eût besoin, mais aux sots qui, ignorant tout, veulent être pénétrants, et de ceux-là il y en a beaucoup, que ce voyage étoit mystérieux. Il l'étoit en effet, mais non comme ils le pensèrent. Ce n'étoit pas les eaux qu'il alloit chercher, mais, sous ce prétexte, d'y voir les étrangers qui y abondoient, de discerner les plus considérables ou les plus importants, de lier avec eux, d'en tirer ce qu'il pourroit, et, de retour ici, d'en rendre compte au roi et de faire valoir ses découvertes, en sorte qu'il obtînt ordre de les suivre, et par ce moyen quelque commerce direct d'affaires avec le roi. Il fut trompé; la guerre occupoit trop tout ce qu'il y avoit de considérable et d'important, pour qu'il pût trouver ce qu'il y cherchoit. A ces eaux, il ne vit d'un peu distingué qu'Hompesch, lors général-major dans les troupes de Hollande, et qui y monta presque à tout dans la suite, mais qui alors n'étoit pas du genre de ce que M. de Lauzun cherchoit, quoiqu'à son retour il ne parlât que de lui, faute de mieux.

Son séjour à Aix-la-Chapelle ne fut pas long, faute de matière. Il revint par l'armée du maréchal de Villeroy qui le craignoit, et qui lui fit rendre tous les honneurs militaires comme à un seigneur qui avoit eu en chef le commandement de l'armée du roi en Irlande. Il le logea chez lui pendant trois jours qu'il demeura dans l'armée; il lui fit voir les troupes et il lui donna des officiers généraux pour le promener : les deux armées étaient lors comme en présence, extrêmement proches, et rien ne les séparoit. On s'attendoit donc à une bataille qu'on

n'ignoroit pas que le roi désiroit, et c'étoit ce qui avoit donné envie à M. de Lauzun d'aller en cette armée. Ceux à qui le maréchal de Villeroy le remit pour lui faire les honneurs du camp le promenèrent à vue des grandes gardes de l'armée ennemie; et, fatigués de ses questions et de ses propos, auxquels ils n'étoient pas accoutumés, l'exposèrent fort au coup de pistolet et même à être enveloppé, folie qu'ils eussent bien payée, puisqu'ils l'auroient été avec lui. Il étoit très-brave, et avec tout son feu il avoit une valeur froide qui connoissoit le péril dans tous ses divers degrés, qui ne s'inquiétoit d'aucun, qui reconnoissoit tout, remarquoit tout, comme s'il eût été dans sa chambre. Comme il n'avoit là qu'à voir et rien à décider ni à faire, il se divertit à redoubler ses propos à ses questions, à s'arrêter dans les endroits les plus jaloux, dès qu'il s'aperçut de la conduite de ces messieurs avec lui, et leur en donna tant et si bien qu'ils le voulurent écarter plusieurs fois, sentant d'une part leur indiscrétion, et de l'autre qu'ils avoient affaire à un homme qui les mèneroit toujours au delà de ce qu'ils voudroient

Revenu à la cour, on s'empressa autour de lui sur la situation des armées. Il fit le réservé, le disgracié à son ordinaire, l'homme rouillé et l'aveugle qui ne discerne pas deux pas devant soi. Le lendemain de son retour il alla chez Mme la princesse de Conti faire sa cour à Monseigneur qui ne l'aimoit point, mais qu'il savoit n'aimer point aussi le maréchal de Villeroy. Monseigneur lui fit force questions sur la situation des armées et sur ce qui les avoit empêchées de se joindre. M. de Lauzun se défendit en homme qui veut être pressé, ne cacha pas qu'il s'étoit fort promené entre les deux armées et fort près des grandes gardes de celle des ennemis, se rabattant incontinent sur la beauté de nos troupes, sur leur gaieté de se trouver si proches et en si beau début, et sur leur ardeur de combattre. Poussé enfin au point où il vouloit l'être : « Je vous dirai, Monseigneur, puisque absolument vous me le commandez, lui dit-il, [que] j'ai très-exactement reconnu le front des deux armées de la droite à la gauche, et tout le terrain entre-deux. Il est vrai qu'il n'y avoit point de ruisseau, et que je n'y ai vu ni ravins ni chemins creux, ni à monter ni à descendre; mais il est vrai aussi qu'il y avoit d'autres empêchements que j'ai fort bien remarqués. — Mais quels encore, lui dit Monseigneur, puisqu'il n'y avoit rien entre eux? » M. de Lauzun se fit encore battre longtemps là-dessus, répétant toujours les mêmes empêchements qui n'y étoient pas; enfin, poussé à bout, il tire sa tabatière de sa poche : « Voyez-vous, dit-il à Monseigneur, il y avoit une chose qui embarrasse fort les pieds, une bruyère, à la vérité point mêlée de rien, de sec ni d'épineux, peu pressée encore, c'est la vérité, je ne puis pas dire autrement, mais une bruyère haute, haute, comment vous dirai-je? (regardant partout pour trouver sa comparaison) haute, je vous assure, haute comme cette tabatière. » L'éclat de rire prit à Monseigneur et à toute la compagnie, et M. de Lauzun à faire la pirouette et à s'en aller. C'étoit tout ce qu'il en avoit voulu. Le conte courut la cour et bientôt gagna la ville. Il fut rendu le soir même au

roi. Ce fut le grand merci de M. de Lauzun de tous les honneurs que le maréchal de Villeroy lui avoit fait faire, et sa consolation de n'avoir rien trouvé à Aix-la-Chapelle de ce qu'il y étoit allé chercher.

Villars, n'ayant rien à craindre au deçà du Rhin, le passa le 6 août sur le pont de Strasbourg avec toute sa cavalerie et deux brigades d'infanterie dont il laissa le reste en deçà, derrière nos lignes sur la Lauter. Il fit attaquer un poste de six cents hommes qui fut emporté, et tout ce qui y étoit, tué ou pris. Il n'en coûta pas une vingtaine d'hommes, mais on y perdit Dezzedes, officier très-entendu et fort brave homme, d'un esprit agréable et orné, et qui avoit été un des six aides de camp choisis par distinction, envoyés en Italie au roi d'Espagne lors de la découverte de cette conspiration à son arrivée à Milan, dont j'ai parlé en son lieu. La subsistance que Villars étoit allé chercher pour sa cavalerie ne fut pas longue. Il s'oublia encore moins pour les contributions, à son ordinaire, mais le prince Louis de Bade ne lui en laissa pas le temps. Il passa le Rhin, obligea Villars à le repasser aussi et à faire des marches forcées pour prévenir le mal qu'il en pouvoit recevoir. Là-dessus il amusa le roi d'une bataille avec ses fanfaronnades accoutumées, mais dont le roi étoit aussi volontiers la dupe que de celles de M. de Vendôme. Il arriva pourtant que, n'osant prêter le collet au prince Louis, à qui il étoit, dit-il, arrivé du renfort, il se retira vers Strasbourg et lui laissa toute liberté de faire le siége de Haguenau.

Peri, très-brave Italien, d'esprit et fort entendu, y commandoit et s'y défendit avec tout le courage possible huit jours durant; mais, la place n'étant pas tenable, il battit la chamade au bout de ce temps. Thungen, qui faisoit ce siége, les voulut prisonniers de guerre, sur quoi le feu recommença. Alors, Peri, qui s'étoit secrètement ménagé un trou pour sortir, en fit usage à l'entrée de la nuit suivante avec la plupart de sa garnison et ordonna à Arling, colonel d'infanterie, d'amuser quelques heures les ennemis avec cinq cents hommes qu'il lui laissoit, puis de le venir joindre en un lieu qu'il lui marqua, où il l'attendroit. Arling étoit Allemand, élevé page de Madame. Elle avoit beaucoup de bonté pour lui, et lui avoit obtenu un régiment. Il exécuta très-heureusement et très-adroitement les ordres de Peri. Il le joignit et ils arrivèrent à Saverne avec quinze cents hommes, qui étoit toute leur garnison, au moins ce qui en restoit en état de les suivre. Cette ruse de guerre fut extrêmement louée, Peri en fut fait lieutenant général et Arling brigadier. C'étoit à la mi-octobre, après quoi les armées de part et d'autre ne tardèrent pas à se séparer.

M. de Vendôme avoit assiégé Chivas, et encore sans pouvoir l'investir, tant il étoit incorrigible même par sa propre expérience. M. de Savoie, campé à Castagnette, communiquoit avec la place par un pont sur le Pô tant qu'il vouloit. Le 25 juin, le prince d'Elbœuf, posté avec cinq cents chevaux derrière un naviglio [1] avec défense de le passer, ne put résister à l'envie de combattre trois escadrons des ennemis qu'il avisa de l'autre côté. Il n'avoit pas tout vu : ils étoient là quinze cents che-

1. Petit bâtiment.

vaux. Il passa donc le naviglio; mais, apercevant ce grand nombre triple du sien, il voulut repasser. Il n'en eut pas le temps. Il fut chargé brusquement; il soutint vaillamment leur effort avec trois cents chevaux qui n'avoient encore pu repasser, et fut tué d'un coup de pistolet. Ce fut grand dommage par toute l'espérance qu'il donnoit à son âge. Il étoit fils unique du duc d'Elbœuf, point encore marié et brigadier. Marcillac, qui a depuis fait un si triste personnage, mais fortune en Espagne, étoit avec lui comme mestre de camp. Il sortoit d'exempt des gardes du corps et avoit eu l'agrément d'un régiment. Il avoit reçu là dix blessures, dont une dans le ventre, et eut toutes les mains estropiées et mutilées. Cette triste échauffourée se passa le 23 juin. Quinze jours après, le grand prieur, qui par connivence de son frère conservoit toujours sa petite armée à part, prit si mal ses précautions que quatre bataillons de ses troupes furent enveloppés et pris.

Le roi, en apprenant cette nouvelle par un billet de Chamillart, comme il regardoit jouer au mail à Marly, la dit à ce qui étoit autour de lui et ajouta tout de suite que M. de Vendôme joindroit bientôt le grand prieur, et qu'il raccommoderoit tout cela. Cette fascination ne se pouvoit comprendre. De temps en temps Vendôme faisoit attaquer quelques petits postes de rien, quand ils étoient faciles à emporter, quoique ce succès ne servît de quoi que ce pût être; mais pour dépêcher un courrier, grossir l'objet, et entretenir le roi de ces exploits que lui seul ne vouloit pas voir ce qu'ils étoient. Enfin, il s'y passa, le 16 août, une affaire véritable et où l'opiniâtreté de Vendôme pensa tout perdre.

Il étoit auprès de Cassano, d'où le combat prit le nom. Le prince Eugène crut le lieu propre à l'attaquer. Il marcha à lui sans que Vendôme en voulût jamais croire les avis très-réitérés qu'il en eut, disant toujours qu'il n'oseroit seulement y penser. Enfin Eugène osa si bien, que Vendôme en vit lui-même les premières troupes. Celles de son frère étoient avec lui alors. Dans cette précipitation de faire ses dispositions, il ordonna à son frère de prendre un nombre de troupes et de les porter où il lui marqua, d'y demeurer avec elles, d'y observer les mouvements des ennemis, et de faire, suivant l'occasion, ce qu'il lui prescrivit. L'attaque ne tarda pas de la part du prince Eugène, elle fut vive et heureuse contre des gens mal préparés et à peine disposés. Vendôme, avec tout son mépris et son audace, crut si bien l'affaire sans ressource, qu'il poussa à une cassine fort éloignée pour considérer de là comment et par où il pourroit faire sa retraite avec le débris de son armée. Pour achever de tout perdre, le grand prieur, dès le premier commencement du combat, quitta son poste et s'enfuit à une cassine à plus de demi-lieue de là, emmenant avec lui quelques troupes pour l'y garder, tellement que son frère, qui comptoit sur le poste où il l'avoit envoyé, et sur ce qu'il lui avoit ordonné d'y faire, demeura à découvert de ce côté-là, où le grand prieur, en s'en allant, n'avoit laissé nul ordre. Vendôme mangeoit un morceau à cette autre cassine, d'où il considéroit quelle pourroit être sa retraite, et il faut avouer que ce moment à prendre pour manger fut singulièrement étrange, lorsque Chemerault,

lieutenant général des meilleurs, et intimement dans sa confiance, inquiet au dernier point de le voir si longtemps disparu du combat, le découvrit mangeant dans la cassine, y courut, et lui apprit que la brigade de la vieille marine avoit fait des prodiges sous Le Guerchois qui la commandoit, lequel, par des efforts redoublés, avoit rétabli le combat. Vendôme eut peine à l'en croire, demanda pourtant son cheval, poussa avec Chemerault au lieu du combat et l'acheva glorieusement. Le champ de bataille lui demeura, et le prince Eugène se retira avec son armée à Treviglio. Il y perdit le comte de Linange, qui commandoit l'armée avant son arrivée, le comte de Guldenstein, un prince d'Anhalt, un frère de M. de Lorraine qui mourut après de sa blessure, et un prince de Würtemberg eut le bras cassé et mourut aussi, et beaucoup de leurs officiers généraux [furent] blessés. M. de Vendôme eut dix-huit cents prisonniers et quelques drapeaux. Le combat dura plus de quatre heures; mais la cavalerie n'y eut aucune part. Le Guerchois, qui avoit si bien fait, Mirebault et quelques autres furent pris; Chaumont, colonel de Soissonnois, gendre de Mme de Jussac, [dame] de Mme la duchesse d'Orléans, Moriac, brigadier distingué de cavalerie, qui, impatient de ne rien faire, s'y mêla de sa personne, le chevalier de Fourbin, maréchal des logis de la cavalerie, et Vaudray, officier général extrêmement brave et capable, y furent tués. Praslin y faisant des merveilles de soldat et de capitaine, qui fit marcher la brigade de la marine et qui redonna une nouvelle face au combat, reçut une blessure mortelle. Ainsi périssent dans des emplois communs des seigneurs de marque dont le génie supérieur soutiendroit avec gloire le faix des plus grandes affaires et de guerre et de paix, si la naissance et le mérite n'étoient pas des exclusions certaines, surtout quand ils sont joints à un cœur élevé, qui ne peut se frayer un chemin par des bassesses et qui ne connoît que la vérité. J'ai eu occasion de parler de lui assez dans ces Mémoires pour me contenter d'en marquer ici mon extrême regret. J'eus la consolation que les trois ou quatre mois qu'il dura après sa blessure lui ouvrirent les yeux sur ce qu'il y a de plus important, et qu'il fit une fin aussi chrétienne et ferme qu'il avoit mené une vie honnête et courageuse. Saint-Nectaire, chevalier de l'ordre en 1724, apporta au roi la nouvelle de Cassano.

Vendôme, à son ordinaire, manda ses triomphes avec tout ce qui les pouvoit rendre tels. Accoutumé à être cru sur sa parole et à n'être contredit de nulle part au milieu de tant d'yeux qui voyoient clair et de tant d'épaules qui se haussoient, il osa mander la perte des ennemis à plus de treize mille hommes, et la nôtre à moins de trois mille. La vérité bien reconnue fut pourtant que la perte fut du moins égale, et que la suite de ce combat fut totalement nulle et sans en tirer le moindre avantage, pas même de commodités de guerre. Cet exploit néanmoins retentit à la cour et à la ville comme un avantage le plus complet, le plus décisif, le plus dû à la prudence, à la vigilance, à la valeur et à la capacité de Vendôme. On se garda bien de parler de cassine, et en Italie d'en faire mention. On ne sut ce fait que par le retour des officiers généraux et particuliers, de ceux qui eurent permission de

faire un tour à Paris ou chez eux. Les uns le contèrent, les autres l'écrivirent à leurs amis de leur province, se croyant là en sûreté contre la poste de l'armée d'Italie, et tous ne se pouvoient lasser d'admirer que leur général pût avoir recueilli tant d'applaudissements de ce qui, en tout genre, lui méritoit tant de blâme.

Dès qu'après le combat il revit son frère, il ne put s'empêcher de lui demander pourquoi il avoit quitté le poste dont il l'avoit chargé; quoiqu'il le fît avec mesure, l'orgueilleux cadet, qui se sentoit sans excuse, ne le paya que d'emportement devant tout le monde. Vendôme, avec qui il ne conservoit presque que de l'extérieur depuis qu'il lui avoit ôté, et à l'abbé de Chaulieu, le pillage de ses affaires, et qui lui avoit causé tant d'inconvénients toute cette campagne, se trouva hors d'état, et peut-être de volonté de l'excuser pour se délivrer d'un si fâcheux second. La désobéissance étoit formelle, la poltronnerie publique par sa fuite, et le crime complet par la licence d'emmener des troupes pour s'en faire garder dans la cassine si éloignée où il s'étoit relaissé. La brouillerie des deux frères éclata. Le grand prieur n'osant plus se montrer redoubla de crapule obscure; mais peu après il reçut un ordre de quitter l'armée et de repasser les monts. Il s'en vint droit à Lyon, puis, par permission qu'il dut à son frère, à sa maison de Clichy, près de Paris, d'où il prétendit être admis devant le roi à se justifier. Il le demanda avec une hauteur et une audace qu'avoit nourries l'expérience du pouvoir de sa naissance et de tout ce qu'elle lui avoit fait pardonner. Pour cette fois il se trompa. Le roi ne voulut ni le voir ni l'entendre, et ne le revit jamais. Plus outré du châtiment, quelque léger qu'il fût, que honteux de ce qui l'avoit mérité, il retourna à Lyon et avec la permission du roi s'en alla à Rome et y demeura quelque temps. Lassé d'y vivre dans le commun, sans pouvoir parvenir dans un pays si réglé pour le cérémonial à aucune de ses prétentions, il en sortit. Il s'accrocha à la marquise de Richelieu qui couroit le monde depuis quelque temps. Ils passèrent ensemble quelque temps à Gênes, d'où il revint en France, y vit son frère à la Ferté-Alais, et sans être entré dans Paris, s'en alla à Châlons-sur-Saône, qui lui fut fixé pour exil, où il vécut dans l'excès de ses débauches et de son obscurité ordinaire. D'ici à la régence on n'en entendra plus parler.

Cette race demi-mazarine me fait souvenir de la connétable Colonne que le roi avoit eu en sa jeunesse tant d'envie d'épouser, qui ne contraignit pas ses mœurs à Rome, ni de courir le bon bord du vivant et surtout depuis la mort de son mari. C'étoit la plus folle, et toutefois la meilleure de ces Mazarines. Pour la plus galante on auroit peine à décider, excepté la mère de M. de Vendôme et du grand prieur, qui mourut trop jeune dans la première innocence des mœurs. Cette connétable s'avisa cette année de venir d'Italie débarquer en Provence. Elle y fut plusieurs mois sans permission d'approcher plus près. Enfin elle l'obtint à la sollicitation de sa famille pour la voir sans l'aller chercher si loin, à condition qu'elle ne mettroit pas le pied dans Paris, beaucoup moins à la cour. Elle vint à Passy dans une petite maison du duc de Nevers, son frère. Hors sa famille, elle ne connoissoit plus per-

sonne. Tout étoit renouvelé depuis qu'elle étoit partie de France pour s'aller marier avant le mariage du roi. L'ennui lui prit d'être si mal accueillie, et d'elle-même elle s'en retourna assez promptement.

Il arriva en ce temps-ci une aventure imprudente à un de mes amis qui me donna de la peine, et qui seroit fade à rapporter ici, sans les suites tardives auxquelles elle donna commencement. L'abbé de Mailly étoit extrêmement de mes amis; nos maisons, souvent alliées, avoient dans tous les temps été unies. Son père, plus connu par l'hôtel qu'il bâtit au bout du pont Royal que par une vie plus marquée, quoique extrêmement longue, et sa mère que son long nez faisoit appeler *la bécasse*, et qui avoit, à force de successions et de procès gagnés, comblé cette maison de biens, ne bougeoient de chez mon père pendant sa vie, et depuis de chez ma mère. L'abbé de Mailly, frère du marquis de Nesle, tué devant Philippsbourg en 1688, et du comte de Mailly dont la dame d'atours de Mme la duchesse de Bourgogne étoit femme, avoit été mis jeune à Saint-Victor avec un autre de ses frères, qui, plus pieux et plus aisé à réduire, y avoit pris l'habit, y étoit devenu prieur, puis évêque de Lavaur. L'abbé de Mailly, qui n'avoit jamais voulu tâter de la moinerie, n'avoit pas plus d'inclination à la profession ecclésiastique. Sa mère l'y força et lui laissa percer les coudes dans l'extérieur de ce couvent jusqu'à ce qu'il fût prêtre. On peut juger quel prêtre ce fut, et quelles études il fit; mais il avoit de l'honneur, et fit de nécessité vertu. Il eut enfin une méchante petite abbaye, une place d'aumônier du roi et une autre abbaye ensuite encore fort chétive. Ce n'étoit pas un homme de beaucoup d'esprit, mais il n'en manquoit pas, avoit des vues et une vaste ambition, étoit suivi dans toutes ses idées, et fort attentif à ne se barrer sur rien et à s'aplanir les chemins à tout. Il rouit longtemps dans ce petit état enviant celui des soldats à qui il voyoit monter la garde, à ce qu'il m'a souvent avoué. Dès lors il pensoit au cardinalat, il faisoit sa cour à Saint-Germain pour s'en frayer la route à la nomination. Je me moquois de lui, d'idées si éloignées de sa portée; il me répondoit qu'en dirigeant toute sa conduite sur un même projet et ne s'en lassant point, souvent on y réussissoit. Enfin il fut nommé à l'archevêché d'Arles où je le servis fort en excitant sa belle-sœur, et par d'autres amis. C'étoit un pas fort extraordinaire que celui d'être fait archevêque sans avoir été évêque, et je ne sais que l'archevêque de Bourges, Gesvres, à qui cela fût arrivé auparavant lui, encore par les circonstances que j'ai rapportées en leur temps. Mon ami fut moins touché de se voir sorti de l'état commun où il étoit, et d'être tout à coup archevêque, que de l'être d'Arles, Bordeaux qui fut donné le même jour à Besons, évêque d'Aire, mort depuis archevêque de Rouen, ne lui auroit pas plu de même.

La position d'Arles, par rapport à l'Italie et à Avignon, le charma. Il se proposa bien d'en tirer tout le parti possible, et il me le confia. Dans ses vues il voulut joindre le mérite du courtisan avec celui de la résidence. Il dit au roi, en prenant congé, qu'il ne pouvoit se résoudre à être longtemps sans le voir, et qu'il le supplioit de trouver bon qu'il vînt passer trois semaines tous les ans à Versailles, qui seroit le seul

objet de son voyage. En effet, il n'y manqua point et ne s'arrêtoit point à Paris. Il débarquoit chez moi; je le couchois dans un trou d'entre-sol qui me servoit de cabinet, et le roi lui savoit le meilleur gré du monde d'une conduite qui lui marquoit un attachement dont il étoit jaloux, sans entamer les devoirs de l'épiscopat et de la résidence; et l'archevêque en profitoit pour voir par lui-même tous les ans ce que les lettres ne lui pouvoient pas apprendre. Son premier soin, en arrivant à Arles, fut de prévenir le vice-légat d'Avignon de toutes sortes de civilités et de devoirs. Le vice-légat y répondit avec empressement : c'étoit Gualterio qui mouroit d'envie de venir ici nonce. Il avoit dressé ses batteries à Rome pour cela, et il faisoit de ce côté-ci tout ce qu'il croyoit l'y pouvoir faire réussir. Les trois grandes couronnes, c'est-à-dire l'empereur, le roi et le roi d'Espagne, ont le privilége que le pape leur propose trois ou quatre sujets, et celui qu'ils choisissent est nommé à la nonciature auprès d'eux, de laquelle il est comme certain qu'ils ne retournent que cardinaux.

Gualterio avoit infiniment d'esprit, et un esprit réglé, sensé, sage, prudent, mais gai et souple, beaucoup d'agrément et de douceur, avec cela beaucoup d'érudition, une grande connoissance du monde et une fort aimable conversation, avec toute l'aisance d'un homme accoutumé aux grandes cours, et à la meilleure compagnie; il la faisoit lui-même et sa conversation étoit charmante et souvent instructive sur une infinité de choses. Ce qu'il avoit de plus recommandable, mais de plus singulier pour un homme de son pays et de son état, c'étoit la probité, la vérité, la fidélité et la candeur, avec tout l'art nécessaire pour les conserver entières dans le maniement des affaires et parmi le commerce du monde. Mieux informé de notre cour que la plupart de ceux qui la composoient, il répondit aux avances de son voisin en homme qui connoissoit ce que sa belle-sœur étoit à Mme de Maintenon, tellement qu'à force de civilités, de visites, de désir de se plaire l'un à l'autre, ils lièrent ensemble une véritable amitié. Au bout de deux ou trois ans, Gualterio eut la nonciature de France. L'archevêque d'Arles me le recommanda fort. Il lui avoit parlé de moi, et le prélat italien, qui n'ignoroit rien de notre cour, même avant d'y arriver, ne désiroit pas moins que l'archevêque de pouvoir lier avec un homme qu'il savoit si étroitement uni avec le duc de Beauvilliers, le chancelier et Chamillart, et avec d'autres personnes considérables. Alors encore les nonces conservoient la morgue de refuser chez eux la main aux ducs et aux princes étrangers, tandis qu'ils la donnoient sans difficulté aux secrétaires d'État. Les ducs et les princes étrangers ne les voyoient donc jamais chez eux, et ce ne fut que depuis la nonciature de Gualterio, que cette prétention finit, que les nonces ne firent plus difficulté de donner la main chez eux, et que les ducs et les princes étrangers les virent. Gualterio et moi ne nous visitâmes donc d'abord que par des messages, et quand il venoit les mardis à Versailles, nous nous y voyions dans les appartements. Nous nous plûmes réciproquement, à moi parce que je lui trouvai bientôt de quoi plaire, à lui parce qu'il avoit résolu de devenir de mes amis. Quand nous nous fûmes un peu

plus connus, cette gêne de lieu tiers nous fatigua. Il me proposa son escalier secret et qu'à porte fermée il me recevroit sans façons. Ce *mezzo termine* ne m'accommoda pas, et je le lui dis franchement. Cela lui fit prendre son parti de venir chez moi et à Paris où je n'étois presque point, et à Versailles toutes les fois qu'il y venoit. Du commerce fréquent nous vînmes à l'amitié et à la confiance qui a duré entre nous jusqu'à sa mort, avec un commerce réglé de lettres toutes les semaines depuis son départ, et presque toujours en chiffre.

M. d'Arles avoit profité de la facilité du commerce par mer de la Provence avec l'Italie. Il s'étoit servi à Rome de moines et d'émissaires obscurs, par le moyen desquels il étoit parvenu à se mettre bien avec les principaux ministres et avec le pape même. Il parvint jusqu'à se procurer des occasions de lui écrire, d'en recevoir des marques d'estime et de bonté, enfin d'en recevoir des brefs, et peu à peu de se faire considérer comme un prélat distingué par son siége et par sa naissance, dont l'attachement méritoit d'être ménagé et qui pouvoit raisonnablement aspirer à la pourpre. En ces temps-là, les cabales de la constitution *Unigenitus* n'étoient pas nées et n'avoient pas corrompu le clergé ni la politique si sage et si constante de la cour. Elle regardoit comme un crime tout commerce direct d'un évêque avec Rome. Ce qui regardoit les bénéfices, ils le traitoient par des banquiers; sur toute autre matière ils étoient obligés de passer par la permission du roi et par le secrétaire des affaires étrangères. Écrire directement au pape, à ses ministres ou à des personnes en place de cette cour, ou en recevoir des lettres, sans qu'à chacune le roi et son secrétaire d'État sût pourquoi et l'eût permis, c'étoit un crime d'État qui ne se pardonnoit point et qui étoit puni, de sorte que l'usage s'en étoit entièrement aboli. M. d'Arles avoit donc mené ce commerce fort secrètement.

Le nonce et moi étions dans cette confidence. Nous l'avions souvent averti du danger, mais le désir du cardinalat et les espérances que cette cour fait si aisément naître et remplit si difficilement, étoient des aiguillons auxquels il ne put résister. Le pape, dans une lettre qu'il lui fit écrire, lui parla de saint Trophime, l'apôtre et le premier évêque d'Arles. L'archevêque lui écrivit là-dessus pour lui en faire désirer des reliques; il n'y réussit que trop. Le pape lui écrivit lui-même et lui en demanda. L'archevêque lui en envoya avec une belle lettre et il en reçut un bref de remercîments. Détacher des reliques du principal corps saint qui repose à Arles et ce commerce subséquent si près à près, ne put demeurer secret; l'affaire fut éventée. Torcy, par ordre du roi, en écrivit très-fortement à l'archevêque, et en parla au nonce sur le même ton, qui vint tout courant me le conter. Nous eûmes grand'peine à le tirer d'affaire; il en fut pourtant quitte pour une dure réprimande et pour un ordre bien exprès de prendre garde de plus avoir aucun commerce à Rome, sous peine de l'indignation du roi. L'archevêque fit l'ignorant, le piteux, le désespéré d'avoir déplu au roi pour une bagatelle qu'il avoit crue innocente, protesta merveilles; mais il ne quittoi pas prise aisément. Il se croyoit avancé à Rome pour ses espérances; c'étoit les perdre que de cesser de les cultiver. L'excès d'ambition lui

fit continuer son commerce. Il essaya de se faire un mérite à Rome de ce qu'il venoit de lui arriver, mais il prit de meilleures précautions pour se cacher, et si bonnes qu'il ne fut plus découvert. Il eut peine pourtant à effacer l'impression que le roi avoit prise; le secours quoique assez froid de sa belle-sœur en vint à bout par Mme de Maintenon.

La Feuillade avoit eu ordre de mener en Lombardie dix bataillons et trois escadrons de dragons. Il n'avoit plus rien à faire en Savoie et il alloit en pays ami. Vendôme, que son beau-père servoit si bien, n'avoit garde de lui faire sentir le poids de son commandement. Il envoya d'Estaing au-devant de lui, avec trois mille cinq cents chevaux et vingt compagnies de grenadiers, qui chassèrent quelques troupes ennemies postées au pont de Lens sur la Sture pour empêcher la jonction. On fit fort valoir la marche de La Feuillade, suivi trois jours durant par mille chevaux qui ne l'attaquèrent point. Il n'eut pas la peine d'aller jusqu'en Lombardie. Vendôme le chargea de la continuation du siége de Chivas. Trois semaines après, M. de Savoie abandonna Chivas, Castagnette et toutes les hauteurs qu'il occupoit entre ces places, pour se retirer vers Turin avec le peu de troupes qu'il avoit là. Quelques jours auparavant, La Feuillade avoit fait poûsser quelque cavalerie entre le Melo et la Sture, pour déposter un petit camp, qui prit la fuite dès qu'il vit la tête de ses troupes. Il manda qu'on leur avoit tué trois cents hommes et pris cinquante officiers ou cavaliers, six étendards et deux paires de timbales, sans y avoir perdu personne, et que c'étoit cette action qui avoit fait prendre à M. de Savoie le parti qu'il venoit de prendre. Lambert, conduit par Chamillart, apporta ces nouvelles au roi à Marly, qu'on fit fort valoir. Ces merveilles précédèrent de dix-huit jours le combat de Cassano.

L'archiduc, ennuyé d'une campagne assez stérile jusqu'alors, quoique fort supérieur à l'armée d'Espagne sur les frontières de Portugal, où tout s'étoit passé en prises et reprises de postes et de petites places, mécontent d'ailleurs de la cour de Portugal, fut conseillé d'aller donner vigueur à ses amis de Catalogne et d'Aragon, de s'embarquer sur la flotte angloise et hollandoise, et d'aller tenter Barcelone. Il y fit mettre pied à terre, le 23 août, à quinze bataillons et plus de mille chevaux, qui furent aussitôt joints par six mille révoltés de Vigo, et ils envoyèrent quinze vaisseaux devant Palamos, cinq mille autres du royaume de Valence allèrent les grossir, et ils ouvrirent la tranchée devant Barcelone, le 1er septembre. Le vice-roi de Catalogne mit dehors Rose, gouverneur de la ville, et le major, fort soupçonnés d'intelligences avec l'archiduc. La garnison étoit nombreuse, mais de mauvaises troupes.

Il arriva une fâcheuse affaire à l'armée de Flandre entre Surville et La Barre. Étant à table, et Surville pris de vin, il maltraita cruellement La Barre de paroles. La compagnie qui les vit se lever se jeta entre-deux, chose fort ordinaire et dont ordinairement aussi elle se repent après. Malgré cela, ils se rapprochèrent, et La Barre crut avoir essuyé quelque mainmise dans ces moments si peu mesurés, et où tout est pêle-mêle. Surville, ayant cuvé son vin, mit en usage tout ce qu'il

put honnêtement pour satisfaire La Barre et finir cette affaire. Ce fut en vain. L'électeur de Bavière, de l'avis du maréchal de Villeroy, envoya Surville à Bruxelles, et mit La Barre aux arrêts. Surville étoit frère cadet d'Hautefort, tous deux lieutenants généraux, mais de réputation fort différente. Rien de plus corrompu que les mœurs de Surville, rien de plus équivoque que son courage, personne plus grossièrement borné. On a vu en son lieu de quelle façon il épousa une fille du maréchal d'Humières, veuve de Vassé. Malgré tant de choses exclusives, je ne sais par quelle intrigue il avoit eu le régiment d'infanterie du roi, place qui donnoit des rapports continuels immédiatement à lui, parce que le roi faisoit sa poupée de son régiment, entroit dans tous les détails comme un simple colonel, et le distinguoit en toutes manières : c'étoit donc une source de privances, de grâces et d'utilité; car Surville en tiroit fort gros, et il étoit de tous les Marlys.

La Barre étoit un simple gentilhomme pauvre et de fortune, capitaine-lieutenant de la compagnie-colonelle du régiment des gardes, et par conséquent ayant brevet, nom et rang de capitaine aux gardes. Il étoit très-malvoulu dans son corps, et peu accueilli ailleurs. Sa réputation sur le courage n'étoit pas meilleure que celle de Surville; mais il montra depuis qu'on s'y étoit fort trompé. C'étoit un compagnon d'esprit, de manége, de souterrains, ami de plusieurs garçons bleus les plus intérieurs et des valets principaux du roi. Accusé de plus de lui tout rapporter, et ce qui en fortifioit la pensée, c'étoit de le voir bien traité et distingué par le roi, fort au-dessus d'un homme de son état. Le roi qui avoit de la bonté pour ces deux hommes, et qui vit la difficulté qui se rencontreroit à les accommoder, même au tribunal naturel des maréchaux de France, voulut bien pour la première fois de sa vie entre des personnes comme ils étoient s'en charger lui-même. Il fit mettre Surville en prison pour en sortir peu après, aller demander pardon à l'électeur, dans l'armée et le voisinage duquel la querelle étoit arrivée, et faire en sa présence satisfaction à La Barre. Pendant tous ces procédés, la gloire des Hautefort s'offensa. Ils tinrent des propos de hauteur qui gâtèrent tout. La Barre cria à la nouvelle injure, tellement qu'Arras fut donné pour prison à Surville, jusqu'à la fin de la campagne que La Barre acheva à l'armée, pour finir cette affaire ensuite par le roi seul de manière à n'y laisser aucunes suites. Nous les verrons l'année suivante telles que Surville demeura perdu. Secouru depuis et remis à flot par la générosité du maréchal de Boufflers, il se perdit de nouveau lui-même et sans ressource; mais il n'est pas temps d'en parler.

L'affaire du banquillo fit en ce temps-ci un grand bruit en Espagne, et donna ici de l'inquiétude. Je l'ai expliquée d'avance (t. II, p. 291) lorsque je me suis étendu sur les grands d'Espagne; je n'en répéterai donc rien ici. Mme des Ursins, qui aperçut de loin ce petit orage se former en arrivant à Madrid, saisit la conjoncture de disposer de la charge de majordome-major. On a vu la juste prétention du duc d'Albe fort appuyée du roi, et la raison qui y rendoit la princesse des Ursins contraire. Elle prit donc cette occasion de la donner à un seigneur actuellement sur les lieux, qui, par la considération qu'elle lui donnoit

parmi les grands dont elle le faisoit comme le chef, les pût ramener, et que lui-même, gagné par cet honneur, se rangeât pour le roi dans cette affaire, services qui ne se pouvoient tirer d'un absent. Le connétable de Castille avoit été peu compté depuis l'avénement de Philippe V à la couronne d'Espagne. On l'estimoit peu, on le soupçonnoit d'être un peu autrichien. Il croyoit avoir reçu un grand dégoût sur sa prétention de commander les armées par son titre de connétable. La campagne de Portugal n'avoit pas bien basté; on avoit perdu Gibraltar, la Catalogne et les provinces voisines étoient plus que suspectes; toutes ces circonstances persuadèrent la princesse des Ursins de ramener un aussi grand seigneur et si distingué que l'étoit le connétable de Castille, et lui fit donner la charge de majordome-major, qui consentit contre son droit et l'usage jusqu'alors observé qu'au lieu de lui porter tous les soirs les clefs des portes du palais, elles le seroient au capitaine des gardes du corps en quartier, charge jusqu'alors inconnue en Espagne, et fit par cette adresse approuver au roi que sa recommandation en faveur du duc d'Albe n'eût pas lieu.

Le roi partit le 22 septembre pour Fontainebleau par Sceaux où il alla de Marly, et y séjourna un jour. Le roi d'Angleterre y arriva le 1er octobre, et s'en retourna à Saint-Germain le 12. La reine, qui étoit fort incommodée d'un mal au sein dont on craignoit de funestes suites, qu'il n'eut pourtant pas, ne put aller à Fontainebleau cette année. En ce même temps, Desmarets maria une de ses filles au fils de Bercy, maître des requêtes, extrêmement riche.

Le prince de Bournonville mourut à Bruxelles. C'étoit un homme d'honneur, fort brave, qui avoit beaucoup de savoir, et qui ne manquoit point d'esprit; mais d'un esprit tout à fait désagréable. Il étoit riche, fils et petit-fils de deux hommes qui avoient fort figuré sous la maison d'Autriche. Il étoit veuf, avec un fils et deux filles, d'une sœur du duc de Chevreuse du second lit; et la maréchale de Noailles et lui étoient enfants des deux frères, laquelle l'aimoit à cause de cette proximité. J'en eus beaucoup dans la suite avec ses enfants, car sa fille aînée épousa le duc de Duras, et la veuve de son fils mon fils aîné. Avec tous ses proches, Bournonville ne parvint à rien et servit toute sa vie. Il étoit sous-lieutenant des gens d'armes sous le prince de Rohan, cousin germain de sa femme. Il n'avoit aucun rang ni honneurs.

Virville mourut en même temps, du nom de Groslée, illustre en Dauphiné. Il avoit été capitaine de gendarmerie, brave et fort bon officier, mais perdu de gouttes qui l'obligèrent à quitter et qui à la fin le tuèrent. C'étoit un fort aimable homme, de beaucoup d'esprit, et fort orné, et de très-bonne compagnie, fort honnête homme aussi, et fort aimé et considéré. Le maréchal de Tallard avoit épousé sa sœur; et lui, qui vouloit tout laisser à son fils unique, donna pour rien sa fille à Senozan, homme de rien, dès lors fort riche, et qui le devint énormément depuis. Il arriva ce qu'on voit ordinairement de ces mariages : le fils de Virville le survécut peu, la veuve du même Virville hérita de ses frères et de ses oncles; il se forma de tout cela une succession prodigieuse qui tomba à la femme de Senozan.

Usson, lieutenant général distingué, dont il a été mention ici plus d'une fois, mourut aussi à Marseille; il commandoit dans les pays de Nice et Villefranche. C'étoit un petit homme, fait comme un potiron, mais plein d'esprit, de valeur, et de talent pour la guerre. Il n'étoit point marié; Bonrepaus étoit son frère aîné.

Pontchartrain se tint exactement ce qu'il s'étoit promis. Le comte de Toulouse et le maréchal de Cœuvres allèrent à Toulon, comptant monter une flotte. Tantôt un retardement, tantôt une difficulté, tantôt un manquement de quelque chose; bref, tous deux demeurèrent au port, et la flotte ennemie maîtresse de la mer. L'amiral, pour charmer son ennui, alla visiter Antibes et se promener par les ports du pays, et revint à Fontainebleau, où le maréchal de Cœuvres aussi peu content que lui ne tarda pas à le suivre. Pontchartrain, qui avoit de longue main prévenu le roi sur la dépense d'une puissante flotte, sur le grand nombre de gros vaisseaux des Anglois et des Hollandois joints ensemble, sur le danger de la personne du comte de Toulouse si sa valeur étoit écoutée, s'en tira à joints pieds et se moqua d'eux tout à son aise, au grand malheur de Barcelone et des extrémités dont cette perte fut suivie, comme on les verra en leur temps.

Ce fut à ce retour du comte de Toulouse qu'il acheta d'Armenonville la terre de Rambouillet, à six lieues de Versailles, près de Maintenon, dont le comte fit un duché-pairie, érigé pour lui, et une terre prodigieuse par les acquisitions qu'il y fit dans la suite. Armenonville, qui ne vendoit que par respect, eut en pot-de-vin, pour lui et pour son fils après lui, l'usage du château et des jardins de la Muette[1] et du bois de Boulogne, que le roi détacha de la capitainerie de Catelan, en l'en dédommageant.

CHAPITRE XVII.

Mort de la première présidente de Lamoignon; sa famille. — Caractère et fortune du premier président Lamoignon. — Corruption des premiers présidents successeurs de Bellièvre. — Catastrophe singulière de Fargues. — Mort et singularités de Ninon, dite Mlle de L'Enclos. — Mort de Rossignol. — Courtenvaux; son caractère; cruellement réprimandé par le roi. — Inquisition de ce prince. — Mort du comte de Tonnerre. — La Feuillade proposé par le roi à Chamillart pour faire en chef le siége de Turin. — Gratitude et grandeur d'âme de Vauban. — Vendôme grand courtisan. — Siége de Turin différé. — Darmstadt tué devant le mont Joui. — Lerida et Tortose saisis par les Catalans révoltés. — Siége de Badajoz levé par les ennemis. — Barcelone rendu à l'archiduc. — La garnison prisonnière de guerre. — Retour de Fontainebleau par Villeroy et Seeaux. — Couronnement de Stanislas en Pologne. — Mort du fameux Tekeli. — Prises de mer; Saint-Paul tué. — Cruelle méprise de La Feuillade. — Augmentation des compagnies. — Nouveaux régiments. — Force milice. — Idées de nos ministres bien différentes sur la paix. — Aguilar à Paris; sa mission, son

1. Saint-Simon écrit toujours la *Meute* en parlant du château qu'on appelle aujourd'hui la *Muette*. Nous prévenons une fois pour toutes que nous avons conservé l'orthographe ordinaire.

caractère, sa fortune. — Ordres d'Espagne devenus compatibles avec ceux de la Toison et du Saint-Esprit. — Ronquillo gouverneur du conseil de Castille. — Duc de Noailles en Roussillon. — Mort des deux fils du duc de Beauvilliers. — Piété du père et de la mère. — Jésuites emportent la cure de Brest devant le roi. — Retour de Marsin, Villars et Villeroy. — Surville à la Bastille. — Roquelaure tâche de se justifier au roi; sa femme. — Mariage du fils aîné de Tessé avec la fille de Bouchu, du duc de Duras avec Mlle de Bournonville, de Listenois avec une fille de la comtesse de Mailly. — Folies de la duchesse du Maine. — Duc de Berry délivré de ses gouverneurs. — Montmélian rendu par les ennemis. — Aventure étrange de l'évêque de Metz.

Deux personnes fort différentes moururent en ce même temps : la première présidente Lamoignon et Ninon. Mme de Lamoignon (car ces avocats renforcés et qui, du barreau où ils gagnoient leur vie il n'y a pas longtemps, sont devenus des magistrats considérables, ont pris le *de*), Mme de Lamoignon, dis-je, étoit Potier, fille du secrétaire d'État Ocquerre, frère de cet évêque de Beauvais qui pensa quelques jours être premier ministre à la mort de Louis XIII, et que le cardinal Mazarin culbuta. Elle étoit sœur du père du président de Novion, qui succéda à son mari à la place de premier président, et mère de Lamoignon, président à mortier à Paris, de Bâville, conseiller d'État, intendant ou plutôt roi de Languedoc, de Mme de Broglio, dont le mari et le seconp fils sont devenus depuis si peu maréchaux de France, et de la défunte femme d'Harlay qui succéda à Novion son cousin germain, lorsque, comme je l'ai rapporté, il fut chassé en 1689 de la place de premier président. Lamoignon, beau, agréable, et sachant fort le monde et l'intrigue, avec tous les talents extérieurs, avoit brillé au conseil dans la place de maître des requêtes. On a vu comment, par l'adresse des ministres qui craignoient l'humeur de Novion, il refusa, à l'instigation de sa maîtresse à qui ils donnèrent gros, la place de premier président, vacante en 1658, par la mort de Bellièvre, et y portèrent Lamoignon. Les grâces de sa personne, son affabilité, le soin qu'il prit de se faire aimer du barreau et des magistrats, une table éloignée de la frugalité de ses prédécesseurs, son attention singulière à capter les savants de son temps, à les assembler chez lui à certains jours, à les distinguer, quels qu'ils fussent, lui acquirent une réputation qui dure encore, et qui n'a pas été inutile à ses enfants. Il est pourtant vrai qu'à lui commença la corruption de cette place qui ne s'est guère interrompue jusqu'à aujourd'hui. Pour Lamoignon j'en raconterai ici un seul trait, parce qu'il est historique et curieux.

Il se fit à Saint-Germain une grande partie de chasse. Alors c'étoient les chiens et non les hommes qui prenoient les cerfs; on ignoroit encore ce nombre immense de chiens, de chevaux, de piqueurs, de relais et de routes à travers les pays. La chasse tourna du côté de Dourdan, et se prolongea si bien que le roi s'en revint extrêmement tard et laissa la chasse. Le comte de Guiche, le comte depuis duc du Lude, Vardes, M. de Lauzun qui me l'a conté, je ne sais plus qui encore, s'égarèrent, et les voilà à la nuit noire à ne savoir où ils étoient. A force d'aller sur

leurs chevaux recrus, ils avisérent une lumière; ils y allèrent, et à la fin arrivèrent à la porte d'une espéce de château. Ils frappèrent, ils criérent, ils se nommérent, et demandèrent l'hospitalité. C'étoit à la fin de l'automne, et il étoit entre dix et onze heures du soir. On leur ouvrit. Le maître vint au-devant d'eux, les fit débotter et chauffer, fit mettre leurs chevaux dans son écurie, et pendant ce temps-là leur fit préparer à souper, dont ils avoient grand besoin. Le repas ne se fit point attendre; il fut excellent, et le vin de même, de plusieurs sortes. Le maître poli, respectueux, ni cérémonieux, ni empressé, avec tout l'air et les manières du meilleur monde. Ils surent qu'il s'appeloit Fargues, et la maison Courson; qu'il y étoit retiré; qu'il n'en étoit point sorti depuis plusieurs années; qu'il y recevoit quelquefois ses amis, et qu'il n'avoit ni femme ni enfants. Le domestique leur parut entendu, et la maison avoir un air d'aisance. Aprés avoir bien scupé, Fargues ne leur fit point attendre leur lit. Ils en trouvérent chacun un parfaitement bon, ils eurent chacun leur chambre, et les valets de Fargues les servirent très-proprement. Ils étoient fort las et dormirent longtemps. Dés qu'ils furent habillés, ils trouvèrent un excellent déjeuner servi, et au sortir de table, leurs chevaux prêts, aussi refaits qu'ils l'étoient eux-mêmes. Charmés de la politesse et des manières de Fargues, et touchés de sa bonne réception, ils lui firent beaucoup d'offres de service, et s'en allèrent à Saint-Germain. Leur égarement y avoit été la nouvelle; leur retour et ce qu'ils étoient devenus toute la nuit en fut une autre.

Ces messieurs étoient la fleur de la cour et de la galanterie, et tous alors dans toutes les privances du roi. Ils lui racontèrent leur aventure, les merveilles de leur réception, et se louérent extrêmement du maître, de sa chére et de sa maison. Le roi leur demanda son nom; dès qu'il l'entendit : « Comment Fargues, dit-il, est-il si prés d'ici ? » Ces messieurs redoublèrent de louanges, et le roi ne dit plus rien. Passé chez la reine mère, il lui parla de cette aventure, et tous denx trouvérent que Fargues étoit bien hardi d'habiter si près de la cour, et fort étrange qu'ils ne l'apprissent que par cette aventure de chasse, depuis si longtemps qu'il demeuroit là.

Fargues s'étoit fort signalé dans tous les mouvements de Paris contre la cour et le cardinal Mazarin. S'il n'avoit pas été pendu, ce n'avoit pas été faute d'envie de se venger particuliérement de lui; mais il avoit été protégé par son parti, et formellement compris dans l'amnistie. La haine qu'il avoit encourue, et sous laquelle il avoit pensé succomber, lui fit prendre le parti de quitter Paris pour toujours, afin d'éviter toute noise, et de se retirer chez lui sans faire parler de lui, et jusqu'alors il étoit demeuré ignoré. Le cardinal Mazarin étoit mort; il n'étoit plus question pour personne des affaires passées; mais, comme il avoit été fort noté, il craignoit qu'on lui en suscitât quelque autre nouvelle, et pour cela vivoit fort retiré et fort en paix avec tous ses voisins, fort en repos des troubles passés, sur la foi de l'amnistie et depuis longtemps. Le roi et la reine sa mère, qui ne lui avoient pardonné que par force, mandèrent le premier président Lamoignon, et le chargèrent d'éplucher secrètement la vie et la conduite de Fargues; de bien exa-

miner s'il n'y auroit point moyen de châtier ses insolences passées, et de le faire repentir de les narguer si près de la cour dans son opulence et sa tranquillité. Ils lui contèrent l'aventure de la chasse qui leur avoit appris sa demeure; et témoignèrent à Lamoignon un extrême désir qu'il pût trouver des moyens juridiques de le perdre.

Lamoignon, avide et bon courtisan, résolut bien de les satisfaire et d'y trouver son profit[1]. Il fit ses recherches, en rendit compte et fouilla tant et si bien, qu'il trouva moyen d'impliquer Fargues dans un meurtre commis à Paris au plus fort des troubles, sur quoi il le décréta sourdement, et un matin l'envoya saisir par des huissiers, et mener dans les prisons de la Conciergerie. Fargues, qui depuis l'amnistie étoit bien sûr de n'être tombé en quoi que ce fût de répréhensible, se trouva bien étonné. Mais il le fut bien plus, quand par l'interrogatoire il apprit de quoi il s'agissoit. Il se défendit très-bien de ce dont on l'accusoit, et, de plus, allégua que le meurtre dont il s'agissoit ayant été commis au fort des troubles et de la révolte de Paris dans Paris même, l'amnistie qui les avoit suivis effaçoit la mémoire de tout ce qui s'étoit passé dans ces temps de confusion, et couvroit chacune de ces choses qu'on n'auroit pu suffire ni exprimer à l'égard de chacun, suivant l'esprit, le droit, l'usage et l'effet, non mis en doute aucun jusqu'à présent, des amnisties. Les courtisans distingués qui avoient été si bien reçus chez ce malheureux homme firent toutes sortes d'efforts auprès de ses juges et auprès du roi; mais tout fut inutile. Fargues eut très-promptement la tête coupée, et sa confiscation donnée en récompense au premier président. Elle étoit fort à sa bienséance, et fut le partage de son second fils. Il n'y a guère qu'une lieue de Basville à Courson. Ainsi le beau-père et le gendre s'enrichirent successivement dans la même charge, l'un du sang de l'innocent, l'autre du dépôt que son ami lui avoit confié à garder, qu'il déclara ensuite au roi qui le lui donna, et dont il sut très-bien s'accommoder. Novion, qui fut entre-deux depuis 1677 jusqu'en 1688, ne fut chassé que pour avoir sans cesse vendu la justice, comme je l'ai raconté en son lieu. Nous verrons en leur temps leurs successeurs; ce n'est pas encore celui d'en parler. La première présidente Lamoignon mourut dans une grande et longue piété. Avec tant d'enfants bien pourvus, elle ne laissa pas de mourir avec plus de un million cinq cent mille livres de bien.

Ninon, courtisane fameuse, et depuis que l'âge lui eut fait quitter le métier, connue sous le nom de Mlle de L'Enclos, fut un exemple nouveau du triomphe du vice conduit avec esprit, et réparé de quelque vertu. Le bruit qu'elle fit, et plus encore le désordre qu'elle causa parmi la plus haute et la plus brillante jeunesse, força l'extrême indulgence que, non sans cause, la reine mère avoit pour les personnes galantes et plus que galantes, de lui envoyer un ordre de se retirer dans un couvent. Un de ces exempts de Paris lui porta la lettre de cachet; elle la lut, et remarquant qu'il n'y avoit pas de couvent désigné en par-

1. Voy. note à la fin du volume sur le procès, la condamnation et l'exécution de Fargues.

ticulier : « Monsieur, dit-elle à l'exempt sans se déconcerter, puisque la reine a tant de bonté pour moi que me laisser le choix du couvent où elle veut que je me retire, je vous prie de lui dire que je choisis celui des grands cordeliers de Paris, » et lui rendit la lettre de cachet avec une belle révérence. L'exempt, stupéfait de cette effronterie sans pareille, n'eut pas un mot à répliquer, et la reine la trouva si plaisante qu'elle la laissa en repos. Jamais Ninon n'avoit qu'un amant à la fois, mais des adorateurs en foule, et quand elle se lassoit du tenant, elle le lui disoit franchement, et en prenoit un autre. Le délaissé avoit beau gémir et parler, c'étoit un arrêt; et cette créature avoit usurpé un tel empire qu'il n'eût osé se prendre à celui qui le supplantoit, trop heureux encore d'être admis sur le pied d'ami de la maison. Elle a quelquefois gardé à son tenant, quand il lui plaisoit fort, fidélité entière pendant toute une campagne.

La Châtre, sur le point de partir, prétendit être de ces heureux distingués. Apparemment que Ninon ne lui promit pas bien nettement. Il fut assez sot, et il l'étoit beaucoup et présomptueux à l'avenant, pour lui en demander un billet. Elle le lui fit. Il l'emporta et s'en vanta fort. Le billet fut mal tenu, et à chaque fois qu'elle y manquoit : « Oh ! le bon billet, s'écrioit-elle, qu'a là La Châtre ! » Son fortuné à la fin lui demanda ce que cela vouloit dire, elle le lui expliqua; il le conta, et accabla La Châtre d'un ridicule qui gagna jusqu'à l'armée où il étoit.

Ninon eut des amis illustres de toutes les sortes, et eut tant d'esprit qu'elle se les conserva tous, et qu'elle les tint unis entre eux, ou pour le moins sans le moindre bruit. Tout se passoit chez elle avec un respect et une décence extérieure que les plus hautes princesses soutiennent rarement avec des foiblesses. Elle eut de la sorte pour amis tout ce qu'il y avoit de plus trayé et de plus élevé à la cour, tellement qu'il devint à la mode d'être reçu chez elle, et qu'on avoit raison de le désirer par les liaisons qui s'y formoient. Jamais ni jeu, ni ris élevés, ni disputes, ni propos de religion ou de gouvernement; beaucoup d'esprit et fort orné, des nouvelles anciennes et modernes, des nouvelles de galanteries, et toutefois sans ouvrir la porte à la médisance, tout y étoit délicat, léger, mesuré, et formoit les conversations qu'elle sut soutenir par son esprit, et par tout ce qu'elle savoit de faits de tout âge. La considération, chose étrange, qu'elle s'étoit acquise, le nombre et la distinction de ses amis et de ses connoissances [continuèrent] quand les charmes cessèrent de lui attirer du monde, quand la bienséance et la mode lui défendirent de plus mêler le corps avec l'esprit. Elle savoit toutes les intrigues de l'ancienne et de la nouvelle cour, sérieuses et autres; sa conversation étoit charmante; désintéressée, fidèle, secrète, sûre au dernier point, et, à la foiblesse près, on pouvoit dire qu'elle étoit vertueuse et pleine de probité. Elle a souvent secouru ses amis d'argent et de crédit, est entrée pour eux dans des choses importantes, a gardé très-fidèlement des dépôts d'argent et des secrets considérables qui lui étoient confiés. Tout cela lui acquit de la réputation et une considération tout à fait singulière.

Elle avoit été amie intime de Mme de Maintenon, tout le temps que

celle-ci demeura à Paris. Mme de Maintenon n'aimoit pas qu'on lui parlât d'elle, mais elle n'osoit la désavouer. Elle lui a écrit de temps en temps jusqu'à sa mort avec amitié. L'Enclos, car Ninon avoit pris ce nom depuis qu'elle eut quitté le métier de sa jeunesse longtemps poussée, n'y étoit pas si réservée avec ses amis intimes, et quand il lui est arrivé de s'intéresser fortement pour quelqu'un ou pour quelque chose, ce qu'elle savoit rendre rare et bien ménager, elle en écrivoit à Mme de Maintenon qui la servoit efficacement et avec promptitude; mais depuis sa grandeur, elles ne se sont vues que deux ou trois fois, et bien en secret. L'Enclos avoit des reparties admirables. Il y en a deux entre autres au dernier maréchal de Choiseul, qui ne s'oublient point : l'une est une correction excellente, l'autre un tableau vif d'après nature. Choiseul, qui étoit de ses anciens amis, avoit été galant et bien fait. Il étoit mal avec M. de Louvois, et il déploroit sa fortune lorsque le roi le mit, malgré le ministre, de la promotion de l'ordre de 1688. Il ne s'y attendoit en façon du monde, quoique de la première naissance et des plus anciens et meilleurs lieutenants généraux. Il fut donc ravi de joie, et se regardoit avec plus que de la complaisance paré de son cordon bleu. L'Enclos l'y surprit deux ou trois fois. A la fin impatientée : « Monsieur le comte, lui dit-elle devant toute la compagnie, si je vous y prends encore, je vous nommerai vos camarades. » Il y en avoit eu en effet plusieurs à faire pleurer, mais quels et combien en comparaison de ceux de 1724, et de quelques autres encore depuis! Le bon maréchal étoit toutes les vertus mêmes, mais peu réjouissantes et avec peu d'esprit. Après une longue visite, L'Enclos bâille, le regarde, puis s'écrie :

« Seigneur, que de vertus vous me faites baïr! »

qui est un vers de je ne sais plus quelle pièce de théâtre. On peut juger de la risée et du scandale. Cette saillie pourtant ne les brouilla point. L'Enclos passa de beaucoup quatre-vingts ans, toujours saine, visitée, considérée. Elle donna à Dieu ses dernières années, et sa mort fit une nouvelle. La singularité unique de ce personnage m'a fait étendre sur elle.

Rossignol, président aux requêtes du palais, mourut en ce même temps. Son père avoit été le plus habile déchiffreur de l'Europe. Je ne sais comment il s'avisa de s'appliquer à une connoissance jusqu'à lui si cachée, ni comment M. de Louvois le connut et l'employa à ce talent. Aucun chiffre ne lui échappoit, il y en avoit qu'il lisoit tout de suite. Cela lui donna beaucoup de particuliers avec le roi et en fit un homme important. Il instruisit son fils dans cette science, il y devint habile, mais non pas au point de son père. C'étoient d'honnêtes gens et modestes, qui l'un et l'autre tirèrent gros du roi, qui même laissa cinq mille livres de pension à sa famille qui n'étoit pas d'âge à déchiffrer.

Peu de temps après qu'on fut à Fontainebleau, il arriva à Courtenvaux une aventure terrible. Il étoit fils aîné de M. de Louvois, qui lui avoit fait donner puis ôter la survivance de sa charge dont il le trouva tout à fait incapable. Il avoit fait passer à Barbezieux son troisième fils, et il avoit consolé l'aîné par la survivance de son cousin Tilladet à qui

il avoit acheté les Cent-Suisses, qui, après les grandes charges de la maison du roi, en est sans contredit la première et la plus belle. Courtenvaux étoit un fort petit homme obscurément débauché, avec une voix ridicule, qui avoit peu et mal servi, méprisé et compté pour rien dans sa famille, et à la cour où il ne fréquentoit personne; avare et taquin, et quoique modeste et respectueux, fort colère, et peu maître de soi quand il se capriçoit: en tout un fort sot homme, et traité comme tel, jusque chez la duchesse de Villeroy et la maréchale de Cœuvres, sa sœur et sa belle-sœur; on ne l'y rencontroit jamais.

Le roi plus avide de savoir tout ce qui se passoit, et plus curieux de rapports qu'on ne le pouvoit croire (quoiqu'on le crût beaucoup), avoit autorisé Bontems, puis Bloin, gouverneur de Versailles, à prendre quantité de Suisses outre ceux des portes, des parcs et des jardins, et ceux de la galerie du grand appartement de Versailles et des salons de Marly et de Trianon, qui, avec une livrée du roi, ne dépendoient que d'eux. Ces derniers étoient secrètement chargés de rôder, les soirs, les nuits et les matins dans tous les degrés, les corridors, les passages, les privés, et quand il faisoit beau, dans les cours et les jardins, de patrouiller, se cacher, s'embusquer, remarquer les gens, les suivre, les voir entrer et sortir des lieux où ils alloient, de savoir qui y étoit, d'écouter tout ce qu'ils pouvoient entendre, de n'oublier pas combien de temps les gens étoient restés où ils étoient entrés, et de rendre compte de leurs découvertes. Ce manége, dont d'autres subalternes et quelques valets se mêloient aussi, se faisoit assidûment à Versailles, à Marly, à Trianon, à Fontainebleau et dans tous les lieux où le roi étoit. Ces Suisses déplaisoient fort à Courtenvaux, parce qu'ils ne le reconnoissoient en rien, et qu'ils enlevoient à ses Cent-Suisses des postes et des récompenses qu'il leur auroit bien vendus, tellement qu'il les tracassoit souvent. Entre la grande pièce des Suisses et la salle des gardes du roi à Fontainebleau, il y a un passage étroit entre le degré et le logement occupé lors par Mme de Maintenon, puis une pièce carrée où est la porte de ce logement, qui, en la traversant droit, donne dans la salle des gardes, et qui a une autre porte sur le balcon qui environne la cour en ovale, lequel communique aux degrés et en beaucoup d'endroits. Cette pièce carrée est un passage public de communication indispensable à tout le château, pour qui ne va point par les cours, et par conséquent fort propre à observer les allants et venants, et par elle-même et par ses communications. Jusqu'à cette année, il y avoit toujours couché quelques gardes du corps, et quelques Cent-Suisses, qui, lorsque le roi entroit et sortoit de chez Mme de Maintenon, s'y mettoient mêlés sous les armes, de sorte que cette pièce passoit pour une extension de salle des gardes et des Cent-Suisses. Le roi s'avisa cette année d'y faire coucher des Suisses de Bloin au lieu de Cent-Suisses et des gardes.

Courtenvaux, sans en parler au capitaine des gardes en quartier, puisqu'on en avoit ôté les gardes aussi bien que les Suisses, eut la sottise de prendre ce changement pour une nouvelle entreprise de ces Suisses sur les siens, et s'en mit en telle colère qu'il n'y eut menaces qu'il ne leur fît, ni pouilles qu'il ne leur chantât. Ils le laissèrent aboyer

sans s'émouvoir; ils avoient leurs ordres et furent assez sages pour ne rien répondre. Le roi, qui n'en fut averti que sur le soir, au sortir de son souper, entré à son ordinaire dans son grand cabinet ovale avec ce qui avoit accoutumé de l'y suivre, de sa famille, et des dames des princesses, qui, à Fontainebleau, faute d'autres cabinets, se tenoient toutes dans celui-là autour du roi, envoya chercher Courtenvaux. Dès qu'il parut dans ce cabinet, le roi lui parla d'un bout à l'autre sans lui donner loisir d'approcher, mais dans une colère si terrible, et pour lui si nouvelle et si extraordinaire. qu'il fit trembler non-seulement Courtenvaux, mais princes, princesses, dames, et tout ce qui étoit dans le cabinet. On l'entendoit de sa chambre. Les menaces de lui ôter sa charge, les termes les plus durs et les plus inusités dans sa bouche, plurent sur Courtenvaux, qui, pâmé d'effroi et prêt à tomber par terre, n'eut ni le temps ni le moyen de proférer un mot. La réprimande finit par lui dire avec impétuosité : « Sortez d'ici ! » A peine en eut-il la force et de se traîner chez lui.

Quelque peu de cas que sa famille fit de lui, elle fut étrangement alarmée; chacun eut recours à quelque protection. Mme la duchesse de Bourgogne, qui aimoit fort la duchesse de Villeroy et la maréchale de Cœuvres, parla de son mieux à Mme de Maintenon, et même au roi. A la fin, il s'apaisa, mais avec avis qu'il chasseroit Courtenvaux à la première de ses sottises et lui ôteroit sa charge. Après cela, il osa en reprendre les fonctions. La cause d'une scène si étrange étoit que Courtenvaux avoit mis le doigt sur la lettre à toute la cour, par le vacarme qu'il avoit fait d'un changement dont le motif sautoit aux yeux dès qu'on y prenoit garde; et le roi, qui cachoit avec le plus grand soin ses espionnages, avoit compté que ce changement ne s'apercevroit pas, et étoit outré de colère du bruit qu'il avoit fait et qui l'avoit appris et fait sentir à tout le monde. Quoique déjà sans considération, sans agrément, sans familiarité la moindre, il en demeura plus mal avec le roi et ne s'en releva de sa vie; sans sa famille, il étoit chassé et sa charge perdue.

Il mourut en même temps un autre homme encore plus méprisé, qui fut le comte de Tonnerre; ce n'est pas que la naissance ou l'esprit lui manquassent, mais tout le reste entièrement. Avec une poltronnerie qui lui faisoit tout souffrir, il s'attiroit cent affaires par son escroquerie et ses bons mots, et il étoit tombé enfin à un tel point d'abjection qu'on avoit honte de l'insulter quand il disoit quelque sottise. Il avoit été longtemps premier gentilhomme de la chambre de Monsieur, et il étoit fils du frère aîné de cet évêque de Noyon dont il a été parlé ici plus d'une fois, et frère de l'évêque de Langres dont il le sera encore.

Quoique le combat de Cassano eût été sans aucun fruit, le siége de Turin, si mal à propos annoncé dès l'entrée du printemps, et peut-être aussi peu à propos conçu, n'en demeuroit pas moins résolu. Le roi, si différent sur La Feuillade de ce qu'on le vit lorsque Chamillart lui en proposa le mariage avec sa fille, ou plutôt occupé de plaire à son ministre par l'endroit qui lui étoit le plus sensible, lui proposa lui-même de charger son gendre de ce grand siége en chef. Chamillart, surpris et

comblé, s'en excusa foiblement. Le roi lui fit des amitiés, lui dit du bien de La Feuillade et qu'il vouloit essayer des jeunes gens qui montroient des talents et de l'application. Ce choix arrêté, La Feuillade eut ordre de s'approcher de Turin, après le siége de Chivas achevé, et de se préparer pour en faire le siége; il y arriva le 6 septembre. On peut juger que rien ne lui manqua : il y eut soixante bataillons, soixante-dix escadrons, onze cent milliers de poudre, quarante mortiers, quatre-vingts pièces de canon de batterie et vingt-six autres pièces pour tirer à ricochet, de disposés à ses ordres. Mais il se trouva des difficultés à résoudre pour lesquelles La Feuillade envoya Dreux, son beau-frère, qui, le jour même que le roi arriva à Fontainebleau, fut mené par Chamillart lui rendre compte de ce qui l'amenoit chez Mme de Maintenon. Le lendemain ils y retournèrent, et le maréchal de Vauban avec eux, et le surlendemain, Dreux s'en retourna trouver La Feuillade.

Vauban fit là une grande action, il s'offrit au roi et le pressa de l'envoyer à Turin pour y donner ses conseils et se tenir, dans les intervalles, à deux lieues de l'armée, sans s'y mêler de rien quand il y seroit. Il ajouta qu'il mettroit son bâton derrière la porte, qu'il n'étoit pas juste que l'honneur auquel le roi l'avoit élevé le rendît inutile à son service, et que plutôt que cela fût, il aimeroit mieux le lui rendre. Cette offre romaine ne fut point acceptée; le contraste de Vauban et de La Feuillade eût été trop grand et l'obscurcissement de ce dernier trop accablant. La Feuillade, contre l'avis de Vauban, vouloit attaquer par la citadelle et ne point faire de circonvallation de l'autre côté du Pô.

M. de Vendôme manda par un courrier, arrivé en cadence, qu'il étoit du même avis, que pour les difficultés extérieures, il ne falloit point s'en embarrasser: qu'il n'y avoit rien à craindre du prince Eugène; qu'il étoit de la dernière importance de faire alors le siége de Turin, sans quoi les conquêtes faites sur le duc de Savoie demeureroient inutiles; et il offrit d'envoyer de ses troupes si on n'en avoit pas assez pour le siége. Il fit sa cour au roi, plut au ministre, ce fut tout. Dreux étoit parti avec l'ordre de ne point faire ce siége. La Feuillade, opiniâtre, dépêcha Marignane, qui ne vit point le roi, et que Chamillart, qui gardoit sa chambre pour un torticolis, renvoya sur-le-champ. A son retour, La Feuillade contremanda tout ce qui lui devoit arriver, retira ce qui l'étoit déjà, quitta la Vénerie, où il s'étoit établi, et envoya un gros détachement à Vendôme.

Le siége de Barcelone étoit mieux concerté; mais l'archiduc y fit une grande perte. Ils emportèrent, le 16 septembre, des ouvrages nouvellement augmentés au mont Joui. La résistance fut grande, ils y perdirent huit cents hommes, et le prince Darmstadt dont il a été tant parlé y fut tué; mais ces ouvrages coupant toute communication avec la ville, et la garnison du mont Joui manquant de tout, elle s'ouvrit un passage l'épée à la main, et rentra dans Barcelone, n'ayant perdu à cette belle action que douze ou quinze hommes. Ce fut un grand point pour l'archiduc que d'être maître du mont Joui. Ce malheur fut incontinent suivi d'un autre. Les Catalans révoltés se saisirent de Lerida et de Tortose D'autre part, vers le Portugal, les ennemis levèrent le siége de Badajoz aux approches

de Tessé. Ruvigny, qui portoit le nom de milord Galloway, y commandoit les Anglois et y eut un bras emporté. C'étoit un très-bon officier parmi eux, qui se retira en Angleterre et n'a pas servi depuis. Ils furent plus heureux devant Barcelone, qui se rendit le 4 octobre, la garnison prisonnière de guerre, excepté le vice-roi, le duc de Popoli et quelques officiers distingués. On voulut longtemps douter de cette nouvelle, et [de] beaucoup de cruautés exercées par les Allemands.

Le roi partit le 26 octobre de Fontainebleau, s'en retournant par Villeroy et par Sceaux, où il séjourna. Il apprit en même temps le couronnement du roi Stanislas Lesczinski. Il ne prévoyoit pas alors assurément, et s'il se peut beaucoup moins auparavant, que dans sa chute la plus profonde, sans pain et sans un pouce de terre, il deviendroit beau-père de son héritier, et aussi peu encore de qui seroit cet ouvrage. Il apprit aussi en même temps la mort du fameux Tekeli, arrivée à Constantinople, jeune encore, mais perdu de goutte et depuis longtemps ne pouvant plus se remuer. Il étoit sur un grand pied de considération et de rang, à peu près comme un grand souverain en asile; et y touchoit fort gros, et très-exactement payé.

La mer auroit été plus heureuse par la quantité de riches et grosses prises et de combats particuliers de nos vaisseaux et de nos armateurs sans la mort de Saint-Paul, qui s'y étoit le plus signalé, et qui fut fort regretté. Il mourut en se rendant maître de onze vaisseaux marchands venant de la mer Baltique par la prise de trois gros vaisseaux anglois qui les convoyoient. Cette action se passa le dernier octobre. Saint-Paul ne laissa que trois neveux fort jeunes; le roi donna des pensions à tous les trois.

La Feuillade, ou son secrétaire, fit une méprise qui coûta bon. Il manda au gouverneur d'Acqui de le venir joindre avec sa garnison. Au lieu d'Acqui, il mit d'Asti; et le gouverneur de cette dernière place obéit. M. de Savoie, incontinent averti d'une évacuation si peu attendue, se saisit d'Asti tout aussitôt, et mit tout le Montferrat à contribution. La Feuillade marcha pour la reprendre; il fallut emporter des postes sur le chemin. En arrivant sur Asti, il trouva toutes les troupes du duc de Savoie et du comte de Staremberg, qui étoient derrière la place, dans laquelle ils firent passer beaucoup de cavalerie et d'infanterie, qui tomba rudement sur la tête de la petite armée que La Feuillade amenoit. On fit fort valoir qu'il mit pied à terre à la tête des grenadiers, qu'il rétablit le combat, qu'il poussa les ennemis jusque sur la contrescarpe, qu'il prit deux étendards. On ne se vanta point de la perte, et on mit sur le compte des pluies et du débordement des rivières la retraite qu'il fit d'Asti, où il étoit arrivé pour en faire le siége, mais où il avoit trouvé ce combat à soutenir, à Casal, où son dessein n'avoit pas été d'aller. On perdit à ce combat d'Asti Imécourt et force gens, et Asti demeura au duc de Savoie.

Les pertes d'hommes en Allemagne et en Italie, plus grandes par les hôpitaux que par les actions, firent prendre le parti d'une augmentation de cinq hommes par compagnie, et d'une levée de vingt-cinq mille hommes de milice, laquelle fut une grande ruine et une grande désola-

tion dans les provinces. On berçoit le roi de l'ardeur des peuples à y entrer; on lui en montroit quelques échantillons de deux, de quatre, de cinq à Marly, en allant à la messe, gens bien trayés, et on lui faisoit des contes de leur joie et de leur empressement. J'ai entendu cela plusieurs fois, et le roi les rendre après en s'applaudissant, tandis que moi par mes terres et par tout ce qui s'en disoit, je savois le désespoir que causoit cette milice, jusque-là que quantité se mutiloient eux-mêmes pour s'en exempter. Ils crioient et pleuroient qu'on les menoit périr; et il étoit vrai qu'on les envoyoit presque tous en Italie, dont il n'en étoit jamais revenu un seul. Personne ne l'ignoroit à la cour. On baissoit les yeux en écoutant ces mensonges et la crédulité du roi, et après on s'en disoit tout bas ce qu'on pensoit d'une flatterie si ruineuse. On donna aussi quantité de régiments à lever, ce qui fit une foule étrange de colonels et d'états-majors à payer, qui fut d'un grand préjudice; au lieu de donner un bataillon et un escadron de plus aux régiments déjà faits qui en auroient bientôt pris l'esprit, et n'auroient point eu l'inconvénient de nouvelles troupes et de petits régiments, qui par leur peu de nombre se détruisent promptement.

Je voyois souvent Caillières; il avoit pris de l'amitié pour moi, et je trouvois une grande instruction avec lui. Hochstedt, Gibraltar, Barcelone, la triste campagne de Tessé, la révolte de la Catalogne et des pays voisins, les misérables succès de l'Italie, l'épuisement de l'Espagne, celui de la France qui se faisoit fort sentir d'hommes et d'argent, l'incapacité de nos généraux que l'art de la cour protégeoit contre leurs fautes, toutes ces choses me firent faire des réflexions. Je pensai qu'il étoit temps, avant de courir les risques de tomber plus bas, de finir la guerre, et qu'elle se pouvoit terminer en donnant à l'archiduc ce que nous pourrions difficilement soutenir, et faisant un partage qui n'auroit pas l'inconvénient de ne pouvoir soutenir le nôtre comme celui du traité de partage fait d'abord en Angleterre et accepté jusqu'au testament de Charles II; et un partage qui laisseroit Philippe V un grand roi en lui donnant toute l'Italie, excepté ce qu'y tenoient le grand-duc et les républiques de Venise et de Gênes, l'État ecclésiastique de Naples et Sicile, trop éloignés et coupés du reste par l'État du pape; avoir pour le roi la Lorraine et quelques autres arrondissements et placer ailleurs les ducs de Savoie, de Lorraine, de Parme et de Modène. J'en fis le plan dans ma tête sans l'écrire, et je le dis à Caillières, plutôt pour m'instruire que par croire avoir rien imaginé de fort bon et de praticable; je fus surpris de le lui voir goûter. Il m'exhorta à le mettre sur du papier, et à le montrer comme un projet aux trois ministres avec qui j'étois dans une liaison intime. Je résistai plusieurs jours; enfin, pressé par Caillières, je lui promis d'en parler à ces messieurs, mais je ne pus me résoudre de rien mettre par écrit. M. de Beauvilliers, à qui j'en parlai le premier, trouva ce plan fort bon et fort raisonnable; M. de Chevreuse aussi. Ils voulurent que j'en parlasse aux deux autres. Le contraste de leur réponse perdroit trop, si la modestie m'empêchoit de rapporter leur réponse, qui les peint tous deux au naturel. Le chancelier me répondit, après m'avoir écouté fort attentivement qu'il voudroit me

baiser au cul et que cela fût exécuté, et Chamillart, avec gravité, que le roi ne céderoit pas un moulin de toute la succession d'Espagne. Dès lors je compris l'étourdissement où nous étions, et combien les suites en étoient à craindre.

Vers la fin de novembre arriva le comte d'Aguilar à Paris, qui fut présenté au roi par le duc d'Albe. Le roi d'Espagne l'envoyoit au roi pour lui persuader le siége de Barcelone, et de trouver bon qu'il le fît en personne, avec le secours des vaisseaux et des troupes du roi. Aguilar ne réussit que trop dans sa commission, au malheur des deux couronnes, et qui mit celle du roi d'Espagne dans le plus extrême péril. Il étoit ou prétendoit être Manrique de Lara, grand d'Espagne par sa mère et fils unique de ce comte de Frigilliane dont il a été parlé à l'occasion du testament de Charles II, et qui en apprit publiquement les dispositions à l'ambassadeur de l'empereur d'une manière si cruelle et si plaisante, comme je l'ai raconté alors. Il y auroit bien des choses curieuses et singulières à raconter de ce comte de Frigilliane, qui disoit de soi-même qu'il seroit le plus méchant homme d'Espagne et le plus laid, s'il n'avoit pas un fils. Ce dernier étoit jeune, plein d'ambition, de ruse, de fausseté, de noirceur. Je ne sais si la similitude avoit fait cette union, mais le duc de Noailles et lui avoient lié une amitié étroite en Espagne, qui a toujours duré intime et avec une confiance entière. En sus de son ami, le premier homme d'Espagne en capacité, et le premier aussi en esprit et à être dangereux dans une cour; grand poltron, grand pillard, et ne put pourtant s'enrichir. Les premières places lui passèrent successivement par les mains : jamais content d'aucune, et pas une aussi ne lui demeura. Il étoit lors l'un des quatre capitaines des gardes du corps, et fut successivement colonel du régiment des gardes espagnoles, chef des finances, et plus longtemps de la guerre avec tout pouvoir; capitaine général et commandant en chef, gentilhomme de la chambre et favori, enfin conseiller d'État, c'est-à-dire ministre, et tout cela rapidement. Toujours craint et généralement haï, il a passé les vingt dernières années de sa vie en disgrâce, presque toujours exilé à sa commanderie de Saint-Jacques, à plus de quarante lieues de Madrid, et de lieues d'Espagne, et d'ailleurs éloignée de tout. Il y aura plus d'une fois occasion de parler de lui. Cette commanderie étoit de plus de trente mille livres de rente, affectée au chancelier de l'ordre.

Aguilar, qui avoit la Toison, brigua cette place de chancelier, l'obtint et quitta la Toison, alors incompatible. Le duc de Frias, qu'on connoît mieux sous le nom de connétable de Castille, le même dont j'ai parlé, fut si indigné de cette action, que par rodomontade il remit sa croix de Saint-Jacques avec une commanderie de vingt mille livres de rente qu'il avoit, et demanda et eut la Toison qu'Aguilar avoit quittée. Ces grosses commanderies, assez communes dans les trois ordres d'Espagne, faisoient négliger la Toison aux seigneurs espagnols, qui étoit répandue aux grands seigneurs sujets ou affectionnés à l'Espagne, en Italie et aux Pays-Bas, qui en étoient fort avides, outre quelques-unes que l'empereur demandoit pour des seigneurs principaux qui le servoient. Mais

douze ou quinze ans depuis l'avénement de Philippe V à la couronne, ils ont trouvé moyen de s'accommoder avec Rome, qui a rendu ces trois ordres compatibles en payant tous les cinq ans une modique annate sur leurs commanderies quand ils ont d'autres ordres, dont ils obtiennent encore de fortes remises. Depuis cette invention, les plus grands seigneurs d'Espagne sont devenus fort empressés pour la Toison, et peut-être plus encore pour l'ordre du Saint-Esprit. En ce même temps Ronquillo, dont j'ai parlé, fut fait gouverneur du conseil de Castille.

Tout étant réglé avec Aguilar pour le siége de Barcelone, le duc de Noailles, qui n'avoit pu faire les deux dernières campagnes, et qui se portoit mieux, aiguillonné par l'exemple de La Feuillade et par celui de son père, voulut se servir du même chausse-pied pour arriver rapidement au commandement des armées. Il demanda d'aller commander dans son gouvernement de Roussillon, l'obtint et se hâta de s'y rendre, pour l'exercer quelque temps avant d'être effacé en servant au siége de Barcelone.

Je partageai en même temps, avec la plus sensible amertume, le malheur de M. et de Mme de Beauvilliers; ils avoient deux fils de seize à dix-sept ans, bien faits et qui promettoient toutes choses. L'aîné venoit d'avoir un régiment sans avoir eu d'autre emploi, et le cadet en alloit avoir un autre. Le cadet mourut de la petite vérole à Versailles, le 25 novembre. La même maladie commençoit à prendre à l'aîné, qui en mourut aussi le 2 décembre. Le père et la mère, pénétrés de douleur à la mort du premier, allèrent sur-le-champ en faire un sacrifice à la messe, et y communièrent l'un et l'autre; à la mort de l'autre, ils eurent la même foi, le même courage, la même piété. Leur affliction fut extrême et ce ver rongeur dura le reste de leur vie : l'extérieur n'en changea point. M. de Beauvilliers continua ses fonctions ordinaires. Pour chez lui, il se donna relâche, et pendant quelques jours ne vit que sa plus étroite famille et ses plus intimes amis. Je ne connois point de sermon si touchant que la douleur et la résignation profonde de l'un et de l'autre. Leur sensibilité entière, sans rien prendre sur leur soumission et leur abandon à Dieu; un silence, un extérieur doux, apparemment tranquille, mais concentré et toujours quelques paroles de vie qui sanctifioient leurs larmes. Après les premiers temps, je détournois doucement la conversation quand M. de Beauvilliers me parloit de ses enfants; il s'en aperçut et me dit que je croyois bien faire pour détourner l'objet de la douleur, qu'il m'en remercioit, mais qu'il y avoit un si petit nombre de personnes à qui il se permît d'en parler, qu'il me prioit d'en continuer les discours quand il m'en parleroit, parce que cela le soulageoit, et qu'il ne le faisoit que quand il s'en sentoit pressé; je lui obéis, et très-souvent tête à tête il m'en parloit, et je vis en effet que de continuer avec lui là-dessus le soulageoit. Son gendre n'étoit pas tourné à lui donner de la consolation, il tenoit toujours sa femme à Paris, et toutes les autres filles de M. de Beauvilliers étoient religieuses. Je n'aurai que trop occasion de parler du duc de Mortemart.

Les jésuites cherchoient depuis longtemps à s'emparer de la cure de Brest, et d'en faire un bon bénéfice. Ils en trouvèrent la jointure, et ils ne la manquèrent pas; mais ils y trouvèrent aussi tous les habitants si opposés, qu'ils ne les purent gagner avec toutes leurs douces et fines industries. Ils se gardèrent bien de commettre leur affaire à aucun tribunal. Ils obtinrent une évocation pour être jugés devant le roi. Quel que fût leur crédit et le désir du roi de leur accorder toutes leurs demandes, il fut impossible de briser toute règle et toute équité devant eux. Le roi, pourtant, de son autorité, leur accorda la cure, mais avec des modifications qui ne leur plurent pas, et qui ne consolèrent pas les habitants d'avoir de tels pasteurs malgré eux.

Les armées de Flandre et l'Allemagne étant séparées, Marsin et peu après Villars arrivèrent. Le maréchal de Villeroy fut le dernier; il prit son temps de paroître la nuit de Noël pendant matines. Le roi lui fit une réception dont il fut d'autant plus content qu'elle fut plus publique, et qu'il avoit fait bien du brouhaha en entrant. Il s'occupa le reste de l'office à galantiser les dames, à recevoir les compliments de ce qu'il y avoit là de principal, les respects des autres, et à battre la mesure de la meilleure grâce du monde, avec une justesse que lui-même admiroit.

Surville, dont l'affaire en vieillissant ne devenoit pas meilleure, fut amené d'Arras à la Bastille, La Barre demeurant en pleine liberté.

Roquelaure eut peu après son retour une petite audience du roi pour se justifier de sa négligence à garder les lignes, de sa fuite et de tout le désordre qui s'en étoit suivi. Le roi, épris de Mlle de Laval, fille d'honneur de Mme la Dauphine, la maria à Biran, fils de Roquelaure, duc à brevet, moyennant un autre brevet de duc pour lui. On n'oubliera guère le bon mot qui lui échappa en nombreuse compagnie à la naissance de sa fille aînée « Mademoiselle, dit-il, soyez la bienvenue, je ne vous attendois pas sitôt. » En effet, elle ne s'étoit pas fait attendre. C'étoit un plaisant de profession, qui, avec force bas comique, en disoit quelquefois d'assez bonnes et jusque sur soi-même, comme on le voit ici. Le roi eut toujours de la considération et de la distinction pour Mme de Roquelaure, née aussi plus que personne que j'aie connu pour cheminer dans une cour. Il ne put enfin résister à ses peines sur la situation de son mari. On verra bientôt de quelle façon il fut tiré du service pour toujours. Elle n'apporta pas un écu en mariage dans une maison fort obérée. Son art et son crédit la rendirent une des plus solidement riches; mais la beauté heureuse étoit sous Louis XIV la dot des dots, dont Mme de Soubise est bien un autre exemple.

Vers la fin de l'année Tessé maria son fils aîné à la fille de Bouchu, conseiller d'État, duquel j'ai parlé il n'y a pas longtemps. Ce fut le contraire de celui de Mme de Roquelaure, ni esprit, ni art, ni naissance, ni beauté, mais des écus sans nombre, et c'est ce qu'il falloit à Tessé.

Le duc de Duras en fit un plus assorti. Il épousa Mlle de Bournonville, dont tout le bien, qui étoit fort grand, étoit acquis par la mort de son père et de sa mère. Elle étoit à Paris dans un couvent; la maréchale de Noailles l'avoit souvent chez elle à la cour pour les bals, où

elle dansoit à ravir. Jamais personne ne représenta mieux la déesse de la Jeunesse. Elle en avoit tous les agréments et toute la gaieté. La maréchale en fit tellement comme de sa fille qu'elle la maria chez elle et y logea et nourrit les mariés. Qui l'auroit dit au maréchal de Duras qui haïssoit le maréchal de Noailles et qui le ménageoit si peu?

Listenois épousa aussi vers le même temps une fille de la comtesse de Mailly; ces deux mariages, signés et déclarés les derniers jours de cette année, ne furent célébrés que les premiers jours de la suivante. Mme du Maine depuis longtemps avoit secoué le joug de l'assiduité, de la complaisance et de tout ce qu'elle appeloit contrainte; elle ne se soucioit ni du roi ni de M. le Prince qui n'auroit pas [été] bien reçu à contrarier où le roi ne pouvoit plus rien, qui étoit entré dans les raisons de M. du Maine. A la plus légère représentation il essuyoit toutes les hauteurs de l'inégalité du mariage, et souvent pour des riens, des humeurs et des vacarmes qui avec raison lui firent tout craindre pour sa tête. Il prit donc le parti de la laisser faire, et de se laisser ruiner en fêtes, en feux d'artifice, en bals et en comédies qu'elle se mit à jouer elle-même en plein public, et en habit de comédienne, presque tous les jours à Clagny, maison près Versailles et comme dedans, superbement bâtie pour Mme de Montespan, qui l'avoit donnée à M. du Maine depuis qu'elle n'approchoit plus de la cour.

A la fin de l'année M. le duc de Berry fut délivré de ses gouverneurs. Jamais jeune homme ne fut si aise.

Enfin Montmélian, bloqué depuis si longtemps, se rendit le 12 décembre. On prit le bon parti aussitôt après de le faire sauter.

L'année finit et la suivante commença par un cruel fracas sur l'évêque de Metz. Jamais aventure si éclatante ni plus ridicule. Un enfant de chœur, qu'on dit après être chanoine de l'église de Metz, fils d'un chevau-léger de la garde, sortit fuyant et pleurant de l'appartement de M. de Metz où il étoit seul pendant que ses domestiques dînoient, et s'alla plaindre à sa mère d'avoir été fouetté cruellement par M. de Metz. De ce fouet fort indiscret et, s'il fut vrai, fort peu du métier d'un évêque, des gens charitables voulurent faire entendre pis, et le chapitre de la cathédrale à s'émouvoir et à instrumenter. Le chevau-léger accourut en poste à Versailles où il se jeta aux pieds du roi avec un placet, demandant justice et réparation. La maréchale de Rochefort m'envoya chercher partout, m'apprit l'aventure, et me pria de prévenir Chamillart, qui avoit Metz dans son département, et de ne rien oublier pour l'engager à servir efficacement M. de Metz dans une affaire si cruelle que ses ennemis lui suscitoient, et qui intéressoit l'honneur de toute sa famille. Je m'en acquittai sur-le-champ, et Chamillart, naturellement obligeant, s'y porta le mieux du monde. Il se fit donc ordonner par le roi d'écrire à l'intendant de Metz d'assoupir cette affaire, et de faire en sorte qu'il n'en fût plus parlé. Mais le cardinal de Coislin, averti à Orléans de ce fracas, qui étoit l'honneur, la piété et la pureté même, accourut dans l'instant qu'il l'apprit, et supplia le roi pour lui et pour son neveu que l'affaire fût éclaircie, qu'on punît ceux qui méritoient de l'être; que si c'étoit son neveu, il perdît son évêché et sa charge dont il

étoit indigne; mais qu'il étoit juste aussi, s'il étoit innocent, que la réparation de la calomnie fût publique, et proportionnée à la méchanceté qu'on lui avoit voulu faire. L'affaire dura depuis Noël, que le cardinal de Coislin arriva, jusqu'au 18 janvier, que le roi ordonna que le chevau-léger avec toute sa famille iroit demander pardon en public à M. de Metz chez lui, dans l'évêché, et que les registres du chapitre de la cathédrale seroient visités, et tout ce qui pouvoit y avoir été mis et qui pouvoit blesser M. de Metz entièrement tiré et ôté, tellement que ce vacarme, épouvantable d'abord, s'en alla bientôt en fumée.

Le rare est que M. de Metz s'étoit fait prêtre de concert avec son oncle, malgré et à l'insu de son père qui le vouloit marier, voyant le marquis de Coislin, son fils aîné (et il n'avoit que ces deux-là), impuissant plus que reconnu depuis son mariage. On crut donc que l'abbé de Coislin, qui avoit une petite abbaye et la survivance de son oncle, se sentant impuissant comme son frère, n'avoit pas voulu, comme lui, s'exposer au mariage, et que cette raison l'en avoit plus éloigné que la peur de mourir de faim, encore plus que son frère. La vérité est qu'il n'avoit que si peu de barbe, qu'on pouvoit dire qu'il n'en avoit point, et qu'encore que sa vie n'eût jamais été ni dévote ni bien mesurée, on n'avoit jamais pu attaquer ses mœurs. La suite de sa vie toujours singulière, parce qu'il l'étoit beaucoup, et qui a été infiniment réglée, appliquée à son diocèse jusqu'à sa mort arrivée en 1733, et tout éclatante des plus grandes et des meilleures œuvres en tout genre, et cachées et publiques, a magnifiquement démenti ou l'imprudence ou le guet-apens dont son oncle et lui pensèrent mourir de douleur, et dont la santé du premier ne s'est jamais bien rétablie.

CHAPITRE XVIII.

Mon procès de Brissac. — Deux fortes difficultés à succéder à la dignité de Brissac. — Cossé reçu duc et pair de Brissac. — État et reprise de mon procès de Brissac. — Voyage à Rouen. — Singulière attention du roi. — Intimité de tout temps à jamais interrompue entre le duc d'Humières et moi. — Ingratitude de Brissac. — Course à Marly. — Service de La Vrillière. — Je gagne mon procès. — M. et Mme d'Hocqueville. — Fortunes nées de ce procès. — Anecdotes sur l'abbé depuis cardinal de Polignac.

Je n'ai pas cru devoir interrompre le fil des événements de cette année par le récit d'un événement particulier à moi, qui pourroit même ne tenir ici aucune place, sans le rapport qui se trouvera des semences qui s'y jetèrent fort naturellement à des affaires plus importantes qui se développeront dans la suite. On a vu ci-devant (t. Ier, p. 414) les difficultés que le comte de Cossé rencontra à succéder à la dignité du duc de Brissac, son cousin germain et mon beau-frère [1]; combien peu j'avois de raisons de famille de m'intéresser pour lui, avec qui, d'ailleurs, je

1. Ce passage, jusqu'à *d'un beau-frère qui avoit été le fléau de ma sœur*, est omis dans les précédentes éditions.

n'avois aucune liaison, et que néanmoins l'intérêt de la continuation de nos dignités dans nos maisons et que leur durée ne dépendît pas du mauvais état d'une succession, de l'humeur des créanciers et de la fantaisie des hommes, me fit prendre l'intérêt de Cossé jusqu'à faire ma partie pour lui avec plusieurs des principaux pairs que j'excitai et que j'entraînai, contre un nombre d'autres, qui très-mal à propos touchés de gagner un rang d'ancienneté (et Brissac est antérieur à moi) s'étoient unis pour l'extinction de cette pairie et m'avoient fait parler pour m'unir à eux, et qui furent arrêtés tout court par l'union contraire que j'avois faite aussitôt. Maintenant il faut dire qu'outre toutes les raisons de mécontentement que j'avois d'un beau-frère qui avoit été le fléau de ma sœur, au point que leur séparation ne put se faire que par l'intervention de M. le Prince le héros, qui se chargea des pièces pour les représenter, si jamais M. de Brissac vouloit revenir contre cette séparation, et qui l'auroient mené personnellement bien loin, laquelle fut homologuée au parlement et constamment tenue, j'avois un procès contre mon beau-frère depuis la mort de ma sœur, et depuis la sienne avec ses représentants, où il s'agissoit de cinq cent mille livres. Ma sœur, morte en 1683, m'avoit fait son légataire universel. MM. de La Reynie et Fieubet, deux conseillers d'État si connus, exécuteurs de son testament, et M. Bignon, autre conseiller d'État aussi fort considéré, élu en justice mon tuteur pour cette succession pendant ma minorité, sans que pas un des trois eussent avec nous la moindre parenté. M. de Brissac, et après lui ses représentants, me demandoient cent mille écus. Je prétendois n'en rien devoir, et je leur demandois au contraire deux cent mille francs restant des six cent mille de la dot de ma sœur. Cette créance si privilégiée, si elle étoit déclarée bonne, étoit antérieure à tous les créanciers personnels de mon beau-frère, et faisoit porter à faux pour autant de leurs créances par la multitude qu'il y en avoit. M. de Cossé, qui ne pouvoit être duc qu'en vertu de son héritage, étoit donc obligé de les payer tous. Il me proposa de passer un acte par lequel il s'engageoit pour mes cinq cent mille livres, en son propre et privé nom, et sa femme avec lui, afin de me mettre hors d'intérêt, quelque succès qu'eût mon procès. Je ne le voulus point, quelque presse qu'il m'en fît, et ceux qui se mêloient de mes affaires.

Je considérai[1] que je le ruinois, non-seulement par un engagement si fort, au cas que je perdisse mon procès, mais que c'étoit un éveil que je donnerois si la chose venoit à être connue, comme il étoit difficile qu'elle ne le fût pas, et que beaucoup de créanciers périclitants forceroient Cossé à faire pour eux la même chose et l'épuiseroient entièrement. J'aimai donc mieux hasarder cinq cent mille livres au jugement qui interviendroit, que me les laisser assurer, quelque certaine qu'en fût l'assurance que Cossé m'en offroit, et par la force de l'acte, et par l'ancienneté de cette créance et son privilége. Cossé se trouva comblé d'une générosité si peu attendue; les maréchales de La Meilleraye et de Villeroy ne le furent pas moins. Je devins le chef de son conseil pour

1. Nouveau passage omis, jusqu'à *Cossé se trouva comblé*.

toutes ses démarches. Il étoit tous les matins chez moi, et mes gens d'affaires conduisoient les siens pas à pas. Ce ne fut pas sans peines et sans obstacles. Le maréchal de Villeroy lui en aplanit un qui eût ruiné tous nos soins : il lui rendit favorable le premier président Harlay, esclave de la faveur. Le maréchal en brilloit alors, et Harlay, de plus, se trouvoit flatté de sa parenté proche; la mère du premier maréchal de Villeroy, grand'mère de celui-ci, étoit Harlay, fille du célèbre Sancy.

Deux difficultés capitales étoient en ses mains, gouvernant comme il faisoit le parlement à baguette. La maréchale de Villeroy, sœur de mon beau-frère, et son héritière naturelle et nécessaire, avoit renoncé à sa succession en faveur de Cossé, leur cousin germain. Le maréchal de Villeroy l'y avoit autorisée, et fait renoncer aussi ses enfants. Mais il ne dépendoit pas de la faveur d'une héritière de faire un duc et pair. En acceptant la succession, la dignité demeuroit éteinte, parce qu'elle n'étoit pas pour les femelles; en y renonçant, Cossé qui étoit mâle, issu de l'impétrant, recueilloit la dignité avec la succession. Ainsi, la succession ne lui arrivant qu'au refus d'une femelle, on lui pouvoit objecter qu'il ne pouvoit recevoir que ce que la femelle auroit recueilli, en qui la dignité se seroit éteinte, par quoi il n'étoit recevable qu'aux biens non à la dignité, et c'est ce à quoi Cossé n'eût jamais pu parer si cette objection lui avoit été faite par gens qui eussent eu qualité pour la pouvoir faire, tels qu'étoient les pairs, surtout les postérieurs à l'érection de Brissac.

L'autre difficulté, dont le premier président fut le maître, avoit une autre épine plus fâcheuse encore, et qui, relevée par des pairs opposants, eût suffi seule pour éteindre la pairie; c'est que l'enregistrement fait par le parlement de la pairie de Brissac en exceptoit formellement les collatéraux exprimés dans les lettres; et Cossé, bien qu'issu de mâle en mâle de l'impétrant, son arrière-grand-père, étoit cadet, et partant collatéral. Harlay, partie adresse, partie autorité, glissa sur l'une et sur l'autre, et quand tout fut ajusté avec les créanciers, ce qui dura assez longtemps, prépara tout pour la réception au parlement de Cossé, comme duc et pair de Brissac, qui y prêta serment et prit séance sans aucune difficulté alors, 6 mai 1700. Ce ne fut pas sans de nouveaux remercîments de sa part et de toute sa famille, pleins de protestations publiques qu'il me devoit entièrement, et plus d'une fois, la dignité dont il venoit d'entrer en possession. Le roi n'avoit point voulu s'en mêler et avoit renvoyé cette affaire au parlement.

Cette grande affaire consommée, je ne craignis plus de lui causer d'embarras en reprenant mon procès que je n'avois interrompu que pour lui. Je l'avois gagné deux fois de suite au parlement de Rouen contre mon beau-frère, qui, remarié à la sœur de Vertamont, premier président au grand conseil, en avoit toute la parenté nombreuse au parlement de Paris; c'est ce qui avoit fait évoquer cette affaire en celui de Rouen. Il ne s'agissoit de rien de nouveau. La duchesse d'Aumont, qui, dans les dernières années de la vie de mon beau-frère, lui avoit prêté de l'argent, et dont la dette périclitoit, prétendoit, avec quelques

autres créanciers aussi nouveaux, remettre ce même procès au jugement du parlement de Paris, comme chose à son égard toute neuve, n'étant pas encore créancière lors de mes arrêts, quoiqu'elle n'eût rien à alléguer qui n'eût été dit par mon beau-frère lors du premier arrêt que j'avois obtenu, et par ses créanciers avec lui lors du second. Il en fallut venir à un règlement de juges au conseil[1]. La duchesse d'Aumont, abusant de l'abattement des derniers temps de la vie du chancelier Boucherat, retarda tant qu'elle put, et vint à bout de faire nommer vingt-deux rapporteurs l'un après l'autre, qu'elle récusa tous vingt-deux, et que j'acceptai tous. Ce chancelier enfin nomma Méliant, fils de ce Méliant, parent et serviteur si particulier de M. de Luxembourg, et qui s'intrigua tant et si publiquement pour lui dans son procès de préséance contre nous. Ce rapporteur me déplut fort par cette raison; mais c'étoit le vingt-troisième, et il ne falloit pas donner lieu à Mme d'Aumont de chicaner sans fin. Nous sûmes, à n'en pas douter, qu'elle étoit sûre du succès au fond, en demeurant à la chambre des enquêtes, où ses causes étoient commises au parlement de Paris, et Menguy, rapporteur de toutes, et qui l'eût été de celle-ci, n'avoit pas été honteux de s'en expliquer tout haut. Moi aussi, j'espérois trouver une troisième fois la même justice au parlement de Rouen, que j'y avois rencontrée les deux premières. Ainsi de part et d'autre, nous fûmes en grand mouvement, et nous en étions là lorsque je commençai à presser ce jugement que la duchesse d'Aumont avoit tant éloigné, et qu'elle auroit laissé dormir toute sa vie.

Nous voilà donc aux sollicitations. Ma surprise, pour ne rien dire de plus, fut grande de trouver le nouveau duc de Brissac en mon chemin, après tout ce que j'avois fait pour lui et toutes ses protestations. Je m'en plaignis à la maréchale de Villeroy. Elle le blâma, mais, dans la suite, un si grand intérêt pour lui la séduisit à le servir de son crédit par cet amour démesuré qu'elle avoit pour sa maison, en me conservant toutefois la même amitié et cette même familiarité et liberté de commerce. Quoique je fusse peu ébloui d'autre chose que du mérite des maréchaux de Brissac, des exploits et des services du premier, de l'adresse, de la science de cour, des tortuosités, de la valeur et des actions du second, des changements de parti faits avec justesse du troisième, et nullement de rien qui les eût précédés, où en effet il n'y a pas à se prendre, l'amitié et la connoissance que j'avois de cette folie de maison de la maréchale me fit le lui pardonner et vivre avec elle à l'ordinaire. Ce qui me sembla le plus étrange fut la découverte que nous fîmes que ce que j'avois refusé, Mme d'Aumont l'avoit exigé pour s'ôter du chemin de M. de Brissac sur sa dignité. Lui et sa femme s'étoient obligés à la dette de Mme d'Aumont, si elle venoit à la perdre, tellement que ce procès étoit moins le sien que celui de M. de Brissac.

Méliant, sollicité contre moi par toute sa famille, que j'avois peu ménagée lors du procès de M. de Luxembourg, examina le nôtre. Il étoit prévenu contre moi, il souhaitoit de plus que j'eusse tort et de pouvoir

1. Voy. sur le conseil des parties et ses attributions, t. Ier, note II, p. 435.

s'affermir dans l'opinion qu'il avoit prise d'avance. Le travail qu'il fit le désabusa, et l'équité l'emporta sur la volonté. Il fut même si indigné des chicanes qu'il y vit et de celles que Mme d'Aumont, le comptant à elle, ne lui dissimula pas qu'elle préparoit, qu'il se hâta de rapporter l'affaire, et cacha pour cela à sa famille la mort d'une sœur qu'il aimoit fort.

L'intérêt, qui amène la bassesse, avoit introduit depuis plusieurs années la coutume de se faire accompagner aux jugements des grands procès. Nous parûmes donc, de part et d'autre, à l'entrée des juges au conseil avec une nombreuse parenté. Je causois dans la pièce du conseil avec quelques juges, tandis que M. de Brissac étoit à la porte à les voir entrer. Il lui échappa quelque bêtise sur Mme de Mailly, la dame d'atours, et tous les Bouillon entre autres qui étoient avec nous, et bavardoit avec les juges qui entroient, avec affectation, pour empêcher Mme de Saint-Simon de leur parler. Quelque douce et modeste qu'elle fût, ce procédé lui déplut. Elle ne put s'empêcher de lui dire qu'elle étoit étonnée de le voir si vif contre moi. Il répondit avec quelque politesse que cinq cent mille livres de différence pour lui lui en faisoient une si grande qu'il ne falloit pas s'étonner s'il y étoit sensible. « Mais, monsieur, lui répliqua Mme de Saint-Simon d'une voix mesurée, mais avec hauteur, c'en étoit une bien plus grande d'être M. de Cossé, ou de vous trouver duc de Brissac. » Il fit la pirouette et disparut. Il traversa la cour et s'en alla chez Livry, où il y avoit toujours grand monde et grand jeu tout le jour. Il se mit à parler de son procès, qui étoit la nouvelle du jour. La Cour, qui jouoit, et qui avoit été capitaine des gardes de M. le maréchal de Lorges, lui demanda s'il n'avoit pas ouï dire que je l'avois fait duc et pair. La force de la vérité le lui fit avouer formellement. Là-dessus chacun lui tomba sur le corps. Pour fin, lui et Mme d'Aumont perdirent leur procès avec ignominie, c'est-à-dire avec amende et dépens, et l'affaire renvoyée à Rouen. On veut bien être ingrat, mais on ne veut pas en être soupçonné. La cour, qui en est pleine, cria fort contre Brissac et contre les chicanes de Mme d'Aumont, que nous n'avions pas laissé ignorer, et, depuis la maison royale, tous nous firent des félicitations.

Il y avoit déjà des années que tout étoit prêt à juger sans y avoir pu parvenir. M. d'Aumont alloit passer sept ou huit mois tous les ans à Boulogne, et tous les ans c'étoient des lettres d'État. Après sa mort, Mme d'Aumont, qui avoit fait en sorte d'y mettre son beau-fils en quelque intérêt, voulut user de même de ses lettres d'État. Il étoit extrêmement de ma connoissance, et n'avoit jamais eu lieu d'aimer ni d'estimer sa belle-mère. Il me donna sa parole qu'elle n'auroit point ses lettres d'État, et sur cette parole nous nous mîmes en état cette année-ci de faire juger ce procès à Rouen. J'y avois déjà été une fois qu'il fut appointé. Le Guerchois, avec qui ce procès m'avoit lié de jeunesse, y étoit venu avec moi. Son père y étoit mort procureur général en première réputation, et sa famille la plus proche y occupoit les premières places de la magistrature. M. de Bouillon, et tous les Bouillon qui se souvenoient de ce que j'avois fait dans leur procès de la coadjutorerie de

Cluni, n'oublièrent rien pour me le rendre, et ils avoient grand crédit à Rouen. L'affaire, ce nous sembloit, alloit toute seule; nous ne songeâmes point à faire le voyage de Rouen. Tandis qu'on y travailloit à notre affaire, nous allâmes à la Ferté avec M. et Mme de Lauzun et bonne compagnie pour une quinzaine. Il n'y avoit pas huit jours que nous y étions, qu'on nous manda de Rouen que MM. de Brissac et d'Humières y étoient, et que tous nos amis nous conseilloient fort d'y aller. Nous partîmes donc sur-le-champ pour nous y rendre, et nous allâmes loger dans la belle maison d'Hocqueville, premier président de la cour des aides, qui avoit un frère président à mortier. La mère de Guerchois étoit leur sœur; j'avois eu occasion de faire des plaisirs considérables à plusieurs des principaux de ce parlement; ce fut donc, dans toute la ville, à qui nous festineroit le plus. Il fallut capituler pour dîner chez nous, parce que nous en voulions donner tous les jours à grand monde, et allions les soirs où nous étions retenus, et nous l'étions toujours et de huit jours d'avance. C'étoient des fêtes plutôt que des soupers. Chez moi, on s'y portoit. Je ne vis jamais gens si polis, si aimables, ni plus magnifiques et de meilleure compagnie. Le mal étoit que nous n'y dormions point, parce qu'il falloit courir la matinée de bonne heure pour notre affaire. MM. de Brissac et d'Humières s'étoient mis dans une hôtellerie et furent peu accueilis. Ils étoient venus en poste et sans équipage; notre représentation plaisoit davantage.

Au bout de huit ou dix jours que nous fûmes là, je reçus une lettre de Pontchartrain, qui me mandoit que le roi avoit appris avec surprise que j'étois à Rouen, et l'avoit chargé de me demander de sa part pourquoi et pour combien j'y étois, tant il étoit attentif à ce que devenoient les gens marqués et qu'il avoit accoutumé de voir autour de lui, quoique sans aucune privance. Ma réponse ne fut pas difficile.

J'étois d'enfance ami intime du duc d'Humières à nous voir tous les jours. Ce procès ne fit pas la plus légère altération dans notre amitié et dans notre conduite. Nous nous cherchâmes dès que je fus à Rouen. Il venoit dîner chez moi, et comme j'eus fait entendre cette liaison, on le prioit à souper avec nous. Pour le Brissac, j'affichai son ingratitude, et je déclarai que je ne voulois ni le voir ni le rencontrer. Il en fut si accablé de honte et d'embarras, qu'il nous évita si bien qu'en effet nous ne le vîmes nulle part. Il m'en fit parler avec douleur, mais je tins ferme dans cette conduite avec lui, et il me revint qu'il convenoit partout de tout ce que j'avois fait pour lui. Au palais, qui fut le seul lieu où je le vis à l'entrée des juges, son air embarrassé avec moi, et, si je l'osois dire, respectueux, d'un homme qui ne me devoit que par ce que je l'avois fait, montroit à tout le monde le poids du personnage qu'il faisoit, et ce contraste de lui et de M. d'Humières avec moi étoit un spectacle pour la ville.

Ils étoient presque seuls au palais. Avec nous étoient une foule de gens et toutes les principales femmes, même celles de plusieurs de nos juges, presque toutes celles des présidents à mortier, ce qui nous surprit fort des femmes de nos juges. Le parlement eut la considération, c'est-à-dire la grand'chambre, de suspendre toute autre affaire pour

juger la nôtre. Le rapport étoit déjà avancé, lorsqu'il fut suspendu par l'obstacle de tous le moins possible à prévoir. J'avois passé une partie de l'après-dînée à la promenade avec M. d'Humières. Il m'avoit semblé peiné et embarrassé avec moi. Il y avoit du monde avec nous, qui m'empêcha de lui demander ce qu'il avoit, et lui aussi, à ce qu'il m'a dit depuis, eut plusieurs fois la bouche ouverte pour me parler. Je revins chez Mme de Saint-Simon, et nous nous disposions à nous en aller souper chez le président de Motteville, lorsque nous fûmes avertis qu'il y avoit des lettres d'État qui nous seroient signifiées le lendemain matin. Mon dessein n'est pas d'ennuyer par le récit de ce qui n'intéresse que moi; mais il faut expliquer ce qui a trait à des choses plus importantes qui se retrouveront. C'étoit le lundi au soir. Le parlement de Rouen, dont les vacances ne sont pas réglées aux mêmes temps qu'à Paris, finissoit le samedi suivant. La tournelle et le changement des présidents, tous là à mortier, et qui président tantôt à la grand'chambre, tantôt en celle des enquêtes, nous donnoit, au parlement suivant, tous juges nouveaux, ni instruits, ni au fait de cette affaire, qu'il auroit fallu recommencer comme toute neuve devant eux, sans savoir encore quand les chicanes auroient fini. D'un autre côté, le roi étoit à Marly, où il n'y avoit point d'exemple qu'il eût ouï parler d'aucune affaire de particuliers, qu'elles se rapportassent ailleurs devant lui qu'aux conseils de dépêches qui se tenoient de quinzaine en quinzaine, et souvent plus rarement, ni que des lettres d'État et de gens de cette considération fussent cassées sans communication, ce qui emportoit encore d'autres longueurs.

M. d'Hocqueville et Mme de Saint-Simon me conseillèrent d'aller à Marly, au lieu d'y envoyer un courrier et des lettres, comme je voulois faire, et de tenir ce voyage caché. Je les crus. J'y arrivai à huit heures du matin le mardi 8 août. Le chancelier et Chamillart me plaignirent, mais jugèrent le remède impossible.

La Vrillière, qui avoit Boulogne dans son département et qui étoit celui par qui mon affaire devoit passer, s'offrit à tout, au hasard d'être mal reçu du roi. Conseil pris, il me donna à dîner, dressa lui-même ma requête avec moi, et se proposa de demander le lendemain matin permission au roi de la rapporter à l'entrée du conseil d'État. Les deux ministres l'approuvèrent sans oser espérer de succès. J'allai instruire le duc de Beauvilliers de mon aventure et de mes mesures, qui envoya prier Torcy de venir chez lui pour que je l'instruisisse aussi sans mo montrer, après quoi j'allai coucher à Versailles, et le lendemain matin y attendre La Vrillière chez lui. Il arriva sur le midi et m'apprit que les lettres d'État avoient été cassées de toutes les voix. Il dressa l'arrêt devant moi, me donna à dîner pendant lequel il fut mis au net. Il le signa. Je le portai au chancelier, qui étoit aussi venu dîner à Versailles, allant à Pontchartrain, et c'étoit merveilles comme il avoit couché à Marly. Il me scella sur-le-champ mon arrêt, et je partis pour retourner à Rouen, où j'arrivai le jeudi à deux heures du matin, trois heures après un courrier par lequel j'y avois envoyé cette nouvelle peu espérée.

M. de Brissac s'en étoit allé, faisant confidence de sa joie de m'avoir

remis à longs jours à tous les maîtres de poste de la route, qui, de surprise de me voir repasser sitôt, me le contèrent. J'eus encore un ordre du chancelier au parlement de passer outre au jugement, quoi qu'il pût arriver. Pontcarré, premier président, étoit de nos amis. Il n'avoit eu aucune opinion de mon voyage, qui lui avoit été confié, et fut fort aise d'en apprendre le succès. Il fit avertir les juges de s'assembler le samedi 11 août, dernier jour du parlement, de grand matin. Nous eûmes, dès quatre heures, un nombre infini d'hommes et de femmes chez nous pour nous accompagner au palais. Ce ne fut qu'alors que la cassation des lettres d'État fut signifiée. Le parlement étoit fort irrité de ces lettres d'État, après avoir tout suspendu pour notre affaire. Nous la gagnâmes tout d'une voix avec amende et dépens, et une acclamation qui fit retentir le palais et qui nous suivit par les rues. Le premier président, extrêmement pressé d'affaires domestiques, avoit bien voulu attendre le succès de mon voyage, quoiqu'il n'en espérât rien. Nous le fûmes remercier et notre ancien et nouveau rapporteur. Nous ne pûmes aborder notre rue, tant elle étoit pleine, et la foule étoit dans la maison. Le feu prit à la cuisine, et ce fut merveille qu'il fût éteint sans dommage, après avoir étrangement menacé et nous avoir converti notre joie en amertume. Il n'y eut que le maître de la maison qui ne s'en émut point avec une fermeté admirable. Nous dînâmes pourtant en grande compagnie; et, nos remercîments faits pendant trois ou quatre jours, ma mère s'en retourna à la Ferté, et nous allâmes, Mme de Saint-Simon et moi, voir la mer à Dieppe, puis à Cani, belle maison et belle terre de notre hôte, qui avoit fort désiré de nous y voir.

C'étoit de ces magistrats simples, droits, modestes des anciens temps, généreux, capables d'amitié et de services, mais justes avant tout. Il étoit fort riche et sans enfants. Sa femme ne sortoit jamais de ce château. Elle étoit sœur de l'abbé Le Boults, mort aumônier du roi, grande, bien faite et avoit été longtemps extrêmement du monde. Comme elle avoit beaucoup d'esprit et un esprit aimable, aisé, gai, elle en avoit conservé toutes les grâces, les manières et la liberté, dans la plus haute dévotion et la vie la plus austère qu'elle menoit depuis plusieurs années, dans une solitude et une oraison presque continuelle, et toujours occupée de bonnes œuvres, et les plus pénibles et les plus pénitentes; mais tout cela n'étoit que pour elle, on ne s'en apercevoit pas. Tous deux donnoient beaucoup aux pauvres et vivoient dans une grande intelligence. Ils étoient l'admiration de leur pays. Nous les quittâmes à regret pour nous en retourner nous reposer trois semaines à la Ferté, et de là à la cour.

Mme d'Aumont ne pouvoit comprendre le succès de son affaire, dont elle devint furieuse. Elle avoit escamoté d'autorité les lettres d'État à l'intendant de son beau-fils, qui de Boulogne où il étoit les désavoua, et me le manda dès qu'il le sut; mais l'affaire déjà finie. Mme de Brissac, passant devant notre logis à Paris, y vit un feu que les domestiques que nous y avions laissés s'avisèrent d'allumer. Elle en fit demander la cause, et apprit par là l'événement de son procès. Son mari eut une telle honte, qu'il fut longtemps à m'éviter partout.

Cette affaire fit des fortunes que je dus à l'amitié de Chamillart. Il envoya Méliant intendant à Pau et de là à l'armée d'Espagne, où, par Mme des Ursins et par M. le duc d'Orléans, je lui procurai beaucoup d'agréments, et pendant la régence je lui obtins, et à Guerchois, à chacun une place de conseiller d'État. J'avois fait donner à ce dernier l'intendance d'Alençon, d'où il passa à celle de Franche-Comté. Son frère étoit capitaine aux gardes, et mouroit d'envie de se tirer d'une situation où on ne chemine point. Le roi s'étoit fait une règle de ne jamais laisser passer ceux de ce corps à des régiments. Chamillart voulut bien en parler au roi, et fut repoussé par deux différentes fois. Il m'en vit si affligé que, sans que je lui en parlasse plus, ni lui à moi, il hasarda une troisième tentative, et emporta le régiment de la vieille marine. Le Guerchois fit merveilles à la tête de ce corps. Il fut bientôt maréchal de camp, puis lieutenant général, très-distingué par sa capacité et fort employé. On a su par toute l'armée d'Italie que c'est à lui à qui fut dû le gain de la bataille de Parme, par la justesse de son coup d'œil, et la hardiesse avec laquelle, étant de jour, il prit sur lui de faire occuper des cassines et de changer la disposition déjà faite, qui fut le salut de cette action. Mais il y reçut une blessure dont il mourut quelque temps après, avec les regrets de toutes les troupes, de tous les généraux, de tout le pays, par la netteté de ses mains et son exacte discipline, et avec les miens très-sensibles.

La Vrillière, qui avoit la Guyenne dans son département, avoit eu des occasions de me faire des plaisirs sensibles sur mon gouvernement de Blaye. Son grand-père et son père étoient fort amis du mien. Ce dernier service couronna les autres, et lui valut la figure, unique dans le naufrage des secrétaires d'État, que celui-ci fit dans la régence. Cela se retrouvera en son lieu.

Avant que finir cette année, il faut ébaucher une anecdote dont la suite se retrouvera en son temps. L'abbé de Polignac, après ses aventures de Pologne et l'exil dont elles furent suivies, étoit enfin revenu sur l'eau. C'étoit un grand homme très-bien fait avec un beau visage, beaucoup d'esprit, surtout de grâces et de manières, toute sorte de savoir, avec le débit le plus agréable, la voix touchante, une éloquence douce, insinuante, mâle, des termes justes, des tours charmants, une expression particulière; tout couloit de source, tout persuadoit. Personne n'avoit plus de belles-lettres; ravissant à mettre les choses les plus abstraites à la portée commune, amusant en récits, et possédant l'écorce de tous les arts, de toutes les fabriques, de tous les métiers. Ce qui appartenoit au sien, au savoir et à la profession ecclésiastique, c'étoit où il étoit le moins versé. Il vouloit plaire au valet, à la servante, comme au maître et à la maîtresse. Il butoit toujours à toucher le cœur, l'esprit et les yeux. On se croyoit aisément de l'esprit et des connoissances dans sa conversation; elle étoit en la proportion des personnes avec qui il s'entretenoit, et sa douceur et sa complaisance faisoient aimer sa personne et admirer ses talents; d'ailleurs tout occupé de son ambition, sans amitié, sans reconnoissance, sans aucun sentiment que pour soi; faux, dissipateur, sans choix sur les moyens d'arriver,

sans retenue ni pour Dieu ni pour les hommes, mais avec des voiles et de la délicatesse qui lui faisoient des dupes; galant surtout, plus par facilité, par coquetterie, par ambition que par débauche; et si le cœur étoit faux et l'âme peu correcte, le jugement étoit nul, les mesures erronées et nulle justesse dans l'esprit, ce qui, avec les dehors les plus gracieux et les plus trompeurs, a toujours fait périr entre ses mains toutes les affaires qui lui ont été commises.

Avec une figure et des talents si propres à imposer, il étoit aidé par une naissance à laquelle les biens ne répondoient pas, ce qui écartoit l'envie et lui concilioit la faveur et les désirs. Les dames de la cour les plus aimables, celles d'un âge supérieur les plus considérables, les hommes les plus distingués par leurs places ou par leur considération, les personnes des deux sexes qui donnoient le plus de ton, il les avoit tous gagnés. Le cardinalat étoit de tout temps son grand point de vue. Deux fois il avoit entrepris une licence, deux fois il l'avoit abandonnée. Les bancs, le séminaire, l'apprentissage de l'épiscopat, toutes ces choses lui puoient, il n'avoit pu s'y captiver. Il lui falloit du grand, du vaste, des affaires, de l'intrigue. Celles du cardinal de Bouillon, auquel il s'étoit attaché, l'avoient fort écarté, et plus d'une fois, avoient pensé le perdre. Torcy, que pour ses vues il avoit toujours particulièrement cultivé, l'avoit sauvé plusieurs fois, et étoit toujours son ami intime, et depuis ce dernier retour, toute la fleur de la cour l'environnoit sans cesse, il y brilloit avec éclat, il en faisoit les délices. Le roi même s'étoit rendu à lui par M. du Maine, à la femme duquel il s'étoit livré. Il étoit de tous les voyages de Marly, et c'étoit à qui jouiroit de ses charmes. Il en avoit pour toutes sortes d'états, de personnes, d'esprits.

Avec tout le sien, il lui échappa une flatterie dont la misère fut relevée, et dont le mot est demeuré dans le souvenir et le mépris du courtisan. Il suivoit le roi dans ses jardins de Marly, la pluie vint; le roi lui fit une honnêteté sur son habit peu propre à la parer. « Ce n'est rien, sire, répondit-il; la pluie de Marly ne mouille point. » On en rit fort, et ce mot lui fut fort reproché.

Dans une situation si agréable, celle de Nangis qui étoit permanente, celle où il avoit vu Maulevrier un temps, excita son envie. Il chercha à participer au même bonheur; il prit les mêmes routes, Mme d'O, la maréchale de Cœuvres, devinrent ses amies, il chercha à se faire entendre et il fut entendu. Bientôt il affronta le danger des Suisses, les belles nuits, dans les jardins de Marly. Nangis en pâlit. Maulevrier, bien que hors de la gamme, à son retour en augmenta de rage. L'abbé eut leur sort : tout fut aperçu; on s'en parla tout bas, le silence d'ailleurs fort observé. Triompher de son âge ne lui suffit pas, il vouloit du plus solide. Les arts, les lettres, le savoir, les affaires qu'il avoit maniées, le faisoient aspirer à être reçu dans le cabinet de Mgr le duc de Bourgogne, dont il se promettoit tout s'il pouvoit y être admis.

Pour y aborder, il fallut gagner ceux qui en avoient la clef. C'étoit le duc de Beauvilliers qui, après l'éducation achevée, avoit conservé toute la confiance du jeune prince. Son ministère et sa charge occupoient tout son temps. Il n'étoit ni savant, ni homme de beaucoup de

lettres, l'abbé n'étoit lié avec personne qui le fût avec lui; il ne put donc frapper là directement. Mais le duc de Chevreuse, en apparence moins occupé (et cet en apparence j'aurai bientôt lieu de l'expliquer), Chevreuse, dis-je, parut à l'abbé plus accessible. Il l'étoit par les lettres et les sciences, et une fois entamé, il étoit facile; ce fut par là qu'il fut attaqué. Tourné d'abord dans le peu de moments qu'il paroissoit chez le roi en public, tenté par l'hameçon de quelque problème, ou de quelque question curieuse à approfondir, arrêté après aisément et longtemps dans la galerie, l'abbé de Polignac s'ouvrit la porte de son appartement si ordinairement fermée. En peu de temps, il charma M. de Chevreuse, il eut d'heureux hasards d'y voir arriver M. de Beauvilliers, il parut discret, retenu, fugitif. Peu à peu il se fit retenir en des moments de loisir. Chevreuse le vanta à son beau-frère; l'abbé épioit tous les moments; les deux ducs n'étoient qu'un cœur et qu'une âme; plaisant à l'un il plut à l'autre, et reçu chez le duc de Chevreuse, il le fut bientôt chez le duc de Beauvilliers.

C'étoient deux hommes uniquement occupés, n'osant dire noyés, dans leurs devoirs, et qui, au milieu de la cour où leurs places et leur faveur les rendoit des personnages, y vivoient comme dans un ermitage, dans la plus volontaire ignorance de ce qui se passoit autour d'eux. Charmés de l'abbé de Polignac, et n'en connoissant rien de plus, tous deux crurent faire un grand bien d'approcher un homme si agréablement instruit de Mgr le duc de Bourgogne, qui l'étoit tant lui-même, et si capable de s'amuser et de profiter encore dans des conversations telles que Polignac sauroit avoir avec lui. Le résoudre, le vouloir, l'exécuter, fut pour eux une même chose; et voilà l'abbé au comble de ses souhaits. Nous verrons dans quelque temps jusqu'où il se poussa avec le jeune prince; ce n'est pas encore le temps d'en parler, mais celui de revenir un peu sur nos pas:

Je vis tout le manége de Polignac autour de Chevreuse. Malheureusement pour moi, la charité ne me tenoit pas renfermé dans une bouteille comme les deux ducs. J'allai un soir à Marly, comme je faisois presque tous les jours, causer chez le duc de Beauvilliers tête à tête. Dès lors sa confiance dépassoit mon âge de bien loin, et j'étois à portée et même [dans] l'usage de lui parler de tout, et sur lui-même. Je lui dis donc ce que je remarquois depuis un temps de l'abbé de Polignac et du duc de Chevreuse; j'ajoutai qu'il n'y avoit pas deux autres hommes à la cour qui se convinssent moins que ces deux-là; que, excepté Torcy, tous les gens avec qui cet abbé avoit les plus grandes liaisons étoient pour eux de contrebande; qu'aussi n'étoit-ce que depuis peu que je voyois former et tout aussi naître cette liaison nouvelle; que M. de Chevreuse étoit la dupe de l'abbé, et qu'il n'étoit que le pont par lequel il se proposoit d'aller jusqu'à lui, de le charmer par son langage comme il faisoit Chevreuse par les choses savantes; que le but de tout cela n'étoit que de s'ouvrir par eux le cabinet de Mgr le duc de Bourgogne. Je m'y prenois trop tard; Beauvilliers étoit déjà séduit, mais il n'étoit pas encore en commerce bien direct, et par conséquent encore il n'étoit pas question dans son esprit de l'approcher du jeune prince. « Eh bien!

me dit-il, où va ce raisonnement, et qu'en concluez-vous? — Ce que j'en conclus, lui dis-je, c'est que vous ne connoissez ni l'un ni l'autre ce que c'est que l'abbé de Polignac; vous serez tous deux ses dupes, vous l'introduirez auprès de Mgr le duc de Bourgogne, c'est tout ce qu'il veut de vous. — Mais quelle duperie y a-t-il à cela? me dit-il en m'interrompant, et si en effet ses conversations peuvent être utiles à Mgr le duc de Bourgogne, que peut-on mieux faire que de le mettre à portée d'en profiter? — Fort bien, lui dis-je, vous m'interrompez et suivez votre idée, et moi je vous prédis, qui le connois bien, que vous êtes les deux hommes de la cour qui lui convenez le moins, qui l'entraveriez le plus, et qu'une fois établi par vous auprès de Mgr le duc de Bourgogne, il le charmera comme une sirène enchanteresse, et vous-même à qui je parle, qui, avec tant de raison, vous croyez si avant dans le cœur et dans l'esprit de votre pupille, il vous expulsera de l'un et de l'autre, et s'y établira sur vos ruines. » A ce mot, toute la physionomie du duc changea, il prit un air chagrin et me dit avec austérité : qu'il n'y avoit plus moyen de m'entendre, que je passois le but démesurément, que j'avois trop mauvaise opinion de tout le monde, que ce que je prétendois lui prédire n'étoit ni dans l'idée de l'abbé, ni dans la possibilité des choses, et que, sans pousser la conversation plus loin, il me prioit de ne lui en plus parler. « Monsieur, lui répondis-je fâché aussi, vous serez obéi, mais vous éprouverez la vérité de ma prophétie, je vous promets de ne vous en dire jamais un mot. » Il demeura quelques moments froid et concentré; je parlai d'autre chose, il y prit et revint avec moi à son ordinaire. C'est ici qu'il faut s'arrêter jusqu'à un autre temps, et cependant commencer à voir les cruelles révolutions de l'année en laquelle nous allons entrer.

CHAPITRE XIX.

1706. — Force bals à Marly tout l'hiver, et à Versailles. — Surville perd le régiment du roi, donné à du Barail. — Révolte de Valence et sédition à Saragosse. — Berwick prend Nice et retourne à Montpellier. — Bozelli décapité. — Mort de la princesse d'Isenghien. — Mort de Bellegarde; histoire singulière. — Mort de Ximénès. — Je suis choisi, sans y penser, pour l'ambassade de Rome, qui, par l'événement, n'eut point lieu. — Mort de la comtesse de La Marck. — Ma situation à la cour après ce choix pour Rome. — La Trémoille cardinal avec dix-neuf autres. — Abbé de Polignac auditeur de rote.

Je ne sais si les malheurs de l'année qui vient de finir, et les grandes choses qu'on méditoit pour celle-ci, persuadèrent au roi les plaisirs de l'hiver comme une politique qui donneroit courage à son royaume, et qui montreroit à ses ennemis le peu d'inquiétude que lui donnoient leurs prospérités. Quoi qu'il en soit, on fut surpris de lui voir déclarer, dès les premiers jours de cette année, qu'il y auroit des bals à Marly tous les voyages, et dès le premier de l'année jusqu'au carême, d'en nommer les hommes et les femmes pour y danser, et dire qu'il

seroit bien aise qu'on en donnât sans préparatifs à Versailles à Mme la duchesse de Bourgogne. Aussi lui en donna-t-on beaucoup, et à Marly il y eut de temps en temps des mascarades. Un jour même le roi voulut que tout ce qui étoit à Marly de plus grave et de plus âgé se trouvât au bal, et masqué, hommes et femmes; et lui-même, pour ôter toute exception et tout embarras, y vint et y demeura toujours avec une robe de gaze par-dessus son habit; mais cette légèreté de mascarade ne fut que pour lui seul, le déguisement entier n'eut d'exception pour personne. M. et Mme de Beauvilliers l'étoient parfaitement. Qui dit ceux-là, à qui a connu la cour, dit plus que tout. J'eus le plaisir de les y voir et d'en rire tout bas avec eux. La cour de Saint-Germain fut toujours de ces bals, et le roi y fit danser des gens qui en avoient de beaucoup dépassé l'âge, comme le duc de Villeroy, M. de Monaco, et plusieurs autres. Pour le comte de Brionne et le chevalier de Sully, leur danse étoit si parfaite, qu'il n'y avoit point d'âge pour eux.

L'affaire de Surville avoit, comme je l'ai dit, changé de face par l'indiscrétion des siens. Le roi ne voulut plus juger cette affaire. Il la renvoya au tribunal naturel des maréchaux de France. Ils condamnèrent Surville à une année de prison, à compter du jour qu'il avoit été conduit à Arras, c'est-à-dire encore à huit mois de Bastille, et La Barre à rien. Le roi trouva le jugement trop doux, il cassa Surville et donna son régiment à du Barail, qui en étoit lieutenant-colonel, dès le lendemain de ce jugement, qui fut les premiers jours de cette année.

Le royaume de Valence et sa ville capitale se révoltèrent, entraînés par l'exemple des Catalans leurs voisins. Las Torrès y fut envoyé avec quinze escadrons et trois bataillons, qui étoit tout ce qu'il y avoit en Aragon, que Tessé remplaca par nos troupes venant d'Estrémadure. Las Torrès fit tout ce qu'il put : il prit de petits lieux l'épée à la main; il défit deux mille révoltés qui le poursuivirent quelque temps, parce qu'il étoit plus foible qu'eux, et ne fit quartier à aucun; mais cela n'arrêta pas la révolte. Le maréchal de Tessé venoit de courir fortune à Saragosse, qui se souleva, courut aux armes et l'assiégea dans sa maison, pour trois paysans que le régiment de Sillery, qui passoit par la ville, emmenoit pour avoir assassiné un soldat où ils avoient couché. Le bagage fut pillé, les paysans sauvés, quarante grenadiers et trois de leurs officiers tués ou blessés. Tessé et ce qu'il avoit d'officiers principaux eurent peine à se sauver chez le vice-roi, et plus encore à pacifier cette affaire. Le pont de Saragosse étoit nécessaire pour les convois. Il fit revenir quelques troupes qui marcboient en Catalogne, et quitta promptement cette ville, où il ne se trouvoit pas en sûreté. Le vice-roi y étoit considéré : c'étoit le duc d'Arcos, le même qui vint en France pour avoir présenté un mémoire contre l'égalité réciproque des ducs et des grands. C'étoit un savant de mérite et de beaucoup d'esprit, mais comme tous ces seigneurs espagnols, à l'exception de cinq ou six, d'une ignorance à la guerre jusqu'à n'en avoir pas la moindre notion. Avec cela il voulut la faire et la gouverner en Aragon. Las Torrès, ne pouvant tenir à ses ordres étranges, ni lui faire rien comprendre, prit le parti de s'en aller à Madrid, où on prit celui

d'y rappeler le duc d'Arcos, en lui laissant son titre de vice-roi, et le consolant des fonctions en le faisant conseiller d'État, c'est-à-dire ministre, médiocre emploi pour lors, mais jusqu'à l'avénement de Philippe V, le *non plus ultra* en Espagne. Je ne sais pourquoi ils avoient rappelé peu de temps auparavant Serclaës d'Aragon pour y envoyer Las Torrès en sa place.

Berwick, parti depuis quelque temps de Languedoc, faisoit le siége du château de Nice, et le prit en ce même temps, et tout de suite s'en retourna à Montpellier. Cette petite conquête fut un léger contre-poids aux affaires de Valence et d'Aragon.

Vaudemont s'étoit fort servi à maints usages d'un Milanois de condition, qui s'appeloit le comte Bozelli. Il étoit entré au service de France, et y avoit été quelque temps. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit et de valeur, mais homme à tout faire, et un franc bandit. Les assassinats et toutes sortes de crimes ne lui coûtoient rien; il se tiroit d'affaires à force d'intrigues. Je ne sais s'il étoit entré en quelqu'une qui pût embarrasser Vaudemont. Il avoit quitté le service de France, et faisoit des siennes dans ses terres et dans tout le pays. Vaudemont le fit avertir de prendre garde à lui, parce qu'il ne lui pardonneroit plus. Bozelli n'en tint compte et commit un assassinat. Vaudemont le fit traquer et prendre, et couper la tête fort peu de jours après. Il laissa un fils au service de France, aussi brave que lui, mais aussi honnête homme et aussi modeste et retenu que le père l'étoit peu. Il est lieutenant général et connu sous le nom du comte Scipion; il omet volontiers son nom de Bozelli.

M. d'Isenghien perdit sa femme de la petite vérole, dans ce mois de janvier. Elle étoit fille du prince de Fürstemberg, et ne laissa point d'enfants.

En même temps mourut le vieux Bellegarde, à quatre-vingt-dix ans, qui avoit longtemps servi avec grande distinction. Il étoit officier général et commandeur de Saint-Louis; il avoit été très-bien fait et très-galant; il avoit été longtemps entretenu par la femme d'un des premiers magistrats du parlement par ses places et par sa réputation, qui s'en doutoit pour le moins, mais qui avoit ses raisons pour ne pas faire de bruit (on disoit qu'il étoit impuissant). Un beau matin sa femme, qui étoit une maîtresse commère, entra dans son cabinet suivie d'un petit garçon en jaquette. « Hé! ma femme, lui dit-il, qu'est-ce que ce petit enfant? — C'est votre fils, répond-elle résolûment, que je vous amène, et qui est bien joli. — Comment, mon fils! répliqua-t-il, vous savez bien que nous n'en avons point. — Et moi, reprit-elle, je sais fort bien que j'ai celui-là, et vous aussi. » Le pauvre homme, la voyant si résolue, se gratte la tête, fait ses réflexions assez courtes: « Bien, ma femme, lui dit-il, point de bruit, patience pour celui-là, mais sur parole que vous ne m'en ferez plus. » Elle le lui promit, et a tenu parole; mais toujours Bellegarde assidu dans le logis.

Voilà donc le petit garçon élevé dans la maison, la mère l'aimoit fort, le père point du tout; mais il étoit sage. Jamais ni lui ni elle ne l'ont appelé qu'Ibrahim. Ils avoient accoutumé leurs amis à ce nom de

Digitized by Google

guerre. J'ai vu tout cela de fort près dans ma jeunesse. Ce magistrat étoit extrêmement des amis de mon père, et je voyois Ibrahim fort souvent, mais je n'en ai su l'histoire que depuis. Il voulut être de la profession de son véritable pére; l'autre ne s'y opposa point du tout. Il est mort en Italie; je ne dirai ni où ni en quel grade, car il a laissé un fils très-honnête homme, et qui a rattrapé au parlement la même magistrature dans laquelle son prétendu grand-pére étoit mort. Je n'ai pu m'empêcher de rapporter une si singulière histoire, dont tous les personnages m'ont été si connus.

Ximénès mourut aussi en ce même temps. C'étoit un Catalan qui n'avoit ni ne prétendoit aucune parenté avec les Ximénès du fameux cardinal, mais un homme d'un grand mérite, lieutenant général très-ancien et très-distingué, qui avoit le gouvernement de Maubeuge. Le roi lui avoit permis de faire passer à son fils le régiment Royal-Roussillon infanterie, qui étoit sur le pied étranger, et qui valoit beaucoup.

Il y avoit cinq ans que le cardinal de Janson étoit à Rome chargé des affaires du roi. Il les y avoit faites avec dignité, et beaucoup plus en digne François qu'en cardinal; cela ne plaisoit ni au pape ni à sa cour. Il étoit désagréablement avec l'un et point bien avec l'autre, qui veut tout voir ployer devant elle. Il avoit été considérablement malade, il pressoit depuis longtemps la liberté de revenir. A la fin, il l'obtint; mais nul cardinal qui pût le remplacer, et l'abbé de La Trémoille destiné, faute de tout autre, à être chargé des affaires à son départ. Cela força à penser à envoyer promptement un ambassadeur à Rome, dont il n'y en avoit point eu depuis le court et troisiéme voyage que le duc de Chaulnes y avoit si subitement fait à la mort d'Innocent XI, pour l'élection de son successeur.

Dangeau et d'Antin, deux hommes d'espèce si différente, mais dont l'ambition avoit le même but, y pensèrent tous deux dans l'espérance que ce grand emploi les élèveroit au duché-pairie : l'un porté par ses charges qui pour son argent en avoient fait non pas un seigneur, mais, comme a si plaisamment dit La Bruyère sur ses maniéres, un homme d'après un seigneur, par ses fades privances d'ancienneté avec le roi, le mérite d'une assiduité infatigable et d'une éternelle louange, celles de sa femme avec Mme de Maintenon qui l'aimoit; l'autre par sa naissance, par ce qu'il étoit aux enfants du roi et de sa mére, par son esprit et sa capacité, par son manége et son intrigue. Dangeau y avoit pensé de plus loin, il s'étoit avisé de saisir des occasions de se faire connoître à quelques cardinaux. Il avoit été jusqu'à faire des présents au cardinal Ottoboni, et quelquefois à en recevoir des lettres et à s'en vanter avec complaisance. Tous deux étoient bien avec Torcy, qui ménageoit extrêmement Mme de Dangeau, devenue fort son amie. Mme de Bouzols, sa sœur, passoit sa vie avec Mme la Duchesse dans l'intimité de tout avec elle. Elle pouvoit beaucoup sur son frére. D'Antin, tout tourné à Mme la Duchesse faisoit agir ce ressort auprés du ministre des affaires étrangéres, et ne négligeoit rien d'ailleurs pour réussir.

Gualterio me parla de cette ambassade; il étoit tout françois, et il ne lui étoit pas indifférent de pouvoir compter sur l'amitié d'un ambassa-

deur de France à Rome. A trente ans que j'avois pour lors, je regardai cette idée comme une chimère, avec l'éloignement qu'avoit le roi des jeunes gens, surtout pour les employer dans les affaires. Caillières aussi m'en parla après, je lui répondis dans la même pensée, et j'ajoutai les difficultés de réussir à Rome et de ne m'y pas ruiner, et celles, établi comme je l'étois, de parvenir à rien de plus par cette ambassade. Huit jours après que le nonce m'en eut parlé, je le vis entrer dans ma chambre un mardi, vers une heure après midi, les bras ouverts, la joie peinte sur son visage, qui m'embrasse, me serre, me prie de fermer ma porte, et même celle de mon antichambre, pour que personne n'y pût voir de sa livrée, puis me dit qu'il étoit au comble de sa joie, et que j'allois ambassadeur à Rome. Je le lui fis répéter par deux fois. Je n'en crus rien et lui dis que son désir lui faisoit prendre son idée pour réelle, et que cela étoit impossible. De joie et d'impatience, il me demande le secret, et m'apprend que Torcy, de chez qui il venoit, lui avoit confié qu'au conseil dont il sortoit la chose avoit été résolue, et arrêté qu'il ne me le diroit de la part du roi qu'après un autre conseil. Celui d'État s'étoit tenu ce jour-là extraordinairement, car c'étoit le jour de celui des finances, et ce même jour extraordinairement aussi le roi alloit à Marly. Si un des portraits de ma chambre m'eût parlé, ma surprise n'auroit pas été plus grande; Gualterio m'exhorta tant qu'il put à accepter; l'heure du dîner où il étoit prié nous sépara bientôt. Mme de Saint-Simon, à qui je le dis incontinent, n'en fut pas moins étonnée.

Nous envoyâmes prier Caillières et Louville de venir sur-le-champ; nous nous consultâmes tous quatre. Ils furent d'avis que cela ne se pouvoit refuser. De là je fus trouver Chamillart, à qui je reprochai fort de ne m'avoir pas averti. Il sourit de ma colère et me dit que le roi avoit demandé le secret, et au reste me conseilia de toutes ses forces d'accepter. Il s'en alloit à l'Étang et nous à Marly, où il me dit que nous nous verrions le lendemain. J'allai de là faire la même sortie au chancelier, qui se moqua de moi, et me fit la même réponse que l'autre; pour de conseil, je n'en pus jamais tirer. Il s'en alloit à Pontchartrain, et me dit que nous nous verrions au retour. M. de Beauvilliers s'en étoit allé à Vaucresson au sortir du conseil, je le vis un moment à Marly, quand il y vint pour le conseil. Il me fit la même excuse que les autres. La question étoit de prendre mon parti avant que la proposition me fût faite, et je craignois à tout instant la visite de Torcy.

J'avoue que je fus flatté du choix pour une ambassade si considérable à mon âge, sans y avoir pensé et sans y avoir été porté par personne. Je n'avois pas la moindre liaison, pas même la plus légère connoissance avec Torcy; M. de Beauvilliers étoit trop mesuré pour m'avoir proposé sans savoir auparavant si l'emploi étoit compatible avec l'état de mes affaires; le chancelier n'en étoit pas à portée; Chamillart n'auroit pas fait cette démarche à mon insu, et d'ailleurs assez de travers avec Torcy, comme je le dirai dans la suite, il n'auroit pas hasardé de faire au roi une proposition du ministère d'autrui.

Depuis la mort du roi, Torcy et moi nous nous rapprochâmes, et l'amitié, comme je le rapporterai en son temps, se mit véritablement

entre nous deux et a toujours depuis duré telle. Je lui demandai alors par quelle aventure j'avois été choisi pour Rome. Il me protesta qu'il n'en savoit autre chose, sinon qu'au conseil où je fus désigné, et au sortir duquel il le dit au nonce qui vint aussitôt m'en avertir, le roi, déjà résolu d'envoyer un ambassadeur à Rome, sur le retour accordé au cardinal de Janson et la répugnance extrême du pape de faire La Trémoille cardinal, le roi, dis-je, arrêta Torcy comme il alloit commencer la lecture des dépêches de Rome, et, fatigué des demandeurs qu'il voyoit tendre au duché et qu'il ne vouloit pas faire, dit aux ministres qu'il falloit choisir un ambassadeur pour Rome; qu'il vouloit un duc, et qu'il n'y avoit qu'à voir dans la liste sur qui il pourroit s'arrêter. Il prit un petit almanach et se mit à lire les noms, commençant par M. d'Uzès. Mon ancienneté le conduisit bientôt jusqu'à moi sans s'être arrêté entre-deux. A mon nom, il fit une pause, puis dit : « Mais que vous semble de celui-là? Il est jeune, mais il est bon, » etc. Monseigneur, qui vouloit d'Antin, ne dit mot. Mgr le duc de Bourgogne appuya. Le chancelier et M. de Beauvilliers pareillement. Torcy loua leur avis; mais proposa de continuer à parcourir la liste. Chamillart opina qu'on n'y pouvoit trouver mieux. Le roi ferma son almanach, et conclut que ce n'étoit pas la peine d'aller plus loin; qu'il s'arrêtoit à mon choix; qu'il en ordonnoit le secret jusqu'à quelques jours qu'il me le feroit dire. La chose ne balança pas plus que cela, et ne dura pas au delà. Torcy lut ses dépêches, il n'en fut pas question davantage. Voilà tout ce que j'en ai su plus de dix ans après d'un homme vrai, et qui ne pouvoit plus avoir d'intérêt ni de raison de m'en rien déguiser.

Beauvilliers et Chamillart, chacun séparément, examinèrent mes dettes, mes revenus, la dépense de l'ambassade et ses appointements, les premiers sur des états que Mme de Saint-Simon leur fit apporter et qu'elle examina avec eux, les autres par estime. Tous deux conclurent à accepter : le duc, parce qu'après un sérieux examen, il se trouvoit que je pouvois suffire à cette ambassade sans me ruiner; que si je la refusois, jamais le roi ne me le pardonneroit, surtout ayant quitté le service; ne me regarderoit plus que comme un paresseux qui ne voudroit rien faire; s'attacheroit à me faire sentir son mécontentement par toutes sortes de dégoûts et par toutes sortes de refus en choses où j'aurois besoin de lui; gâteroit plus mes affaires par là, et ma situation présente et future que ne pourroit faire quelque fâcheux succès que je pusse avoir dans l'ambassade. A ces raisons il ajoutoit ma liaison intime avec trois des quatre ministres d'État, qui de silence ou d'excuse protégeroient mes fautes et m'avertiroient, et qui le feroient hardiment, parce qu'étant tous trois mes amis, ils ne craindroient pas d'être relevés par aucun d'eux, comme cela leur arrivoit et les retenoit souvent; que pour le quatrième, avec qui je n'avois aucune liaison, celle qui étoit entre ce ministre et lui étoit suffisante pour m'en pouvoir répondre, outre son caractère doux et rien moins que malfaisant; enfin que ce choix s'étoit fait sans que j'eusse jamais pensé à cette ambassade, qui étoit une excuse générale pour moi et une raison particulière pour Torcy de ne me savoir nul mauvais gré de l'avoir eue. Toutes ces raisons

étoient sans prévention et solides. Le chancelier fut du même avis, et ajouta qu'il n'y avoit point de milieu entre accepter ou me perdre. Chamillart allégua à peu près les mêmes raisons, après quoi il s'ouvrit franchement à Mme de Saint-Simon et à moi des siennes. Moins ébloui de l'éclat de ses places qu'attentif à l'établissement durable de sa famille, il songeoit à lui procurer de solides appuis. Elle ne lui offroit que le seul La Feuillade, que dans cette vue il tâchoit assidûment d'agrandir; mais il ne s'en contentoit pas. La jeunesse de son fils, à peine hors du collége, le poids de son double travail, l'incertitude des affaires, tout cela l'inquiétoit, et il ne pénsoit qu'à trouver des sujets également capables d'élévation et de reconnoissance. Je lui avois paru de ceux-là, et, pour son intérêt propre, il me désiroit ambassadeur à Rome, pour me faire de ce grand emploi un échelon à d'autres dans lesquels je fusse en état de rendre à son fils, et peut-être à lui-même, si les choses changeoient, les plaisirs et les services que j'en aurois reçus, par une protection sûre et solide à mon tour. Il nous offrit sa bourse et son crédit sans mesure, et tout ce qui pouvoit dépendre de lui et de ses places.

Vaincu enfin, j'acceptai, c'est-à-dire j'en pris la résolution, et j'avoue que ce fut avec plaisir. Mme de Saint-Simon, plus sage et plus prudente, peinée aussi de quitter sa famille, demeura persuadée, mais peinée. Je ne puis me refuser au plaisir de raconter ici ce que ces trois ministres, et tous trois séparément, et tous trois sans que je leur en parlasse, me dirent sur une femme de vingt-sept ans, qu'elle avoit alors, mais qu'une longue habitude, et souvent d'affaires de cour et de famille (car c'étoient nos conseils pour tout), et en dernier lieu celle-ci, leur avoit bien fait connoître. Ils me conseillèrent tous trois, et tous trois avec force, de n'avoir rien de secret pour elle dans toutes les affaires de l'ambassade, de l'avoir au bout de ma table quand je lirois et ferois mes dépêches, et de la consulter sur tout avec déférence. J'ai rarement goûté aucun conseil avec tant de douceur, et je tiens le mérite égal de l'avoir mérité, et d'avoir toujours vécu depuis comme si elle l'eût ignoré; car elle le sut, et par moi, et après d'eux-mêmes.

Je n'eus pas lieu de le suivre à Rome, où je ne fus point, mais je l'avois exécuté d'avance depuis longtemps, et je continuai toute ma vie à ne lui rien cacher. Il faut encore me passer ce mot. Je ne trouvai jamais de conseil si sage, si judicieux, si utile, et j'avoue avec plaisir qu'elle m'a paré beaucoup de petits et de grands inconvénients. Je m'en suis aidé en tout sans réserve, et le secours que j'y ai trouvé a été infini pour ma conduite et pour les affaires, qui ne furent pas médiocres dans les derniers temps de la vie du roi et pendant toute la régence. C'est un bien doux et bien rare contraste de ces femmes inutiles ou qui gâtent tout, qu'on détourne les ambassadeurs de mener avec eux, et à qui on défend toujours de rien communiquer à leurs femmes, dont l'occupation est de faire la dépense et les honneurs, contraste encore plus grand de ces rares capables qui font sentir leur poids, d'avec la perfection d'un sens exquis et juste en tout, mais doux et tranquille, et qui, loin de faire apercevoir ce qu'il vaut, semble toujours l'ignorer soi-même avec une uniformité de toute la vie de modestie, d'agrément et de vertu.

Cependant mon choix pénétra et se dit peu à peu à l'oreille. Torcy ne me parloit point, je ne savois que répondre à mes amis; on me traînoit d'un conseil à l'autre; à la fin il devint public. Nous retournâmes à Versailles, nous revînmes à Marly, on ne s'en contraignoit plus. M. de Monaco m'offrit au bal de m'accommoder de ce qui étoit resté à Rome des meubles et des équipages de son père; et quand nous dansions, Mme de Saint-Simon ou moi, nous entendions dire : « Voilà M. l'ambassadeur ou Mme l'ambassadrice qui danse. » Ce malaise me fit presser Torcy par Caillières de finir de façon ou d'autre. Il sentoit l'indécence de la chose en elle-même et tout mon embarras, mais il n'osoit presser le roi. La raison de ces prolongations vint de quelque espérance de fléchir le pape sur l'abbé de La Trémoille, de presser la promotion de dix-neuf chapeaux vacants qui mettoit tout Rome en mouvement, et qui, par ce grand nombre, ne pouvoit plus guère se différer. Elle se différa pourtant, et il arriva que, sans avoir été déclaré, mon choix n'en fut pas moins public à Paris et à Rome. Mgr le duc de Bourgogne m'en fit un jour des honnêtetés à Marly, à la dérobée, quoique alors je ne fusse en aucune privance avec lui. Il trouvoit ces délais trop poussés, et sur ce que je lui répondis sur cet emploi avec modestie, il m'encouragea et me dit que je ne pouvois mieux commencer pour me former aux affaires et aux grandes places. Il ajouta qu'il étoit fort aise pour cela que je me fusse résolu de l'accepter, et par ce encore que le roi ne m'eût jamais pardonné le refus.

Tandis que j'étois ainsi en spectacle, la comtesse de La Marck mourut à Paris de la petite vérole. Elle étoit fille du duc de Rohan, comme je l'ai dit lors de son mariage. Elle étoit amie intime de Mme de Saint-Simon, et fort aussi de Mme de Lauzun, anciennes compagnes de couvent. C'étoit une grande femme très-bien faite, mais laide, avec un air noble et d'esprit qui accoutumoit à son visage. Elle avoit infiniment d'esprit, et elle l'avoit vaste, mâle, plein de vues, beaucoup de discernement, de justesse, de précision, un air simple et naturel, et une conversation charmante; fort sûre, un peu sèche, et un cœur excellent, qui lui coûta la vie par les extravagants contrastes de sa plus proche famille. C'étoit une personne que les vues, l'ambition, le courage et la dextérité auroient menée loin; aussi étoit-elle la bonne nièce de Mme de Soubise, qui l'aimoit passionnément. Son mérite la fit fort regretter. Mme de Saint-Simon la pleura amèrement, et j'en fus fort touché. Cinq ou six heures après avoir appris cette mort, il fallut aller danser, Mme de Saint-Simon et sa sœur, avec les yeux gros et rouges, sans qu'aucune raison pût en excuser. Le roi connoissoit peu les lois de la nature et les mouvements du cœur. Il étendoit les siennes sur les choses d'État, et sur les amusements les plus frivoles, avec la même jalousie. Il fit venir et danser à Marly la duchesse de Duras, dans le premier deuil du maréchal de Duras. On a vu sur Madame, à la mort de Monsieur, combien les bienséances les plus respectées trouvèrent en lui peu de considération et de ménagement.

J'ai envie d'achever tout de suite cette trop longue histoire de mon ambassade de Rome, aussi bien la promotion des cardinaux vint-elle

dans un temps trop vif et trop intéressant, pour faire scrupule de l'en déplacer. Je fus traîné de la sorte jusque vers la mi-avril; enfin je sus que mon sort seroit décidé au premier conseil. Nous étions à Marly et logés avec Chamillart dans le même pavillon; je le priai, en rentrant de ce conseil, d'entrer chez moi avant de monter chez lui, pour apprendre en particulier ce que j'allois devenir. Il vint donc dans la chambre de Mme de Saint-Simon, où nous l'attendions avec inquiétude. « Vous allez être bien aise, lui dit-il, et moi bien fâché; le roi n'envoie plus d'ambassadeur à Rome. Le pape à la fin s'est rendu à faire l'abbé de La Trémoille cardinal, il s'est en même temps résolu à faire la promotion que sa répugnance à l'y comprendre a tant retardée, et le nouveau cardinal sera chargé des affaires du roi sans ambassadeur. » Mme de Saint-Simon, en effet, fut ravie; il sembloit qu'elle pressentoit l'étrange discrédit où les affaires du roi alloient tomber en Italie, l'embarras et le désordre que les malheurs alloient mettre dans les finances, et la situation cruelle où toutes ces choses nous auroient réduits à Rome.

Les réflexions que j'avois eu un si long loisir de faire me consolèrent aisément d'un emploi qui m'avoit flatté; mais je ne me doutois pas du mal qu'il me feroit. D'Antin et Dangeau avoient été enragés de la préférence, et le maréchal d'Huxelles encore, qui avoit voulu se faire prier, pour demander comme condition à être fait duc, et qui avoit été laissé là fort brusquement. Ne pouvant faire pis pour couper chemin à un jeune homme qu'ils voyoient pointer à leurs dépens, et connoissant combien le roi étoit en garde contre l'esprit et l'instruction, ils s'étoient mis à me louer là-dessus outre mesure, en applaudissant au choix du roi, devenu public à force de longueurs et de temps. M. et Mme du Maine ne m'avoient point pardonné de n'avoir pu m'attirer à Sceaux, et de m'avoir trouvé inébranlable à toutes les avances qu'ils m'avoient prodiguées, comme je l'ai marqué en leur temps. Je ne m'étois pas caché de ce que je sentois du rang que les bâtards avoient usurpé. Me voir pointer leur donna de la crainte et du dépit, et je n'ai pu attribuer qu'à M. du Maine, si naturellement timide et malfaisant, l'aversion étrange de Mme de Maintenon pour moi, dont je ne me doutai que dans les suites. Chamillart ne me l'avoua qu'après la mort du roi, et en même temps qu'elle étoit telle, qu'il en avoit eu des prises avec elle, et qu'elle avoit été l'obstacle qui l'avoit empêché de me raccommoder plus tôt avec le roi, ce qui est bien antérieur à ceci; que poussée par lui, elle n'avoit pu rien alléguer de particulier sur elle ni sur les siens, mais vaguement que j'étois glorieux, frondeur, et plein de vues, sans avoir pu jamais la ramener, non pas même l'émousser; et qu'elle m'avoit rendu auprès du roi beaucoup de mauvais offices. Ce bruit d'esprit et de lecture, de capacité et d'application, d'homme enfin très-propre aux affaires, fut aisément porté au roi par ces mêmes canaux de M. du Maine, en louanges empoisonnées, et de Mme de Maintenon plus à découvert. M. du Maine, lié alors avec Mme la Duchesse qui l'étoit étroitement avec d'Antin, avoit porté ce dernier. Il étoit piqué de n'avoir pas réussi, il l'étoit d'ailleurs contre moi comme je viens de le dire; il

n'en fallut pas davantage. Ils mirent le roi si bien en garde sur moi, qu'ils le conduisirent jusqu'à la crainte, pour l'éloigner davantage et plus sûrement, et bientôt après je m'aperçus d'un changement en lui, qui comme les langueurs ne put finir que par une dangereuse maladie, c'est-à-dire par une sorte de disgrâce dont je parvins à me relever, mais dont il ne s'agit pas encore.

La même impression sur moi fut donnée à Monseigneur. D'Antin pour cela n'eut que faire de personne, mais il trouva là-dessus Mlle de Lislebonne et Mme d'Espinoy à son point. Elles n'ignoroient pas mes sentiments ni ma conduite à l'égard du rang et des usurpations de leur maison. C'étoit leur endroit sensible. Elles menoient ce bon Monseigneur, qui prit sur moi toutes les opinions qu'il leur convint de lui donner, et Mme la Duchesse dès lors, et encore plus bientôt après, comme je le dirai en son lieu, y travailla avec la même affection. La Choin se laissa persuader et par elles ses meilleures amies, et par le maréchal d'Huxelles, qui la courtisoit fort, et par qui ce pauvre Monseigneur se persuada qu'il étoit la meilleure tête du royaume. Telle devint ma situation à la cour, de laquelle je ne tardai pas à m'apercevoir. Mais achevons ce qui regarde Rome, afin de n'avoir pas à y revenir, ni à couper des choses trop intéressantes, si je remettois à parler de la promotion des cardinaux au temps où elle fut faite, qui fut le 17 mai.

Elle fut de dix-neuf sujets. Le savant Casoni en fut porté par son érudition profonde et l'intégrité de sa vie; Corsini qui a été depuis pape; ce duc de Saxe-Zeitz dont il a été tant parlé; notre nonce Gualterio; l'abbé de La Trémoille; Fabroni, pour le malheur de l'Église; et Filipucci qui donna un rare exemple de modestie et de piété, en refusant le chapeau. C'étoit un savant jurisconsulte. En vain, le pape l'exhorta et lui donna du temps à réfléchir, il demeura constant dans son refus. Un autre eut son chapeau, et le vingtième demeura *in petto*. Conti, nonce en Portugal, et depuis pape, eut le chapeau que Filipucci avoit si constamment refusé.

Pendant ces longs délais du pape, Torcy avoit eu loisir de faire ses réflexions sur le brillant mais dangereux personnage que faisoit à la cour son ami l'abbé de Polignac. C'étoit merveilles que le roi l'ignorât encore. M. de Beauvilliers avoit plus d'une raison de le désirer hors d'ici. Torcy crut donc rendre un grand service à son ami de l'en tirer promptement, et tout d'un temps au roi et à bien d'autres. Il le proposa pour l'auditorat de rote[1]. Il y fut nommé et il reçut cet emploi comme un honnête exil, dont à la fin Torcy lui fit comprendre la nécessité et les avantages, vers lequel néanmoins il s'achemina tout le plus tard qu'il put.

CHAPITRE XX.

Mort du cardinal de Coislin et sa dépouille. — Trois cent mille livres sur Lyon au maréchal de Villeroy; sa puissance à Lyon. — Trois cent mille

1. Voy., sur le tribunal romain appelé *la rote*, t. II, p. 76, note.

livres de brevet de retenue au grand prévôt ; chanson facétieuse. — Quatre cent mille livres de brevet de retenue au premier écuyer. — Grâces pécuniaires chez Mme de Maintenon. — Exil de du Charmel et ses singuliers ressorts. — Piété de du Charmel.

Il se peut dire que l'affaire de M. de Metz mit son oncle au tombeau. Elle l'avoit fait arriver d'Orléans, contre sa coutume, à Noël, et cette triste affaire s'étoit terminée avec toutes sortes d'avantages pour M. de Metz; mais le cœur du cardinal de Coislin en avoit été flétri, et ne put reprendre son ressort. Il ne dura que six semaines depuis. Tout à la fin de janvier, il fut arrêté au lit, et il mourut la nuit du 3 au 4 février. C'étoit un assez petit homme, fort gros, qui ressemhloit assez à un curé de village, et dont l'habit ne promettoit pas mieux, même depuis qu'il fut cardinal. On a vu en différents endroits la pureté de mœurs et de vertu qu'il avoit inviolablement conservée depuis son enfance, quoique élevé à la cour et ayant passé sa vie au milieu du plus grand monde: combien il en fut toujours aimé, honoré, recherché dans tous les âges; son amour pour la résidence, sa continuelle sollicitude pastorale, et ses grandes aumônes. Il fut heureux en choix pour lui aider à gouverner et à instruire son diocèse, dont il étoit sans cesse occupé. Il y fit, entre autres, deux actions qui méritent de n'être pas oubliées.

Lorsque après la révocation de [l'édit] de Nantes on mit en tête au roi de convertir les huguenots à force de dragons et de tourments, on en envoya un régiment à Orléans, pour y être répandu dans le diocèse. M. d'Orléans, dès qu'il fut arrivé, en fit mettre tous les chevaux dans ses écuries, manda les officiers et leur dit qu'il ne vouloit pas qu'ils eussent d'autre table que la sienne; qu'il les prioit qu'aucun dragon ne sortît de la ville, qu'aucun ne fît le moindre désordre, et que, s'ils n'avoient pas assez de subsistance, il se chargeoit de la leur fournir; surtout qu'ils ne dissent pas un mot aux huguenots, et qu'ils ne logeassent chez pas un d'eux. Il vouloit être obéi et il le fut. Le séjour dura un mois et lui coûta bon, au bout duquel il fit en sorte que ce régiment sortît de son diocèse et qu'on n'y renvoyât plus de dragons. Cette conduite pleine de charité, si opposée à celle de presque tous les autres diocèses et des voisins de celui d'Orléans, gagna presque autant de huguenots que la barbarie qu'ils souffroient ailleurs. Ceux qui se convertirent le voulurent et l'exécutèrent de bonne foi, sans contrainte et sans espérance. Ils furent préalablement bien instruits, rien ne fut précipité, et aucun d'eux ne retourna à l'erreur. Outre la charité, la dépense et le crédit sur cette troupe, il falloit aussi du courage pour blâmer, quoique en silence, tout ce qui se passoit alors et que le roi affectionnoit si fort, par une conduite si opposée. La même bénédiction qui la suivit s'étendit encore jusqu'à empêcher le mauvais gré et pis qui en devoit naturellement résulter.

L'autre action, toute de charité aussi, fut moins publique et moins dangereuse, mais ne fut pas moins belle. Outre les aumônes publiques, qui de règle consumoient tout le revenu de l'évêché tous les ans, M. d'Orléans en faisoit quantité d'autres qu'il cachoit avec grand soin.

Entre celles-là, il donnoit quatre cents livres de pension à un pauvre gentilhomme ruiné qui n'avoit ni femme ni enfants, et ce gentilhomme étoit presque toujours à sa table tant qu'il étoit à Orléans. Un matin les gens de M. d'Orléans trouvèrent deux fortes pièces d'argenterie de sa chambre disparues, et un d'eux s'étoit aperçu que ce gentilhomme avoit beaucoup tourné là autour. Ils dirent leur soupçon à leur maître qui ne le put croire, mais qui s'en douta sur ce que ce gentilhomme ne parut plus. Au bout de quelques jours il l'envoya querir, et tête à tête il lui fit avouer qu'il étoit le coupable. Alors M. d'Orléans lui dit qu'il falloit qu'il se fût trouvé étrangement pressé pour commettre une action de cette nature, et qu'il avoit grand sujet de se plaindre de son peu de confiance de ne lui avoir pas découvert son besoin. Il tira vingt louis de sa poche qu'il lui donna, le pria de venir manger chez lui à son ordinaire, et surtout d'oublier, comme il le faisoit, ce qu'il ne devoit jamais répéter. Il défendit bien à ses gens de parler de leur soupçon, et on n'a su ce trait que par le gentilhomme même, pénétré de confusion et de reconnoissance.

M. d'Orléans fut souvent et vivement pressé par ses amis de remettre son évêché, surtout depuis qu'il fut cardinal. Ils lui représentoient que, n'en ayant jamais rien touché, il ne s'apercevroit pas de cette perte du côté de l'intérêt, que de celui du travail ce lui seroit un grand soulagement, et que cela le délivreroit des disputes continuelles qu'il avoit avec le roi, et qui le fâchoient quelquefois sur la résidence. En effet, lorsque Mme la duchesse de Bourgogne approcha du terme d'accoucher du prince qui ne vécut qu'un an, et qui fut le premier enfant qu'elle eut, le roi envoya un courrier à M. d'Orléans avec une injonction très-expresse de sa main de venir sur-le-champ, et de demeurer à la cour jusqu'après les couches, à quoi il fallut obéir. Le roi, outre l'amitié, avoit pour lui un respect qui alloit à la dévotion. Il eut celle que l'enfant qui naîtroit ne fût pas ondoyé d'une autre main que la sienne; et le pauvre homme, qui étoit fort gras et grand sueur, ruisseloit dans l'antichambre, en camail et en rochet, avec une telle abondance que le parquet en étoit mouillé tout autour de lui.

Jamais il ne voulut entendre à remettre son évêché. Il convenoit de toutes les raisons qui lui étoient alléguées; mais il y objectoit qu'après tant d'années de travail dont il voyoit les fruits, il ne vouloit pas s'exposer de son vivant à voir ruiner une moisson si précieuse, des écoles si utiles, des curés si pieux, si appliqués, si instruits, ecclésiastiques excellents qui gouvernoient avec lui le diocèse, et d'autres, qui le conduisoient par différentes parties, qu'on chasseroit et qu'on tourmenteroit, et pour cela seul il demeura fermement évêque. On verra bientôt que ce fut une prophétie.

Toute la cour s'affligea de sa mort; le roi plus que personne, qui fit son éloge. Il manda le curé de Versailles, lui ordonna d'accompagner le corps jusque dans Orléans, et voulut qu'à Versailles et sur la route on lui rendît tous les honneurs possibles. Celui de l'accompagnement du curé n'avoit jamais été fait à personne.

On sut de ses valets de chambre, après sa mort, qu'il se macéroit ha-

bituellement par des instruments de pénitence, et qu'il se relevoit toutes les nuits et passoit à genoux une heure en oraison. Il reçut les sacrements avec une grande piété, et mourut comme il avoit vécu, la nuit suivante.

Dès le lendemain le roi manda par un courrier au cardinal de Janson qu'il lui donnoit sa charge. Ce fut pour lui un nouveau sujet d'empressement de retour, et au cardinal de Bouillon un nouveau coup de massue. M. de Metz, qui arriva pour l'extrémité de son oncle à qui il devoit tout, en parut le moins touché, et scandalisa fort toute la cour. Orléans fut donné à l'évêque d'Angers. Pelletier, son père, écrivit au roi, de sa retraite, pour le supplier de dispenser son fils de cette translation. Le roi, excité par Mme de Maintenon et par M. de Chartres, le voulut absolument; et Saint-Sulpice, qui avec sa grossièreté ordinaire regardoit ce diocèse comme fort infecté, mais qui n'osoit encore le dire, fit accepter M. d'Angers, dont son père fut très-affligé. Il parut que Dieu n'approuva pas ce choix, par la mort du translaté qui ne dura pas deux ans. La persécution étoit réservée à l'évêque d'Aire, frère d'Armenonville, qu'un coup de soleil avoit achevé d'hébéter, et qui n'en revint jamais bien dans le long temps qu'il vécut.

Le roi avoit donné au maréchal de Villeroy trois cent mille livres à prendre sur les octrois de Lyon, payables cinquante mille livres par an, en six années. Elles venoient de finir. Le même don lui fut renouvelé. On se repent quelquefois après d'avoir payé d'avance de méchants ouvriers. Alincourt, son grand-père, avoit eu la survivance du gouvernement de Lyon, Lyonnois, etc., de Mandelot, en épousant sa fille, sous Henri III. La Ligue avoit fait ce mariage entre Mandelot et le secrétaire d'État Villeroy, plus ardents ligueurs l'un que l'autre. De père en fils ce gouvernement étoit demeuré aux Villeroy. Alincourt, par son père et par la surprenante alliance que ce gouvernement lui fit faire avec le connétable de Lesdiguières et le maréchal de Créqui, s'étoit rendu le maître à Lyon. La faveur et la souplesse de son fils, le premier maréchal de Villeroy, l'y maintint, et plus encore le commandement en chef qu'y eut toute sa vie l'archevêque de Lyon, frère du maréchal qui s'y rendit le maître despotique de tout. La faveur de ce maréchal-ci, son neveu, n'eut qu'à maintenir ce qui étoit établi. Il disposoit donc seul de toutes les charges municipales de la ville; il nommoit le prévôt des marchands. L'intendant de Lyon n'a nulle inspection sur les revenus de la ville, qui sont immenses et peu connus dans leur étendue, parce qu'ils dépendent en partie du commerce qui s'y fait, qui est toujours un des plus grands du royaume. Le prévôt des marchands l'administre seul et n'en rend compte qu'au gouverneur tête à tête, lequel lui-même n'en rend compte à personne. Il est donc aisé de comprendre qu'avec une telle autorité c'est un Pérou, outre celle qui s'étend sur tout le reste, et qui rend la protection du gouverneur si continuellement nécessaire à tous ces gros négociants de Lyon, comme à tous les autres bourgeois de la ville, où tout depuis un si long temps [dépend] de la même autorité, tout est créature des gouverneurs, et rien ne se peut que par eux, qui influent jusque dans les affaires particulières de toutes les familles.

Aussi dînant un jour chez Dangeau avec le maréchal de Villeroy et beaucoup d'ambassadeurs et d'autres gens, car Dangeau aimoit à faire les honneurs de la cour et les faisoit fort bien et magnifiquement, il lui échappa une fatuité pour faire le grand seigneur, mais fort véritable. « Messieurs, dit-il à la compagnie, de tous nous autres gouverneurs de province, il n'y a que M. le maréchal qui ait conservé l'autorité dans la sienne. » Le rire me surprit. Mme de Dangeau, qui me regarda et qui plaisantoit la première des sottises de son mari, quoique vivant à merveille ensemble, ne put s'empêcher de sourire. Il avoit acheté le gouvernement de Touraine, et il ne vouloit pas que ces étrangers ignorassent qu'il étoit aussi gouverneur de province.

Le grand prévôt obtint trois cent mille livres de brevet de retenue sur sa charge pour son fils, qui épousa une Mlle du Hamel de Picardie, fort riche, et qui ne fut pas heureuse. Heudicourt, le fils, qui étoit une espèce de satyre fort méchant et fort mêlé dans les hautes intrigues galantes, fit dans la suite sur tous ces Montsoreau[1] une chanson si naïve, si fort d'après nature et si plaisante, que quelqu'un l'ayant dite à l'oreille au maréchal de Boufflers pendant la messe du roi où il avoit le bâton, il ne put s'empêcher d'éclater de rire. C'étoit l'homme de France le plus grave, le plus sérieux, le plus esclave de toute bienséance. Le roi se retourna de surprise, qui augmenta fort voyant le maréchal pâmé, à qui les larmes en tomboient des yeux. Rentré dans son cabinet, il l'appela et lui demanda ce qui l'avoit pu mettre en cet état, à la messe. Le maréchal lui dit la chanson. Voilà le roi plus pâmé que n'avoit été le maréchal, et qui fut plus de quinze jours sans pouvoir s'empêcher de rire de toute sa force sitôt que le grand prévôt ou un de ses enfants lui tomboit sous les yeux. La chanson courut fort et divertit extrêmement la cour et la ville.

Le premier écuyer obtint, quelques jours après, aussi un brevet de quatre cent mille livres sur sa charge. En même temps le roi répandit quelques grâces pécuniaires dans le domestique de Mme de Maintenon.

Je reçus en ce temps une véritable affliction par l'exil de M. du Charmel, avec qui depuis longtemps j'avois lié une vraie amitié, et que je voyois le plus souvent qu'il m'étoit possible dans sa retraite de l'Institution. Les ressorts de cet exil méritent de trouver place ici, et c'est une histoire qui demande des connoissances et des souvenirs pour être bien entendue. Il faut d'abord connoître le Charmel, se souvenir de ce que j'ai dit de lui sur sa vie à la cour, du grand monde, de gros jeu, et de la manière dont il se retira, de la bonté avec laquelle le roi lui parla alors, et de la dureté avec laquelle il lui répondit qu'il ne le verroit jamais. Il faut maintenant expliquer quel il fut dans sa retraite. Ce fut un homme à cilice, à pointes de fer, à toutes sortes d'instruments de continuelles pénitences. Jeûneur extrême et sobre d'ailleurs à l'excès, quoique naturellement grand mangeur, et d'une dureté générale sur lui-même impitoyable. Il passoit les carêmes à la Trappe, au réfectoire soir et matin à la portion des religieux, et sans manquer aucun de leurs

1. Nom de famille du grand prévôt.

offices du jour et de la nuit. Outre cela, longtemps en prière en quelque lieu qu'il fût; et le vendredi saint, à la Trappe, il passoit à genoux à terre, sans appui, sans livre, sans changer de posture, sans branler, depuis la fin des matines jusqu'à l'office, c'est-à-dire depuis quatre heures du matin jusqu'à dix; avec cela toujours gai et toujours libre et aisé. Il avoit une fidélité inflexible sur tout ce qu'il se proposoit. On ne sauroit moins d'esprit que couvroit un grand usage du monde et de la meilleure compagnie, mais que sa retraite avoit rouillé. Il s'étoit livré à Paris à beaucoup de bonnes œuvres, qui le faisoient un peu courir et se mêler de trop de choses. Au latin près qu'il avoit retenu du collége, il ne savoit rien du tout que ce que les lectures de piété lui avoient appris; et comme il étoit naturellement tourné à la dureté de l'austérité âpre, il le fut aisément du côté janséniste, et lia étroitement avec ce qu'il trouva de gens les plus marqués à ce coin. Il fut ami intime de M. Nicole, jusqu'à être un des exécuteurs de son testament. Il le fut peut-être plus encore de M. Boileau, élève de Port-Royal, que M. de Luynes avoit mis auprès du comte d'Albert et du chevalier de Luynes dans leur jeunesse, qui retinrent mal ses leçons.

C'est ce même Boileau que M. de Paris, depuis cardinal de Noailles, prit à l'archevêché et à sa table quand il devint archevêque de Paris, et qui fit contre lui, dans sa propre maison et vivant de son pain, cet étrange *Problème* dont j'ai parlé (t. Ier, p. 425), dont le prélat se prit aux jésuites, mais dont les brouillons originaux et plusieurs lettres à ce sujet, de la main de ce Boileau, furent trouvés dans l'abbaye d'Auvillé, avec ses autres, qui firent à l'archevêque de Reims une affaire si cruelle avec le roi que j'ai racontée (t. II, p. 459). Ces originaux du *Problème*, trouvés par ce hasard, de la main de Boileau, furent envoyés au cardinal de Noailles. Les jésuites en triomphèrent, Boileau ne les put ni osa méconnoître. On a vu (t. Ier, p. 426) avec quelle bonté le cardinal de Noailles se défit de ce pernicieux hôte (qui n'avoit de pain que celui qu'il lui donnoit de sa propre table) en lui donnant un canonicat de Saint-Honoré qui lui fournit une très-honnête subsistance et un logement. Cette noire ingratitude ne se pouvoit excuser, non plus que la noirceur d'avoir si naturellement fait retomber ce cruel trait sur les jésuites, avec qui le cardinal de Noailles, évêque, archevêque et cardinal sans eux, et pensant fort différemment d'eux, ne fut jamais bien.

Le Charmel, qui voyoit souvent le cardinal de Noailles, et que le cardinal aimoit et distinguoit fort, cessa dans cet éclat de le voir, et continua avec Boileau le commerce et l'amitié la plus étroite. Le cardinal (je l'appelle ainsi sans distinction des temps où il ne l'étoit pas encore) en fut moins blessé que touché par amitié. Il fit parler au Charmel, le fit prier de le venir voir, l'obtint avec peine, lui parla lui-même. Tant d'avances furent inutiles; le Charmel s'aigrit de plus en plus. Les jansénistes, fâchés que le cardinal n'épousât pas toutes leurs idées, et qui de dépit s'étoient portés à cette étrange extrémité, avoient infatué leur prosélyte, qui ne put jamais apercevoir d'ingratitude, de crime, de trahison, de noirceur où ils étoient si évidents; et voilà où son peu d'esprit et de lumières, et un fol abandon de ce qu'il croyoit des saints,

conduisirent un homme d'ailleurs si droit et si saint lui-même. Il faudroit prétendre porter les hommes au-dessus de toute humanité, pour se persuader que le cardinal de Noailles ne dut pas être très-sensible à la conduite du Charmel à son égard, surtout après celle qu'il avoit eue avec Boileau et avec lui-même. Telle fut la faute inexcusable du Charmel à l'égard du cardinal de Noailles. Venons maintenant à celle qu'il fit dans la suite à l'égard du roi.

On a vu (ci-dessus, p. 73) sur Troisvilles, que le roi empêcha d'être de l'Académie, son dépit contre les gens retirés qui ne le voyoient point. J'ai réservé pour ce lieu-ci à dire que le même jour qu'il refusa Troisvilles, il s'alla promener à Marly, où il s'étendit amèrement sur cette matière. Il loua les solitaires de la campagne; il s'étendit sur M. de Saint-Louis, sur ses actions sous ses yeux en la guerre de Hollande et ailleurs, sur la vie qu'il menoit à la Trappe, et dit qu'il ne trouvoit point mauvais que ceux-là ne vinssent pas de loin pour le voir; retombant de là sur les gens retirés à Paris et aux environs, il loua Pelletier, Fieubet, le chevalier de Gesvres, qui le venoient voir une ou deux fois l'année, et qui valoient bien Troisvilles et le Charmel, sur qui il tomba fort, et répéta souvent qu'ils avoient plus de commerce d'intrigues et d'affaires qu'avant leur retraite, et que toute leur dévotion ils la mettoient à ne le point voir. Le duc de Tresmes, fort ami du Charmel, ricanoit jaune, et se mettoit tantôt sur un pied, tantôt sur un autre. Cavoye, autre ami du Charmel, se mit dans la conversation, et avec sa réputation et sa morgue, bavarda force sottes flatteries, et tomba sur son ami pour faire le bon valet. On ne devineroit jamais qui le défendit : un homme qui à peine l'avoit connu, un homme d'ailleurs fort courtisan, mais courtisan en homme qui se sent, qui a de la hauteur et de la dignité, qui connoissoit Cavoye pour ami particulier du Charmel, et qui fut indigné de ce qu'il entendoit. Ce fut Harcourt qui prit sa défense si honnêtement et avec tant d'esprit que le roi cessa ce propos et se mit sur autre chose.

Cavoye pourtant fit apparemment ses réflexions. Harcourt l'avoit fait rentrer en lui-même. Il écrivit donc au Charmel ce qui s'étoit passé à Marly, mais non le personnage qu'il y avoit fait, et lui conseilla de lui écrire de manière qu'il pût dire au roi qu'il désiroit l'honneur de se présenter devant lui après tant d'années, sans oser le faire qu'il ne sût qu'il le trouveroit bon; moyennant quoi, accordé, il ne lui en coûteroit qu'une course à Versailles d'une matinée, ou refusé, le roi n'auroit plus ce dépit contre lui. Le Charmel me montra cette lettre, si résolu de n'en faire aucun usage que je ne pus le persuader.

A quinze jours de là, en une autre promenade à Marly, le roi reprit, mais plus légèrement, la même matière des gens retirés qui ne le voyoient point, et tout de suite demanda à Cavoye ce que faisoit le Charmel et s'il y avoit longtemps qu'il n'avoit eu de ses nouvelles. Cavoye le manda dès le lendemain au Charmel, le pressa de suivre le conseil qu'il lui avoit donné la première fois, et lui fit sentir que cette récidive si marquée sur lui montroit évidemment qu'il s'étoit attendu à ouïr parler de lui sur son premier discours, et qu'il seroit fort blessé

si ce second demeuroit inutile. Le Charmel me montra la lettre. Je lui dis qu'il n'y avoit ni à balancer ni un moment à perdre ; qu'il l'avoit beau sur ce que le roi avoit dit sur lui à Cavoye de lui récrire qu'il s'en étoit cru oublié, que, puisqu'il étoit si heureux que le roi daignât encore se souvenir de lui, il prioit Cavoye de lui demander la permission qu'il pût aller lui embrasser les genoux, dans le vif souvenir de ses bontés passées, que c'étoit un désir auquel il ne pouvoit résister, etc. Je le pris par la religion, par le devoir et le respect d'un sujet à son roi, qui doit chercher à lui plaire et non pas à l'irriter ; que c'étoit un devoir étroit d'une part, et une sage précaution de l'autre, de saisir l'occasion de détourner l'orage auquel ses volontaires indiscrétions sur le jansénisme ne donnoient que trop d'ouverture, et de se faire de l'aigreur du roi si suivie un contre-poison et un bouclier par une conduite qui sûrement lui seroit agréable, et qu'il étoit visible qu'il demandoit de lui; qu'une seule matinée, aller et venir, y seroit non-seulement sagement et utilement employée, mais saintement, et qu'après tant d'années de retraite il ne devoit pas craindre une dissipation d'un moment qu'il n'avoit pas recherchée et qui devenoit si nécessaire. Jamais je ne pus l'y engager. Il se contenta d'une lettre ostensible et d'une autre pour le roi. Tout cela fut très-médiocrement reçu.

La vérité est qu'il se craignit trop lui-même; il redouta une trop favorable réception. Après tant d'années de pénitence, il ne se sentit pas assez dépouillé d'un reste de complaisance de sa faveur et de ses agréments passés qui l'avoient tant dominé autrefois. Il avoit refusé Mme de Maintenon, il y avoit peu d'années, d'un commerce de bonnes œuvres qu'elle avoit voulu lier avec lui. Il appréhenda tout autre commerce qu'avec Dieu, pour qui il voulut réserver sa liberté entière, et peut-être y fut-il conduit par son esprit pour le purifier par une plus dure pénitence et qui ne seroit pas de son choix.

Revenons au cardinal de Noailles. L'année précédente, 1705, avoit été celle de la grande assemblée du clergé. Le cardinal de Noailles, qui présida, crut en devoir profiter pour y faire régler divers points de morale et de discipline, quoique ces assemblées ne soient destinées qu'aux affaires temporelles du clergé; que ceux qui y sont députés n'aient point d'autres matières dans les procurations qu'ils y apportent de leurs commettants; et que la cour même soit ordinairement en garde contre tout ce qui s'y pourroit proposer qui ne concerneroit pas l'objet temporel de ces assemblées. Ce projet du cardinal n'étoit pas de lui seul. De plus, il avoit fallu le concerter d'avance avec quelques prélats principaux qui devoient être de l'assemblée, et convenir de la manière de le proposer par articles, et le faire passer peu à peu. Les jésuites, toujours à l'affût sur le cardinal de Noailles et sur tout ce qui pouvoit intéresser leur doctrine et leur morale, pénétrèrent ce projet, dans le secret duquel il se trouva quelque faux frère qui le leur donna tel qu'il devoit être proposé à l'assemblée. Le P. de La Chaise en parla au roi, qui, en ce temps-là, aimoit fort le cardinal de Noailles, et qui s'éleva tellement contre cet avis de son confesseur, que La Chaise homme sage et prudent, se tut tout court, sûr de n'y revenir que mieux dans la suite.

En effet, l'assemblée ouverte, il fut averti de point en point. Il annonça d'avance au roi la proposition qui s'alloit faire, et qui fut faite au jour qu'il l'avoit dit au roi. Il en fut de même de toutes les autres. Le roi en parla au cardinal de Noailles, qui ne s'arrêta point pour cela, résolu à faire ce qu'il crut être le bien, à quelque prix que ce fût. Les jésuites, outrés du peu de fruit qu'ils retiroient de la trahison qui avoit été faite au cardinal de Noailles, qui alloit toujours en avant dans l'assemblée sur la morale et la discipline, échauffèrent le roi par le P. de La Chaise, et procurèrent au cardinal toutes sortes de dégoûts. J'en étois informé par l'archevêque d'Arles, qui, député du second ordre dans une autre assemblée, s'étoit piqué sur ce qu'il ne trouva pas que le cardinal de Noailles lui marquât assez de considération, et qui, député du premier ordre en celle-ci, lui fut opposé en tout, et servit de tout son pouvoir sa haine, sa fortune et les jésuites tout à la fois, auxquels il n'avoit garde de n'être pas obséquieux en tout avec les vues et l'ambition qui le dévoroit.

Le cardinal de Noailles sortit donc de cette assemblée fort mal avec le roi, qui prit contre lui les plus forts soupçons du jansénisme, et qui, profondément ignorant sur ces matières, élevé dans le préjugé le plus extrême là-dessus, ne consulta jamais personne qui pût l'éclairer, et ne permit même jamais à personne d'ouvrir la bouche devant lui, qui pût lui donner la moindre lumière. Ainsi on avoit beau jeu à lui faire passer pour erreur et pour jansénisme tout ce qu'il étoit utile à ceux qui profitoient de ses ténèbres de lui faire passer pour tel, soit choses, soit gens; et ils avoient de plus usurpé cet incomparable avantage, que, choses et gens, donnés pour tels, demeuroient proscrits, sans examen, sans information et sans ressource.

Le cardinal de Noailles trempoit donc dans un état de disgrâce intérieure qui, pour ne paroître pas au dehors et ne changer rien à ses audiences du roi de toutes les semaines, n'en étoit pas moins douloureux et embarrassant. Sa famille, à qui son crédit et sa place donnoient tant de lustre et de moyens, en étoit affligée. Mme de Maintenon, sur qui les jésuites n'avoient aucune prise, ne l'étoit pas moins. Nulle issue que quelque coup d'éclat contre les jansénistes qui ramenât le roi. Mais où le prendre? Le cardinal vouloit, avant tout, conserver la bonne morale et la discipline, il ne vouloit pas sacrifier ses amis. Cependant il étoit sans cesse pressé par Mme de Maintenon et par sa famille de chercher quelque chose à faire là-dessus, et lui-même en sentoit la nécessité, même pour l'utilité spirituelle, à laquelle on l'avoit rendu une pierre d'achoppement.

Vers le commencement de cette année, le P. Quesnel étoit fort pourchassé dans les Pays-Bas espagnols, où le roi avoit tout pouvoir. Ce fut merveilles qu'il put échapper de Bruxelles et se retirer en Hollande. Il alla et vint des gens de sa part à Paris. On en fut informé; on avertit le cardinal de Noailles que ces gens-là étoient en commerce avec le Charmel. Il les crut occupés à quelque ouvrage contre lui; la pique du *Problème* se renouvela. Il fut excité contre le Charmel par des gens qui s'en aperçurent et qui en espérèrent du mal pour l'un et de l'obscurcis-

sement à la réputation de l'autre. Ils lui persuadèrent que le Charmel recéloit chez lui ces messagers; on mit des espions en campagne qui le certifièrent, et ces rapports aigrirent tout à fait le cardinal. Il faut avouer que, sur le jansénisme, jamais homme ne fut si indiscret que le Charmel. Il s'en faisoit une religion. On ne put jamais lui faire entendre raison là-dessus. Il n'y avoit guère de jours où sa conduite à cet égard ne fît tremhler ses amis.

Nous étions à Marly. Pontchartrain m'apprit un matin que le roi lui venoit d'ordonner d'expédier une lettre de cachet pour exiler le Charmel en sa maison du Charmel, près Château-Thierry, avec défense d'en sortir; et que, l'ayant rappelé un peu après, il lui avoit commandé de la lui envoyer par un officier de la maréchaussée qui le fît et le vît partir dans les vingt-quatre heures, qui se tînt cependant auprès de lui, et qui rendît compte de tout ce qu'il auroit vu et entendu aussitôt après son départ. Pontchartrain, qui me savoit fort de ses amis, me demanda le secret jusqu'à ce que la chose fût répandue, et avoit voulu m'en avertir d'avance pour prévenir ce que la surprise et la colère eussent pu tirer de moi en l'apprenant par le monde. Le soir, à la musique, la comtesse de Mailly se vint mettre auprès de moi un peu après qu'elle fut commencée. Nos deux siéges se trouvèrent un peu écartés des autres. Elle me fit la même confidence, et dans la même vue, que m'avoit fait Pontchartrain. Je fis le surpris à cause du secret qu'il m'avoit demandé; mais je le devins tout de bon lorsqu'elle ajouta que c'étoit un coup du cardinal de Noailles, qui, le matin même, avoit dit au roi que le Charmel étoit un janséniste et un brouillon qui alloit tête levée par les maisons, exhortant les gens au jansénisme, qui avoit dit au P. de La Tour, général de l'Oratoire, que, maintenant qu'il étoit à la tête du parti, tout étoit perdu s'il mollissoit; qu'en en un mot, c'étoit un homme qu'il falloit chasser de Paris, ce qui avoit été ordonné dans le moment; que ce qu'elle me disoit là, elle le savoit de bon lieu, puisque c'étoit de chez Mme de Maintenon. Elle étoit sa nièce, sa protégée et dame d'atours de Mme la duchesse de Bourgogne. Nous ne prolongeâmes point notre conversation pour qu'on ne remarquât point que nous parlions de quelque chose d'intéressant. C'étoit un mercredi 10 février, jour de l'audience réglée du cardinal de Noailles, et jour encore où Chamillart s'en alloit d'ordinaire à l'Étang jusqu'au samedi.

Le lendemain matin que je projetois d'y aller, le maréchal de Noailles me prit dans la ruelle du roi, comme nous l'attendions à sortir de son cabinet pour la promenade, me dit l'exil du Charmel, qu'il en avoit reçu une lettre sur laquelle il avoit essayé d'obtenir qu'il pût demeurer aux Camaldules de Gros-Bois[1], où il alloit un jour ou deux tous les mois, qu'il en avoit été refusé avec aigreur, s'étonna et se lamenta fort de ce coup imprévu, et me pressa d'en découvrir la cause par Pont-

1. Les Camaldules, ordre monastique originaire d'Italie, tiraient leur nom de Camaldoli, solitude située au milieu des Apennins. Ils vinrent s'établir en France en 1626, et y fondèrent six maisons dont la plus considérable était celle de Gros-Bois (Seine-et-Oise).

chartrain qui avoit expédié la lettre de cachet. Je fus doublement piqué, sachant si sûrement ce que je savois, de la feinte du maréchal, et du panneau où étoit tombé mon pauvre ami en s'adressant à lui. Je répondis brusquement au maréchal qu'il étoit plus à portée que moi d'en être informé, puisque à la vie que menoit le Charmel, il ne pouvoit être question que de doctrine, laquelle étoit de la compétence de son frère, qui avoit longtemps vu le roi seul la veille, au matin, jour que cet ordre avoit été donné à ce qu'il m'apprenoit. Là-dessus le roi sortit de son cabinet. Nous nous quittâmes, et jamais depuis nous ne nous en sommes parlé.

Au partir de là j'allai dîner à l'Étang, et comme j'étois en toute intimité avec Chamillart, je lui contai avec dépit le malheur du Charmel qui venoit de devenir public. Il me dit qu'il le savoit. J'ajoutai qu'au moins je lui en apprendrois ce qu'il ne savoit pas, et je lui contai, sans nommer personne, ce que Mme de Mailly m'avoit dit, et la fausseté avec laquelle le maréchal de Noailles venoit de m'en parler. Je n'eus pas achevé que Chamillart si doux, si modéré, si tranquille, entra tout à coup en fureur. Nous étions dans son cabinet tête à tête. Il pesta, il frappa des pieds, il ne se possédoit pas. Je lui demandai à qui il en avoit. « Ce que j'ai ? me répondit-il en frappant du poing sur la table, c'est qu'il n'y a plus de secret chez le roi. Ce que vous me contez là, le roi me le dit hier chez Mme de Maintenon mot pour mot, dans le même arrangement que vous me le dites, cinq ou six heures après avoir vu le cardinal de Noailles, et me défendit d'en parler à qui que ce soit. Je vois cependant que vous en êtes de point en point instruit; que puisque vous l'êtes, d'autres le peuvent être de même; et qu'il est bien douloureux à un honnête homme accoutumé aux plus importants secrets, d'être chargé de ceux qui se communiquent à d'autres, et de pouvoir ainsi être confondu avec ceux qui ne les gardent pas. » Là-dessus il me raconta que, la même chose lui étant arrivée une autre fois, il s'en fut aussitôt le dire au roi, et le supplier de ne le pas rendre responsable de ce dont il s'ouvriroit à d'autres qu'à lui, sur quoi le roi lui avoit avoué qu'il en avoit aussi fait part à une autre personne. J'approuvai sa colère, mais je le priai de ne se pas servir du même remède.

Plus certain encore, si faire se pouvoit, par le récit de Chamillart, d'où le coup étoit parti, j'en fis avertir le Charmel. Il étoit déjà parti. Il est difficile de comprendre avec combien d'humilité et de douceur cet homme, naturellement impétueux, reçut sa lettre de cachet et ce garde à vue, et avec quelle ponctualité il obéit. J'essayai divers moyens de le faire revenir, mais l'aigreur étoit trop grande. Le Charmel eût été bien aise de recouvrer sa liberté, mais il ne voulut pas y contribuer en rien, persuadé qu'il devoit se tenir fidèlement sous la main de Dieu dans une pénitence qu'il n'avoit pas choisie, dans un pardon effectif de ceux qui l'y avoient confiné, et dans une paix profonde. Beauvau, fils de sa sœur et son héritier, marié en Lorraine, et qui sous le nom de M. de Craon y a fait, lui et sa femme, une si énorme fortune, pointoit déjà dans cette faveur qui lui a valu tant de millions et de titres. Le duc de Lorraine s'offrit de s'intéresser pour le Charmel auprès du roi.

Il l'en remercia et le supplia de le laisser dans l'état où Dieu l'avoit mis, et où il demeura le reste de sa vie qui dura encore longtemps. Nous verrons à sa fin combien tout adoucissement étoit impossible, et quel fut l'excès de la dureté que le roi exerça sur lui, et qui put être cause de sa mort.

CHAPITRE XXI.

Duc de Vendôme; ses mœurs; son caractère; sa conduite. — Albéroni; commencement de sa fortune. — Voyage triomphant de Vendôme à la cour. — Patente de maréchal général offerte, et refusée par Vendôme. — Grand prieur; son caractère. — Berwick, fait maréchal de France à trente-cinq ans, retourne en Espagne. — Roquelaure va commander en Languedoc. — Le comte de Toulouse et le maréchal de Cœuvres à Toulon. — Petits exploits du duc de Noailles. — Tessé fait asseoir sa belle-fille en dupant les deux rois. — Mort de la reine douairière d'Angleterre. — Comte de Feversham. — Mort de Belesbat. — Mort de Polastron. — Catastrophe de Saint-Adon. — Querelle qui jette Mme de Barbezieux dans un couvent. — Mariage du comte de Rochechouart avec Mlle de Blainville. — Mariage du duc d'Uzès avec une fille de Bullion. — Mariage du prince de Tarente avec Mlle de La Fayette. — Origine des distinctions de M. de La Trémoille. — Ducs de Bouillon et d'Albret raccommodés. — Vingt mille livres de pension pendant la guerre au comte d'Évreux. — Victoire des Suédois.

La cour et Paris virent en ce temps-ci un spectacle vraiment prodigieux. M. de Vendôme n'étoit point parti d'Italie, depuis qu'il y avoit succédé au maréchal de Villeroy après l'affaire de Crémone. Ses combats tels quels, les places qu'il avoit prises, l'autorité qu'il avoit saisie, la réputation qu'il avoit usurpée, ses succès incompréhensibles dans l'esprit et dans la volonté du roi, la certitude de ses appuis, tout cela lui donna le désir de venir jouir à la cour d'une situation si brillante, et qui surpassoit de si loin tout ce qu'il avoit pu espérer. Mais avant de voir arriver un homme qui va prendre un ascendant si incroyable, et dont jusqu'ici je n'ai parlé qu'en passant, il est bon de le faire connoître davantage, et d'entrer même dans des détails qui ont de quoi surprendre, et qui le peindront d'après nature.

Il étoit d'une taille ordinaire pour la hauteur, un peu gros, mais vigoureux, fort et alerte; un visage fort noble et l'air haut; de la grâce naturelle dans le maintien et dans la parole; beaucoup d'esprit naturel qu'il n'avoit jamais cultivé, une énonciation facile, soutenue d'une hardiesse naturelle, qui se tourna depuis en audace la plus effrénée; beaucoup de connoissance du monde, de la cour, des personnages successifs, et sous une apparente incurie un soin et une adresse continuelle à en profiter en tout genre; surtout admirable courtisan, et qui sut tirer avantage jusque de ses plus grands vices, à l'abri du foible du roi pour sa naissance; poli par art, mais avec un choix et une mesure avare; insolent à l'excès dès qu'il crut le pouvoir oser impunément, et en même temps familier et populaire avec le commun, par une affectation qui voiloit sa vanité et le faisoit aimer du vulgaire; au fond, l'orgueil même, et un orgueil qui vouloit tout, qui dévoroit tout. A mesure

que son rang s'éleva et que sa faveur augmenta, sa hauteur, son peu de ménagement, son opiniâtreté jusqu'à l'entêtement, tout cela crût à proportion, jusqu'à se rendre inutile toute espèce d'avis, et se rendre inaccessible qu'à un nombre très-petit de familiers et à ses valets. La louange, puis l'admiration, enfin l'adoration furent le canal unique par lequel on put approcher ce demi-dieu, qui soutenoit des thèses ineptes sans que personne osât, non pas contredire, mais ne pas approuver.

Il connut et abusa plus que personne de la bassesse du François. Peu à peu il accoutuma les subalternes, puis de l'un à l'autre toute son armée, à ne l'appeler plus que Monseigneur et Votre Altesse. En moins de rien cette gangrène gagna jusqu'aux lieutenants généraux et aux gens les plus distingués, dont pas un, comme des moutons à l'exemple les uns des autres, n'osa plus lui parler autrement, et qui d'usage ayant passé en droit, y auroient hasardé l'insulte si quelqu'un d'eux se fût avisé de lui parler autrement.

Ce qui est prodigieux à qui a connu le roi, galant aux dames une si longue partie de sa vie, dévot l'autre, souvent avec importunité pour autrui, et dans toutes ces deux parties de sa vie plein d'une juste, mais d'une singulière horreur pour tous les habitants de Sodome, et jusqu'au moindre soupçon de ce vice, M. de Vendôme y fut plus salement plongé toute sa vie que personne, et si publiquement, que lui-même n'en faisoit pas plus de façon que de la plus légère et de la plus ordinaire galanterie, sans que le roi, qui l'avoit toujours su, l'eût jamais trouvé mauvais, ni qu'il en eût été moins bien avec lui. Ce scandale le suivit toute sa vie à la cour, à Anet, aux armées. Ses valets et des officiers subalternes satisfirent toujours cet horrible goût, étoient connus pour tels, et comme tels étoient courtisés des familiers de M. de Vendôme et de ce qui vouloit s'avancer auprès de lui. On a vu avec quelle audacieuse effronterie il fit publiquement le grand remède, par deux fois prit congé pour l'aller faire, qu'il fut le premier qui l'eût osé, et que sa santé devint la nouvelle de la cour, et avec quelle bassesse elle y entra, à l'exemple du roi, qui n'auroit pas pardonné à un fils de France ce qu'il ménagea avec une foiblesse si étrange et si marquée pour Vendôme.

Sa paresse étoit à un point qui ne se peut concevoir. Il a pensé être enlevé plus d'une fois pour s'être opiniâtré dans un logement plus commode, mais trop éloigné, et risqué les succès de ses campagnes, donné même des avantages considérables à l'ennemi, par ne se pouvoir résoudre à quitter un camp où il se trouvoit logé à son aise. Il voyoit peu à l'armée par lui-même, il s'en fioit à ses familiers que très-souvent encore il n'en croyoit pas. Sa journée, dont il ne pouvoit troubler l'ordre ordinaire, ne lui permettoit guère de faire autrement. Sa saleté étoit extrême, il en tiroit vanité; les sots le trouvoient un homme simple. Il étoit plein de chiens et de chiennes dans son lit qui y faisoient leurs petits à ses côtés. Lui-même ne s'y contraignoit de rien. Une de ses thèses étoit que tout le monde en usoit de même, mais n'avoit pas la bonne foi d'en convenir comme lui. Il le soutint un jour à Mme la prin-

cesse de Conti, la plus propre personne du monde et la plus recherchée dans sa propreté.

Il se levoit assez tard à l'armée, se mettoit sur sa chaise percée, y faisoit ses lettres, et y donnoit ses ordres du matin. Qui avoit affaire à lui, c'est-à-dire pour les officiers généraux et les gens distingués, c'étoit le temps de lui parler. Il avoit accoutumé l'armée à cette infamie. Là, il déjeunoit à fond, et souvent avec deux ou trois familiers, rendoit d'autant, soit en mangeant, soit en écoutant ou en donnant ses ordres, et toujours force spectateurs debout (il faut passer ces honteux détails pour le bien connoître). Il rendoit beaucoup; quand le bassin étoit plein à répandre, on le tiroit et on le passoit sous le nez de toute la compagnie pour l'aller vider, et souvent plus d'une fois. Les jours de barbe, le même bassin dans lequel il venoit de se soulager servoit à lui faire la barbe. C'étoit une simplicité de mœurs, selon lui, digne des premiers Romains, et qui condamnoit tout le faste et le superflu des autres. Tout cela fini, il s'habilloit, puis jouoit gros jeu au piquet ou à l'hombre, ou s'il falloit absolument monter à cheval pour quelque chose, c'en étoit le temps. L'ordre donné au retour, tout étoit fini chez lui. Il soupoit avec ses familiers largement; il étoit grand mangeur, d'une gourmandise extraordinaire, ne se connoissoit à aucun mets, aimoit fort le poisson, et mieux le passé et souvent le puant que le bon. La table se prolongeoit en thèses, en disputes, et par-dessus tout, louanges, éloges, hommages toute la journée et de toutes parts.

Il n'auroit pardonné le moindre blâme à personne. Il vouloit passer pour le premier capitaine de son siècle, et parloit indécemment du prince Eugène et de tous les autres. La moindre contradiction eût été un crime. Le soldat et le bas officier l'adoroient pour sa familiarité avec eux, et la licence qu'il toléroit pour s'en gagner les cœurs, dont il se dédommageoit par une hauteur sans mesure avec tout ce qui étoit élevé en grade ou en naissance. Il traitoit à peu près de même ce qu'il y avoit de plus grand en Italie, qui avoit si souvent affaire à lui. C'est ce qui fit la fortune du fameux Albéroni.

Le duc de Parme eut à traiter avec M. de Vendôme; il lui envoya l'évêque de Parme, qui se trouva bien surpris d'être reçu par M. de Vendôme sur sa chaise percée, et plus encore de le voir se lever au milieu de la conférence et se torcher le cul devant lui. Il en fut si indigné que, toutefois sans mot dire, il s'en retourna à Parme sans finir ce qui l'avoit amené, et déclara à son maître qu'il n'y retourneroit de sa vie après ce qui lui étoit arrivé. Albéroni étoit fils d'un jardinier, qui, se sentant de l'esprit, avoit pris un petit collet pour, sous une figure d'abbé, aborder où son sarrau de toile eût été sans accès. Il étoit bouffon, il plut à M. de Parme comme un bas valet dont on s'amuse; en s'en amusant il lui trouva de l'esprit, et qu'il pouvoit n'être pas incapable d'affaires. Il ne crut pas que la chaise percée de M. de Vendôme demandât un autre envoyé, il le chargea d'aller continuer et finir ce que l'évêque de Parme avoit laissé à achever.

Albéroni, qui n'avoit point de morgue à garder et qui savoit très-bien quel étoit Vendôme, résolut de lui plaire à quelque prix que ce

fût, pour venir à bout de sa commission au gré de son maître et de s'avancer par là auprès de lui. Il traita donc avec M. de Vendôme sur sa chaise percée, égaya son affaire par des plaisanteries qui firent d'autant mieux rire le général qu'il l'avoit préparé par force louanges et hommages. Vendôme en usa avec lui comme il avoit fait avec l'évêque, il se torcha le cul devant lui. A cette vue Albéroni s'écrie : *O culo di angelo!* et courut le baiser. Rien n'avança plus ses affaires que cette infâme bouffonnerie. M. de Parme qui dans sa position avoit plus d'une chose à traiter avec M. de Vendôme, voyant combien Albéroni y avoit heureusement commencé, se servit toujours de lui; et lui, prit à tâche de plaire aux principaux valets, de se familiariser avec tous, de prolonger ses voyages. Il fit à M. de Vendôme, qui aimoit les mets extraordinaires, des soupes au fromage et d'autres ragoûts étranges qu'il trouva excellents. Il voulut qu'Albéroni en mangeât avec lui, et de cette sorte, il se mit si bien avec lui, qu'espérant plus de fortune dans une maison de *bohèmes* et de fantaisies qu'à la cour de son maître, où il se trouvoit de trop bas aloi, il fit en sorte de se faire débaucher d'avec lui, et de faire accroire à M. de Vendôme que l'admiration et l'attachement qu'il avoit conçu pour lui lui faisoit sacrifier tout ce qu'il pouvoit espérer de fortune à Parme. Ainsi il changea de maître; et bientôt après, sans cesser son métier de bouffon et de faiseur de potages et de ragoûts bizarres, il mit le nez dans les lettres de M. de Vendôme, réussit à son gré, devint son principal secrétaire, et celui à qui il confioit tout ce qu'il avoit de plus particulier et de plus secret. Cela déplut fort aux autres. La jalousie s'y mit au point que, s'étant querellés dans une marche, ...[1] le courut plus de mille pas à coups de bâton à la vue de toute l'armée. M. de Vendôme le trouva mauvais, mais ce fut tout; et Albéroni, qui n'étoit pas homme à quitter prise pour si peu de chose et en si beau chemin, s'en fit un mérite auprès de son maître, qui, le goûtant de plus en plus et lui confiant tout, le mit de toutes ses parties et sur le pied d'un ami de confiance plutôt que d'un domestique, à qui ses familiers, même les plus haut huppés de son armée, firent la cour.

On a vu ce que put sur le roi la naissance de M. de Vendôme; le parti qu'il en sut tirer par M. du Maine, et de là par Mme de Maintenon, toujours en montant; comment par là il se dévoua Chamillart; et l'intérêt que Vaudemont et ses habiles nièces trouvèrent à se lier avec lui. Bien de tout temps avec Monseigneur par la chasse et par d'autres endroits de jeunesse ancienne, jusqu'à être dans l'intérieur de cette cour l'émule du prince de Conti; cette émulation plut au roi qui haïssoit le prince, et qui, dès avant tout ce que nous venons de voir, avoit pris du goût et de la distinction pour Vendôme, qui l'avoit flatté par son goût pour la chasse, pour la campagne, par son assiduité près de lui, et par l'aversion de Paris surtout, où il n'alloit comme jamais. On a vu son art et son audace d'entretenir le roi de projets, d'entreprises, de petits combats de rien grossis, de vrais combats très-douteux, donnés comme décisifs, avec une hardiesse à l'épreuve du plus prompt démenti, en un

[1] Nom en blanc dans le manuscrit.

mot de courriers continuels dont le roi vouloit bien être la dupe et se persuader tout ce que vouloit Vendôme, appuyé et prôné si solidement dans le plus intérieur des cabinets et contredit de personne, avec la précaution qu'on a vu qu'il avoit prise sur les lettres d'Italie, et le silence profond, excepté pour l'exalter, que son poids et sa faveur avoit imprimé à son armée.

La situation où il la trouvoit et l'absence du prince Eugène, qui étoit à Vienne, lui parut une jointure favorable pour aller recueillir le fruit de ses travaux. Il eut permission de faire un tour à la cour et laisser son armée sous les ordres de Médavy, le plus ancien lieutenant général, parce que la politique de Vaudemont, ou l'orgueil de ne commander pas par l'absence d'un autre, lui en fit faire l'honnêteté à Médavy.

Vendôme arriva droit à Marly, où nous étions, le 12 février. Ce fut une rumeur épouvantable : les galopins, les porteurs de chaises, tous les valets de la cour quittèrent tout pour environner sa chaise de poste. A peine monté dans sa chambre tout y courut. Les princes du sang, si piqués de sa préférence sur eux à servir et de bien d'autres choses, y arrivèrent tout les premiers. On peut juger si les deux bâtards s'y firent attendre. Les ministres accoururent, et tellement tout le courtisan, qu'il ne resta dans le salon que les dames. M. de Beauvilliers étoit à Vaucresson; et pour moi, je demeurai spectateur et n'allai point adorer l'idole.

Le roi, Monseigneur, l'envoyèrent chercher. Dès qu'il put être habillé parmi cette foule, il alla au salon, porté par elle plutôt qu'environné. Monseigneur fit cesser la musique où il étoit pour l'embrasser. Le roi, qui étoit chez Mme de Maintenon, travaillant avec Chamillart, l'envoya chercher encore, et sortit de la petite chambre où il travailloit dans le grand cabinet au-devant de lui, l'embrassa à diverses reprises, y resta quelque temps avec lui, puis lui dit qu'il le verroit le lendemain à loisir. Il l'entretint en effet chez Mme de Maintenon plus de deux heures.

Chamillart, sous prétexte de travailler avec lui plus en repos à l'Étang, lui donna deux jours durant une fête superbe. A son exemple, Pontchartrain, Torcy, puis les seigneurs les plus distingués de la cour, crurent faire la leur d'en user de même. Chacun voulut s'y signaler; Vendôme retenu et couru de toutes parts n'y put suffire. On briguoit à lui donner des fêtes, on briguoit d'y être invité avec lui. Jamais triomphe n'égala le sien; chaque pas qu'il faisoit lui en procuroit un nouveau. Ce n'est point trop dire que tout disparut devant lui, princes du sang, ministres et les plus grands seigneurs, on ne parut que pour le faire éclater bien loin au-dessus d'eux; et que le roi ne sembla demeurer roi que pour l'élever davantage.

Le peuple s'y joignit à Versailles et à Paris, où il voulut jouir d'un enthousiasme si étrange, sous prétexte d'aller à l'Opéra. Il y fut couru par les rues avec des acclamations; il fut affiché; tout fut retenu à l'Opéra d'avance; on s'y étouffoit partout, et les places y furent doublées comme aux premières représentations.

Vendôme, qui recevoit tous ces hommages avec une aisance extrême, étoit pourtant intérieurement surpris d'une folie si universelle. Quelque court qu'il eût résolu de rendre son séjour, il craignit que cette fougue ne pût durer. Pour se rendre plus rare, il pria le roi de trouver bon qu'il allât à Anet d'un Marly à l'autre, et ne fut que deux jours à Versailles, qu'il coupa encore d'une nuit à Meudon, dont il voulut bien gratifier Monseigneur. Vendôme ne fut pas plutôt à Anet avec fort peu de gens choisis, que de l'un à l'autre la cour devint déserte, et le château et le village d'Anet remplis jusqu'aux toits. Monseigneur y fut chasser, les princes du sang, les ministres; ce fut une mode dont chacun se piqua. Enflé d'une réception si prodigieuse et si soutenue, il traita à Anet toute cette foule de courtisans, et la bassesse fut telle qu'on le souffrit sans s'en plaindre comme une liberté de campagne, et qu'on ne cessa d'y courir. Le roi, si offensé d'être délaissé pour quelque occasion que ce fût, prenoit plaisir à la solitude de Versailles pour Anet, et demandoit aux uns s'ils y avoient été, aux autres quand ils iroient.

Tout montroit que de propos délibéré on avoit résolu d'élever Vendôme au rang des héros; il le sentit, il voulut en profiter. Il renouvela ses prétentions de commander aux maréchaux de France; on l'érigeoit en dieu Mars, comment l'en refuser? La patente de maréchal général lui fut donc sourdement accordée, et dressée pareille à celle de M. de Turenne, depuis lequel on n'en avoit point vu. Ce n'étoit ni le compte de M. de Vendôme ni celui de M. du Maine. La patente n'avoit été offerte que pour sauver ce que le roi n'avoit jamais voulu; elle n'avoit été acceptée qu'à faute de mieux et pour en faire un chausse-pied à la naissance. Vendôme proposa donc que ce motif y fût inséré de plus qu'en la patente de M. de Turenne. Je ne sais par où le maréchal de Villeroy en eut le vent, mais il le sut à temps d'en faire ses représentations au roi. Elles étoient pour lors encore conformes à son goût; le maréchal étoit en grande faveur, il l'emporta et il fut déclaré à M. de Vendôme qu'il ne seroit rien ajouté à sa patente, conforme en tout à celle de M. de Turenne. Il se piqua et n'en voulut plus. Le refus étoit singulièrement hardi; mais il connoissoit à qui il avoit affaire, et la force de ses appuis. Il avoit été opiniâtrément refusé de commander ceux d'entre les maréchaux de France qui ne l'étoient que depuis qu'il commandoit les armées; il n'avoit pas tenu aux ordres réitérés du roi que Tessé ne le lui eût fait éprouver, qui ne l'évita que par une volontaire adresse; de là à la patente qu'on lui offrit pour les commander tous, il y avoit plus loin qu'à parvenir de cette offre à ce qu'il prétendoit. On verra dans cette année même qu'il ne se trompa pas.

Son frère, quoique médiocrement bien avec lui, le fut trouver à Anet pour se remettre par lui en selle. Vendôme lui offrit de le présenter au roi, et de lui faire donner une pension de dix mille écus; mais l'insolent grand prieur ne voulut rien moins que de retourner commander une armée en Italie, acheva pourtant le voyage d'Anet fort mécontent et refusa tout, et quand son frère retourna à la cour s'en revint rager à Clichy.

Il avoit tous les vices de son frère. Sur la débauche il avoit de plus que lui d'être au poil et à la plume, et d'avoir l'avantage de ne s'être jamais couché le soir depuis trente ans que porté dans son lit ivre mort, coutume à laquelle il fut fidèle le reste de sa vie. Il n'avoit aucune partie de général; sa poltronnerie reconnue étoit soutenue d'une audace qui révoltoit; plus glorieux encore que son frère, il alloit à l'insolence, et pour cela même ne voyoit que des subalternes obscurs; menteur, escroc, fripon, voleur, comme on l'a vu sur les affaires de son frère, malhonnête homme jusque dans la moelle des os qu'il avoit perdus de vérole, suprêmement avantageux et singulièrement bas et flatteur aux gens dont il avoit besoin, et prêt à tout faire et à tout souffrir pour un écu, avec cela le plus désordonné et le plus grand dissipateur du monde. Il avoit beaucoup d'esprit et une figure parfaite en sa jeunesse, avec un visage autrefois singulièrement beau. En tout, la plus vile, la plus méprisable et en même temps la plus dangereuse créature qu'il fût possible.

Le projet de Barcelone occupoit fort alors. Tessé ne parut pas pouvoir suffire à tout. Il falloit une armée en Galice, et contenir, si on pouvoit, les Portugais pour vaquer plus à son aise à la partie de la Catalogne. Le triomphe de Mme des Ursins lui avoit fait passer le dépit qu'elle avoit eu contre le duc de Berwick de tout ce qu'il avoit mandé d'Orry, qui en triomphoit avec elle. Il falloit un chef contre le Portugal, Berwick en connoissoit exactement toute la frontière; cela les détermina à Madrid à le redemander avec des troupes de France pour ce côté-là. Le roi, en l'accordant, en prit occasion de combler sa fortune en faveur d'une naissance qu'il aimoit, de quelque pays qu'elle fût. Quoique Berwick n'eût pas encore trente-six ans, il lui envoya à Montpellier le bâton de maréchal de France avec l'ordre de s'en aller de là droit en Espagne.

En même temps, le roi, touché de la douleur des beaux yeux de Mme de Roquelaure, envoya son mari commander en Languedoc à la place de Berwick, au scandale de toute la France. Tout en même temps aussi le comte de Toulouse et le maréchal de Cœuvres s'en allèrent à Toulon préparer tout ce qui étoit nécessaire pour aller eux-mêmes favoriser par mer l'entreprise de Barcelone. Son importance leur fit espérer que Pontchartrain n'en useroit pas comme on a vu qu'il avoit fait l'année précédente. L'expérience leur apprit que la persévérance dans la résolution qu'il avoit prise lui avoit paru plus importante pour lui que de les laisser réussir à Barcelone.

Le duc de Noailles fit de petits exploits. Il pourchassa des miquelets, s'empara de Figuères que l'ennemi avoit abandonné, mit quelques troupes dans Roses dès que le blocus en fut levé, et nettoya fort aisément le Lampourdan. Il empêcha les ennemis de prendre Bascara, et leur prit et tua quelque monde, s'avança vers le Ter, et se rendit maître depuis Girone jusqu'à la mer. Ces faciles exécutions furent fort célébrées. Il étoit pressé d'agir en chef, et il avoit beau jeu contre quelque peu de milices, avant que les troupes destinées au siége de Barcelone arrivassent et Legal avec elles, auquel il devoit obéir, et servir après de maréchal de camp au siége.

Tessé n'étoit pas tellement occupé en Espagne qu'il ne songeât à ses affaires. Il fit un tour de son pays et dupa bel et bien le roi et le roi d'Espagne. Sans dire mot au dernier, il demanda au premier la permission de céder sa grandesse à son fils, chose sans aucun exemple en Espagne. Le roi, qui n'entretint jamais personne que pour ses affaires et par nécessité, ignoroit tout et ne s'en cachoit pas. Sur la demande de Tessé, et faite d'Espagne, il ne douta pas un moment que les grandesses ne se cédassent comme ici les duchés, et le permit. Quand Tessé eut ce qu'il vouloit du roi par la surprise qu'il lui avoit faite, il surprit de même le roi d'Espagne, en lui faisant accroire que le roi son grand-père s'étoit engagé de manière à ne pouvoir être dédit. Mme des Ursins tout à lui, comme on a vu avec étendue, le servit puissamment, et détermina le roi d'Espagne à ne pas chicaner et blesser, pour une bagatelle qui n'auroit point d'effet en Espagne, le roi son grand-père, dont il avoit tant de besoin. Il se rendit avec bien de la peine, mais par un décret qui la sentit et qui expliqua bien que c'étoit sans nulle conséquence, et qui exclut l'Espagne de l'effet, tellement que, si le comte de Tessé y eût été du vivant de son père, il n'y eût pas été traité autrement que tous les fils aînés des grands.

En ce même temps, c'est-à-dire vers la mi-février, la reine douairière d'Angleterre mourut en Portugal, où veuve sans enfants elle s'étoit retirée auprès du roi son frère, qui l'aimoit et la considéroit fort. Elle l'avoit toujours aussi été beaucoup en Angleterre, où on s'affligea fort de son départ. C'est celle avec qui le comte de Feversham, frère des maréchaux de Duras et de Lorges, étoit si bien qu'on ne douta pas qu'il ne l'eût épousée dans l'intervalle de la mort de Charles II et de son départ. Sa religion l'avoit établi en Angleterre, où il est mort sans enfants, mais riche par le mariage qu'il avoit fait. Il avoit été capitaine des gardes jusqu'à la révolution, grand chambellan de la reine jusqu'à son départ, général d'armée, et eut, en 1685, la jarretière du duc de Monmouth qu'il avoit défait et pris, et qui fut décapité. On donna part au roi de la mort de cette reine, et il en prit le deuil.

Belesbat mourut aussi. Son nom étoit Hurault. Sa mère étoit sœur de Brégy et belle-sœur de Mme de Brégy, dont j'ai fait une assez plaisante mention. La sœur de son père étoit cette Mme de Choisy, mère de l'abbé de Choisy, si avant dans le monde et si instruite de toutes les intrigues de la cour. Ces deux femmes avoient mis Belesbat à la cour et dans le monde. C'étoit une manière d'éléphant pour la figure, une espèce de bœuf pour l'esprit, qui s'étoit accoutumé à se croire courtisan, à suivre le roi dans tous ses voyages de guerre et de frontières, et à n'en être pas plus avancé pour cela. Ses pères étoient de robe; il ne fut ni robe ni épée, se fit assez moquer de lui, et ne laissoit pas quelquefois de lâcher des brutalités assez plaisantes. Il avoit fort accommodé le jardin de Belesbat, près de Fontainebleau, où les eaux et les bois sont admirables, et s'y étoit fort incommodé. Il mourut vieux, sans avoir été marié. Sa sœur étoit mère de Canillac, dont j'aurai maintes occasions de parler.

Polastron, ancien lieutenant général, mourut aussi. Il avoit un gou-

vernement et la grand'croix de Saint-Louis. Son frère étoit au duc Mazarin et avoit été gouverneur de son fils, gendre du maréchal de Duras. Cette famille est féconde en gouverneurs. Le fils de celui-là a été sous-gouverneur de Mgr le Dauphin, puis lieutenant général.

Saint-Adon, d'une famille de Paris, galant, fort dans le grand monde et dans le grand jeu, et capitaine aux gardes à force de lessives, avoit vendu sa compagnie, et n'osant plus se montrer, s'étoit retiré en Flandre, où l'électeur de Baviére, qui ramassoit tout, lui avoit donné une réforme de colonel de dragons. Il ne put s'empêcher de jouer; il ne fut pas plus heureux qu'il l'avoit été dans ce pays-ci. Il se tua un matin dans son lit. Tout le monde le plaignit : il étoit brave, de bon commerce, et fait, quoique de peu, pour la bonne compagnie.

Deux hommes fort querelleurs, quoique assez peu propres à quereller, eurent une violente prise au bal du Palais-Royal. M. le duc d'Orléans, qui survint au bruit, leur imposa et les accommoda sur-le-champ. Ils ne demandoient pas mieux l'un et l'autre. C'étoit le chevalier de Bouillon et d'Entragues, plus connu par son jeu et par être cousin germain de Mme la princesse de Conti que par ailleurs, neveu de cet abbé d'Entragues si extraordinaire, dont je crois avoir parlé. Tous deux prétendoient épouser Mme de Barbezieux. Encore le chevalier de Bouillon avoit un rang et une belle figure; l'autre, de l'intrigue et de l'audace. L'éclat de cette affaire fit entrer la prétendue dans un couvent.

La duchesse douairière de Mortemart fit un mariage hardi dans sa famille. Elle prit pour le comte de Maure, son second fils, qui prit le nom de comte de Rochechouart, la fille unique de son frère Blainville, tué à Hochstedt. Elle étoit extrêmement riche; mais sa mére étoit enfermée depuis longtemps folle à lier, et cette folie venoit de race et s'étoit plus ou moins manifestée dans toutes les générations. Sa grand'mére étoit sœur de Châteauneuf. Leur frère aîné avoit couru les champs et les rues toute sa vie à Angoulême. L'archevêque de Bourges, leur autre frére, n'avoit jamais été bien sage; elle l'étoit encore moins. Elle avoit épousé un Rochechouart, qui s'appeloit M. de Tonnay-Charente, et le mal venoit de la mére, qui étoit Particelli, fille d'Émery, surintendant des finances, qui étoit femme du bonhomme La Vrilliére, secrétaire d'État.

M. d'Uzès en fit un pareil. Il n'avoit plus d'enfants de sa premiére femme, fille de M. de Monaco. Il s'étoit ruiné dans l'obscurité de la crapule; il épousa une fille de Bullion. Qui auroit pu imaginer alors que le frère de sa femme eût été chevalier de l'ordre avec lui en 1724?

Fort peu aprés, M. de La Trémoille maria son fils unique plus honnêtement avec Mlle de La Fayette du nom de Mottier, fort riche héritière. Elle avoit perdu père et mére qui étoit fille, et par l'événement, héritiére de Marillac, doyen du conseil. Ce mariage étoit fait avec le fils aîné du duc de Beauvilliers lorsqu'il le perdit. La Fayette étoit mort maréchal de camp. Il étoit fils de cette Mme de La Fayette, célèbre par son esprit, si amie de M. le Prince le héros, de Mme de Longueville, de M. de La Rochefoucauld, et de toutes les personnes d'esprit et principales de son temps, et jusqu'à la fin de sa vie distinguée par son es-

prit. Lors du désordre des tabourets donnés dans la regence de la reine mère[1], puis ôtés, après rendus de façon ou d'autre, Mme de La Trémoille, qui voyoit MM. de Bouillon et de Turenne, ses frères, devenus princes par les troubles, essaya de faire prince aussi son mari. Ils avoient fait un grand mariage en 1648 par ces mêmes troubles, et par leur religion, du prince de Tarente leur fils, avec Amélie de Hesse, dont une sœur fut électrice palatine, mère de Madame; l'autre, reine de Danemark, filles de Guillaume V, landgrave de Hesse-Cassel, et d'une Hanau, cette guerrière illustre qui servit si utilement et si constamment la France. La considération d'une belle-fille si distinguée lui fit accorder le tabouret, et encore à Mlle de La Trémoille, qui épousa depuis un duc de Saxe-Weimar. On donna aussi le *pour*[2] à M. de La Trémoillet J'ai expliqué ailleurs ce que c'est. De cette manière on contenta Mme de La Trémoille et ses frères, qui ne vouloient point multiplier la princerie qu'ils avoient obtenue, et on accorda à M. de La Trémoille une distinction fort grande, qui donne le tabouret à la femme de son fils aîné, e. à sa famille aînée, sans aller au delà à aucun des cadets. On verra dans la suite la subtile escroquerie du prince de Talmont, et où elle en est demeurée.

Parlant des Bouillon, il faut dire ici qu'en ce même temps, le duc d'Albret, voyant la cour et la ville contre lui, et le roi contre sa coutume ayant pris parti, envoya son blanc-signé à M. de Bouillon pour terminer leur procès tout comme il lui plairoit. M. de Bouillon avoit pris congé du roi pour aller à Dijon, où ce procès avoit été renvoyé et alloit commencer; cela remit la paix dans la famille, et raccommoda parfaitement le père avec le fils, mais non avec le roi, auprès duquel le père fit inutilement tout ce qu'il put pour raccommoder ce qu'il avoit gâté dans sa colère. Le roi, qui savoit gré au comte d'Évreux de s'être attaché au comte de Toulouse, lui donna vingt mille livres de pension pour tant que la guerre dureroit. Ce sont de ces grâces qu'un terme facilite, mais qui n'y demeurent guère bornées.

Rinschild, à la tête de douze mille Suédois, sans aucune artillerie, défit entièrement, le 12 février, Schulembourg, qui avoit vingt mille Saxons ou Moscovites et beaucoup de canon. La cavalerie de ce dernier lâcha pied d'abord, et abandonna vingt-deux pièces de canon, dont les Suédois se servirent. Schulembourg se mit à la tête des quinze mille hommes d'infanterie, qui fut enfoncée de façon qu'il n'en resta pas mille. Schulembourg se sauva seul et blessé, tous les Moscovites tués, six mille prisonniers, dont cent cinquante officiers, le canon, le bagage, cent drapeaux ou étendards pris. Une si complète victoire ne coûta pas plus de mille hommes aux Suédois, et presque point d'officiers. Quel personnage eût fait en Europe ce jeune roi de Suède s'il eût pu se préserver des perfides conseils de son ministre Piper, et n'aller pas se détruire follement dans les déserts de Moscovie!

1. Ce fut en octobre 1649 que la noblesse se réunit pour s'opposer aux honneurs récemment accordés à plusieurs familles. Voy., pour les détails, notes à la fin du volume.

2. Voy. t. Ier, p. 387.

CHAPITRE XXII.

Généraux des armées. — Du Bourg attaqué à Versailles. — Joyeux; son être, sa mort. — Du Mont; sa famille; son caractère. — Catastrophe curieuse de Maulevrier. — Départ de l'abbé de Polignac, etc. — Prince Emmanuel d'Elbœuf passe aux Impériaux et est pendu en effigie. — Langallerie, lieutenant général, puis Bonneval, brigadier, passent aux ennemis et sont pendus en effigie. — Vastes projets pour la campagne; réflexions. — Billet signé du roi à M. de Vendôme, qui s'engage à faire recevoir l'ordre de lui et obéir par un maréchal de France, en Italie seulement. — Cardinal de Médicis veut se marier de la main du roi; Mlle d'Armagnac le refuse. — Villars, maître de la Mutter et de la Lauter, prend Haguenau et délivre le fort Louis. — Le roi d'Espagne et Tessé devant Barcelone. — Berwick foible contre les Portugais. — Chavagnac ravage les Anglois aux îles de l'Amérique.

Le roi régla ses armées à peu près comme les années précédentes : M. de Vendôme en Italie, Tessé pour la Catalogne, alors en Espagne, Berwick pour la frontière de Portugal, le maréchal de Villars en Alsace, Marsin sur la Moselle, et le maréchal de Villeroy en Flandre, avec chacun leurs officiers généraux.

Du Bourg, lieutenant général, destiné pour l'Alsace où il étoit directeur de la cavalerie, et depuis maréchal de France, étoit alors à Versailles. Il avoit fait casser un capitaine de cavalerie du régiment de Bourgogne. Cet officier l'attendit le 4 mars, au soir, à Versailles, comme il se retiroit chez lui, l'attaqua, le blessa légèrement de deux coups. Saint-Sernin qui passoit par là, se retirant aussi, les sépara. Le capitaine y laissa son chapeau, sa perruque et son épée, et s'enfuit tant qu'il put. Il s'appeloit Boile. Il fut rattrapé près de Fontainebleau. Du Bourg se jeta aux pieds du roi pour lui demander la grâce de cet officier sans la pouvoir obtenir, avec raison. Il fut condamné à un bannissement perpétuel que le roi commua en une prison de dix ans.

Le vieux Joyeux, premier valet de chambre de Monseigneur et gouverneur de Meudon, mourut bientôt après à Versailles dans une extrême vieillesse, sans avoir jamais été marié, et donna tout son bien, qui étoit considérable, aux enfans du feu bonhomme Bontems, son ancien ami et camarade. Ce Joyeux étoit une espèce toute singulière et très-dangereuse, avec qui Monseigneur se mesuroit fort, et avec qui sa cour intérieure étoit en grand ménagement et fort en contrainte. Il avoit été à la reine mère, puis au roi, et dans toutes les intrigues serviles de ses amours. Bel homme et fort bien fait, dansant mieux qu'homme de France, et avoit été de tous les ballets du roi avec les meilleurs danseurs. Le dos lui étoit resté fort plat, mais il s'étoit comme rompu par le bas; il faisoit une pointe, et Joyeux marchoit presque ployé en deux. Son vêtement étoit rare et toujours le même : grande perruque et grand rabat, habit brun fort ample, culottes très-larges, d'ailleurs bien chaussé. Il avoit de l'esprit beaucoup, et de cet esprit de cour et de remarque, de l'emportement, de la malignité, de l'entêtement, quelquefois serviable et bon homme par fantaisie. Le roi l'avoit mis auprès de

Monseigneur comme un homme de confiance. Il ne faisoit pas bon lui déplaire. Monseigneur n'avoit osé lui refuser le gouvernement de Choisy, quand il l'eut, puis de Meudon, où il ordonnoit de tout comme d'abord Bontems faisoit à Marly. Il le traitoit bien et le ménageoit; il s'en consola encore mieux. Joyeux avoit une bonne abbaye et je crois quelques prieurés.

Du Mont eut le gouvernement de Meudon. C'étoit un gentilhomme de bon lieu. Mon père, étant premier gentilhomme de la chambre et premier écuyer de Louis XIII, fit la petite fortune de son père, qui se trouva un homme de mérite et qui l'acheva. Il fut sous-gouverneur du roi, et mourut dans cet emploi fort estimé. La Bourlie, père de Guiscard, fut mis en sa place. Le roi prit son fils tout enfant encore, et en chargea le vieux Beringhen, premier écuyer, et dans la suite l'attacha à Monseigneur, duquel il commandoit toute l'écurie particulière, sous le premier écuyer du roi. C'étoit un grand homme, bien fait et de bonne mine, extrêmement court d'esprit, mais qui, né et élevé à la cour où il avoit passé sa vie, en savoit la routine et le manége, fort homme d'honneur et bienfaisant, mais avec des fantaisies et des manières comme les gens de fort peu d'esprit et gâtés par la faveur. Il posséda toujours toute celle de Monseigneur, sa plus intime confiance sur tous les chapitres; gouvernoit sa bourse particulière et ordonnoit ses plaisirs; fort honnête homme pourtant, et qui eut le sens de se maintenir toujours fort bien avec le roi. Avec toute cette enflure, il n'a jamais oublié ce que son père devoit au mien; il le publioit, il lui rendoit toutes sortes de respects, et est toujours venu au-devant de moi pour tout et en tout, avec respect et amitié, et se piquant et s'honorant de l'une et de l'autre à mon égard, ce qui se trouvera curieusement dans la suite. Il fut malheureux en famille. Le comte de Brionne en usa avec un éclat qui l'obligea à confiner sa femme à la campagne pour toujours. Sa fille unique lui donna plus de consolation. Elle avoit du mérite, et avoit épousé un homme fort riche et qu'on ne voyoit jamais, presque toujours en Normandie. Il s'appeloit M. de Flers, du séditieux nom de Pellevé. Avec Monseigneur, du Mont perdit tout ce qu'on peut perdre, et toutefois il conserva toujours de la considération par estime, et fut toujours bien traité du roi. Il obtint dans la régence la survivance de Meudon pour Pellevé, son petit-fils, qui avoit une compagnie de gendarmerie, et qui avoit de la valeur et de l'estime dans le monde. Il avoit épousé la fille de La Chaise, capitaine de la porte, neveu du P. de La Chaise. Du Mont n'eut pas la douleur de voir sa catastrophe. Il devint fou par intervalles; on ne put lui laisser Meudon où il se conduisoit avec toutes sortes d'extravagances. Cela acheva de lui tourner la tête; il finit enfin par s'aller noyer dans la Seine, vers le moulin de Javelle.

Une folie me conduit à une autre, pour ne pas interrompre des matières importantes et liées, en remettant de la rapporter au temps où elle arriva. Maulevrier, de retour d'Espagne, et débarquant à Marly où j'étois, et comme je l'ai dit, parce que sa femme étoit du voyage, y trouva la princesse des Ursins au plus brillant de son triomphe, et Mme de Maintenon également entêtée d'elle et impatiente de la renvoyer

à Madrid. Le compagnon saisit la conjoncture. Il étoit chargé de mémoires de la reine d'Espagne et de Tessé. Il profita des premiers temps de la reconnoissance de Mme des Ursins qu'il avoit si bien servie, il la cultiva, il eut soin de la laisser apercevoir des privances qu'il surprit avec Mme la duchesse de Bourgogne, et qu'il s'étoit ménagées avant son voyage avec Mgr le duc de Bourgogne, qui lui avoit trouvé de l'esprit. Il ne négligea pas de les grossir aux yeux de son importante amie, à qui il avoit appris à Toulouse tant de choses secrètes et importantes qu'elle n'eut pas peine à croire sur sa parole plus encore qu'elle n'en voyoit. Quelque nombre d'amis qu'elle laissât en ce pays-ci, elle ne fut pas indifférente à se bien assurer de celui-ci, qu'elle vit, et crut encore plus qu'il n'étoit, tenir par les liens les plus intimes. Elle avoit plus d'une fois éprouvé la force de ceux-là, qui si souvent gouvernent les cours, les affaires et les succès. Les secrets réciproques qu'ils s'étoient confiés à Toulouse, ceux qu'il rapportoit d'Espagne les lièrent étroitement. Maulevrier s'en fit une clef de la chambre de Mme de Maintenon, si curieuse de l'intérieur de la cour d'Espagne, qu'elle alloit, comptoit-elle, gouverner plus que jamais par Mme des Ursins, à qui elle ne put refuser d'entretenir Maulevrier. Il fut donc admis chez elle tête à tête. Ces conversations se multiplièrent et se prolongèrent quelquefois plus de trois heures. Il eut soin de les nourrir par des lettres et par des mémoires. Mme de Maintenon, toujours éprise des nouvelles connoissances, avec un épanchement fort singulier, admira tout de Maulevrier, et fit goûter au roi ce qu'il lui envoyoit.

Maulevrier, revenu perdu, et subitement relevé de la sorte, commença à perdre terre, à mépriser les ministres, à faire peu de compte de ce que son beau-père lui mandoit. Les affaires qui lui passoient par les mains, des commerces secrets qu'il entretenoit en Espagne, lui donnèrent des occasions continuelles de particuliers avec Mgr et Mme la duchesse de Bourgogne, chacun séparément, à celle-ci de le ménager et à lui de tout prétendre. Nangis le désespéroit, l'abbé de Polignac aussi. Il ne prétendoit à rien moins qu'à toutes sortes de sacrifices, et il n'en pouvoit obtenir aucun. Sa femme, piquée contre lui, se mit à faire des avances à Nangis; celui-ci, pour se couvrir mieux, à y répondre. Maulevrier s'en aperçut. C'étoit trop lui en vouloir. Il connoissoit sa femme assez méchante pour la craindre. Tant de vifs mouvements du cœur et de l'esprit le transportèrent.

Un jour qu'il étoit chez lui, et qu'il y avoit apparemment quelque chose à raccommoder, la maréchale de Cœuvres le vint voir. Il lui ferma la porte de sa chambre, la barricada au dedans; et à travers la porte la querella jusqu'à lui chanter pouille une grosse heure entière qu'elle eut la patience d'y demeurer, sans avoir pu parvenir à le voir. De cette époque il se rendit rare à la cour et se tint fort à Paris. Il sortoit souvent seul à des heures bizarres, prenoit un fiacre loin de chez lui, se faisoit mener derrière les Chartreux et en d'autres lieux écartés. Là il mettoit pied à terre, s'avançoit seul, siffloit; tantôt un grison sortant d'un coin, lui remettoit des paquets, tantôt ils lui étoient jetés d'une fenêtre, une autre fois il ramassoit une boîte, auprès d'une borne, qui

se trouvoit remplie de dépêches. J'ai su dans le temps même ces mystérieux manéges par des gens qu'il eut quelquefois l'indiscrète vanité d'en rendre témoins. Il écrivoit après à Mme de Maintenon et à Mme la duchesse de Bourgogne, mais sur les fins presque uniquement à la dernière par l'entremise de Mme Cantin. Je sais gens, et M. de Lorges entre autres, à qui Maulevrier a extérieurement montré des bottes de ses lettres et des réponses, et lut entre autres une que Mme Cantin lui écrivoit, par laquelle elle tâchoit de l'apaiser sur Mme la duchesse de Bourgogne, et lui mandoit, de sa part, en termes les plus exprès et les plus forts, qu'il devoit toujours compter sur elle.

Il fit un dernier voyage à Versailles où il la vit en particulier et la querella cruellement. Il dîna ce jour-là chez Torcy, avec qui il étoit resté en mesures extérieures, et eut la folie de conter sa rage et sa conversation à l'abbé de Caumartin qu'il y trouva, qui étoit ami intime de Tessé et d'eux tous, et qui me la redit mot pour mot ensuite, et de là s'en alla à Paris. Là, déchiré de mille sortes de rages d'amour qui étoit venu à force de le faire, de jalousie, d'ambition, sa tête se troubla au point qu'il fallut appeler des médecins, et ne le laisser voir qu'aux personnes indispensables, et encore aux heures où il étoit le moins mal. Cent visions lui passoient par la tête. Tantôt, comme enragé, il ne parloit que d'Espagne, que de Mme la duchesse de Bourgogne, que de Nangis qu'il vouloit tuer, d'autres fois le faire assassiner. Tantôt plein de remords sur l'amitié de Mgr le duc de Bourgogne, à laquelle il manquoit si essentiellement, il faisoit des réflexions si curieuses à entendre qu'on n'osoit demeurer avec lui et qu'on le laissoit seul. D'autres fois doux, détaché du monde, plein des idées qui lui étoient restées de sa première éducation ecclésiastique, ce n'étoient que désirs de retraite et de pénitence. Alors il lui falloit un confesseur pour le remettre sur ses désespoirs de la miséricorde de Dieu. Souvent encore il se croyoit bien malade et prêt à mourir.

Le monde cependant, et jusqu'à ses plus proches, se persuadoient que tout cela n'étoit qu'un jeu; et dans l'espérance d'y mettre fin, ils lui déclarèrent qu'il passoit pour fou dans le monde, et qu'il lui importoit infiniment de sortir d'un état si bizarre et de se montrer. Ce fut le dernier coup qui l'accabla. Outré de fureur de sentir que cette opinion ruinoit sans ressource tous les desseins de son ambition, sa passion dominante, il se livra au désespoir. Quoique veillé avec un extrême soin par sa femme, par quelques amis très-particuliers et par ses domestiques, il fit si bien que le vendredi saint de cette année, il se déroba un moment d'eux tous sur les huit heures du matin, entra dans un passage derrière son appartement, ouvrit une fenêtre, se jeta dans la cour et s'y écrasa la tête contre le pavé. Telle fut la catastrophe d'un ambitieux à qui les plus folles et les plus dangereuses passions parvenues au comble renversèrent la tête et lui ôtèrent la vie, tragique victime de soi-même.

Mme la duchesse de Bourgogne apprit la nouvelle le même jour, à ténèbres, avec le roi et toute la cour. En public, elle ne témoigna pas s'en soucier; en particulier, elle donna quelque cours aux larmes. Ces

larmes pouvoient être de pitié, mais ne furent pas si charitablement interprétées. On remarqua fort que, dès le samedi saint, Mme Cantin alla à Paris chez ce malheureux, où dès auparavant elle avoit fait divers voyages. Elle étoit tout à Tessé, le prétexte fut de Mme de Maulevrier, mais personne n'y prit, et on crut qu'il y avoit eu des raisons importantes pour ce voyage.

La douleur de la veuve ne lui ôta aucune liberté d'esprit. On ne douta pas qu'elle ne se fût saisie de tous les papiers avant de se jeter dans le couvent où elle passa sa première année. Elle y reçut une lettre de Mme la duchesse de Bourgogne, dont elle se para fort, et la visite des dames les plus avant auprès de cette princesse. Elle les reçut froidement, et Mme de La Vallière si mal, que d'amies intimes qu'elles étoient elles s'en brouillèrent.

Incontinent après Pâques nous fûmes à Marly. Mme de Maintenon y parut triste, embarrassée, sévère contre son ordinaire avec Mme la duchesse de Bourgogne. Elle la tint souvent et longtemps tête à tête, la princesse en sortoit toujours en larmes. On ne douta plus que Mme de Maintenon n'en eût appris enfin ce que chacun voyoit depuis longtemps. On soupçonna Maulevrier de s'être vengé par des papiers qu'il lui avoit envoyés sur les fins. On imagina même que Desmarets, cousin germain de Maulevrier, et qui s'étoit toujours mêlé de ses affaires domestiques, avoit été saisi de papiers importants, que, par le canal de Chamillart, il avoit fait passer à Mme de Maintenon et au roi même. J'étois ami particulier de toute ma vie de Desmarets, après mon père, comme je l'ai rapporté en son lieu, et à portée de tout avec lui. Je le pris un jour de conseil de finances que nous avions dîné ensemble chez Chamillart, et en nous promenant dans les jardins de Marly tête à tête je lui en demandai la vérité. Il m'avoua que Maulevrier l'avoit souvent entretenu de ses visions et de ses amours, et lui en avoit tant conté de toutes les sortes que, désespérant de l'en pouvoir déprendre, et ne doutant pas que la fin n'en fût fâcheuse, il lui avoit depuis fermé la bouche toutes les fois qu'il avoit voulu lui en parler. Il me dit que c'étoit lui qui avoit ordonné du scellé; qu'il ne doutoit pas qu'il n'y eût là bien des lettres et bien des papiers fort curieux; qu'il savoit que, peu avant sa mort, Maulevrier en avoit brûlé beaucoup et mis d'autres en dépôt dont il n'avoit pas voulu se charger; qu'il ne doutoit pas que Mme de Maulevrier n'eût mis la main sur tout ce qui s'en étoit pu trouver; mais il me jura qu'il n'avoit eu à cet égard ni ordre ni rien de semblable, et qu'aussi il n'avoit rien trouvé.

Je fus bien aise d'être éclairci d'un fait si important. Comme il n'y avoit donc plus rien qui le fût là-dessus à l'égard de Desmarets, je contai cette conversation à la duchesse de Villeroy, à Mme de Lévi, à Mme de Nogaret, à Mme du Châtelet auprès desquelles nous étions logés, Mme de Saint-Simon et moi, lesquelles nous disoient aussi tout ce qu'elles découvroient. A l'empressement avec lequel Mme de Nogaret m'avoit pressé de confesser Desmarets, et sa joie de ce que je lui en rapportai, j'eus beaucoup de soupçon qu'elle ne l'avoit pas fait d'elle-même, et de l'inquiétude de Mme la duchesse de Bourgogne là-dessus.

Cependant cette tristesse profonde, et ces yeux si souvent rouges de Mme la duchesse de Bourgogne, commencèrent à inquiéter Mgr le duc de Bourgogne. Peu s'en fallut qu'il n'aperçût plus qu'il n'étoit besoin. Mais l'amour est crédule; il prit aisément aux raisons qui lui en furent données. Les romancines s'épuisèrent, ou du moins se ralentirent, la princesse comprit la nécessité de se montrer plus gaie. Nous ne laissâmes pas de douter longtemps si le roi n'avoit pas été instruit. Je me licenciai de traiter avec le duc de Beanvilliers cette matière en plein. Il n'en ignoroit pas le fond; il souffroit cruellement pour Mgr le duc de Bourgogne, et il trembloit sans cesse de le voir tomber dans l'horrible désespoir d'apprendre ce qui à la fin se sait presque toujours. M. de Beauvilliers n'avoit jamais estimé Maulevrier; il plaignit en bon chrétien sa fin funeste, mais il se sentit fort soulagé. Tessé, par d'autres raisons, ne le fut pas moins quand il apprit en Espagne qu'il étoit délivré d'un gendre si embarrassant. Il ne s'en cacha même pas assez.

Achevons tout d'un temps cette délicate matière. L'abbé de Polignac étoit pressé par Torcy de partir et ne s'y pouvoit résoudre quoique cette aventure qui tenoit les yeux si ouverts sur lui le dût persuader, et une autre encore fort désagréable qu'il venoit d'avoir avec l'abbé de Caumartin, à propos du procès de M. de Bouillon avec son fils. A la fin pourtant il fallut prendre congé. On remarqua beaucoup que Mme la duchesse de Bourgogne lui souhaita un heureux voyage tout d'une autre façon qu'elle n'avoit accoutumé de congédier ceux qui prenoient congé d'elle. Peu de gens eurent foi à une migraine qui la tint tout ce même jour sur un lit de repos chez Mme de Maintenon, les fenêtres entièrement fermées, et qui ne finit que par beaucoup de larmes. Ce fut la première fois qu'elle ne fut pas épargnée. Madame, se promenant peu de jours après dans les jardins de Versailles, trouva, sur une balustrade et sur quelques piédestaux, deux vers aussi insolents qu'ils furent intelligibles, et Madame n'eut ni la bonté ni la discrétion de s'en taire. Tout le monde aimoit Mme la duchesse de Bourgne; ces vers firent moins de bruit, parce que chacun l'étouffa.

Le prince Emmanuel, frère du duc d'Elbœuf, après avoir fait bien des personnages différents et la plupart fort honteux, et tiré souvent du roi de l'argent et de la protection, étoit allé à Milan trouver sa sœur et Vaudemont son beau-frère. Il fit là son marché et passa à l'armée de l'empereur, où il eut un régiment. Le roi, qui en fut piqué, lui fit faire son procès comme on l'avoit fait au prince d'Auvergne, et comme lui, par arrêt du parlement, il fut pendu à la Grève en effigie.

Langallerie passa aussi au service de l'empereur. Son père fut tué à Fleurus, lieutenant général fort estimé. Le fils étoit brave et réglé, il étoit appliqué et bon officier, il étoit parvenu assez vite à être lieutenant général, il avoit toujours paru sage et modeste. Il servoit en Italie. Je ne sais ce qui lui tourna la tête; l'ambition le saisit. Il se piqua de quelque pillage qui lui fut reproché de la cour, tandis qu'il en voyoit faire sans cesse de bien plus considérables à d'autres à qui on ne disoit mot, parce qu'ils étoient plus appuyés. Il avoit épousé une vieille femme avec qui il ne vivoit point, dont il n'avoit point d'enfants, et qui avoit

été gouvernante des filles d'honneur de Madame tant qu'elle en avoit eu. C'étoit pour le plus un très-simple gentilhomme et fort court d'esprit. Il s'en alla à Venise pendant l'inaction de l'hiver; il y fit son traité et en partit pour Vienne, avec le même grade militaire chez l'empereur qu'il avoit ici.

Ces deux passèrent aux ennemis en mars. Quinze jours après Langallerie, le chevalier de Bonneval, qui étoit aussi allé à Venise, en fit autant. C'étoit un cadet de fort bonne maison, avec beaucoup de talents pour la guerre, et beaucoup d'esprit fort orné de lecture, bien-disant, éloquent avec du tour et de la grâce, fort gueux, fort dépensier, extrêmement débauché, grand escroc et qui se peut dire sans honneur ni conscience, fort pillard. Il avoit rudement vexé ces petits princes d'Italie que nous ménagions assez mal à propos, comme il y a bien paru depuis. Il avoit pris aussi assez d'argent des contributions; les plaintes des princes et des trésoriers lui attirèrent des lettres de Chamillart, qui lui voulut faire rendre gorge. Il avoit un régiment d'infanterie. Il y eut ordre de lui retenir tout ce qu'il pouvoit toucher, en attendant qu'on pût lui faire payer le reste. La misère et le dépit lui firent faire son traité; et, comme Langallerie, il partit de Venise pour Vienne, où le prince Eugène en fit son favori, et le fit avancer fort vite aux premiers grades, dont nous verrons qu'il eut tout lieu de se repentir. Fort peu après les avoir présentés à l'empereur et à sa cour, le prince Eugène partit de Vienne pour venir commander en Italie. Il les y mena tous deux avec lui, et ils y servirent sous ses ordres. Le roi leur fit aussi faire leur procès comme il venoit de le faire faire au prince d'Elbœuf; et tous deux, comme lui, représentèrent à la Grève en effigie. On verra en son temps leur diverse, mais incroyable catastrophe.

Les projets pour la campagne qui alloit commencer étoient dignes des années de la prospérité du roi et de ces temps heureux d'abondance d'hommes et d'argent, de ces ministres et de ces généraux qui par leur capacité donnoient la loi à l'Europe. Le roi voulut débuter par deux batailles, l'une en Italie, l'autre en Flandre; devancer l'assemblée de l'armée impériale sur le Rhin et renverser les lignes des ennemis; enfin, faire le siége de Barcelone et celui de Turin. L'épuisement de l'Espagne, celui où la France tomboit, répondoit peu à de si vastes idées. Chamillart, accablé sous le double ministère de Colbert et de Louvois, ressembloit peu à ces deux grands ministres, les généraux des armées aussi peu à M. le Prince, à M. de Turenne, et aux élèves de ces héros qui n'étoient plus. C'étoient des généraux de goût, de fantaisie, de faveur, de cabinet, à qui le roi croyoit donner, comme à ses ministres, la capacité avec la patente. Louvois, outré d'avoir eu à compter avec ces premiers généraux, se garda bien d'en former d'autres. Il n'en voulut que de souples et dont l'incapacité eût un continuel besoin de sa protection. Pour y parvenir, il éloigna le mérite et les talents, au lieu qu'on les recherchoit avant le comble de sa puissance. On tâchoit de les démêler de bonne heure dans les sujets; on les éprouvoit par des commandements à part pour sonder leurs forces; et, s'ils répondoient à ce qu'on en espéroit, on les poussoit. On leur faisoit faire des projets pour

les former; quand ils étoient bons, on les chargeoit de leur exécution. On s'appliquoit à démêler la nature de leurs fautes. Il y en avoit qui ne se pardonnoient point, parce qu'elles venoient de manque de fond; pour les autres qui partoient de trop d'ardeur ou de surprise, on se souvenoit du grand mot de M. de Turenne : qu'il falloit avoir été battu pour devenir bon, et avoir fait des fautes pour se mieux instruire. Mais c'étoit des corps séparés ou des détachements, non des armées, qu'on hasardoit sous ceux qu'on essayoit de la sorte, qu'on grossissoit après, et qui devenoient enfin des armées, suivant qu'on les voyoit réussir. Par là une émulation, conséquemment une application générale, une formation continuelle de généraux et d'officiers généraux encore, qui, n'ayant pas assez de fond pour conduire une armée, en avoient assez pour y briller utilement en second et en troisième, et en sous-ordre quantité d'officiers particuliers sur qui rouloient souvent de moindres choses, mais avec lumière et succès. On les récompensoit à mesure par quelque grâce ou par un avancement. Personne n'y trouvoit à redire; et, dans l'espérance d'une occasion à se distinguer aussi, chacun se faisoit justice, et chacun ne cherchoit et ne songeoit qu'à s'appliquer, à apprendre et à bien faire. C'est ainsi qu'on formoit toujours des sujets, et qu'un commandant de bataillon d'alors en savoit plus que nos lieutenants généraux modernes. C'est ce que j'ai ouï souvent raconter et discuter à M. le maréchal de Lorges, déplorer la conduite substituée à celle-là, et prédire les malheurs qui en sont arrivés.

M. de Louvois, pour être pleinement le maître, mit dans la tête du roi l'ordre du tableau et les promotions, ce qui égala tout le monde, rendit l'application et le travail inutiles à tout avancement, qui ne fut dû qu'à l'ancienneté et aux années, avec toujours de rares exceptions pour ceux que M. de Louvois eut des raisons particulières de pousser. Il persuada encore au roi que c'étoit à lui-même à diriger ses armées de son cabinet. Cette flatterie ne servit qu'à le tromper pour les diriger, lui Louvois, à son gré, sous le nom du roi au détriment des affaires, dont les généraux en brassières n'eurent plus la disposition, ni la liberté de profiter d'aucune conjoncture qui se trouvoit échappée avant le retour du courrier dépêché pour en rendre compte et recevoir les ordres; tellement que le général, toujours arrêté, toujours en brassières, toujours dans la crainte, dans l'incertitude, dans l'attente des ordres de la cour à chaque pas, ne trouvoit encore nul soulagement dans ses officiers généraux, parvenus là par leur ancienneté sans avoir jamais été proprement que des subalternes, ni que rien eût roulé sur eux, et qui aussi, certains de ne monter qu'en leur rang d'ancienneté, ne s'étoient, pour le très-grand nombre, jamais donné la peine de chercher à rien apprendre. Aussi l'ignorance étoit telle dans presque tous, que le maréchal de camp venu de l'infanterie n'avoit pas la première notion de l'assiette ni de la disposition d'un fourrage; que celui venu de la cavalerie ne savoit ce que c'étoit qu'une tranchée ni rien qui eût rapport à une attaque de place, ni à une défense; que presque aucun ne savoit faire un camp, ni placer les gardes, ni conduire un convoi, ni mener un détachement; et les lieutenants généraux n'en savoient guère davan-

tage, sinon quelque routine forcément apprise pendant qu'ils étoient maréchaux de camp.

Le luxe qui avoit inondé les armées, où on vouloit vivre aussi délicatement qu'à Paris, empêchoit les officiers généraux de vivre avec les officiers, de les connoître, d'en être connus; par conséquent, de savoir choisir et discerner pour des commandements qui demandent de la confiance en la capacité des gens. Nuls propos de guerre comme autrefois où on s'instruisoit par les récits et les dissertations réciproques, où il eût été honteux de parler et de se remplir d'autre chose, où les jeunes écoutoient les anciens, et où ceux-ci s'entretenoient de ce qu'ils avoient vu bien et mal faire, avec des raisons et des réflexions. Ceux d'aujourd'hui de tout âge ne pouvant parler de ce qu'ils ignorent, ne parlent que jeu, que femmes, les vieux que fourrages et qu'équipages, les officiers généraux épargnent ou vivent ensemble, le général ne voit que foule, en particulier ne fait qu'écrire, ce qui consume tout son temps en courriers, la plupart très-chers et encore plus inutiles; le soir il est abandonné à trois ou quatre hommes du détail, qui souvent ne savent pas le faire.

Le 11 mars M. de Vendôme eut à Versailles une fort longue audience du roi dans son cabinet, où il prit congé pour aller passer deux jours dans la maison de Crosat à Clichy, et partir de là pour l'Italie. Il avoit [su] se retourner par degrés. Porté par l'intérêt de M. du Maine et par tout le crédit de Mme de Maintenon, il avoit représenté au roi l'extrême dégoût qu'il avoit eu en Italie de la présence de Tessé; que, puisqu'il avoit bien voulu lui donner la patente de maréchal général, telle que l'avoit eue M. de Turenne pour commander tous les maréchaux de France, il lui demandoit au moins la grâce de commander en Italie ceux qu'il y pourroit envoyer. Le roi, combattu dans son plus intérieur, épris comme il l'étoit de M. de Vendôme, voulant qu'il donnât bataille en arrivant, comptant sur lui pour protéger le siége de Turin qui étoit résolu, ne voulut pas le renvoyer mécontent. Il se tint quitte à bon marché de la restriction que lui-même proposoit à la grâce qu'il demandoit, et mis au large sur ce qu'il ne parloit plus du motif de sa naissance. Chamillart eut donc ordre d'écrire de sa main un simple billet à Vendôme que le roi signa de la sienne, par lequel le roi lui promettoit qu'en cas que le bien de ses affaires l'obligeât d'envoyer un maréchal de France en Italie, il ordonneroit à ce maréchal de France de lui obéir et de prendre l'ordre de lui, en Italie seulement, en considération des grands services qu'il lui avoit rendus en ce pays-là. Vendôme en fut content, l'emporta avec lui, s'en vanta fort au point précis de son départ, bien résolu à s'en faire un échelon à monter à sa pretention de commander à tous les maréchaux de France à la fin, sans patente, et par naissance. Cette première écorne les mortifia fort, et le maréchal de Villeroy sur tous qui avoit paré le grand coup, dont celui-ci lui fit avec raison prévoir et craindre le retour. Le roi ne recommanda rien davantage à Vendôme que de chercher les ennemis partout en arrivant et les combattre. M. de Vendôme le lui promit, et on va voir qu'il tint parole.

Il s'alla embarquer à Antibes avec son frère sur deux galères du roi qui le portèrent à Gênes, d'où le grand prieur s'en alla à Rome, dans le dessein de s'y retirer, malgré l'épreuve qu'il en avoit déjà faite une fois qu'il n'avoit pu supporter, et M. de Vendôme joindre son armée.

Il y trouva tout en bon état, et ne laissa pas de faire courir le bruit qu'elle étoit si affoiblie et si en désordre, qu'il ne pouvoit rien entreprendre. L'absence du prince Eugène ne le pressoit pas moins que les ordres du roi. Revenclaw, en l'attendant, commandoit son armée. Vendôme assembla diligemment cinquante-huit bataillons et six mille chevaux à son quartier général, qui étoit Castiglione delle Stivere, et, le 19 avril, marcha de grand matin à Montechiaro, où les ennemis s'étoient fortifiés tout l'hiver, qu'ils abandonnèrent pourtant à son approche. Ils se retirèrent à Calcinato, où tous leurs quartiers s'étoient rassemblés. Vendôme, qui les suivit de fort près, les trouva en bataille sur la hauteur de Calcinato, les attaqua vivement et brusquement, et comme la partie n'étoit pas égale, car les ennemis n'étoient pas là plus de dix ou onze mille hommes, il les battit et les défit en fort peu de temps, leur tua trois mille hommes, prit vingt drapeaux, dix pièces de canon, huit mille prisonniers, et parmi eux un colonel.

Le chevalier de Maulevrier apporta cette nouvelle avec un billet de huit lignes au roi, de sur le champ de bataille à midi. Deux jours après arriva Conches, aide de camp de M. de Vendôme, avec une longue dépêche du 20. L'après-midi du 19, Vendôme poursuivit sa victoire. De deux mille cinq cents hommes qui se retiroient, onze cents furent tués et le reste pris; et avec ce reste, le comte de Falkenstein, officier général, trois colonels et plusieurs officiers moindres. Le nombre des prisonniers étoit, selon le rapport de Conches, de plus de deux mille cinq cents, outre cinq cents déserteurs. Il apporta vingt-quatre drapeaux et douze étendards. Nos troupes s'accommodèrent de douze cents habits neufs trouvés dans Calcinato; il ne s'y rencontra rien autre chose. Les ennemis jetèrent six mille fusils que Vendôme fit rechercher en donnant un écu de la pièce. Le chevalier du Héron y fut tué, et ce fut une perte; il étoit brigadier de dragons. Vendôme perdit peu de monde; ce fut une déroute plutôt qu'un combat. Il marcha le 22 pour achever sa victoire, mais les ennemis se retirèrent le soir qu'il arriva sur eux, lui dérobèrent leur marche, et y surent si bien pourvoir que leur dernière arrière-garde ne put être entamée. Le prince Eugène étoit arrivé le lendemain du combat. Il rétablit si promptement les affaires, que nous ne pûmes tirer aucun fruit de ce succès. On ne laissa pas d'abord d'en espérer tout, et d'élever M. de Vendôme aux nues. Ce qui avoit retardé le prince Eugène, c'est qu'il n'avoit jamais voulu partir qu'il n'eût vu ses recrues, ses renforts, et l'argent qu'il avoit demandé fort avancé vers l'Italie. Ces secours le joignirent peu après son arrivée, il s'en sut trop bien servir; et M. de Vendôme, loin d'attaquer, ne fut occupé qu'à parer le reste du temps qu'il demeura en Italie.

Avant que de sortir d'Italie, il faut dire un mot de la démarche que le cardinal de Médicis fit auprès du roi. On a vu lors du séjour du roi d'Espagne à Naples combien ce cardinal avoit le cœur françois. Il

n'avoit aucun ordre, il avoit été cardinal fort jeune, il étoit protecteur des affaires de France et d'Espagne, il voyoit le grand-duc son frère avançant en âge, brouillé avec la grande-duchesse, qui, depuis grand nombre d'années, s'étoit retirée en France pour toujours. De ce mariage, il n'y avoit eu que deux fils : l'aîné, Ferdinand, étoit mort sans avoir laissé d'enfants de la sœur de feu Mme la Dauphine; Gaston, le cadet, étoit brouillé depuis longues années avec sa femme dont il n'avoit point d'enfants. C'étoit une sœur de la princesse de Bade, mère de la feue duchesse d'Orléans, les deux seuls restes de la maison de Saxe-Lauenbourg. La princesse de Toscane vivoit chez elle en Allemagne, et il n'étoit plus question de retour avec son mari. Il n'y avoit aucune autre postérité des grands-ducs. La branche de Médicis-Ottaïano établie dans le royaume étoit aînée de celle des grands-ducs, laquelle en étoit séparée longtemps avant d'avoir usurpé la souveraineté. Éloignement, aversion même de tout temps entre ces deux branches. Il n'en subsistoit plus d'autre des Médicis.

Le cardinal, quoique vieux, songea à rendre son chapeau, à continuer sa maison, s'il pouvoit, et à se marier. Il le voulut être de la main du roi et à une Françoise. Il lui en écrivit. Le roi, comme on l'a souvent vu, aimoit M. le Grand. Il n'avoit pas sur la Toscane les mêmes raisons, à l'égard de la maison de Lorraine, qu'il avoit eues pour Mantoue, à cause du Montferrat. Il se souvenoit toujours qu'il avoit empêché le comte de Toulouse d'épouser Mlle d'Armagnac, chassé Longepierre, qu'il avoit mis auprès de lui, pour avoir brassé cette affaire, et fait longuement sentir son indignation à Mlle d'Armagnac pour l'avoir poussée aussi loin qu'elle avoit pu. Il songea donc à dédommager M. le Grand par un mariage qui pouvoit faire sa fille grande-duchesse de Toscane. Il en parla à M. le Grand qui en fut comblé, mais le supplia de trouver bon qu'il consultât sa fille. Mlle d'Armagnac vivoit à la cour depuis son enfance, adorée de sa mère qui étoit la maîtresse de la famille et de son mari. Elle étoit dans la maison de la plus grande et de la plus brillante représentation de la cour; elle aimoit le jeu passionnément, on y jouoit jour et nuit le plus gros jeu du monde. Elle étoit encore belle comme le jour; elle étoit en maison libre et du plus grand abord, où on ne le lui avoit pas laissé ignorer. Elle ne put consentir à changer une vie si agréable et si aisée contre un pays étranger, austère, jaloux, avare, avec un mari vieux, qui lui laisseroit peu de liberté dans un pays où elle n'étoit guère en usage et où elle ne verroit personne que par audiences. Sa mère, qui ne s'en pouvoit passer, n'eut garde de la vouloir contraindre, et, dès qu'elle ne le voulut pas, le père fut du même avis. Il en fit sa cour, il dit au roi que sa fille préféroit l'honneur d'être sa sujette, et de vivre dans sa cour, aux plus grandes fortunes étrangères. Le roi lui en sut le meilleur gré du monde. Il ne trouva point d'autres partis françois à proposer au cardinal de Médicis, qui, à la fin, épousa une Guastalla, c'est-à-dire une Gonzague de branche cadette des ducs de Mantoue, qu'il rendit fort heureuse, mais dont il ne laissa point d'enfants.

Marsin avoit fait un projet pour forcer les lignes des ennemis avant

que les Impériaux eussent assemblé leur armée sur le Rhin. Il fut approuvé; il partit secrètement de Marly le 18 avril, sans avoir pris congé de personne. En même temps, tous les officiers généraux et particuliers destinés sur le Rhin eurent ordre de partir et de n'en rien dire, et le 21 avril, Villars partit aussi secrètement de Marly. Ces deux maréchaux s'ahouchèrent à Phalsbourg et marchèrent chacun de leur côté. A leur approche, les ennemis abandonnèrent leurs lignes de la Mutter qu'on vouloit attaquer, et on ne vit de leurs troupes que sept ou huit cents chevaux que le fils du comte du Bourg poussa vigoureusement et qui prirent la fuite. Ils y perdirent une centaine d'hommes, et du Bourg fils deux ou trois seulement. Leur gros repassa le Rhin après avoir jeté quelque monde dans Haguenau. Cette expédition si heureuse et si facile délivra le fort Louis, dont la garnison fut relevée, et la place reoouvelée de tout en munitions de guerre et de bouche, et les postes d'alentour qui la hloquoient pris.

Le comte de Frise, gouverneur de Landau, se retira très-précipitamment de Bischweiller, où il laissa de grands magasins et même sa vaisselle d'argent, abandonna Lauterbourg où Villars mit des troupes, et fut maître par là de la Lauter comme il venoit de l'être de la Mutter. Peri prit Haguenau et deux mille hommes qui étoient dedans prisonniers de guerre, soixante pièces de canon, cinq cents milliers de poudre, et grande quantité de farine et d'avoine. Tout ce dépôt étoit destiné à faire le siége de Phalsbourg. Villars s'étendit tout à son aise, et n'oublia pas les contributions jusque dans la plaine de Mayence.

Le roi d'Espagne étoit parti à la fin de février dans le dessein de réduire le royaume de Valence; mais sur les ordres du roi, pour ne différer pas le siége de Barcelone, il changea sa marche et arriva le 3 devant Barcelone, où il trouva Legal arrivé de la veille avec toutes les troupes françoises, et tous nos bâtiments qui déharquoient tout ce qu'il falloit pour le siége; d'autres bâtiments portèrent toute la garnison de Girone dans Barcelone avec toutes sortes de rafraîchissements, où plus de dix mille hommes animés de la présence de l'archiduc prirent les armes et se joignirent à la garnison. La tranchée fut ouverte la nuit du 5 au 6, par le marquis d'Ayetone, mais le canon ne tira que le 12, encore fort foiblement. Le duc de Noailles, qui devoit y servir de maréchal de camp, tomha malade de la petite vérole qui fut très-heureuse, et qui acheva de le guérir de tous ses maux. Laparat, ingénieur principal, et le chef des autres depuis l'élévation de Vauban au bâton, étoit chargé de ce siége, et y fut tué le 15 avril en allant reconnoître des ouvrages qu'il vouloit faire attaquer.

On prétendit qu'on fit une grande faute d'avoir attaqué par le mont Joui; que cette fortification séparée de celle de la ville seroit tombée avec la ville, au lieu que sa prise n'influoit point sur celle de la place. Quoi qu'il en soit, ce mont Joui dura le double de ce qu'on avoit cru, consuma beaucoup de munitions et coûta bien d'honnêtes gens, et Laparat même, qui y fut tué et qui fut mal remplacé. Les troupes qui faisoient le siége étoient peu nombreuses; leur fatigue étoit continuelle; il n'y avoit de repos que de trois nuits l'une, et fort souvent beaucoup

moins. Les petits combats y étoient continuels avec les miquelets qui troubloient les convois, et qui assiégeoient tellement les assiégeants qu'il n'y avoit pas de sûreté à cent pas du camp, qui étoit exposé à des alarmes continuelles. Nuls rafraîchissements de France ni d'Espagne, tout à l'étroit pour tout. Les sorties étoient très-fortes. Les habitants y secondoient la garnison, les moines étoient armés, et combattoient comme contre des Turcs et des hérétiques. Pendant ces sorties, le camp étoit attaqué par dehors, et c'étoit tout ce que les assiégeants pouvoient faire que de soutenir ces doubles attaques à la fois, par la vigueur des assiégés et le nombre et l'importunité des miquelets.

Tessé envoya son fils porter la nouvelle que les ennemis avoient le 25 avril abandonné le mont Joui, lequel en fut fait maréchal de camp. La garnison sortit ensemble en plein jour, et entra dans Barcelone sans presque aucune perte. Cifuentès, qui avoit quantité de barques à la côte, en faisoit toujours entrer quelques-unes dans la place aux dépens de quelques autres qu'il perdoit, et les avenues de l'armée du roi d'Espagne furent bientôt si resserrées par les miquelets qu'on ne vécut plus au siége que par la mer. Le comte de Toulouse et le maréchal de Cœuvres sous lui y commandoient une médiocre flotte arrivée assez tard, et mettoient rarement pied à terre sans découcher de dessus leurs bords, et Tessé avoit sous le roi d'Espagne le commandement de tout ce qui regardoit la terre.

Berwick étoit arrivé tout au commencement d'avril en Estrémadure, où il avoit vingt-six bataillons et quarante escadrons. Les Portugais, et ce que l'archiduc leur avoit laissé, étoient bien plus nombreux, et firent contenance d'assiéger Badajoz avec quarante-cinq bataillons et cinquante-trois escadrons, où le marquis de Richebourg commandoit avec douze bataillons. Ils tirèrent du côté d'Alcantara, et se présentèrent en chemin au duc de Berwick, qui, avec quarante escadrons qu'il avoit, n'osa leur prêter le collet. Ils continuèrent leur chemin et prirent Alcantara, après une courte et molle défense (très-mauvaise place à la vérité), et dix bataillons espagnols qui étoient dedans prisonniers de guerre.

Chavagnac, avec quatre vaisseaux du roi, ravagea cependant toute l'île de Saint-Christophe en Amérique, dont les Anglois étoient les maîtres, y ruina tout, en emmena huit cents nègres, puis avec Iberville, qui le joignit au rendez-vous qu'il lui avoit donné, prit aux Anglois toute la petite île de Nièves, en détruisit les forts, les habitations, les sucreries, firent le dégât partout, emmenèrent les principaux habitants pour otages, prirent trente vaisseaux marchands, dont quelques-uns percés pour trente-six pièces de canon, emmenèrent sept mille nègres et firent un grand butin. Le gouverneur et le major de l'île furent tués. Il n'en coûta à nos deux capitaines que quelques soldats et un enseigne de vaisseau. Ils n'avoient pour cette expédition que douze cents soldats et treize cents flibustiers. Le chevalier de Nangis apporta cette nouvelle.

CHAPITRE XXIII.

Électeurs de Cologne et de Bavière au ban de l'empire. — Siége de Turin résolu, et La Feuillade, singulièrement confirmé à le faire, arrive devant la place. — Villeroy part avec ordre de combattre, non avant, mais dès que Marsin l'aurait joint. — Pique de Villeroy, qui n'attend point Marsin et choisit mal son terrain. — Dispositions de Villeroy. — Bataille de Ramillies. — Course de Chamillart en Flandre. — Bonté du roi pour Villeroy excessive. — Folie plus excessive de Villeroy. — Villeroy rappelé; Vendôme choisi en sa place. — M. le duc d'Orléans en Italie. — Disgrâce du maréchal de Villeroy.

L'empereur mit enfin au commencement de mai les électeurs de Cologne et de Bavière au ban de l'empire avec autant de solennité que de violence et d'injustice, pour une guerre qui ne regardoit uniquement que la maison d'Autriche, et point du tout l'empire. Mais l'Allemagne étoit subjuguée depuis Charles-Quint, et quoique ses successeurs à l'empire n'eussent pas la moitié des États et de la puissance qu'il possédoit, ils surent bien soutenir l'autorité qu'il leur avoit acquise. La proscription du palatin en fut un exemple éclatant. Cet empereur-ci, soutenu de toute l'Europe et maître de la Bavière, n'eut garde de faire moins. Parmi ces hauteurs, il venoit de voir sa maison de plaisance de Laxenbourg, à deux lieues de Vienne, brûlée par les mécontents, et des Alleurs que le roi tenoit auprès de Ragotzi l'assuroit de leurs forces et de leur éloignement pour tout accommodement avec l'empereur. Quoiqu'on eût lieu de s'attendre depuis longtemps à ce ban de l'empire, il ne laissa pas d'étonner et de porter un grand coup pour l'autorité de l'empereur, et pour l'embarras de sortir ces princes d'affaires à la paix.

Tout ce qui s'étoit fait l'année précédente pour former le siége de Turin, qui, prêt à se faire, n'eut pas lieu, rendit pour cette année tous les préparatifs fort prompts. Le dépit si juste contre le duc de Savoie, le succès de Calcinato tout récent et tout grossi, les espérances qu'on concevoit de ses suites, l'extrême désir de dépouiller M. de Savoie, et de le réduire en l'état du feu duc Charles IV de Lorraine, affectionnoient le roi à ce projet. Chamillart, plus sage que le monde ne l'a cru, en sentit le poids et en fut effrayé pour son gendre auquel il étoit destiné. Il voulut encore tout bien examiner avec Vauban en présence du roi. Puisqu'il avoit fait la faute autrefois de le prêter à M. de Savoie pour fortifier, ou plutôt pour perfectionner Turin, il étoit bien naturel de le choisir pour en faire le siége. Vauban, toujours le même, proposa son projet d'attaque, et les raisons de ce projet; il détailla ce qu'il croyoit nécessaire pour réussir; il offroit, en lui fournissant ce qu'il demandoit, de se charger du siége, mais du siége uniquement, pourvu qu'il y fût le maître, et de rien au delà, parce qu'il déclara avec franchise qu'il ne s'entendoit point à la guerre de campagne, ni à commander une armée. Ce qu'il demanda se trouva monter en toutes sortes de choses à bien plus qu'il ne fut possible de lui fournir. Là-dessus, il

avertit le roi bien fermement, devant son ministre, chez Mme de Maintenon, que Turin ne se prendroit pas à moins; et (ce qui est incroyable, avec la juste confiance du roi en Vauban, fondée sur une si longue expérience, avec le silence et l'embarras de Chamillart), sur ce refus de Vauban comme n'y pouvant réussir, la commission en fut sur-le-champ donnée ou plutôt confirmée à La Feuillade. Quel parallèle entre ces deux hommes! et quel champ aux réflexions! Et peut-on s'empêcher de reconnoître que, lorsque Dieu veut châtier, il commence par aveugler? C'est ce qui se retrouve sans cesse dans le cours de cette guerre, mais c'est aussi ce qui ne saute nulle part aux yeux si fortement qu'ici.

Voilà donc La Feuillade non plus général par accidents amenés, non plus général en peinture, mais général d'une armée sur laquelle toute l'Europe fixa les yeux et trouva son sort attaché. Troupes d'élite autant que la possibilité les put grossir, officiers choisis, munitions en abondance, artillerie formidable, trésors d'argent, désir et exécution, identité de choses, en un mot le gendre bien-aimé d'un tout-puissant ministre des finances et de la guerre, qui mettoit en lui toutes ses complaisances, toutes ses espérances, l'appui et le salut de sa famille, on peut juger qu'on fut jusqu'à l'impossible de toutes parts pour le mettre en état de faire une conquête si capitale pour l'État, et si importante à leur fortune particulière. Tout fut donc très-promptement disposé. La Feuillade arriva devant Turin le 13 mai, et se mit à faire ses lignes et ses ponts. Tardif, à faute de mieux, fut son premier ingénieur. Il n'avoit fait que de petits siéges en Bavière. Ainsi cette forte besogne roula tout entière sur deux novices fort ignorants, et par cela même fort entêtés. Laissons-les s'établir.

Le roi n'avoit rien tant recommandé au maréchal de Villeroy que de ne rien oublier pour ouvrir la campagne par une bataille. Il commençoit à sentir le poids de la guerre; il avoit dès lors envie de la terminer, mais il vouloit donner la paix et non la recevoir. Il espéroit tout de ses généraux et de ses troupes; les succès d'Italie et du Rhin sembloient lui répondre de ceux de ses autres entreprises; il aimoit assez Villeroy pour vouloir qu'il cueillît des lauriers. Il partit à la mi-avril pour retourner en Flandre, et depuis son départ jusqu'à l'assemblée de son armée, le roi le pressa sans cesse d'exécuter ce qu'il lui avoit si expressément ordonné.

Le génie court et superbe de Villeroy se piqua de ces ordres si réitérés. Il se figura que le roi doutoit de son courage puisqu'il jugeoit nécessaire de l'aiguillonner si fort; il résolut de tout hasarder pour le satisfaire, et lui montrer qu'il ne méritoit pas de si durs soupçons. En même temps que le roi vouloit une bataille en Flandre, il se vouloit mettre en état de la gagner. Dès que les lignes du Rhin furent prises et le fort Louis dégagé, le roi envoya ordre à Marsin de prendre dix-huit bataillons et vingt escadrons de son armée, laissant le reste à Villars, et de venir sur la Moselle où il trouveroit vingt autres escadrons et de marcher avec le tout en Flandre joindre le maréchal de Villeroy; et à celui-ci de ne rien entreprendre avant cette jonction faite. Cette défense

fut réitérée au maréchal de Villeroy par quatre courriers de suite coup sur coup, sur ce que ses réponses montroient que, piqué de toutes les instances qui lui avoient été redoublées pour donner promptement une bataille, il la vouloit brusquer sans attendre ce secours. J'insiste ici sur ce point, parce qu'il fut celui de la division mortelle d'entre le maréchal et Chamillart, et que ce dernier me montra les lettres originales du roi et de lui au maréchal, et les réponses de ce dernier depuis l'ouverture de la campagne, et quelques-unes même dès auparavant. Mais il ne s'agit pas encore de cette querelle.

Villeroy donc poussa sa pointe malgré les ordres d'attendre Marsin. Marlborough avoit passé la mer de bonne heure, toutes ses troupes ne l'avoient pas joint. Villeroy en avoit plus que lui. Cette raison lui donna de la confiance, il ne douta point du succès; il n'en voulut partager l'honneur avec personne, non-seulement avec Marsin et les troupes qu'il lui amenoit, mais avec l'électeur même, qui pourtant commandoit l'armée et que le maréchal avoit laissé à Bruxelles sans lui faire part de son dessein. Il s'avança donc, le 21 mai, vers l'endroit où l'année précédente Roquelaure avoit laissé percer nos lignes. Sur l'avis de la marche et de l'approche de Marlborough, il fit un mouvement pour l'attendre, puis, le 24 au matin, jour de la Pentecôte, un second pour se poster dans un terrain où feu M. de Luxembourg n'avoit jamais voulu s'exposer à combattre. Lui-même en avoit été témoin, mais son sort et celui de la France étoit qu'il l'oubliât. Il le manda par un courrier avant de prendre ce poste. M. le duc d'Orléans prédit à qui le voulut entendre qu'il y seroit battu s'il y tentoit ou y souffroit une action; que M. de Luxembourg n'avoit jamais voulu s'y commettre; et que sur le lieu même il lui en avoit expliqué et montré les raisons que ce prince rendit fort bien. Il ne fut que trop bon prophète.

Villeroy mit donc la maison du roi et deux brigades de cavalerie de suite entre les villages de Taviers et de Ramillies. Taviers couvroit le flanc de la maison du roi. Sa situation étoit sur un penchant près de la Méhaigne qui formoit un marais derrière, et dans ce village il mit le comte de La Mothe avec six bataillons de l'électeur et trois régiments de dragons. Il établit dans celui de Ramillies vingt-quatre pièces de canon soutenues de vingt bataillons, qui le furent ensuite d'un plus grand corps d'infanterie. Il en prit le surplus pour occuper le terrain qui s'étendoit vers le village de Neuféglise, laissa la droite de sa seconde ligne dans son ordre naturel, et porta son aile gauche devant un marais très-difficile qui s'étendoit au delà de cette aile, laquelle se trouvoit à peu près en ligne avec la droite. Comme il achevoit ses dispositions, l'électeur à peine averti arriva au grand galop de Bruxelles. Il avoit grand lieu de se plaindre, et peut-être encore de blâmer ce qui se faisoit; mais il n'étoit pas temps. Il n'y avoit que celui d'achever ce qui étoit commencé; à quoi il se prêta sans humeur et de bonne grâce en attendant un autre loisir.

Il étoit deux heures après midi quand l'armée ennemie, arrivée en bel ordre en présence, commença à essuyer le canon de Ramillies. Il obligea leurs troupes à faire halte pour attendre le leur qui, fort

promptement après, se trouva en batterie. La canonnade dura bien une heure. Ils marchèrent ensuite à Taviers avec du canon. Ils y trouvèrent moins de résistance qu'à leur droite, ils s'en rendirent maîtres. Dès ce moment, ils firent marcher leur cavalerie. Ils s'étoient aperçus fort à temps que le marais qui couvroit notre gauche empêcheroit les deux ailes des deux armées de se pouvoir joindre. Ils avoient fait couler toute la leur derrière leur centre, en avoient formé plusieurs lignes les unes sur les autres, mais sans confusion, derrière leur gauche, eurent ainsi toute la cavalerie de leur armée vis-à-vis notre droite et en état de s'en servir, tandis que toute la moitié de la nôtre demeura inutile dans un poste où elle ne pouvoit rien faire. Elle avoit vu toute celle des ennemis disparoître de devant elle entièrement; ce mouvement, qui devoit lui servir d'exemple, ne l'ébranla point. Gassion qui la commandoit, comme l'ancien lieutenant général de notre gauche, s'en tourmenta fort, mais sans succès. Il lui étoit ordonné de ne bouger de là sans ordre; il eut beau envoyer des aides de camp, nul ordre ne lui parvint.

Guiscard, l'ancien lieutenant général de la droite, la fit ébranler au mouvement des ennemis. La maison du roi et la première ligne de la cavalerie de cette aile fit une charge vigoureuse. Les escadrons rouges de la maison du roi percèrent trois lignes de cavalerie qui s'ouvrirent, tandis que leur droite emporta la première ligne. Les rouges gagnèrent plus de cinq cents pas de terrain. Ils chargèrent encore tout de suite avec succès des escadrons qui les vouloient prendre en flanc. Ils se rallièrent après en faisant demi-tour à droite, et en chargèrent encore six autres. Ils trouvèrent après une quatrième ligne devant eux, et furent en même temps pris par derrière. Cette aventure étoit arrivée plus tôt à eux qu'à leur droite, qui ne put ainsi leur donner de secours. Le même malheur étoit arrivé à leur gauche. Les ennemis qui avoient là ligne sur ligne ne firent partout que s'ouvrir pour laisser engager la nôtre bien avant, et se refermer ensuite et la prendre par devant et par derrière. Plus de protection du village de Taviers, dont les ennemis, comme je l'ai dit, s'étoient rendus maîtres, et se servoient au contraire de notre canon sur nous, et le village de Ramillies trop éloigné. Ce fut donc pour nos troupes à repasser, qui put, un petit marais dont le milieu étoit difficile, et dont chacun ne se seroit tiré sans un peloton d'infanterie qui, de soi-même et sans ordre, se détacha, se posta sur le bord, et protégea de son feu ceux qui purent repasser.

Le désordre et l'inégalité de cette charge donna lieu à de grands inconvénients et à diverses plaintes fâcheuses. Ce qui demeura ensemble ou se rallia de la maison du roi demeura en bataille derrière le village de Ramillies. Le feu y fut prodigieux. Nos troupes pénétrèrent jusqu'au centre des ennemis; mais leur grand nombre les rechassa bien vite; et, dans ce désordre, ils emportèrent le village de Ramillies, et eurent tout le canon que nous y avions mis. Le duc de Guiche, à la tête du régiment des gardes, s'y défendit quatre heures durant, et y fit des prodiges. La seconde ligne de cavalerie de la droite, presque toute bavaroise ou wallone, avoit refusé tout net au duc de Villeroy et à Sous-

ternon, lieutenants généraux, de soutenir la première, et demeura sans rien faire. Toute notre gauche resta inutile, le nez dans ce marais, et personne vis-à-vis d'elle, sans branler de ce poste; notre droite, tout à fait rompue, le centre enfoncé, et l'infanterie qui avoit presque toute combattu, rebutée. L'électeur se porta partout avec une grande valeur. Le maréchal de Villeroy couroit éperdu et ne savoit remédier à ce qui coup sur coup arrivoit de sinistre. Il montra de la valeur, mais ce fut tout. On n'en doutoit pas, ni qu'il fût en lui d'y mettre autre chose. Il ne fut donc plus question que de se retirer.

La retraite commença dans un grand ordre; mais bientôt la nuit survint qui mit la confusion. La cavalerie de la gauche rompit l'infanterie, en pressant trop sa marche qui dura toute la nuit. Le défilé de Judoigne se trouva tellement engorgé des gros bagages et de quelques menus, et de ce qu'on avoit pu retirer d'artillerie, que tout y fut pris. Enfin l'armée arriva à Louvain; mais on ne se crut en sûreté qu'après avoir passé le canal de Wilworde, sans néanmoins que les ennemis eussent suivi de trop près.

Bruxelles, dont Bagnols et Bergheyck étoient sortis à temps avec le trésor et les blessés qu'on avoit pu transporter, fut le premier fruit de la victoire. Plusieurs personnes considérables en sortirent en même temps; beaucoup davantage y demeurèrent. Anvers, Malines et Louvain ne tardèrent pas à prêter, comme Bruxelles, serment à l'archiduc. Ce ne fut que le commencement du retour des Pays-Bas espagnols à la maison d'Autriche.

Une action qui eut de si grandes et de si rapides suites ne coûta pas quatre mille hommes, mais une grande dispersion qui revint presque toute et en fort peu de temps rejoindre chacun son corps. M. de Soubise y perdit un de ses fils cadets qui étoit dans les gens d'armes, et Gouffier. D'Aubigny, colonel de dragons; Bernière, major du régiment des gardes et major général de l'armée; milord Clare, maréchal de camp; Bar, brigadier de cavalerie, homme d'un singulier mérite et fort de mes amis, furent tués; quelques blessés et beaucoup de prisonniers de marque que Marlborough traita avec une politesse infinie, et permit à beaucoup de revenir sur-le-champ pour trois mois sur leur parole.

Le roi n'apprit ce désastre que le mercredi, 26 mai, à son réveil. On admira la platitude du maréchal de Villeroy, qui, par le même courrier, écrivit à Dangeau merveilles de son fils, et que sa blessure à la tête d'un coup de sabre ne seroit rien. Il oublia tout le reste. J'étois à Versailles; jamais on ne vit un tel trouble ni une pareille consternation. Ce qui y mit le comble fut que, ne sachant rien qu'en gros, on fut six jours sans courrier. La poste même fut arrêtée. Les jours sembloient des années dans l'ignorance du détail et des suites d'une si malheureuse bataille, et dans l'inquiétude de chacun pour ses proches et pour ses amis. Le roi fut réduit à demander des nouvelles aux uns et aux autres sans que personne lui en pût apprendre. Poussé à bout d'un silence si opiniâtre, il prit le parti d'envoyer Chamillart en Flandre, pour avoir par lui au moins sûrement des nouvelles, et pour qu'il lui rapportât l'état de l'armée, des progrès des ennemis, et le résultat des délibéra-

tions qui seroient prises entre l'électeur, le maréchal de Villeroy et lui. Le dimanche, 30 mai, Chamillart sortant de travailler avec le roi, sur les cinq heures, qui alloit après se promener à Trianon, monta en chaise de poste, disant qu'il s'en alloit à l'Étang, où j'avois dîné avec sa femme et ses filles, et s'en alla tout de suite à Lille. Ce fut un autre étonnement fort grand à la cour que la disparition d'un homme chargé tout à la fois des finances et de la guerre, et de tous les ordres divers, continuels et prompts à donner dans une si fâcheuse conjoncture.

Chamillart ne surprit pas moins l'armée. Il la trouva autour de Courtrai, où le maréchal de Villeroy l'alla trouver dès qu'il l'y sut arrivé; et dès lors on s'aperçut de quelque refroidissement entre eux. Le ministre fut le lendemain voir l'électeur, qui le reçut en prince malheureux et qui sentoit ses besoins. Villeroy fut peu en tiers. Le tête-à-tête dura trois heures, d'où Chamillart retourna à Courtrai. Le lendemain, il revit encore l'électeur seul, mais moins longtemps. Retournant de là à Courtrai, Villeroy fit peu de chemin avec lui, puis tourna bride à son quartier. Chamillart entretint force officiers généraux et particuliers.

Chamillart, qui de Flandre avoit presque tous les jours dépêché des courriers au roi, arriva à Versailles sur les huit heures du soir du vendredi, 4 juin, et alla tout droit trouver le roi chez Mme de Maintenon, où il lui rendit compte de son voyage jusqu'à son souper. On sut donc enfin qu'après quelques marches précipitées l'armée se trouvant sous Gand, l'électeur avoit insisté à l'y faire demeurer et à garder le grand Escaut; que le maréchal de Villeroy s'y étoit fort opposé; qu'il avoit consenti avec grand'peine à un conseil de guerre, où le comte de La Mothe avoit librement appuyé l'avis de l'électeur, quoique le maréchal, en proposant d'abord le fait, eût opiné hautement en général qui vouloit contraindre les voix, qui toutes aussi, par la crainte qu'ils en conçurent, s'étoient rangées à son avis. L'électeur en fit, en public et en particulier, des plaintes amères, cria contre un si grand découragement, protesta sur un si mauvais parti à prendre et sur ses funestes suites, mais il ne voulut pas user du pouvoir qu'il avoit de s'en faire croire, dans l'appréhension des retours d'une cour dont les malheurs communs le rendoient encore plus dépendant.

Gand fut donc abandonné. On revint sous Menin, on abandonna la campagne, on sépara toute l'infanterie et beaucoup de cavalerie dans les places avec des officiers généraux, on distribua le reste dans la châtellenie de Lille et des environs. De cette manière, à l'exception de Namur, Mons et fort peu d'autres places, tous les Pays-Bas espagnols furent perdus, et une partie des nôtres même. Jamais rapidité ne fut comparable à celle-là. Les ennemis en furent aussi étonnés que nous. La douleur s'en augmenta chaque jour par le retour de tout ce qui rejoignoit et qu'on croyoit perdu.

Mais ce qui le fut entièrement et qui perdit tout le reste, ce fut la tête du maréchal de Villeroy. Rien ne la put remettre, personne ne le put rassurer. Il ne voyoit et n'entendoit plus; il ne voyoit qu'ennemis, que périls, que défaites, de sûreté nulle part. Son fils et Sousternon,

qui avoit fort sa confiance, mais à qui il s'étoit bien gardé de confier son projet, l'avoient pénétré la surveille de la bataille. Ils l'avoient conjuré de ne s'y pas commettre, ils se portèrent jusqu'à se mettre à genoux et embrasser les siens; il demeura inflexible. Outré du sinistre succès d'un projet conçu par lui seul et qu'il avoit exécuté contre l'avis de ce peu qui l'avoit éventé, désespéré du remords de n'avoir pas attendu Marsin et ses troupes, nonobstant les ordres si réitérés qu'il en avoit, la tête lui tourna tout à fait. Il fut incapable d'écouter personne, également entêté devant et après; et fit de son autorité, de la crainte de sa faveur, une plaie à l'État, qui, très-large et très-funeste dès lors, le mit bientôt après à deux doigts de sa perte. Jamais de bataille où la perte ait été plus légère, jamais aucune dont les rapides suites aient été plus prodigieuses.

Quelque tranquillement au dehors que le roi soutînt ce malheur, il le sentit en entier dans toutes ses parties. Il fut sensible à tout le mal qui se débita de ses gardes du corps, et se plaignit d'eux assez aigrement, touché de leur honneur, peut-être encore de sa sûreté. Il manda de l'armée Darignon, leur aide-major, homme de rien et vendu à la fortune. Des guerriers de cour rendirent de bons témoignages d'eux, qui ne persuadèrent personne. Cela ne veut pas dire qu'on eût raison de mal parler des gardes du corps; mais, bien que ces témoignages eurent peu d'autorité, le roi les saisit avec tant de joie qu'il fit mander aux gardes, et qu'il envoya par les salles, les assurer qu'il étoit éclairci et fort content d'eux. Le monde le fut peu de cette espèce de réparation. Quoi qu'il en ait été dans une action si mal conduite, ils s'étoient auparavant distingués si fort, et ont toujours depuis si constamment fait des prodiges de valeur dans toutes les actions où ils se sont trouvés, qu'ils se sont acquis un nom qui a donné de l'émulation à toutes les troupes, et à celles des ennemis, de leur propre aveu, une jalousie et une crainte qui les a couverts de gloire.

Ce triste revers portoit sur le seul maréchal de Villeroy, à plomb. Le projet peu sensé et moins digéré, communiqué à personne et caché même à l'électeur quoique généralissime, l'exécution déplorable et un terrain proscrit en sa présence par M. de Luxembourg, les suites immenses uniquement dues au renversement de sa tête et à son opiniâtreté, sa précipitation et sa formelle désobéissance de n'attendre pas la jonction si prochaine des troupes que lui amenoit Marsin, le cri public de l'armée qui avoit perdu tout respect et toute mesure à son égard, le juste mécontentement de l'électeur sur tant de points si capitaux, firent enfin comprendre au roi qu'il étoit temps que la faveur cédât à la fortune. Un général d'armée de l'empereur en eût bien sûrement perdu la tête par le conseil aulique de guerre; il ne tint qu'à celui-ci d'être mieux que jamais. Le roi le plaignit, le défendit, lui écrivit de sa main qu'il étoit trop malheureux à la guerre; qu'il lui conseilloit et lui demandoit, comme à son ami, de lui mander sa démission du commandement de l'armée; qu'il vouloit qu'il parût que ce n'étoit que sur ses instances qu'il l'en déchargeoit; qu'il le verroit auprès de lui avec plus d'amitié que jamais, et qu'il pouvoit s'assurer du gré et du compte qu'il

lui tiendroit d'un sacrifice qui lui coûtoit autant ou plus qu'à lui-même, mais que la situation présente rendoit nécessaire, et qui ne seroit connu que de lui; tandis qu'il lui promettoit qu'il n'y auroit personne qui ne demeurât persuadé, à la manière dont cela se passeroit et dont il le traiteroit, que c'étoit lui, maréchal, qui l'avoit forcé de lui mander la permission de quitter le commandement de l'armée et de revenir à sa cour.

A qui n'a pas vu ces faits ils peuvent paroître incroyables. Mais outre les minutes que Chamillart m'a fait voir des lettres signées du roi, envoyées au maréchal, toutes plus pressantes et plus tendres les unes que les autres, de ce même style, pour vaincre sa résistance, c'est que je l'ai su encore de gens à qui le roi, à la fin outré, s'en est amèrement plaint.

Villeroy, par cette première lettre de la main du roi, ne sentit qu'une faveur étonnante dans la situation où il se trouvoit, et cette faveur l'aveugla. Il crut se maintenir en tenant ferme, et qu'avec une amitié si singulière et si particulièrement témoignée, telle que le roi n'en auroit pu user mieux avec son propre frère, jamais il ne se résoudroit à l'arracher de son emploi malgré lui. Il répondit donc au roi, après force propos de courtisan comblé, qu'il n'étoit point faux, qu'il n'étoit ni blessé ni malade, qu'il étoit malheureux, mais qu'il croyoit n'avoir point failli, qu'il ne pouvoit demander sa démission sous aucun prétexte véritable, ni se déshonorer en se déclarant soi-même, par cette démarche, incapable et indigne du commandement de ses armées dont il l'avoit honoré, et faire en même temps la plus grande injure à son choix.

Cette première réponse fâcha le roi sans l'irriter. Il condescendit, avec sa première amitié, à l'état douloureux d'un homme à qui on demande la démission d'un si grand emploi, dans les circonstances fâcheuses où il se trouvoit. Il redoubla, tripla, quadrupla toujours en même style, et ne reçut que les mêmes réponses. Par la dernière, toujours comptant sur ce qui l'avoit séduit d'abord, il manda arrogamment au roi qu'il étoit maître de lui ôter le commandement de l'armée et de faire de lui tout ce qu'il lui plairoit, qu'il obéiroit avec soumission et sans se plaindre, mais qu'il n'attendît pas de lui qu'il en fût jamais de moitié. La résolution étoit prise, dès la première lettre, de le faire revenir, mais en couvrant ce retour de sa demande instante. A cette dernière, le roi se piqua et perdit patience et espérance de ramener un homme si fort égaré.

Pendant cette espèce de négociation de bonté avec lui, le roi avoit dépêché à M. de Vendôme pour lui proposer de venir commander l'armée de Flandre. Il lui étoit fatal de réparer les malheurs du maréchal de Villeroy, au moins d'être choisi pour cela. C'est ce qui, après l'affaire de Crémone, l'avoit mis à la tête de l'armée d'Italie. Vendôme, avec toutes ses thèses étranges, ses entêtemens et ses appuis, sentoit alors toute la difficulté de réussir à Turin et de soutenir les affaires en Italie. Le prince Eugène et ses renforts de troupes arrivés aussitôt après le combat de Calcinato y avoient entièrement changé la face et le théâtre

de la guerre. Vendôme, de victorieux et d'entreprenant, étoit réduit à la défensive; et au milieu de tous ses tons avantageux s'en trouvoit fort embarrassé. Il regarda donc comme une délivrance la proposition qui lui étoit faite de quitter l'Italie. Il y laissoit, non pas à l'égard du pays ni des Impériaux, mais à l'égard de la cour et de ce qui s'appelle en France le monde, une réputation non entamée, qui lui avoit fait goûter, presque comme aux héros de l'ancienne Rome, tous les honneurs du triomphe au voyage qu'il venoit de faire à la cour et à Paris. Il fut comblé de joie de n'avoir point à la commettre, et de se retirer de la presse du beau-père et du gendre sur tout ce qu'il prévoyoit de Turin. Il se trouva flatté d'être regardé comme le réparateur, et à son aise en même temps sur l'emploi auquel il étoit appelé. Tout étoit regardé comme perdu en Flandre; ce qu'il n'y pourroit soutenir ni réparer tomberoit sur celui qui y avoit tout perdu, et pour peu qu'il y pût faire seroit relevé comme des prodiges. En même temps il sut donner comme un sacrifice ce qu'il considéroit comme son salut; et goûté et soutenu comme il l'étoit, ce prétendu sacrifice fut reçu comme un sacrifice très-réel, dont le roi lui sut le plus grand gré du monde.

Tandis que toutes ces résolutions s'acheminoient dans le plus profond secret, il en fallut prendre une en même temps sur le choix d'un général en Italie. Chamillart, extrêmement en peine des malheurs accablants qui accompagnoient son ministère, sentit ce que pouvoit la présence d'un prince du sang dans une armée de François. Il avoit déjà proposé le prince de Conti pour l'envoyer en Flandre. Il se vouloit concilier ces princes, et avec eux le public, en lui montrant que, uniquement touché du bien des affaires, il proposoit lui-même ce que ses prédécesseurs avoient le plus craint et éloigné. Il trouva l'opposition du roi si grande pour le prince de Conti, à qui il avoit peut-être encore moins pardonné son mérite et l'amour et l'estime universelle, par jalousie pour M. du Maine, que son voyage de Hongrie, que, le choix du roi fait de M. de Vendôme, il n'osa plus parler du prince de Conti pour l'Italie. Il craignit, avec raison, les fougues impétueuses de l'humeur farouche et continuelle de M. le Duc. Il proposa donc M. le duc d'Orléans comme celui dont le rang et l'aînesse ôtoient aux princes du sang tout sujet de se plaindre de la préférence. Le roi, jusqu'alors si éloigné de donner ses armées à commander à ceux de son sang, pour ne les pas trop agrandir, et plus encore par rapport à M. du Maine qu'il ne sentoit que trop douloureusement n'y être pas propre, mais pressé par la nécessité et par le poids accablant des conjonctures, se laissa vaincre à son ministre favori qui avoit eu soin de mettre Mme de Maintenon de son côté.

M. le duc d'Orléans, ni aucun des princes du sang, ne songeoit à servir. Ils en avoient perdu toute espérance depuis longtemps, et personne même ne pensoit à eux. Tout le monde étoit imbu de l'extrême répugnance du roi là-dessus, lorsque, le mardi 22 juin, à Marly, le roi, ayant donné le bonsoir à tout ce qui étoit dans son cabinet tous les soirs après son souper, rappela M. le duc d'Orléans qui sortoit avec les autres, et le retint seul un gros quart d'heure. Je m'étois, ce soir-là, amusé

dans le salon, où la rumeur fut tout à coup grande de la nouveauté qui se passoit. On ne fut pas longtemps dans l'ignorance. M. le duc d'Orléans, sortant d'avec le roi, passa dans le salon pour aller chez Madame, y revint un moment après, et y apprit qu'il alloit commander l'armée d'Italie, que M. de Vendôme l'y attendroit et reviendroit incontinent après prendre le commandement de celle de Flandre, dont le maréchal de Villeroy étoit rappelé.

Le même soir, le roi à son coucher, où depuis sa longue goutte il n'y avoit plus que les entrées grandes et secondes, tout piqué qu'il étoit contre l'inflexibilité du maréchal de Villeroy, eut la bonté de dire qu'il lui avoit si instamment demandé son retour, qu'il n'avoit pu le lui refuser. C'étoit une dernière planche que le reste de son amitié lui tendoit encore après le naufrage. Il eut la folie de la repousser. C'est ce qui enfin fit sa disgrâce, comme je le dirai en un autre temps pour ne pas interrompre des choses plus intéressantes. Il eut ordre de revenir sur-le-champ. Puis le roi changea sa lettre et lui ordonna d'attendre M. de Vendôme en Flandre, où les ennemis prirent Ostende et Nieuport fort promptement; sur quoi le maréchal de Vauban fut envoyé à Dunkerque commander à tout ce côté-là de la Flandre maritime.

CHAPITRE XXIV.

Comte de Toulouse de retour à Versailles, et sa flotte à Toulon. — Levée du siége de Barcelone. — Le roi d'Espagne gagne Pampelune par le pays de Foix, puis Madrid. — Tessé revient à la cour. — Duc de Noailles fait lieutenant général seul, et commande en chef en Roussillon. — La reine d'Espagne, etc., à Burgos. — Le roi d'Espagne joint Berwick de sa personne. — Dispersion de sa cour. — Ses ennemis maîtres de Madrid. — Tessé salue le roi. — Vaset remet au roi les pierreries du roi et de la reine d'Espagne. — Zèle des évêques d'Espagne et des peuples. — Évêque de Murcie. — Madrid au pouvoir du roi d'Espagne, qui y rentre, et la reine. — Les ennemis chassés des Castilles. — Comte d'Oropesa passe à l'archiduc. — Patriarche des Indes arrêté y passant avec le comte et la comtesse de Lémos. — Soulagement du palais. — Contades fait major du régiment des gardes; son extraction; son caractère. — Cent cinquante mille livres à M. de Soubise, et la nomination de son fils au cardinalat déclarée. — Mort du chevalier de Courcelles et sa parenté. — Mort de Montchevreuil. — Mort de Bourlemont. — Mort de Mlle de Foix. — Mort de Brou, évêque d'Amiens; son caractère. — Mort de l'abbé Testu; son caractère; personnage singulier. — Mort de Rhodes; son caractère. — Mort de la mère du maréchal de Villars; son caractère. — Mort de Mme de Gacé. — Mort de la princesse de Tingry. — Mort de la duchesse Max. de Bavière. — Mort de Congis et sa dépouille. — Mort de Laubanie et sa dépouille. — Mort de la duchesse de Montbazon; son extraction; son caractère. — Mort de Mme de Polignac; son caractère; ses aventures. — Trait étrange du Bordage.

Le soir même du jour que le roi avoit appris à son réveil la cruelle nouvelle de la bataille de Ramillies, M. le comte de Toulouse arriva à Versailles, et fut trouver le roi chez Mme de Maintenon, où il demeura

fort longtemps avec lui, ayant laissé le maréchal de Cœuvres pour quelques jours encore à Toulon. Il s'étoit tenu mouillé devant Barcelone jusqu'au 8 mai. Les frégates d'avis qu'il avoit envoyées aux nouvelles de la flotte ennemie lui rapportèrent qu'elle approchoit, forte au moins de quarante-cinq vaisseaux de guerre. Notre amiral, grâce aux bons soins de Pontchartrain, n'en avoit pas une bastante pour les attendre. Lui et le maréchal de Cœuvres eurent, avant partir, une longue conférence avec le maréchal de Tessé et Puységur, et tout au soir levèrent les ancres. Ils rentrèrent le 11 mai à Toulon.

Le départ de notre flotte et l'arrivée de celle des ennemis à Barcelone y changea fort la face de toutes les choses. Les assiégés reprirent une vigueur nouvelle, les assiégeants rencontrèrent toutes sortes de nouveaux obstacles. Tessé, voyant l'impossibilité de continuer le siége et toute la difficulté de la retraite en le levant, persuada au roi d'Espagne de faire entrer le duc de Noailles dans toutes les délibérations qu'il avoit à prendre là-dessus. Noailles étoit tout nouveau maréchal de camp. Il n'avoit jamais fait quatre campagnes; sa longue maladie l'avoit retenu les étés à la cour, et la petite vérole dont il avoit été attaqué en arrivant devant Barcelone, et de laquelle il ne faisoit que sortir, l'avoit empêché de servir de maréchal de camp à ce siége, et assez longtemps même de savoir ce qu'il s'y passoit, mais il étoit neveu de Mme de Maintenon, et comme tel bon garant pour Tessé. Tous les embarras où l'on étoit furent donc discutés en sa présence. Il se trouva que les ingénieurs étoient si lents et si ignorants, qu'il n'y avoit aucun fond à faire sur eux, et que par la vénalité que le roi avoit mise dans l'artillerie depuis quelque temps, comme je l'ai dit en son lieu, non-seulement ces officiers vénaux n'y entendoient rien du tout, mais avoient perdu sans cesse en ce siége, et perdoient encore tout leur temps à remuer inutilement leur artillerie, et à placer mal leurs batteries, pour se mettre dans la nécessité de les changer, parce que de ces mouvements de canon résultoit un droit pécuniaire qu'ils étoient bien aises de multiplier. L'armée assiégée par dehors, et depuis longtemps uniquement nourrie par la mer, n'avoit plus cette ressource depuis la retraite de notre flotte et l'arrivée de celle des Anglois, et nulle autre d'ailleurs pour la subsistance journalière. Toutes ces raisons persuadèrent enfin le roi d'Espagne de la nécessité de lever le siége, quelque résistance qu'il y eût apportée jusqu'alors.

Après cela il fallut délibérer de la manière de l'exécuter, et du lieu où l'armée se tourneroit. On convint encore qu'il n'y avoit nul moyen de se retirer par la Catalogne, pleine de révoltés qui tenoient la campagne, soutenus de tous ceux du royaume de Valence qui tenoient les places, et à travers cette cruelle multitude de miquelets qui les assiégeoient. Il fut donc résolu qu'on prendroit le chemin de la frontière de France, et que là, on délibéreroit de nouveau, quand on seroit en sûreté vers le Roussillon, de ce qu'on deviendroit.

On leva donc le siége la nuit du 10 au 11 mai, après quatorze jours de tranchée ouverte, et on abandonna cent pièces d'artillerie, cent cinquante milliers de poudre, trente mille sacs de farine, vingt mille de

sevade[1], quinze mille de grain, et un grand nombre de bombes, de boulets et d'outils. L'armée fut huit jours durant harcelée par les miquelets en queue et en flanc de montagne en montagne. Le duc de Noailles, dont l'équipage avoit été constamment respecté par eux pendant le siége et dans cette retraite, parce qu'ils aimoient son père pour les avoir bien traités et avoir sauvé la vie à un de leurs principaux chefs, s'avisa de les appeler pour leur parler. A son nom, les principaux descendirent des montagnes et vinrent à lui. Il en obtint qu'ils n'inquiéteroient plus l'armée, qu'ils ne tireroient plus sur les troupes, à condition qu'on ne les brûleroit point. Cela fut exécuté fidèlement de part et d'autre, et de ce moment l'armée acheva sa marche en tranquillité, qui fut encore de trois jours, où elle auroit beaucoup souffert de ces cruelles guêpes. L'armée n'en pouvoit plus; elle perdit presque tous ses traîneurs et tous les maraudeurs dans cette retraite, en sorte qu'avec le siége il en coûta bien quatre mille hommes. Sa volonté néanmoins fut toujours si grande, que, malgré tant d'obstacles, elle auroit pris Barcelone, sans ceux de notre artillerie et de nos ingénieurs.

Arrivés à la tour de Montgris, il fut question de ce que deviendroit le roi d'Espagne. Quelques-uns vouloient qu'il attendît en France le dénoûment d'une si fâcheuse affaire, et d'autres que, se trouvant dans cette nécessité, il poussât jusqu'à Versailles. Le duc de Noailles, à ce qu'il m'a dit, et que je ne garantis pas, ouvrit un avis tout contraire, et qui fut le salut du roi d'Espagne : il soutint que cette retraite en France, ou ce voyage à la cour perdroit un temps précieux, et seroit sinistrement interprété; que les ennemis des deux couronnes le prendroient pour une abdication, et ce qui en Espagne restoit affectionné, pour un manque de courage et pour un abandon d'eux et de soi-même; que quelque peu de suite, de moyens, de ressources qu'il restât au roi d'Espagne, il devoit percer par les montagnes du pays de Foix droit à Fontarabie, de là joindre à tous risques la reine et son parti, se présenter à ses peuples, tenter cette voie unique pour réchauffer leur courage, leur fidélité, leur zèle, faire des troupes de tout, pénétrer en Espagne, et jusque dans Madrid, sans quoi il n'y avoit plus d'espérance par les efforts que les ennemis alloient faire pour s'établir par toute l'Espagne et dans la capitale même.

La résolution en fut heureusement prise. L'armée s'arrêta en Roussillon; et tandis que le roi d'Espagne s'en alla à Toulouse et par le pays de Foix gagner Pau, puis Fontarabie, avec deux régiments de dragons pour son escorte, quelques grands d'Espagne qu'il avoit avec lui, et le duc de Noailles qui voulut l'accompagner jusqu'à Fontarabie, le marquis de Brancas fut dépêché au roi pour lui rendre compte de tout, recevoir ses ordres, et les porter à Pau au roi d'Espagne. Brancas arriva le 28 mai à Versailles, sur le soir, et vit en arrivant le roi chez Mme de Maintenon, où Chamillart le mena.

Il y avoit longtemps que le roi s'attendoit à cette triste nouvelle; il approuva le parti qui avoit été pris, donna au roi d'Espagne trente ba-

1. Espèce d'avoine.

taillons et vingt escadrons qu'il avoit ramenés du siége en Roussillon, et tous les officiers généraux qui y servoient, donna permission à Tessé de revenir, fit le duc de Noailles lieutenant général seul, et le destina à commander en chef en Roussillon, à son retour d'avec le roi d'Espagne. C'est ainsi que le duc de Noailles, au quart de sa troisième ou quatrième campagne pour le plus, escalada rapidement tous les grades en neveu favori de Mme de Maintenon. On en avoit bien fait autant pour le gendre bien-aimé de Chamillart; mais La Feuillade étoit l'ancien du duc de Noailles de près de vingt ans. Tessé eut l'honneur d'avoir prêté l'épaule à tous les deux. On a vu en son temps ce qu'il fit pour La Feuillade; ici il ne vouloit point retourner en Espagne, où il voyoit tout perdu. Il aimoit mieux en laisser tout le poids à Berwick, qui étoit sur les lieux, et il en savoit trop pour ne pas faire place au duc de Noailles en Roussillon. Il fit le malade comme il l'avoit su faire en Savoie et en Italie, s'amusa, prit quelques jours des eaux à Balaruc, et regagna la cour.

En même temps que Brancas, longtemps depuis maréchal de France, fut dépêché à Versailles, le roi d'Espagne envoya le duc d'Havré à la reine d'Espagne, que ce seigneur trouva encore à Madrid, où elle avoit été laissée régente, et de Pau le roi d'Espagne s'en alla en poste à cheval à Pampelune, et non à Fontarabie, suivi du connétable de Castille son majordome-major, duc de Medina-Sidonia, âgé lors de plus de soixante ans, son grand écuyer, du duc d'Ossone, capitaine de ses gardes, et de peu de valets, y arriva le 1er juin aux acclamations du peuple. Il en partit le 2 vers Madrid. Le roi apprit le 14 juin, par un courrier du duc de Noailles, que le roi d'Espagne y étoit arrivé aux plus grandes acclamations de joie, et le duc de Noailles à sa suite, qui s'en revint aussitôt après droit en Roussillon.

Berwick étoit cependant dans une étrange presse à la tête d'une poignée de troupes mal en ordre vis-à-vis l'armée portugaise devant laquelle il ne pouvoit se présenter, qui prenoit tout ce qui lui plaisoit, alloit librement où elle vouloit, et le faisoit reculer et se retirer partout. Il se tenoit néanmoins toujours à portée d'elle, faisant mine de lui disputer les gorges et les rivières, et ralentissant ses mouvements et ses progrès autant que la capacité pouvoit suppléer aux forces. Tout son art et ses chicanes ne purent empêcher les Portugais de tourner sur Madrid et de s'en approcher. La reine en sortit avec ses enfants et sa suite, le 18 juin, pour aller à Burgos, sur le chemin de Pampelune. Le roi en partit, le 21, pour s'aller mettre à la tête de la petite armée de Berwick. Amelot le suivit, et les conseils suivirent la reine. Quantité de grands s'en allèrent sur leurs terres, le cardinal Portocarrero à Tolède, laissant la plus grande consternation dans Madrid, dont, incontinent après, les Portugais se rendirent les maîtres. Ils n'y trouvèrent aucun grand ni aucun membre des conseils. Le roi d'Espagne et Berwick tournèrent vers Burgos, où les vingt escadrons et les trente bataillons françois du siége de Barcelone les devoient rejoindre. Quelques grands le joignirent, d'autres allèrent trouver la reine à Burgos. Six semaines et plus se passèrent dans ces extrémités, pendant les-

quelles la reine confia toutes les pierreries du roi son mari et les siennes à Vaset, ce valet françois dont j'ai parlé, et l'envoya les porter en France. Il arriva à Versailles en même temps que le maréchal de Tessé. Vaset les remit au roi, et parmi elles cette fameuse perle en poire appelée la *Pérégrine*, qui, pour sa forme, son poids, son eau parfaite et sa grosseur, est sans prix et sans comparaison avec aucune qu'on ait jamais vue.

Enfin les troupes françoises arrivèrent en Espagne et joignirent le roi et Berwick tout à la fin de juillet. L'archiduc se tenoit cependant à Saragosse, et laissoit faire ses armées.

Les évêques d'Espagne s'étoient signalés entre tous à lever des troupes à leurs dépens, et à donner au roi des sommes très-considérables. L'évêque de Murcie fit plus qu'aucun, qui avoit été simple curé de village avec tant de réputation et de vertu, que le roi d'Espagne l'avoit élevé à cet épiscopat, d'où il donna l'exemple à tous les autres. Le cardinal Portocarrero, quoique si justement mécontent, donna beaucoup et continua toujours de signaler son attachement. Celui des prélats fut très-important au roi. Ils s'appliquèrent à envoyer des prédicateurs choisis dans tous les lieux de leurs diocèses affermir les peuples dans leur fidélité et leur zèle, qui aussi en donnèrent les plus grandes marques et les plus utiles.

Berwick, renforcé de vingt escadrons et de trente bataillons françois, changea toute la face de cette guerre. Il se présenta à l'armée ennemie avec le roi d'Espagne : il chercha partout à la combattre. A son tour, elle se tint sur la défensive et recula partout. Partout elle fut poussée et perdit les lieux qu'elle avoit pris ou occupés. Les peuples armés par toute la Castille reprirent vigueur, et, sans troupes avec eux, firent rebrousser l'archiduc qui venoit joindre son armée. Ils reprirent Ségovie, où les Portugais avoient laissé cinq cents hommes en garnison, qui sortit du château à condition de se retirer en Portugal par le chemin qui lui fut prescrit, et de ne servir de six mois contre le roi d'Espagne. Ce prince, alors au large, envoya Mejorada avec cinq cents chevaux à Madrid, d'où les Portugais s'étoient éloignés. Il y fut reçu avec les plus grandes acclamations, et peu à peu les ennemis se trouvèrent chassés de toute la Castille. Le roi d'Espagne rentra dans Madrid à la fin de septembre, la reine incontinent, avec les plus grandes marques de joie.

Pendant ce temps-là Berwick poursuivoit l'armée de l'archiduc qui se retiroit devant lui de lieu en lieu. Il prit Cuença, mais Malaga et l'île de Majorque demeurèrent encore à l'archiduc, à qui ils s'étoient donnés dans cette prospérité de ses affaires. Le comte d'Oropesa, président du conseil de Castille, que le roi d'Espagne avoit trouvé exilé depuis deux ans à son arrivée en Espagne, et qu'il y avoit toujours laissé, alla, en ce même temps de prospérité, trouver l'archiduc avec toute sa famille. Le patriarche des Indes fut arrêté avec le comte et la comtesse de Lémos qui y alloient aussi ensemble. Mme des Ursins, retournée avec la reine à Madrid, profita de l'occasion de soulager le palais de trois cents femmes qui avoient ou refusé de la suivre, ou dont les

parents avoient montré leur attachement pour l'archiduc. Tel fut l'étrange succès du siége mal entrepris de Barcelone, et la rapidité avec laquelle il pensa renverser Philippe V de son trône, qui avec la même célérité y fut reporté par son courage, l'affection de la Castille, la sagesse et la capacité de Berwick et les secours si prompts du roi son grand-père. Il ne falloit pas couper ce grand événement par des choses moins intéressantes, auxquelles il faut retourner présentement.

Le roi disposa assez promptement des emplois que la bataille de Ramillies avait fait vaquer. Contades, dont il sera mention dans la suite, fut fait major du régiment des gardes. C'étoit un gentilhomme d'Anjou dont le père étoit connu du roi par plusieurs présents de chiennes couchantes fort belles et fort bien dressées. Le fils, assez bien fait, d'un visage agréable, eut le langage de la cour et celui des dames, auxquelles il plut beaucoup. Il fut galant, mais souvent pour sa fortune: il s'attacha extrêmement au duc de Guiche qui lui valut cet emploi qu'il fit très-bien et fort noblement. Il sut se tenir en sa place avec tout le monde, plaire aux courtisans, aux généraux, ne se mettre mal avec personne, cultiver les maris dont il l'étoit par leurs femmes, et toutefois cheminer honnêtement et vivre recherché à Paris, à la cour, aux armées, de la meilleure, de la plus utile et de la plus brillante compagnie, se soutenir encore en toutes sortes de temps et de changements dans la même situation, être dans la confiance de ceux qui gouvernoient et qui commandoient; et le miracle de tout cela, c'est qu'il avoit fort peu d'esprit, et qu'il ne sut jamais faire une lettre.

M. de Soubise eut cinquante mille écus pour lui sur ce qui vaqua dans les gens d'armes, y compris la charge du fils qu'il y avoit perdu, et déclara à Marly, le 12 juin, la nomination de son fils au cardinalat dont les beaux yeux de Mme de Soubise avaient tiré parole du roi il y avoit déjà quelque temps.

Plusieurs personnes moururent en ce même temps :

Le chevalier de Courcelles, lieutenant général, qui servoit à Luxembourg et qui s'étoit distingué à la guerre; il s'appeloit Champlais, d'une noblesse fort commune; sa grand'mère étoit sœur du premier maréchal de Villeroy; elle avoit épousé en premières noces le vicomte de Tallard, du nom de Bonne, du feu connétable de Lesdiguières; la fille unique de ce mariage fut mère du maréchal de Tallard. En secondes noces elle épousa Courcelles, lieutenant général d'artillerie, et fit fort parler d'elle par des galanteries éclatantes auxquelles on n'étoit pas accoutumé en ce temps-là, et qui la brouillèrent avec toute sa famille. Elle mourut en 1688, dans une grande vieillesse, et avoit beaucoup d'esprit.

Montchevreuil, dont j'ai parlé si souvent qu'il ne me reste plus rien à en dire; il mourut à Saint-Germain. Mornay son fils avoit la survivance de ce gouvernement et de la capitainerie.

Bourlemont, du nom d'Anglure; il étoit lieutenant général, avoit fort servi autrefois, et s'étoit brouillé avec M. de Louvois qui lui rasa, de pique, Stenay dont il étoit gouverneur. C'étoit un très-galant homme, ami de mon père, qui avoit, je ne sais comment, tonnelé, marié sa fille unique à Chamarande, qui étoit à la vérité très-laide, mais avec beau-

coup de mérite et de vertu. Il étoit fort vieux. Son frère étoit mort archevêque de Bordeaux.

Une vieille Mlle de Foix, tante paternelle du duc de Foix, fort riche et de beaucoup d'esprit, à ce que j'ai ouï dire à M. de Lauzun, qui en hérita en partie; elle n'avoit jamais voulu sortir de ses terres, où elle vivoit en grande dame et avec des hauteurs qu'on passoit à l'âge et à la coutume, et qui ne seroient de mise aujourd'hui.

L'évêque d'Amiens, qui étoit Brou, d'une famille de Paris, et fort distingué dans le clergé par ses mœurs, sa piété, le gouvernement de son diocèse, sa science, sa capacité en affaires du clergé, son attachement aux maximes du royaume et à la bonne morale, avec beaucoup de sagesse et de discernement; il avoit été aumônier du roi, et avoit toujours conservé les grâces du monde. Il étoit fort considéré de la bonne compagnie et recherché de ce qu'il y avoit de meilleur. Ami intime du grand évêque de Meaux et de ce qu'il y avoit de plus réglé et de plus éclairé dans l'épiscopat. Il étoit oncle paternel de la femme du président de Mesmes, depuis premier président. Son évêché y perdit tout et fut donné à une barbe sale de Saint-Sulpice.

L'abbé Testu, qui étoit un homme fort singulier, mêlé toute sa vie dans la meilleure compagnie de la ville et de la cour, et de fort bonne compagnie lui-même; il ne bougeoit autrefois de l'hôtel d'Albret, où il s'étoit lié intimement avec Mme de Montespan, qu'il voyoit tant qu'il vouloit dans sa plus grande faveur, et à qui il disoit tout ce qu'il lui plaisoit; il s'y lia de même avec Mme Scarron; il la voyoit dans ses ténèbres avec les enfants du roi et de Mme de Montespan qu'elle élevoit; il la vit toujours et toutes les fois qu'il voulut depuis le prodige de sa fortune; ils s'écrivirent toute leur vie souvent, et il avoit un vrai crédit auprès d'elle; il étoit ami de tout ce qui l'approchoit le plus, et en grand commerce surtout avec M. de Richelieu et sa femme, dame d'honneur, et avec Mme d'Heudicourt et Mme de Montchevreuil. Il avoit une infinité d'amis considérables dans tous les états, ne se contraignoit pour pas un, pas même pour Mme de Maintenon; ne l'avoit pas qui vouloit. C'est un des premiers hommes qui aient fait connoître ce qu'on appelle des vapeurs; il en étoit désolé, avec un tic qui à tous les moments lui démontoit tout le visage. Il primoit partout, on en rioit, mais on le laissoit faire. Il étoit très-bon ami et serviable, il a fait sous la cheminée beaucoup de grands plaisirs, et avancé et fait même des fortunes; avec cela simple, sans ambition, sans intérêt, bon homme et honnête homme, mais fort vif, fort dangereux, et fort difficile à pardonner, et même à ne pas poursuivre quiconque l'avoit heurté. Il étoit grand, maigre et blond, et à quatre-vingts ans, il se faisoit verser peu à peu une aiguière d'eau à la glace sur sa tête pelée, sans qu'il en tombât goutte à terre, et cela lui arrivoit souvent depuis beaucoup d'années; il a fort servi l'archevêque d'Arles, depuis cardinal de Mailly, et grand nombre d'autres, rompu le cou aussi à quelques-uns. Ce fut une perte pour ses amis, et une encore pour la société. C'étoit en tout un homme fort considéré et recherché jusqu'au bout.

M. de Rhodes, le dernier de ce nom de Pot si ancien, si distingué,

et qui eut un collier de la Toison d'or en la première promotion que Philippe le Bon fit à l'institution de cet ordre; il avoit été grand maître des cérémonies comme ses pères pour qui Henri III fit cette charge. Fort de la cour et du grand monde, extrêmement galant, et avec grand bruit, qui fit chasser Mlle de Tonnerre de la chambre des filles de Mme la Dauphine. Il avoit bien servi et eut toujours beaucoup d'amis; c'étoit un grand homme fort bien fait, avec beaucoup d'esprit et fort orné, mais un esprit trop libre qui n'étoit pas fait pour la cour de Louis XIV. Aussi s'en dégoûta-t-il et se retira-t-il à Paris, en espèce de philosophe, où il épousa une Simiane, veuve d'un autre Simiane, dont il ne laissa qu'une fille qui n'eut point d'enfants du prince d'Isenghien, de laquelle on a vu la mort, il n'y a pas longtemps. Rhodes mourut avant la vieillesse, mais rongé de la goutte depuis fort longtemps. C'est de lui et des Gesvres qu'on a dit que l'ouvrage valoit mieux que l'ouvrier.

Le maréchal de Villars perdit en ce même temps sa mère, tante paternelle du feu maréchal de Bellefonds. C'étoit une petite vieille ratatinée, tout esprit et sans corps, qui avoit passé sa vie dans la meilleure compagnie, et qui y vécut avec toute sa tête et sa santé jusqu'à sa mort à quatre-vingt-cinq ou six ans. Elle étoit salée, plaisante, méchante; elle s'émerveilloit plus que personne de l'énorme fortune de son fils; elle le connoissoit, et lui recommandoit toujours de beaucoup parler de lui au roi, et jamais à personne; elle avoit beau se contraindre, le peu de cas qu'elle faisoit de lui perçoit; elle avoit des apophthegmes incomparables, et ne sembloit pas y toucher.

Gacé, depuis le maréchal de Matignon, perdit sa femme qui passoit sa vie fort renfermée chez elle; elle étoit fort vertueuse, horriblement laide, riche, et Berthelot, sœur de Plenœuf, de qui j'aurai lieu de parler. Qui auroit cru qu'un nom si vil eût fait dans la suite la fortune des deux fils qu'elle laissa?

La vieille Tingry les suivit de près à Versailles, où elle ne sortoit presque plus de sa chambre. J'ai expliqué qui elle étoit et sa singulière histoire à propos du procès de M. de Luxembourg. Elle vécut longtemps fort délaissée, et dans de grands scrupules sur ses vœux, et d'avoir changé son voile contre un tabouret.

La veuve sans enfants du duc Max. de Bavière, sœur de M. de Bouillon, ne survécut presque pas son mari, de la mort duquel j'ai parlé, il n'y a pas longtemps, et sans enfants, comme je l'ai dit.

Congis, ancien capitaine aux gardes, espèce d'officier général hébété, et en qui il n'y avoit jamais eu grand'chose, mourut employé à la Rochelle sous le maréchal de Chamilly. Il avoit le gouvernement et capitainerie des Tuileries et son fils la survivance. Il valoit encore moins que son père. Le roi voulut qu'il en accommodât Catelan pour peu de chose, qu'il voulut dédommager de la Muette et du bois de Boulogne, donnés à Armenonville, et à son fils, comme je l'ai dit lorsque le comte de Toulouse acheta Rambouillet.

Laubanie ne jouit pas longtemps de la gloire d'avoir si bien défendu Landau et de la récompense qu'il en avoit eue. Sa grand'croix de Saint-

Louis fut donnée à Maupertuis, lieutenant général et capitaine des mousquetaires gris. Comme il n'étoit pas commandeur, cette grâce passa pour une distinction très-particulière. Les capitaines de mousquetaires étoient bien éloignés alors de penser à être chevaliers de l'ordre.

La duchesse de Montbazon, mère du prince de Guéméné, femme du duc de Montbazon, mort fou, enfermé à Liége, belle-sœur du chevalier de Rohan, qui eut la tête coupée devant la Bastille à la fin de 1674, belle-fille de la belle et célèbre Montbazon qu'on a vue avoir commencé par son obscur tabouret d'abord la princerie des Rohan et du frère de la fameuse duchesse de Chevreuse, de la seconde duchesse de Luynes, et de M. de Soubise. La duchesse de Montbazon étoit fille posthume, unique du second mariage du premier maréchal de Schomberg, et de la seconde fille de M. de La Guiche, grand maître de l'artillerie, ainsi nièce de la duchesse d'Angoulême; elle étoit sœur de père du second maréchal de Schomberg qui fut duc et pair d'Halluyn, par son mariage, et de cette sainte et illustre duchesse de Liancourt, à laquelle elle ressembla si peu. La vie de cette duchesse de Montbazon fut obscure, et ses mœurs et sa tête fort mal timbrée avoient beaucoup fait parler d'elle. Elle avoit soixante-seize ans; elle s'avisa de faire exécuteur de son testament le duc de La Rochefoucauld, avec qui elle n'avoit jamais eu grand commerce, et qui se mêloit fort à peine de ses propres affaires. Il avoit épousé la petite-fille, héritière de la duchesse de Liancourt, sa sœur.

Mme de Polignac, seul reste de la maison de Rambures avec Mme de Caderousse, sa sœur. Elle avoit été fille d'honneur de Mme la Dauphine, et depuis son mariage, chassée de la cour pour avoir été trop bien avec Monseigneur; et M. de Créqui hors du royaume pour avoir été trop bien avec elle dans le temps qu'il étoit leur confident. Elle s'en consola à Paris où, avec un mari qui eut toujours pour elle des égards jusqu'au ridicule, et pour qui elle n'en eut jamais le plus léger, elle mena une vie fort libre, et joua tant qu'elle put le plus gros jeu du monde. Elle eut à la fin permission de se montrer à la cour, où elle ne parut que très-rarement et des instants. Le Bordage, à qui la paresse et la passion du jeu avoient fait quitter promptement le service, étoit de toutes les parties chez elle, et partout où elle alloit. Il en devint passionné, quoique fort accusé de n'avoir pas de quoi l'être. C'étoit une créature d'esprit et de boutades, qui ne se mettoit en peine de rien que de se divertir, de ne se contraindre sur quoi que ce fût, et de suivre toutes ses fantaisies. Elle joua tant et si bien, qu'elle se ruina sans ressource, et que, ne pouvant plus vivre ni peut-être se montrer à Paris, elle s'en alla au Puy dans les terres de son mari. La tristesse et l'ennui (quelques-uns l'ont accusée d'un peu d'aide) l'y firent tomber bientôt fort malade. Dès que le Bordage l'apprit, il y courut, et presque aussitôt après son arrivée il fut témoin de sa triste mort. Il en fut si outré de douleur, qu'il avala tout ce qu'il fallut d'opium pour le tuer, se jeta dans sa voiture, et ordonna qu'on le menât droit chez lui en Bretagne. Il n'eut pas fait grand chemin, que l'opium opéra. Ses valets, sur le soir, s'en aperçurent qu'il étoit comme mort et

tout près de passer. Leur surprise et quelque manége qu'ils avoient vu, leur fit deviner ce que ce pouvoit être. Dans l'incertitude, ils le secouèrent et lui firent avaler du vinaigre tant qu'ils purent, puis tout ce qu'ils purent trouver de spiritueux, et avec beaucoup de peine et de temps le réchappèrent. Il le trouva si mauvais dès qu'il put être revenu à soi, qu'ils le veillèrent de bien près de peur de récidive, et, malgré lui, le ramenèrent à Paris où ils avertirent ses amis et des médecins. Cette aventure fit grand bruit, et plut extrêmement aux dames. Il fut longtemps sans se pouvoir consoler, et les médecins sans le pouvoir guérir. Il languit ainsi plus d'une année, et reprit après son jeu et sa vie accoutumée. Le singulier est qu'à plus de soixante-dix ans, il la mène encore sans avoir été un moment incommodé depuis.

CHAPITRE XXV.

Baguettes du parlement baissées à Dijon chez M. le Prince. — Baronnies de Languedoc réelles, non personnelles. — Deux cent mille livres de brevet de retenue à Bullion. — Cardinal de Janson arrivé de Rome. — Mariage de des Forts avec la fille de Bâville. — Foucault cède à son fils l'intendance de Caen. — Fortune de l'abbé de La Bourlie en Angleterre. — Galanterie du roi à Marlborough. — Verbaum arrêté allant aux ennemis. — Faux-sauniers. — Orry à Paris; ne retourne plus en Espagne; frise la corde de près, puis président à mortier au parlement de Metz. — La reine douairière d'Espagne conduite de Tolède à Bayonne. — Mort de Fontaine-Martel et sa dépouille. — Caractère, conduite, extraction et dégoût de Saint-Pierre. — Ma façon d'être avec M. le duc d'Orléans. — Mlle de Sery fait légitimer le fils qu'elle avoit de M. le duc d'Orléans, et se fait appeler Mme la comtesse d'Argenton par lettres patentes. — Curiosités sur l'avenir très-singulières.

Le roi jugea au conseil de dépêches deux affaires assez singulières; la première qui tenoit fort au cœur à M. le Prince entre lui et le parlement de Dijon, qui venant le saluer à son arrivée, pour tenir les états de Bourgogne, faisoit marcher ses huissiers avec leurs baguettes hautes dans le logis de M. le Prince, qui, de son côté, prétendoit que, représentant le roi dans la province dont il étoit gouverneur, les baguettes des huissiers du parlement ne pouvoient entrer chez lui que baissées. Cela fut ordonné ainsi, dont ce parlement fut fort mortifié.

L'autre paroissoit tout à fait sans fondement. Mérinville, dont le père étoit le seul lieutenant général de Provence, et qui fut chevalier de l'ordre en 1661, avoit été forcé par la ruine de ses affaires de vendre à Samuel Bernard, le plus fameux et le plus riche banquier de l'Europe, sa terre de Rieux qui est une des baronnies des etats de Languedoc. Ces états ne voulurent pas souffrir que Bernard prît aucune séance dans leur assemblée, comme n'étant pas noble par lui-même, et incapable, par conséquent, de jouir du droit de la terre qu'il avoit acquise. Sur cela, Mérinville prétendit demeurer baron des états de Languedoc sans terre, comme étant une dignité personnelle. Il fut jugé qu'elle étoit réelle, attachée à la terre, et Mérinville évincé avec elle de la

qualité de baron, et de tout droit de séance, et d'en exercer aucune fonction, sans que pour cela l'incapacité personnelle de l'acquéreur fût relevée. Son fils vient enfin de la racheter, malgré les enfants de Bernard, qui ont été condamnés par arrêt de la lui rendre pour le prix consigné.

Bullion eut en même temps deux cent mille livres sur son gouvernement du Maine et du Perche. Il étoit déjà assez étrange que son frère eût eu l'agrément de l'acheter, et que celui-ci l'eût eu après sa mort, sans donner à un homme si riche un brevet de retenue qui assuroit presque ce gouvernement à sa famille après lui.

Le cardinal de Janson arriva de Rome. Le roi lui fit mille amitiés qu'il méritoit bien, et lui fit prêter, le lendemain 14 juillet, le serment de grand aumônier de France.

Des Forts, que nous verrons plus d'une fois figurer en premier en finance, fils unique de Pelletier qui avoit les fortifications, et qui lui avoit donné sa place d'intendant des finances, épousa à Montpellier la fille de Bâville. Les Lamoignon crurent faire un grand honneur à la fortune des Pelletier par cette alliance, qui parurent les croire sur leur parole. On a vu, il n'y a pas longtemps, sur le premier président Lamoignon, père de Bâville et du président à mortier, combien il y avoit peu qu'ils avoient quitté la plaidoirie et le barreau, où ils n'étoient pas même anciens, pour entrer dans la magistrature.

Foucault, conseiller d'État, obtint la rare permission du roi de quitter à son fils l'intendance de Caen, auquel on verra faire en son temps des personnages dangereux et extravagants en France et en Espagne. Sans une raison de cette nature, je ne m'amuserois pas à gâter mon papier de ces bagatelles. Foucault, grand médailliste, étoit fort protégé du P. de La Chaise, qui l'étoit aussi.

On sut que les Anglois avoient fait l'abbé de La Bourlie lieutenant général dans leurs troupes, avec six mille livres de pension, et vingt-quatre mille livres pour son équipage, et qu'ils l'avoient sur leur flotte avec Cavalier, qui, à la fin, après avoir rôdé en France depuis sa soumission et son accommodement, s'étoit donné à eux. J'ai avancé, quoique de fort peu, quelques-unes de ces petites choses pour ne les pas oublier et pour n'en pas interrompre de plus intéressantes, qu'il faut maintenant raconter après avoir achevé encore quelques bagatelles.

Le roi fut si content du procédé du duc de Marlborough, à l'égard de tous nos prisonniers, qu'il permit à sa prière que Vanbauze, qui avoit Reims pour prison, allât pour trois mois chez lui à Orange. On a vu en son lieu que ce lieutenant général, et grand et bon partisan, avoit été pris en Italie. On étoit fort mécontent de sa conduite et de ses discours, et le roi, qui eut peine à consentir à ce congé, le fit valoir à Marlborough. En même temps Verbaum, premier ingénieur du roi d'Espagne, fut mis dans la citadelle de Valenciennes, comme il alloit se rendre au camp des ennemis. On prit aussi quantité de faux-sauniers en divers endroits du royaume, qui marchoient armés par troupes, et trouvoient partout protection pour cette contrebande. On en envoya quantité aux îles d'Amérique.

Orry étoit arrivé à Versailles et y avoit suivi Vaset et les pierreries d'Espagne de fort près. C'étoit pour solliciter des secours d'argent dans cette extrémité des affaires. Il vit longtemps le roi dans son cabinet le 15 juillet. Mais dans les six semaines qu'il demeura ici sur le pied de retourner en Espagne, Amelot et le duc de Berwick mandèrent que la commotion y étoit si générale et si grande contre lui, qu'il seroit fort nuisible de l'y renvoyer. En effet ses hauteurs, sa dureté, sa brutalité, sa grossièreté, le mensonge continuel dont, en toutes sortes d'affaires, il faisoit une profession ouverte, l'avoient rendu si odieux que personne ne vouloit plus traiter avec lui. Il en avoit usé avec Amelot comme il avoit fait avec Puységur, et son effronterie avoit si peu de bornes que le duc de Berwick m'a conté que ce qu'il lui promettoit pour le lendemain, et quelquefois pour deux heures après, ne s'exécutoit point, et qu'il nioit de l'avoir promis, tellement que Bervick, qui ne le voyoit jamais que pour affaires indispensables, prit enfin le parti de lui porter chaque demande sur du papier et de lui faire écrire et signer au bas sa réponse. Avec cela encore il manquoit de parole. On lui rapportoit le papier, il ne pouvoit plus nier, mais faisoit la gambade et répondoit qu'il n'avoit pu résister au maréchal, sachant bien qu'il ne pourroit exécuter ce qu'il promettoit. Avec cette conduite, tout périssoit, excepté sa bourse.

Quand il fut résolu qu'il ne retourneroit point, il fut question de lui faire rendre compte de deux millions comptants qu'il avoit touchés ici dans ces six semaines pour le payement des troupes en Espagne. Ce compte fut tel que le roi le voulut faire pendre. Il en fut à deux doigts. Mme de Maintenon, qui sentit combien cette catastrophe porteroit sur la protection que Mme des Ursins ne cessoit de lui donner, et sur l'intime liaison toujours subsistante entre eux, détourna le coup par Chamillart, et fit si bien dans la suite, toujours pour couvrir et soutenir Mme des Ursins, qu'on lui donna pour le décrasser et le réhabiliter une charge de président à mortier au parlement de Metz, qu'il garda pour ces mêmes raisons, mais qu'il n'exerça point, parce qu'il ne savoit mot de lois ni de jurisprudence. Il a laissé deux fils qui sont sa vive image. Qui croiroit qu'en titre et en effet on les ait rendus les arbitres et les maîtres des finances du roi et de la fortune de tous ses sujets?

Ce fut un coup hardi à Amelot, avec qui Orry étoit fort brouillé, d'avoir empêché son retour. Mais la conduite, la capacité et la réputation de ces deux hommes étoient si diamétralement opposées, l'un en vénération et en amour à toute l'Espagne et aux troupes, l'autre en dernière horreur, que Mme des Ursins n'osa se fâcher pour cette fois, n'en vécut pas moins bien avec Amelot et avec Berwick, alors tous deux si nécessaires, ne put pas même leur en savoir un trop mauvais gré, et se rabattit à sauver son ami de la corde, pour sauver sa propre réputation à elle-même.

Avant de rentrer à Madrid, et dès que le roi d'Espagne s'en revit le maître, il jugea à propos de se délivrer de la reine douairière d'Espagne, dont la conduite avoit été plus que suspecte dans tous les temps. Le roi, par la considération de la mémoire de Charles II qui

l'avoit appelé à sa couronne par son testament, et duquel elle étoit veuve, n'avoit pas voulu lui faire éprouver les rigueurs de la retraite dans un monastère sans y voir personne et sans en sortir, qui est la destinée que l'usage d'Espagne impose aux reines veuves, lorsqu'un fils sur le trône ne les en dispense pas par son autorité. Celle-ci n'avoit point d'enfants. Elle étoit sœur de l'impératrice veuve de l'empereur Léopold, et mère de l'empereur Joseph et de l'archiduc. On a vu combien, du vivant et dans les fins de Charles II, cette princesse étoit active pour les intérêts de l'empereur, et intimement unie avec tous les seigneurs espagnols attachés particulièrement à la maison d'Autriche. Philippe V, qui avoit raison de ne la pas laisser à Madrid, lui donna le choix d'une autre demeure. Elle désira d'aller à Tolède dans le beau palais que Charles-Quint y avoit rétabli, et dont les superbes restes font déplorer l'incendie qui le détruisit à la retraite des troupes de l'archiduc de cette ville, un peu après ce temps-ci. La conduite de la reine douairière n'avoit pas démenti son inclination pendant cette dernière prospérité de l'archiduc son neveu, tellement qu'une des premières choses que le roi d'Espagne jugea à propos de faire aussitôt son espèce de rétablissement fut de l'éloigner tout à fait. Il chargea donc le duc d'Ossone, l'un de ses capitaines des gardes qui l'avoit toujours suivi, de prendre cinq cents chevaux, d'aller à Tolède, de voir en arrivant la reine douairière, de lui dire que le roi d'Espagne la trouvoit là trop proche des armées pour y demeurer tranquillement, et qu'il souhaitoit que, sans aucun délai, elle allât trouver la reine à Burgos. La reine douairière parut fort affligée et fort interdite de ce compliment, chercha des excuses et des délais, mais le duc d'Ossone mêla si bien la fermeté avec le respect qu'il ne lui donna que vingt-quatre heures, au bout desquelles il la fit partir avec tout ce qu'elle avoit là autour d'elle, et au lieu de Burgos, la fit conduire à Vittoria. Pendant ce voyage, on avoit dépêché au roi pour avoir ses ordres sur le lieu de la frontière et de France où on la mèneroit. Pau fut choisi pour la commodité et l'agrément du château et des jardins; mais la reine douairière, informée enfin du lieu où elle alloit, demanda Bayonne par préférence et l'obtint. Le duc de Grammont qui y étoit lui céda sa maison et la reçut avec toutes sortes d'honneurs. Elle y a passé plus de trente ans. J'aurai occasion de parler d'elle dans la suite.

Fontaine-Martel étoit mort, mangé de goutte, ne laissant qu'une fille encore enfant. Il étoit frère d'Arcy, dont j'ai parlé, qui avoit été gouverneur de M. le duc d'Orléans, et qui avoit valu à Fontaine-Martel la place de premier écuyer de Mme la duchesse d'Orléans. Elle étoit obsédée des Saint-Pierre, et par eux toujours aigrie sur celle des Suisses qu'avoit eue Nancré. Ils firent tant auprès d'elle qu'elle se fit une véritable affaire d'obtenir cette place de son premier écuyer pour Saint-Pierre, et M. le duc d'Orléans la lui donna pour avoir repos, à condition, que Saint-Pierre ne se présenteroit pas devant lui. Quelque déshonorante que fût cette condition, Saint-Pierre et sa femme n'étoient pas gens à lâcher prise. La place étoit utile et pleine de commodités, elle honoroit fort Saint-Pierre, elle lui donna un état de consistance qu'il n'avoit

pas; il la reçut donc avec avidité et tint des propos et une conduite à l'égard de M. le duc d'Orléans plus qu'indécents.

C'étoit un petit noble tout au plus, de basse Normandie, qui ne s'étoit jamais assis devant la vieille duchesse de Ventadour, mère de la maréchale de Duras, quand il alloit lui faire sa cour à Sainte-Marie dont il étoit voisin. Pour achever, il n'y eut manéges qu'il ne fît, et chose qu'il ne mît en œuvre pour faire aller sa femme à Marly, et par conséquent pour la faire manger, et entrer dans les carrosses. Mme la duchesse d'Orléans le voulut prendre au point d'honneur, à cause de la charge. On allégua l'exemple de Mme de Fontaine-Martel qui y avoit été admise sans difficulté. Le roi tint bon toute sa vie, car ils ne se lassèrent point d'y prétendre. Il répondit que, quand le premier écuyer de Mme la duchesse d'Orléans seroit un homme de qualité comme l'étoit Fontaine-Martel, il savoit la différence des domestiques des petits-fils de France d'avec ceux des princes du sang; mais que, pour un premier écuyer tel que Saint-Pierre, il étoit étonné que cela se pût imaginer, moins encore proposer. Il n'y eut peut-être que les deux dernières années de la vie du roi tout au plus que, rebutés cent et cent fois, ils se le tinrent pour dit.

La Saint-Pierre se fourroit partout, divertissoit le monde et soi-même tant qu'elle pouvoit, avec un air étourdi, mais point du tout méchante ni glorieuse. Le mari étoit un faux Caton, bien glorieux, bien présomptueux, bien insolent, jusqu'à ne prendre pas la peine de voir le roi, de dépit de Marly, quoique ne bougeant de Versailles, méchant et dangereux avec force souterrains, et un froid silencieux et indifférent copié sur d'O, mais avec beaucoup d'esprit. Son nom étoit Castel. Les trois tantes paternelles du maréchal de Bellefonds avoient épousé en 1642 un Castel; la seconde un Cadot, qui sont les Sebeville; la troisième fut mère du maréchal de Villars. Voilà une parenté médiocre. On sait en Normandie quels sont les Gigault; mais le surprenant est que la mère de ces trois femmes étoit Aux Épaules, bonne et ancienne maison éteinte, dont étoit aussi la mère de la duchesse de Ventadour, mère de la maréchale de Duras, qui n'en rabattoit rien pour cela avec les Saint-Pierre.

S'il n'est pas temps encore de parler du personnel de M. le duc d'Orléans, je ne puis différer de dire de quelle façon j'étois avec lui depuis que j'étois rentré dans son commerce, de la façon dont je l'ai raconté en son lieu. L'amitié et la confiance pour moi étoit entière, j'y répondis toujours avec le plus sincère attachement. Je le voyois presque toutes les après-dînées à Versailles, seul dans son entre-sol. Il me faisoit des reproches quand le hasard rendoit mes visites plus rares, et il me permettoit de lui en parler en toute liberté. Aucun chapitre ne nous échappoit, il se répandoit sur tous avec moi, et il trouvoit bon que je ne lui cachasse rien sur lui-même. Je ne le voyois qu'à Versailles et à Marly, c'est-à-dire à la cour, et jamais à Paris. Outre que je n'y étois presque point, et que quand j'y allois pour y coucher une nuit, et rarement deux, c'étoit pour des devoirs ou des affaires; ses compagnies, ses parties, la vie qu'il menoit à Paris ne me convenoit point. Je m'é-

tois mis tout d'abord sur le pied de n'avoir aucun commerce avec personne du Palais-Royal, ni de ses compagnies de plaisir, ni avec ses maîtresses. Je n'en voulus pas avoir davantage avec Mme la duchesse d'Orléans que je ne voyois jamais qu'aux occasions de cérémonie et de devoirs indispensables, fort rares, et une minute, et je ne me mêlai jamais de quoi que ce fût de leurs maisons. Je crus toujours qu'une autre conduite là-dessus me seroit fort importune, et ne me mèneroit qu'à des tracasseries, de sorte que je n'en voulus jamais entendre parler.

Le soir même qu'il fut déclaré général pour l'Italie, je le suivis du salon chez lui, où nous causâmes longtemps tous deux. Il m'apprit qu'on avoit dépêché à Marsin, en Flandre, où il étoit encore avec ce qu'il avoit amené au maréchal de Villeroy, qui ne l'avoit pas attendu pour sa bataille, ordre de se porter sur-le-champ de sa personne sur le Rhin y prendre le commandement de l'armée, et en même temps à Villars d'en partir, et de sa personne aller par la Suisse à l'armée d'Italie qu'il commanderoit sous lui, d'où M. de Vendôme ne devoit point partir qu'ils ne fussent arrivés l'un et l'autre, et n'eussent conféré avec lui, et qu'il n'étoit général qu'à condition, pour ce commandement, de ne rien faire que de l'avis du maréchal, et quoi que ce soit au contraire, dont le roi en le nommant venoit d'exiger sa parole. Il en sentit moins le poids que la joie de se voir arrivé à ce qu'il avoit tant désiré toute sa vie, et sans l'avoir demandé, et lorsque depuis si longtemps il ne l'espéroit plus et n'y songeoit plus. M. le prince de Conti se contraignit, et fit fort bien le soir dans le salon. Mme la Duchesse, qui y jouoit, ne prit pas la peine de quitter ni d'aller à M. le duc d'Orléans: elle lui cria, comme il passoit à portée, qu'elle lui faisoit son compliment, d'un air piqué. Il passa sans répondre. M. le Duc n'étoit pas encore de retour des états de Bourgogne. Les jours suivants, M. le duc d'Orléans voulut que j'entrasse avec lui en beaucoup de choses. Je crus ne pouvoir lui rendre un meilleur service, à Chamillart et aux affaires, que de lui bien et nettement dire l'obligation qu'il avoit à Chamillart de le faire servir; de lui bien faire entendre que, quelle que fût sa disproportion d'avec lui, un ministre demeuroit toujours le maître, et faisoit enrager les plus grands princes quand il vouloit; que l'honneur, la reconnoissance, l'intérêt de sa gloire et de ce qu'il alloit manier, exigeoient entre eux un concert, une union, une franchise entière sur tout, une exclusion de tout genre de fripons, qui, pour pêcher en eau trouble et pour leurs intérêts particuliers, voudroient semer de la défiance et les éloigner l'un de l'autre. Je lui représentai qu'il ne pouvoit douter de Chamillart, du caractère droit et vrai dont il étoit, qui l'ayant mis à la tête d'une puissante armée, ne tenant qu'à lui de le laisser oisif comme il étoit, n'oublieroit rien pour se maintenir dans la bienveillance qu'il devoit se promettre de ce service; qu'une réflexion si naturelle le devoit continuellement tenir en garde contre ceux qui, sûrement ou jaloux ou ennemis de l'un et de l'autre, voudroient lui grossir les soupçons, les mécontentements, le chagrin, qui pouvoient naître avec le temps par le manquement involontaire de beaucoup de

choses, qui ne se faisoit que trop sentir en beaucoup d'occasions partout. Il reçut avec amitié et avec plaisir ces considérations, m'expliqua fort au long ses instructions et ses ordres, et m'ordonna de lui écrire souvent et librement sur lui-même.

Il étoit depuis longtemps amoureux de Mlle de Sery. C'étoit une jeune fille de condition, sans aucun bien, jolie, piquante, d'un air vif, mutin, capricieux et plaisant. Cet air ne tenoit que trop ce qu'il promettoit. Mme de Ventadour, dont elle étoit parente, l'avoit mise fille d'honneur auprès de Madame; là elle devint grosse, et eut un fils de M. d'Orléans. Cet éclat la fit sortir de chez Madame. M. le duc d'Orléans s'attacha à elle de plus en plus. Elle étoit impérieuse et le lui fit sentir; il n'en étoit que plus amoureux et plus soumis. Elle disposoit de beaucoup de choses au Palais-Royal, cela lui fit une petite cour et des amis; et Mme de Ventadour, avec toute sa dévotion de repentie et ses vues, ne cessa point d'être en commerce étroit avec elle, et ne s'en cachoit pas. Elle fut bien conseillée. Elle saisit ce moment brillant de M. le duc d'Orléans pour faire reconnoître et légitimer le fils qu'elle en avoit, aujourd'hui par la régence de son père devenu grand prieur de France, général des galères, et grand d'Espagne, avec des abbayes. Mais Mlle de Sery ne se contenta pas de cette légitimation. Elle trouva indécent d'être publiquement mère et de s'appeler mademoiselle. Nul exemple pour lui donner le nom de madame; c'étoit un honneur réservé aux filles de France, aux filles duchesses femelles, et depuis l'invention de Louis XIII que j'ai rapportée en son lieu, pour Mlle d'Hautefort, aux filles dames d'atours. Ces obstacles n'arrêtèrent ni la maîtresse ni son amant. Il lui fit don de la terre d'Argenton, et força la complaisance du roi, quoique avec beaucoup de peine, d'accorder des lettres patentes portant permission à Mlle de Sery de prendre le nom de madame et de comtesse d'Argenton. Cela étoit inouï. On craignit les difficultés de l'enregistrement. M. le duc d'Orléans, prêt à partir et accablé d'affaires, alla lui-même chez le premier président et chez le procureur général, et l'enregistrement fut fait. Son choix pour l'Italie avoit été reçu avec le plus grand applaudissement de la ville et de la cour. Cette nouveauté ralentit cette joie et fit fort crier; mais un homme bien amoureux ne pense qu'à satisfaire sa maîtresse et à lui tout sacrifier.

Tout se conçut, se fit et se consomma à cet égard sans que lui et moi nous nous en dissions un seul mot. Je fus fâché de la chose, et qu'il eût terni un départ si brillant par une singularité si bruyante et si déplacée. Mais ce fut tout, et je me fus fidèle à ce que je m'étois proposé, dès le moment que je rentrai en commerce avec lui, de ne lui parler jamais de sa maison, de son domestique ni de ses maîtresses. Il se doutoit bien que je n'approuverois pas ce qu'il faisoit pour celle-là; il se garda bien de m'en ouvrir la bouche en aucun temps.

Mais voici une chose qu'il me raconta dans le salon de Marly, dans un coin où nous causions tête à tête, un jour que, sur le point de son départ pour l'Italie, il arrivoit de Paris, dont la singularité vérifiée par des événements qui ne se pouvoient prévoir alors m'engage à ne la pas

omettre. Il étoit curieux de toutes sortes d'arts et de sciences, et, avec infiniment d'esprit, avoit eu toute sa vie la foiblesse si commune à la cour des enfants d'Henri II, que Catherine de Médicis avoit entre autres maux apportée d'Italie. Il avoit tant qu'il avoit pu cherché à voir le diable, sans y avoir pu parvenir, à ce qu'il m'a souvent dit, et à voir des choses extraordinaires, et savoir l'avenir. La Sery avoit une petite fille chez elle de huit ou neuf ans, qui y étoit née et n'en étoit jamais sortie, et qui avoit l'ignorance et la simplicité de cet âge et de cette éducation. Entre autres fripons de curiosités cachées, dont M. le duc d'Orléans avoit beaucoup vu en sa vie, on lui en produisit un, chez sa maîtresse, qui prétendit faire voir dans un verre rempli d'eau tout ce qu'on voudroit savoir. Il demanda quelqu'un de jeune et d'innocent pour y regarder, et cette petite fille s'y trouva propre. Ils s'amusèrent donc à vouloir savoir ce qui se passoit alors même dans des lieux éloignés, et la petite fille voyoit, et rendoit ce qu'elle voyoit à mesure. Cet homme prononçoit tout bas quelque chose sur ce verre rempli d'eau, et aussitôt on y regardoit avec succès.

Les duperies que M. le duc d'Orléans avoit souvent essuyées l'engagèrent à une épreuve qui pût le rassurer. Il ordonna tout bas à un de ses gens, à l'oreille, d'aller sur-le-champ à quatre pas de là, chez Mme de Nancré, de bien examiner qui y étoit, ce qui s'y faisoit, la position et l'ameublement de la chambre, et la situation de tout ce qui s'y passoit, et, sans perdre un moment ni parler à personne, de le lui venir dire à l'oreille. En un tourne-main la commission fut exécutée, sans que personne s'aperçût de ce que c'étoit, et la petite fille toujours dans la chambre. Dès que M. le duc d'Orléans fut instruit, il dit à la petite fille de regarder dans le verre qui étoit chez Mme de Nancré et ce qu'il s'y passoit. Aussitôt elle leur raconta mot pour mot tout ce qu'y avoit vu celui que M. le duc d'Orléans y avoit envoyé. La description des visages, des figures, des vêtements, des gens qui y étoient, leur situation dans la chambre, les gens qui jouoient à deux tables différentes, ceux qui regardoient ou qui causoient assis ou debout, la disposition des meubles, en un mot tout. Dans l'instant M. le duc d'Orléans y envoya Nancré, qui rapporta avoir tout trouvé comme la petite fille l'avoit dit, et comme le valet qui y avoit été d'abord l'avoit rapporté à l'oreille de M. le duc d'Orléans.

Il ne me parloit guère de ces choses-là, parce que je prenois la liberté de lui en faire honte. Je pris celle de le pouiller à ce récit et de lui dire ce que je crus le pouvoir détourner d'ajouter foi et de s'amuser à ces prestiges, dans un temps surtout où il devoit avoir l'esprit occupé de tant de grandes choses. « Ce n'est pas tout, me dit-il; et je ne vous ai conté cela que pour venir au reste; » et tout de suite me conta que, encouragé par l'exactitude de ce que la petite fille avoit vu de la chambre de Mme de Nancré, il avoit voulu voir quelque chose de plus important, et ce qui se passeroit à la mort du roi, mais sans en rechercher le temps qui ne se pouvoit voir dans ce verre. Il le demanda donc tout de suite à la petite fille, qui n'avoit jamais ouï parler de Versailles, ni vu personne que lui de la cour. Elle regarda et leur expliqua longue-

ment tout ce qu'elle voyoit. Elle fit avec justesse la description de la chambre du roi à Versailles, et de l'ameublement qui s'y trouva en effet à sa mort. Elle le dépeignit parfaitement dans son lit, et ce qui étoit debout auprès du lit ou dans la chambre, un petit enfant avec l'ordre tenu par Mme de Ventadour, sur laquelle elle s'écria parce qu'elle l'avoit vue chez Mlle de Sery. Elle leur fit connoître Mme de Maintenon, la figure singulière de Fagon, Madame, Mme la duchesse d'Orléans, Mme la Duchesse, Mme la princesse de Conti; elle s'écria sur M. le duc d'Orléans : en un mot, elle leur fit connoître ce qu'elle voyoit là de princes et de domestiques, seigneurs ou valets. Quand elle eut tout dit, M. le duc d'Orléans, surpris qu'elle ne leur eût point fait connoître Monseigneur, Mgr le duc de Bourgogne, Mme la duchesse de Bourgogne, ni M. le duc de Berry, lui demanda si elle ne voyoit point des figures de telle et telle façon. Elle répondit constamment que non, et répéta celles qu'elle voyoit. C'est ce que M. le duc d'Orléans ne pouvoit comprendre et dont il s'étonna fort avec moi, et en rechercha vainement la raison. L'événement l'expliqua. On étoit lors en 1706. Tous quatre étoient alors pleins de vie et de santé, et tous quatre étoient morts avant le roi. Ce fut la même chose de M. le Prince, de M. le Duc et de M. le prince de Conti qu'elle ne vit point, et vit les enfants des deux derniers, M. du Maine, les siens, et M. le comte de Toulouse. Mais jusqu'à l'événement cela demeura dans l'obscurité.

Cette curiosité achevée, M. le duc d'Orléans voulut savoir ce qu'il deviendroit. Alors ce ne fut plus dans le verre. L'homme qui étoit là lui offrit de le lui montrer comme peint sur la muraille de la chambre, pourvu qu'il n'eût point de peur de s'y voir; et au bout d'un quart d'heure de quelques simagrées devant eux tous, la figure de M. le duc d'Orléans, vêtu comme il l'étoit alors et dans sa grandeur naturelle, parut tout à coup sur la muraille comme en peinture, avec une couronne fermée sur la tête. Elle n'étoit ni de France, ni d'Espagne, ni d'Angleterre, ni impériale. M. le duc d'Orléans, qui la considéra de tous ses yeux, ne put jamais la deviner; il n'en avoit jamais vu de semblable. Elle n'avoit que quatre cercles, et rien au sommet. Cette couronne lui couvroit la tête.

De l'obscurité précédente et de celle-ci, je pris occasion de lui remontrer la vanité de ces sortes de curiosités, les justes tromperies du diable que Dieu permet pour punir des curiosités qu'il défend, le néant et les ténèbres qui en résultent au lieu de la lumière et de la satisfaction qu'on y recherche. Il étoit assurément alors bien éloigné d'être régent du royaume et de l'imaginer. C'étoit peut-être ce que cette couronne singulière lui annonçoit. Tout cela s'étoit passé à Paris chez sa maîtresse, en présence de leur plus étroit intrinsèque, la veille du jour qu'il me le raconta, et je l'ai trouvé si extraordinaire que je lui ai donné place ici, non pour l'approuver, mais pour le rendre.

CHAPITRE XXVI.

Marsin, au refus de Villars, va commander l'armée d'Italie sous M. le duc d'Orléans, qui part pour l'Italie. — Mmes de Savoie, et incontinent après M. de Savoie, sortis de Turin, défendu par le comte de Thun. — Folles courses de La Feuillade après le duc de Savoie. — Duc d'Orléans passe au siége, dont il est peu content. — Mauvaise conduite de La Feuillade, fort haï. — Duc d'Orléans joint Vendôme et n'en peut rien tirer. — Vendôme à Versailles. — Vendôme part pour Flandre, avec une lettre du roi, pour donner l'ordre et commander à tous les maréchaux de France. — Villeroy à Versailles sans avoir vu Vendôme, et ne voit point Chamillart, avec qui il se brouille, et tombe en disgrâce. — Guiscard, sans lettre de service, retiré chez lui; seul sans nouvelles lettres de service. — Puységur à Versailles et en Flandre. — Traitement des ducs en pays étrangers. — Usurpations de rang de l'électeur de Bavière. — Traitements entre lui et M. de Vendôme. — Villars, quoique affoibli, prend l'île du Marquisat, où Streff est tué. — Caraman assiégé dans Menin, et le rend. — Jolie action du chevalier du Rosel. — Ath pris par les ennemis. — Séparation des armées en Flandre. — Le roi, amusé sur le voyage de Fontainebleau, ne le fait point cette année. — Kercado, maréchal de camp, tué. — Talon, Polastron, Rose, colonels, morts en Italie, et le prince de Maubec colonel de cavalerie.

On sut bientôt le changement qui regardoit le commandement de l'armée d'Italie sous M. le duc d'Orléans. Villars n'en voulut point tâter : il ne s'accommoda point de prendre l'ordre de M. de Vendôme, et aussi peu d'être sous un jeune prince. Il étoit parvenu aux richesses et aux plus grands honneurs. Sans balancer, il leur remit le marché à la main, et répondit tout net que le roi étoit le maître de lui ôter le commandement de l'armée du Rhin, le maître de l'employer et de ne l'employer pas, mais que d'aller en Italie il ne pouvoit s'y résoudre, et qu'il supplioit le roi de l'en dispenser. Un autre que l'heureux Villars eût été perdu. De lui ou des conjonctures, tout fut trouvé bon. Le même courrier lui fut renvoyé avec ordre de demeurer à la tête de son armée, et un autre à Marsin portant, dès qu'il y seroit arrivé (et qu'on ne savoit où prendre par les chemins), de s'en aller en Italie par la Suisse au lieu de Villars. Le roi exigea de M. le duc d'Orléans la même parole à l'égard de celui-ci qu'il lui avoit fait donner pour l'autre. Il l'entretint longtemps à Marly, le mercredi matin, 30 juin. M. le duc d'Orléans prit congé et s'en alla à Paris, d'où il partit le lendemain avec vingt-huit chevaux et cinq chaises pour arriver en trois jours à Lyon, et pousser de là, sans s'arrêter, en Italie.

Mmes de Savoie sortirent de bonne heure de Turin et se retirèrent à Coni. M. de Savoie reçut assez mal les offres de sûreté pour tous les lieux où elles voudroient aller, que La Feuillade lui envoya faire de la part du roi. Il répondit sèchement qu'elles étoient bien où elles étoient. Lui-même quitta Turin à la fin de juin. Il en laissa le commandement au comte de Thun, qui ne s'en acquitta que trop bien, et qui longtemps depuis a été gouverneur du Milanois. M. de Savoie emmena toute sa cour, ses équipages et ses trois mille chevaux, et n'y en laissa que

cinq cents et vingt hussards. Il se mit à courir le pays dans l'opinion que La Feuillade le suivroit et se distrairoit du siége pour tâcher de le prendre. C'est en effet ce qui arriva. Il laissa le commandement du siége à son ami Chamarande, qui fut sa dupe toute sa vie, et se mit aux champs. Il alla s'amuser devant Quérasque, et envoya d'Estaing prendre Asti qui, depuis la méprise de son secrétaire, étoit demeuré aux ennemis, et où lui-même avoit échoué, comme on l'a vu ci-devant.

Avec ces détachements, il ne restoit que quarante bataillons devant Turin, qui y fatiguoient fort et y avançoient fort peu. On prit prisonniers dans Mondovi le prince de Carignan, ce fameux muet, et toute sa famille; et sur sa parole, on les conduisit à Raconis, sa maison de plaisance, où il demanda une garde à La Feuillade. En même temps Mmes de Savoie, qui de Coni étoient allées à Oneille, se retirèrent à Savone. La Feuillade, lassé de perdre son temps à courre après du vent, revint au siége et lâcha Aubeterre aux trousses de M. de Savoie, qui, pour ralentir le siége, se montroit de loin, puis se cachoit et changeoit continuellement de retraite et de route. Il pensa pourtant plus d'une fois y être attrapé, et cependant menoit une vie errante, misérable et périlleuse. Aubeterre battit son arrière-garde et prit un fils du comte de Soissons, un capitaine des gardes de M. de Savoie et une vingtaine d'officiers. Là-dessus La Feuillade, follement buté à la capture de M. de Savoie, et qui n'en vouloit pas laisser l'honneur à un autre, quitta encore le siége et se remit après: mais M. de Savoie se moquoit de lui. Ce prince ne laissa pas de se trouver longtemps dans les plus fâcheuses extrémités qu'il soutint avec un grand art et un grand courage. Cette conduite de La Feuillade harassa toute sa cavalerie, et mit à bout son infanterie, par tous les divers détachements qu'il en fit à droite et à gauche, et par la fatigue trop redoublée de celle qui restoit au siége. C'étoit une étrange folie que voler le papillon aux dépens de l'objet si principal de prendre Turin, et si pressé qu'une heure étoit précieuse dans la crainte de l'arrivée du prince Eugène, à qui ces lenteurs donnèrent tout le temps qui lui fut nécessaire; et la négligence, la paresse, l'opiniâtreté, l'incurie de M. de Vendôme pour un pays qu'il alloit quitter, toutes les facilités dont il sut bien profiter pour passer le Pô malgré lui, et lui donner le second tome de M. de Staremberg, et par le même chemin qu'il vint au secours de M. de Savoie. Quoique fort arriéré, et toutes les rivières gardées, les passa et devança M. de Vendôme qui revenoit de cette belle course de Trente, et arriva à temps de sauver M. de Savoie, comme je l'ai marqué en son temps.

On avoit beau presser le siége par des courriers redoublés, le temps perdu ne se pouvoit regagner; et Chamillart fut obligé de mander à son gendre le mauvais effet de ses courses par monts et par vaux après un fantôme qui ne se montroit que pour le séduire et qui lui échappoit toujours. Personne n'osoit dire un mot de ce qu'il pensoit à La Feuillade. Dreux, son beau-frère, y fut si mal reçu qu'il ne s'y commit plus, et il s'en brouilla avec Chamarande qui, comptant sur l'âge, l'expérience et l'ancienne amitié, s'étoit basardé de lui dire tête à tête sa pensée avec grande mesure; sa sagesse et sa douceur évita l'éclat et le dehors,

mais on s'aperçut bientôt du refroidissement qui ne se raccommoda plus. Le pauvre Chamarande y perdit son fils à la tête du régiment de la reine que lui-même avoit eu avant lui.

M. le duc d'Orléans passa au siége. La Feuillade le reçut magnifiquement et lui montra tous les travaux. Il le mena aux attaques et lui fit tout voir. Le prince ne fut content de rien. Il trouva qu'on n'attaquoit point par où il auroit voulu, et fut en cela de même avis que Catinat qui connoissoit si bien Turin, que Vauban qui l'avoit fortifié, que Phélypeaux qui y avoit demeuré des années, et tous trois sans s'être concertés. Il ne le fut pas davantage des travaux, et il trouva le siége fort peu avancé. Il ménagea pourtant fort La Feuillade, mais il ne crut pas lui devoir sacrifier le succès. Il fit donc changer et ordonna le changement de beaucoup de choses; mais dès qu'il fut parti La Feuillade remit tout, de son autorité, en son premier état, continua de pousser sa pointe, et toujours sans consulter qui que ce fût, depuis le commencement jusqu'à la fin. Sa conduite impérieuse, le peu d'accès qu'il donnoit auprès de lui, sa hauteur avec les officiers, même généraux, et ses propos durs avec l'audace d'un étourdi qui compte éblouir par sa valeur et tout permis au gendre du tout-puissant ministre, le firent détester de toute son armée, et mirent les officiers généraux et particuliers en humeur et en usage de s'en tenir exactement et avec précision à leur fait et à leur devoir, sans se soucier de la besogne ni daigner remédier, ni rien faire, sur quoi que ce fût, à rien, quelque nécessité qu'ils y vissent, par pique, par dégoût; et par la crainte aussi qu'on leur demandât de quoi ils se mêloient. Avec un tel général, qui avoit mal enfourné, qui manquoit par l'impossibilité de ce que Vauban avoit cru nécessaire, et secouru de la sorte, ce n'étoit pas de quoi prendre Turin. On prit de temps en temps quelques ouvrages extérieurs, dont les nouvelles venues par des courriers étoient bien vantées à la cour et faisoient sans cesse tout espérer. Mais nos mines alloient si mal, que La Feuillade s'en plaignoit lui-même par ses lettres, et l'artillerie y étoit servie avec les mêmes défauts et par les mêmes raisons qu'elle l'avoit été à Barcelone, et que j'ai expliquées sur ce siége-là.

M. le duc d'Orléans joignit M. de Vendôme sur le Mincio, le 17 juillet, avec lequel il conféra tant qu'il put, non pas à beaucoup près tant qu'il voulut, moins encore autant qu'il étoit nécessaire. Le prétendu héros venoit de faire des fautes irréparables. Le prince Eugène venoit de passer le Pô presque devant lui; on ignoroit ce que seroient devenus douze de nos bataillons postés au delà du Pô, près de l'endroit où il avoit passé; il avoit pris tous les bateaux que nous avions sur ce fleuve, et il falloit pourtant en faire un pont pour passer l'armée et suivre les ennemis. Vendôme craignit donc que ses fautes ne fussent aperçues. Il vouloit que son successeur en demeurât chargé. D'autre part il attendoit Marsin. Son orgueil le retenoit pour le plaisir de donner l'ordre à un maréchal de France, et jouir du billet du roi qu'il avoit obtenu. En cette situation, impatient, fuyant les conférences, les abrégeant quand il ne pouvoit les éviter, il ne put éviter le perçant des yeux du prince qui s'appliquoit à pénétrer l'état d'une besogne qui devenoit sienne et

qui désormais intéressoit son honneur. Il acheva sur les lieux de découvrir à revers tout ce qu'il avoit déjà aperçu en éloignement, et y ajouta beaucoup d'autres connoissances qu'il ne dissimula point, quoique avec modestie, et sur lesquelles Vendôme ne put rien alléguer de bon ni même d'apparent. Enfin Marsin arriva, et, sa dignité flétrie, Vendôme partit sans délai.

Aussitôt après, M. d'Orléans tenta un petit combat avec Médavy par un autre côté, qui auroit déconcerté la marche des ennemis, et qui eût infailliblement réussi, si Goïto ne se fût pas misérablement rendu au moment que Marsin y alloit lui-même pour le dégager. L'affaire manquée, M. d'Orléans alla en poste rejoindre M. de Vendôme, arrêté, de concert avec lui, à Mantoue, pour y donner des ordres dont ils étoient convenus. Cette course fut pour lui proposer de faire descendre un pont à Crémone, qu'à son insu il avoit commandé et fait rassembler. Il n'y avoit que peu de troupes ennemies qui eussent encore passé le Pô. Malgré les plus opiniâtres assurances de Vendôme, leur armée avoit rendu inutiles les obstacles qu'il avoit cru mettre à toutes les rivières. Elles les avoient passées, et même le canal Blanc pour gagner le Piémont. En vain M. d'Orléans voulut-il persuader cette vérité à M. de Vendôme, et qu'ils passeroient le Pô avec la même facilité; Vendôme, plus ferme que jamais, n'y voulut jamais entendre. Il savoit bien que tant qu'il étoit en Italie, il y étoit le maître, et qu'à l'ordre près qu'il recevoit du prince, celui-ci étoit engagé au roi de ne décider de rien.

Comme ils en étoient sur cette dispute, il leur arriva des nouvelles d'un parti qu'ils avoient sur les ennemis. Elles portoient qu'un petit parti ennemi avoit passé le Pô. Là-dessus Vendôme s'écrie que pour cinq ou six coquins ce n'étoit pas merveilles. Comme il triomphoit ainsi, autres nouvelles, coup sur coup, du même partisan, qui mandoit que toute l'armée avoit passé. Vendôme, qui venoit d'assurer qu'elle ne s'y hasarderoit pas, paya de son effronterie ordinaire, et avec un air également gai et libre, et ce front qui ne rougissoit de rien : « Eh bien! dit-il, ils sont passés, je n'y puis que faire; ils ont bien d'autres obstacles à surmonter avant de se rendre en Piémont. » Et tout de suite se tournant à M. le duc d'Orléans : « Vos ordres, lui dit-il, monsieur, car je n'ai plus que faire ici, et je pars demain matin. » Il tint parole. M. d'Orléans, confus pour Vendôme, ne voulut pas ajouter les reproches à ceux de la chose même. Il se contenta de lui dire que puisqu'il l'avoit si opiniâtrément jeté dans cet extrême inconvénient, en soutenant toujours ce passage impossible et le laissant ouvert, il devoit bien au moins l'aider à s'en tirer avant que s'en aller. A force de persécution il accorda vingt-quatre heures, qui furent employées à visiter des postes et à donner divers ordres. Les vingt-quatre heures expirées, rien ne put retenir Vendôme. Il s'en fut au plus vite, laissant au duc d'Orléans à soutenir tout le poids de ses lourdes fautes. Toute l'armée en étoit témoin, et plusieurs officiers généraux de ce qui se venoit de passer en dernier lieu. M. d'Orléans, qui connoissoit le terrain, se garda bien de tomber sur Vendôme dans ses dépêches; mais il ne pallia point aussi la situation critique dans laquelle il le laissoit. Il attendit à Mantoue

La Feuillade pour s'aboucher avec lui sur les partis et les mesures à prendre, et les troupes qu'il pourroit lui envoyer de son siége.

Vendôme arriva le samedi dernier juillet à Versailles. Il salua le roi à la descente de son carrosse. Il fut reçu en héros réparateur; il suivit le roi chez Mme de Maintenon, où il demeura longtemps avec lui et Chamillart. Il y vanta le bon état où il avoit laissé toutes choses en Italie avec une audace sans pareille, et assura que le prince Eugène ne pourroit jamais secourir Turin. Le dimanche il fut voir Monseigneur à Meudon, et travailla après longtemps chez Chamillart. Le lundi 2 août, M. de Vendôme fut longtemps seul avec le roi dans son cabinet. Il en reçut une lettre de sa main, portant ordre à tous les maréchaux de France de prendre l'ordre de lui, et de lui obéir partout. C'est où M. du Maine et lui en vouloient venir sans patente, et où ils arrivèrent enfin par degrés, contre le goût et la volonté du roi; et de cette sorte sans patente, M. de Vendôme, quoique sans mention de sa naissance, fut mis en parfait niveau avec les princes du sang. Il prit congé transporté d'aise, s'en alla coucher à Clichy, d'où il partit le lendemain pour Valenciennes. Le maréchal de Villeroy, qui s'étoit tenu fort obscurément à Saint-Amand, reçut en même temps son congé, et partit aussitôt pour revenir. Il ne vit ni ne rencontra M. de Vendôme.

Ce retour fut bien différent de ceux de toutes les précédentes années. Il arriva à Versailles le vendredi 6 août, et vit le roi chez Mme de Maintenon; cela fut court et sec. Il obtint sans peine de différer quelques jours à prendre le bâton, sur ce que son équipage n'étoit pas arrivé, et qu'il avoit beaucoup d'affaires. Il étoit dans son quartier de capitaine des gardes. Il s'en retourna promptement à Paris, ne vit point Chamillart, et acheva de gâter ses affaires par se plaindre hautement de lui. Ce n'étoit plus le temps où le langage, les grands airs et les secouements de perruque passoient pour des raisons, la faveur qui soutenoit ce vide étoit passée. Chamillart n'étoit pas cause qu'il eût formellement désobéi aux ordres réitérés de ne se commettre à rien avant la jonction de Marsin; ce n'étoit pas lui qui lui avoit fait choisir un si étrange terrain pour combattre et si connu pour tel; qui lui avoit fait faire une disposition si étrange; qui lui avoit tourné la tête ensuite, et qui lui avoit fait abandonner toute la Flandre par une terreur panique, que rien ne put rassurer, pour quatre mille hommes perdus en tout et pour tout à Ramillies. Ses clameurs ne furent écoutées que de quelques amis particuliers par compassion plus que par persuasion. Personne ne se voulut brouiller avec Chamillart pour un général en disgrâce en si lourde faute.

Villeroy, déchu de sa faveur et du commandement des armées, perdit toute l'écorce qui l'avoit fait briller, et ne montra plus que le tuf. L'abattement, l'embarras succéda aux grands airs et aux sons des grands mots. Son quartier lui fut pesant à achever. Le roi ne lui parloit que pour donner l'ordre et pour des choses de sa charge. Il pesoit au roi, il le sentoit, et plus encore que chacun s'en apercevoit. Il n'osoit ouvrir la bouche, il ne fournissoit plus à la conversation, il ne tenoit plus le dé. Son humiliation étoit marquée dans toute sa contenance; ce n'étoit

plus qu'un vieux ballon vidé, dont tout l'air qui l'enfloit étoit sorti. Dès que son quartier fut fini, il s'en alla à Paris et à Villeroy, et jusqu'à ce qu'il recommençât l'année suivante, on le vit très-rarement et très-courtement à la cour, où le roi ne lui disoit pas un mot. Mme de Maintenon en eut pitié, mais ce fut tout jusqu'au temps où elle crut en avoir affaire. Il la voyoit pourtant chez elle quand il venoit à Versailles; cette petite distinction le soutenoit à ras de terre.

Il n'est pas temps de s'étendre davantage sur ce roi de théâtre. Il eut un autre dégoût. Guiscard étoit son protégé; il étoit beau-frère de Langlée, qui ne bougeoit à la cour de chez M. le Grand, et chez qui le maréchal de Villeroy et la meilleure compagnie étoit tous les jours à Paris en fêtes et au plus gros jeu du monde. Par le changement de général, il fallut à tous les officiers généraux de nouvelles lettres de service; Guiscard, premier lieutenant général de l'armée de Flandre, fut le seul qui n'en eut point. On prétendoit que la tête lui avoit tourné à Ramillies et depuis, comme au maréchal. Cette disgrâce porta à plomb sur ce dernier, qui, ne pouvant se justifier ni se soutenir lui-même, ne put être d'aucun secours à son ami. Guiscard, se voyant sans emploi à l'armée, prit le parti de s'en venir chez lui à Magny, terre qu'il avoit achetée en Picardie de la succession du duc de Chaulnes, qu'il avoit fort ajustée, et à qui il avoit fait donner le nom de Guiscard. Il y fut plusieurs mois solitaire, et obtint enfin une audience du roi, pour laquelle il arriva de chez lui. Elle fut courte et sèche, et tout aussitôt il retourna d'où il étoit venu, où il demeura encore fort longtemps.

Le roi avoit fait revenir Puységur d'Espagne, où il s'accommodoit médiocrement du droit et du sec d'un général qu'il avoit vu longtemps lui faire presque sa cour en Flandre, tandis qu'il faisoit tout dans l'armée sous M. de Luxembourg. Le roi l'entretint longtemps et le renvoya en Flandre.

M. de Vendôme, en partant de Paris pour Valenciennes, avoit écrit à l'électeur de Bavière qu'il attendroit là ses ordres pour l'aller trouver où il lui manderoit. Le roi étoit convenu avec lui de la manière dont il vivroit avec M. de Vendôme, duquel la naissance lui étoit plus chère que les rangs de son royaume.

Les généraux en chef des armées du roi, lorsqu'ils étoient maréchaux de France et qu'ils avoient vu des électeurs ou leur avoient écrit, ne leur avoient jamais dit ni écrit que *monsieur*. Ils avoient eu la main chez eux et un siége égal, leur avoient donné l'*altesse électorale* et reçu l'*excellence*. Villars n'en sut pas tant et vécut avec l'électeur de Bavière comme s'il n'eût pas été maréchal de France : de la cour on ne songea pas à l'en avertir. Marsin, après lui, en usa de même; Tallard aussi, pour le peu de temps qu'il y fut. Le mal venoit de plus loin. Boufflers en Flandre avoit tout gâté le premier : non-seulement il étoit maréchal de France et général d'armée, mais il étoit duc. Jamais avant lui aucun duc n'avoit vécu avec les électeurs qu'en égalité entière. La main, siéges égaux, service égal à table, la main chez eux et partout les mêmes honneurs. Le *monseigneur* à dire et à écrire jamais imaginé, *altesse électorale* rarement, *excellence* de même.

Ces faits ne sont pas douteux; on en voit des restes dans les *Voyages* de Montconis, qui conduisit le duc de Chevreuse, fils du duc de Luynes en quelques-uns. Il remarque cette égalité parfaite à Heidelberg; qu'à la vérité l'électeur palatin se tint au lit se prétextant malade, apparemment pour éviter la main; mais il donna à dîner dans son lit au duc de Chevreuse, traité et servi comme l'électeur, les mêmes honneurs militaires et civils qu'à l'électeur à son arrivée et dans tout le traitement de son séjour, et le prince électoral lui faisant les honneurs partout à la place de son père. Ces *Voyages* où cela est bien exprimé sont entre les mains de tout le monde. Il remarque aussi que le peu des autres électeurs dans les États desquels ils passèrent y firent rendre au duc de Chevreuse toutes sortes d'honneurs, mais s'absentèrent, en sorte qu'avec des prétextes et des excuses, ils évitèrent de le voir. Il n'y avoit que la main qui les tînt, et ne faisoient point de difficulté sur le reste.

Celle de la main étoit nouvelle, j'en expliquerai la raison dans un moment. Le duc de Rohan-Chabot, qui fut depuis gendre de M. de Vardes, alla voyager fort jeune. Sur le point de partir, M. de Lyonne, ministre et secrétaire d'État des affaires étrangères, lui envoya un compliment d'excuse, et le prioit de passer chez lui. M. de Rohan y fut. M. de Lyonne lui dit que le roi ne le vouloit pas laisser partir sans une instruction sur sa conduite à l'égard des princes chez lesquels il passeroit, et qu'il s'étonnoit que lui, ou les personnes qui le conduisoient, n'y eussent pas songé eux-mêmes. Il l'avoit faite, et la lui remit signée de lui. Elle portoit ordre du roi de ne voir aucun électeur qu'avec la main, et l'égalité entière pour toutes sortes d'honneurs chez eux, à plus forte raison tous les autres princes, excepté le seul duc de Savoie, duquel il prétendroit toutes les mêmes choses que des électeurs, excepté la main. C'étoit une déférence nouvelle, que le roi voulut bien accorder aux alliances si proches, et à la prétention de tête couronnée, dont ses ambassadeurs obtinrent une grande partie du rang, et l'eurent enfin entier partout bien des années avant la personne de leur maître. En effet, le duc de Rohan eut tout à Turin sans ménagement et sans la moindre difficulté, excepté la main; en tout le reste, égalité entière de siége, du traitement et du service à table, et de tous les autres honneurs. Il commença par l'Italie. La vérité est que les électeurs évitèrent de le voir comme ils firent pour M. de Chevreuse. Ils étoient en prétention et en usage de précéder les ducs de Savoie; ils ne voulurent pas être moins distingués que lui, et c'est ce qui forma leur difficulté de continuer à donner la main aux ducs. M. de Savoie, plusieurs années avant qu'être roi de Sicile, et enfin de Sardaigne, par la paix d'Utrecht, passa un carnaval à Venise, où se trouva aussi l'électeur de Bavière, père de celui-ci, qui le précéda toujours. M. de Savoie en voulut faire difficulté d'abord, il en obtint le réciproque d'*altesse royale* pour l'*altesse électorale*, que l'électeur ne lui avoit pas voulu accorder, et avec cette bagatelle se trouva partout avec l'électeur, et lui céda partout. Dès lors pourtant les ambassadeurs de Savoie avoient partout le rang d'ambassadeurs de tête couronnée.

Pour revenir donc à ce dont ces remarques nécessaires m'ont écarté,

la légèreté françoise, et le peu d'état que les ministres postérieurs du roi lui avoient appris à faire des rangs de son royaume, et l'ignorance où les plus intéressés sont en possession de vivre là-dessus, fit que ces maréchaux, et Boufflers même duc, laissèrent prendre à l'électeur de Bavière tout ce qu'il voulut, et sans y songer le traitèrent de *monseigneur* comme ses sujets faisoient, et à leur exemple fort sottement nos troupes. Le maréchal de Villeroy, aussi léger qu'eux, mais plus instruit, n'avoit pas songé à la manière dont ils vivoient avec l'électeur; quand il eut à y vivre lui-même, et qu'il fut arrivé, il se trouva étrangement scandalisé. Il dépêcha un courrier au roi, qui fit visiter les dépêches anciennes et les registres. Il trouva que le maréchal de Villeroy avoit raison, mais en même temps, embarrassé d'un changement si marqué après l'exemple des autres, il se persuada que le temps où l'électeur venoit de perdre ses États par sa fidélité dans son alliance n'étoit pas celui de mortifier son usurpation sur son rang. Il sacrifia celui des ducs et des généraux de ses armées, maréchaux de France, à cette idée de générosité, et Villeroy eut ordre de ne rien prétendre et de ne rien innover. Pour Vendôme, M. du Maine y prit d'autant plus garde, qu'il le vouloit à toutes mains distinguer de tout ce qui n'étoit pas prince du sang. Le roi fit donc convenir l'électeur que Vendôme ne lui diroit et ne lui écriroit que *monsieur*, et que partout leurs siéges seroient égaux, que Vendôme prendroit toujours l'ordre de lui. Tout le reste fut abandonné, en sorte que Vendôme même eut beaucoup moins que n'avoient les ducs avec les électeurs avant l'usurpation de l'électeur de Bavière, et la sottise et l'ignorance de ceux sur lesquels il la fit. Il ne donna point d'*altesse* à Vendôme, lequel aussi ne voulut point d'*excellence*, et donna toujours l'*altesse électorale*. Nous verrons dans peu jusqu'à quel point cet abandon du rang des ducs avec les électeurs porta sur la dignité du roi même et de sa couronne.

On fit venir en Flandre un gros détachement de l'armée du maréchal de Villars, qui le trouva fort mauvais, fit raser les lignes de la Lauter, et raccommoder celles de la Mutter. Il se plaignit de la foiblesse où on le laissoit, et qu'il arrivoit tous les jours de nouvelles troupes au prince Louis de Bade. Il ne laissa pas de s'emparer de l'île dite du Marquisat, au delà du fort Louis, et d'y établir un pont qui communique du fort à l'île. Streff, maréchal de camp fort estimé, fit et lui proposa ce projet. Il y fut tué sur un bateau où il voulut être, quoique le maréchal s'y opposât, parce que cette attaque se faisoit avec trop peu de troupes pour un maréchal de camp; ce fut grand dommage. On y perdit près de deux cents hommes, et les ennemis beaucoup plus.

Caraman avoit été mis dans Menin pour le défendre, avec douze bataillons de vieilles troupes, deux nouveaux, et un régiment de dragons, la plupart à pied. Spaar, maréchal de camp, mort depuis sénateur de Suède, et fort bon officier général, y étoit sous lui, et pour brigadier Beuzeval, capitaine suisse, qui a depuis négocié avec réputation en Pologne et dans le Nord longtemps, y épousa une parente de la reine, et est mort longtemps depuis lieutenant général et colonel du régiment des gardes suisses, homme à deux mains, d'esprit, de manége et de

tête. Beully, qui avoit été dans la gendarmerie et qui avoit acheté ce gouvernement de la famille de Pracontal, y étoit avec eux, et sous eux, tout gouverneur qu'il étoit; malgré ce dégoût, il y demeura et y fit fort bien. Ils tinrent trois semaines de tranchée ouverte, obtinrent une très-honorable capitulation, sortirent le 25 août, et furent conduits à Douai. M. de Vendôme voulut rassembler son armée, mais il ne tarda pas à la remettre comme avoit fait le maréchal de Villeroy. Il se tint cependant à Lille, puis à Saint-Amand sous prétexte de prendre des eaux. Il sut que Marlborough avoit projeté un grand fourrage auprès de Tournai. Vendôme en avertit le chevalier du Rosel, qui étoit à Tournai. En effet, le 16 août huit mille hommes bordèrent un ruisseau qui tombe dans l'Escaut, et s'appelle Chin, qu'il fit passer à douze cents chevaux. Du Rosel sortit aussitôt avec neuf escadrons de carabiniers et quatre-vingts dragons, passa à la tête du ruisseau hors du feu de cette infanterie, battit les douze cents chevaux qui étoient en diverses troupes, en tua deux cents, en prit deux cent cinquante, emmena à Tournai quatre cents chevaux de ce fourrage, et parmi les prisonniers Cadogan, favori de Marlborough et lors brigadier de cavalerie, qui, pour favoriser la retraite de ce général qui se trouvoit s'être trop avancé, fit ferme tant qu'il put avec cinquante dragons à la tête d'un pont. M. de Vendôme renvoya aussitôt Cadogan au duc de Marlborough galamment sur sa parole. L'action de du Rosel fut vive et bien entendue, mais ce fut aussi à quoi se bornèrent les exploits du nouveau général, qui, loin de réparer ou de soutenir les affaires de Flandre, y vit de ses places promener les ennemis de tous côtés, et prendre ce qui fut à leur convenance. Ils finirent par le siége d'Ath, qu'ils prirent le 3 octobre, et les cinq bataillons qui étoient dedans prisonniers de guerre après trois semaines de tranchée ouverte, et dix jours après, les armées se séparèrent en Flandre, et la campagne finit.

Le roi comptoit sur le voyage de Fontainebleau. Mme la duchesse de Bourgogne étoit grosse et y devoit aller en bateau. Ce voyage déplaisoit fort aux médecins, et bien autant à Chamillart, fort court et fort pressé de dépenses indispensables, qui regrettoit avec raison celle de ce voyage qui étoit toujours grande. Mme de Maintenon, pressée de ces deux côtés, résolut d'amuser le roi, de retarder le voyage, enfin à l'extrémité de le rompre. Sur les fins la plupart des gens instruits comprirent qu'il étoit rompu. Le roi ne s'en doutoit pas le moins du monde. Il avoit été reculé à deux reprises; il devoit partir de Meudon; il alla voir de ce lieu l'église nouvelle des Invalides qui fut fort admirée, où le cardinal de Noailles officia devant lui, et donna ensuite à dîner à Mgr le duc de Bourgogne, qui alla faire ses prières à Notre-Dame et à Sainte-Geneviève, et voir ensuite la Sorbonne, où il fut reçu par l'archevêque de Reims, proviseur. Le lendemain de cette visite de l'église des Invalides, Clément, soutenu de Fagon, déclara au roi que Mme la duchesse de Bourgogne ne pouvoit aller à Fontainebleau sans se mettre en plus évident hasard. Cela fâcha fort le roi, il disputa, les autres étoient bien instruits, il n'y gagna rien. Avec dépit il décida qu'au lieu d'aller le lendemain à Fontainebleau, il retourneroit à Versailles, que Monsei-

gneur et Mme la princesse de Conti iroient à Fontainebleau, que lui-même y feroit un voyage de trois semaines, et parut chagrin quelques jours. On le laissa se repaître de ce voyage de trois semaines, on le recula, et enfin on le rompit comme on avoit fait le grand, mais sous prétexte que ce n'étoit pas la peine pour si peu. Il n'y eut donc que Monseigneur qui vit Fontainebleau cette année, et sa petite cour, où M. le duc de Berry le fut voir et chasser. Ils n'osèrent y demeurer longtemps et s'en revinrent auprès du roi.

Kercado, maréchal de camp, fut tué devant Turin. Polastron, fils du lieutenant général, dont j'ai parlé de la mort naguère, et qui étoit colonel de la couronne, Talon, fils et père des deux présidents à mortier, et Rose, tous deux colonels, y moururent. Ce dernier étoit petit-fils de Rose, secrétaire du cabinet, dont j'ai parlé en son lieu, et laissa plus d'un million à sa sœur, femme de Portail, mort longtemps depuis premier président. Pluveaux, maître de la garde-robe de M. le duc d'Orléans, y mourut aussi de maladie peu de jours après, et quantité de subalternes et d'anciens et bons officiers qui menoient les corps. Le prince de Maubec, fils du prince d'Harcourt qui depuis un an avoit un régiment de cavalerie, mourut aussi à Guastalla; il n'étoit point marié.

CHAPITRE XXVII.

M. le duc d'Orléans, sous la tutelle de Marsin, empêché par lui d'arrêter le prince Eugène au Taner. — Chiffres. — Armée de M. le duc d'Orléans à Turin. — Mauvais état du siége et des lignes. — Conduite pernicieuse de La Feuillade. — M. le duc d'Orléans empêché par Marsin de disputer la Doire, puis de sortir des lignes et d'y combattre. — Conseil de guerre déplorable. — M. le duc d'Orléans cesse de donner l'ordre et de se mêler de rien. — Cause secrète de ces contrastes. — Dernier refus de Marsin. — M. le duc d'Orléans, à la prière des soldats, reprend le commandement sur le point de la bataille. — Etrange abusement de Marsin. — Triple désobéissance et opposition formelle de La Feuillade à M. le duc d'Orléans. — Bataille de Turin. — Belle action de Le Guerchois lâchement abandonné. — M. le duc d'Orléans veut faire retirer l'armée en Italie. — Frémissement des officiers généraux, qui, par leurs ruses, leur audace, leur désobéissance, le forcent enfin à la retraite en France. — Motif d'une si étrange conduite. — La nouvelle de la bataille portée au roi. — Désordre de la retraite sans aucuns ennemis. — Chaîne des causes du désastre devant Turin et de ses suites. — Mort de Marsin prisonnier, son extraction, son caractère. — La Feuillade, de négligence ou de dessein, prive M. le duc d'Orléans de la communication avec l'Italie par Ivrée. — Prises de La Feuillade avec Albergotti. — Désespoir feint ou vrai de La Feuillade. — Origine de l'amitié de M. le duc d'Orléans pour Besons, qui le demande. — Besons le joint venant des côtes de Normandie.

M. le duc d'Orléans, abandonné à lui-même par M. de Vendôme, et ce qui fut bien pis, à la tutelle du maréchal de Marsin, laissa un corps à Médavy pour donner ordre aux convois et à toutes choses, subordonné au prince de Vaudemont qui ne bougeoit de Milan, rassembla tout ce

qui étoit séparé de son armée, envoya demander par deux fois un corps de cavalerie à La Feuillade, qu'il eut grand'peine à obtenir. Après avoir observé les ennemis quelques jours, il résolut de se poster entre Alexandrie et Valence pour leur empêcher le passage du Taner[1], ou les réduire à un combat. Ce passage étoit le seul par lequel ils pussent pénétrer. Ne le point tenter, c'étoit abandonner le secours de Turin; le vouloir forcer, c'étoit s'exposer à un combat si désavantageux qu'il y avoit une espèce d'évidence qu'ils n'y pourroient jamais réussir.

Le prince le proposa au maréchal et ne le put persuader. D'en donner la raison, c'est à quoi il ne faut pas prétendre, puisque Marsin n'en allégua pas même d'apparente. Il étoit maîtrisé par La Feuillade qui désiroit ardemment de se voir rapproché par l'armée. Marsin ne songeoit qu'à satisfaire le gendre du tout-puissant ministre et à lui plaire. Tous deux ne voyoient pas qu'empêcher le secours de Turin, c'étoit tout faire, même pour le succès personnel de ce gendre fatal.

Tandis que le prince et le maréchal en étoient sur cette dispute, un courrier du prince Eugène à l'empereur fut enlevé par un de nos partis, et ses dépêches étoient en chiffres, comme on peut bien le juger. Le prince eut beau feuilleter les siens, il n'en trouva point de semblables. Marsin, venu de Flandre par l'Alsace et la Suisse, n'avoit garde d'en avoir. On envoya à Vaudemont qui manda n'avoir point ce chiffre. Il fallut donc dépêcher un courrier au roi, qui se trouva l'avoir oublié au fond d'une cassette. Le courrier le rapporta, mais quand? Le soir même de la bataille de Turin. Les dépêches déchiffrées à Versailles et rapportées avec le chiffre du roi contenoient un grand raisonnement du prince Eugène à l'empereur, précisément le même que celui que M. le duc d'Orléans avoit fait à Marsin. Il se terminoit à déclarer que si ce prince se postoit où il l'avoit si opiniâtrément proposé à Marsin, il étoit extravagant, c'étoit le terme de la lettre, de tenter ce passage, impraticable de passer le Taner ailleurs, qu'ainsi il se trouveroit réduit à se résoudre à tout sur la perte de Turin qu'il ne pourroit empêcher après avoir fait tout le possible, et à la supporter sans y ajouter celle de l'armée impériale, inévitable, et par cela même inutile pour sauver Turin, en essayant follement de forcer un passage inattaquable. Telle fut la justification ou plutôt l'éloge de M. le duc d'Orléans par le prince Eugène à l'empereur dans une dépêche la plus secrète, que le roi et son ministre virent de la première main, puisque, faute de chiffre, elle leur avoit été envoyée pour la déchiffer. Tel fut le désespoir que le roi et son ministre durent ressentir d'avoir donné de si fatales brassières à un prince qui en avoit si peu besoin, et encore de si mauvaises.

Marsin donc n'ayant pu être persuadé, ce fut au duc d'Orléans à céder, peu à peu à s'approcher de Turin et à joindre l'armée du siége. Il y arriva le 28 août au soir. La Feuillade, désormais sous deux maîtres présents, sembloit devoir devenir plus docile; mais devenu si rapidement général en chef, et d'une si importante armée, il ne songea qu'à se conserver l'effective autorité. Il n'avoit besoin que de Marsin, sans lequel

1. Le Tanaro, affluent du Pô.

il n'ignoroit pas que le prince ne pouvoit rien. Avec celui-ci il n'eût pas trouvé son compte. Sa fortune ne dépendoit pas de Chamillart, il n'avoit d'objet que le succès d'où dépendoit sa gloire, et s'il eût été le maître, rien ne l'eût détourné de ce double objet. La Feuillade se tourna donc uniquement à se saisir du maréchal, et il prit sur lui un ascendant si fort qu'à l'ordre près qu'il donnoit après l'avoir reçu du prince, tout le reste demeura visiblement à La Feuillade, au grand malheur de la France.

Le but commun étoit bien de prendre Turin, mais la manière d'y parvenir et les moyens formèrent des contestations sans nombre. M. le duc d'Orléans fut d'abord justement scandalisé que La Feuillade eût changé tout ce qu'il avoit réformé et ordonné à son passage au siége, allant joindre M. de Vendôme. Cela lui parut si essentiel pour le succès, qu'il le fit rétablir, quoique avec douceur et modestie. En effet avec le chemin couvert pris, il se pouvoit dire qu'il ne trouva aucun progrès au siége. La Feuillade avoit perdu des contre-gardes et d'autres ouvrages qu'il avoit pris, et qui avoient coûté plusieurs ingénieurs et beaucoup de monde. Rien n'avançoit, et, de plus, on ne savoit par où s'y prendre pour avancer. La Feuillade, devenu de mauvaise humeur de son peu de succès, s'étoit rendu inabordable, et s'étoit acquis une telle haine des officiers généraux et particuliers, qu'ils ne se soucioient plus, pas un, des événements. M. le duc d'Orléans reconnut les postes et les travaux du siége; il visita les lignes et le terrain par où le prince Eugène pouvoit venir et tenter le secours. Il fut mal content de tout ce qu'il remarqua au siége, il trouva les lignes mauvaises, très-imparfaites, très-vastes et très-mal gardées.

Il recevoit cependant des avis de toutes parts que l'armée impériale s'avançoit, résolue de tenter le secours. Il voulut marcher à elle et se saisir des passages de la Doire pour y faire à la vérité moins sûrement et moins bien qu'à ceux du Taner, mais mieux au moins que dans des lignes si étendues, si mal faites et si impossibles à garder partout. Il trouva la même opposition pour la Doire qu'il avoit éprouvée pour le Taner. Marsin prétendit qu'en s'éloignant du siége, on pourroit jeter de la poudre dans la place qui en manquoit, dont on ne pouvoit douter parce qu'on avoit trouvé plusieurs peaux de bouc qui en étoient pleines nageant sur le Pô, qu'on y avoit prises, et qui y avoient été jetées dans l'espérance que le courant de l'eau les porteroit aux assiégés. Le fait étoit vrai, mais la réponse aisée. Ce que craignoit Marsin étoit incertain, et il ne l'étoit pas que ces poudres jetées dans la place n'en différeroient que peu la prise et ne la pourroient empêcher si le prince Eugène l'étoit de la secourir. Cette évidence de raisons fut inutile; jamais Marsin ne se laissa entamer.

Les ennemis s'approchant toujours, le prince pressa le maréchal de sortir des lignes telles que je les ai décrites, et qui ne se pouvoient garder, de présenter la bataille au prince Eugène, avec tous les avantages qui se trouveroient perdus dans des lignes nouvellement tracées, point achevées, et d'une étendue qui ne se pouvoit garder. Le prince Eugène marchoit depuis longtemps par des pays si ruinés, que son armée n'en pouvoit plus, qu'il étoit impossible qu'il pût subsister vis-à-

vis de la nôtre sans laisser périr la sienne de misère; qu'il ne basarderoit peut-être pas de l'exposer en rase campagne à l'impétuosité françoise, et en ce cas, qu'il abandonneroit le secours de Turin, qui tomberoit après nécessairement; que, s'il donnoit la bataille, rien n'étoit plus différent pour des François que la donner aussi de leur côté, d'attaquer et de se manier en terrain libre, ou de ne faire que se défendre derrière de mauvaises lignes qui seroient percées de tous les côtés; de plus, si les troupes harassées du prince Eugène étoient battues, elles se trouveroient sans retraite entre notre armée et la Savoie, dont nous étions maîtres, ayant été obligées à faire ce grand tour, parce que tout l'autre côté étoit inaccessible.

Marsin, gourmandé par La Feuillade, répondit que toutes ces raisons étoient véritables, mais que le parti proposé par le prince ne se pouvoit prendre qu'en fortifiant l'armée des quarante-six bataillons qu'Albergotti avoit sur la hauteur des Capucins, par où la place pourroit alors recevoir quelques secours. Cela étoit vrai, et vrai encore, que rien de plus inutile qu'une armée sur cette hauteur à rien faire qu'à la garder de petites tentatives, à quoi peu de bataillons auroient suffi, et qui cependant avoit porté un grand affoiblissement au reste des troupes du siége. A cette raison du maréchal la réponse étoit la même qu'à celle des poudres. Ce secours à jeter par la hauteur des Capucins dégarnie étoit incertain, il ne pouvoit être grand, il ne pouvoit être préparé ni appuyé d'aucunes troupes, et si, avec ce secours, le prince Eugène se trouvoit réduit à n'oser combattre ou être battu, Turin étoit sans ressource, et avec ce peu de secours jeté par les Capucins, étoit pris à l'aise quinze jours plus tôt ou plus tard.

Cette dispute s'échauffa tellement que Marsin consentit à un conseil de guerre où tous les lieutenants généraux furent appelés. La matière y fut débattue. Mais La Feuillade, gendre favori du ministre arbitre de la fortune de tout homme de guerre, et Marsin, dépositaire, disoit-on, du secret, n'avoient garde de n'être pas suivis. Le seul d'Estaing parla en homme d'un courage libre (M. le duc d'Orléans ne l'oublia jamais), et seul aussi y acquit de l'honneur. Albergotti, Italien raffiné, prévit la honte et l'orage, et se tint à son poste sous prétexte de l'éloignement. Tous les autres opinèrent servilement, de sorte que ce remède rendit le mal incurable. M. le duc d'Orléans protesta devant tous des malheurs qui en alloient arriver, déclara que, n'étant maître de rien, il n'étoit pas juste qu'il essuyât l'affront que la nation alloit recevoir, et le sien particulier encore, demanda sa chaise de poste, et à l'instant voulut quitter l'armée. Marsin, La Feuillade et les plus distingués de ce conseil de guerre, mirent tout en œuvre pour l'arrêter. Revenu enfin de ce premier mouvement, content peut-être d'avoir marqué sa fermeté jusqu'à ce point, et si fortement manifesté combien peu l'événement imminent lui pouvoit être imputé, il consentit à demeurer. Mais en même temps il s'expliqua qu'il ne se mêleroit plus du tout du commandement de l'armée, jusque-là même qu'il refusa de donner l'ordre et qu'il renvoya tout à Marsin, à La Feuillade et à quiconque en voudroit prendre le soin. Il l'exécuta de la sorte, sans pouvoir être ramené. Le

fin d'une opiniâtreté si funeste étoit la folle espérance, uniquement fondée sur la grandeur du désir, que le prince Eugène n'oseroit attaquer les lignes; que, se retirant ainsi, Turin seroit pris, non par l'armée du duc d'Orléans, non par sa victoire, non par son fait, mais par le siége et les lignes dont La Feuillade avoit eu la direction comme général, et par conséquent n'en partageroit la gloire avec personne. Tel est le vrai fait, qui, soutenu de captieuses raisons, et soutenu de tout le feu d'une bouillante et puissante jeunesse, asservit Marsin et finit par égorger la France. Tel fut l'état des choses pendant les trois derniers jours de ce siége désastreux. Le duc d'Orléans, dépossédé par lui-même, souvent chez soi, quelquefois se promenant, écrivit fortement au roi contre le maréchal, en lui rendant un compte exact de toutes choses, fit lire sa lettre à Marsin, la lui laissa, et le chargea de l'envoyer par le premier courrier qu'il dépêcheroit, n'en voulant plus envoyer lui-même, comme n'étant plus rien dans l'armée.

La nuit du 6 au 7, qui fut le jour de la bataille, quoiqu'il ne se mêlât plus de quoi que ce fût, il ne laissa pas d'être réveillé par un billet qu'on lui apporta d'un partisan qui lui mandoit que le prince Eugène attaquoit le château de Pianezze pour y passer la Doire, qu'il étoit assuré qu'il marcheroit aussitôt après à lui pour l'attaquer. Malgré son dépit et sa résolution, le prince se lève, s'habille à la hâte, va lui-même chez Marsin qui dormoit tranquillement dans son lit, l'éveille, lui montre le billet qu'il venoit de recevoir, lui propose de marcher aux ennemis à l'heure même, de les attaquer, de profiter de leur surprise et d'un ruisseau difficile qu'ils avoient à passer, s'il les trouvoit déjà maîtres du château de Pianezze et en marche pour venir sur lui. La supputation du temps et du chemin n'étoit pas douteuse. Saint-Nectaire, longtemps depuis chevalier de l'ordre, et fort entendu à la guerre, arriva en ce moment de dehors chez Marsin. Il confirma l'avis du partisan et appuya l'avis du prince; mais il étoit résolu dans les décrets éternels que la France seroit frappée au cœur ce jour même.

Le maréchal fut inébranlable, tout ce qui alloit à sortir des lignes étoit proscrit par la raison secrète que j'en ai expliquée. Il maintint que l'avis étoit faux, que le prince Eugène ne pouvoit arriver si promptement sur eux, et conseilla à M. le duc d'Orléans de s'aller reposer sans avoir jamais voulu donner aucun ordre. Le prince, plus piqué et plus dégoûté que jamais, se retira chez lui, bien résolu de tout abandonner aux aveugles et aux sourds qui ne vouloient rien voir ni entendre.

Peu après qu'il fut rentré dans sa chambre, les avis vinrent de toutes parts de l'approche du prince Eugène. Il ne s'en ébranla point. D'Estaing et quelques autres officiers généraux qui vinrent chez lui le forcèrent malgré lui de monter à cheval. Il s'avança négligemment au petit pas le long de la tête du camp. Tout ce qui se passoit depuis quelques jours avoit fait trop de bruit pour que toute l'armée n'en fût pas instruite, jusqu'aux soldats. Son rang, la justesse et la fermeté de ses avis, dont les vieux soldats ne sont pas incapables d'être quelquefois bons juges, ce que plusieurs d'entre eux se souvenoient de lui avoir vu faire à

Leuze, à Steinkerque, à Neerwinden, les faisoit murmurer de ce qu'il ne vouloit plus commander l'armée. Comme il passoit donc de la sorte à la tête des camps, un soldat de Piémont l'appela par son nom, et lui demanda s'il leur refuseroit son épée. Ce mot fit plus que n'avoient pu les officiers généraux qui l'avoient été tirer de chez lui. Il répondit au soldat qu'il la lui demandoit de trop bonne grâce pour en être refusé, et mettant à l'instant à ses pieds tant de mécontentements si vifs et si justes, il ne pensa plus qu'à secourir Marsin et La Feuillade malgré eux-mêmes.

Mais il n'étoit plus possible de sortir des lignes, quand bien même ils y auroient consenti. L'armée ennemie commençoit à paroître, et s'avança si diligemment, que le temps manqua pour achever les dispositions. Marsin, plus mort que vif, voyant ses espérances trompées, abîmé dans les réflexions, qui n'étoient plus de saison, parut comme un homme condamné, incapable de donner aucun ordre à propos. Les vides étoient grands dans les lignes. M. le duc d'Orléans envoya chercher les quarante-six bataillons d'Albergotti, qui, sur cette hauteur des Capucins, demeuroient également éloignés et inutiles contre la place et contre le prince Eugène. Mais La Feuillade, bien plus craint et obéi que le prince, avoit défendu à Albergotti de bouger, et il ne bougea malgré les ordres réitérés de M. le duc d'Orléans. Il y renvoya encore les chercher; en même temps La Feuillade leur envoya défendre de marcher, et ils ne bougèrent encore. Cependant le duc d'Orléans, pour remplir un peu les intervalles de la première ligne si dégarnie, y mêla des escadrons avec les bataillons, et la fortifia en affoiblissant sa seconde ligne, comptant toujours que les quarante-six bataillons d'Albergotti alloient arriver. En attendant, il envoya hâter d'autres troupes un peu éloignées de passer un petit pont et de venir à lui garnir les lignes. Mais La Feuillade encore poussé de je ne sais quel démon, et qui sut cet ordre, s'en alla lui-même se mettre sur ce petit pont et les arrêter. La désobéissance fut telle que M. le duc d'Orléans, ayant lui-même commandé à un officier qui menoit un escadron du régiment d'Anjou de le faire marcher, il le refusa, sur quoi le prince lui balafra le visage et le fit dire au roi.

L'attaque, commencée sur les dix heures du matin, fut poussée avec une incroyable vigueur et soutenue d'abord de même. Langallerie, qui avoit fort servi le prince Eugène dans la marche, ne lui fut pas moins utile dans l'action. Il perça le premier par des intervalles que le petit nombre de nos troupes laissoit ouverts. Le prince Eugène y courut avec des troupes; d'autres intervalles où on ne put suffire donnèrent entrée à d'autres troupes. Marsin, vers le milieu du combat, reçut un coup qui lui perça le bas-ventre et lui cassa les reins; [il fut] pris en même temps et conduit en une cassine éloignée. La Feuillade couroit éperdu partout s'arrachant les cheveux et incapable de donner aucun ordre. Le duc d'Orléans les donna tous, mais fort mal obéi. Il fit des merveilles, toujours dans le plus grand feu avec un sang-froid qui voyoit tout, qui distinguoit tout, qui le conduisoit partout où il avoit le plus à remédier et à soutenir par son exemple qui animoit les officiers et les soldats.

Blessé d'abord assez légèrement vers la hanche, ensuite près du poignet dangereusement et très-douloureusement, il fut inébranlable. Voyant que tout commençoit à s'ébranler, il appeloit les officiers par leur nom, animoit les soldats de la voix, et mena lui-même les escadrons et les bataillons à la charge. Vaincu enfin par la douleur, et affoibli par le sang qu'il perdoit, il fut contraint de se retirer un peu pour se faire panser. A peine en donna-t-il le temps, et retourna où le feu étoit le plus vif. Mais le terrain, l'ordre, la discipline, tout sembloit de concert pour confondre les François.

Trois fois Le Guerchois, avec sa brigade de la vieille marine, avoit repoussé les ennemis avec beaucoup de carnage, encloué leur canon, et trois fois réparé la bataille, lorsque, affoibli par tout ce qu'il avoit perdu d'officiers et de soldats, il manda à la brigade voisine qui le devoit soutenir de s'avancer pour faire front avec la sienne, et l'empêcher d'être débordé par un plus grand nombre de bataillons frais qu'il voyoit venir à lui pour la quatrième fois. Cette brigade et son brigadier, desquels il faut ensevelir la mémoire, le refusèrent tout net.

Ce fut le dernier moment du peu d'ordre qu'il y eut en cette bataille. Tout ce qui suivit ne fut que trouble, confusion, débandement, fuite, déconfiture. Ce qu'il y eut de plus horrible, c'est que les officiers généraux et de tout caractère, j'en excepte bien peu, plus en peine de leur équipage et de la bourse qu'ils avoient faite par leur pillage, l'augmentèrent plus qu'ils ne s'y opposèrent, et furent pis qu'inutiles.

M. le duc d'Orléans, convaincu enfin qu'il étoit désormais impossible de rétablir cette malheureuse journée, se tourna à y laisser le moins qu'il se pourroit. Il retira son artillerie légère, ses munitions, tout ce qui étoit au siége et aux travaux les plus avancés, songea à tout avec une si grande présence d'esprit que rien ne lui échappa. Enfin, ramassant autour de lui ce qu'il put d'officiers généraux, il leur exposa courtement, mais avec justesse, qu'il n'étoit plus temps que de penser à la retraite, et à prendre le chemin d'Italie, que par ce parti ils y demeureroient maîtres, enfermeroient l'armée victorieuse autour de Turin, lui empêcheroient tout retour en Italie, la feroient périr dans un pays entièrement ruiné et désolé, dans l'impossibilité d'y subsister et d'en sortir, encore moins de s'y réparer, tandis que l'armée du roi, lui fermant la communication de tout secours, se trouveroit dans un pays abondant où ils seroient les plus forts, à portée de tout et de tout entreprendre avec temps et loisir.

Cette proposition effaroucha au dernier point des esprits peu rassurés, et qui espéroient au moins ce fruit de leur désastre, qu'il leur procureroit le retour si désiré en France, pour y porter leur argent, dont ils s'étoient gorgés à toutes mains en Italie. La Feuillade, à qui tant de raisons devoient fermer la bouche, se mit si bien à combattre cet avis, que le prince, poussé à bout d'une effronterie si soutenue, lui imposa [silence] et fit parler les autres. D'Estaing fut encore le seul qui appuya l'avis de l'Italie. Le débat tint du désordre de la journée, et de l'abattement où la blessure de M. le duc d'Orléans l'avoit mis. Il le finit en leur

disant que le temps ni le lieu n'étoient pas susceptibles d'une plus longue dispute; que las enfin d'avoir eu tant de raison et si peu de créance, il s'en vouloit faire croire à son tour maintenant qu'il étoit libre, et donna l'ordre de marcher au pont et de se retirer en Italie. Il n'en pouvoit plus. Son corps et son esprit s'épuisoient également. Après avoir marché quelque temps, il se jeta dans sa chaise de poste. Il continua ainsi la marche, et traversa le Pô sur le pont, entendant derrière lui des officiers généraux qui murmuroient tout haut du parti qu'il prenoit, désespérés de se revoir en Italie, et sans communication avec la France qui leur tenoit si fort au cœur. Ce bruit alla même si loin, surtout de l'un d'entre eux, que le duc d'Orléans, trop justement irrité, ne put s'empêcher de passer sa tête par la portière, de lui reprocher sa maîtresse par son nom, et de lui dire que, pour ce qu'il faisoit à la guerre, il feroit mieux de rester avec elle; cette sortie fit taire chacun.

Mais il étoit arrêté que l'esprit d'erreur et de vertige déferoit seul notre armée et sauveroit les alliés. Comme on débouchoit le pont, du côté d'Italie, d'Arennes, major général et officier général, vint à toute bride devers la tête du corps d'Albergotti. Il présenta un officier à M. le duc d'Orléans, lui dit que les ennemis occupoient les passages par où il étoit indispensable de passer. Sur les questions du prince, l'officier l'assura que ce poste étoit bien retranché, occupé par le régiment de la Croix-Blanche, dont entre autres il avoit bien reconnu les drapeaux, et qu'il se croyoit sûr aussi d'y avoir reconnu la personne de M. le duc de Savoie. Malgré un rapport si positif, le prince, en trop juste défiance après tout ce qu'il avoit vu et entendu sur ce parti d'Italie, voulut qu'on continuât la marche, quitte à revenir si les passages se trouvoient occupés de manière à ne pouvoir forcer et passer. On continua, et en attendant on envoya les reconnoître. Les officiers généraux n'en voulurent pas être les dupes. Le chemin vers nos Alpes étoit sans danger. Ils le firent prendre, et depuis continuer, à ce qu'on avoit de vivres et de munitions, tellement qu'après une demi-journée de marche, et des rapports des passages fort équivoques, on avertit M. le duc d'Orléans qu'il n'avoit ni vivres ni munitions, qui, ayant pris et continué la route du côté de France, lui rendoit celle d'Italie impossible, que d'ailleurs on lui maintenoit toujours fermée par les ennemis. La rage et le désespoir de tant de criminelles désobéissances, pour ne pas dire de trahisons redoublées, jointes à la douleur de sa blessure et à la foiblesse où il se trouvoit, le firent retomber au fond de sa chaise, et dire qu'on allât donc où on voudroit et qu'on ne lui en parlât plus.

Telle est l'histoire de la catastrophe d'Italie. On sut depuis que tout le rapport de cet officier, mené par d'Arennes, étoit entièrement controuvé; qu'il n'y avoit personne dans aucun passage pour disputer celui d'Italie, pas même le moindre obstacle, et pour combler les regrets, l'avantange que Médavy remporta deux jours après, par lequel, en arrivant, M. le duc d'Orléans se fût trouvé maître absolu de toute la Lombardie, et d'acculer sans ressource le prince Eugène entre lui et la Savoie que nous tenions. C'est ce qui combla la douleur de ce prince en

arrivant à Oulx, au milieu des Alpes, où il étoit en sûreté entre ses quartiers, ne pouvant passer outre par l'état de sa blessure.

Saint-Léger, un des premiers valets de chambre de M. le duc d'Orléans, dépêché au roi avec cette cruelle nouvelle, arriva à Versailles, le mardi 14 septembre, avant le lever du roi, et annonça Nancré avec le détail.

L'armée, dans ce subit retour, marcha donc à colonne renversée sur Pignerol. Ce changement de disposition fit que quantité d'équipages qui, sans le savoir, se trouvèrent à l'arrière-garde, furent pillés ou perdus la nuit dans la montagne. Albergotti, dont, comme on l'a vu, les troupes n'avoient pas combattu, fut chargé de cette arrière-garde, et la fit très-bien nonobstant la nuit et la longueur de la queue, l'embarras des défilés continuels et la confusion de la nuit Du côté des ennemis il n'eut pas la moindre inquiétude.

Comblés d'une joie d'autant plus grande qu'elle étoit moins espérée, ils se contentèrent de leurs succès qu'ils avoient encore peine à croire. Leur armée n'en pouvoit plus. Elle n'eut donc garde de songer à troubler la retraite. On a vu que l'artillerie, les munitions et tout ce qui étoit dans les postes les plus avancés du siége avoit été entièrement retiré, sans aucun obstacle. On a su positivement depuis que le prince Eugène avoit tout à fait pris le parti de cesser l'attaque et de faire sa retraite, si Le Guerchois eût soutenu la quatrième et dernière charge dont j'ai parlé, à laquelle il succomba et fut pris par l'insigne lâcheté du brigadier et de la brigade qui refusa de le secourir. On sut encore que Turin n'avoit pas pour plus de quatre jours de poudre. Enfin rien ne manqua pour les transporter de la joie la plus complète, et nous de la plus cuisante douleur.

Il ne fallut pas moins qu'un enchaînement de miracles pour produire un si grand effet, dont un seul manqué, et lequel de tous que ce pût être, emportoit la ruine de l'entreprise. Vendôme, comme on la vu, en eut le premier déshonneur, que Marsin consomma et que La Feuillade combla. Le siége mal enfourné pour les attaques, languissamment poussé par les folles courses de La Feuillade; les rivières et le Pô passés par la négligence de Vendôme; l'obstacle du Taner, qui étoit invincible, méprisé par Marsin, pour le faux intérêt de La Feuillade; la folie de se mettre dans des lignes mal faites, imparfaites, la plupart à peine tracées et d'une étendue à ne les pouvoir garder; l'opiniâtreté de ne vouloir pas aller au-devant des ennemis, sur ce château de Pianezze, harassés et qu'on y auroit surpris dans l'embarras de passer un ruisseau difficile; le servile succès de ce conseil de guerre; l'inutilité de quarante-six bataillons, c'est-à-dire d'une armée entière, et pour le siége, et pour la garde des lignes, et pour le combat; la triple désobéissance de La Feuillade pour arrêter ces troupes aux Capucins, malgré deux ordres exprès de M. le duc d'Orléans, et la troisième d'avoir arrêté d'autres troupes sur ce petit pont, que ce prince avoit envoyé chercher en diligence pour garnir ses lignes; l'insigne confiance de Marsin, et son opiniâtreté jusqu'à l'instant de l'arrivée du prince Eugène, tout cela conduit par le seul intérêt de La Feuillade de ne partager pas sa conquête avec M. le

duc d'Orléans, et la crainte de Marsin, subjugué par le gendre, de déplaire au beau-père; enfin, pour dernier coup, la lâcheté si punissable de ce refus de secours à Le Guerchois et à sa brigade, qui fut le dernier assommoir qui détermina la victoire d'une part, le désordre et la fuite de l'autre; voilà la chaîne de tant d'incroyables miracles pour la délivrance de Turin.

Après, pour la retraite : la révolte, l'intérêt lâche et pécuniaire des officiers généraux; la supposition de d'Arennes ou de son officier; l'envoi clandestin des vivres et des munitions par les Alpes, pour rendre toute autre retraite impossible; un concert continuel de mauvaise foi, de désobéissance, pour ne pas dire de trahison; ce sont d'autres miracles qui sauvèrent l'Italie, Turin dans les suites, et l'armée victorieuse qui seroit périe avec la place faute d'issue, de vivres et de secours. A tout cela, qui peut méconnoître la main de Dieu toute-puissante, mais qui peut douter du crime de ceux de nos François qui en ont été les agents?

Marsin, gagnant cette cassine éloignée où il fut conduit, demanda une seule fois si M. le duc d'Orléans étoit tué. Arrivé là avec un aide de camp et deux ou trois domestiques, il envoya chercher un confesseur, dicta quelque chose sur ses affaires, mit dans un paquet pour M. le duc d'Orléans la lettre que ce prince avoit écrite au roi contre lui, et qu'il lui avoit lue et confiée pour l'envoyer lui-même, ne voulut plus ouïr parler que de Dieu, et mourut dans la nuit. On trouva parmi ses papiers des misères innombrables, et un amas de vœux plus que surprenants, un désordre immense dans ses affaires, et des dettes que six fois plus de bien qu'il n'en avoit n'eût jamais payées.

C'étoit un extrêmement petit homme, grand parleur, plus grand courtisan, ou plutôt grand valet, tout occupé de sa fortune, sans toutefois être malhonnête homme, dévot à la flamande, plutôt bas et complimenteur à l'excès que poli, cultivant avec un soin qui l'absorboit tous ceux qui pouvoient le servir ou lui nuire, esprit futile, léger, de peu de fond, de peu de jugement, de peu de capacité, dont tout l'art et le mérite alloit à plaire. Il étoit moins que rien, du pays de Liége. Son père, qui étoit capitaine, s'avança de bonne heure au service de France, y épousa une Balzac, suivit le parti de M. le Prince, dont il fut estimé, changea aisément de parti selon son intérêt, se donna aux Espagnols, courtisa si bien Charles II, lorsqu'il étoit à Bruxelles, qu'il en eut la Jarretière, au scandale des Anglois, et parvint à tout dans le militaire au service d'Espagne, dans lequel il mourut d'assez bonne heure. Il ne laissa que ce fils que sa mère éleva en France et l'y attacha. On a vu sa fortune et sa catastrophe. Il n'étoit point marié et point vieux.

Dans une si cruelle retraite, l'armée manqua de pain, qui fut le comble de ses malheurs. M. le duc d'Orléans, bien qu'outré de corps et d'esprit, étoit le seul qui songeât à tout et qui n'étoit soulagé par personne. Il s'arrêta pour attendre la queue de ses troupes et leur fournir du pain. Dès qu'il y en eut de cuit, il en fit prendre un gros détachement avec lequel il ordonna à Vibraye de s'aller saisir du château de Bar,

passage unique qui conservoit la communication et le retour en Italie par Ivrée. La Feuillade, qui s'étoit chargé de ce détail, voulut aller avec le détachement, le retarda à partir de deux jours, et n'oublia qu'à lui faire prendre le pain qui lui étoit destiné. Il fallut donc s'arrêter dès le second jour pour en envoyer querir. Il est difficile de comprendre le dépit de M. le duc d'Orléans, qui étoit dans son lit et qui comptoit le détachement bien loin, d'apprendre ce retardement et cet oubli du pain qui l'arrêtoit encore, et la promptitude avec laquelle il y remédia. Le pain arrivé, le détachement continua sa route, mais il ne marcha pas longtemps sans être averti que les ennemis s'étoient emparés du château et du passage, de manière à n'en pouvoir être dépostés, et qu'ils l'avoient prévenu de vingt heures, tellement que ce fut au retardement de La Feuillade et à son incroyable négligence sur ce pain que ce dernier malheur fut encore dû. La Feuillade n'eut donc de parti à prendre que celui de retourner sur ses pas.

Peu de jours avant la bataille, il avoit fort maltraité Albergotti, qui s'étoit licencié sur la lenteur du siége, à n'approuver pas les courses du général après le duc de Savoie. Quelques gens se mirent entre-deux. Dès le lendemain, l'Italien, fort en peine sur Chamillart, alla chez son gendre le prier d'oublier ce qui s'étoit passé la veille.

La Feuillade, arrivant de ce beau détachement à Oulx, y trouva M. le duc d'Orléans dans un état périlleux, qui le devint bien davantage par tous les soins qu'il se donnoit à reposer, assurer, nourrir et raccommoder ses troupes avec des peines et des dépenses extrêmes, par le peu de secours qu'il recevoit de la cour, ne respirant que de rentrer en Italie. La Feuillade se trouvant dans la chambre de M. le duc d'Orléans avec Albergotti et d'autres, ce prince, de nouveau outré du succès de ce détachement, ne put s'empêcher de leur reprocher à tous deux leur désobéissance à demeurer sur la hauteur des Capucins. Tous deux voulurent répondre; mais M. le duc d'Orléans, qui n'avoit pu retenir cette plainte, et le reproche trop véritable qu'ils étoient cause de la perte de la bataille, et qui se sentoit assez ému pour se craindre soi-même à la réplique, les pria qu'il n'en fût pas parlé davantage. Sassenage et le peu d'autres qui se trouvèrent à la ruelle du lit les en écartèrent, et les poussèrent grommelant l'un contre l'autre, et dont la voix s'élevoit à mesure qu'ils s'éloignoient du lit. Ils n'étoient pas au bout de la chambre qu'Albergotti dit assez vivement à La Feuillade que c'étoit lui seul que ce reproche du prince pouvoit regarder, puisque lui n'avoit fait qu'obéir à ses ordres, de lui La Feuillade; sur quoi celui-ci lui répondit net que cela n'étoit pas vrai, le poussa en même temps et mit la main à l'épée. Albergotti, rougissant de colère, marmotta entre ses dents et recula deux pas. Sassenage, Saint-Frémont et quelques autres se jetèrent entre-deux, les tirèrent hors de la chambre, et leur demandèrent s'ils savoient en quel lieu ils étoient, et si la tête leur avoit tourné. M. le duc d'Orléans, de dedans ses rideaux, ou n'entendit pas, ou n'en fit jamais semblant. Chacun emmena son homme, fort en peine de ce qui arriveroit après, mais il ne se passa rien entre eux en aucun temps. La valeur d'Albergotti ne fut jamais douteuse, mais il étoit Italien, et

La Feuillade étoit le gendre bien-aimé de Chamillart, qui ne laissa pas, quoique fort brave aussi, d'être fort aise que l'autre se montrât si bonne personne. Cette aventure ne laissa pas de leur faire grand tort à tous deux, non sur la valeur, car leurs preuves étoient faites et complètes, mais sur l'honneur : à l'un d'avoir osé démentir une vérité trop connue à toute l'armée, et qui en avoit été la perte dans le temps de la bataille; à l'autre de l'avoir avalé et digéré si doux.

Cependant La Feuillade, hors de soi de tant d'affreuses sottises entassées, dépêche un courrier à Chamillart, lui envoie la démission de son gouvernement de Dauphiné, et lui mande qu'il est indigne de son estime, des grâces du roi et de voir le jour; le lendemain, obtient permission de M. le duc d'Orléans de s'en aller à Antibes profiter de l'occasion de quelques bâtiments qui passoient à Gênes, pour se rendre de là auprès de Médavy, et là, servant sous ses ordres et se mettant à tout, se rendre digne qu'on oubliât ses fautes. Chamillart, toujours également affolé de son gendre, lui renvoya son courrier et sa démission qu'il s'étoit bien gardé de montrer, le caressa par sa réponse, l'encouragea et lui remit la cervelle. Ceux qui surent cette désespérade, ne doutèrent pas qu'elle ne fût un jeu pour faire pitié à son beau-père et au roi même, qu'il comptoit bien qu'il ne sauroit rien de sa démission, au moins qu'à coup sûr pour lui. En même temps, M. le duc d'Orléans reçut des réponses et des ordres favorables à son désir de repasser en Italie. Il étoit tenu à Chamillart, étoit content d'avoir humilié La Feuillade, à la vérité content à bon marché. Il lui envoya un courrier pour lui apprendre les ordres qu'il venoit de recevoir, l'empêcher de s'embarquer et le faire revenir à Briançon, où il alloit dès qu'il pourroit être transporté, et repasser avec l'armée, plutôt que s'en aller seul et devant par Gênes. La Feuillade, ravi de se voir moins mal avec ce prince qu'il n'avoit lieu de le croire, ne se le fit pas dire deux fois et s'en alla à Briançon.

Ce fut où Besons joignit M. le duc d'Orléans. Il avoit commandé sous lui la réserve, puis avoit été mis par le roi auprès de lui lorsqu'il avoit commandé la cavalerie. M. le duc d'Orléans avoit pris de l'estime et de l'amitié pour lui. Il servoit cette année sur les côtes de Normandie, parce que sa santé ne lui avoit pas permis mieux. M. le duc d'Orléans le demanda au roi qui le lui accorda, et Besons en meilleure santé et flatté de ce souvenir, l'alla trouver le plus tôt qu'il lui fut possible.

CHAPITRE XXVIII.

Promptitude incroyable avec laquelle j'apprends les malheurs devant Turin. — Nan ré apporte le détail de la bataille de Turin. — Mort de Murcé de ses blessures; fadaises sur lui par rapport à Mme de Maintenon. — Victoire de Médavy en Italie sur le prince de Hesse, depuis roi de Suède. — Médavy chevalier de l'ordre; autres récompenses. — Mmes de Nancré et d'Argenton à Grenoble. — On ne pense plus à repasser en Italie, qui se perd. — M. le duc d'Orléans à Versailles. — Ce qu'il pense de La Feuillade et de ses officiers généraux.—La Feuillade perdu et rappelé.—La Feuillade et le car-

dinal Le Camus. — La Feuillade salue le roi; très-mal reçu. — Électeur de Cologne incognito à Paris et à Versailles. — Mort de Saint-Pouange. — Chamillart grand trésorier de l'ordre. — Mort de Mme de Barbezieux. — Mort de Boisfranc. — Survivance de Maréchal à son fils; alarme des survivanciers. — Mme de La Chaise à Marly, en absence de Mme la duchesse de Bourgogne et de Madame. — Dispute entre le duc de Tresmes et M. de La Rochefoucauld pour le chapeau du roi. — Piété de Mgr le duc de Bourgogne. — Le roi de Suède, victorieux en Saxe, y dicte la paix au roi Auguste. — Sa glorieuse situation et sa lourde faute. — Patkul et sa catastrophe. — Stanislas reconnu roi par la France; mécontents et leurs progrès. — Mariage arrêté de l'archiduc avec une princesse de Wolfenbüttel. — Facilité des princes protestants à se faire catholiques pour des avantages, et sa véritable cause. — Succès et séparation des armées en Espagne. — Secours d'argent à l'archiduc. — Conférences refusées par les alliés sur la paix. — — Villars et le duc de Noailles de retour. — Le roi entretient le prince de Rohan sur la bataille de Ramillies. — Surville et La Barre accommodés, le premier demeurant perdu. — Mme de Châtillon; sa famille, son caractère, sa conduite; quitte Madame et y demeure. — Mariage du fils de Livry avec une fille du feu prince Robert; grâces du roi à cette occasion. — M. de Beauvilliers cède son duché, etc., à son frère, et le marie à la fille unique de feu Besmaux. — Conduite admirable de la duchesse de Beauvilliers. — Bergheyck à Versailles; son caractère et sa fortune. — Vendôme de retour. — Grand prieur à Gênes. — Ridicule de Mme de Maintenon sur Courcillon.

J'étois allé passer un mois à la Ferté, j'y recevois les nouvelles d'Italie que M. le duc d'Orléans me faisoit envoyer avec soin, et des lettres de sa main quand il ne vouloit pas que ce qu'il me mandoit passât par d'autres. J'étois donc pleinement instruit des malheurs qui s'y préparoient, et fort inquiet, lorsqu'un gentilhomme arrivant de Rouen chez son frère, tout auprès de chez moi, y vint comme nous nous promenions Mme de Saint-Simon et moi dans le parc avec du monde, et nous raconta le désastre de Turin avec les circonstances exactes sur M. le duc d'Orléans, sur le maréchal de Marsin, et sur tout le reste, telles que le roi les apprit trois jours après seulement, par le courrier qui en porta la nouvelle (et moi, quatre jours, par mes lettres de la cour et de Paris), sans que nous ayons jamais pu comprendre comment il étoit possible que cette triste nouvelle eût été portée avec une si extrême diligence, pour ne pas dire incroyable, sans que ce gentilhomme nous le voulût dire, sinon d'en fortement appuyer la certitude, et sans que nous l'ayons jamais revu depuis, car il mourut fort tôt après. Je fus vivement touché de ce malheur arrivé entre les mains de M. le duc d'Orléans, quoiqu'elles en fussent parfaitement innocentes. La fièvre me prit, je m'en allai à Paris, sans m'arrêter à Versailles pour éviter l'empire de sa faculté.

Nancré, dépêché avec le détail, y arriva presque en même temps. Quoique je ne le connusse point du tout, je lui envoyai dire que j'étois hors d'état de l'aller trouver et que je le priois de venir chez moi. Il y vint aussitôt. Il avoit ordre de me voir; nous fûmes deux bonnes heures tête à tête. Il m'apprit que le roi rendoit une pleine justice à son neveu, et me pressa de lui écrire sans nul ménagement, je n'en eus pas besoin.

Le public équitable, la cour même, malgré ses jalousies, décernèrent des lauriers à sa défaite, et l'élevèrent d'autant plus que la fortune l'avoit voulu abaisser. Ce fait est aussi mémorable que singulier, et je ne crois pas qu'il y ait d'exemple de tant et de si unanimes louanges dans un malheur aussi complet. Tout le cri tomba sur Marsin, et nonobstant Chamillart, sur La Feuillade.

Quoique les ennemis, contents de leurs succès, ne se fussent opposés à rien de la retraite, il est pourtant vrai que le gros canon de batterie ne put être emmené. L'abbé de Grancey, premier aumônier de M. le duc d'Orléans, médiocre prêtre, mais fort brave et fort bon homme, fut tué à deux pas derrière lui, sur quoi le comte de Roucy disoit que ce pauvre abbé mourroit de joie s'il pouvoit savoir qu'il a été tué. Villiers et La Bretonnière, maréchaux de camp, Bonelles fils de Bullion, colonel d'infanterie, Kercado, mestre de camp du Dauphin-étranger [1], très-bon sujet, et à qui j'avois vendu ma compagnie, lui jeune cornette dans le même régiment, et assez d'officiers y furent tués; et Murcé, lieutenant général, mourut de ses blessures, prisonnier à Turin. On n'y perdit pas plus de quinze cents hommes, mais beaucoup de blessés et de prisonniers.

Murcé étoit frère de Mme de Caylus, aussi disgracié de corps et d'esprit que sa sœur avoit l'un et l'autre charmants. Il étoit donc fils de Vilette, lieutenant général de mer, cousin germain de Mme de Maintenon, et tous sous sa protection la plus particulière. Celui-ci étoit brave, et point mauvais officier, mais gauche, bête, inepte au dernier point. Il avoit avec nous, en Allemagne, un jeune valet qui le suivoit toujours, qu'il appeloit Marcassin, et qui se moquoit de lui à cœur de journée. C'étoit l'année que Mme la duchesse de Bourgogne vint en France. Il arriva à Murcé trois grands malheurs dont il se plaignit amèrement à toute l'armée : son cheval isabelle étoit mort, Marcassin l'avoit quitté, et sa femme n'étoit point femme d'honneur, il vouloit dire dame du palais. Marivault et Montgon le faisoient valoir; c'étoit une farce continuelle de le voir avec eux, leurs questions, leur moqueuse admiration, leurs panneaux et ses sottises. Il avoit épousé la fille du lieutenant général de Chaumont en Bassigny; il l'avoit menée à Strasbourg, où il avoit été employé l'hiver [comme] brigadier; elle étoit laide, sotte et dévote à merveilles; il n'y avoit qu'un ménage de gâté. Elle faisoit ses dévotions fort souvent, et la veille vouloit coucher seule. Murcé s'en plaignoit et rendoit compte à tout le monde du calendrier de sa femme. Il prioit à manger chez lui par grades; et un homme de grade différent des conviés qui s'y présentoit quelquefois pour s'en divertir, étoit sûrement éconduit, et Murcé lui en disoit la raison. Tant de fadaises, et d'un Murcé, pourront surprendre ici, mais voici pourquoi je les ai mises. Murcé étoit une espèce de La Feuillade de Mme de Maintenon. Elle le croyoit un homme merveilleux; il lui rendoit compte des choses et des personnes de l'armée, elle le consultoit sur ce qu'il pensoit qu'on devoit

1. Le régiment *Dauphin-étranger* était composé d'étrangers, comme le Royal-Allemand, le Royal-Pologne, etc.

exécuter. Il montroit souvent de ses lettres qui marquoient en effet une confiance qui faisoit pitié. Il étoit craint et ménagé, et il a souvent servi et nui à bien des gens; de là on peut juger à qui on avoit affaire, et en grande partie de ce qu'étoit Mme de Maintenon.

Le 9 septembre, c'est-à-dire le surlendemain de la bataille de Turin, Médavy marcha avec neuf mille hommes au secours de Castiglione delle Stivere, que le prince héréditaire de Hesse-Cassel assiégeoit avec douze mille hommes, lequel a depuis été roi de Suède. Il laissa huit cents hommes dans la ville qu'il avoit prise, leva ses quartiers de devant le château, et vint au-devant de Médavy dans une belle plaine, qui de son côté marcha aussi à lui. Nôtre cavalerie, déhordée par celle des ennemis, fut d'ahord un peu en désordre; il fut augmenté par la fuite que prirent quatre régiments d'infanterie de Milanois et de Napolitains. Sebret, qui commandoit une brigade en seconde ligne, alla les remplacer sans attendre d'ordre. Médavy fit mettre l'épée à la main à toute son infanterie; elle essuya toute la décharge de l'infanterie ennemie, la chargea ensuite et la défit entièrement. La cavalerie ennemie, voyant l'infanterie défaite, s'enfuit. On leur tua deux mille hommes, on leur en prit quinze cents, tout leur canon et beaucoup d'étendards et de drapeaux. Médavy y perdit aussi du monde, le chevalier de Verac, Grammont de Franche-Comté, Renepont, du Cheilar, tous quatre mestres de camp, et d'Hérouville, colonel d'infanterie, blessé à mort. Outre ces prisonniers, on eut les huit cents hommes laissés dans la ville. Médavy fit passer le Mincio au prince de Hesse, et le poursuivit jusqu'à l'Adige; il lui tua encore du monde, prit des traîneurs dans cette poursuite, et reprit Goïto. Ce fut un étrange contraste avec Turin, et un grand renouvellement de douleur sur la retraite en France au lieu de l'avoir fait en Italie. Médavy en fut fait sur-le-champ chevalier de l'ordre, Saint-Pater et Dilon, ses deux maréchaux de camp, lieutenants généraux; Grancey, son frère, qui avoit apporté la nouvelle, maréchal de camp; et Sebret, qui apporta le détail, brigadier.

Sur ce succès, Vaudemont rassembla ce qu'il avoit de troupes, manda à Médavy de le venir joindre avec les siennes, fit mine de vouloir défendre le Tésin, s'en fit fête par un courrier, et manda que c'étoit pour conserver la ville de Milan, qui prétend avoir droit de se rendre sans blâme à quiconque a passé cette rivière. Vaudemont ajoutoit qu'il avoit voulu envoyer Colmenero rendre compte de toutes choses, mais qu'il s'étoit trouvé mal sur le point de partir. Colmenero n'avoit garde de venir. Il avoit été gouverneur du château de Milan, l'étoit d'Alexandrie alors, et ami intime de Vaudemont. Vendôme l'avoit fort vanté au roi; c'étoit un hon officier, mais dont l'âme étoit de la trempe de celle de Vaudemont, et qui le montra bien dans la suite. Toutes ces fanfaronnades de Vaudemont ne servirent qu'à amuser le roi, qui ne se lassa jamais d'en être la dupe.

Le prince Eugène, entré dans Turin, et M. de Savoie au comble de sa joie la plus inespérée de se revoir dans Turin, ne s'amusèrent point aux réjouissances. Ils ne pensèrent qu'à profiter d'un succès inouï; ils reprirent rapidement toutes les places du Piémont et toutes celles de Lom-

bardie que nous occupions. Le château de Casal fut leur dernière conquête. Vaudemont et Médavy, retirés dans Mantoue, ne purent empêcher ces fruits de la bataille de Turin, et de la retraite de l'armée en France. Elle étoit pourtant encore de quatre-vingt-quinze bataillons en bon état, ceux qui venoient de Lombardie, mais ceux du siége fort délabrés; six régiments de dragons, mais à pied; et à l'égard de la cavalerie, quatre à cinq mille chevaux.

Jamais bataille ne coûta moins de soldats que celle de Turin. jamais de retraite plus tranquille de la part des ennemis ni laissée plus à choix, jamais suites plus affreuses ni plus rapides. Ramillies, avec une perte légère, coûta les Pays-Bas espagnols et partie de ceux du roi, par la terreur et le tournoiement de tête du seul maréchal de Villeroy, et celle de Turin coûta toute l'Italie par l'ambition de La Feuillade, la servitude de Marsin, l'avarice, des ruses, les désobéissances des officiers généraux contre M. le duc d'Orléans, qui seul voulut et s'opiniâtra à trois reprises à se retirer en Italie, ce qui étoit libre, aisé et d'une suite victorieuse à réparer, plus que le malheur qui venoit d'arriver, vaincu par l'artifice et le concert de La Feuillade et des officiers généraux, pour n'en rien dire de plus, dont l'audace et les moyens furent aidés par l'épuisement et les souffrances de la blessure de M. le duc d'Orléans. On assembla fort diligemment mille mulets en Provence et en Languedoc pour M. le duc d'Orléans; on lui envoya de l'argent, des chevaux, des armes, huit mille tentes.

Nancré retourné vers M. le duc d'Orléans, qui avoit été extrêmement mal de sa blessure, la nouvelle Mme d'Argenton et Mme de Nancré, veuve sans enfants du père de celui dont je viens de parler, et dans l'intimité la plus étroite avec lui, s'en allèrent ensemble chacune dans une chaise de poste le plus secrètement qu'elles purent à Lyon, et de là se cacher dans une hôtellerie à Grenoble. M. le duc d'Orléans n'y étoit pas encore arrivé. Il sut en chemin cette équipée, il en fut très-fâché, et leur manda qu'il ne les verroit point, et de s'en retourner. Être arrivées de Paris à Grenoble et s'en retourner bredouille étoit chose fort éloignée de leur résolution, elles l'attendirent. Savoir sa maîtresse si près de soi et lui tenir rigueur, l'amour ne le put jamais permettre. Sur les sept ou huit heures du soir, les affaires du jour vidées et la représentation finie, il ferma ses portes, s'enfonça dans son appartement, et par les derrières d'un escalier dérobé arrivèrent les femelles, et soupèrent avec lui et deux ou trois de leurs plus familiers. Cela dura ainsi cinq ou six jours, au bout desquels il les renvoya, et repartirent. Ce voyage ridicule fit grand bruit. Le public en murmura, fâché véritablement de cette tache sur sa gloire personnelle: les envieux, ravis de pouvoir rompre le silence qu'ils avoient été forcés de garder, parmi lesquels M. le Duc et Mme la Duchesse se signalèrent. Quelque résolution que j'eusse prise de ne lui parler jamais de ses maîtresses, il m'avoit écrit avec trop d'ouverture, dès que sa blessure le lui avoit permis, pour qu'il me le fût de demeurer dans le silence quand tout crioit si haut. Il reçut ma lettre en même temps qu'une autre que Chamillart lui écrivit de la part du roi, qui par ménagement n'avoit pas voulu le faire lui-

même, pour lui conseiller de renvoyer ces femmes et l'avertir du mauvais effet de leur voyage. Toutes deux ne furent reçues qu'après leur départ, lequel en fut toute la réponse.

M. le duc d'Orléans visita ses troupes le plus qu'il put dans leurs quartiers, quoique mal rétabli encore, et y répandit avec choix beaucoup d'argent. Il travailla fort à examiner ce qui étoit possible pour rentrer en Italie, et envoya Besons bien instruit des moyens et des difficultés pour en rendre compte au roi, et recevoir ses ordres. Le fruit de ce voyage fut de ne plus songer à faire repasser l'armée de M. le duc d'Orléans en Italie, au moins jusqu'au printemps. Besons demeura, et un simple courrier porta cette résolution finale à M. le duc d'Orléans, qui, malgré toutes les difficultés qu'il y voyoit lui-même, ne laissa pas d'en être fort touché. Pendant ce temps-là l'Italie s'en alloit par pièces. Chivas, la ville de Casal, Pavie, Pizzighettone, Alexandrie, etc., s'étoient rendues au duc de Savoie ou au prince Eugène, qui étoit dans Milan déclaré gouverneur général du Milanois, et qui bientôt après fut maître des châteaux de Milan, de Casal et de Tortone.

On envoya les quartiers d'hiver pour l'armée de M. le duc d'Orléans, et ce prince arriva à Versailles le lundi 8 novembre, sur la fin du dîner du roi, qui avoit pris médecine, et dînoit dans son lit à deux heures et demie, comme il faisoit toujours les jours qu'il la prenoit. On ne peut être mieux reçu du roi qu'il le fut, et de tout le monde. Il fut voir Monseigneur aussitôt après à Meudon, et soupa avec le roi à l'ordinaire.

Dès qu'il fut ce jour-là même débarrassé du plus gros, j'allai chez lui. Nancré me saisit en y entrant, et, sans me donner un instant, se mit à se disculper d'avoir conseillé et machiné ce misérable voyage de ces deux femmes. Il suivit M. le duc d'Orléans, qui me menoit dans son entre-sol, et voulut encore s'en laver devant moi en sa présence. Je le croyois trop sensé pour l'avoir fait, mais le monde n'en avoit pas jugé de même. Ce fut alors que M. le duc d'Orléans me remercia avec effusion de cœur de la franchise avec laquelle je lui avois écrit sur ce voyage. Il m'avoua que fâché d'abord, puis tenté les sachant en même lieu que lui, il avoit succombé avec les précautions que j'ai rapportées. « Et voilà, monsieur, lui répondis-je, la sottise, en l'interrompant. — Il est vrai, me répliqua-t-il, mais qui est-ce qui n'en fait jamais? »

Nancré sortit, et, la porte fermée, nous entrâmes bien avant en matière. Je le mis au fait des choses de la cour qui le regardoient, et de l'état présent du reste que les lettres, bien que chiffrées, n'avoient pu comporter. Lui ensuite me parla en gros des choses principales d'Italie, parce que, réciproquement affamés, nous ne pouvions encore tomber aux détails que nous discutâmes depuis. Il me fit une étrange peinture des officiers généraux de son armée, telle en tous points que j'ai tâché de la rendre, mais plus affreuse encore, et des malheurs, pour en parler sobrement, qui, entassés les uns sur les autres, avoient causé tous ceux de Turin. Il me représenta La Feuillade comme un jeune homme impérieux, enivré de présomption et d'ambition sans mesure, détesté des officiers généraux et particuliers, des troupes et du pays; plein d'esprit, de valeur, de fantaisies et de vues, qui voyant beaucoup

d'abord étoit incapable aussi de rien voir au delà de ce premier coup d'œil, de souffrir aucun avis de personne bien loin de se rendre jamais sur rien, par conséquent incapable d'apprendre jamais d'autrui, et fort peu de soi-même, parce que l'action chez lui précédoit toujours la réflexion; brillant sans nulle solidité, dangereux à l'excès à la tête de quelque chose, se piquant surtout de savoir mieux toutes choses que les gens du métier. Ce prince ajouta qu'il le croyoit perdu, de la manière dont le roi lui en avoit parlé, et dont il lui paroissoit qu'il le connoissoit. Il me dit qu'il avoit fait son possible pour pallier ses fautes, encore qu'elles fussent énormes, et telles que je les ai expliquées, et qu'il ne se fût pas mis en état de le mériter, mais qu'il avoit cru devoir rendre ce change à son beau-père; que le roi l'avoit même grondé de l'avoir trop excusé, et que cet article étoit le seul sur lequel il lui eût parlé d'un air aigre et sévère. Il ajouta qu'il avoit laissé La Feuillade en Dauphiné, dans l'espérance que ses lettres, soutenues de ses bons offices à son arrivée, lui en conserveroient le commandement; que Chamillart, qui n'osoit trop en parler au roi, l'avoit prié d'y insister, mais qu'il n'avoit osé aller trop avant là-dessus, après ce que le roi lui avoit dit, de manière qu'il étoit persuadé que La Feuillade alloit être rappelé. Diverses autres conversations semblables m'instruisirent à fond, et je ne laissai pas de l'être aussi par quelques-uns des officiers généraux et particuliers, à leur arrivée de cette armée.

Il faut achever tout de suite ce qui la regarde. On ne fut pas longtemps à quitter toute pensée de retour en Italie. On ne songea plus qu'à une défensive nécessaire vers les Alpes, et à grossir l'armée d'Espagne de ce qui se tireroit de celle-ci pour essayer d'y recouvrer quelque supériorité. Peu de jours après ce retour, La Feuillade reçut ordre de revenir, et Giraudan, lieutenant général, de commander en sa place en Savoie et en Dauphiné, avec deux maréchaux de camp sous lui, Valière à Chambéry, et Muret à Fenestrelles. Quelque peu d'apparence qu'il y eût à le laisser à Grenoble, cet ordre lui fut si amer, que pour n'omettre aucune sorte de sottise, de folie et d'audace, il se mit dans la tête de le faire révoquer, dépêcha courriers sur courriers à son beau-père, et s'y cramponna quinze jours durant, jusque-là que le roi [fut] outré de cette lenteur à lui obéir; et Chamillart, dans le dernier embarras, ne savoit plus que devenir. Enfin un dernier courrier qu'il lui dépêcha le fit partir, au grand contentement de la ville et de la province, dont il n'avoit pas acquis les cœurs. Dès en y arrivant la première fois, il s'étoit brouillé avec le cardinal Le Camus, qui, sur une mascarade assez étrange qu'il donna, fut sur le point de l'excommunier dans toutes les formes solennelles. Il fallut des ordres réitérés du roi pour l'en empêcher, et à La Feuillade de se conduire d'une autre sorte.

Il fut plusieurs jours à Paris sans oser venir à Versailles. Chamillart obtint enfin du roi la permission pour lui de le saluer, et même chez Mme de Maintenon, pour éviter la réception publique, et par un reste de traitement de général d'armée, desquels il arriva le dernier, le lundi 13 de décembre. Chamillart, allant travailler avec le roi chez

Mme de Maintenon, l'y mena. Sitôt que le roi le vit entrer avec son gendre en laisse, il se leva, alla à la porte, et, sans leur donner le temps de prononcer un mot, dit à La Feuillade d'un air plus que sérieux : « Monsieur, nous sommes bien malheureux tous deux; » et dans l'instant tourna le dos. La Feuillade, de dedans la porte qu'il n'avoit pas eu loisir de dépasser, ressortit sur-le-champ, sans avoir osé dire un seul mot. Jamais depuis le roi ne lui parla; il fut longtemps même à permettre à Monseigneur de le mener à Meudon, et à souffrir qu'il allât à Marly à cause de sa femme. On remarquoit qu'il détourna toujours les yeux de dessus lui. Telle fut la chute de ce Phaéton. Il vit bien qu'il n'avoit plus d'espérance; il vendit ses équipages, et dit assez publiquement, oubliant apparemment qu'il avoit voulu aller sous Médavy, et ce qu'il avoit dit et écrit là-dessus, qu'après avoir commandé les armées, il ne pouvoit plus servir en ligne de lieutenant général; et toutefois dans cet état de disgrâce, il n'y eut sorte de moyens qu'il ne tentât, de bassesses qu'il ne fît pour se raccrocher. Il eut celle de se plaindre de son sort et de faire son apologie à chacun qui ne s'en soucioit guère, et après s'être fait envier et craindre, il se fit mépriser sans faire pitié. Je ne crois pas qu'il y ait eu de plus folle tête, ni de plus radicalement malhonnête homme jusque dans les moelles des os. Retournons maintenant à ce qui est demeuré en arrière pour ne pas interrompre le récit de toute cette catastrophe d'Italie, qui suivit de bien près celle de Barcelone et de Flandre.

La fantaisie avoit pris à l'électeur de Cologne d'aller voyager à Rome. Il n'avoit plus d'États à lui où se tenir; il aimoit mieux se promener que le séjour de nos villes de Flandre. Il arriva donc à Paris, au milieu de septembre, tout à fait incognito, et logea chez son envoyé. Dix ou douze jours après, il alla dîner chez Torcy, à Versailles, puis attendre l'heure de son audience dans l'appartement de M. le comte de Toulouse. Il ne voulut point être accompagné de l'introducteur des ambassadeurs. Torcy le mena dans le cabinet du roi par les derrières, suivi des trois ou quatre de sa suite les plus principaux. Les courtisans ayant les entrées, qui voulurent, étoient dans le cabinet avec Monseigneur et Mgrs ses fils. Le roi, toujours debout et découvert, le reçut avec toutes les grâces imaginables, et en lui nommant ces trois princes, ajouta : « Voilà votre beau-frère, vos neveux et moi, qui suis votre proche parent; vous êtes ici dans votre famille. » Après un peu de conversation, il le mena par la galerie chez Mme la duchesse de Bourgogne, qui le reçut debout, et qu'il ne salua point, à cause de la présence du roi devant qui elle ne baise personne. Il fut ensuite chez Madame, qui s'avança au-devant de lui dans sa chambre. Elle le baisa et causa fort longtemps avec lui en allemand. Il vit après Mme la duchesse d'Orléans dans son lit, qui le baisa. La visite fut courte. Il ne s'assit nulle part. De là il alla faire un tour dans les jardins, et partit de chez Torcy pour s'en retourner à Paris. Huit jours après, il vint de Paris entendre la messe du roi dans une autre travée de la tribune, et le vit après seul dans son cabinet, avant le conseil. Il se promena dans les jardins jusqu'au dîner chez Torcy. Il vit ensuite Mme la duchesse de Bourgogne,

qui étoit au lit. Mgr le duc de Bourgogne s'y trouva, et, contre l'ordinaire de ces sortes de visites, la conversation fut vive et soutenue, toujours debout l'un et l'autre. Peu de jours après, il vit encore le roi dans son cabinet, se promena dans les jardins, s'amusa dans le cabinet des médailles, dîna chez M. de Beauvilliers, et s'en retourna à Paris. La semaine suivante, il revint voir le roi dans son cabinet avant le conseil. Le maréchal de Boufflers lui donna à dîner, d'où il alla chez Mme la duchesse de Bourgogne, et y eut une longue conférence avec Mgr le duc de Bourgogne, debout, en un coin de la chambre. Avant de retourner à Paris, il fut voir M. le duc de Berry.

De ce voyage, il changea son dessein d'aller à Rome, où, pour son rang avec les cardinaux et pour sa personne, dans la situation où il étoit avec l'empereur, et nos troupes hors d'Italie, au corps de Médavy près, il n'auroit pu être que fort indécemment. Le roi lui prêta pour une nuit l'appartement du duc de Grammont, qui étoit à Bayonne. Torcy, chez qui il avoit dîné à Paris, le mena voir Trianon et lui donna à souper à Versailles, puis le mena par le petit degré droit dans le cabinet du roi, où il le trouva sortant de table avec ce qui de sa famille y étoit à ces heures-là, privance qui n'avoit jamais encore été accordée à personne, et dont il fut fort touché. Le roi lui dit qu'il vouloit qu'il le vît au milieu de sa famille, où il n'étoit point étranger, et dans son particulier. Il avoit à son cou une croix de diamants très-belle pendue à un ruban couleur de feu, qu'avant souper Torcy lui avoit présentée de la part du roi. Il prétendoit pouvoir porter l'habit des cardinaux, comme archichancelier de l'empire pour l'Allemagne. Il étoit vêtu de court, en noir, souvent avec une calotte rouge, quelquefois noire. Les bas varioient de même. Il étoit blond, avec une fort grosse perruque et assez longue, cruellement laid, fort bossu par derrière, un peu par devant, mais point du tout embarrassé de sa personne ni de son discours. Il prit tout à fait bien avec le roi, qui, le lendemain, le vit en particulier après la messe. Après, il suivit le roi à la chasse. L'électeur y étoit dans une calèche avec un de sa suite, le premier écuyer et Torcy. Il retomba après à Marly, où il prit congé du roi pour retourner en Flandre. Il alla voir l'électeur de Bavière à Mons, et revint s'établir à Lille. Il avoit, quelques jours auparavant, dîné à Meudon avec Monseignenr, qui seul eut un fauteuil, et l'électeur vis-à-vis de lui avec M. le prince de Conti au milieu des dames.

La mort de Saint-Pouange arriva tout à propos pour donner le plaisir au roi de marquer que la disgrâce du gendre n'influoit point sur le beau-père. J'ai assez parlé ailleurs de Saint-Pouange pour n'avoir rien à y ajouter. Il étoit grand trésorier de l'ordre; le roi décora Chamillart de cette charge.

Mme de Barbezieux mourut à Paris après une longue infirmité et fort jeune. Ses malheurs n'avoient point cessé depuis son éclat avec son mari, dont la mort ne put la remettre dans le monde. Elle ne laissa que deux filles, toutes deux mortes fort jeunes : l'une duchesse d'Harcourt qui a laissé des enfants; l'autre, troisième femme de M. de Bouillon, père de celui d'aujourd'hui. Elle laissa un fils unique, mort bien-

tôt après, de sorte que la duchesse d'Harcourt hérita presque de tout, et leur grand-père d'Alègre de fort peu de chose.

Le vieux Boisfranc mourut aussi à quatre-vingt-sept ou quatre-vingt-huit ans. Il étoit beau-père du duc de Tresmes, avec qui il demeuroit. J'ai dit ailleurs ce que c'étoit que ce riche financier.

Le roi donna à Maréchal la survivance de sa charge de premier chirurgien pour son fils qui travailloit dans les hôpitaux de l'armée de Flandre. C'étoit un paresseux qui ne promettoit pas d'approcher de son père. Le roi qui le sentoit ne put s'empêcher de dire à ses valets que si le fils ne se rendoit pas bien capable, cela ne l'empêcheroit pas de prendre un autre chirurgien s'il perdoit le père. Cette parole qui fut bientôt sue fit grand'peur à tous les survivanciers, à pas un desquels il n'est pourtant arrivé malheur, excepté à quelques secrétaires d'État, et comme je l'ai dit, au fils de Congis pour les Tuileries.

Il eut une complaisance pour le P. de La Chaise tout à fait marquée. Ce père, qui étoit gentilhomme, vouloit être homme de qualité. Son frère, d'écuyer de l'archevêque de Lyon, puis de commandant son équipage de chasse, étoit devenu capitaine des gardes de la porte du roi par le confesseur, et son fils avoit eu sa charge après lui. Il avoit épousé une du Gué-Bagnols, riche, d'une famille de robe de Paris. Le P. de La Chaise se mouroit de douleur de ne pouvoir obtenir qu'elle allât à Marly, et le roi, malgré son foible pour lui, ne se pouvoit résoudre à faire manger sa nièce avec Mme la duchesse de Bourgogne, et à la faire entrer dans ses carrosses. Il arriva cette année que le roi voulant aller faire la Saint-Hubert à Marly, la grossesse de Mme la duchesse de Bourgogne l'empêcha de pouvoir être du voyage, qui, à cause de cela, ne fut que du mercredi au samedi, et qu'en même temps Madame se trouva si enrhumée qu'elle n'y put aller. Le roi trouva que c'étoit là son vrai ballot, qu'il ne trouveroit de longtemps, et le saisit. Il nomma donc Mme de La Chaise pour Marly, à qui, par conséquent, cela n'acquit aucun droit pour manger ni pour les carrosses, et qui aussi n'y fut jamais admise. Mais cette délicatesse n'étoit pas aperçue de tous, au lieu qu'aller à Marly se sut partout. Le P. de La Chaise fut ravi. Cette adresse fut un nouveau crève-cœur pour Saint-Pierre, dont la femme ne put même en cette sorte parvenir à aller à Marly, et un peu de dépit à Mme la duchesse d'Orléans de pouvoir moins pour la femme de son premier écuyer si hautement portée par elle que le P. de La Chaise pour sa nièce.

Ce Marly produisit une querelle assez ridicule. Il faisoit une pluie qui n'empêcha pas le roi de voir planter dans ses jardins. Son chapeau en fut percé, il en fallut un autre. Le duc d'Aumont étoit en année, le duc de Tresmes servoit pour lui. Le portemanteau[1] du roi lui donna le

1. Dans l'ancienne monarchie, il y avait douze officiers *portemanteau* attachés à la maison du roi. Leurs fonctions consistaient à garder le chapeau, les gants, la canne et l'épée du roi et à les lui présenter lorsqu'il les demandait. Un de ces officiers suivait toujours le roi à la chasse avec un portemanteau garni de linge, tel que chemises, mouchoirs, etc.

chapeau, il le présenta au roi. M. de La Rochefoucauld étoit présent. Cela se fit en un clin d'œil. Le voilà aux champs, quoique ami du duc de Tresmes. Il avoit empiété sur sa charge, il y alloit de son honneur. Tout étoit perdu. On eut grand'peine à les raccommoder. Leurs rangs, ils laissent tout usurper à chacun, personne n'ose dire mot; et pour un chapeau présenté, tout est en furie et en vacarme. On n'oseroit dire que voilà des valets.

Pendant ce même Marly, Mgr le duc de Bourgogne cessa d'aller à la musique, quoiqu'il l'aimât fort, et vendit les pierreries qu'il avoit eues de feu Mme la Dauphine (et il en avoit beaucoup) dont il fit donner tout l'argent aux pauvres. Il n'alloit plus à la comédie depuis quelque temps.

Le roi de Suède, triomphant en Pologne, où il avoit fait un roi à son gré, écarté les Moscovites et réduit l'électeur de Saxe à une abdication dans toutes les formes, mena son armée en Saxe, dont outre la subsistance il tira des trésors. Dresde, Leipsick, toute la Saxe subit le joug; la souveraine se retira à Bayreuth chez son père. La paix signée en secret, le roi Auguste, forcé par le reste de son parti en Pologne à qui il n'avoit osé l'avouer, attaqua un corps de Suédois commandé par le général Mardefeld, fort inférieur, qu'il défit. Mardefeld y perdit trois mille hommes, et se retira en Silésie, dont l'empereur n'osa se fâcher. Là-dessus le roi de Suède éclata comme contre un manque de foi insigne. C'est ce qui lui fit imposer au roi Auguste les conditions les plus humiliantes, et achever de ruiner ses pays par tout ce qu'il en exigea. Il dicta la paix par laquelle, outre beaucoup d'autres détails, il le fit consentir à abandonner tout ce qu'il lui restoit de partis, et la Pologne avec la Lithuanie à Stanislas, à en quitter le titre et ne porter plus que celui de roi-électeur, de souffrir toute l'armée suédoise en Saxe aux dépens du pays jusqu'au mois de mai, c'est-à-dire six grands mois encore, de livrer ce qu'il avoit en Saxe de troupes moscovites et de renoncer à toute alliance avec le czar, de remettre en liberté les deux Sobieski, fils du feu roi de Pologne, enfin de lui envoyer pieds et poings liés le général Patkul, auquel incontinent après il fit couper publiquement la tête.

Ce Patkul étoit passé en Pologne sur ce que, étant député à Stockholm de la noblesse de Livonie poussée à bout par la chambre des révisions qui ruina la Suède sous le précédent règne et en anéantit l'ancienne noblesse, et dont les exactions, et ceux qui les exerçoient étoient encore plus insupportables, il avoit parlé avec tant de liberté qu'il avoit été obligé de s'enfuir. C'étoit un homme de tête, de ressource et de grand courage, qui étoit fort suivi et fort accrédité dans son pays, lequel étoit outré contre la Suède, et plus encore contre ses ministres. Patkul, n'espérant plus de sûreté sous cette domination, ne songea qu'à se venger de la Suède. Il persuada au roi Auguste d'entrer en Livonie et d'y appeler les Moscovites. Le succès répondit à ce qu'il s'en étoit proposé. Aucun général ennemi ne nuisit plus que lui aux Suédois. Il en encourut une haine si personnelle que le roi de Suède ne voulut point de paix qu'avec une condition expresse qu'il lui

seroit livré. Il le fut, il lui en coûta la vie sur un échafaud, et au roi de Suède un obscurcissement à sa gloire. Elle lui avoit dressé un tribunal en Saxe qui imposa des lois à tout le Nord, à une partie très-vaste de l'Allemagne, à l'empereur même, qui n'osa lui rien refuser et à qui il demanda des restitutions et d'autres choses fort dures. Il étoit en posture d'être le dictateur de l'Europe et de faire faire la paix à son gré sur la succession d'Espagne; toutes les puissances en guerre avoient recours à lui. Il étoit mieux avec la France et plus enclin à elle qu'à pas une des autres, qui toutes, malgré leurs succès contre la France, le craignirent ainsi placé en Allemagne, au point d'en passer par tout ce qu'il eût voulu plutôt que de risquer de l'y voir avancer avec son armée et se déclarer contre elles. Les plus grands rois sont malheureux. Piper étoit son unique ministre qui l'avoit toujours suivi; il avoit toute sa confiance. Tout occupé de troupes, de subsistances, de guerre, il ne donnoit aux affaires d'État qu'une attention superficielle, emporté par cette passion de héros et par l'amour de la vengeance. L'empereur et l'Angleterre gagnèrent Piper à force d'argent et d'autres promesses. Piper, vendu de la sorte, se servit de ces deux passions de son maître pour le tirer de Saxe et le faire courir après le czar pour le détrôner, comme il avoit fait le roi Auguste. Rien ne le put détourner d'une si hasardeuse folie. L'objet et le péril qui y étoit attaché furent pour lui un double attrait. Piper l'y nourrit et l'y précipita. Le traître y périt dans les cachots des Moscovites; et son maître, qui ne s'en sauva que par des miracles, et qui en fit depuis du plus grand courage de cœur et d'esprit, ne fit que palpiter depuis, et ne figura plus en Europe, comme on le verra en son temps.

Bonac, qui étoit à Dantzick chargé des affaires du roi en Pologne, eut ordre d'aller reconnoître et complimenter de sa part le nouveau roi Stanislas, qui fut reconnu de l'empereur et de presque toute l'Europe. Cromstrom, envoyé de Suède, avoit donné part au roi, de la part du roi de Suède et de celle du roi Stanislas dont il avoit reçu une lettre de créance, de son avénement à la couronne de Pologne et de l'abdication du roi Auguste, électeur de Saxe.

Les mécontents inquiétoient toujours extrêmement l'empereur qu'ils pensèrent prendre à la chasse, à deux lieues de Vienne, où ils brûlèrent des villages. Ils avoient pris Gratz, qui fut repris sur eux, sans qu'ils fissent pour cela une diversion moins embarrassante. Ils finirent l'année par battre le général Heusler et lui tuer quatre mille hommes.

Le mariage de l'archiduc fut arrêté à la fin d'octobre avec la princesse de Wolfenbüttel, de même maison que l'impératrice régnante lors, et que le duc d'Hanovre, depuis roi d'Angleterre. Elle étoit luthérienne, et on l'instruisit pour embrasser la religion catholique. Les protestants croient que les catholiques se sauvent dans leur religion; ils l'ont avoué longtemps, et ne l'ont nié depuis que pour se dérober à la force de l'argument qui s'en tire contre eux. Quand je dis protestants, j'entends luthériens et calvinistes. C'est cette persuasion qu'ils conservent qui les rend faciles à embrasser et à faire embrasser la religion catholique à leurs enfants, quand ils y trouvent des avantages, princi-

palement pour des mariages qui ne se pourroient pas faire autrement; et la raison contraire fait qu'il n'y a point d'exemple d'aucun prince catholique qui se soit fait protestant, ni qui l'ait souffert à ses enfants, pour quelque mariage ou quelque autre avantage que ç'ait pu être.

La campagne finit en Espagne, après beaucoup de petites places rendues ou emportées, par la prise de Carthagène. La garnison, qui n'étoit que d'un régiment de cavalerie et un d'infanterie, avec trois mille paysans armés, sous un maréchal de camp espagnol, se rendit au duc de Berwick prisonnière de guerre, et la vie sauve seulement aux bourgeois. Il s'y trouva soixante-quinze pièces de canon, dont trente de fonte et trois mortiers. Bey prit quelques jours après Alcantara par escalade, sur une garnison aussi nombreuse que ses troupes, dont il ne perdit que trois ou quatre soldats. Il trouva tout le canon qu'on y avoit perdu. Après ces exploits, les armées se séparèrent et entrèrent en quartiers d'hiver. Presque toutes ces conquêtes furent rançonnées, et valurent beaucoup d'argent comptant au roi d'Espagne. Peterborough, qui voltigeoit souvent d'Angleterre en Espagne, en Italie, en Portugal et par toute l'Europe, porta en ce même temps un secours de cent cinquante mille pistoles à l'archiduc dans le royaume de Valence, des contributions que le prince Eugène venoit de tirer du Milanois et des pays voisins. Le roi, en ce même temps, fit entrer le duc d'Albe dans son cabinet après sa messe avant le conseil. Il lui dit qu'il avoit cru devoir faire proposer des conférences aux ennemis pour établir une bonne paix; qu'ils les avoient refusées: qu'ainsi il ne falloit plus songer qu'à la guerre, et l'espérer plus heureuse la campagne prochaine qu'elle ne l'avoit été celle-ci. Le duc d'Albe, qui, dans la situation d'alors, craignoit fort ces conférences, sortit du cabinet du roi extrêmement soulagé.

Ce qu'il y avoit d'Impériaux à Hagenbach sous Thungen ayant repassé le Rhin à la mi-novembre, Villars sépara son armée pour entrer en quartiers d'hiver. Il fit un tour sur la Sarre pour en visiter les places, et arriva à la cour les premiers jours de décembre. Le duc de Noailles revint en même temps de Roussillon.

Le prince de Rohan étant arrivé des premiers de Flandre, le roi l'entretint longtemps dans son cabinet sur la bataille de Ramillies et ses suites. On ne put attribuer cette confiance qu'à sa qualité de fils de Mme de Soubise. Il s'y étoit comporté avec valeur; mais c'étoit un homme à qui il n'en falloit pas demander davantage. Il savoit moins de guerre que de cour, où avec un esprit fort médiocre il avoit merveilleusement profité des leçons de son habile mère.

Surville étoit sorti de la Bastille à la fin du temps que les maréchaux de France avoient ordonné, et le roi avoit mandé au duc de Guiche de ramener La Barre de l'armée avec lui. Il le lui présenta en arrivant, et tout de suite le roi le fit entrer dans son cabinet. Là, il lui dit qu'il avoit eu un démêlé avec Surville, où il n'avoit aucun tort; que Surville avoit été puni; que lui étoit un vieil officier dont la réputation étoit établie depuis fort longtemps; qu'ainsi il lui demandoit, comme à son ami, qu'il lui sacrifiât son ressentiment, et si cela ne suffisoit pas,

comme roi et comme son maître; mais qu'il croyoit qu'il aimeroit mieux s'en tenir à la première partie, et qu'il désiroit qu'il le fît de bonne grâce, lorsqu'ils seroient accommodés par les maréchaux de France. On peut juger quelle fut la réponse et la conduite de La Barre à un discours aussi rare dans la bouche d'un grand roi, et à un petit particulier de sa sorte. Les maréchaux de France les accommodèrent huit jours après, mais Surville demeura perdu.

Mme de Châtillon, dame d'atours de Madame, demanda à se retirer. Elle conserva mille écus de deux mille qu'elle avoit, ses logements du Palais-Royal et de Versailles, et une place de dame de Madame, comme la maréchale de Clérembault et la comtesse de Beuvron en avoient eu depuis la mort de Monsieur. Elle étoit sœur cadette de la duchesse d'Aumont, et se piquèrent toute leur vie d'une union intime : toutes deux du nom de Brouilly, filles du marquis de Piennes, chevalier de l'ordre en 1661, mort gouverneur de Pignerol en 1676, n'ayant laissé que ces deux filles d'une Godet des Marais, ce qui, dans la faveur de M. de Chartres, Godet des Marais aussi et leur oncle, leur servit fort auprès de Mme de Maintenon. C'étoient deux fort grandes personnes, les mieux faites de la cour; Mme d'Aumont plus belle, Mme de Châtillon, sans beauté, bien plus aimable; toutes deux mariées par amour. M. de Châtillon, qui étoit l'homme de France le mieux fait, et dont la figure fit sa fortune chez Monsieur, en obtint, malgré Madame, cette place de dame d'atours quand Mme de Durasfort mourut, qui l'avoit été lorsque Mme de Gordon la quitta, qui l'avoit été auparavant de feu Madame; et pour tout accommoder, le roi permit que Madame eût une seconde dame d'atours, laquelle vouloit opiniâtrément Mlle de Châteauthiers, une de ses filles d'honneur, que cette place fit appeler madame. L'amour ne dura que peu d'années entre M. et Mme de Châtillon. Ils se brouillèrent et se séparèrent avec éclat, et quoique dans la nécessité de passer leur vie dans les mêmes lieux par leurs charges, et de se rencontrer tous les jours, ils ne se raccommodèrent jamais. Mme de Châtillon n'avoit jamais été trop bien avec Madame. Elle étoit extrêmement du grand monde et importunée de l'assiduité. Avec un esprit médiocre, elle pretendoit en avoir beaucoup, et devenoit ridicule en étalant du bien-dire et de l'écorce de science tant qu'elle pouvoit; flatteuse, moqueuse et méchante. Elle et sa sœur étoient bien avec Monseigneur et fort des amies de Mme la princesse de Conti de tout temps. Jamais on ne vit un plus beau couple ni de si grand air que M. et Mme de Châtillon.

Livry, qui avoit quatre cent mille livres de brevet de retenue sur sa charge de premier maître d'hôtel du roi, en eut soixante mille livres d'augmentation et la survivance de capitainerie de Livry pour son fils en le mariant à la fille du feu président Robert. Desmarets, grand fauconnier, avoit épousé l'autre. Ce président Robert, qui l'étoit de la chambre des comptes, étoit fort proche parent de M. de Louvois, longtemps intendant d'armée, homme d'esprit, capable et d'honneur, mais qui aimoit tant son plaisir que M. de Louvois n'en put rien faire. C'étoit le plus gros et le plus noble joueur du monde, et l'homme de sa sorte

le plus mêlé avec la meilleure compagnie. Il étoit mort il y avoit longtemps.

M. de Beauvilliers avoit deux frères du second mariage de son père, qu'il avoit élevés avec ses enfants, et qui étoient tous quatre à peu près de même âge. L'aîné voulut être d'Église, et y voulut persévérer lorsque les deux fils de M. de Beauvilliers moururent. Le cadet étoit à Malte pour faire ses caravanes; M. de Beauvilliers, qui n'avoit plus que lui, l'en fit revenir pour en faire désormais son fils unique. Il arriva; M. et Mme de Beauvilliers conjointement lui firent de grandes donations, et M. de Beauvilliers lui céda son duché, lui fit prendre le nom de duc de Saint-Aignan et le maria à la fille unique de Besmaux, extrêmement riche. Sa mère étoit fille de Villacerf, son père étoit mort jeune. Besmaux, père de celui-là, étoit un gentilhomme gascon qui avoit été capitaine des gardes du cardinal Mazarin, et depuis très-longtemps gouverneur de la Bastille, où il s'étoit extrêmement enrichi. Il avoit toujours conservé de la considération du roi et de la confiance personnelle. Avant qu'être riche, il avoit marié sa fille à Saumery, sous-gouverneur des princes, par la protection et le choix de M. de Beauvilliers. C'est celle dont j'ai parlé à l'occasion de M. de Duras. Sa nièce, héritière sans père ni mère et le vieux Besmaux mort il y avoit longtemps, dépendoit de sa tante paternelle et de Villacerf, premier maître d'hôtel de Mme la duchesse de Bourgogne, son oncle maternel.

Le mariage fut donc bientôt fait. M. et Mme de Beauvilliers les prirent chez eux à Versailles comme leurs enfants; Mme de Beauvilliers les traita de même. La conduite toujours suivie qu'elle eut avec eux fut le chef-d'œuvre de l'amitié conjugale. Elle se livra à cette éducation avec un courage héroïque. Je l'ai vue bien des fois, étant seule avec elle les soirs, les envoyer chercher sur le point que le plus court et le plus intime particulier alloit arriver pour souper, que les grosses larmes lui tomboient des yeux, m'avouer ce que lui coûtoit le souvenir de la mort de ses enfants, renouvelé à tous moments par le fils et la belle-fille postiches; puis recogner ses larmes pour qu'on ne s'en aperçût point, eux surtout me les louer, dire que ce n'étoit pas leur faute si elle avoit perdu ses enfants; que, si ce n'étoit pas une ressource pour elle, c'en étoit toujours une pour M. de Beauvilliers, ce qui étoit tout pour elle; et dès qu'ils arrivoient, leur faire cent caresses et toutes les amitiés possibles. Elle les traita toute sa vie comme ses véritables enfants et les mieux aimés, avec un intérêt en eux et des soins qui ne se peuvent exprimer; M. de Beauvilliers de même. Toutes ces dispositions se firent de concert avec M. de Mortemart et Mme sa mère, pour ne préjudicier point aux droits de sa femme, fille de M. et de Mme de Beauvilliers, qu'ils ne conservèrent que trop scrupuleusement.

Bergheyck arriva de Flandre sur la fin de novembre. Chamillart le logea, le défraya et le présenta le soir au roi, chez Mme de Maintenon. D'abord baron, puis comte (à dire vrai, ni l'un ni l'autre qu'à la mode de nos ministres), c'étoit un homme de Flandre et de meilleure famille qu'ils ne sont d'ordinaire, qui avoit travaillé dans les finances des Pays-Bas sur la fin de Charles II, que l'électeur de Bavière y trouva fort em-

ployé, et qu'il y continua à la mort du roi d'Espagne. Sa capacité et sa droiture donna confiance en lui; sa fidélité et son zèle y répondirent, avec beaucoup d'esprit, de sens, de lumière, de justesse, une grande facilité de travail et d'abord, beaucoup de douceur avec tout le monde et dans la manière de gouverner, une grande modestie, un entier désintéressement et beaucoup de vues. Il se pouvoit dire un homme très-rare, et qui avoit une connoissance parfaite non-seulement des finances, mais de toutes les affaires des Pays-Bas, et de tout ce qui y étoit et pouvoit y être employé; avec tous ces talents grand travailleur et fort appliqué, et qui avoit une exactitude et une simplicité en tout singulière. Il fut bientôt mis au timon des affaires de ces pays-là pour l'Espagne.

C'étoit un homme qui ne s'avançoit jamais, qui ne parloit jamais aussi contre sa pensée, mais ferme dans ses avis, et qui les mettoit en tout leur jour, obéissant après qu'il avoit dit toutes ses raisons, tout comme s'il les eût suivies et non pas des ordres contraires ou différents de ce qu'il avoit cru et exposé comme meilleur. Il fut longtemps en première place. Il vécut plusieurs années content et retiré depuis l'avoir quittée, et ne se mêlant plus de rien; fort homme de bien, point du tout riche, et n'ayant jamais rien fait pour sa famille. On auroit tiré de lui de grands et d'utiles services si on l'avoit toujours cru, surtout sur les fins, et qu'on s'en fût servi jusqu'au bout de sa longue et intègre vie. Il fut peu à Versailles et point à Paris, travailla fort avec Chamillart, et vit le roi en particulier avec lui et tête à tête. Chamillart l'aimoit fort et tous nos ministres et nos généraux, et le roi le traitoit avec amitié et distinction. Il ne paroissoit point en public dans les divers voyages qu'il fit à la cour. Même dans sa retraite il conserva beaucoup de considération en Flandre, où il fut universellement aimé, estimé, honoré et regretté. Ce sont de ces trésors que les rois savent rarement connoître, et dont il est plus rare encore qu'ils ne se dégoûtent pas. Ses voyages ici étoient rares et toujours fort courts.

M. de Vendôme, après avoir visité les places maritimes de Flandre et tout ce voisinage de la mer, arriva à Versailles les premiers jours de décembre, et entretint le roi longtemps. Il fut bien reçu parce qu'il étoit M. de Vendôme, mais la différence fut entière d'avec ses deux derniers retours. Ce restaurateur n'avoit rien redressé en Flandre, il y avoit laissé faire aux ennemis tout ce qu'ils avoient voulu. On ne revenoit point d'Italie et on revenoit de Flandre. Ceux qui en arrivoient n'avoient point reconnu le héros auquel ils s'étoient attendus : ils n'y avoient trouvé que hauteur démesurée, propos en tout genre qui l'étoient encore plus, mais qui ne tenoient rien, une paresse qui alloit jusqu'à l'incurie, une débauche qui étonnoit les moins retenus. Réunis avec ceux qui revenoient d'Italie, ils ne se trouvèrent pas de différents avis. Le masque tomba; mais comme le roi, toujours prévenu et voulant encore plus l'être, donnoit le ton à tout, que les appuis de Vendôme étoient connus et craints, et que le nombre des sots et des gens bas est toujours le plus grand, Vendôme, déchu de tout en effet, demeura toujours héros en titre. Son frère ne fut pas longtemps à Rome sans s'y

ennuyer. Il n'y trouva ni complaisance ni considération; ses prétentions de rang l'écartèrent et le séparèrent; sa réputation, secondée de la vie qu'il y mena et dont il ne pouvoit et n'eût même daigné se défaire, le fit mépriser. Il s'en alla à Gênes où il espéra être mieux reçu et vivre plus à son aise.

Je me garderois bien de barbouiller ce papier de l'opération de la fistule que Maréchal fit à Courcillon, fils unique de Dangeau, en sa maison de la ville à Versailles, sans l'extrême ridicule dont elle fut accompagnée. Courcillon étoit un jeune homme fort brave, qui avoit un des régiments du feu cardinal de Fürstemberg qui valoit fort gros. Il avoit beaucoup d'esprit et même orné, mais tout tourné à plaisanterie, à bons mots, à méchanceté, à impiété, à la plus sale débauche, dont cette opération passa publiquement pour être le fruit.

Sa mère, dont j'ai parlé à l'occasion de son mariage, étoit dans la privance de Mme de Maintenon la plus étroite; toutes deux seules de la cour et de Paris ignoroient la vie de Courcillon. Mme de Dangeau, qui l'aimoit passionnément, étoit fort affligée et avoit peine à le quitter des moments. Mme de Maintenon entra dans sa peine, et se mit à aller tous les jours lui tenir compagnie au chevet du lit de Courcillon, jusqu'à l'heure que le roi alloit chez elle, et très-souvent dès le matin y dîner. Mme d'Heudicourt, autre intime de Mme de Maintenon et dont j'ai parlé aussi, y fut admise pour les amuser, et presque point d'autres. Courcillon les écoutoit, leur parloit dévotion et des réflexions que son état lui faisoit faire; elles de l'admirer et de publier que c'étoit un saint. La d'Heudicourt et le peu d'autres qui écoutoient tous ces propos, et qui connoissoient le pèlerin qui quelquefois leur tiroit un bout de langue à la dérobée, ne savoient que devenir pour s'empêcher de rire, et au partir de là ne pouvoient se tenir d'en faire le conte tout bas à leurs amis. Courcillon, qui trouvoit que c'étoit bien de l'honneur d'avoir Mme de Maintenon tous les jours pour garde-malade, et qui en crevoit d'ennui, voyoit ses amis quand elle et sa mère étoient parties les soirs, leur en faisoit ses complaintes le plus follement et le plus burlesquement du monde, et leur rendoit en ridicule ses propos dévots et leur crédulité; tellement que, tant que cette maladie dura, ce fut un spectacle qui divertit toute la cour, et une duperie de Mme de Maintenon dont personne n'osa l'avertir, et qui lui donna pour toujours une amitié et une estime respectueuse pour la vertu de Courcillon qu'elle citoit toujours en exemple, et dont le roi prit aussi l'impression, sans que Courcillon se souciât de cultiver de si précieuses bonnes grâces après sa guérison, sans qu'il en rabattît quoi que ce fût de sa conduite accoutumée, sans que Mme de Maintenon s'aperçût jamais de rien, sans que pour ses négligences même à son égard elle se refroidît des sentiments qu'elle avoit pris pour lui. Il faut le dire, excepté le manége sublime de son gouvernement et avec le roi, c'étoit d'ailleurs la reine des dupes.

CHAPITRE XXIX.

Oublis. — Procès intenté par le prince de Guéméné au duc de Rohan sur le nom et armes de Rohan. — Matière de ce procès. — Cause ridicule de ce procès. — Parti que le duc de Rohan devoit prendre. — Excuse du roi, en plein chapitre, des trois seuls ducs ayant l'âge, non compris dans la promotion de 1688. — Raisons de l'aversion du roi pour le duc de Rohan. — Raison secrète qui fait roidir le duc de Rohan à soutenir ce procès. — Éclat du procès. — Conduite de Mme de Soubise, qui le fait évoquer devant le roi. — Conseil curieux où le procès se juge. — Le duc de Rohan gagne entièrement son procès avec une acclamation publique. — Licence des plaintes des Rohan, qui les réduisent aux désaveux et aux excuses à Mgr le duc de Bourgogne et au duc de Beauvilliers. — Le roi sauve le prince de Guéméné d'un hommage en personne au duc de Rohan, qui l'accorde au roi par procureur pour cette fois. — Branche de Gué de l'Isle, ou du Pouldue, de la maison de Rohan, attaquée par Mme de Soubise, maintenue par arrêt contradictoire du parlement de Bretagne. — Persécution au P. Lobineau, bénédictin, et mutilation de son *Histoire de Bretagne.*

Quelque soin que j'aie pris jusqu'à cet endroit, non-seulement de ne dire que la plus exacte vérité, mais de la ranger encore dans l'ordre précis des temps où sont arrivées les choses que j'estime mériter d'être écrites, il faut avouer qu'il m'en est échappé deux : l'une sur la maison de Rohan, l'autre sur la maison de Bouillon, la première de 1703, l'autre aussi de la même année. Il faut donc avant d'aller plus loin réparer cette faute dès que je m'en aperçois.

On se souviendra de ce qui a été expliqué (t. Ier, p. 358) sur la maison de Rohan, et les divers degrés d'art et de fortune qui l'ont portée au rang dont elle jouit maintenant. Il faut parler de la première érection du vicomté de Rohan en duché-pairie en faveur du célèbre duc de Rohan, gendre de l'illustre premier duc de Sully, du mariage de sa fille unique avec Henri Chabot, et de la seconde érection de Rohan en faveur de cet Henri Chabot, enfin du procès intenté par la maison de Rohan au duc de Rohan, fils unique de ce mariage, pour faire quitter à ses puînés le nom et les armes de Rohan, qui est l'oubli qu'il s'agit de réparer.

Le premier et célèbre duc de Rohan étoit mort en 1636. Sa veuve le survécut jusqu'en 1660, parfaitement huguenots l'un et l'autre jusqu'à leur mort. Henri IV érigea le vicomté de Rohan en duché-pairie en faveur de cet Henri de Rohan en 1603, enregistré la même année aux parlements de Paris et de Bretagne. L'érection porta cette clause : *que la ligne masculine venant à manquer, la qualité de duc et pair demeureroit éteinte.* Elle eut son effet par la mort de ce même duc de Rohan qui ne laissa qu'une fille unique née en 1617, qui étoit peut-être alors la plus grande héritière qui fût dans le royaume. Cette raison et celle de la religion dont elle étoit fit toute la difficulté de son mariage du vivant de son père, et fort longtemps depuis. Le duc de Rohan, et depuis lui la duchesse sa veuve, ne la vouloient donner qu'à un huguenot comme eux. Tantôt il ne se trouvoit point de parti sortable pour elle dans cette religion, tantôt ceux qui auroient été écoutés avoient l'exclu-

sion du roi, ensuite de la reine régente, qui vouloient ôter ces grands établissements de terres en Bretagne à la religion prétendue réformée, dans une province si voisine de l'Angleterre, environnée de la mer de trois côtés, et à qui les temps permettoient encore d'être jalouse de ses priviléges. A ces difficultés il s'en étoit joint une autre qui arrêta des prétendants. Ce fut le procès de ce Tancrède[1] qui se prétendoit son frère légitime de père et de mère, dont le procès a été trop célèbre et trop connu pour s'arrêter ici à l'expliquer, et qui ne se termina que par sa mort, arrivée, sans avoir été marié, au combat du faubourg Saint-Antoine, en 1649.

Mlle de Rohan s'ennuyoit cependant d'un célibat auquel elle ne voyoit point de fin, sous l'aile d'une mère jalouse et sévère. On étoit en 1646 au milieu des troubles de la régence; elle avoit vingt-huit ans. Elle trouva Henri Chabot, seigneur de Saint-Aulaye, fort à son gré, qui étoit un des hommes de France le mieux fait et le plus agréable et qui n'avoit qu'un an plus qu'elle, arrière-petit-fils de Guy Chabot, seigneur de Jarnac, si connu par ce fameux duel auquel il tua François de Vivonne, seigneur de La Châteigneraie, en champ clos, 10 juillet 1547, en présence du roi Henri II et de toute sa cour. Saint-Aulaye étoit dans l'intime confiance de Gaston et de M. le Prince, qui le servirent si bien dans un temps où ils pouvoient presque tout, qu'ils firent ce grand mariage malgré la duchesse de Rohan, qui n'avoit rien à dire sur l'alliance, mais qui se récrioit sur les biens et sur les établissements, dont en effet Saint-Aulaye n'avoit aucun, et qui étoit encore plus outrée de voir sa fille, qu'elle avoit si longtemps réservée à quelque grand parti de sa religion, épouser, avec tant de grands biens, un catholique dénué de tous ceux de la fortune. Elle eut beau crier et s'opposer, sa fille avoit vingt-huit ans : appuyée de Monsieur, de M. le Prince, et de l'autorité de la reine régente, elle fit à sa mère des sommations respectueuses et se maria.

Les puissants protecteurs de cet heureux époux firent valoir ces fureurs de la mère et de plusieurs de ses proches, trop bien fondées sur la nudité de l'époux. Par là ils lui procurèrent des lettres, en décembre 1648, d'érection nouvelle du duché-pairie de Rohan pour lui et pour les enfants mâles qui naîtroient de ce mariage. Ils lui avoient aussi fait donner promesse du premier gouvernement de province qui viendroit à vaquer; il eut celui d'Anjou en 1647. Cette érection ne put être sitôt enregistrée à cause des troubles de la cour et de l'État. Dans l'intervalle, la reine et le cardinal Mazarin, mécontents de Gaston et de M. le Prince, s'en prenoient entre autres au nouveau duc de Rohan et empêchoient l'enregistrement. On sait de quelle façon cette affaire fut à la fin consommée malgré la cour, absente de Paris au fort des troubles. Un lundi 15 juillet 1652, Monsieur et M. le Prince menèrent le duc de Rohan à la grand'chambre, où ils avoient déjà fait deux fois la même

1. Le procès de Tancrède contre Mlle de Rohan avait été jugé par le parlement le 26 février 1646. L'arrêt lui défendit de prendre le nom de fils du feu duc de Rohan.

tentative, mais à cette troisième ils vinrent à bout avec autorité de faire enregistrer l'érection et de faire prêter le serment, et prendre place à M. de Rohan tout de suite en qualité de duc et pair de Rohan.

Il n'en jouit pas longtemps et mourut trois ans après, à trente-neuf ans, 27 février 1655, après avoir beaucoup figuré dans tous les troubles et les intrigues de son temps. Il laissa un fils unique, qui est le duc de Rohan dont il s'agit ici, la belle et florissante Mme de Soubise, Mme de Coetquen et la seconde femme du prince d'Espinoy, grand'mère du duc de Melun, en qui cette branche s'est éteinte, et bientôt après cette grande et illustre maison de Melun.

Il falloit expliquer tout cela avant que venir au fait, et il est encore nécessaire de dire qu'outre que le duc de Rohan n'étoit pas d'humeur accorte et facile, comme on l'a vu à l'occasion de notre procès de M. de Luxembourg, il avoit un ancien levain contre Mme de Soubise qui les a tenus mal ensemble toute leur vie, même dans les intervalles de leurs raccommodements. Leur mère, qui étoit Rohan, avoit toujours marqué une prédilection fort grande pour Mme de Soubise sa fille aînée, et par amitié pour elle, et peut-être encore plus pour l'avoir mariée à M. de Soubise, Rohan comme elle. Outre la jalousie et les aigreurs que cette prédilection avoit fait naître, le duc de Rohan étoit persuadé que sa mère avoit fait à M. et à Mme de Soubise tous les avantages directs et indirects qu'elle avoit pu à ses dépens. M. de Soubise dans ces temps-là étoit fort pauvre, M. de Rohan devoit être extrêmement riche, et cela des biens de la maison de Rohan; sa mère en représentoit l'aîné bien qu'elle ne la fût pas. Jean II, pénultième vicomte de Rohan, d'aîné en aîné, direct, de la maison de Rohan, laissa deux fils et deux filles : l'aîné, vicomte de Rohan après son père, mourut sans enfants de Françoise de Daillon du Lude; le second, déjà sacré évêque de Cornouailles, succéda au vicomte de Rohan et à tous les biens. Les deux filles épousèrent deux Rohan : l'aînée le second fils du fameux maréchal de Gié, la cadette le seigneur de Guéméné, dont la branche étoit aînée de celle de Gié, mais qui en biens n'en fut que la cadette, parce que la belle-fille du maréchal de Gié, comme l'aînée de Mme de Guéméné, emporta la vicomté de Rohan et tous les biens de la maison. Or, l'arrière-petit-fils de ce mariage de l'héritière de la branche aînée de Rohan avec le second fils du maréchal de Gié fut le duc de Rohan, père de l'héritière qui épousa le Chabot, seigneur de Saint-Aulaye, père du duc de Rohan dont il s'agit, et qui, comme on l'a dit, n'avoit rien ou presque rien vaillant. Cette grande inégalité de biens, avec cette grande héritière qu'il épousoit, lui fit imposer la loi par son contrat de mariage, *que les enfants qui en naîtroient porteroient à toujours, et à leur postérité, le nom et les armes de Rohan*, ce qui fut exécuté sans difficulté aucune, jusqu'au temps dont je vais parler.

Immédiatement avant la rupture de l'Angleterre, après l'avénement de Philippe V à la couronne d'Espagne, le duc de Rohan envoya ses deux aînés se promener en Angleterre. L'aîné portoit le nom de prince de Léon, l'autre celui de chevalier de Rohan. Ils firent à Londres une dépense convenable à leur qualité; ils furent fort accueillis en cette

cour, et y virent familièrement tout ce qui y étoit le plus distingué. En même temps le prince de Guéméné se trouva aussi à Londres, celui même dont j'ai fait mention à propos de notre procès contre M. de Luxembourg, ce qui me dispensera de le dépeindre ici de nouveau. L'oisiveté, l'ennui lui avoient fait passer la mer pour acheter des chevaux. Il vivoit à Londres comme à Paris, dans l'avarice et l'obscurité, sans y voir qui que ce fût qui eût ni nom, ni emploi, ni figure. Le contraste du brillant du prince de Léon et du chevalier de Rohan le piqua à travers sa stupidité, sans toutefois vouloir rien faire de tout ce qui le pouvoit mettre dans une meilleure compagnie et le faire considérer. Il étoit l'aîné de la maison de Rohan; l'extrême bêtise n'empêche pas l'orgueil; il s'imagina que son nom de Guéméné le faisoit ignorer, tandis que celui de Rohan procuroit au chevalier de Rohan et à son frère toutes les prévenances dont il n'avoit éprouvé aucune, dans le souvenir qu'il supposa que les Anglois avoient du célèbre duc de Rohan, et de la figure qu'il avoit faite dans les guerres de la religion, et Soubise, son frère, mort chez eux. Plein de ce dépit, il repassa la mer, et conçut le dessein de faire quitter le nom et les armes de Rohan aux enfants du duc de Rohan.

Il lui fallut du temps pour consulter ce projet et pour le mettre en exécution. Il n'y a si mauvaise affaire qui ne trouve des avocats avides de gagner, et qui se soucient peu des suites. Il ne manqua pas de ceux-là; et, quand il crut pouvoir commencer ce procès, il éclata en mauvaise humeur sur son voyage, et envoya un exploit au duc de Rohan, sans aucune civilité préalable. Cet exploit concluoit à ce que ses enfants et leur postérité eussent à quitter le nom et les armes de Rohan, lui seul pouvant porter l'un et l'autre à cause de son titre de duc de Rohan, et après lui son fils aîné seulement, et ainsi successivement. M. de Rohan ne s'attendoit à rien moins, et avec la loi du contrat de mariage de son père, exécutée plus de soixante ans durant sans difficulté ni contradiction de personne, il avoit raison de se croire hors d'atteinte et de tout trouble à cet égard.

Un homme plus raisonnable que lui, et qui eût senti moins gauchement sa grandeur originelle, auroit eu beau jeu en cette occasion. Les Chabot sont connus dès avant 1050 avec des fiefs et dans les fonctions des grands seigneurs d'alors. Leurs grandes terres, leurs grandes alliances actives et passives, leurs grands emplois jusqu'aux officiers de la couronne inclusivement, se sont longuement soutenus dans les diverses branches de cette maison; et quelque illustre que soit celle de Rohan, il n'y avoit que des biens immenses pour un cadet Chabot, qui n'en avoit point, qui pût le soumettre à quitter son nom pour aucun autre, car pour les armes, ils ont toujours conservé au moins leurs chabots [1] en écartelure. M. de Rohan avoit donc un bon personnage à

1. Les chabots sont de petits poissons qui ont la tête grande, large et plate, et dont le corps va toujours se rétrécissant de la tête à la queue. La maison de Rohan les plaça dans un quartier de ses armes, ou, comme on dit en style de blason, en écartela ses armes.

faire, beau et honnête à tout événement : c'étoit d'aller avec sa plus proche famille, et quelques amis pour témoins dignes de foi, chez M. de Guéméné, lui témoigner sa reconnoissance du joug de son nom dont il vouloit bien le délivrer, lui porter le contrat de mariage de son père, et lui dire que ces contrats étant les lois fondamentales des familles, et celui-là le plus spécialement honoré de l'autorité du roi, ils n'étoient ni l'un ni l'autre parties capables d'y donner atteinte, mais qu'il étoit prêt de l'accompagner pour demander au roi conjointement qu'il lui plût ratifier leur commun désir par un acte de sa puissance, et prêt encore de présenter à même fin avec lui soit au roi, soit au parlement, toutes requêtes pour y parvenir; le presser ensuite d'en venir à l'effet, se presser soi-même d'en obtenir le succès et de se montrer en effet ravi d'espérer de pouvoir reprendre son nom et ses armes; pousser même la chose jusqu'à faire biffer par autorité juridique le nom de Rohan de son contrat de mariage, et de celui de ses trois sœurs, et de tous les principaux actes de lui et d'elles.

Par cette conduite, point d'aigreur, point de procédés, une hauteur accablante par son seul poids, et de laquelle pourtant M. de Guéméné agresseur, ni les siens, ne se pouvoient plaindre. Si la chose réussissoit, joug ôté à M. de Rohan rendu à son nom et à ses armes assez anciennes et illustres pour en être jaloux, et assez connues pour telles, pour qu'au lieu de blâme, le monde lui en eût su gré, avec un rejaillissement désagréable pour le nom et les armes qu'il se prêtoit si volontiers à secouer. Si, au contraire, les liens de la loi du contrat de mariage étoient trouvés inextricables par le roi et par les tribunaux, la honte de l'entreprise seroit retombée sur le seul M. de Guéméné doublement, et pour l'avoir hasardée contre toute raison et possibilité, et pour avoir donné lieu à M. de Rohan de témoigner sans injure le peu de compte qu'il faisoit du nom et des armes de Rohan, en comparaison d'être restitué au sien.

Mais une hauteur tranquille, simple, sortie de la nature des choses, sans mélange d'honneur et de vanité mal placée, n'étoit pas pour naître de M. de Rohan. Il aima mieux s'abaisser et s'avilir même en croyant saussement se relever, et s'exposer à un affront véritable pour la fantaisie de crier faussement à l'affront.

Une autre considération devoit encore venir à l'appui d'un parti si noble et si raisonnable. On a vu (t. Ier, p. 369) et en d'autres endroits de ces Mémoires quel étoit le crédit de Mme de Soubise. Elle et son frère se haïssoient parfaitement, et il ne pouvoit ignorer que le roi ne l'aimoit pas mieux. Outre le courant de la vie où il avoit toujours essuyé des dégoûts, il ne pouvoit pas oublier l'étrange déclaration du roi au chapitre de l'ordre de 1688, où les chevaliers de cette grande promotion furent nommés. Le roi, peiné de l'injustice qu'il faisoit aux ducs, en faveur de la maison de Lorraine, mais dont l'engagement étoit pris de longue main, et pour parvenir à ce qu'il souhaitoit le plus, comme on l'a vu, voulut bien ne pas dédaigner de faire aux ducs une excuse publique des trois seuls d'entre eux ayant l'âge qu'il n'avoit pas compris dans la promotion, et d'en dire les raisons.

C'étoient MM. de Ventadour, de Brissac, mon beau-frère et frère de la maréchale de Villeroy, et M. de Rohan. Du premier, le roi dit qu'il n'avoit pas voulu exposer son ordre dans les cabarets et les mauvais lieux de Paris; du second, qu'il n'avoit pu se résoudre à le prostituer en des lieux encore plus infâmes, et cela en plein chapitre de l'ordre; de M. de Rohan enfin, que pour celui-là il n'y avoit rien à dire, sinon qu'il ne l'avoit jamais aimé, et qu'il falloit au moins lui en passer un. Cela fut net. Outre que le duc de Rohan étoit un homme d'esprit et d'une humeur fort désagréable, le roi qui vouloit qu'on regardât les charges, surtout celles qui l'approchoient de plus près, comme le souverain bonheur, ne lui avoit jamais pardonné d'avoir rompu son mariage avec la fille unique du duc de Créqui pour faire celui de la fille unique de Vardes. Le roi aimoit fort le duc de Créqui, et lui avoit accordé la survivance de sa charge de premier gentilhomme de sa chambre, pour son gendre, et Vardes étoit exilé en Languedoc depuis longtemps, pour avoir manqué personnellement au roi en chose essentielle, qui ne le lui pardonna jamais. Mme de Soubise, de plus, n'avoit pas aidé à faire revenir le roi pour son frère. Elle étoit toute Rohan, et enivrée du rang qu'elle avoit procuré à son mari et à ses enfants. Par toutes ces raisons, il n'étoit pas douteux qu'elle ne fût en cette occasion pour M. de Guéméné contre son frère, et que ce crédit de plus sur le roi aussi mal disposé qu'il étoit, et sur les ministres, qui tous la craignoient et la ménageoient infiuiment, ne devînt fort dangereux à la cause du duc de Rohan.

Mais le temps des chimères étoit arrivé; il en étoit monté une dans la tête du duc de Rohan qui ne se découvrit que quelque temps après, comme il sera remarqué en son lieu, qui, toute folle qu'elle put être, l'entraîna dans le soutien du nom et des armes de Rohan, pour ses enfants et leur postérité. Piqué de n'avoir point été chevalier de l'ordre, il auroit voulu faire croire la fausseté de ce que Mme de Soubise avoit fait écrire sur les registres de l'ordre, au lieu de ce que le roi avoit commandé qui y fût mis, et que j'ai remarqué (t. Ier, p. 370), et persuader qu'il avoit suivi le sort des Rohan. De là avec les années, il se mit peu à peu dans la tête de prétendre le même rang dont ils jouissent, parce que sa mère lui en avoit apporté tous les biens. Sa mère, étant fille, n'avoit jamais été assise; sa mère n'étoit l'aînée de la maison de Rohan que par les biens; avant la comédie de *Georges Dandin*, où M. et Mme de Sotenville prétendirent que le ventre anoblissoit, on n'en avoit jamais vu former de prétention. Mais comme l'expérience en plusieurs montre qu'en vieillissant, les prétentions et les chimères avoient de nos jours fait fortune, M. de Rohan espéra le même succès de la sienne et ses enfants, comme nous le verrons après lui. Jusqu'à présent elle n'a pas encore réussi.

Quoi qu'il en soit de ce qui conduisit le duc de Rohan, il se mit aux hauts cris de l'injure qui lui étoit faite, et ne pensa qu'à la repousser, et à se maintenir dans le droit acquis par le contrat de mariage de son père. L'instance se lia avec le plus grand éclat et l'aigreur la moins ménagée. Au commencement de la rupture, Mme de Soubise conserva

une sorte de pudeur. Le nom qu'elle avoit pris dans son contrat de mariage et dans tous les actes où elle avoit parlé depuis jusqu'alors la fit nager un temps entre deux eaux. Son frère ne se contentoit point de cette espèce de neutralité, qui, pour dire le vrai, n'en avoit que l'apparence. Il se fâcha, les étoupes entre eux n'étoient pas difficiles à rallumer. Mme de Soubise fit semblant d'être entraînée par l'autorité de son mari et par l'intérêt de ses enfants. Elle leva le masque, se mit à la tête du conseil de M. de Guéméné, et fit avec lui cause commune à découvert. Son crédit engagea le roi à évoquer l'affaire à sa propre personne, qui déclara en même temps qu'il joindroit le conseil des finances à celui de dépêches pour la juger en sa présence; et commit le bureau du conseil des parties [1] de M. d'Aguesseau pour l'instruire, et être ensuite des juges dans son cabinet avec les deux conseils. Tout cela ne multiplioit guère les juges que de ce bureau; encore d'Aguesseau étoit-il du conseil des finances. Par là Mme de Soubise n'avoit affaire qu'aux quatre secrétaires d'État pour le conseil de dépêches, au chancelier et au duc de Beauvilliers qui étoient de tous, à Pelletier de Sousy et à d'Aguesseau pour le conseil des finances dont ils étoient conseillers, à Desmarets et à Armenonville, qui y entroient comme directeurs des finances, aux trois conseillers d'État du bureau de M. d'Aguesseau, et au maître des requêtes rapporteur. Tout étoit donc la cour, son pays et son règne, hors les trois derniers, desquels encore elle espéroit bien qu'aucun ne voudroit déplaire au roi, dont l'inclination étoit assez publique, surtout le rapporteur, qui, comme tous les maîtres des requêtes, avoit une fortune à faire, à obtenir une intendance, et par ce chemin à parvenir à une place de conseiller d'État, qui est le bâton de maréchal de France du métier. Monseigneur et Mgr le duc de Bourgogne, qui entroient dans tous les conseils, devoient aussi être juges.

Les écrits volèrent donc de part et d'autre. Le public en fut avide, même les pays étrangers. La maison de Rohan y perdit. Sans oser attaquer la maison de Chabot, elle voulut s'élever au-dessus de toute noblesse, en princes qui étoient d'une classe hors du niveau. Cette hauteur, destituée de toutes preuves, irrita et les véritables princes et ceux qui ne l'étoient pas, et donna un grand cours et une grande faveur aux mémoires du duc de Rohan, qui, sans attaquer aussi la maison de Rohan, mit sa chimère en pièces, et sans aucune réponse qui eût la moindre apparence ni le plus léger soutien. Il fallut avoir recours à des mensonges, à des contradictions qui étoient incontinent et cruellement relevés, et qui augmentèrent la partialité et l'indignation publique. Beaucoup de gens, paresseux jusqu'alors d'approfondir, et faciles à croire sur parole, virent clair sur cette princerie. Le plus fâcheux fut que Mgr le duc de Bourgogne, qui lisoit tout de part et d'autre, avec l'application d'un homme qui veut s'instruire pour faire justice, fut mis au fait de ce qu'il importoit tant à l'état où les Rohan s'étoient élevés

1. Voy., sur le conseil des parties, t. Ier, notes, p. 435. Le *bureau* de ce conseil désigne ici les membres chargés d'instruire le procès et d'en faire le rapport.

de laisser ignorer à un prince qui devoit régner, et qui aimoit l'ordre et la vérité, et que le roi même ne laissa pas, dans le cours de l'affaire, d'être détrompé de bien des choses essentielles que Mme de Soubise lui avoit de longue main peu à peu inculquées.

Cependant toute la faveur pendant l'instruction fut pour Mme de Soubise. Il ne s'y fit pas un seul pas sans prendre l'ordre du roi, qui pressa ou qui retarda l'affaire à son gré. Enfin, tout étant prêt, le roi donna une après-dînée entière au jugement de cette cause, où Monseigneur ne voulut pas se donner la peine de se trouver. Le coadjuteur de Strasbourg, depuis cardinal de Rohan, touché de la foiblesse de leurs écrits, en donna, sur la fin, un de sa façon dont il espéra des merveilles. Il ne s'y trouva que du fiel peu mesuré, peu séant et sans aucun nouvel appui, qui acheva de révolter le monde de tous états qui ne cachoit plus sa partialité pour le duc de Rohan.

La veille du jugement, la maréchale de La Mothe, grand'mère de la princesse de Rohan, à la tête de toute cette famille, se trouva à la porte du cabinet du roi, au retour de sa messe, pour lui présenter un nouveau mémoire. Le coadjuteur se promenoit, en attendant par la galerie avec un grand air de confiance et de supériorité, en fils de la fortune et de l'amour, dans la maison maternelle. Il y débitoit entre autres choses qu'on ne devoit pas être surpris, si ceux de sa maison, si fort relevés par leur naissance au-dessus de la noblesse du royaume, étoient jaloux de leur nom, et le souffroient impatiemment à d'autres. La cour étoit fort grosse. Le marquis d'Ambres, qui l'écoutoit avec son silence ordinaire, n'y put enfin résister, et de son ton de fausset et son air audacieux : « Cela s'appelle, lui dit-il, soutenir une odieuse cause par des propos encore plus odieux ; » et lui tourna le dos. Cette sortie publique et si peu ménagée, que la contenance et l'air des nombreux assistants applaudirent, déconcerta tellement le jeune et beau prélat, qu'il ne répliqua pas une seule parole, et qu'il n'osa plus haranguer.

Le lendemain le même cortége se présenta à l'entrée des juges à la porte du cabinet du roi, et vis-à-vis le duc de Rohan, uniquement accompagné de la duchesse sa femme et de leur fils aîné. Le duc de Rohan avoit supplié le roi que l'affaire au moins fût jugée sans milieu et sans retour, et avoit eu pour réponse sèche qu'on lui feroit justice. A la connoissance qu'on avoit de tous les personnages qui devoient être juges, leurs opinions étoient déjà conjecturées, on ne s'y trompa que de ce qu'il fallut précisément pour former l'arrêt. On voyoit encore que celles qui seroient pour le duc de Rohan ne seroient que foiblement énoncées par des gens conduits par leur conscience, mais accoutumés à se tenir dans le terme étroit du devoir, sans s'affectionner jamais, et moins encore vouloir prévaloir. Les juges entrés, le roi alla à Chamillart, avec qui il avoit le plus de familiarité, et lui demanda tout bas pour qui il seroit. Chamillart lui répondit à l'oreille pour Mme de Soubise ; car, depuis quelque temps M. de Guéméné étoit effacé, et cette affaire ne s'appeloit plus que celle du duc de Rohan et de Mme de Soubise.

Dès que tous furent en place, avant que le rapporteur eût ouvert la bouche : « Messieurs, dit le roi, je dois justice à tout le monde, je veux

la rendre exactement dans l'affaire que je vais juger : je serois bien fâché d'y commettre aucune injustice; mais pour de grâce, je n'en dois à personne, et je vous avertis que je n'en veux faire aucune au duc de Rohan.» Et tout de suite, passant les yeux sur toute la séance, il commanda au rapporteur de commencer. On peut juger de l'impression de ce préambule si peu usité, et quel aussi en put être le dessein. L'affaire dura six heures de suite. Le roi avoit dîné exprès de fort bonne heure, pour donner tout le temps, et n'avoir pas à y revenir. Le rapporteur parla deux heures avec une netteté et une précision dont ils furent tous charmés. Il n'omit rien de part et d'autre; tout fut mis également dans le plus grand jour, et pesé de même. La conclusion surprit fort la compagnie, elle fut entièrement en faveur du duc de Rohan. Les quatre conseillers d'État du bureau parlèrent ensuite avec éloquence et véhémence. Il y en eut d'accusés de cacher avec art ce qu'il y avoit de foible dans leur raisonnement, qui ne laissa pas de balancer fort celui du rapporteur, et qui pensa entraîner tous les autres.

D'Aguesseau doux, foible, non de capacité ni d'expression, mais d'habitude, et naturellement fort timide et fort défiant de soi-même, avoit une conscience tendre, épineuse, qui émoussoit son savoir, et arrêtoit la force de son raisonnement. Son opinion étoit donc toujours comme mourante sur ses lèvres, et peu capable d'en entraîner d'autres, quoique toujours parfaitement approfondie et judicieuse. On ne doutoit donc pas qu'en cette occasion il ne se montrât plus timide encore qu'à l'ordinaire. La surprise fut grande de voir cet homme si modeste, souvent jusqu'à l'embarras, pressé sans doute par sa conscience et par la considération du danger du lieu pour ce qu'il croyoit juste, s'énoncer avec un poids nouveau, et saisir une autorité inconnue, avec laquelle il soutint, cinq quarts d'heure durant, le droit du duc de Rohan, même avec des raisons qui avoient échappé au rapporteur. Il conclut par une péroraison qu'il adressa au roi, sur ce que cette cause étoit la sienne, celle de la mémoire de la reine sa mère, celle de la religion; sur la part que le roi et la reine mère avoient eue au choix de M. de Saint-Aulaye par Mlle de Rohan, et à leur contrat de mariage, auquel, par cette raison, leur signature ne pouvoit être considérée comme un simple honneur, ainsi qu'aux autres contrats de mariage, mais comme une autorisation formelle de toutes les clauses contenues en celui-ci, dont on ne pouvoit attaquer aucune sans contester la validité de l'autorité royale. Il fit souvenir le roi des raisons d'État et de religion qui lui avoient fait prendre tant de part en ce mariage, et il finit en interpellant le roi des vérités qu'il avançoit.

Le roi convint à l'heure même de tout ce qu'il venoit de dire sur ce mariage, et loua succinctement le beau discours de d'Aguesseau. Les autres juges opinèrent ensuite, entre autres Chamillart qui, à la grande surprise du roi, après ce qu'il lui avoit dit en entrant au conseil, fut pour le duc de Rohan, entraîné comme il l'avoua au roi, au sortir de la séance, par la force et le torrent de d'Aguesseau. Le duc de Beauvilliers opina succinctement pour le duc de Rohan, mais très-fortement contre sa coutume. Jusque-là tout se trouva tellement balancé, que le

duc de Rohan ne l'emportoit que de deux voix. Restoient à parler M. le chancelier et Mgr le duc de Bourgogne, et le roi après à prononcer.

La vérité me force à en dire une que je voudrois taire, dont le fond put n'être pas mauvais par l'intime persuasion, mais dont l'écorce au moins, et la façon de soutenir ce qu'on pense être juste, parut passer le but. Le chancelier étoit ami intime de Mme de Soubise. Il considéra qu'opinant pour M. de Guéméné, Mgr le duc de Bourgogne feroit l'arrêt; il résolut de l'emporter de vive force; au lieu d'opiner en peu de mots sur une affaire si longuement débattue, et si fort disputée et éclaircie, il fit un long discours avec tout l'esprit, la force, la subtilité possible, qui parut moins d'un chancelier que d'un avocat de réplique. Puis, se rabattant peu à peu sur son dessein, il s'adressa par diverses questions au jeune prince, lui répétant souvent avec art : que peut-on objecter à ceci? que peut-on répondre à cela? quelle sortie de cet autre? pour étourdir sa conscience délicate, en essayant d'étouffer ses lumières, au cas qu'il ne fût pas de son avis, et peut-être encore en le provoquant ainsi, l'accabler de l'embarras de lui répondre, et le réduire par l'insuffisance d'entrer en lice contre lui : il s'y trompa.

Mgr le duc de Bourgogne avoit étudié à fond les mémoires de part et d'autre, écouté attentivement le rapporteur, d'Aguesseau, et toutes les opinions. Il s'étoit surtout appliqué à celle du chancelier, qui dura une grosse heure. Quand il eut fini, le prince prit la parole, d'abord avec sa retenue ordinaire, mais incontinent après avec une décision précise qui sentoit l'indignation, et qui sembloit avoir pénétré la poitrine du chancelier. Il suivit la route qu'il lui avoit tracée en s'adressant à lui. « Ce que je vous répondrai, monsieur, lui dit-il tout à coup, à ce que vous venez de dire, c'est que je ne trouve pas de question en ce procès, et que je suis surpris de la hardiesse de la maison de Rohan à l'entreprendre. » Passant ensuite un regard sur toute la compagnie, il reprit toute l'affaire avec exactitude, justesse et précision, et appuya sur les principaux points et les raisons principales de d'Aguesseau, du rapporteur et des autres en les citant, qui avoient opiné pour le duc de Rohan. Fixant ensuite un regard perçant sur le chancelier, il discuta les raisons fondamentales de son avis, dont il mit en évidence le captieux et les sophismes. Retombant après sur les nouvelles raisons que d'Aguesseau avoit apportées, et sur l'autorisation du contrat de mariage par la signature du roi, il soutint les premières, mais il combattit cette dernière, et déclara qu'il ne croyoit point que l'autorité des rois pût s'étendre jusque sur les lois des familles, qu'il ne tenoit pour inviolables que lorsque d'un consentement mutuel elles avoient été faites par elles-mêmes, comme il étoit arrivé en celles dont il s'agissoit, et de plus confirmées par une exécution aussi paisible et aussi longue. Il parla une heure et demie, et se fit admirer par la force et la sagesse de son discours, et par la profonde instruction qu'il y montra. Il le termina par les mêmes paroles qui l'avoient commencé, par quelques-unes sur la naissance illustre et ancienne des Chabot, et par quelque chose de plus animé contre les Rohan, qu'il ne s'étoit permis dans toute son opinion. De cette manière il fit l'arrêt.

Restoit le roi à prononcer, qui, depuis ce peu de mots à d'Aguesseau sur son opinion, avoit gardé un profond mais très-attentif silence; personne n'avoit que voix consultative en sa présence. Il avoit donc le choix de deux partis : l'un de se rendre à la pluralité en deux mots, comme il avoit coutume de faire, laquelle n'étoit que de deux voix; l'autre parti, qu'il n'a pris que trois ou quatre fois au plus en sa vie, étoit d'user de sa pleine puissance, et de prononcer en faveur du prince de Guéméné.

Il ne fit ni l'un ni l'autre, et en prit un troisième pour la première fois. Au lieu de se tourner vers le chancelier, pour lui déclarer sa volonté, il regarda un moment en silence toute la compagnie, et fit un discours d'un quart d'heure, plein de dignité et de justesse. Il honora de son souvenir et de ses louanges le précis de l'avis des deux différentes opinions de ceux qu'il trouvoit avoir le mieux parlé, surtout du rapporteur et de d'Aguesseau, et marqua de la complaisance pour le discours de son petit-fils. Opinant ensuite en juge ordinaire, il exposa sommairement les raisons qui l'avoient le plus touché, blâma, mais avec une modération qui se sentoit de son penchant, l'entreprise de MM. de Rohan, insista sur la justice de la cause du duc de Rohan, et fit sentir que lorsqu'il étoit question de justice, il étoit bien aise de la rendre. Enfin, se tournant au chancelier, il lui commanda de dresser l'arrêt avec le duc de Rohan, de ne lui refuser rien de ce qui pouvoit le rendre plus net, plus décisif, le plus hors d'atteinte d'aucun retour, en quelque sorte que ce pût être, et qu'à l'avenir, il ne pût jamais se trouver ni lieu ni prétexte de plus ouïr parler de la question.

Cette action du roi surprit infiniment. On crut que voyant en effet la justice et la cause y tourner, instruit qu'il se disoit tout haut que Mme de Soubise, l'ayant pour juge, il n'étoit pas possible qu'elle perdît, et ayant promis implicitement le matin même au duc de Rohan que l'affaire seroit jugée sans milieu et sans retour, il avoit été bien aise de montrer qu'il ne faisoit acception de personne en justice, que lui-même la croyoit du côté du duc de Rohan, qu'il lui avoit voulu tenir une parole si fraîchement donnée, épargner au rapporteur, qui naturellement devoit dresser l'arrêt, tout ce qu'il auroit à y essuyer de points et de virgules, et de pis encore de la part des Rohan; son parti pris, tenir le chancelier de court, après ce qu'il en avoit entendu en opinant, et se délivrer lui-même des demandes et de l'importunité de Mme de Soubise, sur un arrêt où il ne vouloit plus toucher.

Pendant ce long conseil, les Rohan séparément répandus faisoient des visites dans Versailles, tenoient les plaids chez la maréchale de La Mothe, et le jeune coadjuteur, pour marquer une pleine confiance, jouoit tranquillement à l'hombre chez la chancelière. Le duc de Rohan s'étoit retiré chez lui à la ville, sa femme dans un cabinet de Mme d'O au château; leur fils aîné alloit et venoit. Il étoit près de huit heures du soir quand le conseil leva. Le duc de Rohan étoit revenu chez le roi, résolu d'essuyer l'événement; aucun des Rohan n'y parut. Ils sentoient l'extrême révolte du public contre eux sur cette affaire, ils le craignirent. En effet tout l'appartement du roi n'étoit qu'une foule que

la curiosité intéressée y avoit assemblée. Jusqu'à la cour de marbre en étoit remplie pour savoir l'événement, par les fenêtres qui étoient ouvertes, de ceux qui étoient dans les appartements. Mgr le duc de Bourgogne sortit le premier. M. de Rohan qui étoit à la porte lui demanda son sort. Comme il ne répondit rien, le duc lui demanda au moins s'il étoit jugé. « Oh! pour cela oui, répondit le prince, et jugé sans milieu ni retour. » Et tout aussitôt se tournant au chancelier qui le suivoit, lui demanda si on ne pouvoit pas dire le jugement. Le chancelier ayant répondu qu'il n'y avoit nulle difficulté à le dire, le prince se retourna au duc de Rohan : « Puisque cela est, lui dit-il, monsieur, vous avez gagné entièrement, et je suis ravi de vous l'apprendre. » Le duc s'inclina fort, par respect, et en même temps Mgr le duc de Bourgogne l'embrassa, et ajouta qu'il en étoit aussi aise que lui-même, et qu'il n'avoit jamais vu un si méchant procès.

Au premier mot de jugement rendu, l'antichambre, et tout aussitôt le reste de l'appartement, retentit de cris de joie et de battements de mains, auxquels la cour de marbre répondit jusqu'à l'indécence, vu le respect des lieux. On crioit tout haut : « Nous avons gagné, ils ont perdu! » et cela se répéta sans nombre. Le roi devoit aller se promener à pied dans ses jardins, et descendre par son petit degré dans la cour de marbre pour y aller. A grand'peine le duc de Rohan, quoique généralement peu aimé et considéré, put-il gagner ce petit degré à travers les embrassades, les félicitations et les redoublements des cris de joie, à mesure qu'il étoit aperçu.

Le roi reçut ses remercîments avec tout l'accueil et les grâces qu'il s'étoit bien proposés, en opinant contre sa coutume, comme il avoit fait. Le soir, M. de Rohan étant chez Mgr le duc de Bourgogne, où il y avoit grand nombre, ce prince lui parla encore de son affaire. Il ne feignit point de lui dire qu'il avoit été pour lui de tout son cœur, et, baissant un peu la voix, que c'étoit une chose indigne et odieuse.

Le lendemain au soir, Mme de Soubise, supérieure aux événements et au cri public, vint attendre le roi peu accompagnée, comme il alloit passer chez Mme de Maintenon. Elle lui demanda que l'arrêt fût communiqué à M. de Guéméné avant d'être signé, et l'obtint sur-le-champ, nonobstant les ordres qu'on vient de voir que le roi, en décidant, avoit donnés au chancelier. Il en résulta des discussions, où à la fin le duc de Rohan ne perdit rien.

Rien n'égala l'amertume des Rohan. Ils ne la purent si bien contenir qu'il ne leur échappât des plaintes aigres contre le duc de Beauvilliers, qui s'étoit, disoient-ils, rendu maître des voix de tous ses amis au conseil, et qui avoit instruit Mgr le duc de Bourgogne à y faire un plaidoyer contre eux. La chose étoit bien éloignée de l'austérité des mœurs de M. de Beauvilliers, mais la vérité étoit que ses amis, excepté Desmarets, avoient, par un hasard qui n'avoit de source qu'en leurs seules lumières, tous été pour le duc de Rohan. Cette licence, qui fut relevée, mit M. et Mme de Soubise et leurs enfants dans une grande peine. Il fallut s'excuser, se dédire, en venir aux justifications, aux déguisements, aux pardons avec le prince et le gouverneur. Le soulèvement

général les toucha profondément, surtout l'abandon des Bouillon leurs semblables, qui ne voulurent point participer avec eux au déchaînement public, et les propos des Lorrains, qui, parents des Chabot et toujours en dépit de similitude avec dès seigneurs qui ne sont pas comme eux de maison souveraine, ne les épargnèrent pas en cette occasion.

Il s'en présenta bientôt une autre, qui les jeta dans un cruel embarras. Guéméné relevoit en juveigneur du duc de Rohan, qui, pour les biens, représentoit l'aîné de la maison. Le prince de Guéméné n'en avoit point rendu de foi et hommage, et jusqu'alors M. de Rohan l'avoit souffert. A cet éclat il saisit féodalement cette terre, qui est de quinze mille livres de rente. Nul moyen de s'y opposer ni d'en empêcher l'effet, qui est la perte entière des fruits, c'est-à-dire de la totalité du revenu, que par rendre la foi et hommage. Pour la rendre, il falloit que le prince de Guéméné allât en personne en Bretagne se mettre à genoux, sans épée ni chapeau, devant le duc de Rohan, lui prêter foi et hommage en cet état, et pour cette fois n'en pas avoir la main chez lui. C'est à quoi le duc de Rohan le voulut réduire, et y tint ferme, quoi qu'on pût employer auprès de lui.

Dans cette presse, le roi fut longtemps sollicité de les tirer de ce mauvais pas, et le roi longtemps à s'en défendre, sur ce qu'il ne se mêloit point d'affaires particulières. Mme de Soubise obtint pourtant que le roi demandât quelques délais. Mais c'étoit toujours à recommencer, c'étoit traîner le lien, il falloit une délivrance. A la fin, Mme de Soubise fit tant d'efforts, que le roi fit pour elle ce qu'il n'avoit jamais fait : il s'abaissa à demander grâce au duc de Rohan pour le prince de Guéméné, lui expliquant qu'il ne lui commandoit rien, qu'il n'exigeoit même rien, mais qu'il la lui demandoit comme feroit un particulier, et avec toutes sortes d'honnêtetés, comme un plaisir qui lui seroit sensible. Le duc de Rohan, après avoir bien expliqué au roi ce dont il s'agissoit, et voyant qu'il insistoit toujours, accorda enfin que l'hommage se rendroit pour cette fois par procureur au sien, et répéta bien au roi, et après à tout le monde, que c'étoit au roi, non au prince de Guéméné, qu'il l'accordoit.

Mme de Soubise, si heureuse et si accréditée en tout, ne l'étoit pas sur le nom de Rohan. Elle auroit pu se souvenir de la leçon qu'elle avoit reçue là-dessus en Bretagne pour s'épargner celle qui lui fut donnée à Versailles. Il y avoit en Bretagne une branche de la maison de Rohan sortie d'Éon, cinquième fils d'Alain VI, vicomte de Rohan et de Thomasse de La Roche-Bernard sa femme, connue sous le nom de Gué de L'Isle, dont Éon de Rohan avoit épousé l'héritière, puis du Poulduc, depuis que Jean de Rohan, cinquième génération d'Éon, eut dissipé tous ses biens, dont les générations qui suivirent ne purent se relever. Mme de Soubise, mariée en 1663, ne tarda pas à plaire, et, comme on l'a vu (t. Ier, p. 369 et suiv.), à faire par sa beauté son mari prince, dont la première femme n'avoit jamais été assise ni prétendu l'être. En faveur et en puissance de plus en plus, cette branche de Poulduc lui déplut fort. Sa chute de biens et le médiocre état où elle se trouvoit réduite en Bretagne par des alliances proportionnées à sa décadence,

ne permettoient pas à la nouvelle princesse de songer à la poulier[1], au rang que ses beaux yeux avoient conquis. D'un autre côté, il étoit bien fâcheux pour des princes de si nouvelle impression de voir traîner en Bretagne leur nom et leurs armes à des gens qui n'avoient aucune distinction, et qui demeuroient un monument vivant de leur commune origine rien moins que souveraine, ni que supérieure aux premières maisons de leur pays, quelque ancienne et illustre qu'elle fût.

Isaac de Rohan, seigneur de Poulduc, dans la paroisse de Saint-Jean de Beverlay, diocèse de Vannes, quatrième descendant de celui qui s'étoit ruiné, et neuvième descendant d'Éon, puîné d'Alain VI, vicomte de Rohan, étoit, depuis ce père commun de toute la maison de Rohan, c'est-à-dire depuis plus de trois cent cinquante ans, en possession paisible du nom et des armes de Rohan, reconnu jusqu'alors par tous ceux de cette maison pour en être, ainsi qu'eux-mêmes, sans nulle difficulté en aucun temps, avec toute la Bretagne pour témoin de leur naissance. Cela étoit extrêmement incommode.

Isaac de Rohan, seigneur du Poulduc, fils d'une Kerbalot, mari d'une Kerpoësson, se trouvoit sans appui comme sans biens et sans alliances. On crut, avec de l'argent et du crédit, pouvoir lui enlever son état et le faire passer pour un bâtard ou pour un usurpateur. Dans cette confiance, il fut attaqué sur son nom et ses armes. On espéra qu'il n'oseroit se défendre, ou qu'avec des moyens on l'induiroit à céder. On se trompa sur ces deux points, et on ne s'abusa pas moins sur un troisième, qui fut de s'être flatté de n'avoir affaire qu'à un homme sans secours. Le nom et le crédit de M. et de Mme de Soubise eurent beau paroître à découvert, ce fut un soulèvement général dans toute la Bretagne. La vérité y excita tout le monde, l'oppression attira l'indignation, tous les alliés de cette branche se démenèrent et attirèrent à eux tout le reste de la noblesse. Du Poulduc produisit ses titres devant le parlement de Bretagne, et y obtint, le 21 janvier 1669, un arrêt contradictoire qui le maintint dans la possession de son état du nom, maison et armes de Rohan, depuis lequel cette branche n'y a plus été troublée, et y subsiste encore jouissant et usant de cette possession.

Ces aventures ne découragèrent point des gens qui, non contents du rang qu'ils avoient obtenu, vouloient absolument être princes. Ils avoient tenté une descendance chimérique d'un Conan Mériadec qui n'exista jamais, prétendu roi de Bretagne dans les temps fabuleux. Le nom et les macles[2] de Rohan ne ressembloient en rien au nom ni aux armes de Bretagne; aucun titre qui les en pût approcher; nul moyen de sortir de la dernière race des ducs, issus par mâles de la branche de Dreux de la maison de France. Celle de Rohan, si connue, si an-

1. Vieux mot qu'emploie plusieurs fois Saint-Simon dans le sens de hisser avec une poulie. Les précédents éditeurs ont cru devoir le remplacer par le verbe *pousser*.

2. Les macles sont, en style de blason, des espèces de losanges percées à jour. La maison de Rohan porte neuf macles d'or sur champ de gueules (rouge), avec la devise : *sine macula* (sans tache).

cienne, si illustre en Bretagne, n'en étoit jamais sortie avant Louis XI, et on a vu dans ce que j'en ai rapporté qu'elle n'y a jamais eu de distinction ni d'avantages sur les autres grandes maisons du pays, ni par leurs aînés, ni par leurs cadets, que ceux du rang de la vicomté de Rohan aux états, plus que balancé par celui de Laval, ou plutôt de Vitré, c'est-à-dire rang de terre, non de naissance, quoique gendres et beaux-frères des ducs de Bretagne, et grandement établis en grands biens, en premiers emplois et en hautes alliances.

Un bénédictin, nommé Lobineau, fit en ces temps-ci une *Histoire de Bretagne*. M. de Strasbourg y voulut faire insérer ce qu'il lui convenoit. Le moine résista et souffrit une persécution violente et même publique, sans qu'il fût possible de le vaincre; mais enfin, las des tourments et menacé de pis encore, il vint à capitulation. Ce fut de retrancher tout ce qui pouvoit déplaire et nuire aux prétentions. Ces retranchements furent infinis; il les disputa pourtant pied à pied avec courage; mais à la fin, il fallut céder et insérer faussement du Mériadec, malgré tout ce qu'il put dire et faire pour s'en défendre. Il s'en plaignit à qui le voulut entendre; il fut bien aise, pour sa réputation, que la violence ouverte de ces mutilations et de ces faussetés ajustées par force ne fût pas ignorée. Il en encourut pour toujours la disgrâce des Rohan, qui surent lui en faire sentir la pesanteur jusque dans le fond de son cloître, et qui ne s'en sont jamais lassés.

L'abbé de Caumartin, mort évêque de Blois, à qui le moine disoit tout, me l'a conté dans le temps, outre que la chose devint publique. Avec ces mutilations, l'ouvrage parut fort défiguré, sans quoi il n'eût jamais vu le jour. Ceux qui s'y connoissent trouvèrent que c'étoit un grand dommage, parce qu'ils l'estimèrent excellent et fort exact d'ailleurs. Venons maintenant à l'autre oubli qui regarde MM. de Bouillon.

CHAPITRE XXX.

Chambre de l'Arsenal contre les faussaires. — Maison de La Tour. — Mlle de Limeuil. — Vicomte de Turenne La Tour, dit le maréchal de Bouillon. — Sedan; son état; ses seigneurs. — Sedan acheté par Éverard III de La Marck. — Bouillon acquis par MM. de La Marck. — Folle déclaration de guerre du seigneur de Sedan, La Marck, à Charles-Quint. — Sedan mouvant de Mouzon. — Rang personnel de duc obtenu par le maréchal de Fleuranges La Marck, seigneur de Sedan et Bouillon. — Son fils se donne le premier le titre de prince de Sedan. — Bouillon; son état; point duché; mouvant de Liége, auparavant de Reims. — M. de Bouillon, seigneur de Bouillon plus que très-précaire. — Comte de Maulevrier, oncle paternel de l'héritière, précède, sa vie durant, le maréchal de Bouillon partout. — Comte de Braine. — Marquis de Mauny. — Seigneurs de Lumain. — Comte de La Marck. — Sommaire jusqu'à MM. de La Tour. — Maréchal de Bouillon La Tour; titres qu'il prend, et ses deux infructueuses prétentions. — Duc de Bouillon et son échange. — M. de Turenne. — Change adroitement donné sur le titre de maréchal ou de vicomte de Turenne. — Vicomté de Turenne. — Époque du changement de style des secrétaires d'État et avec les secrétaires d'État. — Qualité de prince absolument re-

fusée à MM. de Bouillon, au contrat de mariage de M. d'Elbœuf avec Mlle de Bouillon. — Qualité de prince au tombeau de M. de Turenne défendue par le roi; pourquoi point d'épitaphe ni de nom. — Époque et raison du mot *Auvergne* ajouté au nom de La Tour. — Cartulaire de Brioude. — *Histoire de la maison d'Auvergne*, par Baluze. — Le cardinal de Bouillon fait faire le cartulaire et cette histoire. — De Bar arrêté pour faussetés. — Bouillon sollicitent pour de Bar. — Aveu du duc de Bouillon au roi pour arrêter l'affaire, et de l'abbé d'Auvergne aux juges. — De Bar, convaincu, s'avoue en plein tribunal fabricateur du cartulaire, qui est déclaré faux, et lui faussaire. — Cause et singularité de la peine infligée à de Bar. — *Histoire de la maison d'Auvergne*, par Baluze, publiée aussitôt après.

On a vu (t. II, p. 242, 243) qu'en 1702, Matignon avoit gagné un terrible procès au parlement de Rouen contre un va-nu-pieds qui en fut pendu, après lui avoir donné des années des plus cuisantes peines, qui se prétendoit son aîné, lui demandoit tout son bien sur des titres de tous les âges, qui avoient paru incontestables, et dont à la fin la fausseté fut reconnue, et par lui-même avouée à la potence. Il semble qu'il y ait dans de certains temps des modes de crimes comme d'habits. Du temps de la Voisin et de la Brinvilliers, ce n'étoit qu'empoisonneurs, contre lesquels on fit une chambre expresse qu'on appela *ardente* parce qu'elle les condamnoit au feu. En celui dont je parle, ce fut une veine de faussaires, qui devinrent si communs qu'il fut établi une chambre composée de conseillers d'État, de maîtres des requêtes et de conseillers au parlement, qui tint ses séances à l'Arsenal, uniquement pour juger ces sortes d'accusations et de procès. Cela suffira maintenant jusqu'à ce que j'aie expliqué ce qui en arriva à la maison de Bouillon, mais qu'il faut traiter de plus haut et l'expliquer avec l'étendue uniquement nécessaire pour l'entendre.

La maison de La Tour, originaire de la province d'Auvergne, bonne, ancienne, bien alliée, heureuse en grandes successions de traverse, et en quelques mariages dont l'événement lui a donné un éclat de hasard, n'avoit jamais eu ni prétendu aucune distinction particulière, et avoit toujours roulé d'égal avec les Montboissier, les Montmorin, les Saillant, et les premières maisons de leur commune province. On a vu (t. Ier, p. 135), à propos du dauphiné d'Auvergne que le roi empêcha Monsieur de vendre au cardinal de Bouillon, ce que c'est que cette terre, et ce que c'est aussi que le comté d'Auvergne qui a été plus d'une fois dans la maison de La Tour, et y est encore : toutes deux terres toutes ordinaires et très-dictinctes de la province d'Auvergne.

François III de La Tour, vicomte de Turenne, mort en 1557, ne prétendit pas plus que ses pères, quoique gendre du connétable Anne de Montmorency. Lui et Mlle de Limeuil étoient enfants des deux frères. Elle étoit fille d'honneur de la reine Catherine de Médicis, trop connue par le malheur qui lui arriva. Je la cite ici pour montrer par son emploi combien il étoit alors peu question chez MM. de La Tour des prétentions que les troubles de l'État, où ils ont toujours figuré contre les trois rois de la branche de Bourbon, leur ont fait prospérer, après avoir pris naissance dans la faveur et la protection d'Henri IV.

Henri de La Tour, vicomte de Turenne, fils de François III et de la fille du connétable Anne de Montmorency, si connu sous le nom de maréchal de Bouillon, est le premier qui ait eu des chimères. Henri IV qu'il avoit bien servi le fit premier gentilhomme de sa chambre, charge dont il fit depuis sa cour à Marie de Médicis dans sa régence, en la vendant au maréchal d'Ancre et en en tirant des avantages. Henri IV, content de ses services de plus en plus, voulut faire sa fortune, et s'assurer en même temps d'une frontière jalouse en la mettant entre les mains d'un de ses plus affidés serviteurs. Il ne réussit que trop pour ses intérêts à l'une, et fut cruellement trompé sur la suite qu'il en attendoit. Il fit le vicomte de Turenne maréchal de France, pour épouser l'héritière de Sedan, Bouillon, Raucourt et Jametz. Le mariage se fit en octobre 1591. Elle mourut à Sedan, 15 mai 1594, en couches d'un fils mort en naissant, et ne laissa aucun enfant. Le maréchal de Bouillon prétendit garder tout ce que possédoit sa femme, en vertu d'un testament fait par elle en sa faveur, pièce qu'il ne montra jamais parce qu'elle n'exista jamais. Henri IV, par les mêmes raisons qui lui avoient fait faire ce mariage, soutint l'usurpation, contre l'oncle paternel, de l'héritage, qui n'en put avoir justice. On voit dans tous les Mémoires et les histoires de ces temps combien Henri IV lui-même eut à s'en repentir, et sa postérité après lui, et que l'époque de la souveraineté du maréchal de Bouillon fut celle de son ingratitude et de ses perfidies, desquelles ses enfants héritèrent avec ces mêmes biens.

Il s'étoit fait huguenot de bonne heure. Il se remaria en 1595 à une fille du fameux Guillaume, prince d'Orange, qui, fondateur de la république des Provinces-Unies, fut touché d'avoir un gendre puissant dans les Ardennes et dans le parti huguenot en France. Dans cette posture, il se trouvoit beau-frère de Frédéric IV, électeur palatin, qui avoit épousé une autre fille du même prince d'Orange en 1593, dont il eut le malheureux roi de Bohême, l'électrice de Brandebourg, et nombre d'autres enfants. Tant de moyens et d'élévation étrangère, joints à tout l'esprit, la capacité, le courage et l'ambition nécessaires à les faire valoir, lui firent trouver trop étroites les bornes de sujet et de particulier, et le jetèrent dans tous les complots dont les histoires sont pleines. En même temps l'état de seigneur françois, quant au rang, ne lui déplut pas moins, et il forma là-dessus des prétentions qui ne lui furent pas heureuses. Elles ne pouvoient porter sur sa naissance, qui n'avoit jamais eu, ni rang, ni distinction, ni préférence au-dessus des autres seigneurs sans dignités, ni imaginé d'en prétendre, non pas lui-même avant qu'il fût parvenu à cette fortune. Il ne les pouvoit tirer de la maison de La Marck dont il n'étoit pas, et dont l'héritière ne lui avoit point laissé d'enfants. Il essaya donc de les établir sur sa qualité de prince souverain de Sedan. Avant de voir combien peu elles lui réussirent, il est bon de voir quel fut l'état de ses prédécesseurs à Sedan.

Adolphe, comte de La Marck, épousa en 1332 Marguerite de Clèves, et devint par elle comte de Clèves. Il fit la branche aînée qui se divisa en deux : les aînés furent ducs de Clèves et de Juliers, etc.; les cadets

s'établirent en France, y furent ducs de Nevers et comtes d'Eu, et fondirent par deux sœurs héritières dans Gonzague, qui furent ducs de Nevers, et par la suite durent l'héritage de Mantoue à la fermeté et à la valeur personnelle de la protection de Louis XIII, et dans Guise qui eurent Eu.

Le frère cadet de cet Adolphe fut Éverard III de La Marck, qui épousa en 1410 Marie, fille de Guillaume de Braquemont, seigneur de Sedan et de Florenville, et de Marie de Campremy. Mme de Braquemont étoit veuve en premières noces de Louis d'Argies, seigneur de Béthencourt. Elle avoit un frère duquel Éverard III de La Marck, son mari, acheta en 1424 les seigneuries de Sedan et de Florenville, et fit commencer la forteresse de Sedan en 1446. Jean, son fils, fit achever la forteresse de Sedan dont il avoit la seigneurie avec plusieurs autres, et fut un des chambellans de Charles VII. Son frère, Louis de La Marck, seigneur de Florenville, fut conseiller de René d'Anjou, roi de Sicile. Jusqu'ici nul vestige de principauté ni de souveraineté dans la seigneurie de Sedan ni de Florenville, qualifiées simplement de seigneuries, ni dans les seigneurs de Braquemont, ni dans ceux de La Marck qui l'achetèrent. On n'a jamais vu vendre ni acheter une souveraineté entre des particuliers. Sedan relevoit constamment de Mouzon; sa situation dans les Ardennes et sur un bord jaloux de frontière, avec la forteresse qui y fut bâtie, mirent ses seigneurs en état de nager entre la France et la maison d'Autriche par le fait et la commodité du lieu, non par aucun droit d'indépendance. Un souverain n'eût pas été un des chambellans de Charles VII, ni son frère un des conseillers d'un roi en peinture tel que fut le bon roi René, duc d'Anjou, un moment de Lorraine, et comte de Provence.

Ce Jean de La Marck eut trois fils qui eurent postérité : Robert Ier, seigneur de Sedan, Fleuranges et Jametz; Éverard qui fit la branche d'Aremberg, éteinte en son petit-fils, fondue dans la maison de Ligne; et le fameux Guillaume, dit *le Sanglier d'Ardenne*, un des chambellans de Louis XI, qui fit soulever les Liégeois contre Charles, dernier duc de Bourgogne et contre Louis de Bourbon, évêque de Liége, qu'il tua en 1482. Toutes ces guerres, où il s'étoit rendu redoutable, finirent l'année suivante, 1483, par le traité de Tongres, fait avec Jean de Horn, évêque de Liége, et les états du pays, qui, pour les dépenses qu'il avoit faites à leur défense, lui donnèrent en payement le duché de Bouillon, fief mouvant de Liége. Guillaume s'en accommoda avec son frère aîné, Robert Ier de La Marck, seigneur de Sedan. Il tomba peu après entre les mains de Maximilien d'Autriche, depuis empereur et grand-père de Charles-Quint. Maximilien lui fit faire son procès à Maestricht, où il eut la tête coupée en juin 1485. Ce Sanglier d'Ardenne portoit le nom de seigneur de Lumain, qu'il laissa à sa branche. C'est l'unique qui subsiste aujourd'hui de toute cette grande, ancienne et illustre maison de La Marck. Le comte de La Marck d'aujourd'hui, connu par ses ambassades et chevalier de l'ordre, est son sixième descendant en droite ligne.

Après avoir vu l'acquisition de Sedan, le marché et la donation de

Bouillon, revenons à Jean Ier de La Marck, seigneur de Sedan, qui eut le duché de Bouillon de Guillaume son frère. Charles VIII le prit sous sa protection, lui, son fils aîné et ses terres, contre Maximilien Ier, archiduc d'Autriche, etc., par des lettres de 1486, qui, tout honorables qu'elles lui sont, n'ont pas le moindre trait à souveraineté ni principauté. Robert II, son fils, duc de Bouillon, seigneur de Sedan, Fleuranges et Jametz, fut chevalier de Saint-Michel et compris dans les traités de paix entre Charles VIII et Maximilien Ier, roi des Romains, fait à Senlis en 1493, et de Cambrai en 1508, mais comme un seigneur de frontière, sans rien qui sente la souveraineté. Depuis, ce Robert, après avoir bien servi en France, se tourna pour la maison d'Autriche. Il en fut plus mal content qu'il n'avoit été de la France. Il s'y raccommoda, puis s'outrecuida jusqu'à dénoncer la guerre à l'empereur par un héraut, en pleine diète à Worms. Charles-Quint en rit, prit toutes ses places, le ruina, et Sedan ne fut sauvé que par la guerre qui s'alluma entre la France et l'empereur. Une pareille déclaration de guerre ne se prendra jamais pour un titre de souveraineté, quand il est seul, le premier et fondé sur aucun autre titre. Son fils et son petit-fils, tous deux du nom de Robert, tous deux ducs de Bouillon, seigneurs de Sedan, etc., furent tous deux maréchaux de France. Le dernier des deux acheta Raucourt, en 1549, de Charles de Luxembourg, vicomte de Martigues, et, l'année suivante, il alla ambassadeur de France à Rome, auprès de Jules II[1]. Ce n'étoit pas l'emploi d'un souverain; aussi Bouillon étoit-il très-constamment mouvant de Liége, et Sedan de Mouzon, comme on le voit encore par les lettres patentes de Charles VII en 1454, comme souverain de Mouzon, d'où Sedan relevoit, et par le jugement des jugeurs de Mouzon, rendu en 1455, en conformité de ces lettres.

Ce dernier maréchal étoit connu sous le nom de maréchal de Fleuranges plus que sous celui de maréchal de Bouillon. Il avoit épousé la fille aînée de la fameuse Diane de Poitiers et de son défunt mari Louis de Brézé, comte de Maulevrier, grand sénéchal de Normandie. Il fut marié quatorze ans sans avoir aucun rang en France, non plus que ses pères. Henri II, dans le fort de ses amours et du crédit de Diane de Poitiers, la fit duchesse de Valentinois, en 1548; et ce même crédit obtint quatre ans après le rang de duc, en France, au maréchal son gendre, duc de Bouillon, personnellement pour lui et pour sa femme par conséquent. Il mourut en 1556, Henri II en 1559 et la maréchale de Fleuranges, qui depuis ce rang ne s'appeloit plus que la duchesse de Bouillon, en 1574. Deux fils naquirent de ce mariage et plusieurs filles, dont l'aînée fut la première femme du dernier connétable de Montmorency, et mère des duchesses de Ventadour et d'Angoulême; les deux fils furent le duc de Bouillon et le comte de Maulevrier, tous deux sans aucun rang ni prétention.

Ce duc de Bouillon est le premier des seigneurs de Sedan qui en ait

1. Il y a dans le manuscrit Jules II; mais c'est évidemment une erreur pour Jules III, qui fut pape de 1550 à 1555.

changé le titre en celui de prince de son autorité particulière. Il fut capitaine des Cent-Suisses de la garde du roi, céda, avec protestation et promesse du roi de récompense, le château de Bouillon à l'évêque de Liége avec quelques dépendances, conformément au traité du Cateau-Cambrésis, 1559. Il épousa, en 1558, la fille aînée du premier duc de Montpensier, sœur de cette abbesse de Jouars, défroquée et huguenote, en 1572, qui épousa, en 1574, le fameux prince d'Orange Guillaume, tué à Delft, 1584, dont elle eut la seconde femme du maréchal de Bouillon La Tour, veuf de l'héritière de Sedan. Le duc de Bouillon mourut en 1574. La princesse de Bourbon-Montpensier, sa femme, en 1587, dont il laissa deux fils et une fille. Le cadet mourut sans alliance, en 1587, portant le nom de comte de La Marck. L'aîné, duc de Bouillon et prince de Sedan, etc., mort à Genève sans alliance, le 1er janvier 1588, à vingt-six ans, ayant par son testament institué sa sœur unique son héritière universelle, à laquelle il substitua le duc de Montpensier, frère de leur mère, et à celui-ci le prince de Dombes, son fils, leur cousin germain; ainsi Charlotte de La Marck eut Bouillon, Sedan, etc. C'est elle à qui on fit épouser Henri de La Tour, vicomte de Turenne et maréchal de France, si connu sous le nom de maréchal de Bouillon. Elle étoit née à Sedan, à la fin de 1574, mariée à la fin de 1591, et mourut en 1594, sans enfants, comme il a été dit, à Sedan, dont elle n'étoit jamais sortie.

De cette courte analyse il résulte, que des huit générations de La Marck qui ont possédé Sedan, dont les six dernières ont eu Bouillon aussi, aucune n'a eu ni prétendu aucun rang ni distinction à ces titres, ni à ceux de leur naissance; que le seul dernier maréchal, grand-père de l'héritière, a eu le rang personnel de duc par le crédit de sa belle-mère, et qu'ils ont eu des charges et des emplois, que des princes ou gens qui voudroient l'être n'auroient pas acceptés; que Sedan est un fief mouvant du domaine de Mouzon, que c'est le père de l'héritière qui le premier a changé, sans titre aucun et de son autorité privée, le titre de seigneur de Sedan, que ses prédécesseurs avoient toujours pris, en celui de prince de Sedan, et que la folie qu'eut le père du premier maréchal de La Marck de déclarer la guerre à Charles-Quint ne leur donne aucun droit de souveraineté, non plus que la protection accordée par lettres de nos rois, ni la mention faite d'eux dans les traités de paix, comme de tous autres seigneurs particuliers des frontières qui touchent les dominations différentes; que Sedan relevoit des archevêques de Reims comme seigneurs de Mouzon, sans aucune difficulté, avant que le roi se fût accommodé de ce domaine; enfin que Sedan, possédé par la maison de Jausse en Brabant, ensuite par celle de Barbançon, seigneurs de Bossu, après par celle de Braquemont, fut enfin vendu à celle de La Marck, comme on a vu plus haut. Voilà pour Sedan. Raucourt, Jametz, etc., n'eurent jamais rien de particulier. Ce n'est pas la peine de s'y arrêter.

Bouillon est une ancienne seigneurie démembrée du comté d'Ardenne, que le célèbre Godefroy de Bouillon eut de sa mère Ide. Il étoit fils d'Eustache, comte de Boulogne, et fut investi du duché de la basse

Lorraine. Comme il étoit duc, on l'appela le duc Godefroy de Bouillon, parce qu'on étoit accoutumé auparavant à le nommer Godefroy de Bouillon, selon la mode du temps pour les cadets de leur partage, et cette terre n'a pas eu d'autre titre de passer et d'être dite le duché de Bouillon. Godefroy, allant à la Terre sainte, où il devint si célèbre, vendit Bouillon à Albert, évêque de Liége; et Alberon, depuis son successeur, acquit, en 1127, de Renaud, archevêque de Reims, tout le fief que l'Église de Reims avoit à Bouillon. C'étoit apparemment la mouvance. Au moins ne prétendra-t-on pas qu'une terre sans titre et démembrée du comté d'Ardenne fût une souveraineté. On a vu ci-devant comment elle a passé des évêques de Liége dans la maison de La Marck. Mais cette Église ni les états de Liége n'ont jamais cédé, non-seulement la mouvance, mais la propriété; et à travers les guerres et les traités jusqu'à celui de Ryswick exclusivement, ils l'ont toujours revendiquée.

M. de Bouillon, fils du maréchal et frère aîné de M. de Turenne, et petit-fils maternel du grand Guillaume, prince d'Orange, se trouvant gouverneur de Maestricht pour les Hollandois, se fit craindre des Liégeois, avec qui il traita, en 1641, sans prendre la qualité de duc de Bouillon dans l'acte qu'il passa avec eux, et renonça à toutes prétentions sur Bouillon et ses dépendances pour cent cinquante mille florins, qu'il acheva de toucher, en 1658, sans avoir pourtant cessé de porter le même nom; et au traité des Pyrénées, il ne se parla plus de Bouillon, possédé par les Liégeois. Ils prirent parti pour l'empereur, en 1676, contre le roi. Les François prirent Bouillon, que le roi donna, en 1678, au duc de Bouillon, fils de celui dont on vient de parler, qui, sans aucun titre de souveraineté possible, comme on vient de le voir, y établit une cour souveraine. Cette entreprise fit une grande difficulté à la paix de Nimègue, mais à la fin les Liégeois cédèrent et protestèrent; et il fut dit que la possession demeureroit à M. de Bouillon, et que la question de la propriété seroit décidée par des arbitres. Oncques depuis il n'en a été parlé.

On voit donc combien Bouillon est éloigné de pouvoir être une souveraineté, et à quel étrange titre M. de Bouillon en jouit. Il n'est pas nécessaire de s'y étendre davantage. En aucun temps depuis, les évêques, le chapitre et les états de Liége auroient été mal reçus à disputer Bouillon, quoique payé tant de fois, et de plus de leur ancien domaine, au fils de celui à qui ils l'avoient si bien payé la dernière, à qui Louis XIV l'avoit donné après l'avoir pris sur eux, et qui lui a toujours accordé sa protection pour le garder. La suite de ce qu'est devenu Bouillon, pour n'être pas interrompue, nous a conduits jusqu'à Louis XIV et à son grand chambellan. Avant de parler de la maison de celui-ci, il faut achever ce qui regarde celle de La Marck.

On a vu ci-devant que l'héritière de Sedan et Bouillon avoit un oncle unique, frère cadet de son père. Il portoit le nom de comte de Maulevrier, et prit le nom de duc de Bouillon après la mort de sa nièce, en 1594. Il n'eut jamais ni ne prétendit aucun rang, servit Charles IX et Henri III en leurs guerres, fut capitaine des Cent-Suisses de la garde,

et chevalier de l'ordre, le dernier décembre 1578, qui est la première promotion qui ait été faite.

Les ducs de Nevers-Gonzague, Mercœur, frère de la reine, femme d'Henri III, Uzès-Crussol, et Aumale-Lorraine étoient en ce rang de leurs duchés à la tête de la promotion. Le comte de Maulevrier y eut le vingt-quatrième rang, c'est-à-dire le vingtième parmi les gentilshommes, et n'en eut que trois après lui. Il marcha entre M. d'Estrées, père du premier maréchal et de la belle Gabrielle, et M. d'Entragues, père de la marquise de Verneuil, c'est-à-dire entre les deux pères des deux trop fameuses maîtresses d'Henri IV. Il lutta longtemps contre le maréchal de Bouillon pour l'héritage de sa nièce. On a encore les factums et les écrits qu'il publia sur l'usurpation qui lui étoit faite et sur les incroyables dénis de justice et les violences qu'il essuyoit par l'autorité d'Henri IV et les artifices du maréchal. De guerre lasse et désespérant de pouvoir obtenir de jugement en aucun tribunal, qui tous se trouvoient fermés pour lui par une suite continuelle de violences, il transigea avec le maréchal de Bouillon, 25 août 1601; et l'une des conditions de la transaction confirmée par le roi fut qu'il précéderoit en tous lieux le maréchal de Bouillon pendant sa vie, ce qui lui fut exactement tenu, et mieux que les articles pécuniaires avec lesquels il courut longtemps sans succès. Avec cette préséance sur le maréchal de Bouillon, et le nom de duc de Bouillon qu'il prit à la mort de sa nièce, il ne prétendit jamais aucun rang, comme on l'a dit, il demeura parmi les gentilshommes dans les cérémonies de l'ordre, comme il y avoit été reçu, et il mourut en septembre 1622, à quatre-vingt-quatre ans, ayant été ainsi quarante-quatre ans chevalier de l'ordre.

D'une Averton, sa première femme, il n'eut qu'une fille, mariée à Comblisy, fils du secrétaire d'État Pinart. Sa seconde femme [étoit] fille de Gilles de La Tour, seigneur de Limeuil, et de Marguerite de La Cropte, et sœur de Mlle de Limeuil, fille d'honneur de Catherine de Médicis, qui la chassa pour être accouchée du fait du prince de Condé dans la garde-robe de cette reine à Lyon, et de laquelle j'ai dit un mot plus haut. Le comte de Maulevrier eut Henri-Robert de La Mark, comte de Braine; Louis de La Marck, marquis de Mauny; Alexandre de La Marck, abbé de Braine et d'Igny, qui ne figura point, non plus qu'un quatrième, mort sans enfants d'une Hennequin.

Le comte de Braine prit, à la mort de son père, le nom de duc de Bouillon, et poursuivit ses droits sur la succession de sa cousine aussi peu heureusement que son père. Il fut aussi capitaine des Cent-Suisses de la garde. Il trouva dans les deux puissants et célèbres fils du maréchal de Bouillon, mort un an après son père, de quoi être tenu dans l'obscurité. Il mourut, depuis longtemps retiré en sa maison de Braine, quelques mois après l'autre duc de Bouillon La Tour, la même année 1652, à soixante-dix-sept ans. De Marguerite d'Autun, sa première femme, il ne laissa que des filles qui finirent cette branche. L'une épousa M. de Choisy-L'Hôpital, l'autre M. de La Boulaye-Eschallart, dont les enfants héritèrent des biens de cette branche éteinte, en prirent le nom et les armes, et ont fini en la duchesse de Duras, mère de

la princesse de Lambesc et de la comtesse d'Egmont. Je ne parle point de la troisième femme du comte de Maulevrier, ni des deux dernières de ce comte de Braine, qui n'ont point eu d'enfants.

Le marquis de Mauny, frère puîné du comte de Braine, fut chevalier de l'ordre en 1619, le cinquante et unième de la promotion, c'est-à-dire le trente-neuvième parmi les gentilshommes. Huit autres le suivirent, dont le quatrième fut le marquis de Marigny, depuis comte de Rochefort, Alexandre de Rohan, frère cadet du duc de Montbazon, oncle paternel de la connétable de Luynes, depuis la célèbre duchesse de Chevreuse. Le marquis de Mauny fut premier écuyer de la reine Anne d'Autriche, et capitaine des gardes du corps de la dernière compagnie en 1621, après M. de La Force, jusqu'en 1627, que M. de Brézé-Maillé lui succéda, qui étoit beau-frère du cardinal de Richelieu et fut maréchal de France, à qui M. d'Aumont, aussi maréchal de France depuis, succéda en 1632. Le marquis de Mauny mourut capitaine des gardes, sans enfants d'Isabelle Jouvenel, fille du baron de Traynel, chevalier de l'ordre.

Toute cette branche éteinte, il ne resta plus de toute la maison de La Marck, que celle de Lumain plus haut expliquée, sortie du Sanglier d'Ardenne; elle demeura aux Pays-Bas de Liége et de Westphalie, et s'allia dans ces provinces, excepté Guillaume de La Marck, second fils de ce fameux Sanglier, qui fut un des chambellans de Louis XII, et capitaine des Cent-Suisses de sa garde. Lui, son fils unique et ses deux filles se marièrent en France; et son fils, qui n'eut point d'enfants, finit cette courte branche.

Ernest, cinquième descendant direct du Sanglier, fut premier comte de Lumain. Il eut un fils d'une Hohenzollern, mort longtemps après lui sans postérité, mais Ernest épousa en secondes noces Catherine-Richard d'Esche; je ne sais même si ce put être de la main gauche[1], comme ils parlent en Allemagne, tant la naissance étoit disproportionnée. Il en laissa deux fils et deux filles, l'une religieuse à Liége, l'autre mariée en fille de mère de fort peu. Le cadet des deux fils mourut obscur sans alliance; l'aîné redevint baron de Lumain par le triste mariage dont il étoit sorti. Mais l'empereur le réhabilita et le fit même comte de l'empire. Il mourut en 1680 et laissa trois fils de Catherine-Charlotte, fille du comte de Wallenrode, qui se remaria au comte de Fürstemberg, neveu du cardinal de Fürstemberg. C'est cette comtesse de Fürstemberg qui gouverna et pilla le cardinal de Fürstemberg tant qu'il vécut, qui en fit après sa mort une longue et sérieuse pénitence, et de laquelle j'ai parlé sur la coadjutorerie de Strasbourg. Elle n'eut point d'enfants de son second mari. Venue et fixée en France avec le cardinal de Fürstemberg qu'elle ne quitta jamais, elle amena deux de ses fils et laissa le dernier en Allemagne, où il est devenu lieutenant feld-maréchal des armées impériales. L'aîné mourut de bonne heure à Paris sans alliance,

1. On appelle en Allemagne *mariage de la main gauche* ou *mariage morganatique* l'union légitime d'une personne de haute qualité avec une personne de condition inférieure.

ayant un régiment qui fut donné au second, beau et bien fait, et qui ressembloit au cardinal de Fürstemberg comme deux gouttes d'eau. C'est le comte de La Marck qui a épousé une fille du duc de Rohan, de la mort de laquelle j'ai parlé, qui étoit debout à la cour sans nulle prétention, et qui a laissé un fils. Le comte de La Marck, fort employé aux négociations, étoit ambassadeur de France auprès du fameux roi de Suède, et dans son camp lorsqu'il fut tué. Il est devenu lieutenant général et fut fait chevalier de l'ordre en 1624, le quarante-deuxième de la promotion, c'est-à-dire le vingt-quatrième parmi les gentilshommes, dont il eut huit autres après lui. Il alla longtemps depuis ambassadeur en Espagne, d'où il est revenu grand d'Espagne et chevalier de la Toison d'or, à l'occasion du mariage de Madame, fille aînée du roi, avec l'infant don Philippe, troisième fils du roi d'Espagne.

En voilà assez, ce semble, pour demeurer persuadé que Sedan ni Bouillon ne furent jamais principautés, duchés, encore moins souverainetés; que l'un et l'autre sont demeurés à MM. de Bouillon La Tour, très-précairement, pour ne pas dire fort étrangement; qu'aucun seigneur de ces deux terres n'a été ni prétendu être souverain, jusqu'au père de l'héritière; et que pas un d'eux, ni avant ni depuis, n'a eu de rang en France, ni pas un de leur maison, ni n'en ont prétendu, si on excepte le seul maréchal de Fleuranges qui, par le crédit de la duchesse de Valentinois, maîtresse d'Henri II, sa belle-mère, eut personnellement rang de duc. Tel a été l'état des choses à cet égard jusqu'au vicomte de Turenne, Henri de La Tour, devenu maréchal de Bouillon. Aux pays étrangers il n'en a pas été différent, en aucun desquels Sedan ni Bouillon n'ont jamais passé pour ni souverainetés ni pour principautés; aucun de leurs seigneurs n'a été reconnu en aucune cour de l'Europe pour souverain ni même pour prince, et n'a prétendu aucun rang ni aucune distinction comme tels en pas une. Voyons maintenant ce qu'en a su faire le maréchal de Bouillon La Tour et sa postérité.

Les étranges moyens par lesquels ils sont parvenus au rang et aux biens dont ils jouissent, et aux grands établissements de toutes les sortes qu'ils ont su se procurer, remplissent nombre de volumes qui sont entre les mains de tout le monde. Je me renferme ici à ce qui est de mon sujet, faits qu'ils ont pris et prendront grand soin d'étouffer autant qu'il leur sera possible. Il n'y en a que deux du maréchal de Bouillon en France. Gendre du fondateur des Provinces-Unies, comme à la tête du parti huguenot en France, beau-frère de l'électeur palatin, oncle de ses enfants, par conséquent de l'infortuné roi de Bohême et de l'électrice de Brandebourg, tranchant par voie de fait de souverain de Sedan et de Bouillon, par l'argent, la faveur et toute la protection d'Henri IV, bientôt après par ceux de ses ennemis contre ce monarque et contre son fils, parmi des entreprises et des abolitions continuelles, il voulut essayer de se procurer un rang qui répondît à tant de grandes choses. Il n'en eut jamais aucun en France. Il n'y eut que les distinctions communes à tous les maréchaux de France. Il se trouva à l'assemblée des notables à Rouen, où Henri IV étoit présent et en fit l'ouverture. Le maréchal de Bouillon s'avisa de s'aller mettre dans le banc des

ducs, qui l'en firent sortir; sa ressource fut de s'aller placer à la tête de celui des maréchaux de France, dont il se trouva l'ancien, mais il sentit toute la mortification d'une tentative si peu heureuse.

L'autre fait arriva au baptême de Louis XIII, que Henri IV fit faire très-solennellement. Il nomma le maréchal de Bouillon, quoique huguenot, pour porter un des honneurs[1], car il n'y a point de difficulté avec les huguenots pour le baptême, lorsqu'il ne s'agit pas d'être parrain. Le maréchal qui se vit au rang de maréchal de France pour l'honneur qui lui étoit destiné à porter, se rabattit à supplier Henri IV de lui permettre de n'en porter aucun, ce qu'il obtint fort aisément. Il se contenta de ces deux tentatives, et n'osa pas se commettre à en entreprendre davantage, dans les intervalles qu'il passa à la cour. Il prit toujours dans ses titres la qualité de prince souverain de Sedan, de duc souverain de Bouillon, et ne signa jamais ni actes ni lettres que simplement Henri de La Tour. Pour sa femme, elle passa toute sa vie à Sedan, où il mourut en mars 1623, et elle en septembre 1643, aussi ambitieuse et guère moins habile que son mari.

Leurs enfants furent les deux célèbres frères, le duc de Bouillon et le vicomte de Turenne, la duchesse de La Trémoille, la comtesse de Roucy La Rochefoucauld, mère du comte de Roye, mort retiré en Angleterre, la marquise de Duras, mère des maréchaux de Duras et de Lorges, et du comte de Feversham, Mme de La Moussaye-Goyon, comme les Matignon, dont la branche s'est éteinte, et dont les filles furent Mmes de Montgommery et du Bordage, et Mlle de Bouillon, morte en 1662 sans alliance.

Les deux fils ne furent ni moins ambitieux, ni moins habiles, ni moins remuants que leur père. Leurs vies, dont les histoires de leur temps sont remplies, ne furent de même qu'un cercle d'entreprises et d'abolitions, et leur union, leur concert, leur mutuel appui, incomparables. Ce qui devoit coûter la tête à M. de Bouillon lui procura ce qu'il n'eût pas eu en récompense s'il eût sauvé l'État. Le cardinal Mazarin voulut s'attacher deux frères de ce mérite; il eut peur de celui du cadet qu'il ne tenoit pas, et de ses alliances étrangères s'il livroit l'aîné au supplice. Il le changea aux plus grands honneurs et aux plus solides biens, et se les acquit par de si prodigieux bienfaits qu'il sacrifia à l'appui qu'il en espéroit contre les puissances ennemies qui, sous l'aveu de Gaston et de M. le Prince, le vouloient chasser pour toujours du royaume. Il fit donc faire un échange de Sedan et de Bouillon, dont M. de Bouillon se réserva l'utile, et ne céda que la souveraineté, qui n'exista jamais que de fait, et depuis si peu, et qu'il n'étoit plus en situation de soutenir, au lieu de laquelle il eut le comté d'Évreux avec les bois et les dépendances, qui valoient plus de trois cent mille livres de rentes, et les duchés d'Albret et de Château-Thierry, avec la dignité de duc et pair

1. Dans certaines cérémonies, comme le sacre, le baptême des princes, leurs funérailles, etc., on appelle *honneurs* les principales pièces qui servent à la cérémonie, comme la couronne, le sceptre, l'épée, etc., pour le sacre, le cierge, le chrêmeau, l'aiguière, etc., pour les baptêmes.

et le rang nouveau des princes étrangers en France. Il eut ainsi les apanages de deux fils de France, et celui qu'avoit Henri IV avant d'être roi de France. Quelque ordinaire que fût la terre qui porte le nom de comté d'Auvergne, et quelque distincte, et totalement, qu'elle fût de la province d'Auvergne dans laquelle elle est située, M. de Bouillon la voulut avoir, et le cardinal Mazarin eut la complaisance de la retirer des mains où elle étoit pour la comprendre dans l'échange.

Il fut fait en mars 1651, lors des plus grands troubles, et M. de Bouillon mourut à Pontoise à la suite de la cour, où il pouvoit tout sur la reine et sur le cardinal Mazarin, 9 août 1652, étant dans le conseil le plus intime, et sur le point d'être déclaré surintendant des finances. Il n'avoit pas encore cinquante ans; son père en avoit vécu soixante-huit. Sa femme, belle, vertueuse, courageuse, ambitieuse et fort habile, fille du comte de Berghes, gouverneur de Frise, ne le survécut que de cinq ans. C'est ce duc de Bouillon qui a commencé à être prince en Italie avant que l'être devenu en France par son échange. Il y commanda les troupes du pape, dont il obtint à Rome le traitement de souverain, et eut un tabouret devant lui. Il sut bien faire valoir depuis cette grande distinction ailleurs où elle lui aplanit beaucoup de choses; mais toutefois le parlement de Paris, épouvanté de l'immensité de l'échange, et qui d'ailleurs ne connoît de princes que ceux du sang, ne put se résoudre d'en faire l'enregistrement, qui n'est pas encore consommé aujourd'hui; mais en attendant, MM. de Bouillon ont toujours joui depuis des biens et des honneurs.

M. de Turenne dont les actions, la réputation et les menées avoient tant contribué à porter sa maison jusqu'où elle étoit à la mort de son frère aîné, singulièrement modeste sur ses grandes qualités, jusqu'à l'affectation, suprêmement glorieux, délicat et attentif sur sa prétendue qualité de prince, et la cachant toutefois sous une simplicité d'habits, de meubles et d'équipages, dont l'ombre faisoit sortir davantage le tableau, n'oublia rien dans la suite de sa vie pour confirmer de plus en plus cette nouvelle principauté, et augmenter les établissements de sa famille. Son frère avoit laissé cinq fils et quatre filles; c'étoit bien des princes et des princesses pour l'être si nouvellement. M. de Turenne, dont les services et la capacité militaire et politique avoient porté la considération et le crédit au comble, les sut bien pourvoir pour la plupart. Il acheva le mariage projeté dès le vivant du cardinal Mazarin d'une des Mancini, ses nièces, avec le duc de Bouillon son neveu. qu'il appuya ainsi du duc de Vendôme, de la comtesse de Soissons, de chez qui le roi ne bougeoit lors et qui étoit le centre de la cour, de l'alliance si proche du prince de Conti, et aux pays étrangers du duc de Modène et du connétable Colonne, avec de grands biens.

Le duc de Joyeuse, père du dernier duc de Guise, qui eut l'honneur d'épouser Mlle d'Alençon, étoit mort en 1654, ne laissant que ce fils âgé de quatre ans, et les charges de grand chambellan et de colonel général de la cavalerie vacantes. C'étoit alors le fort de l'autorité de M. de Turenne à la cour. Il la venoit de sauver à Bléneau des mains de M. le Prince, accouru secrètement de Guyenne, et qui enlevoit subitement le

roi, la reine et le cardinal Mazarin, sans la diligence et la profonde science militaire de M. de Turenne. Il chassa d'autour de Paris enfin, et de Paris même, M. le Prince par le combat du faubourg Saint-Antoine, qui fut réduit à se retirer en Flandre, et dont le parti tomba tout à fait dans le royaume. La gloire de M. de Turenne s'accrut de nouveau en 1653 par la prise de Rethel et de Mouzon. Enfin en 1654, il força les lignes d'Arras où M. le Prince étoit en personne, qui eut grand'peine à se retirer, et qui laissa toute l'artillerie, les munitions et les bagages qu'il avoit menés à ce siége. En ce point de gloire, et de nécessité qu'on se crut avoir de lui, il voulut la dépouille du duc de Joyeuse, et le cardinal Mazarin la lui donna. Il prit pour soi la charge de colonel général de la cavalerie, et pour le duc de Bouillon celle de grand chambellan, qui n'avoit alors que treize ans.

On peut juger si M. de Turenne sut faire en entier sa charge dans la cavalerie et s'y rendre le maître. Pour son neveu, outre la grandeur de l'appui de l'office de la couronne qu'il lui procura, qui, par la place qu'elle donne partout jusque dans les lits de justice auprès du roi, le tiroit d'embarras partout avec son idée de prince souverain, dont il prenoit toujours la qualité. Quoique cédée au roi par l'échange, une charge si intime et qui approche le roi de si près en tous lieux, et à toutes les heures les plus particulières, étoit d'un grand usage à un homme de l'âge de M. de Bouillon, et qui n'avoit que trois ans moins que le roi, et nous verrons bientôt qu'elle a sauvé MM. de Bouillon du naufrage.

M. de Turenne, si magnifiquement récompensé, continua ses exploits. Il prit le Quesnoy, Landrecies, Condé, Saint-Guillain en 1655; l'année 1656 parut encore plus savante, quoique avec moins de brillant. En 1657 le roi assiégeant Dunkerque, et M. le Prince et don Juan d'Autriche ayant amené toutes leurs forces pour délivrer cette importante place, M. de Turenne les défit à la bataille des Dunes, dont la prise de Dunkerque, et d'autres suites encore, furent le prix. Il fallut une nouvelle récompense à de nouveaux services, et si importants. L'épée de connétable étoit bien le but du modeste héros, mais la timidité du cardinal Mazarin ne put se résoudre à la mettre entre des mains si puissantes et si habiles. Le souvenir de ce qu'avoient pu les derniers connétables de Montmorency et leurs prédécesseurs, le souvenir même de M. de Lesdiguières faisoient encore peur à la cour. Elle en sortit par renouveler en faveur de M. de Turenne la charge de maréchal général des camps et armées de France imaginée et créée pour M. de Lesdiguières, lorsque le duc de Luynes, abusant de la jeunesse de Louis XIII qui n'avoit lors que dix-sept ans, et n'avoit encore pu voir le jour par l'éducation qu'on lui avoit donnée que par le trou d'une bouteille, se fit connétable. Ce fut à Montpellier, le 7 avril 1660, que M. de Turenne reçut cette charge de la main du roi qui y étoit avec la reine sa mère, le cardinal et toute sa cour, allant à Bordeaux pour son mariage.

Alors M. de Turenne supérieur aux maréchaux de France qu'il commandoit tous, cessant de l'être lui-même, mais n'étant pas connétable, et ne pouvant en porter les marques, ne voulut plus de celles de maré-

chal de France, dont il quitta les bâtons à ses armes, et le titre de maréchal, qu'il avoit toujours portés depuis plus de dix-sept ans qu'il l'étoit, pour reprendre celui de vicomte de Turenne qu'il avoit porté avant d'être maréchal de France. Il signa tout court Turenne ou Henri de La Tour, dans tous les temps de sa vie; ainsi il n'y changea rien. Dans les suites on prit le change, et MM. de Bouillon y ont donné cours tant qu'ils ont pu. On se persuada qu'il avoit toujours méprisé l'office de maréchal de France, qu'il n'en avoit point pris ni le nom ni les marques à ses armes, comme étant au-dessous du rang et de la qualité de prince. Il n'y avoit pourtant qu'à se souvenir du maréchal de Bouillon son père, souverain d'effet et de fait, sinon de droit, et des deux maréchaux de La Marck et de Fleuranges, père et fils, tous deux seigneurs de Sedan et de Bouillon. Mais le gros du monde ne va pas si loin, et pour peu qu'on ait lu quelques pages, on est étonné des idées qu'on voit prendre pied.

M. de Turenne obtint pour la vicomté de Turenne, qui avoit déjà de grands droits, de nouveaux priviléges qu'il fit augmenter par degrés. Sous prétexte de l'inimitié ouverte qui étoit entre lui et M. de Louvois, déjà fort puissant par lui-même, outre l'appui du chancelier son père, il délivra cette vicomté de tout logement et de tout passage de gens de guerre, et par la connivence de M. Colbert, son ami, de tout le pouvoir des maltôtiers, même des intendants. En un mot, ces droits devinrent des droits régaliens[1] que sa mémoire a toujours maintenus, mais si à charge au dedans du royaume, et si voisin de la souveraineté, que le conseil de Louis XV, profitant du désordre des affaires de M. de Bouillon et de son mécontentement des principaux de sa vicomté, l'a achetée quatre millions de lui, et a cru avec raison qu'il faisoit une mauvaise affaire et le roi une fort bonne.

Parlant de M. de Louvois, voici une anecdote dont M. de Turenne sut profiter. Les secrétaires d'État avoient toujours écrit aux ducs *monseigneur*, et c'est aux soins et à l'autorité de ceux de cette époque qu'est due l'adresse de l'avoir fait réformer dans les lettres imprimées. Le pur hasard a laissé en existence trois lettres des 2 novembres 1663, 13 septembre 1665, 5 février 1666, de M. Colbert, alors ministre et contrôleur général des finances, qui avoit le même cérémonial que les secrétaires d'État, et qui le fut en 1669, à mon père à Blaye, qui lui écrit *monseigneur* dessus, dedans et au bas, en marquant son nom. M. de Louvois, monté au comble du crédit et d'orgueil, fit entendre au roi que ce style ne pouvoit convenir à ceux qui par leurs charges donnoient ses ordres et écrivoient en son nom. Il le changea donc, mais il n'osa toucher à la maison de Lorraine, toute brillante du grand mariage de M. de Guise, de la mémoire toute récente du comte d'Harcourt, de la faveur de M. le Grand son fils, ni s'exposer aux cris de Mlle de Guise, si haute et si con-

1. Les *droits régaliens*, ou droits qui étaient semblables à ceux des rois, étaient, à l'époque féodale, le droit de faire la guerre, de rendre la justice, de battre monnaie, et de percevoir les impôts. La plupart des seigneurs jouissaient des droits régaliens.

sidérée, moins encore à ceux de Monsieur possédé par le chevalier de Lorraine Ce fut un des fruits des quatorze érections de duchés-pairies de 1663, et des quatre autres de 1665, et du peu de concert et de force des ducs anciens et nouveaux.

M. de Turenne, averti à temps de cette entreprise, fut trouver le roi et cria si haut et avec tant d'autorité contre un complot fait par son ennemi pour l'humilier, et de l'exception de la maison de Lorraine à l'égalité du rang et des honneurs de laquelle il avoit été élevé, qu'il obtint que sa maison conserveroit le *monseigneur* des secrétaires d'État, ce que celle de Rohan n'eut pas, quoiqu'en pareil rang que MM. de Bouillon; et quelque crédit qu'ait eu Mme de Soubise, jamais dans la suite elle ne l'a pu emporter.

Pour achever l'anecdote des secrétaires d'État, M. de Louvois n'en demeura pas en si beau chemin. Le même prétexte de flatterie, quelque grossière qu'elle fût, lui fit obtenir du roi que tout ce qui ne seroit ni duc, ni prince, ni officier de la couronne, lui écriroit *monseigneur*, ce qui de lui passa aux autres secrétaires d'État, et le rare fut qu'il ne le prétendit que des gens de qualité, et point du clergé ni de la robe. Beaucoup de gens distingués le refusèrent et furent perdus. M. de Louvois les poursuivit partout, et le roi y ajouta toutes les marques de disgrâce : ces exemples, qui n'en manquèrent aucun, soumirent enfin tout le monde, et il n'y eut plus personne qui ne portât ce joug, auxquels les secrétaires d'État ajoutèrent encore l'inégalité des souscriptions pour tout ce qui n'étoit pas titré. Cela a duré jusqu'à l'éclipse des secrétaires d'État à la mort de Louis XIV.

M. de Turenne maria le comte d'Auvergne, son neveu, à la fille unique et seule héritière du prince de Hohenzollern, marquis de Berg-op-Zoom par sa femme. Cette grande terre en Hollande avec beaucoup d'autres biens, avec une alliance étrangère, entée sur celle de la mère et la grand'mère, parut au vicomte un établissement pour son neveu cadet, qui pouvoit en son temps avoir de grands avantages. Il ne tarda pas à lui faire accorder ses survivances de la charge de colonel général de la cavalerie et de son gouvernement de Limousin. On a vu (t. Ier, p. 374) avec quelle adresse lui et son troisième neveu mirent le roi en situation de leur offrir pour lui sa nomination au cardinalat, et de s'en croire quitte à bon marché en la lui donnant, et la charge de grand aumônier deux ans après. C'est-à-dire qu'il fut cardinal à vingt-cinq ans, et grand aumônier à vingt-sept. Tels furent les établissements que M. de Turenne procura à sa maison, à ses trois neveux et à soi-même. Mais parmi tant de splendeur, il reçut quelques déplaisirs. Ses deux derniers neveux, enflés d'une situation si brillante, furent tous deux tués en duel; et il eut la douleur que mariant leur sœur à M. d'Elbœuf, jamais MM. de Lorraine ne voulurent passer à la future ni aux siens les qualités de prince et de princesse. Le mariage en fut rompu, puis renoué, mais avec la même opiniâtreté de la part des Lorrains. A la fin, M. de Turenne céda, et conclut le mariage avec la douleur du bruit que cela fit dans le monde. Il trouva depuis le moyen de marier son autre nièce, sœur de celle-ci, à un frère de l'électeur de Bavière, l'un et

l'autre morts sans enfants. Je ne sais si la maison de Bavière eut la même délicatesse que la maison de Lorraine, ni si celle-ci l'a soutenue au contrat de mariage de M. de Bouillon, père de celui-ci, avec sa troisième femme, fille du comte d'Harcourt, dit depuis le comte de Guise.

M. de Turenne acheva sa vie avec la même gloire et la même autorité auprès du roi, et la termina comme chacun sait. La majesté de ses obsèques et de sa sépulture n'eut aucun rapport à sa naissance ni à tout ce qu'il avoit acquis d'extérieur. Ce fut la récompense de ses vertus militaires et de la mort qui les couronna par un coup de canon à la tête de l'armée. Le roi défendit même très-expressément que la qualité de prince fût employée nulle part à Saint-Denis; et c'est ce qui a fait que ses neveux, qui lui ont fait faire dans cette église un superbe mausolée dans une chapelle magnifique, n'y ont fait mettre aucune épitaphe, en sorte qu'à voir ce tombeau, on ne peut conjecturer que c'est celui de M. de Turenne que par sa figure qui ressemble à tous ses portraits, et par ses armes, qui n'ont d'autre ornement que la couronne de duc et des trophées. Il n'y a même aucun vers, aucune louange, parce qu'on n'a osé mettre cette précieuse qualité de prince, et qu'on n'a pas voulu montrer qu'on l'évitoit.

C'est du temps de ces deux fameux frères, que le nom d'Auvergne a peu à peu été joint à celui de La Tour. Il y a en Limousin, en Dauphiné et en d'autres provinces des maisons de La Tour, qui ne sont point de celle-ci, et qui toutes ont des armes différentes les unes des autres, et n'ont aucune parenté entre elles. Ce mot d'Auvergne s'ajouta d'abord, comme pour distinction et pour montrer de laquelle on parloit; après, cela devint équivoque, l'attachement à ce mot pour s'en faire un nom découvrit le projet. Le cardinal de Bouillon se prétendit sorti par mâle des anciens comtes de la province d'Auvergne, cadets des ducs de Guyenne, et n'omit rien pour trouver à Cluni, qui est de la fondation de ces princes, de quoi appuyer cette chimère. Elle lui venoit sans doute de plus loin. On a vu l'affectation avec laquelle ils voulurent avoir par l'échange cette terre particulière, qui a été ailleurs plus d'une fois expliquée, et qu'on appelle le comté d'Auvergne. Le second fils du duc de Bouillon, qui fit l'échange, en porta le nom. Ils espérèrent la confusion dans l'esprit du gros du monde du titre d'une terre médiocre, ordinaire, et tout à fait sans distinction, et particulière, avec celui du titre de la province même, et persuader ainsi leur origine des anciens comtes de la province d'Auvergne, puisqu'ils en portoient le nom et le titre, comme la plupart des gens sont infatués que les Montmorency sont les premiers barons du royaume, parce qu'ils prennent le titre de premiers barons de France, c'est-à-dire de la France proprement dite comme province, qui est grande comme la main, autour de Montmorency et de l'abbaye de Saint-Denis, dont Montmorency relevoit, et que de sa situation on appelle Saint-Denis en France.

C'étoit donc non plus simplement déplaire, mais offenser le cardinal de Bouillon et les siens, que de parler de leur maison sous le seul nom de La Tour, comme leurs pères l'avoient toujours pris et signé uniquement partout; il fallut dire La Tour d'Auvergne, jouant sur le mot, et

se garder surtout de l'expression trop claire de La Tour en Auvergne, qui ne se pardonnoit point. Ils avoient enfin compris le peu de sûreté d'un rang qui se peut ôter comme il a pu être donné, avec la différence que le dernier est justice et raison; d'un rang sans prétexte de naissance, puisque leurs pères n'y avoient jamais prétendu, et n'avoient jamais été distingués de tous les autres seigneurs qui n'avoient ni dignité ni office de la couronne : ils ne pouvoient se dissimuler à eux-mêmes que la possession, même légitime, de Sedan ni de Bouillon n'avoit jamais donné ni fait prétendre aucun rang ni distinction en France, et nulle part en Europe; qu'ils ne sortoient pas même des possesseurs légitimes; enfin de quelle façon leurs père et grand-père les avoient eus. Le grand parti de rang qu'ils en avoient su tirer leur paroissoit donc mal assuré dans un temps ou dans un autre; et quoique ce rang, même pour les maisons vraiment souveraines, fût inconnu en France jusqu'aux Guise à qui il fallut tant d'adresse, de puissance, et de degrés pour l'établir, par conséquent très-susceptible d'y tomber, c'en étoit tout un autre danger pour des seigneurs particuliers distingués depuis si peu, et à si peu de titre, ou plutôt de prétexte, et qui bien loin de voir encore aujourd'hui l'aîné de leur maison un véritable souverain depuis tant de siècles comme est le duc de Lorraine, n'en pouvoient montrer la moindre apparence chez eux en aucun temps.

Dans cette angoisse une fortune inespérable les vint trouver. Un vieux cartulaire de l'église de Brioude, enterré dans l'obscurité de plusieurs siècles, fut présenté au cardinal de Bouillon. Ce titre avoit les plus grandes marques de vétusté, et contenoit une preuve triomphante de la descendance masculine de la maison de La Tour des anciens comtes d'Auvergne, cadets des ducs de Guyenne. Le cardinal de Bouillon fut moins surpris que ravi d'aise d'avoir entre ses mains une pièce de si bonne mine, car c'étoit là le point, plus que ce qu'elle témoignoit. De longue main, pour sa réputation d'abord, après pour sa chimère, il s'étoit attiré tout ce qu'il avoit pu de savants en antiquités. De tous temps les jésuites lui étoient dévoués, comme lui à eux sans mesure, et parmi tous les démêlés que son abbaye de Cluni lui avoit causés avec ses religieux, il avoit eu grand soin de ménager les savants des trois congrégations françoises de l'ordre de Saint-Benoît.

Baluze qui avoit formé la belle et immense bibliothèque de M. Colbert, qui protégea toujours les lettres et les sciences, s'étoit fait un grand nom en ce genre et beaucoup d'amis, pour avoir été souvent l'introducteur des savants auprès de ce ministre, et le canal des grâces. Il avoit soutenu sa réputation depuis la mort de son maître par plusieurs ouvrages qu'il avoit donnés au public. Le cardinal de Bouillon se l'étoit attaché par des pensions et par des bénéfices. Son fort étoit de démêler l'antiquité historique et généalogique, et ses découvertes et sa critique étoient estimées. Ce n'étoit pas qu'on le crût à toute épreuve; sa complaisance pour cet autre maître le désbonora. Il fit une généalogie de la maison d'Auvergne, c'est-à-dire de La Tour, dont le nom peu à peu se supprimoit pour faire place au postiche, et il la fit descendre de mâle en mâle des anciens comtes d'Auvergne, cadets des ducs de Guyenne.

La fausseté veut être bien concertée, mais il est dangereux qu'elle la soit trop. Il faut attraper un milieu avec adresse pour tromper avec un dehors de simplicité qui surprenne et qui impose. Ce fut l'écueil contre lequel toute cette belle invention se brisa. Rien de plus semblable au cartulaire que cette nouvelle généalogie par ses découvertes, ignorées jusqu'alors, et quoique cette pièce la dût être entièrement pendant la composition de l'ouvrage, puisqu'elle ne devoit pas encore être trouvée, l'un et l'autre se montra prêt en même temps. Néanmoins, il fut jugé plus expédient de produire le cartulaire le premier, et d'en attendre le succès avant de publier l'*Histoire de la maison d'Auvergne*.

Pour le mieux assurer, le cardinal de Bouillon joua le modeste, et fit difficulté d'ajouter foi à une pièce si décisive. Il en parla en confiance à ce qu'il put de savants avec doute, en les priant de bien examiner, et de ne le laisser pas prendre pour dupe, et toutefois ajoutoit avec un air de désir et de complaisance, que cette descendance étoit de tout temps l'opinion et la tradition de sa maison, quoique (et voilà une belle contradiction) jusqu'au maréchal de Bouillon, elle ne fût pas tombée dans la pensée d'aucun d'eux, et que si elle étoit née pour la première fois dans celle de son père et de son oncle, comme il y a lieu de le soupçonner par leur affectation d'avoir cette terre appelée le comté d'Auvergne, et la jonction du mot d'Auvergne au nom de La Tour, au moins n'avoient-ils osé s'en laisser entendre avec toute la splendeur, la gloire, le crédit, l'autorié dont ils avoient joui. D'autres sortes de savants subalternes et mercenaires, aussi consultés pour avoir lieu de les faire admettre à l'examen de la pièce par les premiers et avec eux, furent bien endoctrinés par Baluze à dire ce qu'il falloit à propos, et lui-même à découvert paya du poids de sa réputation et de toute l'adresse de son esprit dès longtemps préparée sur une matière si importante et si jalouse.

Soit que les véritables examinateurs y fussent trompés, soit qu'ils se fussent laissé séduire, soit, comme il y a plus d'apparence, qu'ils vissent bien ce qui en étoit, mais qu'ils ne voulussent pas se faire un cruel ennemi du cardinal et de toute sa maison pour chose qui, au sens de ces gens obscurs qui ne connoissent que leurs livres, ne blessoit personne et n'importoit à personne, ils prononcèrent en faveur du cartulaire, et le P. Mabillon, ce bénédictin si connu dans toute l'Europe par sa science et par sa candeur, laissa entraîner son opinion par les autres.

Avec de tels suffrages, que ce dernier couronnoit, le cardinal de Bouillon ne feignit plus de parler à l'oreille de ses amis de sa précieuse découverte, et surtout de bien étaler tout ce qu'il avoit fait et toutes les précautions qu'il avoit prises pour n'y être pas trompé. Par ce récit, il comptoit d'en constater entièrement la vérité, et de ses amis la nouvelle en gagna d'autres, et bientôt la ville et la cour, comme il se l'étoit bien proposé. Chacun lui fit des compliments d'une si heureuse découverte, la plupart pour se divertir de la mine qu'il leur feroit. Ce fut un chaos plutôt qu'un mélange de la vanité la plus outrée et de la modestie la plus affectée, et d'une joie immodérée qui éclatoit malgré lui. Il falloit, pour

la vraisemblance, garder quelque interstice entre la publication de cette découverte et celle de l'*Histoire d'Auvergne*, pour en rompre la cadence autant qu'il se pourroit aux yeux du public.

Le malheur voulut que de Bar, ce va-nu-pieds qui avoit, disoit-on, déterré ce cartulaire, et qui l'avoit présenté au cardinal de Bouillon, fût arrêté dans cet intervalle, et mis en prison pour fausseté, par ordre de la chambre de l'Arsenal. Cet événement fit quelque bruit qui intrigua les Bouillon, mais qui rendit leur cartulaire fort suspect et fit mettre force lunettes pour l'examiner. Des savants sans liaison avec les Bouillon le contestèrent, et tant fut procédé que de Bar, arrêté pour d'autres faussetés, fut poussé sur celle-ci. La Reynie, si redoutable aux vrais criminels par ses lumières et sa capacité, et par l'expérience des prisonniers de la Bastille et de Vincennes dans sa charge de lieutenant de police, si longtemps mais si intègrement exercée, et en magistrat des anciens temps, présidoit en chef à la chambre de l'Arsenal, et fit subir à de Bar divers interrogatoires sur le cartulaire de Brioude. Il se défendit le mieux qu'il put, mais il laissa échapper des choses délicates qui le firent resserrer et presser de nouveau.

Alors l'alarme se mit dans la maison de Bouillon, près de voir éclater la fourberie. Il n'est rien qu'ils ne fissent pour en parer le coup, d'abord sourdement par la honte de paroître. Mais voyant que le tribunal ne relâchoit rien de la rigueur de l'examen, la douleur et le bruit des savants qu'ils avoient trompés, et le cri public, ils se mirent à solliciter ouvertement pour de Bar, et à y employer tout leur crédit. A la fin, l'inflexibilité de La Reynie et l'indignation qui échappoit aux autres magistrats de la chambre de l'Arsenal les réduisit à un parti extrême. M. de Bouillon, que le roi aimoit, lui avoua qu'il ne voudroit pas répondre que son frère, le cardinal, n'eût été capable, à leur insu à tous, d'essayer à constater des faits incertains; et, prenant le roi par ce qui le touchoit le plus, qui étoit la confiance, il ajouta que, se mettant ainsi entre ses mains sur une chose si délicate, il le supplioit d'arrêter cette affaire par bonté pour ceux qui n'y avoient point trempé, qui n'étoient coupables que d'une crédulité trop confiante pour un frère, et de leur faire au moins la grâce de les sauver de la flétrissure d'y être nommés en rien. Le roi, avec plus d'amitié pour M. de Bouillon que de réflexion à ce qu'il devoit de réparation à l'injure publique, voulut bien prendre ce parti.

Cependant l'abbé d'Auvergne, longtemps depuis cardinal au scandale public le plus éclatant et le plus éclaté, sollicitant de toutes ses forces, n'eut pas honte de dire aux juges, pour les toucher, à peu près ce que M. de Bouillon dit au roi.

De Bar enfin, atteint et convaincu d'avoir fabriqué ce cartulaire de l'église de Brioude, ne fut point poussé par delà l'aveu qu'il en fit en plein tribunal, pour éviter, par ordre du roi à La Reynie, qu'il ne parlât du cardinal, et peut-être de quelques autres Bouillon. Le cartulaire fut déclaré faux et fabriqué par ce faussaire, et par la raison susdite, de Bar, par le même arrêt, ne fut point condamné à mort, mais à une prison perpétuelle, parce que les autres faussetés sur lesquelles

il fut d'abord arrêté n'étoient rien en comparaison de celle-ci. On peut comprendre que cette aventure fit un grand éclat; mais ce qui ne se comprend pas si aisément, c'est que MM. de Bouillon, qui en devoient être si embarrassés, osèrent, quinze mois après, demander à M. le chancelier l'impression de l'*Histoire de la maison d'Auvergne*, et que M. le chancelier l'accorda. Les réflexions seroient trop fortes et m'écarteroient de mon sujet. Il en est seulement de dire que le monde en fut étrangement scandalisé, et qu'un aussi gros ouvrage et si recherché, dont le fondement unique étoit ce cartulaire, qui parut aussi promptement après l'éclat, ne sembla à personne avoir été fait et achevé qu'avec le cartulaire même, et par conséquent aussi faux que lui. C'est le jugement qui en fut universellement porté, qui déshonora Baluze jusqu'à faire rompre avec lui beaucoup de savants et plusieurs de ses amis, et qui mit le comble à la confusion de cette affaire. On verra en son temps ce que ce beau livre devint.

Après avoir réparé ces deux oublis, l'un sur la maison de Rohan, l'autre sur celle de Bouillon, revenons d'où nous sommes partis.

CHAPITRE XXXI.

1707. — Retranchement d'étrennes et de partie de la pension de Mme de Montespan. — Mort de Cauvisson, sa dépouille. — Survivance de secrétaire d'État au fils de Chamillart. — Visites inusitées chez Chamillart. — Bassesse de du Bourg. — Mort du roi de Portugal. — Mort et famille du prince Louis de Bade. — Grandeurs de Marlborough. — Entrevues étranges. Électeur de Cologne sacré, etc. — Naissance du second duc de Bretagne. — Mort de Saint-Hermine. — Mort de Mme de Montgon. — Mme de La Vallière dame du palais. — Mariage de Gondrin avec une fille du maréchal de Noailles. — Mort du comte de Grammont, son caractère. — Mort de La Barre. — Mort de Mme de Frontenac, sa famille, etc. — Mort de Mlle de Goello, sa famille. — Mort du chevalier de Gacé. — Mines inutilement cherchées aux Pyrénées. — Retour et personnage de Mme de Caylus à la cour. — Union de l'Écosse avec l'Angleterre. — Marquis de Brancas et de Bay. — Port Mahon repris par Philippe V. — Envoi d'argent de Mexique par le duc d'Albuquerque. — Prise considérable en mer sur les Anglois.

La situation pressée des affaires qui avoit fort augmenté les dépenses de la guerre par tout ce qu'on avoit perdu de troupes et de terrain, avoit obligé le roi, depuis deux ou trois ans, à diminuer, puis à retrancher les étrennes qu'il donnoit aux fils et aux filles de France, qui se montoient fort haut. Le trésor royal lui apportoit tous les premiers jours de l'an pour les siennes trente-cinq mille louis d'or, de quelque valeur qu'ils fussent. Cette année, 1707, il s'en retrancha dix mille. La cascade en tomba sur Mme de Montespan. Depuis qu'elle eut quitté la cour pour toujours, le roi lui donnoit douze mille louis d'or tous les ans, sur quelque pied qu'ils fussent; d'O étoit chargé de lui en porter trois mille tous les trois mois. Cette année, le roi lui manda par le même qu'il ne pouvoit plus lui en donner que huit mille. Mme de Mon-

tespan n'en témoigna pas la moindre peine; elle répondit qu'elle n'en étoit fâchée que pour les pauvres, à qui, en effet, elle donnoit avec profusion.

D'Alègre en eut de meilleures; ce fut une des trois lieutenances générales de Languedoc, vacante par la mort subite de Cauvisson, sans enfants, sortant de dîner chez M. le Grand à Versailles. J'ai parlé de lui lorsque M. du Maine lui fit donner cette charge.

Chamillart en eut encore de plus considérables. Ce fut la survivance de sa charge de secrétaire d'État pour son fils unique de dix-huit ans. Le prétexte fut d'épargner au père trois ou quatre heures de signatures par jour, mais dans le fait, le roi étoit aussi libéral des survivances de ces importantes charges, qu'avare de toutes les autres. Il ne vouloit être servi par de fort jeunes gens que dans ses principales affaires, et croyoit montrer qu'il n'avoit besoin que de soi-même pour les gouverner. Cette même raison lui fit faire d'étranges choix en ce genre, indépendamment des survivances dont les suites ont été cruelles pour l'État et pour lui. Cette grâce fut un surcroît de disgrâces pour le maréchal de Villeroy, qui, non-seulement n'avoit pas voulu voir Chamillart à son retour, et avoit rompu hautement avec lui, mais avoit défendu au duc de Villeroy de le voir, dont Chamillart avoit été peiné, et le roi l'avoit trouvé très-mauvais. Dans l'esprit de lui plaire, Monseigneur et M. le duc de Berry allèrent l'après-dînée voir Mme Chamillart et faire compliment à toute la famille; et Mme la duchesse d'Orléans qui, fort mal à propos, comme je l'ai remarqué ailleurs, ne faisoit plus de visite, quitta cette morgue pour cette fois, et alla aussi voir Mme Chamillart.

Bientôt après, le fils de Chamillart alla visiter les places frontières de Flandre et d'Allemagne. Le comte du Bourg, longtemps depuis maréchal de France, n'eut pas honte de s'offrir et fut accepté pour lui servir de mentor en ce voyage. On ne lui en pouvoit choisir un meilleur; la merveille fut que tous les honneurs pareils, ou plus grands que ceux qu'auroit reçus un prince du sang, ne tournèrent point cette jeune cervelle, qui conserva toute sa raison; et cet écolier, pour le bien dire, revint doux, modeste, officieux et respectueux comme s'il n'eût pas été fils du ministre favori et secrétaire d'État lui-même. Il se fit aimer partout.

La mort du roi de Portugal fit un deuil de six semaines. Il n'avoit eu qu'une fille morte sans alliance devant lui, de sa première femme. L'histoire de leur mariage et de la catastrophe du roi son frère est si connue, que je n'en dirai rien ici. Il laissa plusieurs enfants de sa seconde femme, sœur de l'impératrice, et fille et sœur de l'électeur palatin, duc de Neubourg[1].

1. La phrase de Saint-Simon peut paraître étrange dans sa forme elliptique, et c'est probablement ce qui a engagé les précédents éditeurs à la modifier. Cette phrase s'explique cependant facilement par la généalogie de la reine de Portugal : Marie-Sophie-Élisabeth, seconde femme de Pierre II, roi de Portugal, était *fille* de Philippe-Guillaume, électeur palatin, et *sœur* de Jean-Guillaume qui, en 1690, succéda à son père dans la dignité d'électeur palatin.

Un moindre prince, mais de plus grande réputation, mourut en même temps, le prince Louis de Bade, à cinquante-deux ans. Il étoit fils de Ferdinand-Maximilien, marquis de Bade, qui ne fit jamais parler de lui et de la fille de la princesse de Carignan, dernière princesse du sang de la branche de Bourbon-Soissons. Maximilien-Ferdinand l'avoit épousée à Paris en 1653, et en eut deux ans après le prince Louis de Bade dont le roi fut le parrain. La princesse de Bade fut dame du palais de la reine plusieurs années, sans prétention ni distinction d'avec les duchesses et les princesses établiès en France, et n'en eut jamais, faisant sa semaine et son service auprès de la reine comme les autres dames du palais titrées, et roulant avec elles. Elle fut à la fin chassée, avec la princesse de Carignan, sa mère, pour des intrigues trop anciennes pour avoir place ici. Le prince de Bade, médiocrement content de sa femme, se retira dans ses États en 1658, y emmena son fils, et y mourut l'année suivante d'un coup de fusil qui lui cassa le bras comme il s'appuyoit dessus. Le prince Herman de Bade, son frère cadet, s'étoit attaché à l'empereur. Il devint premier commissaire impérial à la diète de Ratisbonne, gouverneur de Javarin, maréchal de camp général, président du conseil de guerre, la meilleure tête et le plus autorisé du conseil intime de l'empereur. Ce fut l'émule du fameux duc de Lorraine, qu'il barra, abaissa et tint éloigné en Tyrol tant qu'il put. Il ne fut point marié et mourut en 1691. Ce fut lui qui prit soin de son neveu et qui l'attacha à l'empereur. Il devint maréchal de camp général comme son oncle. et gagna sur les Turcs, en Hongrie, les importantes batailles de Jagodina, de Nissa, de Vidin et de Salankemen, où le grand vizir Cuprogli[1] et plus de vingt mille Turcs demeurèrent sur la place. Il commanda presque toujours depuis les armées impériales sur le Rhin, et passa justement pour un des plus grands capitaines de son siècle.

Il avoit épousé en 1690, une des deux filles du dernier des ducs de Saxe-Lauenbourg, sœur de la veuve du dernier des grands-ducs de Toscane-Médicis, qui, pour le dire en passant, étoit la première et la plus ancienne maison d'Allemagne. Il en laissa deux fils et une fille. L'aîné, accordé à notre reine, et le mariage près d'être célébré, la princesse de Bade apprit la mort du fils unique du prince de Schwartzenberg, qui, par un cas fort rare en Allemagne, laissoit sa sœur unique héritière de fort grands biens. Notre reine fut congédiée après avoir demeuré quelque temps auprès de la princesse de Bade pour la former à son gré comme sa future belle-fille; son mariage rompu et celui de la fille de Schwartzenberg fait. Quelque temps après sa célébration, la princesse de Bade, qui étoit dévote, alla voir le prince de Schwartzenberg, et fit si bien auprès de lui, qu'elle lui fit reprendre sa femme avec qui il étoit fort mal depuis longtemps, et qui vivoit hors de chez lui. De ce raccommodement vint un fils qui réduisit la jeune princesse de Bade à l'état ordinaire, pour les biens, de toutes les filles des bonnes

1. Il s'agit ici de Mustapha Cuprogli. Nous avons suivi, pour le nom de cette famille célèbre, l'orthographe de Saint-Simon. On écrit quelquefois Koprogli, Kiuperli et Kioprili.

maisons d'Allemagne, dont sa belle-mère eut grand mal au cœur. Le cadet du jeune prince de Bade fut destiné à l'Église, et leur sœur épousa M. le duc d'Orléans, et est morte en couches de M. le duc de Chartres. Elle s'étoit extrêmement fait aimer, et fut fort regrettée. Sa vie en ce pays-ci, malgré sa douceur, son esprit et sa vertu, n'avoit pas été heureuse.

En ce même commencement d'année le duc de Marlborough, à qui l'empereur avoit donné une belle et riche terre en Allemagne, et qu'il avoit fait prince de l'empire, fut déclaré vicaire général de l'archiduc aux Pays-Bas. Cela surprit fort à cause de la différence de sa religion, et de la part de la maison d'Autriche, qui se pique si fort d'être catholique zélée, et qui couvre tant de desseins et d'exécutions de ce manteau. Mais Marlborough refusa et ne voulut pas donner cette prise sur lui en Angleterre pour un emploi si passager.

On eut lieu de l'être bien davantage de l'entrevue qu'eurent ensemble, près de Leipsick, les rois de Suède et de Pologne, que le premier venoit de forcer à abdiquer, et de reconnoître le roi Stanislas Lesczinski à sa place, et qui vivoit en souverain à ses yeux en Saxe dont il tiroit des trésors. Ce ne fut pas tout; pour combler l'étonnement, il y eut incontinent après une autre entrevue entre ces deux rois de Pologne.

L'électeur de Cologne qui n'avoit aucuns ordres voulut enfin les recevoir. L'archevêque de Cambrai le vint trouver à Lille, et en cinq jours de suite lui donna les quatre moindres, le sous-diaconat, le diaconat, le fit prêtre et le sacra évêque. Il se plut fort après aux fonctions ecclésiastiques, surtout à dire la messe et à officier pontificalement.

Mme la duchesse de Bourgogne accoucha d'un duc de Bretagne fort heureusement et fort promptement le samedi, 8 janvier, un peu avant huit heures du matin. La joie fut grande, mais le roi, qui en avoit déjà perdu un, défendit toutes les dépenses qui avoient été faites à sa naissance, et qui avoient infiniment coûté. Il écrivit au duc de Savoie pour lui donner part de cet événement, malgré la guerre et l'excès des mécontentements, et il en reçut une réponse de conjouissance et de remercîment.

Saint-Hermine, frère de la comtesse de Mailly, dame d'atours de Mme la duchesse de Bourgogne, mourut à Versailles et fut regretté. Il étoit bon officier, maréchal de camp et inspecteur. Cela donna lieu à séparer la cavalerie des dragons pour les inspections, comme le maréchal de Tessé et le duc de Guiche l'avoient toujours souhaité, tandis qu'ils étoient colonels généraux des dragons. Coigny, en cela, fut plus heureux qu'eux.

Mme de Montgon, dame du palais de Mme la duchesse de Bourgogne, mourut en Auvergne, où elle étoit allée faire un tour dans la famille et les biens de son mari. Elle étoit fille de Mme d'Heudicourt, desquelles j'ai assez parlé, lorsqu'on fit la maison de Mme la duchesse de Bourgogne, pour n'avoir rien à y ajouter, sinon qu'elle étoit flatteuse, insinuante, amusante, méchante et moqueuse, et qu'elle divertissoit fort le roi, Mme de Maintenon et Mme la duchesse de Bourgogne, qui en furent fâchées. Elle ne laissoit pas d'avoir des amis qui la regrettèrent.

Sa place fut désirée de tout ce qui s'en crut à portée. Les Noailles enfin l'emportèrent pour leur fille, Mme de La Vallière, qui avoit seule plus d'esprit, de tête et d'intrigue que tous les Noailles ensemble; aimable quand elle vouloit, mais pleine d'humeur, et naturellement brutale, beaucoup plus que son père, qui ne l'étoit pas peu.

Ils firent, en ce même mois de janvier, un sixième mariage qui eut de grandes suites pour les deux familles, de leur sixième fille avec Gondrin, fils aîné de d'Antin, qui lui donna Bellegarde pour dix mille livres de rente, et Mme de Montespan cent mille francs en pierreries. Les Noailles donnèrent cent mille écus en diverses choses et dix ans de nourriture. La conduite de la duchesse de Noailles les embarrassoit fort. Ils la tenoient extrêmement recluse. Sa tête tenoit fort de celle de son père : sa place étoit une occasion continuelle de chagrins entre la laisser aller quelquefois et l'en empêcher beaucoup plus souvent. Mme de Maintenon en étoit importunée. Ils l'obligèrent donc de la céder à sa belle-sœur. Qui eût dit au roi que cette nouvelle dame épouseroit un jour M. le comte de Toulouse, et qu'elle feroit, sous son successeur, le personnage que nous voyons?

Le comte de Grammont mourut à Paris, où il n'étoit presque jamais, à la fin de ce mois de janvier, à plus de quatre-vingt-six ans, ayant toujours eu, jusqu'à quatre-vingt-cinq ans, une santé parfaite et la tête entière, et encore depuis. Il étoit frère de père du maréchal de Grammont, duquel la mère étoit fille du maréchal de Roquelaure, et celle du comte de Grammont étoit sœur de Bouteville, décapité à Paris pour duels, père du maréchal-duc de Luxembourg. Il s'étoit attaché à M. le Prince qu'il suivit en Flandre, s'alla promener après en Angleterre et y épousa Mlle Hamilton dont il étoit amoureux avec quelque éclat, et que ses frères, qui en furent scandalisés, forcèrent d'en faire sa femme, malgré qu'il en eût. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit, mais de ces esprits de plaisanterie, de reparties, de finesse et de justesse à trouver le mauvais, le ridicule, le foible de chacun, de le peindre en deux coups de langue irréparables et ineffaçables, d'une hardiesse à le faire en public, en présence et plutôt devant le roi qu'ailleurs, sans que mérite, grandeur, faveur et places en pussent garantir hommes ni femmes quelconques. A ce métier il amusoit et il instruisoit le roi de mille choses cruelles, avec lequel il s'étoit acquis la liberté de tout dire jusque de ses ministres. C'étoit un chien enragé à qui rien n'échappoit. Sa poltronnerie connue le mettoit au-dessous de toutes suites de ses morsures; avec cela escroc avec impudence, et fripon au jeu à visage découvert, et joua gros toute sa vie. D'ailleurs, prenant à toutes mains et toujours gueux, sans que les bienfaits du roi, dont il tira toujours beaucoup d'argent, aient pu le mettre tant soit peu à son aise. Il en avoit eu pour rien le gouvernement de la Rochelle et pays d'Aunis à la mort de M. de Navailles, et l'avoit vendu depuis fort cher à Gacé, depuis maréchal de Matignon. Il avoit les premières entrées et ne bougeoit de la cour. Nulle bassesse ne lui coûtoit auprès des gens qu'il avoit le plus déchirés lorsqu'il avoit besoin d'eux, prêt à recommencer dès qu'il en auroit eu ce qu'il en vouloit. Ni parole, ni honneur, en quoi que ce

fût, jusque-là qu'il faisoit mille contes plaisants de lui-même et qu'il tiroit gloire de sa turpitude, si bien qu'il l'a laissée à la postérité par des Mémoires de sa vie, qui sont entre les mains de tout le monde, et que ses plus grands ennemis n'auroient osé publier. Tout enfin lui étoit permis et il se permettoit tout. Il a vieilli sur ce pied-là.

J'ai parlé quelquefois de lui, et encore plus de sa femme, et j'ai raconté le compliment cruel dont il accabla le duc de Saint-Aignan, lorsque le duc de Beauvilliers, son fils, fut chef du conseil royal des finances. Il ne dit pas un mot moins assommant à l'archevêque de Reims, qu'il rencontra sortant du cabinet du roi, la tête fort basse, de son audience sur l'affaire du moine d'Auvillé que j'ai expliquée (t. II, p. 459). « Monsieur l'archevêque, lui dit-il tout haut avec un air d'insulte, *verba volant*, mais *scripta manent*. Je suis votre serviteur. » L'archevêque brossa et ne répondit pas un mot.

Une autre fois, le roi parlant d'un employé du nord qui étoit venu faire un compliment et quelque autre chose encore, dont il s'étoit fort mal acquitté, et qui venoit de s'en retourner, ajouta qu'il ne comprenoit pas comment on envoyoit des gens comme étoit celui-là. « Vous verrez, sire, dit le comte de Grammont, que c'est quelque parent de ministre. » Il n'y avoit guère de jour qu'il ne bombardât ainsi quelqu'un.

Étant fort mal à quatre-vingt-cinq ans, un an devant sa mort, sa femme lui parloit de Dieu. L'oubli entier dans lequel il en avoit été toute sa vie le jeta dans une étrange surprise des mystères. A la fin, se tournant vers elle : « Mais, comtesse, me dis-tu là bien vrai? » Puis, lui entendant réciter le *Pater* : « Comtesse, lui dit-il, cette prière est belle, qui est-ce qui a fait cela? » Il n'avoit pas la moindre teinture d'aucune religion. De ses dits et de ses faits on en feroit des volumes, mais qui seroient déplorables si on en retranchoit l'effronterie, les saillies et souvent la noirceur. Avec tous ces vices sans mélange d'aucun vestige de vertu, il avoit débellé la cour et la tenoit en respect et en crainte. Aussi se sentit-elle délivrée d'un fléau que le roi favorisa et distingua toute sa vie. Il étoit chevalier de l'ordre, de la promotion de 1688.

La Barre mourut en ce même temps, celui dont il a été tant parlé à propos de l'affaire qu'il eut avec Serville et qui perdit ce dernier.

Mourut aussi Mme de Frontenac, dans un bel appartement que le feu duc du Lude, qui étoit fort galant, lui avoit donné à l'Arsenal, étant grand maître de l'artillerie. Elle avoit été belle et ne l'avoit pas ignoré. Elle et Mlle d'Outrelaise qu'elle logeoit avec elle donnoient le ton à la meilleure compagnie de la ville et de la cour, sans y aller jamais. On les appeloit les Divines. En effet, elles exigeoient l'encens comme déesses, et ce fut toute leur vie à qui leur en prodigueroit. Mlle d'Outrelaise étoit morte il y avoit longtemps. C'étoit une demoiselle de Poitou, de parents pauvres et peu connus, qui avoit été assez aimable, et qui perça par son esprit beaucoup plus doux que celui de son amie, qui étoit impérieux. Celle-ci étoit fille d'un maître des comptes qui s'appeloit Lagrange-Trianon. Son mari, qui, comme elle,

avoit peu de bien, et, comme elle, aussi beaucoup d'esprit et de bonne compagnie, portoit avec peine le poids de son autorité. Pour l'en dépêtrer et lui donner de quoi vivre, ils lui procurèrent, en 1672, le gouvernement du Canada, où il fit si bien longues années, qu'il y fut renvoyé en 1689, et y mourut à Québec à la fin de 1698. Son grand-père étoit premier maître d'hôtel et gouverneur de Saint-Germain. Il fut chevalier de l'ordre en 1619. Il avoit marié son fils à une fille de Raymond Phélypeaux, secrétaire d'État après son père et son frère, ayant été auparavant trésorier de l'épargne. Cela fit Frontenac père du gouverneur de Canada, beau-frère de MM. d'Humières et d'Huxelles. Il falloit pourtant que ce ne fût pas grand'chose, car on trouve avec les mêmes nom et armes un Roger de Buode, huissier de l'ordre en 1641, seigneur de Cussy, après Paul Aubin. Ce Roger seigneur de Cussy mourut en 1655, et Jean Aubin, fils de son prédécesseur, rentra dans la charge. Mme de Frontenac étoit extrêmement vieille, et voyoit encore chez elle force bonne compagnie. Elle n'avoit point d'enfants et peu de bien que, par amitié, elle laissa à Beringhen, premier écuyer.

Mlle de Goello mourut peu de jours après, à plus de quatre-vingts ans, à l'hôtel de Soubise, où elle avoit logé toute sa vie. Elle étoit sœur de la mère de M. de Soubise, qui avoit une grande confiance en elle, et qui en eut trois cent mille livres. C'étoit une créature de tête et d'esprit. Elle étoit des bâtards de Bretagne, sœur du père du comte de Vertus d'aujourd'hui, derniers de ces bâtards. Sa sœur aînée, mère de M. de Soubise, étoit cette belle duchesse de Montbazon, qui figura tant dans les troubles de la minorité de Louis XIV, belle-mère de la fameuse duchesse de Chevreuse et du mari de cette belle et habile princesse de Guémené, qui, à leur aide, accrocha le tabouret, comme je l'ai raconté (t. Ier, p. 367, 368); et toutes trois commencèrent le rang dont jouit la maison de Rohan, que la beauté de Mme de Soubise a si bien su achever.

La mère de M. de Soubise et Mlle de Goello, et plusieurs autres frères et sœurs eurent pour mère la fille du fameux La Varenne, marmiton, puis cuisinier, après portemanteau, ensuite le Mercure d'Henri IV, enfin employé par ce prince en affaires secrètes en Espagne et ailleurs, et parvenu à parier[1] avec ses ministres, à se faire compter par les plus grands seigneurs, et à faire rappeler les jésuites et partager la Flèche avec eux. Sa fille fut donc grand'mère de M. de Soubise, et c'est ce quartier qui eût empêché son fils d'être admis dans le chapitre de Strasbourg, conséquemment d'en devenir évêque, sans le change, qui fut donné dans les preuves que j'ai expliquées (t. Ier, p. 314), de supprimer le nom de Fouquet, qui étoit celui de cet heureux aventurier, pour ne produire que celui de La Varenne qu'il portoit, et de ce dernier nom en donner le change avec une ancienne maison de Poitou de ce nom de La Varenne, avec qui MM. de Rohan n'ont jamais eu d'alliance, et dès lors éteinte depuis fort longtemps.

Gacé, depuis maréchal de Matignon, avoit un second fils, qui fut tué

1. Ce mot signifie ici *aller de pair*.

à Lille vers ce temps-ci, chez une femme où il alloit souvent, dont le mari s'enfuit aussitôt après. Le père obtint le régiment de cavalerie qu'avoit ce cadet pour son troisième fils, qui étoit dans la marine. C'est aujourd'hui le marquis de Matignon, chevalier de l'ordre comme son frère, de la façon de M. le Duc, dont la femme a été dame du palais; et la fille, à qui elle a donné sa place, a épousé le duc de Fitz-James. Cette fortune, qui n'a pas été loin d'être poussée plus haut, ne s'est pas faite sans beaucoup de manéges et d'intrigues dans sa propre famille et dans le monde; mais ces temps dépassent ceux que je me suis proposés.

La nécessité, qui fait chercher des ressources aux rois comme aux particuliers, avoit mis en besogne un chercheur de mines, nommé Rodes, qui crut ou qui fit accroire avoir trouvé beaucoup de veines d'or dans les Pyrénées. Il manda en ce temps-ci à Chamillart qu'elles étoient tellement abondantes que, moyennant dix-huit cents travailleurs qu'il lui demandoit, il fourniroit un million par semaine. Cinquante-deux millions par an étoit une belle augmentation de revenu. La flatterie des gens du pays confirma une si folle avance. On y prêta ses espérances, qui ne durèrent pas longtemps. On en fut pour de la dépense; on s'y opiniâtra. Elle demeura enfin en pure perte, et on n'en parla plus.

J'ai parlé plus haut de l'exil à Paris de Mme de Caylus, et de la pension qu'elle eut pour quitter la direction du P. de La Tour. Tant qu'elle dura, ce fut un ange qui ne se lassoit point de prières, d'austérités, de toutes sortes de bonnes œuvres, d'une solitude qui lui faisoit pleurer amèrement le temps qu'elle croyoit perdu en des délassements avec des personnes de la plus grande piété, qui auroit pu passer pour un temps bien employé, et auquel elle se laissoit aller si rarement. Lorsqu'elle fut en d'autres mains, l'ennui succéda au goût de la prière, de la solitude et des bonnes œuvres. Elle se laissa aller à des rendez-vous en bonne fortune avec Mme de Maintenon à Versailles ou à Saiut-Cyr, mais sans découcher de Paris, qu'elle avoit jusqu'alors constamment refusés, puis à aller passer quelque temps à Saint-Germain avec le duc et la duchesse de Noailles. A la fin, Mme de Maintenon, contente de son obéissance, la fit revenir. Elle l'avoit toujours aimée; elle fut ravie d'avoir lieu de finir son éloignement.

Elle eut un logement; mais elle demeura enfermée chez Mme de Maintenon ou chez Mme d'Heudicourt. Peu à peu elle s'élargit chez les Noailles à des heures solitaires, puis de même chez M. d'Harcourt, dont la femme et feu Caylus étoient enfants des deux sœurs. Sa beauté, ses agréments, son enjouement revinrent. Harcourt, trouvant en elle un instrument très-propre à l'aider auprès de Mme de Maintenon, la servit auprès d'elle pour la faire nager en plus grande eau. Elle fut des Marlys et des particuliers du roi. Ce fut une grande complaisance de la part du roi pour Mme de Maintenon. Jamais il n'avoit aimé Mme de Caylus : il avoit cru s'apercevoir qu'elle s'étoit moquée de lui. Quelque divertissante qu'elle fût, il n'étoit point à son aise avec elle; et elle, qui avoit senti cet éloignement, étoit aussi en brassière

en sa présence. Néanmoins elle fut admise à tout. La conduite de la duchesse de Noailles lui fut confiée, la compassion de sa captivité la lui fit adoucir, et peu à peu la remettre sur le pied des autres femmes de la cour. Bientôt la chambre de Mme de Caylus devint un rendez-vous important. Les gens considérables frappoient à cette porte et se trouvèrent heureux d'y entrer quelquefois. La dévotion enfin écoulée devint la matière des plaisanteries de Mme de Caylus. Elle revit Mme la Duchesse et ses anciennes connoissances avec qui elle déplora la tristesse avec laquelle sa jeunesse s'étoit passée, dont elle faisoit mille contes sur elle-même, en se moquant de toutes ses pratiques de dévotion.

Toujours attachée au duc de Villeroy et lui à elle, ils se voyoient sans que Mme de Maintenon le trouvât mauvais, tant elle l'avoit subjuguée, et à la fin elle se fit une cour les matins de généraux, de ministres, et de la plupart des importants de la cour, par ricochet vers Mme de Maintenon. Au fond elle se moquoit d'eux tous, ne pouvoit rien, et si elle pouvoit quelquefois insinuer à sa tante certaines choses, elle se réservoit toute pour M. d'Harcourt et pour tous ses desseins, auxquels elle demeura livrée sans réserve, privativement à tout le reste, parce qu'après ce qui lui étoit arrivé, elle n'osa rien hasarder en faveur des Villeroy que plusieurs années après ce retour.

Ce fut en ce temps-ci que les Anglois parvinrent à consommer la grande affaire qu'ils se proposoient depuis tant d'années, à laquelle le prince d'Orange avoit échoué. Ce fut ce qu'ils appelèrent l'*union de l'Écosse*, et ce que plus exactement les Écossois appelèrent *réduire l'Écosse en province*. Son indépendance de l'Angleterre dura tant que durèrent ses parlements. A force de menées, d'argent et de persévérance, le parlement d'Écosse consentit en ce commencement d'année à être abrogé et à ne faire plus qu'un seul parlement pour les deux royaumes avec celui d'Angleterre, moyennant certains priviléges particuliers maintenus, et que l'Écosse seroit représentée aux parlements d'Angleterre par douze pairs d'Écosse, élus par les pairs de ce royaume, qui s'assembleroient pour cette élection seulement, à Édimbourg, sous la présidence d'un pair écossois nommé par le roi, alors par la reine Anne. Ce nombre, si inférieur à celui des pairs anglois et dans Londres, n'étoit pas en état de rien balancer de ce qui se proposeroit dans les parlements. On les leurra de l'influence qu'ils auroient, comme les pairs anglois, sur ce qui regarderoit l'Angleterre même; et à la fin cela passa sous la condition que le parlement désormais ne s'appelleroit plus que le parlement de la Grande-Bretagne. Ainsi plus d'embarras du côté de l'Écosse pour le commerce ni pour aucune partie du gouvernement, dont les Anglois devinrent entièrement les maîtres, sans qu'on puisse comprendre comment une nation si fière, si ennemie de l'angloise, si instruite par ce qu'elle en avoit éprouvé dans tous les temps, si jalouse de sa liberté et de son indépendance, put baisser la tête sous ce joug.

Le marquis de Brancas, qui servoit en Espagne, vint rendre compte au roi de l'état des troupes et des affaires militaires de ce pays-là, et recevoir ses ordres sur la campagne prochaine. Il étoit destiné à servir

en Castille, dans le corps séparé que le marquis de Bay y devoit commander, lequel M. de Bay, pour le dire en passant, étoit un Franc-Comtois, fils d'un cabaretier : c'étoit un homme d'esprit et de valeur, qui avoit su profiter de la rareté des sujets militaires en Espagne, pour s'y pousser promptement par son application et par de petits succès, et il parvint jusqu'au grade de capitaine général, qui est le plus élevé de tous en Espagne dans les armées, et, ce qui est énorme, à l'ordre de la Toison d'or. D'ailleurs il devint capable, bon général, et servit fort utilement.

Tout à la fin de janvier, le frère du maréchal de Villars entra au port Mahon avec trois vaisseaux de guerre et neuf cents soldats, mit pied à terre sous un gros feu de canons qu'il essuya, prit cinq cents hommes qui étoient dans la place, et avec ces quatorze cents hommes en alla attaquer cinq mille, presque toutes milices du pays, força plusieurs retranchements qu'ils avoient devant eux, et leur tua cinq cents hommes. Le reste s'enfuit dans leurs villages, d'où presque tous envoyèrent leurs armes. Il y avoit plusieurs moines parmi eux qui se distinguèrent par leur opiniâtreté. Ceux qu'on prit, on les fit tous passer par les armes, personne n'ayant voulu servir de bourreau pour les pendre. Ainsi toute l'île de Minorque rentra sous la domination du roi d'Espagne. Cent cinquante Castillans de la place firent merveilles contre les rebelles. Trois mois après, on y découvrit une conspiration du major de la place qui la vouloit livrer aux partisans de l'archiduc. Le gouverneur espagnol, qui s'y conduisit fort bien, aidé de deux bataillons françois qui étoient dans l'île, marcha aux rebelles, les dissipa, fit pendre le major et plusieurs de ses complices, et prit plusieurs moines qui étoient du complot, dont il fit passer quelques-uns en France.

Peu de jours après la réduction de l'île de Minorque, il arriva à Brest un vaisseau du Mexique dépêché par le duc d'Albuquerque, vice-roi de ce pays, chargé de beaucoup d'argent pour le roi d'Espagne et pour les Espagnols. Il fit partir ce secours ayant appris la nouvelle que le roi d'Espagne étoit errant hors de Madrid. Pontchartrain, qui en eut l'avis, dit un million d'écus pour le roi d'Espagne et trois millions d'écus pour les particuliers. En même temps, le comte de Toulouse eut avis de deux vaisseaux espagnols, au lieu d'un, chargés de trente et un millions en argent, dont un peu plus de trois pour le roi d'Espagne, et quelque argent et force marchandises précieuses sur deux petits vaisseaux françois qui les convoyoient. On ne démêla point entre ces deux avis lequel étoit le vrai; j'avoue aussi que je ne suivis pas fort curieusement cette nouvelle. Six semaines après, Duquesne-Mosnier sortit de Brest avec son escadre, rencontra quinze bâtiments anglois escortés de deux vaisseaux de guerre qui s'enfuirent dès qu'ils l'aperçurent. Duquesne coula un de ces bâtiments bas, et envoya les quatorze autres à Brest. Ils étoient chargés de poudre, de fusils, de selles, de brides, en un mot, de tous les besoins des troupes angloises qui étoient en Espagne, qui manquoient de tout et ne pouvoient rien tirer de ces choses du Portugal, ni des pays qu'ils avoient conquis ou qui s'étoient donnés à l'archiduc en Espagne.

CHAPITRE XXXII.

Duc de Noailles, capitaine des gardes, sur la démission de son père. — Puysieux conseiller d'État d'épée. — Curiosités sur Poissy et ses deux dernières abbesses. — Mort de Roquette, évêque d'Autun; son caractère. — Bals à la cour; comédies à Sceaux et à Clagny. — Généraux d'armée : Tessé en Italie; battu par le parlement de Grenoble; Villars sur le Rhin; Vendôme en Flandre; Berwick resté en Espagne sous M. le duc d'Orléans; duc de Noailles en Roussillon. — Mot étrangement plaisant du roi sur Fontpertuis. — Exclusion du duc de Villeroy de servir; curieuse anecdote. — Rage du maréchal de Villeroy; ses artifices. — Mon éloignement pour le maréchal de Villeroy. — Foiblesse du roi pour le maréchal de Villeroy et pour ses ministres. — Cause intime de l'extrême haine du maréchal de Villeroy pour Chamillart. — Peu de sens du maréchal de Villeroy.

Le maréchal de Noailles étoit malade dès le commencement de février; son énorme grosseur et les accidents de sa maladie firent peur à sa famille. Le roi étoit inexorable sur les survivances, excepté pour les secrétaires d'État. Toute la faveur des Noailles, celle même de Mme de Maintenon, n'avoient osé rien tenter là-dessus en faveur du duc de Noailles. La charge de capitaine des gardes du corps avoit à cet égard l'inconvénient de plus que le roi n'y vouloit que des maréchaux de France. La compagnie de Noailles étoit l'écossoise, la première, la distinguée, et le duc de Noailles n'avoit que vingt-sept ans. Ils se mirent donc tous après le maréchal de Noailles, pour l'engager à donner sa démission et tâcher, en levant l'obstacle de la survivance, de faire passer la charge à son fils. Ce ne fut pas chose facile à persuader; mais à force d'y travailler, ils arrachèrent sa démission et une lettre au roi en conséquence plutôt qu'ils ne l'obtinrent. Tout étoit de concert avec Mme de Maintenon. Le roi reçut l'une et l'autre le 17 février, revenant de se promener à Marly, et passa à son ordinaire chez Mme de Maintenon. Un peu après qu'il y fut entré, il envoya querir le duc de Noailles, et lui dit d'aller apprendre à son père que, suivant son désir, il lui donnoit sa charge. Dès le lendemain matin, il prêta son serment, prit le bâton et acheva le quartier qui étoit le sien. Ce même jour, qui étoit un vendredi (et ces jours-là point de conseil), Puysieux, revenu de Suisse faire un tour, eut une audience du roi, à la fin de laquelle il lui demanda une place de conseiller d'État d'épée qui n'étoit pas remplie depuis fort longtemps. Le roi la lui donna sur-le-champ et lui dit qu'il la lui destinoit depuis deux ans. On a vu plus haut (t. III, p. 44, 129-131) quel étoit Puysieux et comment il s'étoit mis sur le pied de ces retours de Suisse et de ces audiences, que nul autre ambassadeur n'obtenoit, et combien il en sut profiter.

Mme de Mailly, sœur de l'archevêque d'Arles, depuis cardinal de Mailly, eut en ce même temps le beau et riche prieuré ou abbaye de Poissy, au bout de la forêt de Saint-Germain, dont elle étoit professe. Cette nomination avoit été longtemps contestée; les religieuses se prétendoient avoir droit d'élection, et pour en dire le vrai, elles en avoient

conservé la possession depuis le concordat. Le voisinage de la cour qui demeuroit à Saint-Germain la tenta de disposer d'une si belle place.

En dernier lieu, le roi y avoit nommé une sœur du duc de Chaulnes l'ambassadeur. Le pape ne s'y étoit pas opposé, mais les religieuses fermèrent les portes à la reine qui l'y avoit conduite elle-même, tellement que les gardes les enfoncèrent. Ce fut un vacarme horrible que cette installation : des cris, des protestations, des insultes à l'abbesse, beaucoup de grands manques de respect à la reine, force religieuses chassées et mises en d'autres couvents. Malgré tout cela, Mme de Chaulnes fut bien des années sans être paisible. C'étoit aussi une grosse créature qui faisoit peur, et qui ressembloit de taille et de visage à son frère comme deux gouttes d'eau, plus abbesse, plus glorieuse, plus impertinente que toutes les abbesses ensemble, et qui, à force d'avoir été tourmentée en arrivant, s'étoit mise à faire enrager ses religieuses. Pour s'en faire plus respecter, elle s'étoit avisée de se faire annoncer par quelque tourière affectionnée tantôt M. Colbert, tantôt M. de Louvois ou M. Le Tellier dans un temps où elle étoit avec toute la communauté où la portière la venoit avertir. Elle faisoit la surprise, après l'importunée, car les visites étoient fréquentes; elle alloit s'enfermer dans son parloir d'où pas une religieuse n'osoit approcher pendant ces importants entretiens qui duroient le temps qu'elle jugeoit à propos, puis, toute fatiguée de consultations et d'affaires de la cour et du monde qu'elle n'avoit pas quitté, disoit-elle, pour y perdre son temps dans l'état qu'elle avoit embrassé, elle revenoit se reposer avec ses religieuses de tant de soins dont elle auroit voulu n'ouïr jamais parler, et n'être point distraite des devoirs d'abbesse. A la fin, ces ministres revenoient si souvent et occupoient si longtemps Mme l'abbesse que quelque religieuse, plus avisée que les autres, commença à se douter du jeu. A la première visite de ces messieurs, trois ou quatre montèrent en lieu de voir dans les cours et les dehors où elles n'aperçurent point de carrosse. Après cette épreuve le doute se fortifia, et se communiqua de plus en plus par le redoublement de la même épreuve, et il demeura constant parmi toutes que jamais aucun de ces ministres n'avoit mis le pied à Poissy. A la fin, l'abbesse qui se vit découverte, également honteuse et furieuse, n'osa plus continuer la tromperie; mais elle en fit payer chèrement la découverte. Son règne fut également dur et long. Sur la fin, elle prit en aversion, et bientôt en persécution celles qu'elle crut lui pouvoir succéder, Mme de Mailly, sur toutes, qui par son mérite et sa parenté sembloit y avoir plus de part, et la réduisit à chercher ailleurs un repos qu'elle ne pouvoit plus goûter à Poissy. Elle se retira à Longchamp, et elle y étoit lorsqu'elle fut nommée.

Pour y parvenir après Mme de Chaulnes sans rumeur et sans dispute, le roi profita d'un accident qui étoit arrivé à ce beau monastère quelque temps avant la mort de Mme de Chaulnes. Le tonnerre avoit enfoncé la voûte du chœur et mis le feu à l'église. La fonte du plomb qui la couvroit empêcha tout secours, en sorte que ce dommage fut extrêmement grand, et à l'église qui est magnifique et aux lieux du monastère qui en étoient voisins. Dans l'impossibilité où la maison se trouva de le réparer

même en partie, le roi s'en chargea à condition qu'elle lui céderoit pour toujours ses prétentions d'élire, que le pape en feroit une abbaye, et qu'il en donneroit la collation au roi. Cela fut fait ainsi au grand regret des religieuses, qui n'osèrent pas résister, et le pape accorda tout. Cependant on ne se pressoit pas de la part du roi de réparer les désordres du feu. On ne s'y mit que lorsque la santé de Mme de Chaulnes fit craindre des difficultés sur cette non-exécution; alors on l'entreprit, et elle a coûté près d'un million. Néanmoins, Mme de Mailly trouva beaucoup d'opposition. Toutes l'aimoient et l'estimoient, protestoient qu'elles l'auroient préférée dans l'élection, mais ne pouvoient souffrir la nomination. La vertu, la patience, la douceur, l'esprit, l'art du gouvernement, parurent avec éclat et succès dans la nouvelle abbesse. Elle laissa sortir les plus opiniâtres, et gagna les autres par ses talents, son grand exemple et sa bonté; mais pour n'y pas revenir, dès que le roi fut mort, les protestations, jusque-là cachées, parurent, et il se forma un véritable procès entre Mme de Mailly et les prétendants au droit d'élire, opprimées, disoient-elles, par l'autorité du feu roi. La plupart de celles qui étoient à Poissy, et qui avoient le plus goûté le gouvernement de leur abbesse, s'y joignirent. Elle demeura la même à leur égard. Nous jugeâmes ce procès au conseil de régence; Mme de Mailly le gagna. Il n'étoit pas possible qu'elle le pût perdre avec toutes les précautions qui avoient été prises ici et à Rome pour assurer cette nomination pour toujours. A la fin, les religieuses, vaincues par la douceur, le mérite et la conduite de Mme de Mailly envers toutes, l'ont aimée comme la meilleure mère, et vivent là plus heureuses, à ce qu'il en revient même de toutes parts par elles-mêmes, qu'aucunes religieuses du royaume.

Il mourut alors un vieux évêque, qui toute sa vie n'avoit rien oublié pour faire fortune, et être un personnage. C'étoit Roquette, homme de fort peu, qui avoit attrapé l'évêché d'Autun, et qui à la fin, ne pouvant mieux, gouvernoit les états de Bourgogne à force de souplesses et de manège autour de M. le Prince. Il avoit été de toutes les couleurs : à Mme de Longueville, à M. le prince de Conti son frère, au cardinal Mazarin, surtout abandonné aux jésuites. Tout sucre et tout miel, lié aux femmes importantes de ces temps-là, et entrant dans toutes les intrigues; toutefois grand béat. C'est sur lui que Molière prit son Tartufe, et personne ne s'y méprit. L'archevêque de Reims, passant à Autun avec la cour, et admirant son magnifique buffet : « Vous voyez là, lui dit l'évêque, le bien des pauvres. — Il me semble, lui répondit brutalement l'archevêque, que vous auriez pu leur en épargner la façon. » Il remboursoit accortement ces sortes de bourrades; il n'en sourcilloit pas, il n'en étoit que plus obséquieux envers ceux qui les lui avoient données, mais alloit toujours à ses fins sans se détourner d'un pas. Malgré tout ce qu'il put faire, il demeura à Autun, et ne put faire une plus grande fortune. Sur la fin, il se mit à courtiser le roi et la reine d'Angleterre. Tout lui étoit bon à espérer, à se fourrer, à se tortiller. M. de Bayeux, Nesmond, les courtisoit d'une autre façon. Il ne les voyoit guère, leur donnoit dix mille écus tous les ans, et fit si bien, qu'on ne l'a jamais su qu'après sa mort

M. d'Autun, pour achever par ce dernier trait, avoit une fistule lacrymale. Peu après la mort du roi d'Angleterre, il s'en prétendit miraculeusement guéri par son intercession. Il l'alla dire à la reine d'Angleterre, à Mme de Maintenon, au roi. En effet, son œil paroissoit différent; mais peu de jours après il reprit sa forme ordinaire, la fistule ne se put cacher. Il en fut si honteux qu'il s'enfuit dans son diocèse, et qu'il n'a presque point paru depuis. Les restes de son crédit et de ses manéges trompèrent vilainement l'abbé Roquette, son neveu, qui s'étoit fourré dans le grand monde, qui prêchoit et qui avoit passé sa vie avec lui. Il obtint sa coadjutorerie pour un autre neveu, et l'abbé Roquette, avec ses sermons, ses intrigues, ses cheveux blancs et tant d'espérances, n'a pu parvenir à l'épiscopat. Il a fini chez Mme la princesse de Conti, fille de M. le Prince dont il se fit aumônier, et son frère son écuyer.

Il y eut tout l'hiver force bals à Marly; le roi n'en donna point à Versailles, mais Mme la duchesse de Bourgogne alla à plusieurs chez Mme la Duchesse, chez la maréchale de Noailles et chez d'autres personnes, la plupart en masques. Elle y fut aussi chez Mme du Maine, qui se mit de plus en plus à jouer des comédies avec ses domestiques et quelques anciens comédiens. Toute la cour y alloit; on ne comprenoit pas la folie de la fatigue de s'habiller en comédienne, d'apprendre et de déclamer les plus grands rôles, et de se donner en spectacle public sur un théâtre. M. du Maine, qui n'osoit la contredire de peur que la tête ne lui tournât tout à fait, comme il s'en expliqua une fois nettement à Mme la Princesse en présence de Mme de Saint-Simon, étoit au coin d'une porte, qui en faisoit les honneurs. Outre le ridicule, ces plaisirs n'étoient pas à bon marché.

Cependant le roi régla les généraux et les officiers généraux de ses armées. Le maréchal de Tessé fut déclaré dès le commencement de février pour le commandement de l'armée destinée à repasser en Italie. Il partit bientôt après pour le Dauphiné avec une patente de commandant en chef dans cette province. Il y prétendit du parlement les mêmes honneurs dont y jouit le gouverneur de la province, qui sont entre autres d'être visité par une nombreuse députation du parlement, traité de *monseigneur* dans le compliment, et de seoir au-dessus du premier président dans le coin du roi. Cela lui fut disputé; le parlement de Grenoble députa à la cour, où ses raisons furent si bien expliquées, qu'il gagna l'un et l'autre point et d'autres moindres, dont le maréchal de Tessé eut le dégoût entier. Le maréchal de Villars fut destiné pour l'armée du Rhin et M. de Vendôme à celle de Flandre sous l'électeur de Bavière. Le maréchal de Berwick étoit demeuré en Espagne; M. le duc d'Orléans, qui ne vouloit pas demeurer sur sa mauvaise bouche d'Italie, et qui voyoit peu d'apparence d'y faire rentrer une armée, désira d'aller en Espagne. Il n'auroit pu obéir à l'électeur de Bavière qu'on ne vouloit pas mécontenter en lui proposant ce supérieur. Villars avoit, comme on l'a vu, fait ses preuves de ne pas vouloir servir sous ce prince; il étoit trop bien soutenu pour lui être sacrifié. Il ne resta donc que l'Espagne aux dépens du duc de Berwick, sur lequel l'expérience funeste de ce qui étoit arrivé avec le maréchal de Marsin fit donner au prince l'auto-

rité absolue. Ce fut une grande joie pour lui que de continuer a commander une armée, et de la commander, non plus en figure, mais en effet. Il fit donc ses préparatifs. Le roi lui demanda qui il menoit en Espagne. M. le duc d'Orléans lui nomma parmi eux Fontpertuis. « Comment, mon neveu, reprit le roi avec émotion, le fils de cette folle qui a couru M. Arnauld partout, un janséniste! je ne veux point de cela avec vous. — Ma foi, sire, lui répondit M. d'Orléans, je ne sais point ce qu'a fait la mère; mais pour le fils, être janséniste! il ne croit pas en Dieu. — Est-il possible, reprit le roi, et m'en assurez-vous? Si cela est, il n'y a point de mal; vous pouvez le mener. » L'après-dînée même, M. le duc d'Orléans me le conta en pâmant de rire; et voilà jusqu'où le roi avoit été conduit de ne trouver point de comparaison entre n'avoir point de religion et le préférer à être janséniste ou ce qu'on lui donnoit pour tel. M. le duc d'Orléans le trouva si plaisant qu'il ne s'en put taire; on en rit fort à la cour et à la ville, et les plus libertins admirèrent jusqu'à quel aveuglement les jésuites et Saint-Sulpice pouvoient pousser. Leur art fut que le roi n'en sut nul mauvais gré à M. le duc d'Orléans; qu'il ne lui en a jamais ni parlé, ni rien témoigné, et que Fontpertuis le suivit en toutes ses deux campagnes en Espagne. Il étoit débauché et grand joueur de paume, avec de l'esprit, fort ami de Nocé, de M. de Vergagne et d'autres gens avec qui M. le duc d'Orléans vivoit quand il étoit à Paris. Tout cela l'avoit fait goûter à ce prince. Le duc de Noailles [commandoit] en chef en Roussillon avec trois maréchaux de camp sous lui.

Parmi les officiers généraux nommés pour les armées, le duc de Villeroy fut oublié, qui fut un rude coup de poignard pour lui et pour son père. C'est un fait qui mérite d'être un peu expliqué pour réparer ce que j'ai trop croqué en parlant du retour et de la disgrâce du père; et j'ai estropié la curiosité en faveur de la brièveté. Il faut donc retourner un moment sur mes pas.

Le maréchal de Villeroy, qui toujours frivole vouloit faire le jeune et le galant, avoit, à Paris, une petite maison écartée, mode assez nouvelle des jeunes gens. Ce fut là qu'il arriva tout droit de Flandre, avec défenses expresses à la maréchale de Villeroy de l'y venir voir et à tous ses amis de l'y venir chercher, et par ce bizarre procédé fit craindre quelque dessein plus bizarre à sa famille. Harlay, premier président, dont je n'ai eu que trop occasion de parler, étoit son parent et s'en honoroit fort avec tout son orgueil, et de tout temps son ami intime. Il hasarda de forcer la barricade, il perça, après quoi il n'y eut pas moyen de refuser la maréchale de Villeroy. Il leur avoua qu'il avoit dans sa poche les démissions de sa charge et de son gouvernement, toutes signées, prêt à les envoyer au roi dans la résolution de ne le voir jamais. Ce sont de ces extrémités où le dépit emporte et contre lesquelles la volonté réclame intérieurement Sans cette pause ridicule dans un lieu de Paris écarté qui n'étoit bon qu'à s'y faire chercher, il étoit tout court d'envoyer ses démissions, tout droit de sa dernière couchée, de traverser Paris sans s'y arrêter, et d'aller à Villeroy. C'étoit là être chez soi à la campagne, à portée d'y recevoir qui il eût voulu, et point d'autres,

éloigné de dix lieues de Paris et de quatorze de la cour, dans la bienséance d'un homme outré qui s'éloigne, et dans la décence de ne se tenir pas tout auprès des lieux d'où il attendroit des nouvelles dans l'espérance que ses démissions lui seroient renvoyées. Mais c'étoit un homme à éclats, et à rien de sage, de suivi, ni de solide. Il se fit donc beaucoup tirailler, puis jeta ses démissions au feu, et s'en alla à Versailles, où il fut reçu comme je l'ai raconté.

Sa conduite sur Chamillart, que j'ai aussi rapportée, aigrit le roi de plus en plus. Le maréchal, de plus en plus enragé de voir sa disgrâce s'approfondir, se mit à montrer au plus de gens qu'il put des morceaux de lettres du roi et de Chamillart, pour appuyer ce qu'il avoit déjà répandu, savoir qu'il n'avoit rien fait que sur des ordres exprès, et qu'il étoit cruellement dur de porter l'infortune d'une bataille à laquelle il avoit été excité, même d'une façon piquante, et qu'on lui eût encore moins pardonné de n'avoir pas donnée. Ces propos spécieux, soutenus de ces fragments de lettres qu'il ne montroit qu'avec un apparent mystère pour leur donner plus de poids, commencèrent enfin à persuader que Chamillart, abattu des mauvais succès, s'en prenoit à qui n'en pouvoit répondre, et qu'embarrassé d'avoir conseillé la bataille, il écrasoit celui qui l'avoit perdue, sous prétexte de l'avoir hasardée de son chef, et abusoit ainsi de sa toute-puissance de ministre favori pour perdre un général qui avoit en main de quoi le confondre, pour peu qu'il pût être écouté.

Quelque ami que je fusse de la maréchale de Villeroy, jamais je n'avois pu m'accommoder des airs audacieux de son mari, dont jusqu'aux caresses étoient insultantes. Il m'étoit quelquefois arrivé les matins, au sortir de la galerie, de dire que j'allois chercher de l'air pour respirer, parce que le maréchal, qui y faisoit la roue, en avoit fait aussi une machine pneumatique. J'étois d'ailleurs ami intime de Chamillart, et je devois l'être pour les services qu'il m'avoit rendus, et la confiance avec laquelle il vivoit avec moi. Alarmé donc du progrès des discours du maréchal de Villeroy, j'en parlai à l'Étang à Chamillart, qui, ému contre son ordinaire, me dit qu'il étoit bien étrange que le maréchal, non content d'avoir tant démérité de l'État, du roi et de soi-même, puisqu'il s'étoit perdu sans raison, voulût encore entreprendre des justifications qu'il ne pouvoit douter qui ne lui tournassent à crime, pour peu qu'elles fussent approfondies et qu'il osât le pousser assez pour l'obliger d'en demander justice au roi, qui savoit tout : qu'il vouloit cependant être plus sage que le maréchal, mais qu'il me vouloit faire voir, à moi, les pièces justificatives des faits dont il me demandoit le secret, et me les montreroit dès que nous serions à Versailles. En effet, à peine y fûmes-nous de retour, que j'allai chez lui un soir qu'il soupoit seul dans sa chambre, avec du monde familier autour de lui, comme il avoit accoutumé. Dès qu'il me vit, il me pria de m'approcher de lui, et me dit qu'il alloit me tenir parole. Là-dessus il me donna la clef de son bureau, me dit où je trouverois les dépêches dont il m'avoit parlé, et me pria de passer dans son cabinet et de les lire avec attention.

J'en trouvai trois. Deux minutes du roi au maréchal, et une du maréchal au roi; celle-là en original et signée de lui. La première du roi portoit : « Que la prudence et la circonspection trop grandes, dont les généraux de ses armées avoient usé depuis quelque temps en Flandre, avoient enflé le courage à ses ennemis, et leur avoient laissé croire qu'on craignoit de se commettre avec eux; qu'il étoit temps de les faire apercevoir du contraire et de leur montrer de la vigueur et de la résolution; que, pour cela, il avoit mandé au maréchal de Marsin de se mettre en marche de l'Alsace avec le détachement de l'armée du maréchal de Villars (qui étoit là détaillé) et de le joindre; qu'il lui ordonnoit de l'attendre, et, après leur jonction, d'aller ensemble faire le siége de Lewe, de telle sorte qu'il fût formé des troupes de Marsin, et, si elles ne suffisoient pas, d'un détachement des siennes, le tout commandé par le maréchal de Marsin, tandis qu'avec les siennes il (le maréchal de Villeroy) observeroit les ennemis; que, pour peu qu'ils fissent mine de s'approcher trop du siége, il ne les marchandât pas, et que, s'il ne se trouvoit pas assez fort pour les combattre, il ne laissât au siége que le nécessaire, et qu'avec le reste il donnât bataille. » Voilà exactement le contenu de cette première lettre, que le maréchal montroit par morceaux, s'avantageant du commencement qu'il ajustoit à sa mode sur ce qu'il s'y prétendoit piqué d'honneur, incité vivement aux partis vigoureux; mais il se gardoit bien d'en montrer le reste, qui faisoit voir si clairement que cette vigueur ne lui étoit ni prescrite ni conseillée qu'au cas que les ennemis entreprissent de troubler le siége de Lewe, bien moins de leur prêter le collet sans cette raison, et encore sans avoir reçu le renfort du maréchal de Marsin.

La seconde lettre du roi ne consistoit qu'en raisonnements de troupes, revenant en deux mots au projet susdit qu'elle confirmoit tel qu'il vient d'être exposé.

La lettre du maréchal de Villeroy étoit datée de la veille de la bataille. Elle contenoit le détail de sa marche et de celle des ennemis, ne parloit d'aucun dessein de les combattre, et finissoit en marquant seulement que *s'ils s'approchoient si fort de lui, il auroit peire à se contenir*. Ce mot ne marquoit rien moins qu'un dessein formé de combattre; il montroit seulement une excuse prématurée de ce qui pouvoit arriver, bien éloigné de l'exécution d'un ordre qu'il prétendoit l'avoir dû piquer d'honneur. Ainsi bien loin d'avoir reçu celui de donner bataille dans le temps et dans la circonstance qu'il livra celle de Ramillies, quelque victoire qu'il y eût remportée ne l'eût pas dû garantir du blâme d'avoir hasardé le projet du siége par un événement douteux, et de n'avoir attendu ni l'occasion seule où la bataille lui étoit prescrite, ni le renfort qui le devoit joindre, sans lequel il ne lui étoit pas permis de rien entreprendre. Il le sentit si bien lui-même, que, dans le dessein qu'il avoit conçu de combattre, sans l'occasion du siége qui lui étoit ordonné, surtout sans le renfort que lui amenoit Marsin pour vaincre par ses seules forces, même à l'insu de l'électeur de Bavière, auquel il étoit subordonné en toute manière, comme au gouverneur général des Pays-Bas, au milieu desquels il étoit, et comme généralissime et en

faisant effectivement la fonction, il faisoit d'avance des excuses obscures, obscures, dis-je, pour ne pas découvrir son dessein arrêté, excuses pour qu'elles se trouvassent faites avant l'événement, mais desquelles il n'auroit pas eu besoin, si, comme il voulut le prétendre depuis, il eût agi conformément aux ordres qu'il avoit reçus. Avec un peu de sens, il devoit se contenter d'une désobéissance aussi formelle, et devenue aussi funeste que ses fautes, et lors de la bataille, et dans outes ses suites, la rendirent, et se contenir dans le silence, puisqu'il ne pouvoit douter de ce qu'il avoit à perdre par le plus facile éclaircissement.

Je fus surpris jusqu'à l'indignation d'un procédé si peu droit; je rapportai les clefs à Chamillart et lui dis à l'oreille ce qu'il m'en sembla. Je lui en reparlai une autre fois plus à mon aise, parce que ce fut tout haut, tête à tête; et alors je connus que le roi, tout piqué qu'il étoit contre le maréchal, ou par son ancien goût d'habitude, ou par la constante protection de Mme de Maintenon, ne vouloit pas l'exposer à ce que méritoit une si étrange conduite; que, par cette raison, il la vouloit ignorer, et que Chamillart en étoit lui-même si persuadé, que, quelque désir qu'il eût de pousser le maréchal à bout là-dessus, il n'osa l'entreprendre, quoique l'ayant si belle, ou que, s'il le hasarda, ce fut sans succès, et qu'il cacha l'un ou l'autre sous l'apparence du mépris, que je sentis bien n'être qu'un voile à l'impuissance.

Dans cette situation, plus je les vis tous deux irréconciliables, plus je me mis en soin du duc de Villeroy, devenu de mes amis par sa femme, dont je l'étois depuis longtemps. Je sondai Chamillart, je leur parlai ensuite, et ce fut alors que je sus d'eux que le père avoit défendu au fils de voir le ministre. Un homme de guerre, quel qu'il fût, n'en pas voir le ministre, se rompoit le cou sans ressource auprès du roi, quelques talents et quelques services qu'il eût, et ne pouvoit espérer de continuer à servir, encore moins les récompenses ni le chemin militaire. Ils me prièrent d'en parler à Chamillart, et de tâcher à lui faire passer cela le plus doucement qu'il me seroit possible. Je le fis deux jours après, et j'y mis tout ce qu'il me fut possible. Je trouvai un homme doux, poli, sensible aux avances, mais, sur la visite, ministre, et qui me dit nettement que si le duc de Villeroy n'en franchissoit le pas, il ne servîroit point. J'eus beau représenter à Chamillart la situation du fils avec le père, la déraison et l'autorité de ce père, la délicatesse du fils qui n'en avoit éprouvé que des duretés dans sa splendeur, à ne le pas choquer dans sa disgrâce; rien ne put vaincre Chamillart. Il me chargea pour le duc de Villeroy de tous les compliments du monde, de toutes les offres de services possibles, hors sur la guerre, et il n'y avoit que sur la guerre où il pût lui en rendre. Faute de mieux, il me fallut contenter d'avoir rapproché les choses, dans l'espérance qu'elles se pourroient raccommoder tout à fait.

J'allai souper en tiers avec le duc et la duchesse de Villeroy, qui s'affligea amèrement d'une réponse si dure parmi tant de compliments. Son mari la sentit vivement. Je lui représentai son âge, ses services, son grade de lieutenant général, et ce à quoi l'un et l'autre le devoient

tout naturellement conduire. Je lui parlai du bâton et du commandement des armées; je lui représentai qu'il rendroit douteux l'espèce de droit qu'il pouvoit prétendre de succéder à la charge de capitaine des gardes de son père, à laquelle l'exemple du duc de Noailles lui frayoit un chemin assuré; que l'éclat qui avoit fait chasser Mme de Caylus avoit fait une impression qui n'étoit effacée que pour elle, et qui subsistoit contre lui et Mme de Maintenon, comme il n'en pouvoit douter, malgré son amitié pour le maréchal de Villeroy; enfin, que son père avoit travaillé trop peu solidement pour lui, et lui avoit toute sa vie trop durement appesanti le joug pour que, sciemment et volontairement, il se perdît sur une chose inutile, vaine, de purs travers et de pure fantaisie, que son père même ne devoit jamais exiger de lui. En un mot, je n'oubliai rien, ni sa femme non plus; mais tout fut inutile.

Le duc de Villeroy avoit promis à son père, qui avoit exigé sa parole. Accoutumé à trembler devant lui comme un enfant, il n'osa la refuser; il ne put se résoudre à en manquer, même en ne voyant Chamillart qu'en secret, ce que je me faisois fort de faire passer au ministre. Il fallut donc se réduire à essayer qu'il se contentât d'un compliment du duc de Villeroy, chez le roi, sur ce qu'il ne le voyoit point chez lui. J'en parlai à Chamillart de toute mon affection; mais il me répondit que ce qui eût été bon d'abord venoit trop tard, après deux mois de retour. J'eus recours à la maréchale de Villeroy, de laquelle j'avois reçu cent fois de vives plaintes sur toute cette affaire; je la reconnus si éloignée de s'adoucir, que je n'osai pousser mon projet. Toutefois la solide piété qui étoit en elle lui fit faire quelques réflexions. D'elle-même elle permit à son fils de tâcher à fléchir son père. Le fils n'y gagna rien. Il trouva son père plus entêté et plus furieux que jamais.

Le vrai motif de cette rage fut l'énoncé de la patente de M. de Vendôme pour aller commander l'armée de Flandre en sa place. Véritablement il appesantissoit la honte du maréchal et sans nécessité, et la rendoit immortelle. Ses amis en furent avertis à temps de l'arrêter, ce qui en augmenta le bruit, et M. le Grand, ami de Chamillart, obtint de lui que cet endroit de la patente seroit réformé et changé. Elle étoit déjà scellée lorsque Chamillart l'envoya retirer du chancelier, sous prétexte que son commis l'avoit mal dressée. Le chancelier, ami du maréchal, et scandalisé pour lui, ne fit pas difficulté de la rendre, ni le commis de lui avouer que cet énoncé injurieux étoit l'ouvrage de son maître, auquel un subalterne comme lui n'eût pas osé attenter. De cette sorte fut expédiée une autre patente, sans que l'injure de la précédente pût s'effacer du cœur du maréchal, qui ne manqua pas de prétextes différents et moins humiliants pour colorer sa haine.

S'il eût su céder au temps et embrasser de bonne grâce le sauve-l'honneur que nous avons vu le roi lui présenter avec tant de bonté et d'affection, après toutes ses fautes, il fût revenu à la cour plus puissant et plus en faveur que jamais. On a vu (t. II, p. 417 et suiv.) qu'au retour de sa prison de Gratz, il ne tint qu'à lui d'entrer au conseil en quittant la guerre, et le salutaire conseil que lui en donna son ami le chevalier de Lorraine, et avec quel travers insensé il le refusa. La maréchale de

Villeroy me l'a avoué depuis avec une douleur amère. Le bon est qu'il est certain que sans qu'il ait été depuis nulle mention de lui communiquer aucune affaire étrangère, il voulut quitter la guerre l'hiver qui précéda la bataille de Ramillies, et c'étoit alors la quitter pour rien; qu'il fit tout ce qu'il put pour engager le roi à disposer du commandement de l'armée de Flandre, et lui permettre de demeurer auprès de lui, et qu'il ne put jamais l'obtenir. C'est ainsi que la plus haute faveur montre ce que vaut celui qui la possède, et se trouve toujours inférieure à quelque peu de sens que ce soit. La fin de tout ceci fut que le duc de Villeroy ne servit plus, et que Chamillart se rabattit sur le fils, n'ayant pu pousser à bout le père. Il en coûta dans la suite au duc de Villeroy le bâton de maréchal de France qu'il vit donner à de ses camarades qui ne l'avoient pas mieux mérité que lui, et qui n'en étoient pas plus capables, mais qui avoient toujours continué à servir.

CHAPITRE XXXIII.

Accablement, vapeurs, instances de Chamillart pour être soulagé. — Sa manière d'écrire au roi, et du roi à lui. — Réponse étonnante. — Personnes assises et debout aux conseils. — Impôts sur les baptêmes et mariages; abandonnés par les désordres qu'ils causent. — Mort de du Chesne, premier médecin des enfants de France. — Mariage de Mezières avec Mlle Ogilthorp; leur famille, leur fortune, leur caractère. — Livre du maréchal de Vauban sur la dîme royale; livres de Boisguilbert sur la même matière. — Mort du premier et exil du second. — Origine de l'impôt du dixième. — Mort du marquis de Lusignan; sa maison, sa famille, sa fortune, son caractère. — Mort de Pointis. — Mort du chevalier d'Aubeterre. — Comte d'Aubeterre, son neveu; sa fortune, son caractère, leur extraction.

Chamillart, accablé du double travail de la guerre et des finances, n'avoit le temps de manger ni de dormir. Des armées détruites presque toutes les campagnes par des batailles perdues, des frontières immensément rapprochées tout à coup par le tournement de têtes des généraux malheureux épuisoient toutes les ressources d'hommes et d'argent. Le ministre, à bout de temps à en chercher, et à vaquer cependant au courant, avoit plus d'une fois représenté son impuissance à suffire à deux emplois, qui dans des temps heureux auroient même fort occupé deux hommes tout entiers. Le roi, qui l'avoit chargé de l'un et de l'autre pour se mettre à l'abri des démêlés entre la finance et la guerre qui l'avoient si longtemps fatigué, du temps de MM. Colbert et de Louvois, ne put se résoudre à décharger Chamillart des finances. Il fit donc de nécessité vertu, mais à la fin, la machine succomba. Il lui prit des vapeurs, des éblouissements, des tournements de tête. Tout s'y portoit, il ne digéroit plus. Il maigrit à vue d'œil. Toutefois il falloit que la roue marchât sans interruption, et dans ces emplois il n'y avoit que lui qui pût la faire tourner.

Il écrivit au roi une lettre pathétique pour être déchargé. Il ne lui dissimula rien de la triste situation de ses affaires et de l'impossibilité

où leur difficulté le mettoit d'y remédier, faute de temps et de santé. Il le faisoit souvenir de plusieurs temps et de plusieurs occasions où il les lui avoit exposées au vrai par des états abrégés : il le pressoit par les cas urgents et multipliés qui se précipitoient les uns sur les autres, et qui chacun demandoient un travail long, approfondi, continu, assidu, auquel, quand sa santé le lui permettroit, la multitude de ses occupations, toutes indispensables, ne lui laissoit pas une heure à s'y appliquer. Il finissoit que ce seroit bien mal répondre à ses bontés et à sa confiance, s'il ne lui disoit franchement que tout alloit périr, s'il n'y apportoit ce remède.

Il écrivoit toujours au roi à mi-marge, et le roi apostilloit à côté, de sa main, et lui renvoyoit ainsi ses lettres. Chamillart me montra celle-là, après qu'elle lui fut revenue. J'y vis avec grande surprise cette fin de la courte apostille de la main du roi : *Eh bien! nous périrons ensemble.*

Chamillart en fut également comblé et désolé; mais cela ne lui rendit pas les forces. Il manqua des conseils, et surtout il se dispensa de ceux des dépêches lorsqu'il pouvoit éviter d'y rapporter; ou s'il y avoit des affaires, le roi lui donnoit d'abord la parole, qui d'ailleurs va par ancienneté entre les secrétaires d'État, et dès qu'il avoit fait, il s'en alloit. La raison étoit qu'il ne pouvoit demeurer debout, et qu'au conseil des dépêches, tous les secrétaires d'État, même ministres, demeurent toujours debout, tant qu'il dure. Il n'y a que les princes qui en sont, c'est-à-dire, Monseigneur, Mgr le duc de Bourgogne, Monsieur, lorsqu'il vivoit, le chancelier; et s'il y a des ducs, comme M. de Beauvilliers, qui en étoit assis. Aux autres conseils, tous ceux qui en sont s'assoient, excepté s'il y entre, comme il arrive quelquefois, des maîtres des requêtes qui viennent rapporter quelque procès au conseil de finances, où ils ne s'assoient jamais, et y entrent en ces occasions avec les conseillers d'État du bureau où le même maître des requêtes avoit auparavant rapporté la même affaire. Alors, les conseillers d'État de ce bureau opinent immédiatement après lui, assis, et coupent par ancienneté de conseillers d'État les ministres, les secrétaires d'État, et le contrôleur général, et les uns et les autres y cèdent en tout aux ducs et aux officiers de la couronne, lorsqu'il s'en trouve au conseil, comme M. de Beauvilliers, qui étoit de tous, et les deux maréchaux de Villeroy avant et après lui.

La nécessité des affaires avoit fait embrasser toutes sortes de moyens pour avoir de l'argent. Les traitants en profitèrent pour attenter à tout, et les parlements n'étoient plus en état, depuis longtemps, d'oser même faire des remontrances. On établit donc un impôt sur les baptêmes et sur les mariages sans aucun respect pour la religion et pour les sacrements, et sans aucune considération pour ce qui est le plus indispensable et le plus fréquent dans la société civile. Cet édit fut extrêmement onéreux et odieux. Les suites, et promptes, produisirent une étrange confusion. Les pauvres et beaucoup d'autres petites gens baptisoient eux-mêmes leurs enfants sans les porter à l'église, et se marièrent sous la cheminée par le consentement réciproque devant témoins, lorsqu'ils ne

trouvoient point de prêtre qui voulût les marier chez eux et sans formalité. Par là plus d'extraits baptistaires, plus de certitude des baptêmes, par conséquent des naissances, plus d'état pour les enfants de ces sortes de mariages qui pût être assuré. On redoubla donc de rigueurs et de recherches contre des abus si préjudiciables, c'est-à-dire qu'on redoubla de soins, d'inquisition et de dureté pour faire payer l'impôt.

Du cri public et des murmures on passa à la sédition en quelques lieux. Elle alla si loin à Cahors qu'à peine deux bataillons qui y étoient purent empêcher les paysans armés de s'emparer de la ville, et qu'il y fallut envoyer des troupes destinées pour l'Espagne, et retarder leur départ et celui de M. le duc d'Orléans. Mais le temps pressoit, et il en fallut venir à mander à Le Gendre, intendant de la province, de suspendre l'effet; on eut grand'peine à dissiper le mouvement du Quercy et, les paysans armés et attroupés, à les faire retirer dans leurs villages. En Périgord, ils se soulevèrent tous, pillèrent les bureaux, se rendirent maîtres d'une petite ville et de quelques châteaux, et forcèrent quelques gentilshommes de se mettre à leur tête. Ils n'étoient point mêlés de nouveaux convertis. Ils déclaroient tout haut qu'ils payeroient la taille et la capitation, la dîme à leurs curés, les redevances à leur seigneur, mais qu'ils n'en pouvoient payer davantage, ni plus ouïr parler des autres impôts et vexations. A la fin, il fallut laisser tomber cet édit d'impôt sur les baptêmes et les mariages, au grand regret des traitants qui, par la multitude et bien autant par les vexations, les recherches inutiles et les friponneries, s'y enrichissoient cruellement.

Du Chesne, fort bon médecin, charitable et homme de bien et d'honneur, qui avoit succédé auprès des fils de France à Fagon, lorsque celui-ci devint premier médecin du roi, mourut à Versailles à quatre-vingt-onze ans, sans avoir été marié ni avoir amassé grand bien. J'en fais la remarque, parce qu'il conserva jusqu'au bout une santé parfaite et sa tête entière, soupant tous les soirs avec une salade et ne buvant que du vin de Champagne. Il conseilloit ce régime. Il n'étoit ni gourmand ni ivrogne, mais aussi il n'avoit pas la forfanterie de la plupart des médecins.

Mezières, capitaine de gendarmerie, estimé pour son courage et pour son application à la guerre, épousa une Angloise, dont il étoit amoureux, qui étoit catholique. Elle s'appeloit Mlle Oglthorp. Elle étoit bien demoiselle, mais sa mère avoit été blanchisseuse de la reine, femme du roi Jacques II, et M. de Lauzun m'a dit souvent l'avoir vue et connue dans cette fonction à Londres. Elle avoit beaucoup de frères et de sœurs dans la dernière pauvreté. Elle avoit beaucoup d'esprit insinuant, et se faisant tout à tous, méchante au dernier point et intrigante également, infatigable et dangereuse. Elle a eu des filles de ce mariage qui ne lui ont cédé sur aucun de ces chapitres, dont elles et leur mère ont rendu et rendent encore des preuves continuelles avec une audace, une hardiesse, une effronterie qui se prend à tout et n'épargne rien, et qui a mené loin leur fortune.

Mezières étoit un homme de fort peu, du nom de Béthisy, dont on

voit l'anoblissement assez récent. Il y a eu une maison de Béthisy, avec qui il ne le faut pas confondre, qui peut-être n'est pas encore éteinte. Avec cette naissance, la figure en étoit effroyable; bossu devant et derrière à l'excès, la tête dans la poitrine au-dessous de ses épaules, faisant peine à voir respirer, avec cela squelette et un visage jaune qui ressembloit à une grenouille comme deux gouttes d'eau. Il avoit de l'esprit, encore plus de manége, une opinion de lui jusqu'à se regarder au miroir avec complaisance, et à se croire fait pour la galanterie. Il avoit lu et retenu. Je pense que la conformité d'effronterie et de talent d'intrigue fit un mariage si bien assorti. Sa sœur étoit mère de M. de Lévi, gendre de M. le duc de Chevreuse. Il en sut tirer parti. Sa fortune, qui lui donna un gouvernement et le grade de lieutenant général, le rendit impertinent au point de prétendre à tout et de le montrer. Il en demeura là pourtant avec tous ses charmes, et se fit peu regretter des honnêtes gens. Sa femme, depuis, a bien fait des personnages, et à force d'artifices a su marier ses filles hautement, et bien faire repentir leurs maris de cette alliance.

On a vu (t. II, p. 435 et suiv.) quel étoit Vauban à l'occasion de son élévation à l'office de maréchal de France. Maintenant nous l'allons voir réduit au tombeau par l'amertume de la douleur pour cela même qui le combla d'honneur, et qui, ailleurs qu'en France, lui eût tout mérité et acquis. Il faut se souvenir, pour entendre mieux la force de ce que j'ai à dire, du court portrait de cette page (435), et savoir en même temps que tout ce que j'en ai dit et à dire n'est que d'après ses actions, et une réputation sans contredit de personne, ni tant qu'il a vécu, ni depuis, et que jamais je n'ai eu avec lui, ni avec personne qui tînt à lui, la liaison la plus légère.

Patriote comme il l'étoit, il avoit toute sa vie été touché de la misère du peuple et de toutes les vexations qu'il souffroit. La connoissance que ses emplois lui donnoient de la nécessité des dépenses, et du peu d'espérance que le roi fût pour retrancher celles de splendeur et d'amusements, le faisoit gémir de ne voir point de remède à un accablement qui augmentoit son poids de jour en jour.

Dans cet esprit, il ne fit point de voyage (et il traversoit souvent le royaume de tous les biais) qu'il ne prît partout des informations exactes sur la valeur et le produit des terres, sur la sorte de commerce et d'industrie des provinces et des villes, sur la nature et l'imposition des levées, sur la manière de les percevoir. Non content de ce qu'il pouvoit voir et faire par lui-même, il envoya secrètement partout où il ne pouvoit aller, et même où il avoit été et où il devoit aller, pour être instruit de tout, et comparer les rapports avec ce qu'il auroit connu par lui-même. Les vingt dernières années de sa vie au moins furent employées à ces recherches auxquelles il dépensa beaucoup. Il les vérifia souvent avec toute l'exactitude et la justesse qu'il y put apporter, et il excelloit en ces deux qualités. Enfin il se convainquit que les terres étoient le seul bien solide, et il se mit à travailler à un nouveau système.

Il étoit bien avancé lorsqu'il parut divers petits livres du sieur de

Boisguilbert, lieutenant général au siége de Rouen, homme de beaucoup d'esprit, de détail et de travail, frère d'un conseiller au parlement de Normandie, qui, de longue main, touché des mêmes vues que Vauban, y travailloit aussi depuis longtemps. Il y avoit déjà fait du progrès avant que le chancelier eût quitté les finances. Il vint exprès le trouver, et, comme son esprit vif avoit du singulier, il lui demanda de l'écouter avec patience, et tout de suite lui dit que d'abord il le prendroit pour un fou, qu'ensuite il verroit qu'il méritoit attention, et qu'à la fin il demeureroit content de son système. Pontchartrain, rebuté de tant de donneurs d'avis qui lui avoient passé par les mains, et qui étoit tout salpêtre, se mit à rire, lui répondit brusquement qu'il s'en tenoit au premier et lui tourna le dos. Boisguilbert, revenu à Rouen, ne se rebuta point du mauvais succès de son voyage. Il n'en travailla que plus infatigablement à son projet, qui étoit à peu près le même que celui de Vauban, sans se connoître l'un l'autre. De ce travail naquit un livre savant et profond sur la matière, dont le système alloit à une répartition exacte, à soulager le peuple de tous les frais qu'il supportoit et de beaucoup d'impôts, qui faisoit entrer les levées directement dans la bourse du roi, et conséquemment ruineux à l'existence des traitants, à la puissance des intendants, au souverain domaine des ministres des finances. Aussi déplut-il à tous ceux-là, autant qu'il fut applaudi de tous ceux qui n'avoient pas les mêmes intérêts. Chamillart, qui avoit succédé à Pontchartrain, examina ce livre. Il en conçut de l'estime, il manda Boisguilbert deux ou trois fois à l'Étang, et y travailla avec lui à plusieurs reprises, en ministre dont la probité ne cherche que le bien.

En même temps, Vauban, toujours appliqué à son ouvrage, vit celui-ci avec attention, et quelques autres du même auteur qui le suivirent; de là il voulut entretenir Boisguilbert. Peu attaché aux siens, mais ardent pour le soulagement des peuples et pour le bien de l'État, il les retoucha et les perfectionna sur ceux-ci, et y mit la dernière main. Ils convenoient sur les choses principales, mais non en tout.

Boisguilbert vouloit laisser quelques impôts sur le commerce étranger et sur les denrées, à la manière de Hollande, et s'attachoit principalement à ôter les plus odieux, et surtout les frais immenses, qui, sans entrer dans les coffres du roi, ruinoient les peuples à la discrétion des traitants et de leurs employés, qui s'y enrichissoient sans mesure, comme cela est encore aujourd'hui et n'a fait qu'augmenter, sans avoir jamais cessé depuis.

Vauban, d'accord sur ces suppressions, passoit jusqu'à celle des impôts mêmes. Il prétendoit n'en laisser qu'un unique, et avec cette simplification remplir également leurs vues communes sans tomber en aucun inconvénient. Il avoit l'avantage sur Boisguilbert de tout ce qu'il avoit examiné, pesé, comparé, et calculé lui-même en ses divers voyages depuis vingt ans, de ce qu'il avoit tiré du travail de ceux que dans le même esprit il avoit envoyés depuis plusieurs années en diverses provinces; toutes choses que Boisguilbert, sédentaire à Rouen, n'avoit pu se proposer, et l'avantage encore de se rectifier par les lumières et les ouvrages de celui-ci, par quoi il avoit raison de se flatter

de le surpasser en exactitude et en justesse, base fondamentale de pareille besogne. Vauban donc abolissoit toutes sortes d'impôts, auxquels il en substituoit un unique, divisé en deux branches, auxquelles il donnoit le nom de dîme royale, l'une sur les terres par un dixième de leur produit, l'autre léger par estimation sur le commerce et l'industrie, qu'il estimoit devoir être encouragés l'un et l'autre, bien loin d'être accablés. Il prescrivoit des règles très-simples, très-sages et très-faciles pour la levée et la perception de ces deux droits, suivant la valeur de chaque terre, et par rapport au nombre d'hommes sur lequel on peut compter avec le plus d'exactitude dans l'étendue du royaume. Il ajouta la comparaison de la répartition en usage avec celle qu'il proposoit, les inconvénients de l'une et de l'autre et réciproquement leurs avantages, et conclut par des preuves en faveur de la sienne, d'une netteté et d'une évidence à ne s'y pouvoir refuser; aussi cet ouvrage reçut-il les applaudissements publics et l'approbation des personnes les plus capables de ces calculs et de ces comparaisons, et les plus versées en toutes ces matières qui en admirèrent la profondeur, la justesse, l'exactitude et la clarté.

Mais ce livre avoit un grand défaut. Il donnoit à la vérité au roi plus qu'il ne tiroit par les voies jusqu'alors pratiquées; il sauvoit aussi les peuples de ruines et de vexations, et les enrichissoit en leur laissant tout ce qui n'entroit point dans les coffres du roi à peu de chose près, mais il ruinoit une armée de financiers, de commis, d'employés de toute espèce; il les réduisoit à chercher à vivre à leurs dépens, et non plus à ceux du public, et il sapoit par les fondements ces fortunes immenses qu'on voit naître en si peu de temps. C'étoit déjà de quoi échouer.

Mais le crime fut qu'avec cette nouvelle pratique, tomboit l'autorité du contrôleur général, sa faveur, sa fortune, sa toute-puissance, et par proportion, celle des intendants des finances, des intendants de provinces, de leurs secrétaires, de leurs commis, de leurs protégés, qui ne pouvoient plus faire valoir leur capacité et leur industrie, leurs lumières et leur crédit, et qui de plus tomboient du même coup dans l'impuissance de faire du bien ou du mal à personne. Il n'est donc pas surprenant que tant de gens si puissants en tout genre à qui ce livre arrachoit tout des mains ne conspirassent contre un système si utile à l'État, si heureux pour le roi, si avantageux aux peuples du royaume, mais si ruineux pour eux. La robe entière en rugit pour son intérêt. Elle est la modératrice des impôts par les places qui en regardent toutes les sortes d'administration, et qui lui sont affectées privativement à tous autres, et elle se le croit en corps avec plus d'éclat par la nécessité de l'enregistrement des édits bursaux.

Les liens du sang fascinèrent les yeux aux deux gendres de M. Colbert, de l'esprit et du gouvernement duquel ce livre s'écartoit fort, et furent trompés par les raisonnements vifs et captieux de Desmarets, dans la capacité duquel ils avoient toute confiance, comme au disciple unique de Colbert son oncle qui l'avoit élevé et instruit. Chamillart, si doux, si amoureux du bien, et qui n'avoit pas, comme on l'a vu,

négligé de travailler avec Boisguilbert, tomba sous la même séduction de Desmarets. Le chancelier, qui se sentoit toujours d'avoir été, quoique malgré lui, contrôleur général des finances, s'emporta; en un mot, il n'y eut que les impuissants et les désintéressés pour Vauban et Boisguilbert, je veux dire l'Église et la noblesse; car pour les peuples qui y gagnoient tout, ils ignorèrent qu'ils avoient touché à leur salut que les bons bourgeois seuls déplorèrent.

Ce ne fut donc pas merveille si le roi prévenu et investi de la sorte reçut très-mal le maréchal de Vauban lorsqu'il lui présenta son livre, qui lui étoit adressé dans tout le contenu de l'ouvrage. On peut juger si les ministres à qui il le présenta lui firent un meilleur accueil. De ce moment, ses services, sa capacité militaire unique en son genre, ses vertus, l'affection que le roi y avoit mise, jusqu'à croire se couronner de lauriers en l'élevant, tout disparut à l'instant à ses yeux. Il ne vit plus en lui qu'un insensé pour l'amour du public, et qu'un criminel qui attentoit à l'autorité de ses ministres, par conséquent à la sienne. Il s'en expliqua de la sorte sans ménagement.

L'écho en retentit plus aigrement encore dans toute la nation offensée, qui abusa sans aucun ménagement de sa victoire; et le malheureux maréchal, porté dans tous les cœurs françois, ne put survivre aux bonnes grâces de son maître pour qui il avoit tout fait, et mourut peu de mois après, ne voyant plus personne, consumé de douleur et d'une affliction que rien ne put adoucir, et à laquelle le roi fut insensible, jusqu'à ne pas faire semblant de s'apercevoir qu'il eût perdu un serviteur si utile et si illustre. Il n'en fut pas moins célébré par toute l'Europe, et par les ennemis même, ni moins regretté en France de tout ce qui n'étoit pas financier ou suppôts de financiers.

Boisguilbert, que cet événement auroit dû rendre sage, ne put se contenir. Une des choses que Chamillart lui avoit le plus fortement objectées étoit la difficulté de faire des changements au milieu d'une forte guerre. Il publia donc un livret fort court, par lequel il démontra que M. de Sully, convaincu du désordre des finances que Henri IV lui avoit commises, en avoit changé tout l'ordre au milieu d'une guerre, autant ou plus fâcheuse que celle dans laquelle on se trouvoit engagé, et en étoit venu à bout avec un grand succès; puis, s'échappant sur la fausseté de cette excuse par une tirade de *Faut-il attendre la paix pour...*, il étala avec tant de feu et d'évidence un si grand nombre d'abus, sous lesquels il étoit impossible de ne succomber pas, qu'il acheva d'outrer les ministres, déjà si piqués de la comparaison du duc de Sully et si impatients d'entendre renouveler le nom d'un grand seigneur qui en a plus su en finances que toute la robe et la plume.

La vengeance ne tarda pas : Boisguilbert fut exilé au fond de l'Auvergne. Tout son petit bien consistoit en sa charge; cessant de la faire, il tarissoit. La Vrillière, qui avoit la Normandie dans son département, avoit expédié la lettre de cachet. Il l'en fit avertir, et la suspendit quelques jours comme il put. Boisguilbert en fut peu ému, plus sensible peut-être à l'honneur de l'exil pour avoir travaillé sans crainte au bien et au bonheur public qu'à ce qu'il lui en alloit coûter. Sa famille

en fut plus alarmée et s'empressa à parer ce coup. La Vrillière, de lui-même, s'employa avec générosité. Il obtint qu'il fît le voyage, seulement pour obéir à un ordre émané qui ne se pouvoit plus retenir, et qu'aussitôt après qu'on seroit informé de son arrivée au lieu prescrit, il seroit rappelé. Il fallut donc partir; La Vrillière, averti de son arrivée, ne douta pas que le roi ne fût content, et voulut en prendre l'ordre pour son retour, mais la réponse fut que Chamillart ne l'étoit pas encore.

J'avois fort connu les deux frères Boisguilbert, lors de ce procès qui me fit aller à Rouen et que j'y gagnai, comme je l'ai dit en son temps. Je parlai donc à Chamillart; ce fut inutilement : on le tint là deux mois, au bout desquels enfin j'obtins son retour. Mais ce ne fut pas tout. Boisguilbert mandé, en revenant, essuya une dure mercuriale, et pour le mortifier de tous points, fut renvoyé à Rouen, suspendu de ses fonctions, ce qui toutefois ne dura guère. Il en fut amplement dédommagé par la foule de peuple et les acclamations avec lesquelles il fut reçu.

Disons tout, et rendons justice à la droiture et aux bonnes intentions de Chamillart. Malgré sa colère, il voulut faire un essai de ces nouveaux moyens. Il choisit pour cela une élection près de Chartres, dans l'intendance d'Orléans qu'avoit Bouville. Ce Bouville, qui est mort conseiller d'État, avoit épousé la sœur de Desmarets. Bullion avoit là une terre où sa femme fit soulager ses fermiers. Cela fit échouer toute l'opération si entièrement dépendante d'une répartition également et exactement proportionnelle. Il en résulta de plus que ce que Chamillart avoit fait à bon dessein se tourna en poison, et donna de nouvelles forces aux ennemis du système.

Il fut donc abandonné, mais on n'oublia pas l'éveil qu'il donna de la dîme; et quelque temps après, au lieu de s'en contenter pour tout impôt, suivant le système du maréchal de Vauban, on l'imposa sur tous les biens de tout genre en sus de tous les autres impôts; on l'a renouvelée en toute occasion de guerre; et même en paix le roi l'a toujours retenue sur tous les appointements, les gages et les pensions. Voilà comment il se faut garder en France des plus saintes et des plus utiles intentions, et comment on tarit toute source de bien. Qui auroit dit au maréchal de Vauban que tous ses travaux pour le soulagement de tout ce qui habite la France auroient uniquement servi et abouti à un nouvel impôt de surcroît, plus dur, plus permanent et plus cher que tous les autres ? C'est une terrible leçon pour arrêter les meilleures propositions en fait d'impôts et de finances.

Il mourut un autre homme de plus haut parage assurément, et de bien loin, mais bien inférieur en tout le reste. Ce fut M. de Lusignan, de la branche de Lezay, sortie d'Hugues VII, sire de Lusignan par Simon, son quatrième fils, vers l'an 1100. A cette époque c'étoient déjà de fort grands seigneurs, mais dans la maison desquels les comtés de la Marche, d'Angoulême et d'Eu, ni les couronnes de Chypre et de Jérusalem n'étoient pas encore entrés. Cette branche de Lezay subsistoit seule de toute cette grande maison, et cette branche même étoit res-

treinte en ce marquis de Lusignan, son frère l'évêque de Rodez et ses deux fils. Il avoit aussi une sœur mariée à M. de La Roche-Aymon. M. de Lusignan étoit un fort honnête homme, et qui n'auroit pas été sans talents si l'extrême misère ne l'avoit pas abattu. Il avoit été lieutenant des gens d'armes écossois. Mme de Maintenon qui l'avoit connu en province lorsque Mme de Neuillant la retira chez elle arrivant des îles de l'Amérique, et qui depuis sa fortune vouloit avoir l'honneur de lui appartenir, lui procura quelque subsistance, mais petitement, à sa manière. Il fut envoyé extraordinaire à Vienne, où on en fut content, puis à la cour de Lunebourg. Sa femme étoit Bueil. Son frère de Rodez fut un étrange évêque.

M. de Lusignan mourut fort pauvre à soixante-quatorze ans, et laissa deux fils. Le cadet, prêtre avec une petite abbaye, fut grand vicaire de son oncle, et ne valut pas mieux. L'aîné, marié à une La Rochefoucauld de la branche d'Estillac, n'a jamais rien fait. S'il n'a point eu d'enfants, toute cette maison de Lusignan est éteinte; car ceux qui en prennent le nom ne sauroient en montrer de jonction. Les Saint-Gelais aussi qui s'en sont avisés n'en sont point et ne peuvent le montrer. Le premier d'eux à qui cette imagination vint est Louis de Saint-Gelais, baron de La Mothe-Sainte-Heraye, et par sa femme seigneur de Lansac, qui fut un personnage en son temps, chevalier d'honneur de Catherine de Médicis, capitaine de la seconde compagnie des cent gentilshommes de la maison du roi, ambassadeur à Rome en 1554, chevalier du Saint-Esprit en la seconde promotion 1579, mort en 1589 à soixante-seize ans, dont le petit-fils fut M. de Lansac, gendre du maréchal de Souvré, mari de la gouvernante de Louis XIV.

Peu après mourut Pointis, si connu par sa brave et heureuse expédition de Carthagène, par d'autres actions et par beaucoup d'esprit, de valeur et de capacité dans son métier. C'étoit un homme à aller dignement à tout et utilement pour l'État dans la marine. Mais il n'étoit plus jeune, et mourut pour s'être sondé lui-même et blessé. Il s'étoit puissamment enrichi et n'avoit ni femme ni enfants.

Le chevalier d'Aubeterre le suivit de près. Il avoit quatre-vingt-douze ans dont il abusoit pour dire toutes sortes d'ordures et d'impertinences. Il étoit le plus ancien lieutenant général de France. Il s'étoit démis depuis peu du gouvernement de Collioure, et l'avoit fait donner à son neveu, dont le plus grand mérite étoit ici d'être le complaisant et le courtisan des garçons bleus et des principaux commis des ministres qu'il régaloit souvent chez lui, et à l'armée d'être le plus bas valet de M. de Vendôme, qui le fit faire lieutenant général, et de M. de Vaudemont, qui lui valut bien de l'argent qu'il fricassa en panier percé qu'il étoit. Ses bas manéges le firent chevalier de l'ordre en 1724. Son mérite ne l'y auroit pas porté; pour sa naissance il n'y avoit rien à dire, surtout dans une pareille promotion. Le plus triste état que j'aie guère connu étoit celui d'être sa femme ou son fils. Leur nom n'est point Aubeterre, c'est Esparbès. Le maréchal d'Aubeterre, mort en 1628 et maréchal de France en 1620, étoit gouverneur de Blaye. Il épousa la fille unique et héritière de David Bouchard, vicomte d'Aubeterre, chevalier du Saint-Esprit,

gouverneur de Périgord, dont leurs enfants prirent le nom et les armes, mais sans quitter les leurs. Le chevalier d'Aubeterre, dont je viens de dire la mort, étoit le cinquième fils de ce mariage, dont le second fils fut père du chevalier de l'ordre, duquel aussi je viens de parler. Il commença extrêmement tard à servir.

CHAPITRE XXXIV.

Beringhen, premier écuyer, enlevé entre Paris et Versailles par un parti ennemi, et rescous[1]. — Cherbert à la Bastille. — Duc de Bouillon gagne son procès contre son fils. — Mariage du comte d'Évreux avec la fille de Crosat. — Harlay quitte la place de premier président. — Caractère d'Harlay. — Quelques dits du premier président Harlay. — Candidats pour la place de premier président, que je souhaite au procureur général d'Agnesseau. — Pelletier, premier président. — Portail, président à mortier. — Courson, avocat général. — Mot ridicule du premier président sur son fils. — Mariage du duc d'Estrées avec une fille du duc de Nevers. — Mort du duc de Nevers; sa famille, sa fortune, son caractère. — *Parvulo* de Meudon.

Un événement aussi étrange que singulier mit le roi fort en peine, et toute la cour et la ville en rumeur. Le jeudi 7 mars, Beringhen, premier écuyer du roi, l'ayant suivi à sa promenade à Marly, et en étant revenu à sa suite à Versailles, en partit à sept heures du soir pour aller coucher à Paris, seul dans son carrosse, c'est-à-dire un carrosse du roi, deux valets de pied du roi derrière, et un garçon d'attelage portant le flambeau devant lui sur le septième cheval. Il fut arrêté dans la plaine de Bissancourt, entre une ferme qui est sur le chemin, assez près du bout du pont de Sèvres, et un cabaret dit *le Point-du-Jour*. Quinze ou seize hommes à cheval l'environnèrent et l'emmenèrent. Le cocher tourna bride, et remena le carrosse et les deux valets de pied à Versailles, où dans l'instant de leur arrivée le roi en fut informé, qui envoya ordre aux quatre secrétaires d'État à Versailles, à l'Étang et à Paris où ils étoient, d'envoyer à l'instant des courriers partout sur les frontières avertir les gouverneurs de garder les passages, sur ce qu'on avoit su qu'un parti ennemi étoit entré en Artois, qu'il n'y avoit commis aucun désordre, et qu'il n'étoit point rentré.

On eut peine d'abord à se persuader que ce fût un parti; mais la réflexion que M. le Premier n'avoit point d'ennemis, que ce n'étoit point un homme en réputation d'argent bon à rançonner, et qu'il n'étoit arrivé d'incident de ce genre à pas un de ces gros financiers, fit qu'on revint à croire que ce pouvoit être un parti.

C'en étoit un en effet. Un nommé Guetem, violon de l'électeur de Bavière, lors de la dernière guerre qu'il faisoit alors avec les alliés contre la France, s'étoit mis dans leurs troupes, où, passant par les degrés, il étoit devenu très-bon et très-hardi partisan, et par là étoit monté au grade de colonel dans les troupes de Hollande. Causant un soir avec ses

1. Vieux mot qui signifie *secouru et délivré*.

camarades, il paria qu'il enlèveroit quelqu'un de marque entre Paris et Versailles. Il obtint un passe-port des généraux ennemis et trente hommes choisis, presque tous officiers. Ils passèrent les rivières déguisés en marchands, ce qui leur servit à poster leurs relais. Plusieurs d'eux avoient resté sept ou huit jours à Sèvres, à Saint-Cloud, à Boulogne; il y en eut même qui eurent la hardiesse d'aller voir souper le roi à Versailles. On en prit un de ceux-là le lendemain, qui répondit assez insolemment à Chamillart qui l'interrogea; et un des gens de M. le Prince en prit un autre dans la forêt de Chantilly, par qui on sut qu'ils avoient un relais et une chaise de poste à la Morlière pour y mettre le prisonnier qu'ils feroient, mais alors il avoit déjà passé l'Oise.

La faute qu'ils firent fut d'abord de n'avoir pas emmené le carrosse avec Beringhen dedans, tout le plus loin et le plus vite qu'ils auroient pu à la faveur de la nuit, tant pour éloigner l'avis de sa capture, que pour le ménager pour le chemin à lui faire faire à cheval et se donner plus de temps pour leur retraite. Au lieu d'en user de la sorte, ils le fatiguèrent au galop et au trot. Ils avoient laissé passer le chancelier qu'ils n'osèrent arrêter en plein jour, et manquèrent le soir M. le duc d'Orléans, dont ils méprisèrent la chaise de poste. Lassés d'attendre et craignant d'être reconnus, ils se jetèrent sur ce carrosse, et crurent avoir trouvé merveilles quand [ils] virent à la lueur du flambeau un carrosse du roi et ses livrées, et dedans un homme avec un cordon bleu par-dessus son justaucorps comme le Premier le portoit toujours.

Il ne fut pas longtemps avec eux sans apprendre qui ils étoient, et leur dire aussi qui il étoit. Guetem lui marqua toute sorte de respect et le désir de lui épargner tout ce qu'il pourroit de fatigue. Il poussa même ses égards si loin, qu'ils le firent échouer. Ils le laissèrent reposer jusqu'à deux fois; ils lui permirent de monter dans la chaise de poste dont j'ai parlé; ils manquèrent un de leurs relais, ce qui les retarda beaucoup. Outre les courriers aux gouverneurs des frontières, on avoit dépêché à tous les intendants et à toutes les troupes dans leurs quartiers; on avoit détaché après eux plusieurs gardes du roi, du guet même; et toute la petite écurie, où M. le Premier étoit fort aimé, s'étoit débandée de tous côtés. Quelque diligence qu'on eût faite pour garder tous les passages, il avoit traversé la Somme, et il étoit à quatre lieues par delà Ham, gardé par trois officiers sur sa parole de ne point faire de résistance, tandis que les autres s'étoient mis en quête d'un de leurs relais, lorsqu'un maréchal des logis arriva sur eux, suivi, à quelque distance, d'un détachement du régiment de Livry, puis d'un autre, de manière que Guetem, ne se trouvant pas le plus fort, se rendit avec ses deux compagnons et devint le prisonnier du sien.

M. le Premier, ravi d'aise de sa recousse, et fort reconnoissant d'avoir été bien traité, les mena à Ham, où il se reposa le reste du jour, et, à son tour, les traita de son mieux. Il dépêcha à sa femme et à Chamillart. Le roi, fort aise, lut à son souper les lettres qu'il leur écrivoit.

Le mardi 29, le Premier arriva à Versailles sur les huit heures du soir, et alla tout droit chez Mme de Maintenon, où le roi le fit entrer,

qui le reçut à merveille et lui fit conter toute son aventure. Quoiqu'il eût beaucoup d'amitié pour lui, il ne laissa pas de trouver mauvais que tout fût en fête à la petite écurie, et qu'il y eût un feu d'artifice préparé. Il envoya défendre toutes ces marques de réjouissance, et le feu ne fut point tiré. Il avoit de ces petites jalousies, il vouloit que tout lui fût consacré sans réserve et sans partage. Toute la cour prit part à ce retour, et le Premier eut tout lieu par l'accueil public de se consoler de sa fatigue.

Il avoit envoyé Guetem et ses officiers chez lui à Paris attendre les ordres du roi, où ils furent traités fort au-dessus de ce qu'ils étoient. Beringhen obtint pour Guetem la permission de voir le roi et de le mener à la revue ordinaire que le roi faisoit toujours de sa maison à Marly avant la campagne. Le Premier fit plus, car il l'y présenta au roi, qui le loua d'avoir si bien traité le Premier, et ajouta qu'il falloit toujours faire la guerre honnêtement. Guetem, qui avoit de l'esprit, répondit qu'il étoit si étonné de se trouver devant le plus grand roi du monde, et qui lui faisoit l'honneur de lui parler, qu'il n'avoit pas la force de lui répondre. Il demeura dix ou douze jours chez le Premier pour voir Paris, l'Opéra et la Comédie, dont il devint lui-même le spectacle. Partout on le couroit, et les gens les plus distingués n'en avoient pas honte, dont il reçut les applaudissements d'un trait de témérité qui pouvoit passer pour insolent. Le Premier le régala toujours chez lui, lui fournit des voitures et des gens pour l'accompagner partout, et, en partant, d'argent et des présents considérables. Il s'en alla sur sa parole à Reims rejoindre ses camarades, en attendant qu'ils fussent échangés, ayant la ville pour prison. Presque tous les autres s'étoient sauvés. Leur projet n'étoit rien moins que d'enlever Monseigneur ou un des princes ses fils.

Cette ridicule aventure donna lieu à des précautions qui furent d'abord excessives, et qui rendirent le commerce fatigant aux ponts et aux passages. Elle fut cause aussi qu'assez de gens furent arrêtés. Les parties de chasse des princes devinrent pendant quelque temps plus contraintes, jusqu'à ce que peu à peu toutes ces choses reprirent leur cours ordinaire. Mais il ne fut pas mal plaisant de voir pendant ce temps la frayeur des dames, et même de quelques hommes de la cour qui n'osoient plus marcher qu'entre deux soleils, encore avec peu d'assurance, et qui s'imaginoient des facilités merveilleuses pour être pris partout.

Cherbert et six de ses prétendus domestiques furent arrêtés et conduits à la Bastille. C'étoit un colonel suisse au service du roi, qui l'avoit quitté pour celui de Bavière, où il étoit devenu lieutenant général. Le roi n'avoit pas voulu qu'il roulât[1] avec les siens. Il étoit furtivement revenu, et il fut pris à Saint-Germain, où il se croyoit caché.

L'accommodement de M. de Bouillon avec son fils n'avoit pas tenu. Ils s'étoient rebrouillés; ils allèrent plaider à Dijon. Le cardinal de Bouillon s'y trouva, les rapatria et fit en sorte qu'ils plaidèrent honnê-

1. C'est-à-dire qu'il servît à tour de rôle

tement. Le père gagna son procès en plein en fort peu de séjour qu'il fit en Bourgogne, où le cardinal demeura toujours avec eux.

L'orgueil de cette maison céda immédiatement après au désir des richesses. Le comte d'Évreux, troisième fils de M. de Bouillon, avoit trouvé dans les grâces du roi, procurées par M. le comte de Toulouse, et dans la bourse de ses amis, de quoi se revêtir de la charge de colonel général de la cavalerie, du comte d'Auvergne, son oncle; mais il n'avoit ni de quoi les payer ni de quoi y vivre, et M. de Bouillon ni le cardinal n'étoient pas en état ou en volonté de lui en donner. Il se résolut donc à sauter le bâton de la mésalliance, et de faire princesse par la grâce du roi la fille de Crosat, qui, de bas commis, puis de petit financier, enfin de caissier du clergé, s'étoit mis aux aventures de la mer et des banques, et passoit avec raison pour un des plus riches hommes de Paris.

Mme de Bouillon, qui vint nous en donner part, nous pria instamment d'aller voir toute la parentelle nombreuse et grotesque pour être assimilée aux descendants prétendus des anciens ducs de Guyenne. Elle nous en donna la liste, et nous fûmes chez tous, que nous trouvâmes engoués de joie. Il n'y eut que la mère de Mme Crosat qui n'en perdit pas le bon sens. Elle reçut les visites avec un air fort respectueux, mais tranquille, répondit que c'étoit un honneur si au-dessus d'eux qu'elle ne savoit comment remercier de la peine qu'on prenoit, et ajouta à tous qu'elle croyoit mieux marquer son respect en ne retournant point remercier que d'importuner des personnes si différentes de ce qu'elle étoit, lesquelles ne l'étoient déjà que trop de l'honneur qu'elles lui vouloient bien faire, et n'alla chez personne. Jamais elle n'approuva ce mariage dont elle prévit et prédit les promptes suites.

Crosat fit chez lui une superbe noce, logea et nourrit les mariés. Mme de Bouillon appeloit cette belle-fille son petit lingot d'or.

On gémissoit cependant sous le poids des impôts et de l'immensité des billets de monnoie sur lesquels on perdoit infiniment. Malgré cet accablement public, celui des nécessités de la guerre avoit entassé un grand nombre de nouveaux édits bursaux pendant les vacances du parlement, qu'il avoit été question d'enregistrer à sa rentrée. Harlay, premier président, parla en cette occasion avec éloquence; mais, déchu de toutes espérances du côté de la cour, il s'y expliqua avec une liberté dont il n'avoit jamais usé jusques alors. Parlant de ce grand nombre d'édits bursaux qui se présentoient tous à enregistrer, il s'étendit sur la nécessité de le faire. Il ajouta qu'il n'en falloit rien craindre pour leur conscience ni pour leur honneur, puisque ce n'étoit plus un temps où aucun examen ni aucune remontrance fût admise; qu'il n'étoit donc point à propos d'entrer dans aucuns détails sur ces édits, d'en discuter les motifs, les prétextes, l'équité, puisque le parlement n'étoit plus chargé de rien de tout cela, mais seulement de les vérifier en baissant la tête, qui étoit la seule chose qui lui fût commandée. Un discours si peu usité ne manqua pas de faire grand bruit. Le premier président en fut averti. Il en écrivit aux ministres, et peu de jours après, il tâcha de se justifier auprès du roi. Partout il fut reçu à merveille, caressé des ministres,

fort bien traité du roi. Il s'en retourna fort content; mais, peu après on commença à se dire à l'oreille que ce cynique ne demeureroit pas longtemps en place. Il dura pourtant encore quatre mois. Mais, à la fin, il fallut céder pour sortir par la belle porte, en faisant semblant de vouloir se retirer.

Il convenoit à un hypocrite par excellence de sortir de place comme il y avoit toujours vécu. Il fut donc à Versailles demander miséricorde, comme font les généraux des chartreux à tous leurs chapitres généraux, mais qui seroient enragés d'être pris au mot et qui ne manquent pas de prendre les plus justes mesures pour que leur déposition ne soit pas reçue. Mais ici la chose étoit décidée sans retour. Il vint donc à Versailles un dimanche, 10 avril, débarquer dès le matin chez le chancelier, avec la rage qu'on peut imaginer dans un homme de cette humeur et de cette ambition, qui avoit eu la parole formelle de cet office de la couronne de la bouche du roi même plus d'une fois, comme je l'ai raconté à l'occasion des bâtards, qui le voyoit dans un autre par qui il falloit passer même pour sa démission, et qui avoit le crève-cœur de ne pouvoir ignorer qu'il ne l'avoit manqué que par la faveur et les cris de M. de La Rochefoucauld, qui ne s'en étoit pas caché, en juste rétribution de ses iniquités à notre égard dans notre procès de préséance avec M. de Luxembourg.

Harlay, réduit à devenir le suppliant de celui qui jouissoit, au lieu de lui, de cette grande place, mena son fils en laisse dans le désir de le faire son successeur. Il étoit conseiller d'État, et j'aurai occasion de parler ailleurs de cet autre genre de cynique épicurien. De chez le chancelier, il alla chez le roi, qu'il vit en particulier avant le conseil. Il avoit préparé son compliment pour saisir ce moment précieux de toucher le roi, et d'obtenir sa place pour son fils; mais cet homme, si adroit, si artificieux, si prompt et si fécond à la repartie, si rompu à prendre ses tours et ses détours, se trouva si touché de cette espèce de funérailles, peut-être encore si piqué, si outré, si confus, qu'il n'en put proférer une parole, et qu'il sortit du cabinet du roi plus mal content de soi que de sa démission même. Il eut la foiblesse de revenir trouver le chancelier et de le conjurer de raccommoder ce qu'il venoit d'omettre. Il ne vit à Versailles que ceux de ses plus intimes amis qu'il ne put éviter, et qui eux-mêmes surent bien l'éviter dans la suite, n'en ayant plus rien à craindre ni à espérer, et s'en retourna à Paris plongé dans l'amertume.

Harlay étoit un petit homme, maigre, à visage en losange, le nez grand et aquilin, des yeux de vautour qui sembloient dévorer les objets et percer les murailles; un rabat et une perruque noire mêlée de blanc, l'un et l'autre guère plus longs que les ecclésiastiques les portent; une calotte, des manchettes plates comme les prêtres et le chancelier. Toujours en robe, mais étriquée, le dos courbé, une parole lente, pesée, prononcée, une prononciation ancienne et gauloise, et souvent les mots de même, tout son extérieur contraint, gêné, affecté; l'odeur hypocrite, le maintien faux et cynique, des révérences lentes et profondes, allant toujours rasant les murailles, avec un air toujours respectueux, mais à

travers lequel petilloit l'audace et l'insolence, et des propos toujours composés, à travers lequel sortoit toujours l'orgueil de toute espèce, et tant qu'il osoit, le mépris et la dérision.

Les sentences et les maximes étoient son langage ordinaire, même dans les propos communs; toujours laconique, jamais à son aise, ni personne avec lui; beaucoup d'esprit naturel et fort étendu, beaucoup de pénétration, une grande connoissance du monde, surtout des gens avec qui il avoit affaire, beaucoup de belles-lettres, profond dans la science du droit, et ce qui malheureusement est devenu si rare, du droit public; une grande lecture et une grande mémoire, et avec une lenteur dont il s'étoit fait une étude, une justesse, une promptitude, une vivacité de repartie surprenante et toujours présente. Supérieur aux plus fins procureurs dans la science du palais, et un talent incomparable de gouvernement par lequel il s'étoit tellement rendu le maître du parlement qu'il n'y avoit aucun de ce corps qui ne fût devant lui en écolier, et que la grand'chambre et les enquêtes assemblées n'étoient que des petits garçons en sa présence, qu'il dominoit et qu'il tournoit où et comme il le vouloit, souvent sans qu'ils s'en aperçussent, et quand ils le sentoient sans oser branler devant lui, sans toutefois avoir jamais donné accès à aucune liberté ni familiarité avec lui à personne sans exception; magnifique par vanité aux occasions, ordinairement frugal par le même orgueil, et modeste de même dans ses meubles et dans son équipage pour s'approcher des mœurs des anciens grands magistrats.

C'est un dommage extrême que tant de qualités et de talents naturels et acquis se soient trouvés destitués de toute vertu, et n'aient été consacrés qu'au mal, à l'ambition, à l'avarice, au crime. Superbe, venimeux, malin, scélérat par nature, humble, bas, rampant devant ses besoins, faux et hypocrite en toutes ses actions, même les plus ordinaires et les plus communes, juste avec exactitude entre Pierre et Jacques pour sa réputation, l'iniquité la plus consommée, la plus artificieuse, la plus suivie, suivant son intérêt, sa passion, et le vent surtout de la cour et de la fortune.

On en a vu d'étranges preuves en faveur de M. de Luxembourg contre nous. Quelque temps après sa décision dont notre récusation l'avoit exclu, le roi voulut savoir son avis de cette affaire. Il répondit que les ducs avoient toute la justice et toute la raison pour eux, et qu'il l'avoit toujours cru de la sorte. Tel est l'empire de la vérité qu'elle tire les aveux les plus infamants de la bouche même de ceux qui la combattent. Après ce que ce juge avoit fait dans ce procès, pouvoit-il lui-même se déshonorer davantage? On a vu (t. Ier, p. 255) avec quelle infamie il s'appropria le dépôt que Ruvigny, son ami, lui avoit confié. De ces traits publics on peut juger de ce qui est plus inconnu.

Une âme si perverse étoit bourrelée, non de remords qu'il ne connut jamais (ou du moins qu'il n'a jamais laissé apercevoir qu'il en eût senti aucun), mais d'une humeur qui se pouvoit dire enragée, qui ne le quittoit point, et qui le rendoit la terreur et presque toujours le fléau de tout ce qui avoit affaire à lui. Comme elle ne l'épargnoit pas, elle

n'épargnoit personne, et ses traits étoient les plus perçants et les plus continuels. Ce fut aussi une joie publique lorsqu'on en fut délivré, et le parlement, accablé sous la dureté de son joug, en disputa avec le reste du monde. C'est dommage qu'on n'ait pas fait un *Harleana* de tous ses dits qui caractériseroient ce cynique, et qui divertiroient en même temps, et qui le plus souvent se passoient chez lui, en public et tout haut en pleine audience. Je ne puis m'empêcher d'en rapporter quelques échantillons.

Montataire, père de Lassay, que Mme la Duchesse fit faire chevalier de l'ordre en 1724, avoit épousé en secondes noces une fille de Bussy-Rabutin, si connu par son *Histoire amoureuse des Gaules*, qui le perdit pour le reste de ses jours. Le mari et la femme, que j'ai connus tous deux, étoient tous deux grands parleurs, et on disoit grands chicaneurs. Ils allèrent à l'audience du premier président. Il vint à eux à leur tour, le mari voulut prendre la parole, la femme la lui coupa, et se mit à expliquer son affaire. Le premier président écouta quelque temps, puis l'interrompant : « Monsieur, dit-il au mari, est-ce là Mme votre femme? — Oui, monsieur, répondit Montataire, fort étonné de la question. — Que je vous plains, monsieur! » répliqua le premier président, haussant les épaules d'un air de compassion; et leur tourna le dos. Tout ce qui l'entendit ne put s'empêcher de rire. Ils s'en retournèrent outrés, confondus, et sans avoir tiré du premier président que cette insulte.

Mme de Lislebonne, qui outre son rang, sa considération et son crédit, et celui de ses filles, alla un jour avec elles à cette audience. Les réponses furent si cruelles qu'elles sortirent en larmes de colère et de dépit.

Les jésuites et les pères de l'Oratoire sur le point de plaider ensemble, le premier président les manda et les voulut accommoder. Il travailla un peu avec eux, puis les conduisant : « Mes pères, dit-il aux jésuites, c'est un plaisir de vivre avec vous; » et se tournant tout court aux pères de l'Oratoire : « et un bonheur, mes pères, de mourir avec vous. »

Le duc de Rohan, sortant mal content de son audience, vif et brusque comme il étoit, l'avoit prié de ne le point conduire, et après quelques compliments crut avoir réussi. Dans cette opinion il descend le degré, disant rage et injures de lui à son intendant qu'il avoit mené avec lui. Chemin faisant, l'intendant tourne la tête, et voit le premier président sur ses talons. Il s'écrie pour avertir son maître. Le duc de Rohan se retourne, et se met à complimenter pour faire remonter le premier président. « Oh! monsieur, lui dit le premier président, vous dites de si belles choses, qu'il n'y a pas moyen de vous quitter; » et en effet ne le quitta point qu'il ne l'eût vu en carrosse, et partir.

La duchesse de La Ferté alla lui demander l'audience, et, comme tout le monde, essuya son humeur. En s'en allant elle s'en plaignoit à son homme d'affaires, et traita le premier président de vieux singe. Il la suivoit et ne dit mot. A la fin elle s'en aperçut, mais elle espéra qu'il ne l'avoit pas entendue; et lui, sans en faire aucun semblant, il la mit dans son carrosse. A peu de temps de là, sa cause fut appelée, et tout

de suite gagnée. Elle accourut chez le premier président et lui fait toutes sortes de remercîments. Lui, humble et modeste, se plonge en révérence, puis, la regardant entre deux yeux : « Madame, lui répondit-il tout haut devant tout le monde, je suis bien aise qu'un vieux singe ait pu faire quelque plaisir à une vieille guenon. » Et de là tout humblement, sans plus dire un mot, se met à la conduire, car c'étoit sa façon de se défaire des gens, d'aller toujours et de les laisser là d'une porte à l'autre. La duchesse de La Ferté eût voulu le tuer ou être morte. Elle ne sut plus ce qu'elle lui disoit, et ne put jamais sans défaire, lui toujours en profond silence, en respect, et les yeux baissés, jusqu'à ce qu'elle fût montée en carrosse.

Les gens du commun, il les traitoit de haut en bas; et il ne se contraignoit pas de dire à un procureur, à un homme d'affaires que des gens de considération amenoient à son audience pour expliquer leur fait mieux qu'ils ne l'eussent pu eux-mêmes : « Taisez-vous, mon ami, vous êtes un bel homme pour me parler; je ne parle pas à vous. » On peut croire, après ces sorties, comme le reste se passoit.

Il ne traitoit guère mieux certains conseillers. Les deux frères Doublet, tous deux conseillers, et dont l'aîné avoit du mérite, de la capacité et de l'estime, avoient acheté les terres de Persan et de Croï, dont ils prirent les noms. Ils allèrent à l'audience du premier président. Il les connoissoit très-bien, mais il ne laissa pas de demander qui ils étoient. A leur nom le voilà courbé tout bas en révérences, puis, se relevant et les regardant comme les reconnoissant avec surprise : « Masques, leur dit-il, je vous connois; » et leur tourna le dos.

Pendant les vacances, il étoit chez lui à Gros-Bois. Deux jeunes conseillers qui étoient dans le voisinage l'y allèrent voir. Ils étoient en habit gris de campagne, avec leurs cravates tortillées et passées dans une boutonnière, comme on les portoit alors. Cela choqua l'humeur du cynique. Il appela une manière d'écuyer, puis, regardant un de ses laquais : « Chassez-moi, lui dit-il, ce coquin-là tout à cette heure qui a la témérité de porter sa cravate comme messieurs. » Messieurs pensèrent en tomber en défaillance, s'en allèrent le plus tôt qu'ils purent; ils se promirent bien de n'y pas retourner.

Le peu de ses plus familiers, et sa plus intime famille n'en souffroient pas moins que le reste du monde. Il traitoit son fils comme un nègre. C'étoit entre eux une comédie perpétuelle. Ils logeoient et mangeoient ensemble, et jamais ne se parloient que de la pluie et du beau temps. S'il s'agissoit d'affaires domestiques ou autres, ce qui arrivoit continuellement, ils s'écrivoient, et les billets cachetés avec le dessus mouchoient[1] d'une chambre à l'autre. Ceux du père étoient impitoyables, ceux du fils, qui se rebéquoit volontiers, très-piquants. Jamais n'alloit chez son père qu'il ne lui envoyât demander s'il ne l'incommoderoit point. Le père répondoit comme il eût fait à un étranger. Dès que le fils paroissoit, le père se levoit, le chapeau à la main, disoit qu'on appor-

1. Voy., sur ce mot, t. Ier, p. 115, note.

tât une chaise à monsieur, et ne se rasseyoit qu'en même temps que lui. Au départ, il se levoit et faisoit la révérence.

Mme de Moussy, sa sœur, ne le voyoit guère plus aisément ni plus familièrement, quoique dans le même logis. Il lui faisoit souvent de telles sorties à table, qu'elle se réduisit à manger dans sa chambre. C'étoit une dévote de profession, dont le guindé, l'affecté, le ton et les manières étoient fort semblables à celles de son frère. La belle-fille, très-riche héritière de Bretagne, étoit, avec toute sa douceur et sa vertu, la victime de tous les trois.

Le fils avoit tout le mauvais du père et n'en avoit pas le bon; un composé du petit-maître le plus écervelé et du magistrat le plus grave, le plus austère et le plus compassé, une manière de fou, étrangement dissipateur et débauché. Lui et son père s'étoient figuré être parents du comte d'Oxford parce qu'il s'appeloit Harley. Jamais race si glorieuse, et glorieuse en tous points, jamais tant de fausse humilité. Les aventures du premier président avec l'arlequin de la Comédie italienne, et encore avec Santeuil, et avec bien d'autres, ont été sues de tout le monde. Ce seroit trop que de les rapporter ici, il y en a pour des volumes.

Tout ce qui dans la robe se crut en passe brigua cette première place du parlement. Argenson, cet inquisiteur suprême et qui avoit tant enchéri en ce genre sur La Reynie, n'oublia rien pour faire valoir ses services par les amis importants qu'il s'étoit faits. Il espéra surtout des jésuites et de ceux qui leur faisoient leur cour, aux dépens de ce qu'on nommoit ou vouloit perdre sous le nom de jansénistes, et qui de fait ou d'espérance se rendoient cette sorte de chasse si utile. Mais il se méprit au bon côté. Le roi, accoutumé à savoir par lui tout l'intérieur des familles et à lui confier beaucoup de petites affaires secrètes, ne put se résoudre à se passer d'un homme si fin, si habile, si rompu dans un ministère si obscur et si intéressant. Voysin, appuyé de son adroite femme, que Mme de Maintenon aimoit beaucoup, approché d'elle par l'intendance de Saint-Cyr qu'elle lui donna lorsque Chamillart entra dans le ministère, étoit le candidat sur lequel on jetoit les yeux depuis longtemps pour toutes les grandes places de sa portée. De Mesmes, porté par M. du Maine et par quelques valets intérieurs, se flattoit d'arriver. Mais l'heure de ces trois hommes n'étoit pas venue.

Celle d'un quatrième étoit encore plus éloignée pour qui je désirois cette place, sans avoir jamais eu aucune liaison avec lui. C'étoit d'Aguesseau, à qui ses conclusions dans notre procès de préséance contre M. de Luxembourg m'avoient dévoué, et dont la réputation m'encourageoit à prétendre. Il n'avoit pour lui que cet appui de sa propre réputation qui en tout genre effaçoit toutes les autres du parlement, et celle de son père devant laquelle toutes celles du conseil disparoissoient. Je désirois passionnément le fils à cause de ses conclusions, à son défaut au moins son père. Celui-ci étoit fort connu du roi, qui le voyoit depuis longtemps dans son conseil des finances. MM. de Chevreuse et de Beauvilliers l'aimoient et l'estimoient singulièrement. Je les attaquai tous

deux à plus d'une reprise; à mon grand étonnement je n'en espérai rien. Je les fis sonder d'ailleurs pour découvrir ce que ce pouvoit être avec aussi peu de succès. Je m'avisai de dresser une batterie dans l'intérieur par Maréchal, et par celui-là d'y joindre Fagon, qui pouvoit également et directement atteindre au roi et à Mme de Maintenon. Fagon étoit heureusement prévenu d'estime pour le procureur général, et plus heureusement encore, c'étoit l'estime qui presque toujours le déterminoit, et quand il faisoit tant que de vouloir servir, il savoit frapper à propos de grands coups. Mais il craignit que le soupçon de jansénisme, si aisé à donner et à prendre, et dont le père et le fils n'étoient pas exempts, ne fît leur exclusion, sans néanmoins se dégoûter de travailler pour eux. J'agissois donc ainsi par les fentes, ne pouvant mieux. Mais pour le chancelier avec qui j'étois en toute portée, et que cette idée de jansénisme n'arrêtoit point et l'eût plutôt poussé, je ne m'y épargnai point, ni lui aussi.

Un mot que je lâchai de mon désir et de mon espérance à l'abbé de Caumartin, leur ami, alla par lui jusqu'à eux. Le procureur général, surpris des vues et des démarches d'un homme avec qui il n'avoit aucune sorte de liaison, me manda par l'abbé de Caumartin que, n'espérant rien, il seroit bien fâché d'être mis sur les rangs, avec force remercîments. Le père m'en fit beaucoup par les galeries, où je le rencontrois souvent sans m'arrêter à lui, avec qui je n'avois aussi pas la moindre liaison, et par la même raison me conjura de laisser éteindre, ce fut son expression, le feu que j'avois allumé. Il se trouvoit trop vieux et trop avantageusement placé, pour aller entreprendre un métier pénible dans lequel il se trouveroit tout neuf; et pour son fils, il me dit mille choses qui le barroient, outre que, modeste comme étoit ce bonhomme, si semblable à ces vertueux magistrats des anciens temps, il le trouvoit plus que très-bien placé dans la charge de procureur général. Tout cela ne me ralentit point, je continuai à pousser ma pointe, intérieurement satisfait de me sentir aussi vif que le jour même des conclusions.

Lamoignon, porté par Chamillart alors tout-puissant, et par un favori ardent à ce qu'il vouloit, tel que M. de La Rochefoucauld son ami intime, et qui avoit coûté les sceaux au premier président, se pavanoit par avance, tandis que son camarade Pelletier, soutenu du crédit de son père, étoit introduit par la chatière de la main de Saint-Sulpice, M. de Chartres à leur tête, ayant pour adjoints les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers. Cette protection, qui auprès du roi et de Mme de Maintenon avoit également le mérite antijanséniste, l'emporta sur celle des jésuites pour Argenson. Pelletier ne tenoit au roi par rien dont il eût peine à se passer comme de l'autre. Il avoit le même mérite à l'égard du jansénisme, et Mme de Maintenon y alla tête baissée pour l'amour de M. de Chartres. Les deux ducs, chose rare depuis longtemps, la secondèrent en cette occasion. Ils étoient demeurés amis intimes de Pelletier, le ministre d'État retiré; et le roi, qui l'avoit aussi toujours aimé, ne résista point au plaisir de lui donner dans sa retraite la joie de voir son fils premier président, qui étoit tout ce qu'il auroit pu lui

procurer de plus considérable, s'il étoit demeuré contrôleur général et dans tous les conseils. Pelletier fut donc choisi.

Sa charge de président à mortier, qui ne lui avoit coûté que trois cent mille livres, fit un autre mouvement dans la robe. La réputation que Portail s'étoit acquise dans la charge d'avocat général lui aida beaucoup à l'emporter. Il en donna cinq cent mille livres qui remplirent le brevet de retenue d'Harlay; et Courson, second fils du président Lamoignon, fut préféré pour la charge d'avocat général pour apaiser M. de La Rochefoucauld, et donner quelque consolation au père de n'être pas premier président. Tous ces messieurs-là reviendront sous ma plume. En attendant je donnerai une idée de ce nouveau premier président.

Peu de mois avant qu'il le fût, il vint un soir à Versailles chez M. Chamillart qui, à son ordinaire, étoit seul à table dans sa chambre avec quelques familiers, et se déshabilloit devant eux en sortant de souper. Pelletier y vint tout à la fin du souper. Faute de mieux, quelqu'un lui parla de son fils, aujourd'hui premier président, et le lui loua. Tout de suite il répondit d'un air dédaigneux : « que son fils avoit trop de trois choses : de biens, d'esprit et de santé; » et il répéta plus d'une fois cette sentence, en regardant la compagnie et cherchant un applaudissement que personne n'eut la complaisance de lui donner. Un moment après, il s'en alla comme Chamillart achevoit de se déshabiller, et laissa chacun dans un étonnement et dans un silence qui ne fut rompu que par des interprétations peu obligeantes. Le premier écuyer et moi nous étions regardés dans le premier instant. Chamillart nous aperçut, nous demeurâmes, et nous nous en dîmes notre pensée.

Le cardinal d'Estrées fit le mariage du duc d'Estrées, son petit-neveu, qui n'avoit ni père ni mère, avec une fille du duc de Nevers, lequel ne survécut pas ce mariage de huit jours. Le cardinal Mazarin avoit deux sœurs : Mme Martinozzi, qui n'eut que deux filles, l'une mariée au duc de Modène, et mère de la reine d'Angleterre, épouse du roi Jacques II, l'autre à M. le prince de Conti, bisaïeule de M. le prince de Conti d'aujourd'hui, Mme Mancini, qui eut cinq filles et trois fils. Les filles furent : la duchesse de Vendôme, mère du dernier duc de Vendôme et du grand prieur, dont le père fut cardinal après la mort de sa femme, la comtesse de Soissons, mère du dernier comte de Soissons et du fameux prince Eugène; la connétable Colonne, grand'mère du connétable Colonne d'aujourd'hui, qui toutes deux ont fait tant de bruit dans le monde; la duchesse Mazarin, qui, avec le nom et les armes de Mazzarini-Manciui, porta vingt-six millions en mariage au fils du maréchal de La Meilleraye, et qui est morte en Angleterre après y avoir demeuré longues années; et la duchesse de Bouillon, grand'mère du duc de Bouillon d'aujourd'hui. Des trois fils, l'aîné fut tué tout jeune au combat du faubourg Saint-Antoine, en 1652. Il promettoit tout. Le cardinal Mazarin l'aimoit tellement qu'il lui confioit, à cet âge, beaucoup de choses importantes et secrètes pour le former aux affaires, où il avoit dessein de le pousser. Le troisième étant au collége des jésuites, fort envié des écoliers pour toutes les distinctions qu'il y recevoit, se laissa aller à se mettre à son tour dans une couverture et à se laisser berner; ils le

bernèrent si bien qu'il se cassa la tête à quatorze ans qu'il avoit. Le roi, qui étoit à Paris, le vint voir au collége. Cela fit grand bruit, mais n'empêcha pas le petit Mancini de mourir. Resta seul le second, qui est M. de Nevers dont il s'agit ici.

C'étoit un Italien, très-Italien, de beaucoup d'esprit, facile, extrêmement orné, qui faisoit les plus jolis vers du monde qui ne lui coûtoient rien, et sur-le-champ, qui en a donné aussi des pièces entières; un homme de la meilleure compagnie du monde, qui ne se soucioit de quoi que ce fût, paresseux, voluptueux, avare à l'excès, qui alloit très-souvent acheter lui-même à la halle et ailleurs ce qu'il vouloit manger, et qui faisoit d'ordinaire son garde-manger de sa chambre. Il voyoit bonne compagnie, dont il étoit recherché; il en voyoit aussi de mauvaise et d'obscure avec laquelle il se plaisoit, et il étoit en tout extrêmement singulier. C'étoit un grand homme sec, mais bien fait, et dont la physionomie disoit tout ce qu'il étoit.

Son oncle le laissa fort riche et grandement apparenté. Il ne tint qu'à lui de faire une grande fortune à l'ombre de la mémoire du cardinal Mazarin, à laquelle très-longtemps le roi accorda tout. M. de Nevers fut capitaine des mousquetaires, dont le roi s'amusoit fort. Il eut le régiment d'infanterie du roi, auquel ce prince s'affectionna toute sa vie; et se l'appropria comme un simple colonel, pour en faire immédiatement tout le détail par lui-même. Tout cela, au lieu de conduire M. de Nevers, l'importuna. Il suivit le roi quelques campagnes. Les troupes et la guerre n'étoient pas son fait, ni la cour guère davantage. Il quitta ces emplois pour la paresse et ses plaisirs. Il avoit porté la queue du roi le lendemain de son sacre, lorsqu'il reçut l'ordre du Saint-Esprit des mains de Simon le Gras, évêque de Soissons, qui, par le privilége de son siége, l'avoit sacré en l'absence du cardinal Antoine Barberin, archevêque-duc de Reims, qui étoit à Rome. En conséquence, M. de Nevers fut chevalier de l'ordre, à la promotion de 1661, qu'il n'avoit que vingt ans. Il se défit du gouvernement de la Rochelle et du pays d'Aunis, et il épousa, en 1670, la plus belle personne de la cour, fille aînée de Mme de Thianges, sœur de Mme de Montespan. Il eut, en 1678, un brevet de duc, qu'il ne tint qu'à lui, dix ans durant, de faire enregistrer. Il le négligea. Il y voulut revenir quand il n'en fut plus temps, et ne put l'obtenir. Il fut souvent jaloux fort inutilement, mais jamais brouillé avec sa femme, qui étoit fort de la cour et du grand monde. Il ne l'appeloit jamais que Diane. Il lui est arrivé trois ou quatre fois d'entrer le matin dans sa chambre, de la faire lever, et tout de suite de la faire monter en carrosse, sans qu'elle, ni pas un de leurs gens à tous deux, se fussent doutés de rien, et de partir de là pour Rome, sans le moindre préparatif, ni que lui-même y eût songé trois jours auparavant. Ils y ont fait des séjours considérables.

Il en eut deux fils et deux filles. L'aînée étoit mariée depuis sept ou huit ans avec le prince de Chimay, chevalier de la Toison d'or, de Charles II, et grand d'Espagne de Philippe V, lieutenant général de ses armées, qui n'en eut point d'enfants, et qui a depuis été mon gendre. L'autre fut la duchesse d'Estrées, qui n'a point eu d'enfants non plus.

Les deux fils furent M. de Donzi, fort mal avec son père, qui, par la duchesse Sforce, sœur de sa mère, a été fait duc et pair pendant la dernière régence; et M. Mancini, qui eut les biens d'Italie. J'aurai occasion de parler d'eux dans la suite.

M. de Nevers mourut à soixante-six ans. Il s'étoit fort adonné à Sceaux, et sa femme encore davantage. Il avoit conservé le petit gouvernement du Nivernois, parce que tout ce pays étoit presque à lui. Son fils, qui ne servit presque point, et dont d'ailleurs la conduite avoit toujours déplu au roi, ne put l'obtenir. Il basarda de se faire appeler duc de Donzi, après la mort de son père, n'osant prendre le titre de Nevers. Le roi le trouva si mauvais, qu'il lui fit défendre de continuer à se faire appeler duc et d'en prendre le titre ni aucune marque. Son père n'avoit qu'un brevet, c'est-à-dire des lettres non enregistrées qui ne pouvoient passer à son fils.

Avant que de rentrer dans des récits plus importants, je me souviens que je n'ai point encore parlé de ce qu'on appeloit à la cour les *parvulo* de Meudon, et il est nécessaire d'expliquer cette manière de chiffre pour l'intelligence de plusieurs choses que j'aurai à raconter. On a vu (t. Ier, p. 132) l'aventure de Mme la princesse de Conti, pourquoi et comment elle chassa Mlle Choin, qui elle étoit, et quels étoient ses amis et l'attachement de Monseigneur pour elle. Ce goût ne fit qu'augmenter par la difficulté de se voir. Mme de Lislebonne et ses filles en avoient presque seules le secret, nonobstant tout ce qu'elles devoient à Mme la princesse de Conti. Elles fomentoient ce goût qui les entretenoit dans une confidence dont elles se proposoient de tirer de grands partis dans les suites.

Mlle Choin s'étoit retirée à Paris auprès du petit Saint-Antoine, chez Lacroix, son parent, receveur général des finances, où elle vivoit fort cachée. Elle étoit avertie des jours rares que Monseigneur venoit dîner seul à Meudon, sans y coucher, pour ses bâtiments ou pour ses plantages; elle s'y rendoit la veille à la nuit, dans un fiacre, passoit les cours à pied, mal vêtue, comme une femme fort du commun qui va voir quelque officier à Meudon, et par les derrières entroit dans un entre-sol de l'appartement de Monseigneur, où il alloit passer quelques heures avec elle. Dans la suite, elle y fut de même façon, mais avec une femme de chambre, son paquet dans sa poche, à la nuit, la veille des jours que Monseigneur y venoit coucher. Elle y demeuroit sans voir qui que ce soit que lui, enfermée avec sa femme de chambre, sans sortir de l'entre-sol, où un garçon du château seul dans la confidence lui portoit à manger.

Bientôt après, du Mont eut la liberté de l'y voir, puis les filles de Mme de Lislebonne, quand il alloit des dames à Meudon. Peu à peu cela s'élargit; quelques courtisans intimes y furent admis. Sainte-Maure, le comte de Roucy, Biron après, puis un peu davantage et deux ou trois dames, M. le prince de Conti tout à la fin de sa vie. Alors Mgr le duc de Bourgogne, Mgr le duc de Berry, et fort peu de temps après, Mme la duchesse de Bourgogne, furent introduits dans l'entre-sol, et cela ne dura pas longtemps sans devenir le secret de la comédie. Le duc de

Noailles et ses sœurs furent admis. Monseigneur y alloit dîner souvent avec les filles de Mme de Lislebonne, souvent après avec elles, et Mme la Duchesse, et quelquefois quelques-uns des privilégiés en hommes et en femmes, qui s'étendit plus, et toujours avec le même air de mystère qui dura toujours; et c'étoient ces parties secrètes, mais qui devinrent assez fréquentes, qu'on appeloit des *parvulo*.

Alors Mlle Choin n'étoit plus dans les entre-sols que pour la commodité de Monseigneur. Elle couchoit dans le lit et dans le grand appartement où logeoit Mme la duchesse de Bourgogne quand le roi alloit à Meudon. Elle étoit toujours dans un fauteuil devant Monseigneur, Mme la duchesse de Bourgogne sur un tabouret; Mlle Choin ne se levoit pas pour elle; en parlant d'elle, elle disoit, et devant Monseigneur et la compagnie : « la duchesse de Bourgogne; » et vivoit avec elle comme faisoit Mme de Maintenon, excepté qu'elle ne l'appeloit pas *mignonne*, ni elle *ma tante*, et qu'elle n'étoit pas à beaucoup près si libre, ni si à son aise là qu'avec le roi et Mme de Maintenon. Mgr le duc de Bourgogne y étoit fort en brassière. Ses mœurs et celles de ce monde-là se convenoient peu. Mgr le duc de Berry, qui les avoit plus libres, y étoit à merveille. Mme la Duchesse y tenoit le dé, et quelques-unes de ses favorites y étoient quelquefois reçues. Mais pour tout cela, jamais Mlle Choin ne paroissoit. Elle alloit, les fêtes, à six heures du matin, entendre une messe dans la chapelle dans un coin toute seule, bien empaquetée dans ses coiffes, mangeoit seule quand Monseigneur ne mangeoit pas en haut avec elle, et il n'y mangeoit jamais lorsqu'il couchoit à Meudon, que le jour qu'il y arrivoit (parce que [ce qui] en étoit ne venoit que sur le soir), et jamais ne mettoit le pied hors de son appartement ou de l'entre-sol; et pour aller de l'un à l'autre tout étoit exactement visité et barricadé pour n'être pas rencontrée.

On la considéroit auprès de Monseigneur comme Mme de Maintenon auprès du roi. Toutes les batteries pour le futur étoient dressées et pointées sur elle. On cabaloit longtemps pour avoir la permission d'aller chez elle à Paris; on faisoit la cour à ses amis anciens et particuliers. Mgr le duc de Bourgogne et Mme la duchesse de Bourgogne cherchoient à lui plaire, étoient en respect devant elle, en attention avec ses amis, et ne réussissoient pas toujours. Elle montroit à Mgr le duc de Bourgogne la considération d'une belle-mère, que toutefois elle n'étoit pas, mais une considération sèche et importunée, et il lui arrivoit quelquefois de parler avec autorité et peu de ménagement à Mme la duchesse de Bourgogne, et de la faire pleurer.

Le roi et Mme de Maintenon n'ignoroient rien de tout cela, mais ils s'en taisoient, et toute la cour, qui le savoit, n'en parloit qu'à l'oreille. Ce tableau suffit pour le présent. Il sera la clef de plus d'une chose. M. de Vendôme et d'Antin étoient des principaux initiés.

CHAPITRE XXXV.

Duc d'Orléans a un fauteuil à Bayonne, et à Madrid le traitement d'infant. — Origine du fauteuil en Espagne pour les infants et pour les cardinaux. — Etranges abus nés des fauteuils de Bayonne à M. le duc d'Orléans et à Mlle de Beaujolais. — Origine du traversement du parquet par les princes du sang. — Époque où les princesses du sang ont quitté les housses. — Trait remarquable de M. le Prince à Bruxelles avec don Juan et le roi Charles II d'Angleterre. — Ses entreprises de distinctions en France. — Réglement contre le luxe des armées peu exécuté. — Bataille d'Almanza. — Cilly apporte la nouvelle de la victoire d'Almanza. — Valouse à Marly, de la part du roi d'Espagne. — Bockley apporte le détail, et est fait brigadier. — M. le duc d'Orléans arrive à l'armée victorieuse. — Origine de l'estime et de l'amitié de M. le duc d'Orléans pour le duc de Berwick. — Leurs différents caractères militaires. — Grand et rare éloge du duc de Berwick par M. le duc d'Orléans. — Manquement fatal de toutes choses en Espagne. — Siége de Lerida. — La ville prise d'assaut et punie par le pillage. — Le château rendu par capitulation. — Joyeuse malice du roi sur Lerida à M. le Prince. — Cilly lieutenant général. — Berwick, grand d'Espagne, avec les duchés de Liria et de Xerica en don, une grâce, outre cela, sans exemple en grandesse, et fait chevalier de la Toison d'or.

Les généraux des armées partirent chacun pour la leur. M. le duc d'Orléans s'arrêta à Bayonne pour voir la reine veuve de Charles Ier, qui lui donna un fauteuil. M. le duc d'Orléans, qui ne l'auroit osé prétendre, se garda bien de le refuser.

En Espagne, les infants ont un fauteuil devant le roi et la reine. Il leur est venu de celui des légats *a latere*, qui sont reçus partout presque comme le pape en personne, et à qui nos rois ont été au-devant fort loin, hors de leur ville, jusqu'à Louis XIV exclusivement, mais qui y envoya Monsieur, qui donna la main au cardinal Chigi, lequel eut, comme je l'ai marqué (t. Ier, p. 323) à propos de l'erreur d'une tapisserie, un fauteuil à son audience du roi. Si les légats l'ont eu en France, on peut juger si les rois particuliers des Espagnes le leur disputoient. Ils le donnèrent aussi aux cardinaux qui ont tant gagné par le grand rang des cardinaux légats, et par la fermeté de la politique romaine, à porter le leur au plus haut point qu'elle a pu. Ferdinand et Isabelle, ayant réuni les couronnes particulières d'Espagne, firent trop d'usage des papes et de la cour de Rome pour changer ce cérémonial. Philippe Ier, dit le Beau, leur gendre, à qui ces couronnes devoient toutes arriver, n'eut que celle de Castille, parce que Ferdinand le Catholique le survécut. Charles-Quint, son fils, avant d'être empereur, recueillit toutes les couronnes de l'Espagne, à celle de Portugal près. Dès lors il pensoit à l'empire, il avoit François Ier pour compétiteur. Il ménageoit Rome et n'innova rien au cérémonial de son grand-père et de sa grand'mère maternels. Philippe II son fils, avec tous les partis qu'il sut tirer de Rome, n'avoit garde d'y rien changer non plus, et son exemple a passé en règle à ses successeurs. Il est même arrivé que plusieurs premiers ministres d'Espagne, avant et depuis Philippe II, ont été car-

dinaux, ce qui n'a pas peu contribué à consolider leur rang en Espagne. Je parlerai en un autre lieu de celui dont ils y jouissent aujourd'hui; mais ce que je viens d'en dire suffit pour ce que j'ai à expliquer ici.

Ce fauteuil des légats et des cardinaux est l'origine de celui des infants. Mais en Espagne ils n'ont rien vu par delà ce degré que nous appelons ici fils de France. Les infants, qui sont nos fils de France, y ont été fort rares depuis Charles-Quint. A peine y en a-t-il eu d'autres sous chaque règne que l'héritier de la couronne, et si on excepte le malheureux don Carlos et un cardinal, le peu qu'il y en a eu a disparu presque aussitôt que né. Aucun héritier de la couronne n'a été marié du vivant du roi son père. Je ne compte pas Philippe II, que Charles-Quint fit roi, qui épousa la reine Marie d'Angleterre, et qui, avant d'être roi, fut presque toujours séparé de lieu de Charles-Quint, ailleurs en Europe. Ainsi, en Espagne, il est vrai de dire que, jusqu'à présent, ce que nous connoissons ici sous le nom de petit-fils de France et de prince du sang n'y a jamais existé.

La reine douairière d'Espagne, confinée à Bayonne pour ses intelligences avec l'archiduc, mal aux deux cours, peu comptée d'ailleurs et mal payée, embarrassée d'un rang qu'elle savoit bien n'être pas de fils de France, mais en approcher fort et s'élever fort au-dessus de celui des princes du sang, crut pouvoir aider à la lettre pour obliger le neveu, et peut-être encore plus le neveu et le gendre du roi tout à la fois, qui alloit commander les armées en Espagne, et qui apparemment y prendroit un grand crédit, au moins celui de la servir ou de lui nuire. M. le duc d'Orléans, de son côté, hasarda d'accepter ce qui lui fut offert, parce qu'on aime toujours à se rehausser.

Il n'ignoroit pas que le premier fils de France qui ait eu un fauteuil devant une tête couronnée a été Gaston, qui, étant lieutenant général de l'État dans la minorité de Louis XIV, profita de l'indigence, des malheurs, et des besoins de la reine d'Angleterre, sa sœur, pour ses enfants et pour elle-même, réfugiés en France après l'étrange catastrophe du roi Charles Ier, son mari, dont l'exemple et une raison semblable valut le fauteuil à Monsieur et à Madame, père et mère de M. le duc d'Orléans, [de la part] du roi Jacques II et de la reine sa femme, réfugiés pareillement en France en 1688 par l'invasion et l'usurpation du prince d'Orange, depuis dit le roi Guillaume III. Mais il savoit aussi que lui-même ne l'avoit pu obtenir. On lui avoit seulement souffert, à Mme la duchesse d'Orléans, à Mademoiselle, sa sœur, depuis duchesse de Lorraine, et aux trois filles de Gaston, de ne voir le roi et la reine d'Angleterre qu'avec Monseigneur, Monsieur ou Madame, devant qui ils ne prétendoient qu'un tabouret; et comme tout s'étend en France sans autre droit que de l'oser, les deux autres filles du roi, toujours blessées du rang si supérieur au leur de leur sœur cadette, se mirent sur le même pied de ne voir la cour d'Angleterre qu'avec des fils ou des filles de France; puis d'elles, qui étoient princesses du sang par leurs maris, les autres princesses du sang en ont toujours usé de même. Le roi le souffroit, et le roi et la reine d'Angleterre n'étoient pas en situa-

tion de s'en plaindre. C'étoit donc un demi-droit, en M. le duc d'Orléans, que cette prétention telle qu'elle pût être; et à l'égard des pays étrangers, il ne donnoit pas la main, et ne rendoit pas la visite qu'il recevoit des ambassadeurs, comme faisoient les princes du sang. Les cardinaux étrangers, même romains, lui écrivoient *monseigneur* et *altesse royale;* et lorsqu'il écrivoit aux rois, excepté celui de France, il ne les traitoit point de *sire*, mais de *monseigneur*. Toutes ces raisons lui parurent bonnes pour ne faire point de façons sur le fauteuil que la reine douairière d'Espagne lui fit présenter. Le roi ne le trouva point mauvais, et en Espagne on n'osa s'en plaindre.

Ce qui en résulta au contraire fut qu'on s'y piqua de ne faire pas moins qu'à Bayonne, en sorte que don Gaspar Giron, le premier des quatre majordomes du roi, alla avec des carrosses et des équipages du roi au-devant de lui jusqu'à Burgos, c'est-à-dire de Madrid comme qui iroit d'ici presqu'à Poitiers, et que sur la route, et partout, il fut reçu en infant d'Espagne. Il en eut le traitement entier, à la cour, du roi, de la reine, des infants, des grands et de tout le monde, sans que cela y ait fait, ni ici, la moindre difficulté; mais voici ce que les excès deviennent. Ils en font naître sans fin, et il vaut mieux le dire ici tout de suite.

Lorsque la reine veuve du roi Louis Ier d'Espagne, fille de M. le duc d'Orléans, par conséquent princesse du sang, passa à Bayonne, la reine douairière d'Espagne trancha toute difficulté, et la traita comme déjà mariée et comme princesse des Asturies. Elle s'appuyoit sur l'exemple de Mme la duchesse de Bourgogne, que, par même raison de couper court à tout, le roi traita et la fit totalement jouir du même rang que si elle eût déjà été mariée. Vint après Mlle de Beaujolois, aussi fille de M. le duc d'Orléans, allant épouser l'autre infant. Sur l'exemple que je viens de rapporter, elle fut traitée de même; mais la duchesse de Duras qui étoit chargée de sa conduite, et qui avoit mené avec elle la duchesse de Fitz-James sa fille, depuis duchesse d'Aumont, ne se trouva point, ni sa fille, à cette séance, parce qu'elle n'avoit pas eu ordre de vivre autrement avec Mlle de Beaujolois qu'avec une princesse du sang, et laissa auprès d'elle sa gouvernante. A la rupture, Mlle de Beaujolois fut renvoyée en France avec sa sœur, veuve alors du roi Louis Ier. La princesse de Berghes, veuve d'un grand d'Espagne et la marquise de Coëflans, furent envoyées avec les équipages du roi à Saint-Jean de Luz pour les ramener en France, l'une comme camarera-mayor de la petite reine, l'autre choisie par Mme la duchesse d'Orléans pour être gouvernante de Mlle de Beaujolois sa fille. M. le duc d'Orléans n'étoit plus, et il étoit régent au premier passage; mais M. le Duc étoit premier ministre, et quelque chose de plus, et en même temps prince du sang. La reine douairière d'Espagne ne pouvoit plus considérer Mlle de Beaujolois comme mariée et comme infante, ainsi qu'elle avoit fait la première fois. Il n'y avoit point eu de mariage, et elle étoit renvoyée; elle n'étoit donc plus que princesse du sang.

Cela embarrassa la reine douairière, qui à la fin se résolut, pour obliger M. le Duc dans sa puissance (qui toutefois n'y avoit pas seule-

ment pensé), se résolut, dis-je, à donner un fauteuil à Mlle de Beaujolois et à la traiter comme la première fois, sous prétexte que ses propres malheurs la rendoient sensible à celui de cette princesse, à qui elle ne le vouloit pas appesantir par la différence du traitement de son premier passage.

Elle habitoit une très-petite maison de campagne à la porte de Bayonne, et elle y recevoit le monde dans un petit salon, où je l'ai aussi vue, de plain-pied à un grand et beau jardin. Après les premières embrassades de la reine douairière à la petite reine et à Mlle de Beaujolois, la reine douairière proposa à la princesse de Berghes d'aller voir son jardin, et à la duchesse de Liñarez, sa camarera-mayor, de l'y mener. Elles étoient averties; elles firent dans l'instant la révérence et entrèrent dans le jardin, après quoi la reine douairière fit apporter trois fauteuils. La marquise de Conflans y demeura debout avec les autres dames de la reine douairière. La visite finie, on fit appeler les deux dames qui étoient au jardin; elles ne trouvèrent plus de fauteuil en rentrant. On étoit debout et aux embrassades pour prendre congé.

Par le chemin, Mlle de Beaujolois vécut en princesse du sang. Mais arrivées à Paris, elles trouvèrent que ce fauteuil y avoit fait grand bruit, et que là-dessus les princesses du sang le prétendoient chez la reine d'Espagne. Mme la duchesse d'Orléans, dont les enfants n'étoient plus petits-fils de France, trouvoit la prétention fort raisonnable, d'autant qu'elle en formoit de plus étranges pour elle-même, jusqu'à ne pas vouloir que les gardes de la reine sa fille prissent la salle de ses gardes quand elle la venoit voir au Palais-Royal, tandis qu'à Versailles on ne leur disputa pas d'être mêlés avec ceux du roi, et la droite dans leur salle. Cette prétention du fauteuil, soutenue de l'autorité d'un prince du sang pleinement administrateur de l'État, suspendit les visites. On écrivit en Espagne, d'où il vint défense à la reine d'Espagne de donner des fauteuils, même à Mme la duchesse d'Orléans sa mère, qui depuis ne l'a plus vue qu'en particulier, et pas un prince ni princesse du sang ne l'ont visitée, si ce n'est M. le duc d'Orléans et Mlles ses sœurs, mais en dernier particulier.

Voilà où conduisent des complaisances mal entendues. Mme la duchesse d'Orléans n'a jamais eu ni prétendu qu'un tabouret devant les filles de France, même cadettes, même devant Mme la duchesse de Berry sa fille; les princesses filles de Gaston pareillement devant Madame, ainsi que Mlle la duchesse d'Orléans, et Mademoiselle, depuis duchesse de Lorraine; les princes et les princesses du sang n'ont jamais eu ni prétendu qu'un siége à dos, sans bras, devant les filles de Gaston, devant M. et Mme la duchesse d'Orléans, et devant Mademoiselle, depuis duchesse de Lorraine; et ils veulent un fauteuil devant les têtes couronnées, et en particulier devant la petite reine d'Espagne, qui, sa couronne mise à part, est veuve d'un infant d'Espagne, c'est-à-dire d'un fils de France, puisque, quand Philippe V n'auroit pas eu la couronne d'Espagne, il seroit fils de France, conséquemment son fils petit-fils de France, lequel remonte à la dignité, au rang, aux traitements de fils de France par la couronne de son père (et ont été mis et reconnus sur ce pied-là par

Louis XIV, qui leur a envoyé le cordon bleu, dans le moment de leur naissance, qui ne se donne ainsi qu'aux seuls fils de France, et les a toujours regardés et traités en tout le reste comme fils de France). Comment ajuster cela avec ces prétentions de fauteuil, si on ne veut dire que la couronne d'Espagne a dégradé les infants d'Espagne du rang et de la dignité qu'ils ont apportée en naissant, et qui a été anéantie par la seconde couronne de l'Europe? Voilà un paradoxe bien étrange et toutefois bien littéral.

M. le Prince le héros, que les princes du sang n'accuseront pas d'avoir manqué de hauteur ni d'entreprises bardies en faveur de leur rang, témoin le traversement du parquet au parlement, qu'il hasarda à la suite de M. son père et malgré lui dans la minorité de Louis XIV, et qui leur est depuis demeuré, auparavant réservé au seul premier prince du sang; la tentative de la housse clouée à son retour de Bruxelles, qu'il ne put obtenir, d'où les princesses du sang ont quitté leurs housses qu'elles portoient et avoient toujours portées jusqu'alors comme les duchesses, et sans prétention à cet égard; et bien d'autres choses qui écarteroient trop; M. le Prince, dis-je, pensoit bien autrement sur ces prétentions modernes avec les têtes couronnées. Il étoit à Bruxelles, où, bien qu'à la merci et au service d'Espagne, il maintint, avec la dernière hauteur, son rang, sa préséance, ses dictinctions sur don Juan, gouverneur général des Pays-Bas, bâtard d'Espagne, et qui commandoit les armées avec une hauteur, dans sa cour, de fils légitime de roi. Charles II, roi d'Angleterre, avoit été obligé de s'y retirer. Il y étoit aux dépens de l'Espagne, et don Juan en abusoit et le traitoit fort cavalièrement. M. le Prince en fut si choqué qu'il voulut apprendre à vivre à ce superbe bâtard.

Il pria chez lui le roi d'Angleterre, don Juan, les principaux seigneurs espagnols et flamands, et ce qu'il y avoit de plus considérable auprès de lui et parmi les chefs des troupes, et leur donna un magnifique dîner. Le repas servi, M. le Prince en avertit le roi d'Angleterre, qui, arrivant dans le lieu du festin avec toute la compagnie, vit une grande table couverte de mets, un seul fauteuil, un couvert unique et un cadenas. Voilà don Juan bien étonné, et qui le fut encore davantage quand il vit M. le Prince présenter la serviette au roi d'Angleterre pour laver et l'obliger de le faire. Le roi demanda à M. le Prince s'il ne se mettoit pas à table et ces messieurs. M. le Prince, au lieu de répondre, prit une serviette et se tint debout vers le dos du fauteuil où le roi d'Angleterre venoit de s'asseoir. Aussitôt il se retourna à M. le Prince pour l'obliger à se mettre à table et à faire apporter des couverts. M. le Prince répondit que, quand il auroit eu l'honneur de le servir, il trouveroit avec don Juan une table servie pour la compagnie et pour eux. Ce combat de civilités finit enfin par l'obéissance. M. le Prince dit que le roi ordonnoit qu'on apportât des couverts. Ils étoient tout prêts, et force tabourets aussi, qu'on apporta en même temps. M. le Prince se mit sur le premier, à la droite du roi d'Angleterre; don Juan, rageant de colère et de honte, sur le premier à gauche, et la compagnie sur les autres. Voilà un trait bien éloigné de la prétention du fauteuil. Il fit un

honneur infini à M. le Prince, et procura depuis au roi d'Angleterre les respects que lui devoit don Juan, et dont, après cet exemple si public et si fort parlant à lui, il n'osa plus s'écarter.

A propos de table, le luxe de la cour et de la ville étoit passé avec tant d'excès dans les armées qu'on y portoit toutes les délicatesses inconnues autrefois dans les lieux du plus grand repos. Il ne se parloit plus que de haltes chaudes dans les marches et dans les détachements, et les repas qu'on portoit à la tranchée pendant les siéges étoient non-seulement abondants dans tous leurs service, mais les fruits et les glaces qu'on y servoit avoient l'air des fêtes, avec une profusion de toutes sortes de liqueurs. La dépense ruinoit les officiers, qui, les uns pour les autres, s'efforçoient à l'envi de paroître magnifiques; et les choses nécessaires à porter et à faire quadruploient leurs domestiques et les équipages de l'armée, qui l'affamoient souvent. Il y avoit longtemps qu'on s'en plaignoit, ceux même qui faisoient ces dépenses qui les ruinoient, sans qu'aucun osât les diminuer. A la fin, le roi fit ce printemps un règlement qui défendit aux lieutenants généraux d'avoir plus de quarante chevaux d'équipage; aux maréchaux de camp plus de trente; aux brigadiers plus de vingt-cinq et aux colonels plus de vingt. Il eut le sort de tant d'autres faits sur le même sujet. Il n'y a pays en Europe où il y ait tant de si belles lois et de si bons règlements, ni où l'observation en soit de si courte duree. On ne tient la main à aucun, et il arrive que souvent, même dès la première année, tout est enfreint, et qu'on n'y pense plus dès la seconde.

On a vu (ci-dessus, p. 390) que la révolte de Cahors, qui avoit obligé d'y faire marcher des troupes destinées pour l'Espagne, avoit retardé le départ de M. le duc d'Orléans de huit jours. Ce délai lui coûta cher. Le duc de Berwick, plus foible en infanterie que les ennemis, et engagé dans un pays de montagnes, se trouva dans la nécessité de reculer un peu devant eux pour regagner des plaines où il pût aider sa cavalerie. Asfeld, qui tout l'hiver avoit commandé sur cette frontière, y avoit heureusement, mais très-difficilement, pourvu à la subsistance des troupes. Tout y étoit donc mangé par les apports qui y avoient été faits de tous les pays à portée d'en faire; et c'est ce qui avoit obligé Berwick de chercher à vivre dans ces montagnes, où les ennemis, fort éloignés, mais assemblés de bonne heure, forcèrent de marches pour le venir chercher, et tâcher de le prendre à leur avantage. Le marquis das Minas, Portugais, commandoit leur armée de concert avec Ruvigny, qu'on appeloit milord Galloway, d'un titre d'Irlande que le roi Guillaume lui avoit donné, et qui commandoit les Anglois. Enflés de ce mouvement en arrière, ils suivirent le maréchal de près, qui les attira ainsi dans les plaines de la frontière du royaume de Valence.

Alors Berwick les eût volontiers combattus; mais il savoit M. le duc d'Orléans parti de Madrid pour le venir joindre, qui n'avoit fait qu'y passer et saluer le roi et la reine d'Espagne, et qui faisoit toute la diligence possible pour arriver. Il lui étoit subordonné de nom et d'effet. Le roi avoit avoué son repentir de lui avoir donné en Italie un tuteur, qui l'avoit perdue malgré ce prince. Berwick ne vouloit pas, d'entrée de

jeu, se brouiller avec un supérieur de cette élévation en lui soufflant une bataille; ainsi il temporisoit avec grand dépit de l'audace des ennemis à l'approcher et à le tâter.

Elle leur crût tellement par la patience du maréchal qu'ils l'imputèrent tout à fait à foiblesse. Pour en profiter, ils vinrent le chercher jusque dans son camp. Asfeld, qui en eut le premier avis, l'envoya au duc de Berwick avec qui il étoit fort bien, et prit sur soi de faire ses dispositions de son côté, pour ne perdre pas un moment. Le maréchal fut aussi diligent du sien, vint au galop voir celles d'Asfeld, les approuva et ne songea plus qu'à combattre. Le début en fut heureux. Bientôt après il se mit quelque désordre dans notre aile droite, qui souffrit un furieux feu. Le maréchal y accourut, le rétablit, et la victoire ne fut pas longtemps après à se déclarer pour lui. L'action ne dura pas trois heures. Elle fut générale, elle fut complète. Elle commença tout de bon sur les trois heures après midi, le 25 avril. Les ennemis, en fuite et poursuivis jusqu'à la nuit, perdirent tout leur canon et tous leurs équipages avec beaucoup de monde. Il en coûta peu à notre armée; et de gens de marque, le fils unique de Puysieux, qui étoit brigadier d'infanterie et promettoit beaucoup, avec un esprit orné, et Polastron, colonel de la couronne.

Tout étant fini, le comte Dohna, qui s'étoit retiré dans la montagne avec cinq bataillons, n'ayant ni vivres, ni eau, ni moyen de sortir de là, envoya au maréchal, trop heureux d'être tous prisonniers de guerre, qui chargea un officier général d'aller les chercher et les amener à son camp. Ainsi on eut en tout huit mille prisonniers, parmi lesquels deux lieutenants généraux, six maréchaux de camp, six brigadiers, vingt colonels, force lieutenants-colonels et majors, et huit cents autres officiers avec une grande quantité d'étendards et de drapeaux. Il y eut treize bataillons entiers.

Cilly, des dragons, maréchal de camp, arriva à l'Étang avec cette bonne nouvelle, où j'étois et où Mme la duchesse de Bourgogne étoit venue de Marly, à qui Chamillart donnoit une grande collation. Ma surprise fut extrême lorsqu'en me retournant j'avisai Cilly. Je jugeai qu'il y avoit eu une action heureuse en Espagne. Je lui demandai à l'instant des nouvelles de M. le duc d'Orléans, et je fus fort affligé d'apprendre qu'il n'étoit pas arrivé à l'armée. Chamillart dit tout bas la nouvelle à Mme la duchesse de Bourgogne. Il me la dit aussi à l'oreille, et aussitôt s'en alla avec Cilly la porter au roi. Madame accourut aussitôt chez Mme de Maintenon, qui fut fort touchée d'apprendre que M. son fils n'avoit pas joint l'armée. Un musicien qui l'y crut, accourut le dire à Mme la princesse de Conti, qui lui donna une belle montre d'or qu'elle portoit à son côté. Tout ce qui étoit à Marly assiégea la porte de Mme de Maintenon. Le roi, transporté de joie, y vint et y conta tout ce que Cilly lui venoit d'apprendre. Le lendemain le duc d'Albe vint à la promenade du roi, à qui il en avoit fait demander la permission, et qui le gracieusa fort.

Le surlendemain, le même ambassadeur amena au roi Valouse, qui, écuyer ici du duc d'Anjou, l'avoit suivi en Espagne, et y étoit un de

ses quatre majordomes. Philippe V, averti de la victoire d'Almanza par Ronquillo, que le duc de Berwick lui avoit envoyé du champ de bataille, avoit dépêché Valouse pour venir remercier le roi de ses secours, et du général qui venoit de s'en servir avec tant de gloire.

Bockley, frère de la duchesse de Berwick, arriva le lendemain de Valouse avec le détail, et en fut fait brigadier. Cilly étoit parti le 26 avril, à la pointe du jour, lendemain de la bataille, et il étoit venu tout droit ici sans passer à Madrid.

Ce même jour 26, M. le duc d'Orléans joignit l'armée, qui marchoit à Valence par des pays faciles, et qui ne s'éloignoient point de nos magasins. On sut ce jour-là milord Galloway très-dangereusement blessé, que das Minas l'étoit aussi, et toute leur armée dispersée. Le duc de Berwick, avec un gros détachement, alla fort loin recevoir M. le duc d'Orléans, bien en peine de la réception qu'il lui feroit, et du dépit qu'il auroit de trouver besogne faite. C'étoit, après le malheur de Turin, en essuyer un nouveau bien fâcheux en un autre genre. Tout ce qui lui étoit attaché en fut touché, et le public même sembla y prendre part. L'air ouvert de M. le duc d'Orléans, et ce qu'il dit d'abordée au maréchal sur ce qu'il étoit déjà informé qu'il avoit fait tout ce qu'il avoit pu pour l'attendre, le rassurèrent. Il y joignit de justes louanges; mais il ne put s'empêcher de se montrer fort touché de son malheur, qu'il avoit tâché d'éviter par toute la diligence imaginable, et par ne s'être pas même arrêté à Madrid autant que la plus légère bienséance l'auroit voulu. Enfin le prince, persuadé avec raison qu'il n'avoit pu être attendu plus longtemps par l'attaque des ennemis dans le camp même du maréchal, et le maréchal à l'aise, ils ne furent point brouillés; et cette campagne jeta entre eux les fondements d'une estime et d'une amitié qui ne s'est depuis jamais démentie.

Ce n'est pas qu'ils fussent tous deux souvent de même avis. Le prince étoit entreprenant et quelquefois hasardeux, persuadé qu'un attachement excessif à toutes les précautions arrache des mains beaucoup d'occasions glorieuses et utiles; le maréchal, au contraire, intrépide de cœur, mais timide d'esprit, accumuloit toutes les précautions et les ressources et en trouvoit rarement assez. Ce n'étoit pas pour s'accorder. Mais le prince avoit le commandement effectif, et le maréchal une probité si exacte que, content d'avoir contredit et disputé de toutes ses raisons et de toute sa force un avis qui passoit malgré lui, il concouroit à le faire réussir, non-seulement sans envie, mais avec chaleur et volonté, jusqu'à chercher des expédients nouveaux pour remédier aux inconvénients imprévus, et à mettre tout du sien, comme s'il eût été l'auteur du conseil qui s'exécutoit nonobstant toute l'opposition qu'il y avoit faite.

C'est le témoignage que M. le duc d'Orléans m'a rendu de lui plus d'une fois, et bien rare d'un homme nouvellement orné d'une grande victoire, et naturellement opiniâtre et attaché à son sens. Mais, comme ce prince me l'a souvent dépeint, il étoit doux, sûr, fidèle, voulant surtout le bien de la chose, sans difficulté à vivre, vigilant, actif, et se donnant, mais quand il étoit à propos, des peines infinies. Aussi M. le

duc d'Orléans m'a-t-il dit souvent que, encore que leurs génies se trouvassent souvent opposés à la guerre, Berwick étoit un des hommes qu'il eût jamais connus avec qui il aimeroit mieux la faire : grande louange, à mon avis, pour tous les deux.

J'avois un chiffre particulier que M. le duc d'Orléans m'avoit donné en partant, et lui et moi, nous chiffrions et déchiffrions nous-mêmes, et ne nous écrivions en chiffre que par des courriers. Je lui proposai de cueillir au moins de grands fruits de cette grande défaite, et le dessein de laisser Berwick en Aragon avec une médiocre armée, et de s'en aller avec le reste joindre le marquis de La Floride sur la frontière de Portugal. Les ennemis n'y avoient ni magasins ni troupes, et le roi de Portugal n'etoit pas en état de résister. Je pressai donc M. le duc d'Orléans de profiter d'une conjoncture qui ne se retrouveroit plus pour s'illustrer par la conquête facile d'un royaume, délivrer l'Espagne de ce côté-là de guerre et d'ennemis en l'agrandissant d'un pays si utile, et de la mettre en état de finir la guerre, en portant la campagne suivante toutes ses forces en Aragon, sans avoir plus de jalousie par derrière. C'étoit en effet le moyen certain de terminer la guerre d'Espagne en deux campagnes. On peut juger en passant quel eût été cet avantage, quelles ses suites et quelle gloire pour le prince qui l'auroit exécuté. Le malheur fut que l'exécution étoit impossible.

M. le duc d'Orléans me manda que ma proposition en elle-même étoit bonne et solide pour une armée de non-mangeants et de non-buvants; que, dans toute la longue route à travers les provinces d'Espagne, il n'y avoit magasin ni provision de quoi que ce fût, ni étapes réglées, ni moyen aucun d'y suppléer; que s'il y avoit quelques provisions en Aragon pour la subsistance des troupes, et encore successives, ce n'étoit qu'à force d'industrie; que les chaleurs qui commençoient à se faire sentir, et qui alloient devenir excessives, ajoutoient une nouvelle difficulté à ce dessein que le manquement de toutes choses rendoit impossible; mais qu'il alloit travailler à faire en sorte que ces obstacles fussent levés pour l'anuée suivante, et à si bien profiter de l'avantage que le duc de Berwick venoit de remporter, qu'on pût affoiblir assez l'armée d'Aragon, la campagne suivante, pour se porter en nombre suffisant sur la frontière de Portugal, et y exécuter, à la vérité plus difficilement alors, par les précautions qu'ils pourroient avoir prises, ce que ce défaut aurait rendu aisé cette année.

A cela il n'y avoit point de réplique. En Aragon, la disette de tout étoit même telle qu'avec une armée victorieuse et en liberté d'agir, ce fut un chef-d'œuvre de l'industrie de pouvoir former le siége de Lerida, après avoir battu encore plusieurs fois les ennemis en détail et en petits corps, et pris plusieurs petites places. Achevons tout de suite cette campagne d'Espagne. Les difficultés en furent si grandes qu'il fallut, en attendant, s'amuser à nettoyer l'Aragon des petites places et des postes, tandis que Bay prenoit Ciudad-Rodrigo et d'autres places vers le Portugal, amassa force drapeaux et étendards, et eut enfin près de quatre mille prisonniers. Après des peines et des longueurs infinies, la tranchée fut ouverte devant Lerida la nuit du 2 au 3 octobre. Asfeld

s'y chargea des vivres et des munitions, et M. le duc d'Orléans, qui m'a dit souvent que c'étoit le meilleur intendant d'armée qu'il fût possible de trouver, sans que ce pénible détail l'empêchât de ses fonctions militaires, M. le duc d'Orléans, dis-je, se chargea lui-même de tous les autres détails du siége, rebuté des difficultés qu'il rencontroit dans chacun. Il fut machiniste pour remuer son artillerie, faire et refaire son pont sur la Sègre, qui se rompit et qui ôta la communication de ses quartiers. Ce fut un travail immense. Son abord facile, la douceur avec laquelle il répondoit à tout, la netteté de ses ordres, son assiduité jour et nuit à tous les travaux, surtout aux plus avancés de la tranchée, son exactitude à tout voir par lui-même, sa justesse à prévoir, et l'argent qu'il répandit dans les troupes et qu'il fit donner du sien aux officiers qui se trouvoient dans le besoin, le firent adorer et donnèrent une volonté qui fut le salut d'une expédition que tout rendit si difficile.

C'étoit après Barcelone le centre et le refuge des révoltés, qui se défendirent en gens qui avoient tout à perdre et rien à espérer. Aussi la ville fut-elle prise d'assaut le 13 octobre, et entièrement abandonnée au pillage pendant vingt-quatre heures. Elle étoit remplie de tout ce que les lieux à sa portée y avoient pu retirer. On n'y épargna pas les moines qui animoient le plus les habitants. La garnison se retira au château, où les bourgeois entrèrent avec elle. Ce château tint encore longtemps; enfin il capitula le 11 novembre, et le chevalier de Maulevrier en apporta la nouvelle au roi le 19.

Chamillart l'amena sur les huit heures avant que le premier gentilhomme de la chambre fût entré. Le roi les fit venir à l'instant à son lit; il fut si content de cette nouvelle qu'il envoya éveiller Madame et Mme la duchesse d'Orléans pour la leur apprendre.

Ils sortirent cinq à six cents hommes, et pouvoient tenir encore quelques jours; et tant devant la ville que devant le château, M. le duc d'Orléans n'eut pas plus de sept à huit cents hommes tués ou blessés. L'armée ennemie n'étoit qu'à deux lieues de Lerida, lorsque le château se rendit, faisant contenance de venir le secourir. Das Minas, blessé à Almanza, en avoit repris le commandement; Galloway, extrêmement blessé, étoit hors d'état d'agir. Après une campagne si longue et si difficile, il n'y eut plus moyen de rien entreprendre; et quelque désir que M. le duc d'Orléans eût d'aller faire le siége de Tortose, il fallut le remettre à l'année suivante.

M. le Prince, mais surtout M. le Duc, et un peu M. le prince de Conti, voyoient avec grande jalousie la gloire de M. le duc d'Orléans. Ils étoient surtout piqués de la conquête de Lerida, dont M. le Prince, tout grand et hardi capitaine qu'il étoit, avoit levé le siége, et une autre fois encore le comte d'Harcourt. M. le Duc et Mme la Duchesse ne se contenoient pas, et M. le Prince s'échappoit volontiers. J'eus le plaisir d'entendre le roi adresser la parole là-dessus à M. le Prince à son dîner, puis à M. le prince de Conti avec une joie maligne qui jouissoit de leur embarras. Il vanta l'importance de la conquête, il en expliqua les difficultés, il loua M. le duc d'Orléans, et leur dit sans ménagement que ce lui étoit une grande gloire d'avoir réussi où M. le

Prince avoit échoué. M. le Prince balbutia, lui qui tenoit si aisément et si volontiers le dé. J'étois vis-à-vis de lui, et je voyois à plein qu'il rageoit. M. le prince de Conti, auprès de qui j'étois, plus doux et plus circonspect, ne prenoit pas plus de plaisir à cette conversation, qui, de la part du roi, fut allongée. M. le prince de Conti ne dit que quelques mots pour ne pas demeurer dans le silence, et laissa le poids à M. le Prince, qui, avec tout son esprit et ses grâces (car il en avoit beaucoup dans la conversation), se tira au plus mal de celle-là. Elle ne put durer qu'une partie du dîner, étant aussi peu soutenue d'une part mais le roi qui ne voulut rien affecter, et qui se plaisoit à les mortifier, se tourna, sur la fin, à M. de Marsan, presque derrière sa chaise, et lui reparla du succès de M. le duc d'Orléans qui avoit été l'écueil du comte d'Harcourt. Marsan n'en étoit pas à cela près pourvu que le roi lui parlât, et qu'il pût lui barbouiller quelque chose. Il chercha donc à faire sa cour et à parler, et renouvela le dépit et l'embarras de M. le Prince, qui n'ouvrit pas la bouche, mais à qui l'impatience sortoit par les yeux et de toute sa contenance. Cette scène, je l'avoue, me divertit beaucoup. Cela fit du bruit à la cour et dans le monde; j'eus regret que M. le Duc ne s'y trouvât pas.

Le roi fit Cilly lieutenant général en le renvoyant, et permit au duc de Berwick d'accepter la grandesse que le roi d'Espagne lui accorda, tant pour lui que pour celui de ses fils qu'il lui seroit libre de choisir. Elle fut de la première classe. Pour ajouter l'utile à l'honneur, le roi d'Espagne établit cette grandesse sur les villes et territoires de Liria et de Xerica dans le royaume de Valence conjointement, dont il lui fit présent. C'étoit un domaine de quarante mille livres de rente du domaine de la couronne, qui avoit fait autrefois l'apanage des enfants d'Aragon.

Cette grâce très-justement méritée étoit sans exemple :

1° On a déjà vu que le père et le fils ne sont jamais grands tous deux à la fois, le père eût-il plusieurs grandesses, à moins que le fils n'eût succédé à sa mère morte qui en auroit eu une de son chef, ou qu'il jouît de celle de sa femme qui lui en auroit apporté une: 2° la grandesse passe toujours à l'aîné, et d'aîné en aîné, et ne fut jamais laissée au choix du père; 3° [ce] qui n'est pas sans exemple, mais qui en a fort peu, est le don de la terre et d'un domaine aussi distingué. J'ai profité de l'exemple des deux qui sont sans exemple. Je remets ailleurs à expliquer ce qui fit que le duc de Berwick désira le choix entre ses enfants pour la grandesse. Le roi d'Espagne crut que ce n'étoit pas encore assez, il le fit chevalier de la Toison d'or[1].

CHAPITRE XXXVI.

Différence du gouvernement de la Castille et de l'Aragon, l'un plus despotique que la France, l'autre moins que l'Angleterre. — Explication curieuse. — Philippe V abolit les lois et les priviléges de l'Aragon et de ses dépen-

1. Passage omis par les anciens éditeurs depuis *On a déjà vu*.

dances, et les soumet aux lois et au gouvernement de Castille. — Deux partis proposés par Médavy pour les troupes restées avec lui en Italie, tous deux bons, tous deux rejetés. — Traité pour le libre retour des troupes en abandonnant l'Italie. — Duc de Mantoue, dépouillé sans être averti, se retire précipitamment à Venise. — Contraste étrange de la fortune des alliés de Louis XIII et de ceux de Louis XIV. — Médavy à Marly; sa récompense. — Arrivée de Vaudemont à Paris et à la cour. — Chambre de la Ligue. — Vaudemont et ses nièces; leur union, leur intérêt, leur cabale, leur caractère, leur conduite. — Étrange découverte de Mme la duchesse de Bourgogne sur Mme d'Espinoy. — Mme de Soubise; son caractère, son industrie.

Le roi d'Espagne profita de l'état où la bataille d'Almanza et ses suites venoient de mettre les affaires d'Aragon et de la leçon que ses peuples lui avoient donnée de l'inutilité de sa considération et de ses bontés pour eux, pour se les attacher. Rien de plus différent que le gouvernement de la Castille et que celui de l'Aragon et des royaumes et provinces annexées à chacune de ces couronnes. En Castille le gouvernement est despotique plus encore que nos derniers rois ne l'ont rendu en France. Ils y ont du moins conservé quelques formes, et communiqué à d'autres le pouvoir de rendre des arrêts, qui sans aller plus loin s'exécutent. Il est vrai que nos rois sont les seuls juges de leurs sujets; qu'il ne se rend de jugement souverain qu'en leur nom, que ceux qui se prononcent peuvent être arrêtés et réformés par eux, qu'ils peuvent évoquer[1] aussi à eux toutes les affaires qu'ils jugent à propos, pour les juger, ou seuls, ou avec qui il leur plaît, ou les renvoyer à qui bon leur semble. Il est encore vrai que les enregistrements nécessaires de leurs édits et déclarations ne sont rien moins à leur égard que l'emprunt de l'autorité des parlements qui enregistrent pour que l'exécution s'ensuive, mais uniquement une manifestation publique de ces édits et déclarations dont l'enregistrement sert, et à la publier dans les juridictions inférieures, et à demeurer en note dans les registres du parlement, pour que les juges s'en souviennent, et que, tant eux que les juges inférieurs, conforment leurs jugements à cette volonté des rois déclarée à eux, et par eux, à tous leurs sujets par cet envoi que l'enregistrement ordonne qui sera fait aux tribunaux inférieurs des instruments qui la contiennent et qu'eux-mêmes viennent d'enregistrer. Il est vrai encore que les remontrances des parlements ne sont en effet que des remontrances et non des empêchements, parce qu'en France il n'y a qu'une autorité unique, une puissance unique, qui réside dans le roi, de laquelle et au nom duquel émanent toutes les autres. C'est une autre vérité que les états généraux mêmes ne se peuvent assembler que par les rois, qu'ils n'ont dans leur assemblée aucune puissance législative, et qu'à l'égard des rois, ils n'ont que la voix consultative et la voie de représentation et de supplication. C'est ce que toutes les histoires et toutes les relations des états généraux montrent avec évidence. La différence

1. Voy. les notes de la fin du volume sur les évocations, l'enregistrement des édits et le droit de remontrances.

d'eux aux parlements est que le corps représentatif de tout l'État mérite et obtient plus de poids et plus de considération de ses rois qu'une cour de justice, ou que plusieurs ensemble, quelque relevée qu'elle puisse être. Qu'il est vrai que ce n'est que depuis plusieurs siècles que les états généraux en sont réduits en ces termes, surtout quant aux impositions, et qu'il ne l'est pas moins que jamais les parlements n'ont eu plus d'autorité que celle dont ils jouissent. Je m'étendrois trop si je voulois traiter ici de certaines formes nécessaires pour les affaires majeures qui regardent la couronne même, ou les premiers particuliers de l'État. Ce sont d'autres sortes de formes majeures comme les affaires majeures qui les exigent, et dont Louis XIV même, qui a porté son autorité bien au delà de ce qu'ont fait tous ses prédécesseurs, n'a pas cru se devoir départir, ni de son aveu même pouvoir les omettre. Toujours demeure-t il constant que l'autorité de nos rois a laissé subsister ce qui vient d'être exposé.

En Castille, rien moins : les cortès ou états généraux ne s'y assemblent plus par ordre des rois que pour prêter les serments que le roi veut recevoir, ou qu'il veut faire prêter au successeur de sa couronne. Il ne s'y agit de rien de plus depuis des siècles. La cérémonie et la durée des cortès ne tient pas plus d'une matinée. Pour le reste il y a un tribunal qui s'appelle le conseil de Castille, dont la juridiction supérieure s'étend sur toutes les provinces soumises à cette couronne, qui n'ont chez elles que des tribunaux subalternes qui y ressortissent, avec une dépendance bien plus soumise que n'en ont les nôtres à nos parlements. Ce conseil de Castille est tout à la fois ce que nous connoissons ici sous le nom de parlement et de conseil des parties[1]; et le chef de ce tribunal, qui n'a point de collègues comme les présidents à mortier à l'égard des premiers présidents ici, est tout à la fois ce que nous connoissons ici sous le nom de chancelier et de premier président, du prodigieux état duquel j'ai dit un mot en parlant de la dignité des grands d'Espagne. C'est donc lui qui, avec ce conseil, juge en dernier ressort tout ce qui dépend de la couronne de Castille, et qui de plus est le supérieur immédiat en de certaines choses avec le conseil, seul en plusieurs autres, de tous les membres, non-seulement de tous les tribunaux inférieurs de la Castille, outre qu'il l'est avec le conseil de ces tribunaux chacun en corps, mais il l'est de tous les régidors et de tous les corrégidors, qui ont à la fois toutes les fonctions des intendants des provinces, des lieutenants civils, criminels, et de police et de prévôts des marchands, comme nous parlons ici[2].

Mais toute cette puissance et toute cette autorité disparoît chaque semaine devant celle du roi. Toutes les semaines le conseil de Castille en corps vient chez le roi, son chef à sa tête, dans une pièce de son palais destinée à cela, à jour et heure marqués. Le roi s'y rend peu après et y entre seul. Il y est reçu à genoux de tout le corps qu'il fait asseoir sur des bancs nus et couvrir, après qu'il est lui-même assis et

1. Voy. sur le *Conseil des parties*, t. Ier, p. 435.
2. Voy. note à la fin du t. II, p. 492.

couvert dans son fauteuil sous un dais. En retour à droite, sur le bout du banc, le plus près de lui, est le chef de ce corps, ayant à son côté celui des conseillers choisis pour faire ce jour-là rapport de ce que le conseil a jugé depuis la dernière fois qu'ils sont venus chez le roi[1]. Il a les sentences à ses pieds, dans un sac, et il en explique sommairement le fait, les raisons des parties, et celles qui ont déterminé le jugement. Le roi, qui les approuve d'ordinaire, signe la sentence qui ne devient arrêt qu'en ce moment; sinon il ordonne au conseil de la revoir et de lui en rendre compte une autre fois, ou il renvoie l'affaire à des commissaires qu'il choisit, ou à un autre conseil, comme celui des finances, des Indes ou autre pareil. Quelquefois il casse la sentence, rarement, mais il le peut, et cela est quelquefois arrivé; il rend de son seul avis un arrêt tout contraire, qui s'écrit là sur-le-champ, et qu'il signe. Il n'entre point dans tout ce qui est procédure ou interlocutoire[2], à moins qu'il n'ait reçu des plaintes, et qu'il veuille en être informé, mais seulement dans les décisions. Ainsi il est vrai de dire que ce conseil de Castille, si suprême, n'a que voix consultative, et de soi ne rend que des sentences, et que c'est le roi seul qui juge et décide tous les procès et les questions.

Après cette séance, qui ne va guère à deux heures, le roi se lève; tous se mettent à genoux, et il sort de la pièce où il les laisse. Dans la joignante il trouve ses grands officiers et sa cour. Le chef du conseil de Castille le suit, je dis chef, parce que c'est ou un président ou un gouverneur, et j'en ai expliqué la différence en parlant de la dignité des grands; ce chef, dis-je, le suit. Le roi s'arrête dans une des pièces de son appartement où il trouve un fauteuil, une table avec une écritoire et du papier à côté, et vis-à-vis tout près un petit banc nu de bois, fort court. L'accompagnement du roi passe outre et l'attend dans la pièce voisine. Il se met dans le fauteuil, et le chef sur ce petit banc nu, et là il lui rend compte du conseil même et de tout ce qui passe par lui seul; sur quoi il reçoit ses ordres. Cela fait, il retourne d'où il étoit venu, et le roi en même temps passe outre, trouve sa cour dans la pièce voisine, qui le suit jusqu'à la porte de son cabinet[3].

Ce conseil enregistre les mêmes choses que fait ici le parlement, mais sans jamais y faire obstacle, et s'il y a quelque remontrance ou observation à faire, il prend son temps lorsqu'il va au palais. Alors il s'explique ou par le chef ou par un des conseillers, quelquefois après la séance par ce chef tête à tête et de quelque façon que ce soit; la volonté du roi entendue, il est obéi sans délai, et sans plus lui en parler. Il consulte assez souvent le conseil avant de faire certaines choses, avec liberté d'en suivre après l'avis ou non. Il est donc difficile de pousser plus loin et l'effet et l'apparence du despotisme.

1. Passage omis par les précédents éditeurs depuis *Il y est reçu*.
2. On appelait jugement *interlocutoire*, dans l'ancien droit français, un arrêt qui ne décidait point la question, le tribunal se bornait à ordonner une plus simple information sur quelques points.
3. Passage omis par les précédents éditeurs depuis *Après cette séance*.

En Aragon, c'est tout le contraire pour cette couronne et pour toutes les provinces qui en dépendent. Les lois qui y sont en vigueur ne peuvent recevoir d'atteinte, le roi ne peut toucher à aucun privilége public ni particulier. Les états généraux y sont les maîtres des impositions dans toutes leurs parties, qui refusent presque toujours ce qu'on y voudroit ou innover ou augmenter, et ils ont la même délicatesse sur tout ce qui est édits et ordonnances, qui ne peuvent être exécutés non-seulement sans leur consentement, mais sans leur ordre. Le tribunal suprême réside à Saragosse, qui est pour l'Aragon et tout ce qui en dépend, comme est le conseil de Castille dans ce royaume et ses dépendances. Le chef de ce tribunal qui, comme en Castille, est un grand, et peut aussi être un homme de robe, avec moins de consistance alors, est tout un autre personnage que le président ou le gouverneur du conseil de Castille. Il se nomme non le justicier, mais le *justice*, comme étant lui-même la souveraine justice. Il ne peut être ni déposé, ni suspendu, ni écorné en quoi que ce soit. Il préside également au tribunal suprême et aux états quand ils sont assemblés, et qui quelquefois s'assemblent ou par lui ou d'eux-mêmes, sans que le roi puisse l'empêcher. C'est dans ces états assemblés que le nouveau roi prête le serment entre les mains du justice, qui lui dit, étant assis et couvert, cette formule mot à mot et lentement, tout haut, en sorte que toute l'assemblée l'entende : *Nous qui valons autant que vous, vous acceptons pour notre roi, à condition du maintien de tous nos droits, lois et prérogatives ; sinon, non.* Voilà un étrange compliment à recevoir pour une tête couronnée; et, en Aragon, ils ont toujours tenu parole tant qu'ils ont pu, et l'ont pu presque toujours. Ce justice, en absence des états, les représente seul, et fait, en partie seul, en partie avec le conseil, ce que feroient les états s'ils étoient assemblés, auxquels il en doit compte, et leur est soumis en tout. Il a, comme les états, une grande jalousie d'empêcher que le roi n'étende son autorité au préjudice de la leur en quoi que ce soit, et de part et d'autre en petit, ils ressemblent fort, quoique dans une autre forme, au roi et au parlement d'Angleterre. C'est aussi ce qui a si souvent armé l'Aragon, la Catalogne, etc., contre ses princes, et c'est ce que le roi d'Espagne prit cette année son temps d'abolir.

Il éteignit la dignité et toutes les fonctions de ce fâcheux justice, il abolit les états, il supprima tous les droits et prérogatives, il cassa toutes les lois, il changea le tribunal suprême, il asservit l'Aragon et toutes les provinces qui en dépendent, les mit en tout et partout sur le pied de la Castille, il y étendit les lois de ce royaume, et il abrogea tout ce qui y pouvoit être contraire. Ce fut un grand et utile coup frappé bien à propos, et qui mit toutes ces provinces au désespoir et en furie. Le bonheur de l'issue des armes a soutenu ce qu'elles avoient tant aidé à établir. L'Aragon, la Catalogne et toutes les provinces dépendantes de cette couronne ont fait l'impossible pour alléger au moins ce joug. Philippe V est demeuré, avec grande raison, inébranlable, et les choses y sont demeurées jusqu'à présent dans la forme où il les mit dans ce temps-là.

Le parti étoit pris dès l'hiver de n'essayer point de rentrer en Italie.

Médavy y étoit resté avec les troupes que M. le duc d'Orléans marchant avec son armée à Turin lui avoit laissées en Lombardie, et avec lesquelles il remporta une victoire en même temps que se donna la bataille de Turin, qui en auroit réparé les malheurs, si, comme M. le duc d'Orléans le voulut, il avoit mené son armée en Italie, au lieu de la ramener dans les Alpes et dans le Dauphiné. Médavy se maintint avec ses troupes sans que les ennemis osassent l'attaquer; il tenoit Mantoue et quantité d'autres places.

Ne renvoyant point de troupes en Italie, il restoit deux partis à prendre, que Médavy proposa tous deux, et du succès de celui des deux qu'on voudroit prendre il répondit. Le premier, et celui que Médavy appuyoit le plus, étoit celui de se cantonner en Lombardie, d'y abandonner à leurs propres forces les places qui ne s'y pourroient couvrir, de conserver les principales possibles, surtout Mantoue, de les bien munir toutes, et de se tenir sur la défensive en Lombardie, où la subsistance ne pouvoit manquer sans aucun autre secours, et fatiguer les ennemis par les courses de nos garnisons, et par la nécessité des siéges, les amuser ainsi en attendant les événements, et les empêcher de songer à venir nous attaquer chez nous, délivrés de toute guerre en Italie.

L'autre parti étoit de marcher avec sa petite armée, par les pays vénitiens et ecclésiastiques, très-neufs et très-abondants, droit au royaume de Naples, qui se maintenoit encore, mais qui ne pouvoit que tomber bientôt s'il n'étoit secouru en lui-même; ou par la diversion d'Italie, si on étoit en état et en volonté d'y en tenter quelqu'une. C'étoit au moins conserver à l'Espagne Naples et Sicile, et ne pas tout perdre à la fois en ne prenant aucun de ces deux partis, dont chacun des deux étoit très-praticable. Mais il étoit écrit que les ténèbres dont nous étions frappés s'épaissiroient de plus en plus, et que le nombre et l'énormité de nos fautes entassées les unes sur les autres en Italie, la campagne dernière, seroient comblées par celle de son entier abandon.

Pour ce dernier parti on eut peur d'offenser un pape foible et une république infidèle qui avoit toujours favorisé ouvertement les Impériaux, et un pape qui, bien que de mauvaise grâce, n'avoit osé résister à leurs volontés. Ces deux si médiocres puissances sentoient bien alors la faute qu'elles avoient faite, et trouvoient les Impériaux devenus de beaucoup trop forts; mais cette même raison les tenoit en crainte, je n'oserois dire et nous avec eux. Le trajet étoit court, facile, sans obstacle quelconque à appréhender, et toujours dans l'abondance, et Naples et Sicile étoient sauvées. On en eût été quitte pour des cris de politique et pour des excuses de même sorte. On s'en fit des monstres; on aima mieux regarder tout d'un coup Naples et Sicile comme perdues.

L'autre parti fut considéré comme trop hasardeux.

On fit à l'égard de Médavy et de ses troupes coupées d'avec la France, comme ces mères tendres, jusqu'à la sottise, qui ne veulent pas laisser aller leurs enfants faire ou essayer fortune par des voyages de long cours, dans la crainte de ne les revoir jamais. On oublia la conduite des grands rois et des grands capitaines qui, après les plus désespérés revers, se sont roidis à se soutenir contre la fortune, et par un léger le-

vain sont parvenus à force de courage, d'art, de savoir se passer, se cantonner, se maintenir, à changer la face des affaires et à en sortir heureusement et glorieusement.

Vaudemont avoit le commandement d'honneur; Médavy, qui portoit tout le poids, l'avoit en effet. Le Milanois ne rapportoit plus à Vaudemont l'autorité ni l'argent qui le rendoient grand, depuis le malheur de Turin. Il avoit des sommes immenses qu'il ne vouloit pas hasarder. On a vu ici ses perfides manéges du temps de Catinat et de Villeroy. Il avoit mieux couvert son jeu pendant celui de Vendôme, en qui toute la confiance et l'autorité étoit passée et avec lequel il avoit principalement songé à se lier. La mort de son fils unique sembloit avoir rompu ses chaînes; M. le duc d'Orléans, qui avoit eu les yeux fort ouverts sur sa conduite dans le peu qu'il eut à l'examiner, me dit au retour en avoir été fort content.

Pour moi, j'avois toujours sur le cœur ce chiffre fatal qu'il nia avoir, et qu'il m'a toujours paru impossible qu'il n'eût pas, dont j'ai parlé (t. III, p. 309), et qui a été si funeste. Je ne sais si, quand il seroit enfin devenu fidèle, un gouvernement si mutilé et le commandement apparent de troupes abandonnées ne lui parut pas une charge trop pesante, et, supposé ses anciennes liaisons, s'il ne se défia pas de ses souplesses dans des conjonctures si délicates de cette décadence. Il sentoit sa partie si bien faite en France, qu'il s'en promettoit tout, et la suite a montré qu'il ne se trompoit pas, et qu'il n'y a manqué que des chimères insoutenables. Il étoit dans la première considération du roi; ses nièces et le maréchal de Villeroy avant sa chute lui avoient acquis Chamillart sans mesure. Monseigneur, tel qu'il étoit, mené par ses nièces, étoit à lui. Mme de Maintenon, il la tenoit par Villeroy avant sa disgrâce, qui n'y fut même jamais avec elle, par Chamillart, et par le ricochet de Vendôme qui faisoit agir M. du Maine auprès d'elle. Enfin il avoit le gros du monde par ces cabales, par toute la maison de Lorraine, par tout ce qui avoit servi en Italie, comblé par lui de politesse, gorgé d'argent du Milanois, et charmé de la splendeur, car c'est peu dire de la magnificence, dont il vivoit.

Il appuya donc si foiblement tous ces deux partis, qu'il les décrédita par cela même qu'il avoit un intérêt apparent de désirer qu'on prît celui de soutenir en Lombardie, qui lui en conservoit le commandement et ce qui restoit de son gouvernement du Milanois; et son bonheur, aidé de sa cabale, fut tel, que le roi lui sut le meilleur gré du monde de cette foiblesse d'appuyer, comme étant plus sincère qu'intéressé. Enfin, dans le besoin où on étoit de troupes, bonnes et vieilles, on ne considéra pas où elles seroient le plus utiles pour occuper l'ennemi et l'éloigner de nos frontières, on ne se frappa que de l'idée de sauver celles-ci et de les employer dans nos armées.

Vaudemont fut donc chargé de négocier, de concert avec Médavy, le libre retour de nos troupes et de leur suite, leur retraite en Savoie, la route qu'elles tiendroient, et tout ce qui regardoit leur marche et leur subsistance en payant, et en abandonnant tout ce que nous tenions en Italie. On peut juger s'il eut peine à être écouté et à conclure un traité

si honteux pour la France, et si utile et si glorieux à ses ennemis. Tout fut donc arrêté de la sorte, et le général Patay fut livré pour otage à Médavy pour marcher avec lui jusqu'à ce que toutes nos troupes et leur suite fût arrivée en Savoie. C'est ce que Médavy eut la douleur de recevoir ordre d'exécuter.

Tout y fut fait assez à la hâte pour ne se donner pas le loisir d'en avertir le malheureux duc de Mantoue à temps, dont les places, l'État et Mantoue même furent remis aux troupes de l'empereur. Le duc de Mantoue se retira en diligence à Venise avec ce qu'il put emporter de meilleur, et envoya sa femme, dont il n'eut point d'enfants, en Suisse pour ne se revoir jamais. Le dessein étoit qu'elle allât en Lorraine : rien n'étoit plus naturel; mais M. de Lorraine étoit trop à l'empereur pour oser recevoir chez lui sans la permission de ce prince l'épouse d'un allié de la France, dépouillé à ce titre, et pour avoir si longtemps mis l'empereur dans le plus grand embarras par avoir reçu les François dans Mantoue.

Louis XIII avoit conservé, et deux fois rétabli à main armée dans les États de Mantoue et de Montferrat, le père et le grand-père de ce duc de Mantoue, et la première des deux en personne, où sa capacité militaire et sa valeur personnelle qui le couvrit de gloire, jointes à la fidélité de sa protection dans des temps si difficiles, lui mérita toute celle des héros au célèbre pas de Suse vis-à-vis du fameux Charles-Emmanuel et de l'armée autrichienne, comme je l'ai plus amplement remarqué (t. Ier, p. 39). Ce ne fut donc pas une satisfaction légère pour une maison aussi implacable que la maison d'Autriche s'est toujours piquée si utilement de l'être, de se voir enfin maîtresse du duché et de la ville de Mantoue et du Montferrat, et de faire sentir au souverain dépouillé tout le poids de sa vengeance, et à la France celui de sa foiblesse, dont les alliés, chassés et proscrits par l'empereur en criminels, se trouvoient partout réduits à chercher de lieu en lieu des asiles, et à subsister de ce que la France, qui n'avoit pu les soutenir, leur pouvoit donner, contraste étrange entre Louis XIII et Louis XIV. Crémone, Valence, en un mot tout ce que nous tenions en Italie fut livré aux Impériaux, qui furent si jaloux de cette gloire qu'ils ne voulurent jamais souffrir que ce que nous tenions de places du duc de Savoie lui fût immédiatement remis, mais qu'ils s'opiniâtrèrent à les recevoir eux-mêmes pour que ce prince, qui en cria bien haut, ne les pût recevoir que de leurs mains.

Sur la fin d'avril, Vaudemont et Médavy arrivèrent à Suse avec près de vingt mille hommes tant des troupes du roi que de celles du roi d'Espagne. Le 9 mai, c'est-à-dire le lendemain du détail de la bataille d'Almanza apporté par Bockley, Médavy arriva à Marly, et vint saluer le roi dans ses jardins, dont il fut très-bien reçu, après quoi il le suivit chez Mme de Maintenon où il demeura une heure à lui rendre compte d'un pays et d'un retour qu'il devoit entendre avec une grande peine. Le gouvernement de Nivernois venoit de vaquer tout à propos; le roi le lui donna sans qu'il le demandât, quoiqu'il eût celui de Dunkerque, mais il l'avoit acheté. On le fit repartir au bout d'un mois pour aller commander en chef en Savoie et en Dauphiné, avec deux lieutenants

généraux et deux maréchaux de camp sous lui, et le traitement de général d'armée, quoique aux ordres du maréchal de Tessé qui y étoit déjà. Il eut de plus douze mille livres de pension. Le roi lui dit que c'étoit en attendant mieux, parce qu'il avoit cru le gouvernement de Nivernois de trente-huit mille livres de rente, et qu'il se trouvoit n'en valoir que douze mille. Ces grâces, contre l'ordinaire, ne furent enviées de personne, et chacun y applaudit avec grande raison.

Le prince de Vaudemont ne tarda pas après Médavy. Il s'arrêta dans une maison à quelques lieues de Paris, qu'un fermier général lui prêta, où Mlle de Lislebonne et Mme d'Espinoy ses nièces l'allèrent attendre, d'où elles le menèrent loger chez Mme de Lislebonne leur mère et sa sœur, près des filles de Sainte-Marie, de la rue Saint-Antoine, à l'hôtel de Mayenne, maison précieuse aux Lorrains pour avoir appartenu au fameux chef de la Ligue, dont ils lui ont chèrement conservé le nom, les armes et l'inscription au-dessus de la porte, et où est une chambre dans laquelle furent enfantées les dernières horreurs de la Ligue, l'assassinat d'Henri III et le projet de l'élection solidaire de l'infante d'Espagne et du fils du duc de Mayenne pour roi et reine de France, en les mariant et en excluant à jamais Henri IV et toute la maison de Bourbon. Cette chambre s'appelle encore aujourd'hui la *Chambre de la Ligue*, dont rien n'a été changé depuis par le respect et l'amour qu'on lui porte. Ce fut là que, sous prétexte de repos, M. de Vaudemont acheva de se concerter avec sa sœur et ses nièces.

Il y reçut quelques familiers, s'en alla coucher à l'Étang une nuit, et le lendemain il salua le roi avant dîner à Marly, passant de chez Mme de Maintenon chez lui après sa messe. Le roi le fit entrer dans son cabinet et le reçut comme un homme qui avoit rendu à lui et au roi son petit-fils les plus grands services, et qui, en dernier lieu, lui avoit sauvé vingt mille hommes par le traité qu'il avoit fait avec le prince Eugène, pour les ramener en sûreté, en lui livrant toute l'Italie. On lui avoit réservé un logement à Marly et on lui prêta celui du maréchal de Tessé à Versailles, lors absent, comme je l'ai dit ailleurs.

Il faut maintenant se souvenir de ce que j'ai dit en divers endroits de ce bâtard de Charles IV, duc de Lorraine, dont il avoit si parfaitement hérité l'esprit, l'artifice, la fourberie et l'infidélité, et en qui de plus on ne douteroit pas que l'âme du fameux Protée n'eût passé, si on pouvoit s'arrêter aux fables et à la folie de la métempsycose. Il faut aussi avoir présent ce que j'ai dit (t. II, p. 233 et suiv.) de ses nièces et de leur position également solide et brillante à la cour, de leur union entre elles deux et leur habile mère, c'est peu dire, allons, ce n'est pas trop jusqu'à l'identité, en laquelle Vaudemont fut un quart. Outre l'amitié soigneusement cultivée par le commerce de lettres, soutenue par les grandes vues, l'intérêt de cette union étoit double, celui de la grandeur, du crédit, de la considération, et celui de l'intérêt depuis que, par la mort du fils unique de Vaudemont, ses nièces étoient devenues ses uniques héritières. Ce fut donc à tant de grands objets tout à la fois qu'ils butèrent.

J'ai expliqué comment ils se comptèrent très-assurés de Chamillart,

de M. du Maine, de Mme de Maintenon, de Monseigneur. Ils pouvoient aussi être certains de Mlle Choin et de Mme la Duchesse, et de ce qui, en hommes, approchoit le plus confidemment de Monseigneur. Tessé leur avoit préparé les voies auprès de Mme la duchesse de Bourgogne, et ne leur avoit rien laissé ignorer de ce qui les pouvoit instruire de ce côté-là. M. de Vendôme étoit à eux et le groupe de la maison de Lorraine. Le roi, anciennement prévenu par le maréchal de Villeroy, du temps de sa grande faveur, et entretenu depuis dans la même opinion par les puissants appuis que je viens de nommer, ils avoient de plus la grâce de la nouveauté, et ce lustre étranger dont le François s'éblouit jusqu'à l'ivresse, et qui leur réussit au delà de ce qu'ils pouvoient espérer.

Le roi fit à Vaudemont les honneurs de Marly comme il s'étoit plu à les faire à la princesse des Ursins. Il avoit affaire à un homme qui savoit répondre, s'exclamer, admirer, tantôt grossièrement, tantôt avec délicatesse, par un même artifice. Il ordonna au premier écuyer une calèche et des relais pour que Vaudemont le suivît à la chasse, et [lui dit] de l'y accompagner. Il arrêta souvent sa calèche à la sienne pendant les chasses, en un mot, ce fut un second tome de Mme des Ursins. Tout cela étoit beau, mais il en falloit faire usage pour le rang et pour les biens.

Mme de Lislebonne avoit l'esprit habile, et tout tourné pour faire un grand personnage dans sa maison, si elle eût vécu au temps de la Ligue. Sa fille aînée, avec un air tranquille et indifférent au dehors, avec beaucoup de politesse, mais choisie et mesurée, et avec les pensées les plus hautes, les plus vastes et tout le discernement et la connoissance nécessaire pour ne les rendre pas châteaux en Espagne, avoit naturellement une grande hauteur, de la droiture, savoit aimer et haïr, moins de manége que de ménagements et de suite, infatigable avec beaucoup d'esprit, sans bassesse, sans souplesse, mais maîtresse d'elle-même pour se rabaisser quand il étoit à propos, et assez d'esprit pour le faire même avec dignité, et en faire sentir le prix à ceux dont elle avoit besoin, sans les blesser, et se les rendre favorables.

Sa sœur, avec peu d'esprit, souple, et assez souvent basse, non faute de cœur et de hauteur, mais d'esprit, l'avoit tout tourné au manége avec une politesse moins ménagée que sa sœur, et un air de bonté qui faisoit aisément des dupes. Elle savoit servir et s'attacher des amis.

Leur vertu et leurs figures étoient d'ailleurs imposantes; l'aînée, très-simplement mise et sans beauté, inspiroit du respect; la cadette, belle et gracieuse, attiroit; toutes deux fort grandes et fort bien faites; mais, à qui avoit du nez, l'odeur de la Ligue leur sortoit par les pores; toutes deux point méchantes pour l'être, et se conduisant au contraire de manière à en ôter le soupçon, mais, lorsqu'il y alloit de leurs vues et de leur intérêt, terribles.

Outre ces dispositions naturelles, elles en avoient bien appris de deux personnes avec lesquelles elles furent intimement unies, les deux de la cour les plus propres à instruire par leur expérience et leur genre d'esprit. Mlle de Lislebonne et le chevalier de Lorraine étoient de toute

leur vie tellement un, qu'on ne doutoit pas qu'ils ne fussent mariés. On a vu en son lieu quel homme étoit le chevalier de Lorraine. Il étoit, par conséquent, dans la même union avec Mme d'Espinoy. C'est ce qui les avoit si fort liés avec le maréchal de Villeroy, l'ami intime et très-humble du chevalier de Lorraine, et c'étoit par le maréchal de Villeroy, que le roi si jaloux de tout ce qui approchoit Monseigneur, non-seulement n'en avoit point conçu contre ces deux sœurs, mais avoit pris confiance en elles, étoit bien aise de ce commerce si intime de son fils avec elles, et leur marquoit en tout une considération si distinguée, qui dura la même après la mort de Monseigneur; d'où il faut conclure que les deux sœurs, au moins la cadette, firent toute leur vie auprès de Monseigneur le même personnage secret à l'égard du roi, que le chevalier de Lorraine se trouva si bien toute sa vie de faire auprès de Monsieur, qu'il gouverna toujours. C'étoit un exemple qu'il étoit à portée de leur confier, et elles de suivre, et dont le maréchal de Villeroy put être aussi quelquefois le canal.

Il les avoit mises de même dans la confiance de Mme de Maintenon, dont j'avancerai ici un trait étrange qui n'arriva que depuis, que je sus le lendemain du jour qu'il fut découvert, et qui montrera combien avant étoit cette confiance. Mme la duchesse de Bourgogne s'étoit acquis une telle familiarité avec le roi et avec Mme de Maintenon, que tout en leur présence elle furetoit leurs papiers, les lisoit, et ouvroit jusqu'à leurs lettres. Cela s'étoit tourné en badinage et en habitude. Un jour, étant chez Mme de Maintenon, le roi n'y étant pas, elle se mit à paperasser sur un bureau, tout debout, à quelques pas d'où Mme de Maintenon étoit assise, qui lui cria plus sérieusement qu'à l'ordinaire de laisser là ses papiers. Cela même aiguisa la curiosité de la princesse qui, toujours bouffonnant, mais allant son train, trouva une lettre ouverte, mais ployée entre les papiers, où elle vit son nom. Surprise, elle lut une demi-ligne, tourna le feuillet, et vit la signature de Mme d'Espinoy. A cette demi-ligne, et plus encore à la signature, elle rougit et devint interdite. Mme de Maintenon qui la voyoit faire, et qui apparemment ne l'en empêchoit pas, comme elle l'auroit pu si absolument elle l'eût voulu, ne fut pas apparemment fâchée de la découverte. « Qu'avez-vous donc, mignonne? lui dit-elle, et comme vous voilà! Qu'avez-vous donc vu? » Voilà la princesse encore plus embarrassée. Comme elle ne répondoit point, Mme de Maintenon se leva et s'approcha d'elle comme pour voir ce qu'elle avoit trouvé. Alors la princesse lui montra la signature. Mme de Maintenon lui dit : « Eh bien! c'est une lettre que Mme d'Espinoy m'écrit. Voilà ce que c'est que d'être si curieuse; on trouve quelquefois ce qu'on ne voudroit pas; » puis prenant un autre ton : « Puisque vous l'avez vue, madame, ajouta-t-elle, voyez-la tout entière, et si vous êtes sage, profitez-en; » et la força de la lire d'un bout à l'autre. C'étoit un compte que Mme d'Espinoy rendoit à Mme de Maintenon des quatre ou cinq dernières journées de Mme la duchesse de Bourgogne, mot à mot, lieu par lieu, heure par heure, aussi exact que si elle, qui n'en approchoit guère, ne l'eût pas quittée de vue; dans lequel il étoit fort question de Nangis et de

beaucoup de manéges et d'imprudences. Tout y étoit nommé, et ce qui est plus surprenant qu'une telle instruction même, c'étoit de signer une lettre de cette nature, et pour Mme de Maintenon de ne l'avoir pas brûlée sur-le-champ, ou du moins enfermée. La pauvre princesse pensa s'évanouir et devint de toutes les couleurs. Mme de Maintenon lui fit une forte vesperie[1], lui fit voir que ce qu'elle croyoit cacher étoit vu par toute la cour, et lui en fit sentir les conséquences. Sans doute qu'elle lui en dit bien davantage, mais Mme de Maintenon lui avoua que lorsqu'elle lui avoit parlé plusieurs fois, c'étoit par science, et qu'il étoit vrai que Mme d'Espinoy et d'autres encore étoient chargées par elle de suivre secrètement sa conduite, et de lui en rendre un compte exact et fréquent.

Au partir d'un lieu si fâcheux, la princesse n'eut rien de plus pressé que de gagner son cabinet, et que d'y appeler Mme de Nogaret qu'elle appeloit toujours sa petite bonne et son puits, et de lui conter toute sa déconvenue, fondant en larmes, et dans la furie contre Mme d'Espinoy qu'il est aisé d'imaginer. Mme de Nogaret la laissa s'exhaler, puis lui remontra ce qu'elle jugea à propos sur le fond de la lettre, mais surtout elle lui conseilla très-fortement de se garder sur toutes choses de rien marquer sur Mme d'Espinoy, et lui représenta qu'elle se perdroit si elle lui témoignoit moins de familiarité et de considération qu'à l'ordinaire. Le conseil étoit infiniment salutaire, mais difficile à pratiquer. Cependant Mme la duchesse de Bourgogne, qui avoit confiance en l'esprit et en la science du monde et de la cour de Mme de Nogaret, en quoi elle avoit grande raison, la crut, et se conduisit toujours avec Mme d'Espinoy de même qu'auparavant, en sorte qu'elle n'a jamais pu être soupçonnée d'en avoir été découverte. Le lendemain Mme de Nogaret, avec qui nous étions intimement Mme de Saint-Simon et moi, nous le conta à tous deux précisément comme je viens de l'écrire.

Ce trait honteux et affreux, surtout pour une personne de cet état et de cette naissance, montre à découvert jusqu'à quel point, et par quels intimes endroits, les deux sœurs, celle-ci surtout, tenoient directement au roi et à Mme de Maintenon, et tout ce qu'elles s'en pouvoient promettre, surtout avec l'infatuation dont Mme de Maintenon ne se cachoit pas pour les préférences et le rang de la maison de Lorraine.

Du côté de Monseigneur, leur règne sur son esprit étoit sans trouble. Mlle Choin, sa Maintenon de tous points, excepté le mariage, leur étoit dévouée sans réserve. Elle n'oublioit pas que Mme de Lislebonne et ses filles devant tout, leur subsistance, leur introduction dans l'amitié de Monseigneur, le commencement de leur considération à Mme la princesse de Conti elles n'avoient pas balancé de la lui sacrifier sans y avoir été conduites par aucun mécontentement, mais par la seule connoissance du goût de Monseigneur, et l'utilité d'avoir seules d'abord avec lui la confiance de leur commerce après la sortie de Mlle Choin de la cour. Elle avoit été trop longtemps témoin aussi de cette confiance et de cette amitié de Monseigneur pour ces deux sœurs,

1. Réprimande.

chez qui il alloit presque tous les matins passer en tiers une heure ou deux avec elles, pour se heurter à elles, pour ne leur demeurer intimement unies, et Mme la Duchesse dont l'humeur égale et gaie, et la santé toujours parfaite la rendit toujours la reine des plaisirs. chez qui Monseigneur s'étoit réfugié, chassé par le mésaise que l'aventure de la Choin d'abord, l'ennui ensuite et l'humeur de Mme la princesse de Conti avoit dérangé de chez elle, et réduit aux simples bienséances, Mme la duchesse, dis-je, qui n'avoit ni humeur ni jalousie, et à qui cette habitude et cette familiarité de Monseigneur à venir chez elle n'étoit pas indifférente pour le présent contre les fougues et les sorties de M. le Duc et de M. le Prince même, et moins encore pour le futur, n'avoit garde de choquer ces trois personnes, les plus confidentes et les plus anciennes amies de Monseigneur.

Toutes quatre étoient donc, à l'égard de ce prince et de beaucoup d'autres choses communes entre elles, dans une intelligence qui ne se refroidit jamais en rien, s'aidant en tout avec un parfait concert les unes les autres, quittes après la mort du roi, si Monseigneur eût survécu, à se supplanter réciproquement pour demeurer les maîtresses sans dépendance de personne, mais en attendant unies au dernier point, et tenant sous leur joug commun le peu d'hommes en qui le goût de Monseigneur, ou leur industrie auprès de lui, pouvoit avoir quelques suites.

L'autre personne des instructions de qui Mlle de Lislebonne et Mme d'Espinoy tirèrent de grands secours fut l'habile Mme de Soubise. Elle étoit sœur de la princesse d'Espinoy, belle-mère de celle-ci, et dans toute l'union possible; avec plus d'esprit qu'elle n'en paroissoit, soutenu de tout ce que l'art du manége, de l'intrigue et de la beauté, aiguisé des besoins de l'ambition la plus vaste et la plus cachée, et soutenu de tout ce que la politique, la fausseté, l'artifice, ont de plus profond. Ses appas l'avoient initiée dans la connoissance la plus intime de l'intérieur du roi, dans laquelle elle étoit sans cesse entretenue par le commerce qui s'étoit conservé entre eux, et dont elle sut tirer de si utiles partis. Livrée au roi par ambition, tant que la dévotion ne l'arrêta pas, contente de la faveur, dès que cette dévotion la répudia, elle sut mettre le roi à son aise, et se servir de cette dévotion même pour maintenir son crédit, sous prétexte de ne pas ouvrir les yeux à son mari, qui les avoit si volontairement fermés, par la différence qu'il en sentiroit et par l'époque de cette différence.

Elle sut gagner Mme de Maintenon, et se servir jusque de sa jalousie du goût que le roi lui conservoit, en lui offrant une capitulation dans laquelle la nouvelle épouse se crut heureuse d'entrer. Elle fut de la part de Mme de Soubise de ne jamais voir le roi en particulier que pour affaire dont Mme de Maintenon auroit connoissance; d'éviter même ces particuliers, quand les billets pourroient y suppléer; de le voir même à la porte de son cabinet, quand elle n'auroit qu'un mot court à dire; de n'aller presque jamais à Marly, pour éviter toute occasion; de choisir les voyages les plus courts, et de n'y aller qu'autant qu'il seroit nécessaire pour empêcher le monde d'en parler; de n'être jamais d'aucune

des parties particulières du roi, ni même des fêtes de la cour que lorsque étant fort étendues ce seroit une singularité de n'en être pas; enfin, que demeurant souvent à Versailles et à Fontainebleau où ses affaires, sa famille, sa coutume qu'il ne falloit pas changer aux yeux de son mari, la demandoient, elle n'y chercheroit jamais à rencontrer le roi, mais se contenteroit, comme toutes les autres dames, de lui faire sa cour à son souper assez souvent (où même, si au sortir de table, elle trouvoit fort à propos que le roi ne lui parlât point, non plus qu'il avoit accoutumé de parler aux autres). De son côté, Mme de Maintenon lui promit service sûr, fidèle, ardent, exact dans tout ce qu'elle pourroit souhaiter du roi pour sa famille et pour elle-même; et de part et d'autre, elles se sont toutes deux tenu parole avec la plus scrupuleuse intégrité.

Rien aussi ne convenoit plus à l'une et à l'autre. Mme de Maintenon se délivroit de toute inquiétude par celle-là même qui lui en auroit donné de continuelles et d'impossibles à parer, et il ne lui en coûtoit que de la servir en toutes choses qui n'alloient point à les renouveler, et qui d'ailleurs lui étoient parfaitement indifférentes, et entièrement à part de tout ce qu'elle pouvoit souhaiter. En même temps elle se donnoit des occasions de plaire au roi, au lieu de l'importuner de jalousie, en se montrant amie, servant celle qui lui en auroit pu donner, et pour qui le goût du roi, qui ne s'est jamais ralenti, s'étoit tourné en bonne amitié et en considération du premier ordre. Mme de Soubise, par cette adresse, secondoit la dévotion et les scrupules du roi, le mettoit à l'aise avec elle, et cultivoit cette affection dans l'autre tour qu'elle avoit pris, qui n'en recevoit que plus de force, et à l'égard de Mme de Maintenon, elle sentoit bien qu'elle lui donnoit des fiches pour de l'argent comptant qu'elle en retiroit; que sa lutte contre elle seroit presque toujours inutile au point où en étoient les choses entre le roi et elle, sûrement funeste enfin; au lieu qu'avec cette conduite elle fortifioit son crédit direct auprès du roi de tout celui de Mme de Maintenon, qu'autrement elle eût eue contre elle à bannière levée. Les mêmes raisons les firent convenir encore de ne se voir jamais sans une nécessité à laquelle rien ne pourroit suppléer, et les billets mouchoient entre elles comme avec le roi. Telle étoit la situation solide de Mme de Soubise qu'elle avoit eu l'art, en saisissant l'occasion si délicate de la dévotion du roi et de la rupture qui y étoit si conséquente, de faire succéder à une situation très-hasardeuse.

La conduite domestique étoit menée avec la même sagesse et la même adresse. M. de Soubise n'avoit eu de jalousie de sa femme que celle qu'il avoit jugé utile de n'avoir point. Il étoit né pour être un excellent intendant de maison et un très-bon maître d'hôtel; il avoit encore la partie d'un admirable écuyer. Être à la cour et ne rien voir, il avoit trop d'esprit pour le croire praticable aux yeux du monde; il avoit donc pris le parti d'y aller rarement, de ne parler au roi que de sa compagnie des gens d'armes, dont, dans les vacances de charges et dans la manutention ordinaire, il sut tirer des trésors, de servir longtemps et bien à la guerre, et du reste se tenir enfermé dans sa maison à Paris,

à y voir peu de monde, tout appliqué à ses affaires et à son ménage, et laisser sa femme à la cour se mêler du grand, des grâces et des établissements de sa famille. C'est le partage qui subsista entre eux toute leur vie.

Mme de Soubise, trop avisée pour ne pas sentir la fragilité du rang que sa beauté avoit conquis, n'étoit occupée qu'à le consolider. Elle songea à l'appuyer de la maison de Lorraine, tout indignée qu'elle en fût, du moment que par le mariage du prince d'Espinoy, son neveu, elle vit jour à s'unir avec Mme de Lislebonne et ses filles. Mme d'Espinoy, sa sœur, qui lui étoit très-soumise (car rien de plus impérieux dans sa famille que cette femme qui en faisoit tout l'appui), sa sœur, dis-je, qui d'abord pour percer par le jeu s'étoit fort adonnée à la cour de Monsieur, avoit si bien fait la sienne au chevalier de Lorraine qu'elle étoit devenue son amie intime; et je me souviens que, tout jeune encore, désirant une cure vacante auprès de la Ferté qu'il nommoit par son abbaye de Saint-Père-en-Vallée, je l'eus dans l'instant par le prince d'Espinoy avec qui j'étois continuellement alors. Mme de Soubise, qui ne négligeoit rien, avoit tâché de s'accrocher par là au chevalier de Lorraine et par lui aux Lislebonne. Ce fut tout autre chose quand le mariage de son neveu fut fait : leur esprit d'intrigue et d'ambition se rapportoit; elles connoissoient réciproquement leurs allures; elles sentirent combien elles se pouvoient être réciproquement utiles; elles se lièrent peu à peu, et bientôt l'union devint intime. Elle se resserra dans la suite par l'alliance et la communauté d'intérêts; elle dura autant que leur vie, et passa aux enfants de Mme de Soubise devenus de grands maîtres à son école, et desquels les deux sœurs tirèrent dans les suites l'usure de ce que d'abord elles avoient mis de leur part.

CHAPITRE XXXVII.

Mot étrangement marqué échappé à M. le Grand, dans la colère, au jeu. — M. et Mme du Maine; leur caractère et leur conduite. — Comte de Toulouse; son caractère. — Succession femelle aux duchés de Lorraine et de Bar. — Etat, famille, figure, santé, fortune et caractère de Vaudemont; ses prétentions et ses artifices. — Trahison de Colmenero. — Deux cent quatre-vingt mille livres de pension de France et d'Espagne à M. et à Mme de Vaudemont en arrivant. — Soixante mille livres de pension de l'empereur à la duchesse de Mantoue, qui se retire en Suisse, puis dans un couvent à Pont-à-Mousson. — État de la seigneurie de Commercy. — Vaudemont obstinément refusé de l'ordre du Saint-Esprit. — Cause de ce refus. — Mme de Vaudemont à Marly, et comment. — Ses prétentions; son embarras; son mécontentement; son caractère. — Sa prompte éclipse. — Artifices et adroites entreprises de Vaudemont déconcertées; sa conduite; ses ressources. — Raison de s'être étendu sur ces tentatives. — Souplesse de Vaudemont. — Commercy en souveraineté et Vic au prince de Vaudemont, réversible au duc de Lorraine. — M. de Lorraine donne au prince de Vaudemont la préséance, après ses enfants, au-dessus de toute la maison de Lorraine. — L'un et l'autre demeurent inutiles en France à Vaudemont — Vaudemont abandonne enfin ses chimères, qui demeure brouillé sans retour

avec la maison de Lorraine. — Prince Camille mal à son aise en Lorraine.— Scandale de la brillante figure de Vaudemont en France. — Trahisons continuées de Vaudemont et de ses nièces. — Mesures secrètes de M. de Lorraine. — Courte réflexion.

Telles étoient ces liaisons et leurs puissants appuis lors de l'arrivée de M. de Vaudemont en France, dont ses nièces ne lui laissèrent rien ignorer, et dans lesquelles elles l'initièrent le plus tôt qu'elles le purent. Elles en avoient de grandes avec M. de Vendôme. On a vu ailleurs que le prince de Conti et lui partageoient la faveur et la cour la plus particulière de Monseigneur. Mlle Choin avoit fait assez d'effort pour rendre entre eux la balance du moins égale. Ses deux amies, qui pour elle, ou plutôt pour l'intérêt qu'elles y trouvèrent, avoient abandonné la princesse de Conti en sauvant toujours les apparences tant qu'elles le purent, et toujours assez pour éviter brouillerie, étoient par là même entraînées vers M. de Vendôme. D'ailleurs le sang de Lorraine, si ce n'est par force, ne fut jamais pour aimer, encore moins pour s'attacher au sang de Bourbon.

Cela me fait souvenir d'une brutalité qui échappa à M. le Grand, et qui par cela même montre le fond de l'âme. Il jouoit au lansquenet dans le salon de Marly avec Monseigneur, et il étoit très-gros et très-méchant joueur. Je ne sais par quelle occasion de compliment Mme la grande-duchesse y étoit venue de son couvent, car elle y étoit encore, où elle ne devoit retourner qu'après avoir soupé avec le roi. Le hasard fit qu'elle coupoit M. le Grand, et qu'elle lui donna un coupe-gorge. Lui aussitôt donna un coup de poing sur la table, et, se baissant dessus, s'écria tout haut : « La maudite maison, nous sera-elle toujours funeste ? » La grande-duchesse rougit, sourit et se tut. Monseigneur et tout ce qui étoit, hommes et femmes, à la table et autour l'entendirent clairement. Le grand écuyer se releva le nez de dessus la table, regarda toute la compagnie toujours bouffant. Personne ne dit mot, mais à l'oreille après on ne s'en contraignit pas. Je ne sais si le roi le sut ; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'en fut autre chose, et qu'il n'en fut pas moins bien traité.

M. le prince de Conti de plus ne donnoit aux deux sœurs que Mme la Duchesse dont elles étoient bien assurées d'ailleurs ; Vendôme leur donnoit occasion de gagner M. du Maine, et pour elles il n'y avoit rien de trop. Elles s'étoient donc liées tant qu'elles avoient pu à Vendôme, et dans cet esprit elles avoient fort recommandé à leur cher oncle, car c'est ainsi qu'elles l'appeloient et qu'elles en parloient toujours, de ne rien oublier pour engager Vendôme, lorsqu'il alla en Italie, à en revenir assez de ses amis pour qu'ils pussent compter sur lui. Le cher oncle profita bien de la leçon, et y réussit tellement qu'à son retour, et toujours depuis, elles n'eurent rien à désirer là-dessus, et que Vendôme, elles et Vaudemont, M. du Maine en quart, se lièrent le plus étroitement, mais le dernier, selon sa coutume, le plus secrètement.

M. du Maine sentoit que Monseigneur ne l'aimoit point ; nulle meilleure voie de l'en rapprocher peu à peu que ses plus confidentes amies ;

Vendôme n'étoit pas seul bastant. Le roi avançoit en âge, et Monseigneur vers le trône; M. du Maine en trembloit. Avec de l'esprit, je ne dirai pas comme un ange, mais comme un démon auquel il ressembloit si fort en malignité, en noirceur, en perversité d'âme, en desservices à tous, en services à personne, en marches profondes, en orgueil le plus superbe, en fausseté exquise, en artifices sans nombre, en simulations sans mesure, et encore en agréments, en l'art d'amuser, de divertir, de charmer quand il vouloit plaire; c'étoit un poltron accompli de cœur et d'esprit, et à force de l'être, le poltron le plus dangereux, et le plus propre, pourvu que ce fût par-dessous terre, à se porter aux plus terribles extrémités pour parer ce qu'il jugeoit avoir à craindre, et se porter aussi à toutes les souplesses et les bassesses les plus rampantes auxquelles le diable ne perdoit rien.

Il étoit de plus poussé par une femme de même trempe, dont l'esprit, et elle en avoit aussi infiniment, avoit achevé de se gâter et de se corrompre par la lecture des romans et des pièces de théâtre, dans les passions desquelles elle s'abandonnoit tellement qu'elle a passé des années à les apprendre par cœur, et à les jouer publiquement elle-même. Elle avoit du courage à l'excès, entreprenante, audacieuse, furieuse, ne connoissant que la passion présente et y postposant tout, indignée contre la prudence et les mesures de son mari qu'elle appeloit misères de foiblesse, à qui elle reprochoit l'honneur qu'elle lui avoit fait de l'épouser, qu'elle rendit petit et souple devant elle en le traitant comme un nègre, le ruinant de fond en comble sans qu'il osât proférer une parole, souffrant tout d'elle dans la frayeur qu'il en avoit et dans la terreur que la tête achevât tout à fait de lui tourner. Quoiqu'il lui cachât assez de choses, l'ascendant qu'elle avoit sur lui étoit incroyable, et c'étoit à coups de bâton qu'elle le poussoit en avant.

Nul concert avec le comte de Toulouse; c'étoit un homme fort court, mais l'honneur, la vertu, la droiture, la vérité, l'équité même, avec un accueil aussi gracieux qu'un froid naturel, mais glacial, le pouvoit permettre; de la valeur et de l'envie de faire, mais par les bonnes voies et en qui le sens droit et juste, pour le très-ordinaire, suppléoit à l'esprit; fort appliqué d'ailleurs à savoir sa marine de guerre et de commerce et l'entendant très-bien. Un homme de ce caractère n'étoit pas pour vivre intimement avec son frère et sa belle-sœur. M. du Maine le voyoit aimé et estimé parce qu'il méritoit de l'être, il lui en portoit envie. Le comte de Toulouse, sage, silencieux, mesuré, le sentoit, mais n'en faisoit aucun semblant. Il ne pouvoit souffrir les folies de sa belle-sœur. Elle le voyoit en plein, elle en rageoit, elle ne le pouvoit souffrir à son tour, elle éloignoit encore les deux frères l'un de l'autre.

Celui-ci étoit fort bien avec Monseigneur et M. et Mme la duchesse de Bourgogne qu'il avoit toujours fort ménagés et respectés. Il étoit timide avec le roi, qui s'amusoit beaucoup plus de M. du Maine, le Benjamin de Mme de Maintenon, son ancienne gouvernante, à qui il sacrifia Mme de Montespan, qui toutes deux ne l'oublièrent jamais. Il avoit eu l'art de persuader au roi qu'avec beaucoup d'esprit, qu'on ne pouvoit lui méconnoître, il étoit sans aucunes vues, sans nulle ambi-

tion, et un idiot de paresse, de solitude, d'application, et la plus grande dupe du monde en tout genre. Aussi passoit-il sa vie dans le fond de son cabinet, mangeoit seul, fuyoit le monde, alloit seul à la chasse, et de cette vie sauvage s'en faisoit un vrai mérite auprès du roi, qu'il voyoit tous les jours en toutes ses heures particulières; enfin, suprêmement hypocrite, à la grand'messe, aux vêpres, au salut toutes les fêtes et dimanches avec apparat. Il étoit le cœur, l'âme, l'oracle de Mme de Maintenon, de laquelle il faisoit tout ce qu'il vouloit, et qui ne songeoit qu'à tout ce qui lui pouvoit être le plus agréable et le plus avantageux, aux dépens de quoi que ce pût être.

Voilà bien de la digression; mais on verra dans la suite combien elle est nécessaire pour l'éclaircissement et le dévoilement de ce qui se présentera à raconter. Ces personnages remueront bien des choses qui ne se pourroient entendre sans cette clef. Je l'ai donnée aux approches du besoin, et lorsque j'en ai trouvé l'occasion. Revenons maintenant à M. de Vaudemont.

Ce que j'ai expliqué (t. II, p. 233 et suiv.) de ses deux importantes nièces est si éloigné de l'endroit où nous sommes, que j'ai cru devoir les remettre ici devant les yeux sans craindre quelque sorte de répétition, par les choses si importantes où on les va voir figurer. La même raison me fait négliger la même crainte sur M. de Vaudemont, pour remettre ici sommairement sous le même coup d'œil ce qui se trouve épars en trop de différents endroits. C'est un éclaircissement nécessaire pour répandre la lumière sur ses prétentions par sa naissance, et sur les grâces prodigieuses qu'il tira des cours de France et d'Espagne, qu'il ne dut pas à ce qu'il en avoit mérité.

Charles II, ordinairement dit III, duc de Lorraine, si connu pour avoir eu l'honneur d'épouser, en 1558, la seconde fille d'Henri II et de Catherine de Médicis, et plus encore par tout ce que cette reine mit en œuvre pour le faire succéder à la couronne après ses enfants, au préjudice d'Henri IV, son autre gendre, et de toute la branche royale de Bourbon, eut, sans parler des filles, trois fils de ce mariage : Henri, qu'il eut l'honneur de marier, en 1599, à la sœur d'Henri IV, si connu aussi par tout ce qu'il mit en usage pour faire rompre ce mariage que les belles lettres du cardinal d'Ossat expliquent si bien, qui la perdit sans enfants en 1604, qui se remaria en 1606 à une fille du duc Vincent de Mantoue, d'où est venue à leur postérité la prétention du Montferrat. Il succéda à son père en 1608 et mourut en 1624, ne laissant que deux filles : Nicole et Claude-Françoise. Le second fut Charles, cardinal, évêque de Metz et de Strasbourg; et le troisième, François, comte de Vaudemont qui, d'une Salm, eut deux fils : Charles et François; et deux filles : l'aînée, si connue, sous le nom de princesse de Phalsbourg, par ses intrigues, et par tous ses étranges mariages; et la cadette, que M. Gaston épousa de la façon que chacun sait, et qui n'en a laissé que trois filles : Mlle de Montpensier[1], Mme la grande-duchesse de Toscane et Mme de Guise.

1. Il y a dans cette phrase une erreur de généalogie qu'on ne peut attribuer

Les duchés de Lorraine et de Bar, très-constamment féminins, et déjà une fois passés dans la maison d'Anjou, au bon roi René par une héritière, et retournés par une autre héritière d'Anjou dans la maison de Lorraine, vinrent de droit à Nicole, fille aînée du duc Henri qui, pour les conserver dans sa maison, la maria trois ans avant sa mort à Charles, fils aîné de son troisième frère, qui avoit lors vingt et un ans, et Nicole treize, en présence du comte et de la comtesse de Vaudemont, père et mère de Charles, qui succéda en 1623, trois ans après son mariage, à son beau-père par le droit de sa femme. C'est celui qui, sous le nom de Charles IV, est si connu par ses perfidies, dont toute sa vie n'a été qu'un tissu, et qui lui firent mener une vie si malheureuse avec beaucoup d'esprit et de valeur, qui lui coûtèrent ses États et ensuite une longue prison en Espagne. Comme il n'avoit point d'enfants dix ans après son mariage, ils firent celui de François son frère avec Claude-Françoise, sœur de la duchesse Nicole, pour assurer les deux duchés dans leur maison. De ce dernier mariage est venu le fameux Charles, duc de Lorraine et de Bar, beau-frère de l'empereur Léopold, qui ne vit et ne posséda jamais ses États, qui s'est acquis un si grand nom à la tête des armées impériales, dont le fils fut rétabli dans ses États à la paix de Ryswick, lequel, d'une fille de Monsieur, frère de Louis XIV, a laissé deux fils, dont l'aîné, devenu grand-duc de Toscane, a cédé pour toujours les duchés de Lorraine et de Bar à la couronne, et a épousé la fille aînée de Charles VI, dernier empereur et dernier mâle de la maison d'Autriche.

Charles IV, amoureux de Béatrix de Cusance, veuve du comte de Cantecroix, et retiré à Bruxelles, servant la maison d'Autriche, la fit faire par l'empereur princesse de l'empire, se fit annoncer la mort de la duchesse Nicole, sa femme, en arbora le plus grand deuil, en reçut tous les compliments à Bruxelles, et en partit subitement pour Besançon, où un valet déguisé en prêtre le maria dans sa chambre avec Mme de Cantecroix, le 2 avril 1637. La fourbe fut en peu de jours découverte, la duchesse Nicole n'avoit pas seulement été malade. Son mari eut de Mme de Cantecroix une fille en 1639, qui a été Mme de Lislebonne, mère de Mlle de Lislebonne et de la princesse d'Espinoy, et dix ans après un fils qui est le prince de Vaudemont. Il faut remarquer que Charles IV n'a jamais attaqué la validité de son mariage avec la duchesse Nicole, et qu'elle n'est morte qu'en 1657, c'est-à-dire plus de dix-sept ans après la naissance de M. de Vaudemont. Charles IV son père mourut en 1675 sans enfants légitimes. François, son frère, étoit mort dès 1670, Claude-Françoise, sa femme, sœur de Nicole, dès 1648,

qu'à une inadvertance; car Saint-Simon connaissait parfaitement la famille de Mlle de Montpensier. Cette princesse n'était pas fille de Marguerite de Lorraine dont il est ici question, mais de la première femme de Gaston, Marie de Bourbon, duchesse de Montpensier. Gaston eut de son second mariage trois filles : Marguerite-Louise d'Orléans, mariée à Cosme III de Médicis, grand-duc de Toscane : Élisabeth d'Orléans, qui devint Mme de Guise, et Françoise-Madeleine d'Orléans, Mariée à Charles-Emmanuel, duc de Savoie, et morte peu de temps après son mariage.

Digitized by Google

sans que François se soit remarié. Ainsi, le célèbre Charles, qui devint dans la suite beau-frère de l'empereur Léopold et général de ses armées, succéda de droit à son oncle, Charles IV, sans que ce droit qu'il tenoit de sa mère lui ait été jamais contesté. Charles IV voulut appuyer ses bâtards de sa propre maison. Il trouva M. de Lislebonne, frère du duc d'Elbœuf, qui s'attacha à sa fortune, et qui voulut bien épouser sa bâtarde en 1660, laquelle avoit vingt et un ans; et neuf ans après, le même duc d'Elbœuf, qui ne se soucioit point de son fils le trembleur du premier lit, à qui il fit céder son droit d'aînesse au duc d'Elbœuf d'aujourd'hui, fils de son second lit, donna sa fille du premier lit à M. de Vaudemont. Elle étoit sœur de mère de la femme du duc de La Rochefoucauld, qui a été si bien avec Louis XIV. M. de Vaudemont avoit vingt ans, et sa femme étoit du même âge.

On a vu ailleurs tout le parti qu'il sut tirer de sa figure, de son esprit, de sa galanterie, et comme le maréchal de Villeroy, épris de ses manières et de le voir si à la mode en France, crut du bel air d'être de ses amis, et se piqua toute sa vie d'en être. Vaudemont ne tarda pas à s'apercevoir que ses gentillesses ne le mèneroient à rien de solide ici. Il s'en alla aux Pays-Bas, entra au service des ennemis de la France, fit sa cour au prince d'Orange et aux ministres de la maison d'Autriche. Il alla en Espagne, où, appuyé de force patrons qu'il s'étoit ménagés, il obtint une grandesse à vie pour se donner un rang et un état de consistance, puis la Toison d'or pour se décorer. C'étoit en 1677, au temps de la plus forte guerre de la France contre la maison d'Autriche. On a vu en son lieu à quel point il se déchaîna contre elle pour plaire, et avec tant d'insolence, à Rome, où il alla d'Espagne, que le roi ne dédaigna pas de se montrer piqué sur le personnel qu'il avoit osé attaquer, et le fit sortir honteusement de Rome par ordre du pape. Il alla en Allemagne, où il sut se faire un mérite de cette aventure auprès de l'empereur, qui le protégea toujours depuis et le fit prince de l'empire, et auprès du prince d'Orange, si personnellement mal avec le roi. Il sut plaire à ce dernier par ses grâces, par son esprit, par son adresse, par leur haine commune, au point d'entrer dans sa plus intime confiance, qu'il accordoit à si peu de gens. On en a vu des marques à l'occasion de la dernière campagne de Louis XIV en Flandre, et de son brusque retour à Versailles, en 1693. Cette affection du roi Guillaume le mit à la tête de l'armée de Flandre, où nous l'avons vu échapper si belle, grâce à M. du Maine, dont le maréchal de Villeroy sut si habilement faire sa cour au roi. Enfin, la protection du roi Guillaume et de l'empereur lui valurent de Charles II le gouvernement général du Milanois.

On a vu avec quelle dangereuse dextérité il s'y comporta, après n'avoir osé ne pas y faire proclamer Philippe V, et combien sa soumission fut ici portée, vantée et applaudie. L'aveuglement fut constant sur lui par son adresse et la puissante cabale qui le portoit, et on vient de voir qu'après la mort de son fils, feld-maréchal des armées impériales, et servant en Italie, contenu d'ailleurs par Vendôme, dont il redouta les yeux et le poids auprès du roi, il se rendit plus mesuré et se l'acquit par ses souplesses.

Enfin, l'Italie perdue, il profita du mérite d'en avoir sauvé et ramené, par un traité, vingt mille hommes qui étoient restés, après la victoire de Médavy, de troupes de France et d'Espagne, qui fut mettre le sceau à la honte et au dommage extrême d'avoir remis l'Italie à l'empereur, lorsqu'on pouvoit s'y soutenir, et empêcher par là l'ennemi d'attaquer notre frontière et de pénétrer en France.

En y arrivant, il ne tint encore tout de nouveau à notre cour d'ouvrir les yeux. Colmenero étoit l'officier général des troupes du roi d'Espagne, servant en Italie, le plus intimement dans la confidence de M. de Vaudemont, qui l'avoit avancé à tout et mis avec M. de Vendôme sur le pied d'avoir part à tout. Nos François soupçonnoient fort sa fidélité, et croyoient avoir des raisons d'être persuadés qu'ils ne s'y trompoient pas; mais avec de tels appuis il fallut se taire. Il avoit rendu Alexandrie, comme on l'a vu en son temps, d'une manière à augmenter tout à fait ce soupçon. M. de Vaudemont le soutint hautement; et M. de Vendôme, revenu d'Italie, intimement uni avec lui, et qui étoit souvent dupe de moins habiles en l'art de tromper, prit hautement sa défense. Ils ne persuadèrent personne de ceux qui voyoient les choses de près, mais bien notre cour, accoutumée à les croire à l'aveugle. La surprise y fut donc grande lorsqu'on y apprit, en même temps que Vaudemont y arriva, que le prince Eugène, par ordre de l'archiduc, avoit donné le gouvernement du château de Milan à Colmenero, qui en même temps passa vers lui, et fut conservé chez les Impériaux dans le même grade qu'il avoit dans nos armées. Vaudemont s'en étonna fort, M. de Vendôme aussi, de Mons où il étoit alors, et se sentit piqué de sa méprise; mais ce fut tout, et il n'entra pas seulement dans la pensée de trouver mauvais que Vaudemont l'eût tant vanté.

MM. de Vendôme et de Vaudemont avoient passé par la même étamine; Vendôme y avoit laissé presque tout son nez, Vaudemont les os des doigts de ses pieds et de ses mains, qui n'étoient plus qu'une chair informe, sans consistance, qui se rabattoit toute l'une sur l'autre; ses mains faisoient peine à regarder. Il en avoit eu d'autres suites très-fâcheuses, dont les médecins n'avoient pu venir à bout. Un empirique le guérit à Bruxelles autant qu'il pouvoit l'être, et le mit en état de se tenir à cheval et sur ses pieds. Ce fut son prétexte en Italie de paroître si peu dans les armées et d'y monter si rarement à cheval. Du reste, il avoit conservé toute sa belle figure à son âge, fort droit, grande mine et une fort bonne santé. On va voir qu'il sut tirer parti d'un état dont la source est si honteuse.

M. de Vaudemont et ses nièces étoient fort occupés de sa subsistance et de son rang. Il avoit acquis à Milan des sommes immenses, et dans quelque splendeur qu'il y eût vécu, il lui en étoit resté beaucoup, comme on ne put s'empêcher d'en être convaincu dans la suite. Mais il ne falloit pas le laisser apercevoir, et pour obtenir gros, et pour ne pas perdre le mérite d'un homme si grandement établi et qui revient tout nu. Cela ne leur parut pas le plus difficile, et, en effet, ils furent si bien servis que, tout en arrivant, le roi donna quatre-vingt-dix mille livres de pension à M. de Vaudemont, et qu'il écrivit aussi au roi d'Es-

pagne pour lui recommander ses intérêts. Ils se trouvèrent encore en meilleures mains auprès de Mme des Ursins, qui, nonobstant l'état fâcheux des finances et des affaires d'Espagne, où tout manquoit, comme on l'a vu, à l'occasion des suites de la bataille d'Almanza, voulut montrer à Mme de Maintenon ce qu'elle pouvoit sur elle, et fit donner, tant à M. qu'à Mme de Vaudemont, cent quatre-vingt-dix mille livres de pension. Il avoit fait sa révérence au roi le 10 mai; mais le 15 juin la réponse d'Espagne étoit arrivée. On auroit pu croire que deux cent quatre-vingt mille livres de rente auroient dû suffire et les contenter. Ce ne fut pas tout, et il faut le dire tout de suite, pour ne pas revenir au pécuniaire.

M. de Vaudemont avoit eu une patente de prince de l'empire de l'empereur Léopold, qui lui avoit fait changer son titre de comte de Vaudemont en celui de prince. On a vu ses liaisons si longtemps intimes à Vienne, et depuis si peu encore, son fils unique mort en Italie feld-maréchal des armées impériales, et la seconde personne de celle de Lombardie. Les mêmes liaisons, il les avoit conservées plus à découvert et avec plus de bienséance avec les deux ducs de Lorraine père et fils. Il avoit, en traitant avec le prince Eugène du retour de nos troupes, demandé une pension pour le duc de Mantoue, que l'empereur dépouilloit totalement, et une pour Mme de Mantoue. Il fut durement refusé de la première, il obtint la seconde, et le prince Eugène convint qu'elle seroit de vingt mille écus. Mme de Mantoue partit aussitôt pour aller attendre à Soleure la permission d'aller en Lorraine se mettre aux filles de Sainte-Marie de Pont-à-Mousson, et Mme de Vaudemont, sa sœur de père, l'accompagna dans ce voyage, sous prétexte d'amitié et de bienséance, mais en effet pour négocier de plus près auprès de M. de Lorraine ce qu'on avoit engagé le roi de lui demander pour M. de Vaudemont, où par ce peu que dura une négociation qui coûta tant à M. de Lorraine, et pour rien, on soupçonna la cour de Vienne d'y être entrée, laquelle pouvoit tout sur lui. Quoi que ce fût, les dames ne séjournèrent pas longtemps à Soleure, passèrent en Lorraine; Mme de Mantoue demeura à Pont-à-Mousson, et Mme de Vaudemont s'en vint à Paris, à l'hôtel de Mayenne.

Charles IV, père de M. de Vaudemont, lui avoit donné le comté de Vaudemont, dont son père portoit le nom, et qui a été souvent apanage des puînés des ducs de Lorraine, quoique la terre ne soit pas considérable. Le même Charles IV avoit acquis du cardinal de Retz la terre de Commercy, qu'il avoit eue de sa mère, qui étoit Cilly[1], et il la donna aussi à M. de Vaudemont, lequel y succéda au cardinal de Retz, qui en avoit retenu la jouissance sa vie durant, et qui s'y étoit retiré en revenant d'Italie, pour payer ses dettes et y faire pénitence de sa vie passée dans la solitude. Dans les suites, le duc Léopold de Lorraine, gendre de Monsieur, acquit Commercy de M. de Vaudemont, et le laissa jouir du revenu, qui n'est pas considérable. Cette seigneurie relevoit constamment de l'évêché de Metz. Ils l'avoient donnée en fief à

1. La mère de Charles IV était Catherine, comtesse de Salm.

des seigneurs sous le nom de *damoiseaux*[1]. Les comtes de Nassau-Sarrebrück, qui l'ont longtemps possédée, en ont toujours reconnu les évêques de Metz, et leur en ont rendu leurs devoirs; et les officiers du roi du bailliage de Vitry ayant formé des prétentions sur la justice de quelques paroisses de cette terre, son seigneur et le duc Antoine de Lorraine firent lever, en 1540, de la chambre de Vic, tous les actes qui démontrèrent que tout Commercy relevoit de l'évêché de Metz, et non pas du roi en rien. Le cardinal de Lenoncourt en reçut tous les devoirs, comme évêque de Metz, en 1551. Cependant cette seigneurie étoit peu à peu devenue une espèce de petite souveraineté. Il s'y forma une manière de chambre de grands jours, où les procès se jugeoient en dernier ressort. Les Cilly la possédèrent en cet état; mais, en 1680, la chambre royale de Metz reconnut, nonobstant ces grands jours, et malgré les prétentions du bailliage de Vitry, duquel quelques paroisses relevoient, que le droit féodal et direct sur Commercy en entier appartenoit à l'évêque de Metz, et lui fut adjugé. Malgré des empêchements si dirimants, M. de Vaudemont se proposa de se faire donner par le duc de Lorraine la souveraineté de Commercy, à lui qui, de plus, avoit vendu cette terre à ce prince, qui le laissoit jouir du revenu; d'y faire joindre par le même des dépendances nouvelles, pour en grossir le revenu et en étendre la souveraineté, et de rendre le roi protecteur de cette affaire; et on verra bientôt qu'il y réussira, et même à davantage.

En attendant, il songeoit fort à s'établir un rang distingué. Il avoit celui de grand d'Espagne, mais il n'avoit garde de s'en contenter. Comme prince de l'empire, il n'en pouvoit espérer. Celui de ses grands emplois avoit cessé avec eux, et ce groupe de tant de choses accumulées, et qui éblouissoient les sots, lui parut trop aisé à désosser pour se pouvoir flatter d'en faire réussir quelque chose de solide. Il avoit tenté, au milieu de sa situation la plus brillante et la plus accréditée en Italie, d'être fait chevalier de l'ordre; il l'avoit fait insinuer par ses amis; enfin il l'avoit lui-même formellement demandé. Il avoit été refusé à plus d'une reprise, et on ne lui en avoit pas caché la raison, avec force regrets de ne la pouvoir surmonter. Cette raison étoit un statut de l'ordre du Saint-Esprit qui en exclut tous les bâtards, sans aucune autre exception que ceux des rois. Il eut beau insister, piquer l'orgueil, en représentant que le roi étoit maître des dispenses, tout fut inutile. Dès le temps que le roi d'Espagne étoit en Italie, il y employa Louville auprès de Torcy et de M. de Beauvilliers, qui me l'a conté; et depuis il y employa encore Tessé, le maréchal de Villeroy et M. de Vendôme. Tout fut inutile; il n'y eut point de crédit ni de considération qui pût obtenir du roi d'assimiler un bâtard de Lorraine aux siens en quoi que ce pût être. Mais quoique le refus ne portât que sur cet intérêt si cher au roi, il ne laissoit pas de montrer à Vaudemont que le roi ne le prendroit jamais que pour ce qu'il étoit, c'est-à-dire

1. Ce mot, formé du latin *domicellus* (petit ou jeune seigneur), indiquait d'abord le fils d'un chevalier. Il servit dans la suite à désigner les possesseurs de certains fiefs et spécialement du fief de Commercy.

que pour un bâtard de Lorraine, qui, par la raison qui vient d'être expliquée, et que Vaudemont et ses nièces avoient trop d'esprit pour ne pas sentir, se trouveroit toujours en obstacle à toutes ses prétentions. Ce fut apparemment aussi ce qui lui fit imaginer cette souveraineté de Commercy, et entreprendre encore au delà, comme on le verra, pour couvrir sa bâtardise de façon que la raison secrète du roi en pût être détournée.

Mais tout cela n'étoit pas fait, et, en attendant, il falloit être à la cour et dans le monde. N'osant donc hasarder de refus, pour demeurer entier pour quand[1] tout son fait de Commercy et de plus encore seroit arrangé, il résolut d'usurper sans avoir l'air de prétendre ou de laisser douteux, et se servir avec adresse des excès d'avances qu'il recevoit de tout ce qu'il y avoit à la cour de plus grand, de plus distingué, de plus accrédité; d'abuser de la sottise du gros du monde, et de cacher ses entreprises sous l'impotence de sa personne, pour, ce qu'il auroit ainsi ténébreusement conquis et tourné adroitement en habitude, le prétendre après en rang qui lui auroit été acquis.

Il se fit donc porter en chaise à travers les petits salons jusqu'à la porte du grand, comme très-rarement il arrivoit aux filles du roi de le faire, et ne se tenoit debout que devant le roi. Il évita d'aller chez Monseigneur et chez Mgrs ses fils, sous prétexte de ses jambes, sinon, en arrivant, leur faire la révérence, et de même chez Mme la duchesse de Bourgogne et chez Madame. Chez les autres, il se mit sur le premier siége qu'il y trouva; et il n'y avoit que des tabourets dans ces appartements de Marly, et dans le salon de même. Il s'y plaçoit dans un coin; la plus brillante compagnie s'y rassembloit autour de lui assise et debout, et là il tenoit le dé. Monseigneur en approcha quelquefois; Vaudemont, avec adresse, l'accoutuma à ne se point lever pour lui, et tout aussitôt après il en usa de même pour Mme la duchesse de Bourgogne.

Tous les ministres furent d'abord chez lui; il vit seul Mme de Maintenon chez elle, mais cela se réitéra fort peu, et il n'y vit jamais le roi, dont il n'eut presque point d'audience dans son cabinet. Rien de si brillant que ce voyage, et le roi toujours occupé de lui. Il lui fit donner une calèche à toutes ses chasses. Une de ses nièces y alloit avec lui. Il étoit assez plaisant de les voir tous deux suivre celle du roi, qui étoit seul dans la sienne avec Mme la duchesse de Bourgogne, et figurer ainsi en deux tête à tête, sans autre calèche que celle du capitaine des gardes, car Madame montoit encore alors à cheval. Ce voyage de Marly, où il étoit arrivé et s'étoit compassé pour cela avec justesse, s'écoula de la sorte à y faire toute l'attention, à y être l'homme uniquement principal et à reconnoître son monde.

Il partagea après son temps moins à Versailles qu'à Paris. Versailles étoit plus public, moins ramassé, moins pêle-mêle, les milieux plus difficiles à garder. Il jugea sagement que, son terrain bien sondé, il falloit disparoître pour réveiller le goût et l'empressement, et ne les

1. Jusqu'à ce que.

pas user par l'habitude. Au bout d'un mois, il prit congé et s'en alla à Commercy avec sa sœur, ses nièces et sa femme, qui, sous prétexte de fatigue et de santé délicate, n'avoit vu le jour à Paris que par le trou d'une bouteille, mais en effet par l'embarras de ses prétentions, qu'elle ne vouloit pas commettre, et savoir, avant de se présenter à la cour, sur quel pied elle s'y conduiroit. Vaudemont, en partant, s'assura, puis s'annonça pour le premier voyage de Marly. C'étoit une distinction qu'il lui importoit de ne pas négliger. Trois semaines suffirent à cette course. La santé étoit bonne quand il le falloit, et les jambes ne faisoient jamais rien manquer d'utile. Mme de Lislebonne et Mme de Vaudemont demeurèrent à Paris; l'oncle et les nièces vinrent à Marly. Avant son départ, il y avoit eu une négociation. Mme de Vaudemont, qui ne savoit encore sur quel pied danser, vouloit éviter le cérémonial de Versailles et aller droit à Marly, comme son mari avoit fait. Le roi trouvoit cela ridicule, et cela balança. Au retour de M. de Vaudemont, il insista si bien qu'il en résulta une distinction plus grande, parce que le roi la trouva moindre que de recevoir de plein saut, à Marly, une femme qu'il n'avoit jamais vue, et qui se tortilloit en prétentions. Vaudemont et ses nièces arrivèrent le samedi à Marly.

Dans le dimanche, Mme de Maintenon fit agréer au roi que, allant elle à Saint-Cyr le mercredi, comme elle y alloit de Marly presque tous les jours, que celui-là même Mme de Vaudemont l'y viendroit voir de Paris; que, sans que Mme de Vaudemont lui parlât de Marly, ce seroit elle qui lui proposeroit de l'y mener. Le roi y consentit, puis se ravisa, enfin il l'accorda, et ce qui avoit été réglé pour le mercredi ne s'exécuta que le vendredi. Le roi, entrant le soir chez Mme de Maintenon, y trouva Mme de Vaudemont qui arrivoit avec elle. L'accueil fut gracieux, mais court; elle ne soupa point, à cause du maigre. Le lendemain elle fut présentée à Mme la duchesse de Bourgogne, comme elle alloit partir pour la messe, et vit un instant Monseigneur et Mgr le duc de Bourgogne chez eux, puis les princesses fort uniment, mais fort courtement. Elle fut l'après-dînée, avec le roi et presque toutes les dames, voir la roulette, où Mme la duchesse de Bourgogne alloit, puis à une grande collation dans le jardin. Mme de Vaudemont ne fut pas, à beaucoup près, si fêtée que son mari. Elle demeura trois jours à Marly, et s'en alla le mardi à Paris. Elle revint sept ou huit jours après à Marly passer quelques jours, et se hâta ensuite de regagner Commercy, peu contente de n'y avoir pu rien usurper en rang et en préférences.

C'étoit une personne tout occupée de sa grandeur, de ses chimères, de sa chute du gouvernement du Milanois; elle l'étoit aussi de sa santé, mais beaucoup moins en effet que comme chausse-pied ou couverture; tout empesée, toute composée, tout embarrassée, un esprit peu naturel, une dévotion affichée, pleine d'extérieur et de façons; en deux mots, rien d'aimable, rien de sociable, rien de naturel; grande, droite, un air qui vouloit imposer, et néanmoins être doux, mais austère et tirant fort sur l'aigre-doux. Personne ne s'en accommoda, elle ne s'accommoda de rien ni de personne; elle fut ravie d'abréger et de s'en aller, et personne n'eut envie de la retenir.

Son mari, ployant, insinuant, admirant avec les plus basses flatteries, paroissant s'accommoder à tout, continua à Marly son manége. Il y avoit dans le salon trois siéges à dos, qui de l'un à l'autre s'y étoient amassés, et de la même étoffe que les tabourets. Monseigneur, qui avoit fait faire le premier, jouoit dessus; en son absence, Mme la duchesse de Bourgogne s'y mit, puis sur un autre qu'on fit faire pour elle pour ses grossesses. Mme la Duchesse hasarda de demander la permission à Monseigneur d'en faire cacher un semblable dans un coin, et d'y jouer à l'abri d'un paravent. Vaudemont, qui avisa que les trois n'étoient presque jamais occupés ensemble, en prit un d'abord les matins, entre le lever et la messe, où Monseigneur et les deux princesses n'étoient jamais dans le salon. Il y tint, à son coin ordinaire, ses assises, l'exquis de la cour autour de lui sur des tabourets; et quand il y eut accoutumé le monde, qui en France trouve tout bon, à condition que ce soient des entreprises, il se licencia de la garder les soirs pendant le jeu. Cela dura deux voyages de la sorte, pendant le second desquels il fit rehausser les pieds de sa chaise, en apparence pour être plus à son aise, parce qu'il étoit grand, en effet pour se l'approprier, et s'établir ainsi la distinction que personne n'avoit, et sans se couvrir d'un paravent comme faisoit Mme la Duchesse. Monseigneur venoit quelquefois lui parler sur cette chaise, quelquefois aussi Mme la duchesse de Bourgogne en voltigeant par le salon : il ne se levoit point; sur la fin il n'en faisoit pas même contenance; il les y avoit accoutumés.

Après ces voyages, il voulut aller faire sa cour à Mme la duchesse de Bourgogne, comptant que, l'ayant accoutumée à lui parler assis à Marly, il étoit temps de prétendre de l'être chez elle. Il eut la bonté de s'y contenter d'un tabouret, et de n'y prétendre pas plus que les petits-fils de France. La duchesse du Lude, qui craignoit tout le monde, éblouie du grand pied sur lequel il s'étoit mis, eut la foiblesse d'y consentir. Il fallut pourtant le dire à Mme la duchesse de Bourgogne, à qui cela parut fort sauvage, et qui le dit à Mgr le duc de Bourgogne. Ce prince le trouva fort mauvais. Voilà la duchesse du Lude dans un étrange embarras. L'affaire étoit engagée au lendemain, elle n'y avoit fait aucune difficulté, la voilà désolée. Pour la tirer de presse, Mgr le duc de Bourgogne consentit au tabouret pour cette fois, mais il voulut être présent, et ne point s'asseoir lui-même. Cela s'exécuta de la sorte, au grand soulagement de la duchesse du Lude, mais au grand dépit de Vaudemont, qui, ayant compté sur cet artifice pour s'établir un rang très-supérieur, se vit réduit à celui de cul-de-jatte, étant assis en présence de Mgr le duc de Bourgogne debout. Mais, de peur de récidive, ce prince jugea à propos de conter le fait au roi et de prendre ses ordres En lui en rendant compte, la chaise à dos de Marly, et d'y parler assis à Monseigneur, et sans se lever, et à Mme la duchesse de Bourgogne, entrèrent dans le récit, et mirent le roi en colère et en garde. Il lava la tête à la duchesse du Lude, et défendit que M. de Vaudemont eût un traitement différent de tous les autres seigneurs chez Mme la duchesse de Bourgogne. Il gronda Bloin de sa facilité sur le siége à dos rehaussé et approprié, puis s'informa si Vaudemont étoit effectivement grand

d'Espagne. Dès qu'il en fut certain, et il le fut bientôt, il le fit avertir de ne prétendre rien au delà de ce rang; et qu'il étoit fort étonné du siége à dos qu'il avoit pris à Marly, et de ce qu'il demeuroit assis devant Mme la duchesse de Bourgogne et devant Monseigneur, encore qu'il eût la bonté de le lui commander.

Vaudemont avala cet amer calice sans faire semblant de rien, et s'en alla à Commercy. Revenu à Marly, le salon fut surpris de l'y voir en sa même place, mais sur un tabouret dont les pieds étoient rehaussés, et de ce qu'il se levoit dès que Monseigneur passoit, même à sa portée, ou Mgrs ses fils et Mme la duchesse de Bourgogne. Il affecta même de leur aller parler au jeu, et d'y demeurer debout quelque temps avant de revenir à son coin sur son tabouret. Il jugea à propos de ne demander rien, de ployer sur tout, et se nourrit cependant de l'espérance de revenir avec avantage à ceux qu'il s'étoit proposés, quand ce qu'il se ménageoit en Lorraine lui auroit pleinement réussi.

Je me suis étendu sur les manéges et les entreprises adroites du prince de Vaudemont, parce que toute la cour en a été témoin, et souvent sottement complice; parce qu'elles se sont passées sous mes yeux, qui les ont attentivement suivies, et beaucoup plus encore pour rappeler, par ce que chacun y a vu, la manière dont les rangs de princes étrangers se sont établis en France, sans autre titre que de savoir tirer sur le temps, et tourner en droit ce qu'ils ont d'abord introduit peu à peu dans les ténèbres avec adresse, et de monter ainsi par échelons. Il faut achever de suite ceux dont Vaudemont s'échafauda, pour voir le tout d'une même vue et n'avoir plus à y revenir. Ce récit ne préviendra son temps que de peu de mois.

Il fallut à Vaudemont tout le reste de cette année pour arriver au but qu'il s'étoit proposé, et ce fut au commencement de janvier 1708 qu'il y parvint. Il coula toute cette année 1707 comme il put sur ses prétentions. Comme elles n'avoient pas réussi, il laissa entendre qu'il ne songeoit à déplaire à personne, qu'il étoit grand d'Espagne; et il en prit comme eux le manteau ducal partout à ses armes, qui n'avoient aucune marque de bâtardise, et coulant avec adresse, sans s'expliquer s'il se contentoit de ce rang, il ajoutoit que, comblé des bontés du roi, il ne cherchoit qu'à les mériter, et à s'attirer la bienveillance et la considération de tout le monde. Il ne fit guère que des apparitions à Marly depuis la soustraction de sa chaise à dos et ses autres mécomptes; il fit l'impotent plus que jamais, pour éviter d'aller nulle part, et surtout aux lieux de respect, excepté sur ce tabouret dans le salon de Marly, et y voir le roi sur ses pieds un peu à son lever, qui ne le renvoyoit jamais s'asseoir, mais qui lui parloit toujours avec distinction, et le voir passer pour aller et venir de la messe et de la promenade. Il fit de fréquents voyages à Commercy, sous prétexte de sa femme et de son établissement en ce pays-là, d'y bâtir, d'y percer la forêt pour la chasse en calèche, et avoir là-dessus de quoi entretenir le roi et fournir à la conversation; mais, au fond, il alla souvent à Lunéville, et couvroit cette assiduité de bienséance, qui en effet n'étoit que pour ses desseins.

Y étant au commencement de janvier 1708, tout à coup il y fut déclaré souverain de Commercy par le duc de Lorraine, du consentement du roi, et de toutes les dépendances de cette seigneurie, sans que l'évêque de Metz, qui en avoit la directe et la suzeraineté, y fût appelé et y entrât pour rien, réversible, après la mort de M. de Vaudemont et de sa femme, au duc de Lorraine et aux ducs de Lorraine ses successeurs, en même et pleine souveraineté. Incontinent après, M. de Vaudemont abdiqua les chimères de prétention à la souveraineté de la Lorraine, dont autrefois il avoit tenté d'éblouir aux Pays-Bas sur ce beau mariage de sa mère; et le duc de Lorraine, je ne sais, non pas sur quel fondement, mais sur quelle apparence, le déclara l'aîné, après ses enfants et leur postérité, de la maison de Lorraine, lui donna le rang immédiatement après ses enfants et les leurs, et au-dessus du duc d'Elbœuf et de tous les princes de la maison de Lorraine. Avec cet avantage et cette souveraineté, M. de Vaudemont, si bien étayé en France, ne douta plus du succès de tout ce qu'il s'étoit proposé, et que, y précédant désormais la maison de Lorraine sans difficulté, il n'en trouveroit plus, et par ce droit et par sa souveraineté, à atteindre au rang le plus grandement distingué. Son affaire faite en Lorraine, il y précéda le prince Camille, fils de M. le Grand, qui s'y étoit établi depuis quelques années avec une grosse pension de M. de Lorraine; et dès qu'il eut ainsi pris possession de ce rang, il accourut en France pour y en brusquer les fruits avant qu'on eût le temps de se reconnoître.

Cette double élévation, si peu attendue du gros du monde, fit à la cour toute l'impression qu'il s'en étoit proposée, avec un grand bruit, et, parmi les gens sensés, une grande surprise et beaucoup au delà. En effet, il n'y a qu'à voir ce qui vient d'être expliqué de la naissance de M. de Vaudemont d'une part, et de la consistance de la seigneurie de Commercy de l'autre, pour ne pouvoir comprendre ni la souveraineté ni le premier rang dans la maison de Lorraine. Un seul aussi de cette maison le fit échouer sur l'un et l'autre point.

Le grand écuyer en furie, et accoutumé à tout emporter du roi d'assaut, alla lui représenter l'injustice que M. de Lorraine leur faisoit, lui dit qu'ils venoient tous de lui en écrire, et ajouta, avec force cris et force flatteries sur la différence du roi au duc de Lorraine, qu'il comptoit bien que son équité et son autorité ne se soumettroient pas aux nouvelles lois qu'il plaisoit à ce dernier de faire, et qu'il ne se figureroit jamais que, par complaisance pour M. de Lorraine et pour M. de Vaudemont, il voulût leur plonger à tous le poignard dans le sein. Avec cette véhémence, le droit, la raison, la faveur personnelle, M. le Grand tira parole du roi que ni la souveraineté nouvelle, ni le rang nouveau que M. de Lorraine venoit de donner à M. de Vaudemont, ne changeroient rien ici au leur ni à son état. M. de Lorraine tint ferme, dans sa réponse aux princes de sa maison, à ce qu'il avoit décidé. Eux triomphèrent, M. le Grand surtout de ce qu'il avoit obtenu du roi, et M. de Vaudemont fut arrêté tout court dès son arrivée. M. de Lorraine avoit écrit au roi qu'il avoit donné à Vaudemont le premier rang dans sa maison, et la préséance sur tous. Le roi lui répondit qu'il étoit le maître

de régler chez lui tout ce qui lui plaisoit. Il ne lui en dit pas davantage, mais, en même temps, il fit bien entendre à Vaudemont que, ni sa nouvelle qualité de souverain, ni sa nouvelle préséance sur la maison de Lorraine, ne changeroit rien à sa cour, où il avoit le rang de grand d'Espagne, comme il l'étoit, et qu'il étoit à propos qu'il n'imaginât pas d'y en avoir d'autre, ni aucune préférence au delà en rien.

On peut juger de la rage, du dépit, de la honte, de la douleur de l'oncle et des nièces d'une pareille issue de tant d'habiles excogitations, et de tant de soins, de peines et de menées pour parvenir à ce qui venoit de s'exécuter. Mais l'art surpassa la nature. Ils comprirent tout d'un coup que le mal étoit sans remède; ils en avalèrent le calice tout d'un trait, et ils eurent assez de sens rassis pour comprendre qu'il ne restoit plus que la faveur et la considération première à sauver; que paroître piqué, mécontent, prétendant, ce seroit en vain montrer sa foiblesse, avec sûreté, non-seulement de ne pas réussir, mais encore de déplaire et de se livrer à découvert à beaucoup de choses fâcheuses, dès que les bouches, que leur faveur avoit tenues closes, oseroient s'ouvrir; que d'une conduite contraire et soumise, ils tireroient un gré infini d'un roi qui se plaisoit à se faire obéir sans réplique, et point du tout à être tracassé, conséquemment une continuation pour le moins du même brillant et de la même considération.

Pour cette fois ils ne se trompèrent pas. M. de Vaudemont s'ôta enfin tout à coup toutes chimères de la tête; ses jambes en même temps s'affermirent; il vit le roi plus assidûment et plus longuement aux heures de cour; il [y] alla d'ailleurs un peu davantage. Le roi, content d'une conduite qui l'affranchissoit d'importunités, redoubla pour lui d'égards et d'attentions, mais de celles qui, sur les prétentions possibles, ne pouvoient pas être douteuses, et qui les exclurent toujours; et le monde fut étonné de voir presque tout à coup un cul-de-jatte ingambe, et marchant au moins à peu près comme un autre, et sans se faire appuyer ni porter. Je vis cela avec plaisir, et ne me contraignis pas d'en rire.

Mais tout cela ne put apaiser les Lorrains, qui rompirent ouvertement avec lui, et qui tous, excepté sa sœur, ses nièces et la duchesse d'Elbœuf, sa belle-mère, c'est-à-dire de sa femme, et qui demeura neutre, cessèrent tous de le voir et ne l'ont jamais revu depuis. Ses nièces en demeurèrent brouillées avec eux tous, et M. le Grand ne cessa de jeter feu et flammes.

L'affront qu'il prétendoit que son fils avoit reçu en Lorraine, par la préséance de Vaudemont qu'il y avoit essuyée, l'outroit d'autant plus que, brouillé lui-même avec M. de Lorraine, par la hauteur avec laquelle il avoit arrêté ici tout court les prétentions de Vaudemont, et dont il s'étoit élevé contre sa préséance sur eux, il lui devenoit fort embarrassant de laisser son fils à la petite cour de M. de Lorraine, et encore plus amer de lui faire perdre quarante mille livres de rente qu'il en recevoit, en le faisant revenir, et ne voulant pas l'en dédommager. Après bien des fougues, Mme d'Armagnac, bien moins indifférente que lui à se soulager du prince Camille aux dépens d'autrui, fit en sorte qu'il demeurât

en Lorraine, mais avec le dégoût d'en disparoître toutes les fois que Vaudemont y venoit, et ce dernier y alloit de tous ses voyages de Commercy, ce qui arrivoit plusieurs fois l'année. Néanmoins cela subsista toujours depuis ainsi; et Camille, qui n'étoit ni aimable ni aimé en Lorraine, y fut sur le pied gauche plus que jamais le reste de sa vie.

Qui que ce soit de sens et de raisonnant à la cour n'avoit pu goûter la solide et brillante figure que Vaudemont y fit par les grâces pécuniaires et par les distinctions de considération; mais les Espagnols surtout, et ce qui avoit servi dans leurs troupes en Italie, en étoient indignés. Le duc d'Albe, moins que personne, ne pouvoit comprendre comment ce citoyen de l'univers, affranchi des Hollandois, confident du roi Guillaume, créature de la maison d'Autriche, serviteur si attaché et si employé toute sa vie de tous les ennemis personnels du roi et de la France, et qui les avoit peut-être plus utilement servis depuis que la conservation des grands emplois qu'il leur devoit l'avoit fait changer extérieurement de parti, comment, dis-je, ce Protée pouvoit avoir enchanté si complétement le roi et tout ce qui avoit le plus d'accès auprès de lui en tout genre. Ce scandale ne trompoit pas le duc d'Albe, ni ceux qui pensoient comme lui.

Vaudemont, comblé au point qu'on vient de voir, et avec un intérêt si capital de conserver tout ce qu'il venoit d'obtenir et d'entretenir cette considération éclatante, ne put commencer enfin à devenir fidèle. Le succès de ses artifices lui donna la confiance de les continuer; tout ce qu'il vit et reçut de notre cour ne put le réconcilier avec elle, et ne servit qu'à la lui faire mépriser. Il y resserra de plus en plus ses anciennes et intimes liaisons avec ses ennemis, et logé dans Paris au temple de la haine contre les Bourbons, avec des Lorraines si dignes des Guise, lui si digne aussi du trop fameux abbé de Saint-Nicaise dom Claude de Guise, ils y passoient leur vie en trahisons. Barrois, depuis le rétablissement du duc de Lorraine, son envoyé ici, logeoit avec eux. C'étoit un homme d'esprit, de tête et d'intrigue, qui se fourroit beaucoup, et qui avoit l'art de se faire considérer. Tout ce qu'ils pouvoient découvrir de plus secret sur les affaires, et soit par la confiance qu'on avoit prise en Vaudemont, soit par l'adresse qu'il avoit, lui, ses nièces et Barrois, par diverses voies, de savoir beaucoup de choses importantes, ils en étoient fort bien informés, ils les mandoient au duc de Lorraine, et ce qui étoit trop important pour le confier au papier se disoit à Lunéville dans leurs courts et fréquents voyages, sans toutefois que Barrois bougeât jamais de Paris ou de la cour, tant pour demeurer au fil des affaires que pour paroître ne se mêler de rien, et ne donner aucun soupçon par ses absences. De Lunéville, les courriers portoient ces avis à Vienne. Le ministre que l'empereur tenoit auprès du duc de Lorraine entroit avec eux dans ce conseil, qu'ils tenoient sur la manière de profiter de leurs découvertes et de la conduite à tenir pour y mieux réussir.

Je sus cette dangereuse menée par un ecclésiastique de l'église d'Osnabrück, domestique de l'évêque, frère de M. de Lorraine, et chargé de ses affaires à Lunéville et à Paris. C'étoit un homme léger et imprudent,

qui alloit, quand il en avoit le temps, passer quelques jours en Beauce, c'est-à-dire un peu au delà d'Étampes, chez un voisin de Louville, et son ami particulier. Là, il fit connoissance avec Louville; ils se plurent, ils se convinrent l'un à l'autre, et tant et si bien que cet ecclésiastique lui conta ce que je viens de rapporter. Il ajouta que M. de Lorraine faisoit sous main des amas de blé et de toutes choses, entretenoit, sans qu'il y parût, un grand nombre d'officiers dans son petit État, pour être tout prêt à lever, au premier ordre, des troupes qui se trouveroient en un instant sur pied, sitôt que les conjonctures le pourroient permettre. On verra parmi les pièces, dans la négociation de M. de Torcy, quelles furent les prétentions de ce duc de Lorraine, et avec quelle ténacité elles furent soutenues par tous les alliés, la dissimulation et les artifices de ce prince, jusqu'à ce qu'il vît jour au succès par la décadence où les malheurs de la guerre avoient jeté la France, et jusqu'à quel excès et sous quel odieux prétexte il porta et fit appuyer ses demandes.

Telle est la reconnoissance de la maison de Lorraine, si grandement et depuis si longtemps établie en France, vivant à ses dépens; tels sont ces louveteaux que le cardinal d'Ossat a dépeints si au naturel dans ses admirables lettres; tel est le peu de profit que nos rois ont tiré de la prophétie de François Ier, en mourant, à Henri II, son fils, que s'il n'abaissoit la maison de Guise, qu'il avoit trop élevée, elle le mettroit en pourpoint et ses enfants en chemise. A quoi a-t-il tenu qu'elle n'ait été vérifiée à la lettre, et que n'ont-ils pas fait depuis, tant et toutes les fois qu'ils l'ont pu, sans que nos rois aient jamais voulu ouvrir les yeux sur leur conduite, leur esprit, leur cœur, leur vœu le plus exquis (et des rois prodigues envers eux de toutes sortes de biens, de rangs, de charges, de gouvernements principaux et d'établissements de toutes les sortes)? N'est-ce point là être frappé du plus prodigieux aveuglement?

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

NOTES.

I. RETOUR DE LA PRINCESSE DES URSINS EN ESPAGNE.

Page 164.

Les papiers du duc de Noailles, conservés en partie à la bibliothèque impériale du Louvre, fournissent d'utiles renseignements pour contrôler les Mémoires de Saint-Simon, principalement en ce qui concerne les affaires d'Espagne. Voici, entre autres, deux lettres se rattachant au retour de la princesse des Ursins, dont Saint-Simon parle (t. III, p. 164). La première est une dépêche de Louis XIV au duc de Grammont, ambassadeur en Espagne, et la seconde une lettre du duc de Grammont au maréchal de Noailles.

Dépêche de Louis XIV au duc de Grammont[1].

« Versailles, le 13 janvier 1705.

« Mon cousin, depuis que j'ai parlé à la princesse des Ursins, il m'a paru nécessaire de la renvoyer en Espagne, et d'accorder enfin cette grâce aux instances pressantes du roi mon petit-fils et de la reine. J'ai jugé en même temps qu'il convenoit au bien de mon service de vous charger de donner à la reine une nouvelle qu'elle désire avec autant d'empressement. Ainsi je fais partir le courrier qui sera chargé de cette dépêche avant même que d'annoncer à la princesse des Ursins ce que je veux faire pour elle. Je ne vous prescris point ce que vous avez à dire sur ce sujet. Il vous donne assez de moyens par lui-même de faire connoître au roi et à la reine d'Espagne la tendresse que j'ai pour eux, et combien je désire de contribuer à leur satisfaction.

« Je dirai encore à la princesse des Ursins que vous m'avez toujours écrit en sa faveur. Je suis persuadé qu'elle connoît l'importance dont il est, pour le bien des affaires et pour elle-même, de bien vivre avec vous, et qu'elle n'oubliera rien pour maintenir cette bonne intelligence. Si vous en jugez autrement, je serai bien aise que vous me mandiez, avec toute la vérité que je sais que vous ne me déguisez jamais, ce que vous en pensez, et même si vous croyez qu'il ne vous convienne pas de demeurer en Espagne après son retour.

« Cette sincérité de votre part confirmera ce que j'ai vu en toutes occasions de votre zèle pour mon service et de votre attachement particulier à ma personne. Vous devez croire aussi que ces sentiments me sont toujours présents, et que je serai bien aise de vous faire connoître en toutes occasions combien ils me sont agréables.

« Je renverrai incessamment le courrier par qui j'ai reçu votre lettre du 1er de ce mois, et je vous ferai savoir par son retour mes intentions sur ce qui regarde le siége de Gibraltar. Sur ce, » etc.

1. La copie de cette lettre se trouve à la bibl. imp. du Louvre, ms F, 325, t. XXI, lettre 4.

Lettre du duc de Grammont au maréchal de Noailles sur Mme des Ursins[1]. (Copie du temps.)

« 15 janvier 1705.

« Vous me demandez, monsieur, de la franchise et un développement de cœur au sujet de Mme des Ursins. Je vais vous satisfaire; car je vous honore et vous aime trop pour y manquer. Je commencerai par vous détailler quelle est ma situation à cet égard. Le roi me mande, par sa lettre du 30 novembre dernier, qu'il a permis à Mme des Ursins de venir à la cour, mais que son retour ici seroit très-contraire à son service. M. de Maulevrier, qui vient de quitter le maréchal de Tessé, sort de me dire qu'il est vrai que M. de Tessé a donné des espérances à la reine du retour de Mme des Ursins auprès d'elle; mais tout ce qu'il a fait à cet égard, il l'a fait par ordre. Si j'ajoutois une foi entière à ce qu'il m'a fait dire, la chose seroit décidée; mais comme mon ordre est contraire, et que vous voulez que je vous dise précisément ce que je pense sur ce retour, je vais le faire avec toute la vérité dont je suis capable.

« S'il étoit dans la nature de Mme des Ursins de pouvoir revenir ici avec un esprit d'abandon et de dévouement entier aux volontés et aux intérêts du roi, et que l'ambassadeur de Sa Majesté, je ne dis pas moi, mais qui que ce pût être, et elle, ne fussent qu'un, et que tous deux agissent de concert sur toutes choses, sans bricoles quelconques, et que, par ce moyen, la reine d'Espagne ne se mêlant plus de rien que de ce que l'on voudroit, et qu'il pût paroître par là aux Espagnols que ce n'est plus la reine et sa faction qui gouvernent l'Espagne, qui est la chose du monde qu'ils ont le plus en horreur, et la plus capable de leur faire prendre un parti extrême, rien alors, selon moi, ne peut être meilleur que de faire revenir Mme des Ursins; mais comme ce que je dis là n'est pas la chose du monde la plus certaine, et que le roi d'Espagne me l'a dit, et qu'il craint de retomber où il s'est trouvé, le tout bien compensé, je crois que c'est coucher gros et risquer beaucoup que de s'y commettre, et je dois vous dire que les trois quarts de l'Espagne seront au désespoir, que les factions renouvelleront de jambes, et que, de tous les Espagnols, celui qui sera le plus fâché intérieurement sera le roi d'Espagne, de se revoir tomber dans le temps passé, qui est sa bête.

« La reine d'Espagne le force d'écrire sur un autre ton, et il ne peut le lui refuser, parce qu'il est doux et qu'il ne veut point de désordre; mais en même temps il me charge par la voie secrète d'écrire au roi naturellement ce qu'il pense, et il le lui confirme par la lettre ci-jointe de sa main, que je vous envoie[2]. En un mot, monsieur, le roi ne sera jamais maître de ce pays-ci qu'en décidant sur tout par lui-même, qui est tout ce que le roi son petit-fils désire, pour se tirer de l'esclavage où il est, d'avoir une espèce de *salve l'honor* à l'égard de la reine; et les Espagnols ne demandent autre chose que d'être gouvernés par leur roi. Je vous parlerois cent ans que je ne vous dirois pas autre chose; c'est

1. Bibl. imp. du Louvre, ms. F, 325, t. XXI, lettre 8.
2. Lettre du 15 janvier 1705.

ce que vous pouvez dire au roi tête à tête, sans que cela aille au conseil, par les raisons que je vous ai déjà dites. Je vous mande la vérité toute nue, et comme si j'étois prêt à paroître devant mon Dieu. C'est ensuite au roi, qui a meilleur esprit que tous tant que nous sommes, de prendre sur cela le parti qui lui conviendra.

. . . . . .

« Il faut que le roi porte par une autorité absolue le correctif nécessaire. Toute l'Espagne parle comme moi, et est à la veille de débonder si le gouvernement despotique de la reine subsiste, et il n'est ni petit ni grand qui n'en ait par-dessus la tête, et le roi d'Espagne et tout ce que vous connoissez ici d'honnêtes gens ne respirent que les ordres absolus du roi pour s'y soumettre aveuglément. Mon honneur, ma conscience, mon zèle et ma fidélité intègre et incorruptible pour le bien du service de mon maître, m'obligent à lui parler de la sorte; quiconque sera capable de lui parler autrement le trompera avec indignité. L'Espagne est perdue sans ressource si le gouvernement reste comme il est, et que le roi notre maître n'en prenne pas seul le timon. Le cardinal Portocarrero, Mancera, Montalte, San-Estevan, Monterey, Montellano[1], et généralement tout ce qu'il y a de meilleur et de véritablement attaché à la monarchie, concertent tous le moyen d'en parler au roi et de lui en parler clairement. Que le roi ne se laisse donc pas abuser par les discours, et qu'il s'en tienne à la vérité, que j'ai l'honneur de lui mander par vous. Le marquis de Monteléon, qui est un homme plein d'honneur et d'esprit, part incessamment pour vous aller confirmer de bouche ce que j'ai l'honneur de mander au roi.

« De l'argent, nous en allons avoir, même considérablement, et l'on vient de faire une affaire de quatorze millions de livres, qu'on n'imaginoit pas qui s'osât jamais tenter, et que, depuis Charles-Quint, nul homme n'avoit eu la hardiesse de proposer. Nous aurons la plus belle cavalerie qu'on puisse avoir; quant à l'infanterie, l'on ne perd pas un instant à songer aux moyens de la remettre, il y aura des fonds fixes et affectés pour la guerre, qui seront inaltérables; et si nous pouvons reprendre Gibraltar, on sera en état de faire une campagne heureuse. J'espère pareillement venir à bout du commerce des Indes. Après cela, si le roi imagine que quelqu'un fasse mieux à ma place, je m'estimerai très-heureux de me retirer, et je ne lui demande pour toute récompense que de me rapprocher de sa personne, d'avoir encore le plaisir, avant de mourir, de lui embrasser les genoux, et de songer ensuite à finir comme un galant homme le doit faire.

« Tout ce que je vous demande là, monsieur, est d'une si terrible conséquence pour le roi d'Espagne et pour moi, que je vous supplie qu'il n'y ait que le roi, et vous, et Mme de Maintenon qui le sachent. J'ai raison, monsieur, de vous en parler de la sorte. Tout ce qui regarde la reine d'Espagne lui revient dans l'instant, je n'en puis douter; ainsi les précautions doivent renouveler de jambes. Depuis le retour de

1. Voy. dans le t. II des Mémoires de Saint-Simon, p. 116 et suiv., le caractère des principaux membres du conseil de Philippe V.

Mme des Ursins, vous ne sauriez avoir trop d'attention et trop de secret sur ce que j'ai l'honneur de vous dire.

« Monteléon part qui vous mettra bien nettement au fait de toutes ces petites bagatelles.

« Si le roi savoit à fond la manière fidèle et pleine d'esprit dont le P. Daubenton le sert, et de laquelle j'ai toujours été témoin oculaire, il ne se peut que Sa Majesté ne lui en sût un gré infini : je dois ce témoignage à la vérité et au zèle d'un sujet bien attaché par le cœur à son maître. »

II. — HISTOIRE ET CONDAMNATION DE B. DE FARGUES.

Pages 204 et suivantes.

Saint-Simon raconte (p. 206 et suiv. de ce volume) comment Fargues fut arrêté dans sa maison de Courson par les huissiers du parlement, et sur un ordre du premier président de Lamoignon, amené à Paris, condamné à mort, et exécuté. Il ajoute que le premier président, qui avait dirigé la procédure, s'enrichit par la confiscation d'une partie des biens de Fargues. Ce récit, qui incrimine la mémoire de Guillaume de Lamoignon, renferme plusieurs erreurs; et, sans entrer dans une discussion approfondie, il suffira d'opposer à Saint-Simon, ou plutôt à Lauzun, l'autorité d'un contemporain, témoin impartial, qui avoit bien connu B. de Fargues, et qui donne les détails les plus précis sur sa condamnation et sur son supplice.

Rappelons d'abord que le fait dont il s'agit se passa au commencement de l'année 1665, longtemps avant la naissance de Saint-Simon. Cet écrivain cite comme unique autorité (p. 204) le duc de Lauzun, personnage célèbre par ses intrigues, sa vanité, l'éclat de sa fortune et de sa chute. On voit tout de suite quelle confiance mérite un pareil témoignage. Aussi, lorsqu'en 1781, La Place publia, dans le premier volume de ses *Pièces intéressantes et peu connues pour servir à l'histoire*, le récit de l'arrestation et de la mort de B. de Fargues, emprunté textuellement aux Mémoires encore inédits de Saint-Simon, la famille de Lamoignon réclama, et produisit des pièces qui établissaient que Fargues n'avait pas été condamné par le parlement de Paris, mais par l'intendant d'Amiens et par d'autres commissaires délégués par le roi, et que le premier président n'avait obtenu la terre de Courson qu'en 1668, en sa qualité de seigneur de Bâville, dont relevait Courson.

Nous ajouterons à cette réfutation celle qui résulte du récit d'Olivier d'Ormesson, qui écrivait son *Journal* au moment même où B. de Fargues fut arrêté et exécuté : « Le dimanche 29 mars 1665, je reçus des lettres de la condamnation de Fargues, et qu'il avoit été pendu, le vendredi à cinq heures du soir, à Abbeville. Cette fin extraordinaire m'oblige de dire que Fargues étoit né de petite condition, dans Figeac en Languedoc; qu'ayant épousé la sœur du sieur de La Rivière, neveu de M. de Bellebrune, il avoit été major d'Hesdin, dont M. de Bellebrune étoit gouverneur; et qu'au mois de janvier 1658, le sieur de Bellebrune étant mort, il forma le dessein de se rendre maître de cette

place. Étant venu à Paris, il offrit à M. de Palaiseau, gendre de M. de Bellebrune, de le servir pour lui conserver le gouvernement, et lui demanda le nom de ses amis dans la place, lequel M. de Palaiseau lui donna, et en même temps il offrit à M. le comte de Moret, auquel ce gouvernement étoit donné, de l'argent et son service. Mais en ayant été fort peu accueilli, il partit devant, disant que c'étoit pour lui préparer toutes choses; et étant dans la place, il s'en rendit le maître, ayant chassé tous les amis de M. de Palaiseau et de M. de Moret, et ayant écrit à M. le maréchal d'Hocquincourt pour lui livrer cette place. M. d'Hocquincourt, avec son régiment qui étoit sur la frontière, s'y retira; et je me souviens qu'étant en Picardie[1], le lieutenant-colonel de ce régiment vint de la cour m'apportant des ordres, et témoignoit vouloir servir la cour contre le maréchal, et néanmoins, sitôt qu'il eut joint son régiment, il le débaucha et se retira à Hesdin.

« Lorsque, par la paix[2], la ville d'Hesdin fut rendue au roi, je la reçus et y fis entrer le régiment de Picardie. Je parlai à Fargues de toute sa conduite. Il me dit que sitôt qu'il étoit entré dans Hesdin, il avoit écrit en quatre endroits pour négocier : à la cour, par l'entremise de Carlier, commis de M. Le Tellier, qui y fit deux voyages, et enfin par sa femme, qui prit cette occasion pour aller à Hesdin et se rendre auprès de son mari; au maréchal d'Hocquincourt, qui ne manqua pas de se venir jeter dans Hesdin; mais Fargues prit si bien ses précautions avec lui qu'il n'en fut jamais le maître, et ne lui permit jamais ni d'y être le plus fort ni de parler à un homme en particulier; [enfin il négocia] avec M. le Prince et avec les Espagnols dont il reçut des troupes qu'il fit camper dans le faubourg de Saint-Leu, sans que jamais il souffrît deux officiers de ses troupes entrer ensemble dans la ville.

« Le roi, en avril 1658, marchant avec son armée pour faire le siége de Dunkerque, fit semblant de vouloir assiéger Hesdin, et le bruit en couroit. Il passa à la vue de cette place, croyant que sa présence feroit quelque soulèvement dans la place; mais Fargues me dit que sachant qu'il ne seroit point assiégé, il jugea qu'il n'avoit qu'à se défendre d'une révolte; qu'il avoit assemblé toute sa garnison, et leur ayant dit que le roi venoit pour les assiéger, que pour lui il étoit résolu de se défendre, et qu'il laissoit la liberté à ceux qui voudroient de sortir; que tous lui avoient juré de mourir avec lui, et que, profitant de cette disposition, il avoit mis ces troupes dans les dehors, et étoit demeuré dans la place, craignant seulement un coup de main et d'être assassiné; que M. le maréchal d'Hocquincourt escarmoucha avec la cavalerie, et que depuis il n'avoit songé qu'à ses fortifications, et à maintenir l'ordre et la police dans sa place; que La Rivière et lui étoient dans des chambres séparées aux deux bouts d'une salle commune, dans laquelle il y avoit un corps de garde de pertuisaniers; que jamais l'un ne dormoit que l'autre ne fût éveillé; qu'ils n'alloient jamais en un même lieu en-

1. Olivier d'Ormesson était alors intendant de Picardie.
2. Paix des Pyrénées (1659).

semble; et enfin Fargues m'ayant expliqué sa conduite, fait voir ses magasins, il me parut homme de tête et de grand ordre, et chacun convient qu'il a soutenu sa révolte avec beaucoup d'habileté, n'ayant ni naissance, ni condition, ni charge, ni considération qui le distinguât pour se soutenir.

« L'on dit que, durant son procès, il a dit souvent qu'il n'avoit commis qu'une seule faute, qui étoit de s'être laissé prendre. Il a déclaré, après son jugement, qu'il entretenoit commerce avec Saint-Aulnays, et qu'il le pressoit de se retirer en Espagne.

« Cette condamnation porte pour vol, péculat, faussetés et malversations commises au pain de munition [1], etc. Chacun a renouvelé à cette occasion les anciennes histoires de penderie de M. de Machault, et que celui-ci ne dégénérera point d'un nom si illustre. »

Ce fut en effet l'intendant de Picardie Machault qui condamna Fargues. Il avait été nommé tout exprès pour cette exécution, dont ne voulut pas se charger son prédécesseur Courtin. « L'affaire de Fargues, écrit Olivier d'Ormesson, qui tenoit ces détails de Turenne [2], est l'occasion de ce changement [3]; car M. de Machault va pour le juger souverainement, et M. Courtin l'avoit refusé. »

Olivier d'Ormesson, après avoir rappelé que Fargues fut pendu à Abbeville le vendredi 27 mars, continue ainsi : « L'on remarquoit qu'ayant été conduit à Hesdin, il avoit été mis dans la prison avec les mêmes fers et dans le même lieu où il avoit retenu prisonnier le nommé Philippe-Marie qui étoit un officier qui avoit voulu soulever la garnison contre lui, lors de sa révolte; qu'un soldat qu'il avoit obligé d'être bourreau et de pendre un homme, avoit été le sien et l'avoit pendu. L'on convenoit aussi qu'il avoit entendu la lecture de sa condamnation avec beaucoup de fermeté; qu'il avoit baisé trois fois la terre remerciant Dieu; qu'il avoit aussi baisé trois fois sa potence, et qu'il étoit mort avec courage et fort chrétiennement. »

Il résulte de ces détails si précis, écrits au moment même des événements, par un témoin impartial et bien informé, que le premier président de Lamoignon n'a été pour rien dans le procès et la condamnation de B. de Fargues.

III. OPPOSITION DE LA NOBLESSE AUX HONNEURS ACCORDÉS A QUELQUES FAMILLES.

Page 258.

Saint-Simon parle souvent dans ses Mémoires des tentatives de familles nobles pour obtenir des priviléges particuliers, tabouret à la cour, entrée en carrosse dans les châteaux royaux, ce qu'on appelait

1. Ce ne fut donc pas pour meurtre, comme le dit Saint-Simon (p. 206), que Fargues fut condamné à mort.

2. *Journal d'Olivier d'Ormesson*, IIe partie, fol. 87 verso.

3. Machault fut transféré dans l'intendance de Champagne à celle de Picardie.

alors *les honneurs du Louvre*, rang de princes étrangers, etc. Ces efforts pour s'élever au-dessus de la noblesse ordinaire provoquèrent une très-vive opposition, surtout au mois d'octobre 1649. Saint-Simon en parle (p. 258 du présent volume). Nous réunirons ici plusieurs passages du Journal inédit de Dubuisson-Aubenay[1], qui indique avec précision tous les détails de cette petite révolution de cour. Attaché au secrétaire d'État Duplessis-Guénégaud, Dubuisson-Aubenay est comme le Dangeau de la Fronde : il retrace minutieusement les cabales qui agitèrent la cour de 1648 à 1653; il parle aussi de l'opposition qu'à la même époque les ducs et pairs firent aux prétentions de certaines familles qui affectaient le rang de princes étrangers.

« Lundi 4 octobre (1649), la reine étant au cercle, le maréchal de L'Hôpital lui a présenté le mémoire ou requête de toute la noblesse de la cour opposante aux tabourets, de la poursuite desquels les sieurs de Miossens[2] et de Marsillac[3] vouloient bien se déporter; mais les princes qui la portoient ont voulu que l'affaire allât jusqu'au bout. Enfin elle est échouée tout à fait ou remise à une autre fois. Les comtes de Montrésor[4] et de Béthune[5], qui n'avoient point encore parlé, y ont paru, et le premier a parlé à la reine d'une façon de longtemps préméditée. Il y avoit une lettre circulaire aux gouverneurs et grands seigneurs de toutes les provinces, toute prête à être signée, et envoyée de la part des opposants, qui avoit été dressée en l'assemblée chez le marquis de Sourdis.

« Les ducs et pairs s'assemblent chez le duc d'Uzès, et les princes autres que du sang chez M. de Chevreuse.

« Mardi matin, 5 octobre, encore assemblée de la noblesse opposante, que l'on appelle *anti-tabouretiers*, chez le marquis de Sourdis, lui absent, et son fils, le marquis d'Alluye, présent.

« Jeudi 7, la noblesse opposante aux tabourets s'assemble encore chez le marquis d'Alluye, en l'hôtel de Sourdis.

« L'opposition des ducs et pairs contre la principauté de la maison Bouillon La Tour continue, et la plainte des maréchaux de France contre le vicomte de Turenne, de ce qu'il a fait ôter les bâtons de maréchal de France de son carrosse[6]. »

Après avoir dit que les assemblées de la noblesse continuèrent le vendredi 8 et le samedi 9, sans entrer dans aucun détail, Dubuisson-Aubenay parle avec plus d'étendue de celle qui se tint le 11 octobre : « Il y a eu grand bruit. Le marquis d'Alluye, fils du marquis de Sourdis

1. Ms. Bibl. Maz. H. 1765, in-fol.

2. César-Phœbus d'Albret, comte de Miossens, dans la suite maréchal de France. Saint-Simon en parle avec détails à l'année 1714.

3. François de La Rochefoucauld, alors prince de Marsillac, duc de La Rochefoucauld après la mort de son père. C'est l'auteur des *Maximes*.

4. Claude de Bourdeille, comte de Montrésor, un des principaux agitateurs de la Fronde.

5. Hippolyte de Béthune, né en 1603, mort en 1665.

6. Saint-Simon revient souvent sur les prétentions de la maison de Bouillon. Voyez principalement le chapitre XXX de ce volume.

d'Escoubleau, absent, a voulu faire sortir de chez lui les Besançon[1], disant qu'ils n'étoient pas gentilshommes. Ceux-ci ont menacé l'autre de coups de bâton. Le sieur d'Amboise, ci-devant gouverneur de Trin[2] en Piémont, puis de Lagny-sur-Marne durant le siége de Paris, a été admonesté de s'en retirer, quoiqu'il ait eu pour père un maître des requêtes, et qu'il ait les armes de l'ancienne maison d'Amboise, qui est de six pals[3] d'or et de gueules; ce qu'il a fait doucement. Le prince de Condé avoit prié du commencement quelques-uns de ses amis de n'y pas aller; à la fin il les y a envoyés lui-même. Le bruit des Besançon fut dès samedi.

« Dimanche après midi l'assemblée fut chez le maréchal de L'Hôpital, et aussi ce jourd'hui lundi depuis huit heures jusques après dix, que fut apporté le brevet de la reine, par lequel elle abolit tous tabourets, entrées au Louvre et autres priviléges, concédés à qui que ce soit contre les formes ordinaires depuis l'an 1643 et durant la régence. On a voulu délibérer si l'on se contenteroit de ce brevet et s'il ne falloit pas une déclaration du roi enregistrée au parlement, et les uns étoient d'un avis, les autres d'un autre; mais le maréchal d'Estrées, l'un des présidents (car les maréchaux de France[4] y président, et les sieurs de Maulevrier, Brèves et de Villarceau servent de greffiers), ayant dit que l'heure étoit passée est sorti et beaucoup de noblesse avec lui. Les autres sont demeurés en colère, disant qu'ils vouloient délibérer et qu'ils n'avoient que faire de ceux qui s'en alloient de la sorte. Mais le comte de Montrésor les a apaisés disant que jusqu'alors ils n'avoient rien fait que de bien, qu'ils ne devoient donc pas finir par désordre et précipitation; que l'on attendît à demain que l'assemblée fût légitime et complète pour achever leur délibération; ce qui a été fait, et on nomma douze commissaires d'entre eux pour examiner l'affaire.

« Mardi 12, l'assemblée de la noblesse continue pour la dernière fois. Le brevet de révocation des brevets des tabourets et entrées en carrosse dans le logis du roi, donnés à la comtesse de Fleix[5] de la part de la reine comme à une veuve de la maison de Foix, à la demoiselle de Brantes-Luxembourg[6], et aussi à M. de Bouillon comme prince étranger,

1. Les seigneurs, dont il s'agit ici, étaient de la famille du Plessis-Besançon.
2. Trino, petite ville du Piémont, au N. O. de Casal.
3. Bandes perpendiculaires sur l'écu.
4. « Auparavant qu'il y en eût, c'étoient les chevaliers des ordres qui présidoient, entre autres le comte d'Orval; et le vieux marquis de La Vieuville, aussi chevalier des ordres, s'étant relâché à laisser passer le comte de Montrésor devant lui sous protestation que cela ne préjudicieroit au rang, il en a été repris par le comte d'Orval; mais lesdits chevaliers des ordres du roi, comme ils précèdent tous gentilshommes même gouverneurs de province, aussi cèdent-ils aux officiers de la couronne, comme sont les maréchaux de France. » (*Note de Dubuisson-Aubenay.*)
5. La comtesse de Fleix était fille de la marquise de Senecey, gouvernante de Louis XIV. Saint-Simon parle (t. Ier, p. 44 et 216 de cette édition) de Gaston de Foix, fils de la comtesse de Fleix.
6. Marie-Louise-Claire-Antoinette, fille de Léon d'Albert, sieur de Brantes et duc de Piney-Luxembourg.

a été reçu. On a voulu faire passer que dorénavant toutes les concessions n'auroient d'effet qu'après l'enregistrement des brevets du roi, même majeur, au parlement. La pluralité des voix au contraire l'a emporté. L'assemblée ainsi s'est rompue, et l'archevêque d'Embrun, jadis abbé de La Feuillade, y est venu la haranguer de la part de son corps. Celui de la noblesse ira, dit-on, les remercier, et remerciera aussi tant les ducs et pairs que les princes qui ont épaulé ladite noblesse. Là-dessus le comte de Miossens, sous-lieutenant des gens d'armes du roi, demanda qu'il fût fait un décret que dorénavant en France on ne reconnût plus aucuns princes que ceux du sang, et que les autres fussent réduits aux purs rangs de la noblesse.

« Mercredi 13, se tient encore assemblée chez le maréchal de L'Hôpital par la noblesse, où elle a résolu la députation vers la reine et M. le cardinal pour les remercier du brevet de révocation ci-dessus, et donner part aux ducs et pairs assemblés chez le duc d'Uzès et aux princes étrangers chez le duc de Chevreuse de la conclusion de leur assemblée et de tout ce qui s'y est passé.

« Le comte de Miossens est aussi allé remercier la reine de ce qu'elle lui promettoit qu'il ne se feroit aucune concession de cette nature durant la régence qu'il n'y eût part; et qu'elle lui donnoit cependant et dès à présent sa charge de maître de la garde-robe de M. le duc d'Anjou, de laquelle il a pris possession à l'heure même près de ce petit prince, et en outre douze mille livres d'appointements. »

IV. ÉVOCATIONS; ENREGISTREMENT; DROIT DE REMONTRANCES.

Page 422.

Saint-Simon parle souvent, et notamment page 422 de ce volume, des évocations, du droit d'enregistrement et de remontrances. Il ne sera pas inutile de préciser pour le lecteur moderne le sens de ces expressions.

Les évocations étaient des actes de l'autorité supérieure qui enlevait la connaissance d'une affaire aux juges naturels pour l'attribuer à un autre tribunal. Tantôt c'était le souverain, tantôt c'étaient les tribunaux supérieurs qui évoquaient le jugement d'un procès. Les évocations étaient souvent un moyen de favoriser un personnage en le renvoyant devant un tribunal où il avait plus d'influence. Aussi la célèbre ordonnance de Moulins, rendue en 1566, déclara-t-elle qu'une évocation ne pourrait avoir lieu qu'en vertu d'une ordonnance du roi contre-signée par les quatre secrétaires d'État. On autorisait les parlements à faire des remontrances pour s'opposer provisoirement à l'exécution de l'ordonnance d'évocation, et, provisoirement, la partie en faveur de laquelle avait été prononcée l'évocation devait se constituer prisonnière.

Le droit d'enregistrement est un exemple frappant des abus qui se glissent à la faveur d'un mot ou d'un usage, et qui peu à peu deviennent lois constitutives d'un État. De la coutume de transcrire sur des registres les actes royaux est venue la prétention du parlement d'exercer

sur ces mêmes actes un contrôle qui se traduisait quelquefois par le refus de l'enregistrement. Il fallait alors que le roi vînt en personne au parlement pour forcer les magistrats de transcrire la loi sur leurs registres. Il est nécessaire de rappeler les origines et les vicissitudes de cette prétention des parlements.

Avant le règne de saint Louis, il n'est pas question de registres sur lesquels on inscrivît les ordonnances des rois ou les arrêts des tribunaux. On les écrivait sur des feuilles de parchemin que l'on roulait et que l'on déposait dans le trésor des chartes. Pour constater l'authenticité d'un acte, on ne disait pas qu'il avait été *enregistré* ou inscrit sur les registres du parlement, mais qu'il avait été placé dans le dépôt des actes publics (*depositus inter acta publica*). Étienne Boileau, prévôt de Paris sous le règne de saint Louis, fut le premier qui fit transcrire sur des registres les actes de sa juridiction. Le parlement de Paris fit faire, vers le même temps, un recueil de ses arrêts, connu sous le nom d'*Olim* et qui a été publié dans le recueil des *Documents inédits relatifs à l'histoire de France*. Au commencement du XIVe siècle, le même corps fit dresser un registre des ordonnances royales qui devaient servir de règle à ses jugements. L'ordonnance, après avoir été lue en présence de la cour, était transcrite sur les registres du parlement. Dès 1336, on trouve au bas d'une ordonnance de Philippe de Valois la formule suivante : « Lu par la chambre et enregistré par la cour de parlement dans le livre des ordonnances royales. « (*Lecta per cameram, registrata per curiam parliamenti in libro ordinationum regiarum.*)

De cet usage de la transcription sur ses registres le parlement passa, au commencement du XVe siècle, au droit de soumettre à son contrôle et même de rejeter une ordonnance royale. Pendant les troubles du règne de Charles VI, le parlement, devenu permanent, prétendit qu'il avait le droit de refuser l'enregistrement d'une ordonnance royale; il la frappait ainsi de nullité et n'en tenait aucun compte dans ses arrêts. Même sous Louis XI, en 1462, le parlement de Paris refusa d'enregistrer un don fait par le roi au duc de Tancarville; il fallut un ordre exprès de Louis XI pour l'y contraindre. Dans la suite, toutes les fois que la royauté rencontra dans le parlement une résistance de cette nature, elle en triompha par une ordonnance spéciale, et alors, en mentionnant l'enregistrement, on ajoutait la formule : *Du très-exprès commandement du roi*. Souvent même, pour vaincre l'opposition des parlements, les rois allèrent y tenir des lits de justice, où ils faisaient enregistrer les ordonnances en leur présence.

Le droit de remontrances était étroitement lié à celui d'enregistrement et datait du même temps. Avant de céder aux ordres du roi, le parlement lui adressait de très-humbles remontrances, pour lui exposer les motifs qui l'avaient engagé à surseoir à l'enregistrement de tel ou tel édit. L'ordonnance de Moulins, tout en reconnaissant au parlement le droit de présenter des remontrances, déclara qu'elles ne pourraient surseoir à l'exécution des édits. Même réduit à ces limites, ce privilége des parlements parut encore redoutable à Louis XIV. Par sa déclaration du 24 février 1673, il régla la forme dans laquelle devaient être enre-

gistrés les édits et lettres patentes émanés de l'autorité royale. Le parlement ne conservait le droit de remontrances que pour les actes qui concernaient les particuliers. Ainsi jusqu'à la fin du règne de Louis XIV, le droit de remontrances sur les matières politiques resta suspendu; mais la déclaration du 15 septembre 1715 le rendit aux parlements, et les lettres patentes du 26 août 1718 en réglèrent l'usage.

FIN DES NOTES DU TROISIÈME VOLUME.

TABLE

DES CHAPITRES DU TROISIÈME VOLUME.

CHAPITRE I. — Siége et prise de Brisach par Mgr le duc de Bourgogne, qui revient à la cour. — Le Portugal se joint aux alliés. — Infidélité du duc de Savoie. — Changement entier en Espagne; vues de la princesse des Ursins; routes qui la conduisent à régner en Espagne. — Princesse des Ursins s'empare de la reine d'Espagne. — Caractère de la reine d'Espagne. — Princesse des Ursins gagne les deux rois. — Caractère de Philippe V. — Junte ou despacho devenue ridicule. — Discrédit des deux cardinaux et leur conduite. — Personnage d'Harcourt. — Artifice de retraite en Italie demandée par la princesse des Ursins. — Louville écarté. — Aubigny; son énorme progrès et sa licence. — Retraite des cardinaux. — Chute du despacho. — Louville a ordre de revenir tout à fait. — Abbé d'Estrées ambassadeur de France. — Princesse des Ursins règne pleinement avec Orry sous elle et Aubigny par elle. — Valouse et sa fortune. — La Roche à l'estampille. — Peu de François demeurent à Madrid. — Conte de Rivas..... Page 1

CHAPITRE II. — Desmarets enfin présenté au roi. — Voyage de Fontainebleau. — Desmarets directeur des finances, et Rouillé conseiller d'État surnuméraire. — Cour de Saint-Germain à Fontainebleau. — Mort du duc de Lesdiguières; son caractère. — Canaples duc de Lesdiguières. — Mort de Saint-Evremond; sa disgrâce; sa cause. — Barbezières relaché. — L'archiduc déclaré roi d'Espagne, sous le nom de Charles III, par l'empereur. — Prince Eugène président du conseil de guerre de l'empereur. — Ragotzi. — Bataille d'Hochstedt gagnée sur les Impériaux. — Grand Seigneur déposé. — Rupture avec le duc de Savoie; ses troupes auxiliaires arrêtées et désarmées. — Traitement des ambassadeurs à Turin et en France. — Usage de les faire garder par un gentilhomme ordinaire. — Phélypeaux. — Tessé en Dauphiné — Siége de Landau. — Villars ouvertement brouillé avec l'électeur de Bavière. — Origine de l'intimité de Chamillart avec les Matignon. — Famille des Matignon. — Coigny; son nom, sa fortune. — Coigny refuse de passer en Bavière et [perd] par là, sans le savoir, le bâton de maréchal. — Marsin passe en Bavière malgré lui, et est fait maréchal de France. — Retour en France de Villars bien muni. — Augsbourg pris par l'électeur. — Armées du Danube et de Flandre en quartiers d'hiver. — Maréchal de Villeroy reste à Bruxelles. — Retour de Fontainebleau par Villeroy et Sceaux. — Mme de Mailly se fait préférer pour le carrosse aux dames titrées, comme dame d'atours. — Disgrâce, retour, faveur et élévation de la marquise de Senecey. — Duchesses étoient le service de la chemise et de la *sale* à la dame d'honneur de la reine, et la préférence du carrosse. — Surintendante; invention et occasion de cette charge..... 11

CHAPITRE III. — L'archiduc en Hollande, non reconnu du pape. — Marcilly à Lyon, dégradé à Vienne. — Bataille de Spire gagnée sur les Impériaux. — Landau rendu à Tallard, qui met son armée en quartiers d'hiver. — Tessé à Chambéry; conduite de Vaudemont; Tessé destiné à commander son armée. — Vendôme, refusé du bâton, tente en vain de commander les maréchaux de France, mais [il l'obtient pour] ses cadets de lieutenant général. — La Feuillade en Dauphiné. — Retour du comte de Toulouse et du maréchal de Cœuvres. — Retour de Villars. — Retour de Tallard. — Retour du cardinal d'Estrées. — Retour de Rouillé; son caractère. — Berwick général en Espagne. — Puységur y va; son caractère. — Troupes françoises

en Espagne. — Nouvelle junte en Espagne. — Caractère de l'abbé d'Estrées. — Quatre compagnies et quatre capitaines des gardes du corps en Espagne. — Duc d'Albe; son extraction, son caractère; ambassade en France. — Sa première réception particulière et de la duchesse sa femme. — Étrange singularité du duc d'Albe, père de l'ambassadeur..... Page 22

Chapitre IV. — Mariage du duc de Mortemart avec la fille du duc de Beauvilliers. — Mariage du marquis de Roye et de la fille de Ducasse. — Fortune et caractère de Ducasse. — Mariage du duc de Saint-Pierre avec la sœur de Torcy, veuve de Rénel. — Prince de Rohan capitaine des gens d'armes de la garde. — Mort de la duchesse de Mantoue. — Mort de La Rongère. — Mort de Briord. — Mort de Courtin; ses emplois, son caractère. — Curiosité sur le vêtement des gens de plume et de robe. — Mme de Varangeville. — Étrange vol procuré à Courtin par Fieubet. — Caractère et retraite de Fieubet. — Dispute pour le décanat du conseil entre La Reynie et l'archevêque de Reims, qui le gagne. — Affaire de la quête. — Colère du roi contre les ducs, en particulier contre moi. — Audience que j'eus du roi, dont je sortis content. — Raisons de m'être étendu sur l'affaire de la quête. — Effroi de l'empereur des mécontents. — Fanatiques soutenus par la Hollande et Genève. — Rochegude arrêté..... 31

Chapitre V. — 1704. — Duchesse de Nemours rappelée. — Mariage de Nangis et de Mlle de La Hoguette. — Mariage du vidame d'Amiens et de Mlle de Lavardin. — Visites du roi, de la reine et des filles de France, etc.; époque de leur cessation. — Deuils d'enfants et leur cause. — Messages ou envois. — Réception d'un valet de pied envoyé par le roi au duc de Monthazon. — Comte d'Ayen duc par démission de son père. — Mort de Sainte-Mesme. — Mort du baron de Bressé. — Mort de Mme de Boisdauphin. — Mort de Termes et sa cruelle aventure. — Mort de l'infante de Portugal. — Tessé en Italie; sa bassesse. — Petit combat en Italie. — Conduite de Vendôme. — Flatterie artificieuse de Vaudemont. — Autre action en Italie. — Tessé en Savoie. — La Feuillade en Dauphiné, fait lieutenant général seul. — Grand prieur général d'armée. — Le fils unique de Vaudemont feld-maréchal des armées de l'empereur. — Maréchal de Villeroy et la marquise de Bedmar à Versailles. — Grande sévérité du conseil de guerre de Vienne. — Progrès des mécontents de Hongrie. — Villeroy en Flandre. — Baron Pallavicin. — Mariage du fils aîné de Tallard avec la fille unique de Verdun. — Tallard sur le Rhin; Coigny sur la Moselle. — Deux cent mille livres d'augmentation de brevet de retenue au maréchal de Boufflers sur sa charge, qui ne sert point. — Adoration de la croix ôtée aux ducs. — Mort du duc d'Aumont; sa dépouille. — Mort du cardinal Norris. — Mort de Mme de Lyonne; ses enfants. — Mort et deuil d'un fils de l'électeur de Bavière. — Duchesse de Ventadour gouvernante survivancière des enfants de France. — Maréchal de Châteaurenauld lieutenant général de Bretagne. — Walstein mis en liberté. — Phélypeaux et Vernon échangés. — Mort d'Harlay, conseiller d'État. — Mort de Cohorn. — Villars en Languedoc et Montrevel en Guyenne. — On me fait une opération pour une saignée. — Chamillart m'avoit raccommodé avec le roi; Maréchal achève. — Avidité mal reçue du comte de Marsan. — Mort du célèbre Bossuet, évêque de Meaux, et du cardinal de Fürstemberg; leur dépouille... 44

Chapitre VI. — L'archiduc par l'Angleterre à Lisbonne; mal secouru. — L'amirante de Castille tombé dans le mépris. — Disgrâce de la princesse des Ursins, rappelée d'Espagne avec ordre de se retirer droit en Italie; détails raccourcis de son gouvernement. — Motifs qui firent passer Berwick en Espagne et Puységur. — Négligence, impudence et crime d'Orry. — Joug étrange

de la princesse des Ursins sur l'abbé d'Estrées, et son plus que surprenant abus. — Princesse des Ursins intercepte et apostille de sa main une lettre de l'abbé d'Estrées au roi. — Abbé d'Estrées obtient son rappel. — Abbé d'Estrées commandeur de l'ordre sur l'exemple de l'abbé des Chastelliers; quel étoit l'abbé des Chastelliers. — Cardinal d'Estrées abbé de Saint-Germain des Prés. — Le roi d'Espagne à la tête de son armée en Portugal. — Princesse des Ursins chassée; son courage; ses mesures. — Son départ vers Bayonne. — Duc de Grammont ambassadeur en Espagne; son caractère. — Son misérable mariage. — Duc de Grammont déclare son indigne mariage, et, par l'insensé raffinement d'en vouloir faire sa cour, s'attire la colère du roi et de Mme de Maintenon. — Princesse des Ursins insiste sur la permission d'aller à Versailles. — Princesse des Ursins exilée à Toulouse. — Des Pennes, confident de Mme des Ursins, rappelé d'Espagne. — Orry rappelé d'Espagne. — Folle prétention du connétable de Castille. — Conduite du duc de l'Infantado. — Appointements du duc de Grammont. — Franchise des ambassadeurs; abus qui s'en fait à Venise par Charmont. — Plaintes de la république de Venise; Charmont protégé..... Page 57

Chapitre VII. — Comte de Toulouse et maréchal de Cœuvres s'embarquent à Brest. — Duc de Mantoue incognito à Paris; voit le roi à Versailles. — Trente mille livres de pension au cardinal Ottobon. — Cinq cent mille livres de brevet de retenue au duc de Beauvilliers. — La Queue et sa femme, et leur chétive fortune. — Mort de l'abbé Boileau, le prédicateur. — Mort de Mélac. — Mort de Rivarolcs. — Mort de la duchesse de Verneuil. — Mort de Grancey. — Quatre cent mille livres de brevet de retenue à La Vrillière. — Troisvilles élu et refusé du roi pour l'Académie; sa vie et son caractère. — Villars voit Cavalier, un des chefs des fanatiques; ses demandes; ce que devint cet aventurier. — Barbezières rendu à Casal. — Manèges de MM. de Vendôme. — Mort du fils unique de Vaudemont. — Mot du premier maréchal de Villeroy sur les ministres. — Complaisance de Tessé qui laisse La Feuillade en chef en Savoie et en Dauphiné, qui devient général d'armée, prend Suse et les vallées. — Phélypeaux salue le roi; sa conduite, son caractère; celui de son frère, l'évêque de Lodève; est fait conseiller d'État d'épée. — Le duc de Grammont voit en chemin la princesse des Ursins. — Succès du duc de Berwick. — Comte d'Aguilar premier colonel du régiment des gardes espagnoles. — Mouvements des armées de Flandre et du Rhin. — Combat de Donawerth. — Comte d'Arco commande nos lieutenants généraux et obéit aux maréchaux de Franco. — Bruges, puis Namur bombardés. — Verceil pris par le duc de Vendôme. — Fanatiques secourus. — Abbé de La Bourlie et La Bourlie son frère; leur extraction et leur fin misérable. — Augicourt, personnage curieux; sa mort. — Fortune de Vérac et de Marillac; mort du premier. — Harley secrétaire d'État d'Angleterre. — Le Blanc intendant d'Auvergne. — Lesczinski élu roi de Pologne; depuis beau-père du roi. — Abbé de Caylus évêque d'Auxerre. — Castel dos Rios part pour le Pérou, où il meurt. — Comte d'Albret en Espagne, attaché à l'électeur de Bavière. — Abbé d'Estrées de retour. — Rebours et Guyet nouveaux intendants des finances. — Mort et caractère de l'abbesse de Fontevrault; sa nièce lui succède..... 70

Chapitre VIII. — Naissance du premier duc de Bretagne. — Progrès des mécontents. — Mesures des alliés pour la défense de l'Allemagne. — Mouvements dans nos armées. — Première faute principale. — Faute du maréchal de Villeroy. — Marche et disposition des armées. — Bataille d'Hochstedt. — Bon et sage avis de l'électeur méprisé. — Électeur de Bavière passe à Strasbourg, et par Metz à Bruxelles. — Obscurité et rareté des nouvelles d'Allemagne. — Silly, prisonnier, vient rendre compte au roi de la bataille

d'Hochstedt. — Digression sur Silly et sa catastrophe. — Fautes de la bataille d'Hochstedt. — Cri public; consternation; embarras; contraste des fêtes continuées pour la naissance du duc de Bretagne..... Page 84

Chapitre IX. — Marche des alliés. — Marlborough feld-maréchal général des armées de l'empereur et de l'empire. — Nos armées en Alsace. — Mort du duc de Montfort; son caractère. — Sa charge donnée à son frère. — Mort, famille et dépouille du comte de Verue. — Entreprise manquée sur Cadix. — Bataille navale gagnée près de Malaga par le comte de Toulouse. — Faute fatale malgré le comte de Toulouse. — Châteauneuf, ambassadeur en Portugal, arrivé d'Espagne; son frère, leur fortune, leur caractère. — Orry arrivé à Paris en disgrâce et en péril. — Aubigné bien traité à Madrid. — Berwick rappelé d'Espagne aux instances de la reine; Tessé nommé pour lui succéder. — Intrigues du mariage du duc de Mantone, qui refuse Mlle d'Enghien, est refusé de la duchesse de Lesdiguières, et qui, contre le désir du roi et sa propre volonté, épouse fort étrangement Mlle d'Elbœuf, qu'il traite après fort mal..... 98

Chapitre X. — Tracy; sa catastrophe; sa mort. — Reineville retrouvé. — Mort de Rigoville. — Mort et conversion de la comtesse d'Auvergne. — Mort et caractère du prince d'Espinoy. — Assassinat, extraction, caractère de Vervins; singularité de sa fin. — Voyage de Fontainebleau par Sceaux. — Maréchal de Villeroy à la cour, puis à Bruxelles. — Électeur de Bavière à Bruxelles. — Électeur de Cologne à Lille. — Petits exploits de La Feuillade. — Anecdote curieuse. — État brillant de Mme la duchesse de Bourgogne. — Nangis. — Mme de La Vrillière. — Maulevrier et sa femme. — Maulevrier va avec Tessé en Espagne, passe par Toulouse, y voit la princesse des Ursins. — Tessé grand d'Espagne en arrivant à Madrid. — Comte de Toulouse chevalier de la Toison d'or. — Mort du prince de Montauban; caractère de sa femme. — Mort du fils du comte de Grignan; mot impertinent de sa mère. — Mort de Coigny. — Mort de M. de Duras; sa fortune et son caractère. — Comédies; bienséances. — Ruse d'orgueil de M. de Soubise inutile. — Régiment des gardes arraché par ruse au maréchal de Boufflers pour le duc de Guiche, et le maréchal fait capitaine des gardes du corps. — Duchesse de Guiche. — Tallard gouverneur de la Franche-Comté; mot salé de M. le duc d'Orléans. — Quarante mille livres de pension au fils enfant du prince de Conti..... 111

Chapitre XI. — Siége de Verue par le duc de Vendôme. — Retour de Fontainebleau par Sceaux. — Rouillé sans caractère près l'électeur de Bavière; son caractère et ses emplois. — Progrès des mécontents. — Ragotzi élu prince de Transylvanie. — Des Alleurs. — Subsides. — La Bavière en proie à l'empereur. — Trèves et Traarbach perdus. — Marlborough en diverses cours d'Allemagne. — Landau rendu au roi des Romains; Laubarie, aveuglé dedans, récompensé. — Séparation des armées. — Coigny colonel général des dragons. — Abbé de Pomponne ambassadeur à Venise. — Puysieux; sa famille; son caractère. — Son adresse le fait chevalier de l'ordre. — Comte de Toulouse, de retour, résolu de perdre Pontchartrain, est arrêté par sa femme. — Caractère de Pontchartrain. — Suites funestes à l'État. — Mort de Caylus; caractère de sa femme. — Cercles. — Berwick de retour d'Espagne. — Mariage du marquis de Charost et de Mlle Brûlart, depuis duchesse de Luynes et dame d'honneur de la reine. — Mort de Mme de Gamaches. — Mort du duc de Gesvres. — Mort du président Payen. — Bouligneux et Wartigny tués devant Verue. — Singularité arrivée à des masques de cire. — Mort de la duchesse d'Aiguillon; son caractère. — Marquis de Richelieu; explication de sa prétention de succéder à la dignité d'Aiguillon, rejetée

par le roi. — Denonville obtient permission de venir se justifier. — Marlborough passe en Angleterre avec Tallard et les principaux prisonniers. — Villars rappelé de Languedoc, où Berwick va commander..... Page 127

Chapitre XII. — 1705. — Maréchaux de France subitement nommés chevaliers de l'ordre. — Abus et suites de cette promotion. — Bon mot de M. de Lauzun. — Catinat refuse l'ordre faute de pouvoir prouver. — Villars et sa naissance; fait duc vérifié. — Remarques sur la cérémonie de l'ordre où les maréchaux de France furent reçus. — Harcourt et Bedmar reçus extraordinairement chevaliers de l'ordre. — Caractère de Bedmar; ses obligations au roi. — Action devant Verue. — Combat naval et secours jeté dans Gibraltar. — Marlborough grandement reçu en Angleterre. — Tallard et les principaux prisonniers à Nottingham. — Action légère en Italie. — Lautrec tué; son caractère. — Conduite de Maulevrier à Madrid, et sa faveur. — Adresse étrange de la reine d'Espagne. — Adresse d'Harcourt et de Mme de Maintenon en faveur de Mme des Ursins. — Permission accordée à la princesse des Ursins de venir à la cour. — Réunion d'Harcourt au chancelier et à son fils, et d'eux par lui à la princesse des Ursins. — Politique de la princesse des Ursins. — Attente à la cour de la princesse des Ursins. — Princesse des Ursins à Paris. — Princesse des Ursins à Versailles... 138

Chapitre XIII. — Pension du roi à Mme de Caylus, à condition de quitter le P. de La Tour. — Caractère de ce père. — Mort de Pavillon. — Brevets de retenue à Livry et au comte d'Évreux. — Duc de Tresmes reçu à l'hôtel de ville. — Mariage de Rupelmonde avec une fille d'Alègre. — Caractère et audace de Mme de Rupelmonde; extraction de son mari, etc. — Duc d'Aumont gagne contre le duc d'Elbœuf une affaire piquante. — Petits exploits de La Feuillade. — Mort de l'électrice de Brandebourg. — Mort de Courtebonne. — Filles de Saint-Cyr. — Mariage de Mlle d'Osmont avec Avrincourt. — Mort de Tressan, évêque du Mans. — Tracasserie entre Saint-Pierre et Nancré pour les Suisses de M. le duc d'Orléans. — Brevet de retenue à Grignan. — Mariage du chevalier de Grignan avec Mlle d'Oraison. — Mariage de Montal avec la sœur de Villacerf, et d'Épinay avec une fille d'O. — Rivas chassé; Mejerada en sa place. — Ronquillo. — Dégoûts à Madrid du duc de Grammont, qui demande son rappel et a la Toison. — Triomphe éclatant et solide de la princesse des Ursins, assurée de retourner en Espagne. — Amitié de la princesse des Ursins pour Mme de Saint-Simon et pour moi, et ses bons offices. — Duc et duchesse d'Albe à un bal à Marly; singularités. — Amelot ambassadeur en Espagne; son caractère. — Orry retourne en Espagne. — Bourg; son caractère, ses aventures, sa chétive fortune. — Melford rappelé à Saint-Germain et déclaré duc. — Middleton se fait catholique. — Mort de Mme du Plessis-Bellière. — Mort, caractère et fortune de Magalotti. — Albergotti et son caractère. — Mort du duc de Choiseul, qui éteint son duché-pairie. — Mort du président de Maisons. — Mort de Mlle de Bauffremont. — Mort de Seissac. — Mort et deuil du duc Maximilien de Bavière. — Mort de Beuvron. — Mort du petit duc de Bretagne; son deuil. — Longue goutte du roi, son coucher retranché au public pour toujours. — Mort de Rubantel. — Mort de Breteuil; Armenonville conseiller d'État. — Mort du fils unique d'Alègre. — Angervilliers intendant de Dauphiné et des armées. — Bouchu; son caractère; singularité de ses dernières années..... 154

Chapitre XIV. — Mariage du comte d'Harcourt, et ses suites, avec Mlle de Montjeu; son extraction. — Gêne de la confession dans la famille royale. — P. de La Rue confesseur de Mme la duchesse de Bourgogne. — Pontchartrain se raccommode avec le maréchal de Cœuvres, et demeure brouillé avec

d'O. — Villeroy, Villars et Marsin généraux des armées de Flandre, de la Moselle et d'Alsace. — Laparat envoyé à Verue. — Communication de Verue avec Crescentin coupée. — Verue rendue à discrétion. — Prince Eugène en Italie. — Siége de Turin projeté et publié. — Princesse des Ursins tentée de demeurer en France. — Se résout enfin de retourner en Espagne. — Conduite, audace et succès avortés de Maulevrier, rappelé en France, où il arrive. — Gibraltar secouru; ce siége levé. — Renault, son caractère, sa fortune. — Rochefort, comment devenu port. — Progrès de Ragotzi. — Princesse de Condé. — Rabutin et sa fortune en Allemagne. — Mort de l'empereur Léopold, etc. — Deuil tardif et abrégé pour l'empereur. — Duretés en Bavière; l'électrice à Venise. — Laparat prend la Mirandole. — Vaubecourt, lieutenant général, tué à une échauffourée en Italie; sa femme; fatuité du maréchal de Villeroy..... Page 169

Chapitre XV. — Goutte du roi empêche la cérémonie ordinaire de l'ordre de la Pentecôte. — Prisonniers échappés de Pierre-Encise. — Procès jugé devant le roi sur l'arrêt de la coadjutorerie de Cluni rendu au grand conseil. — Mort de l'abbé d'Hocquincourt. — Mort de Mme de Florensac. — Mort de Mme de Grignan. — Mariage de Sézanne avec Mlle de Nesmond. — Nouveau brevet de retenue à Torcy. — Mort de la duchesse de Coislin. — Mort de Mme de Vauvineux; sa famille. — Duc de Grammont de retour. — Amelot dans la junte. — Mort de l'amirante en Portugal. — Mort à Madrid du marquis de Villafrancs. — Conspirations en Espagne; Legañez arrêté et conduit au château Trompette, à Bordeaux. — Princesse des Ursins prend congé et diffère encore son départ un mois. — Noirmoutiers duc vérifié, et autres grâces à la princesse des Ursins. — Vie et caractère de Noirmoutiers. — Vie et caractère de l'abbé depuis cardinal de La Trémoille. — Prétention de la princesse des Ursins de draper en violet de son mari, qui la brouille pour toujours avec le cardinal de Bouillon. — Raison pour laquelle les cardinaux ne drapent plus en France..... 180

Chapitre XVI. — Belle campagne de Villars. — Roquelaure battu et culbuté dans nos lignes. — Belle action et récompense de Caraman. — Reste de la campagne de Flandre. — Ambition, art et malignité de Lauzun. — Dezzedes tué. — Haguenau pris par les Impériaux; Peri et Arling récompensés. — Siége de Chivas. — Prince d'Elbœuf tué. — Fascination du roi sur MM. de Vendôme. — Combat de Cassano. — Mort de Praslin. — Disgrâce du grand prieur sans retour. — La connétable Colonne près de Paris. — Archevêque d'Arles tancé pour son commerce à Rome; ma liaison avec lui et avec le nonce depuis cardinal Gualterio. — Fantaisie des nonces sur la main, cessée depuis. — Caractère de Gualterio. — La Feuillade achève le siége de Chivas. — L'archiduc passe par mer devant Barcelone et l'assiége. — Fâcheux démêlé entre Surville et La Barre; leur état et leur caractère. — Affaire du banquillo. — Connétable de Castille majordome-major. — Voyage de Fontainebleau par Sceaux. — Mariage de Bercy à une fille de Desmarets. — Mort, famille et caractère de Bournonville. — Mort, caractère et famille de Virville. — Mort et caractère d'Usson. — Comte de Toulouse et maréchal de Cœuvres à Toulon, et reviennent tout court. — Comte de Toulouse achète Rambouillet et Armenonville, à qui on donne la capitainerie de la Muette et du bois de Boulogne seulement..... 189

Chapitre XVII. — Mort de la première présidente de Lamoignon; sa famille. — Caractère et fortune du premier président Lamoignon. — Corruption des premiers présidents successeurs de Belliévre. — Catastrophe singulière de Fargues. — Mort et singularités de Ninon, dite Mlle de L'Enclos. — Mort de Rossignol. — Courtenvaux; son caractère; cruellement réprimandé par le

roi. — Inquisition de ce prince. — Mort du comte de Tonnerre. — La Feuillade proposé par le roi à Chamillart pour faire en chef le siége de Turin. — Gratitude et grandeur d'âme de Vauban. — Vendôme grand courtisan. — Siége de Turin différé. — Darmstadt tué devant le mont Joui. — Lerida et Tortose saisis par les Catalans révoltés. — Siége de Badajoz levé par les ennemis. — Barcelone rendu à l'archiduc. — La garnison prisonnière de guerre. — Retour de Fontainebleau par Villeroy et Sceaux. — Couronnement de Stanislas en Pologne. — Mort du fameux Tekeli. — Prises de mer; Saint-Paul tué. — Cruelle méprise de La Feuillade. — Augmentation des compagnies. — Nonveaux régiments. — Force milice. — Idées de nos ministres bien différentes sur la paix. — Aguilar à Paris; sa mission, son caractère, sa fortune. — Ordres d'Espagne devenus compatibles avec ceux de la Toison et du Saint-Esprit. — Ronquillo gonverneur du conseil de Castille. — Duc de Noailles en Roussillon. — Mort des deux fils du duc de Beauvilliers. — Piété du père et de la mère. — Jésuites emportent la cure de Brest devant le roi. — Retour de Marsin, Villars et Villeroy. — Surville à la Bastille. — Roquelaure tâche de se justifier au roi; sa femme. — Mariage du fils aîné de Tessé avec la fille de Bouchu, du duc de Duras avec Mlle de Bournonville, de Listenois avec une fille de la comtesse de Mailly. — Folies de la duchesse du Maine. — Duc de Berry délivré de ses gouverneurs. — Montmélian rendu par les ennemis. — Aventure étrange de l'évêque de Metz..... Page 203

Chapitre XVIII. — Mon procès de Brissac. — Deux fortes difficultés à succéder à la dignité de Brissac. — Cossé reçu duc et pair de Brissac. — État et reprise de mon procès de Brissac. — Voyage à Rouen. — Singulière attention du roi. — Intimité de tout temps à jamais interrompue entre le duc d'Humières et moi. — Ingratitude de Brissac. — Course à Marly. — Service de La Vrillière. — Je gagne mon procès. — M. et Mme d'Hocqueville. — Fortunes nées de ce procès. — Anecdotes sur l'abbé depuis cardinal de Polignac..... 218

Chapitre XIX. — 1706. — Force bals à Marly tout l'hiver, et à Versailles. — Surville perd le régiment du roi, donné à du Barail. — Révolte de Valence et sédition à Saragosse. — Berwick prend Nice et retourne à Montpellier. — Bozelli décapité. — Mort de la princesse d'Isenghien. — Mort de Bellegarde; histoire singulière. — Mort de Ximénès. — Je suis choisi, sans y penser, pour l'ambassade de Rome, qui, par l'événement, n'eut point lieu. — Mort de la comtesse de La Marck. — Ma situation à la cour après ce choix pour Rome. — La Trémoille cardinal avec dix-neuf autres. — Abbé de Polignac auditeur de rote..... 229

Chapitre XX. — Mort du cardinal de Coislin et sa dépouille. — Trois cent mille livres sur Lyon au maréchal de Villeroy; sa puissance à Lyon. — Trois cent mille livres de brevet de retenue au grand prévôt; chanson facétieuse. — Quatre cent mille livres de brevet de retenue au premier écuyer. — Grâces pécuniaires chez Mme de Maintenon. — Exil de du Charmel et ses singuliers ressorts. — Piété de du Charmel..... 238

Chapitre XXI. — Duc de Vendôme; ses mœurs; son caractère; sa conduite. — Albéroni; commencement de sa fortune. — Voyage triomphant de Vendôme à la cour. — Patente de maréchal général offerte, et refusée par Vendôme. — Grand prieur; son caractère. — Berwick, fait maréchal de France à trente-cinq ans, retourne en Espagne. — Roquelaure va commander en Languedoc. — Le comte de Toulouse et le maréchal de Cœuvres à Toulon. — Petits exploits du duc de Noailles. — Tessé fait asseoir sa belle-fille en dupant les deux rois. — Mort de la reine douairière d'An-

gleterre. — Comte de Feversham. — Mort de Belesbat. — Mort de Polastron. — Catastrophe de Saint-Adon. — Querelle qui jette Mme de Barbezieux dans un couvent. — Mariage du comte de Rochechouart avec Mlle de Blainville. — Mariage du duc d'Uzés avec une fille de Bullion. — Mariage du prince de Tarente avec Mlle de La Fayette. — Origine des distinctions de M. de La Trémoille — Ducs de Bouillon et d'Albret raccommodés. — Vingt mille livres de pension pendant la guerre au comte d'Evreux. — Victoire des Suédois ..... Page 249

Chapitre XXII. — Généraux des armées. — Du Bourg attaqué à Versailles. — Joyeux; son être, sa mort. — Du Mont; sa famille; son caractère. — Catastrophe curieuse de Maulevrier. — Départ de l'abbé de Polignac, etc. — Prince Emmanuel d'Elbœuf passe aux Impériaux et est pendu en effigie. — Langallerie, lieutenant général, puis Bonneval, brigadier, passent aux ennemis et sont pendus en effigie. — Vastes projets pour la campagne; réflexions. — Billet signé du roi à M. de Vendôme, qui s'engage à faire recevoir l'ordre de lui et obéir par un maréchal de France, en Italie seulement. — Cardinal de Médicis veut se marier de la main du roi; Mlle d'Armagnac le refuse. — Villars, maître de la Mutter et de la Lauter, prend Haguenau et délivre le fort Louis. — Le roi d'Espagne et Tessé devant Barcelone. — Berwick foible contre les Portugais. — Chavagnac ravage les Anglois aux îles de l'Amérique 259

Chapitre XXIII. — Électeurs de Cologne et de Bavière au ban de l'empire. — Siége de Turin résolu, et La Feuillade, singulièrement confirmé à le faire, arrive devant la place. — Villeroy part avec ordre de combattre, non avant, mais dès que Marsin l'aura joint. — Pique de Villeroy, qui n'attend point Marsin et choisit mal son terrain. — Dispositions de Villeroy. — Bataille de Ramillies. — Course de Chamillart en Flandre. — Bonté du roi pour Villeroy excessive. — Folie plus excessive de Villeroy. — Villeroy rappelé; Vendôme choisi en sa place. — M. le duc d'Orléans en Italie. — Disgrâce du maréchal de Villeroy 272

Chapitre XXIV. — Comte de Toulouse de retour à Versailles, et sa flotte à Toulon. — Levée du siége de Barcelone. — Le roi d'Espagne gagne Pampelune par le pays de Foix, puis Madrid. — Tessé revient à la cour. — Duc de Noailles fait lieutenant général seul, et commande en chef en Roussillon. — La reine d'Espagne, etc., à Burgos. — Le roi d'Espagne joint Berwick de sa personne. — Dispersion de sa cour. — Ses ennemis maîtres de Madrid. — Tessé salue le roi. — Vaset remet au roi les pierreries du roi et de la reine d'Espagne. — Zèle des évêques d'Espagne et des peuples. — Évêque de Murcie. — Madrid au pouvoir du roi d'Espagne, qui y rentre, et la reine. — Les ennemis chassés des Castilles. — Comte d'Oropesa passe à l'archiduc. — Patriarche des Indes arrêté y passant avec le comte et la comtesse de Lémos. — Soulagement du palais. — Contades fait major du régiment des gardes; son extraction; son caractère. — Cent cinquante mille livres à M. de Soubise, et la nomination de son fils au cardinalat déclarée. — Mort du chevalier de Courcelles et sa parenté. — Mort de Montchevreuil. — Mort de Bourlemont. — Mort de Mlle de Foix. — Mort de Brou, évêque d'Amiens; son caractère. — Mort de l'abbé Testu; son caractère; personnage singulier. — Mort de Rhodes; son caractère. — Mort de la mère du maréchal de Villars; son caractère. — Mort de Mme de Gacé. — Mort de la princesse de Tingry. — Mort de la duchesse Max. de Bavière. — Mort de Congis et sa dépouille. — Mort de Laubanie et sa dépouille. — Mort de la duchesse de Montbazon; son extraction; son caractère. — Mort de Mme de Polignac; son caractère; ses aventures. — Trait étrange du Bordage 281

Chapitre XXV. — Baguettes du parlement baissées à Dijon chez M. le Prince. — Baronnies de Languedoc réelles, non personnelles. — Deux cent mille livres de brevet de retenue à Bullion. — Cardinal de Janson arrivé de Rome. — Mariage de des Forts avec la fille de Bâville. — Foucault cède à son fils l'intendance de Caen. — Fortune de l'abbé de La Bourlie en Angleterre. — Galanterie du roi à Marlborough. — Verbaum arrêté allant aux ennemis. — Faux-sauniers. — Orry à Paris; ne retourne plus en Espagne; frise la corde de près, puis président à mortier au parlement de Metz. — La reine douairière d'Espagne conduite de Tolède à Bayonne. — Mort de Fontaine-Martel et sa dépouille. — Caractère, conduite, extraction et dégoût de Saint-Pierre. — Ma façon d'être avec M. le duc d'Orléans. — Mlle de Sery fait légitimer le fils qu'elle avoit de M. le duc d'Orléans, et se fait appeler Mme la comtesse d'Argenton par lettres patentes. — Curiosités sur l'avenir très-singulières..... Page 290

Chapitre XXVI. — Marsin, au refus de Villars, va commander l'armée d'Italie sous M. le duc d'Orléans, qui part pour l'Italie. — Mmes de Savoie, et incontinent après M. de Savoie, sortis de Turin, défendu par le comte de Thun. — Folles courses de La Feuillade après le duc de Savoie. — Duc d'Orléans passe au siége, dont il est peu content. — Mauvaise conduite de La Feuillade, fort haï. — Duc d'Orléans joint Vendôme et n'en peut rien tirer. — Vendôme à Versailles. — Vendôme part pour Flandre, avec une lettre du roi, pour donner l'ordre et commander à tous les maréchaux de France. — Villeroy à Versailles sans avoir vu Vendôme, et ne voit point Chamillart, avec qui il se brouille, et tombe en disgrâce. — Guiscard, sans lettre de service, retiré chez lui; seul sans nouvelles lettres de service. — Puységur à Versailles et en Flandre. — Traitement des ducs en pays étrangers. — Usurpations de rang de l'électeur de Bavière. — Traitements entre lui et M. de Vendôme. — Villars, quoique affoibli, prend l'île du Marquisat, où Streff est tué. — Caraman assiégé dans Menin, et le rend. — Jolie action du chevalier du Rosel. — Ath pris par les ennemis. — Séparation des armées en Flandre. — Le roi, amusé sur le voyage de Fontainebleau, ne le fait point cette année. — Kercado, maréchal de camp, tué. — Talon, Polastron, Rose, colonels, morts en Italie, et le prince de Manbec colonel de cavalerie..... 299

Chapitre XXVII. — M. le duc d'Orléans, sous la tutelle de Marsin, empêché par lui d'arrêter le prince Eugène au Taner. — Chiffres. — Armée de M. le duc d'Orléans à Turin. — Mauvais état du siége et des lignes. — Conduite pernicieuse de La Feuillade. — M. le duc d'Orléans empêché par Marsin de disputer la Doire, puis de sortir des lignes et d'y combattre. — Conseil de guerre déplorable. — M. le duc d'Orléans cesse de donner l'ordre et de se mêler de rien. — Cause secrète de ces contrastes. — Dernier refus de Marsin. — M. le duc d'Orléans, à la prière des soldats, reprend le commandement sur le point de la bataille. — Étrange abusement de Marsin. — Triple désobéissance et opposition formelle de La Feuillade à M. le duc d'Orléans. — Bataille de Turin. — Belle action de Le Guerchois lâchement abandonné. — M. le duc d'Orléans veut faire retirer l'armée en Italie. — Frémissement des officiers généraux, qui, par leurs ruses, leur audace, leur désobéissance, le forcent enfin à la retraite en France. — Motif d'une si étrange conduite. — La nouvelle de la bataille portée au roi. — Désordre de la retraite sans aucuns ennemis. — Chaîne des causes du désastre devant Turin et de ses suites. — Mort de Marsin prisonnier, son extraction, son caractère. — La Feuillade, de négligence ou de dessein, prive M. le duc d'Orléans de la communication avec l'Italie par Ivrée. — Prises de La Feuillade avec Albergotti. — Désespoir feint ou vrai de La Feuillade. — Origine

de l'amitié de M. le duc d'Orléans pour Besons, qui le demande. — Besons le joint venant des côtes de Normandie..... Page 308

Chapitre XXVIII. — Promptitude incroyable avec laquelle j'apprends les malheurs devant Turin. — Nancré apporte le détail de la bataille de Turin. — Mort de Murcé de ses blessures; fadaises sur lui par rapport à Mme de Maintenon. — Victoire de Médavy en Italie sur le prince de Hesse, depuis roi de Suède. — Médavy chevalier de l'ordre; autres récompenses. — Mmes de Nancré et d'Argenton à Grenoble. — On ne pense plus à repasser en Italie, qui se perd. — M. le duc d'Orléans à Versailles. — Ce qu'il pense de La Feuillade et de ses officiers généraux. — La Feuillade perdu et rappelé. — La Feuillade et le cardinal Le Camus. — La Feuillade salue le roi; très-mal reçu. — Electeur de Cologne incognito à Paris et à Versailles. — Mort de Saint-Pouange. — Chamillart grand trésorier de l'ordre. — Mort de Mme de Barbezieux. — Mort de Boisfranc. — Survivance de Maréchal à son fils; alarme des survivanciers. — Mme de La Chaise à Marly, en absence de Mme la duchesse de Bourgogne et de Madame. — Dispute entre le duc de Tresmes et M. de La Rochefoucauld pour le chapeau du roi. — Piété de Mgr le duc de Bourgogne. — Le roi de Suède, victorieux en Saxe, y dicte la paix au roi Auguste. — Sa glorieuse situation et sa lourde faute. — Patkul et sa catastrophe. — Stanislas reconnu roi par la France; mécontents et leurs progrès. — Mariage arrêté de l'archiduc avec une princesse de Wolfenbüttel. — Facilité des princes protestants à se faire catholiques pour des avantages, et sa véritable cause. — Succès et séparation des armées en Espagne. — Secours d'argent à l'archiduc. — Conférences refusées par les alliés sur la paix. — — Villars et le duc de Noailles de retour. — Le roi entretient le prince de Rohan sur la bataille de Ramillies. — Surville et La Barre accommodés, le premier demeurant perdu. — Mme de Châtillon; sa famille, son caractère, sa conduite; quitte Madame et y demeure. — Mariage du fils de Livry avec une fille du feu prince Robert; grâces du roi à cette occasion. — M. de Beauvilliers cède son duché, etc., à son frère, et le marie à la fille unique de feu Besmaux. — Conduite admirable de la duchesse de Beauvilliers. — Bergheyck à Versailles; son caractère et sa fortune. — Vendôme de retour. — Grand prieur à Gênes. — Ridicule de Mme de Maintenon sur Courcillon..... 319

Chapitre XXIX. — Oublis. — Procès intenté par le prince de Guéméné au duc de Rohan sur le nom et armes de Rohan. — Matière de ce procès. — Cause ridicule de ce procès. — Parti que le duc de Rohan devoit prendre. — Excuse du roi, en plein chapitre, des trois seuls ducs ayant l'âge, non compris dans la promotion de 1688. — Raisons de l'aversion du roi pour le duc de Rohan. — Raison secrète qui fait roidir le duc de Rohan à soutenir ce procès. — Éclat du procès. — Conduite de Mme de Soubise, qui le fait évoquer devant le roi. — Conseil curieux où le procès se juge. — Le duc de Rohan gagne entièrement son procès avec une acclamation publique. — Licence des plaintes des Rohan, qui les réduisent aux désaveux et aux excuses à Mgr le duc de Bourgogne et au duc de Beauvilliers. — Le roi sauve le prince de Guéméné d'un hommage en personne au duc de Rohan, qui l'accorde au roi par procureur pour cette fois. — Branche de Gué de L'Isle, ou du Pouldouc, de la maison de Rohan, attaquée par Mme de Soubise, maintenue par arrêt contradictoire du parlement de Bretagne. — Persécution au P. Lobineau, bénédictin, et mutilation de son *Histoire de Bretagne*..... 336

Chapitre XXX. — Chambre de l'Arsenal contre les faussaires. — Maison de La Tour. — Mlle de Limeuil. — Vicomte de Turenne La Tour, dit le maréchal de Bouillon. Sedan; son état; ses seigneurs. — Sedan acheté par

Éverard III de La Marck. — Bouillon acquis par MM. de La Marck. — Folle déclaration de guerre du seigneur de Sedan, La Marck, à Charles-Quint. — Sedan mouvant de Mouzon. — Rang personnel de duc obtenu par le maréchal de Fleurangcs La Marck, seigneur de Sedan et Bouillon. — Son fils se donne le premier le titre de prince de Sedan. — Bouillon; son état; point duché; mouvant de Liége, auparavant de Reims. — M. de Bouillon, seigneur de Bouillon plus que très-précaire. — Comte de Maulevrier, oncle paternel de l'héritière, précède, sa vie durant, le maréchal de Bouillon partout. — Comte de Braine. — Marquis de Mauny. — Seigneurs de Lumain. — Comte de La Marck. — Sommaire jusqu'à MM. de La Tour. — Maréchal de Bouillon La Tour; titres qu'il prend, et ses deux infructueuses prétentions. — Duc de Bouillon et son échange. — M. de Turenne. — Change adroitement donné sur le titre de maréchal ou de vicomte de Turenne. — Vicomté de Turenne. — Époque du changement de style des secrétaires d'État et avec les secrétaires d'État. — Qualité de prince absolument refusée à MM. de Bouillon, au contrat de mariage de M. d'Elbœuf avec Mlle de Bouillon. — Qualité de prince au tombeau de M. de Turenne défendue par le roi; pourquoi point d'épitaphe ni de nom. — Époque et raison du mot *Auvergne* ajouté au nom de La Tour. — Cartulaire de Brioude. — *Histoire de la maison d'Auvergne*, par Baluze. — Le cardinal de Bouillon fait faire le cartulaire et cette histoire. — De Bar arrêté pour faussetés. — Bouillon sollicitant pour de Bar. — Aveu du duc de Bouillon au roi pour arrêter l'affaire, et de l'abbé d'Auvergne aux juges. — De Bar, convaincu, s'avoue en plein tribunal fabricateur du cartulaire, qui est déclaré faux, et lui faussaire. — Cause et singularité de la peine infligée à de Bar. — *Histoire de la maison d'Auvergne*, par Baluze, publiée aussitôt après. Page 350

Chapitre XXXI. — 1707. — Retranchement d'étrennes et de partie de la pension de Mme de Montespan. — Mort de Cauvisson, sa dépouille. — Survivance de secrétaire d'État au fils de Chamillart. — Visites inusitées chez Chamillart. — Bassesse de du Bourg. — Mort du roi de Portugal. — Mort et famille du prince Louis de Bade. — Grandeurs de Marlborough. — Entrevues étranges. Électeur de Cologne sacré, etc. — Naissance du second duc de Bretagne. — Mort de Saint-Hermine. — Mort de Mme de Montgon. — Mme de La Vallière dame du palais. — Mariage de Gondrin avec une fille du maréchal de Noailles. — Mort du comte de Grammont, son caractère. — Mort de La Barre. — Mort de Mme de Frontenac, sa famille, etc. — Mort de Mlle de Goello, sa famille. — Mort du chevalier de Gacé. — Mines inutilement cherchées aux Pyrénées. — Retour et personnage de Mme de Caylus à la cour. — Union de l'Écosse avec l'Angleterre. — Marquis de Brancas et de Bay. — Port Mahon repris par Philippe V. — Envoi d'argent de Mexique par le duc d'Albuquerque. — Prise considérable en mer sur les Anglois..... 369

Chapitre XXXII. — Duc de Noailles, capitaine des gardes, sur la démission de son père. — Puysieux conseiller d'État d'épée. — Curiosités sur Poissy et ses deux dernières abbesses. — Mort de Roquette, évêque d'Autun; son caractère. — Bals à la cour; comédies à Sceaux et à Clagny. — Généraux d'armée : Tessé en Italie; battu par le parlement de Grenoble; Villars sur le Rhin; Vendôme en Flandre; Berwick resté en Espagne sous M. le duc d'Orléans; duc de Noailles en Roussillon. — Mot étrangement plaisant du roi sur Fontpertuis. — Exclusion du duc de Villeroy de servir; curieuse anecdote. — Rage du maréchal de Villeroy; ses artifices. — Mon éloignement pour le maréchal de Villeroy. — Foiblesse du roi pour le maréchal de Villeroy et pour ses ministres. — Cause intime de l'extrême haine du maréchal de Villeroy pour Chamillart. — Peu de sens du maréchal de Villeroy. 379

Chapitre XXXIII. — Accablement, vapeurs, instances de Chamillart pour être soulagé. — Sa manière d'écrire au roi, et du roi à lui. — Réponse étonnante. — Personnes assises et debout aux conseils. — Impôts sur les baptêmes et mariages; abandonnés par les désordres qu'ils causent. — Mort de du Chesne, premier médecin des enfants de France. — Mariage de Mezières avec Mlle Ogilthorp; leur famille, leur fortune, leur caractère. — Livre du maréchal de Vauban sur la dîme royale; livres de Boisguilbert sur la même matière. — Mort du premier et exil du second. — Origine de l'impôt du dixième. — Mort du marquis de Lusignan; sa maison, sa famille, sa fortune, son caractère. — Mort de Pointis. — Mort du chevalier d'Aubeterre. — Comte d'Aubeterre, son neveu; sa fortune, son caractère, leur extraction..... Page 388

Chapitre XXXIV. — Beringhen, premier écuyer, enlevé entre Paris et Versailles par un parti ennemi, et rescous. — Cherbert à la Bastille. — Duc de Bouillon gagne son procès contre son fils. — Mariage du comte d'Évreux avec la fille de Crosat. — Harlay quitte la place de premier président. — Caractère d'Harlay. — Quelques dits du premier président Harlay. — Candidats pour la place de premier président, que je souhaite au procureur général d'Aguesseau. — Pelletier, premier président. — Portail, président à mortier. — Courson, avocat général. — Mot ridicule du premier président sur son fils. — Mariage du duc d'Estrées avec une fille du duc de Nevers. — Mort du duc de Nevers; sa famille, sa fortune, son caractère. — *Parvulo* de Meudon..... 397

Chapitre XXXV. — Duc d'Orléans a un fauteuil à Bayonne, et à Madrid le traitement d'infant. — Origine du fauteuil en Espagne pour les infants et pour les cardinaux. — Étranges abus nés des fauteuils de Bayonne à M. le duc d'Orléans et à Mlle de Beaujolais. — Origine du traversement du parquet par les princes du sang. — Époque où les princesses du sang ont quitté les housses. — Trait remarquable de M. le Prince à Bruxelles avec don Juan et le roi Charles II d'Angleterre. — Ses entreprises de distinctions en France. — Réglement contre le luxe des armées peu exécuté. — Bataille d'Almanza. — Cilly apporte la nouvelle de la victoire d'Almanza. — Valouse à Marly, de la part du roi d'Espagne. — Bockley apporte le détail, et est fait brigadier. — M. le duc d'Orléans arrive à l'armée victorieuse. — Origine de l'estime et de l'amitié de M. le duc d'Orléans pour le duc de Berwick. — Leurs différents caractères militaires. — Grand et rare éloge du duc de Berwick par M. le duc d'Orléans. — Manquement fatal de toutes choses en Espagne. — Siége de Lerida. — La ville prise d'assaut et punie par le pillage. — Le château rendu par capitulation. — Joyeuse malice du roi sur Lerida à M. le Prince. — Cilly lieutenant général. — Berwick, grand d'Espagne, avec les duchés de Liria et de Xerica en don, une grâce, outre cela, sans exemple en grandesse, et fait chevalier de la Toison d'or..... 411

Chapitre XXXVI. — Différence du gouvernement de la Castille et de l'Aragon, l'un plus despotique que la France, l'autre moins que l'Angleterre. — Explication curieuse. — Philippe V abolit les lois et les priviléges de l'Aragon et de ses dépendances, et les soumet aux lois et au gouvernement de Castille. — Deux partis proposés par Médavy pour les troupes restées avec lui en Italie, tous deux bons, tous deux rejetés. — Traité pour le libre retour des troupes en abandonnant l'Italie. — Duc de Mantoue, dépouillé sans être averti, se retire précipitamment à Venise. — Contraste étrange de la fortune des alliés de Louis XIII et de ceux de Louis XIV. — Médavy à Marly; sa récompense. — Arrivée de Vaudemont à Paris et à la cour. — Chambre de la Ligue. — Vaudemont et ses nièces; leur union, leur intérêt,

leur cabale, leur caractère, leur conduite. — Étrange découverte de Mme la duchesse de Bourgogne sur Mme d'Espinoy. — Mme de Soubise; son caractère, son industrie..... Page 421

Chapitre XXXVII. — Mot étrangement marqué échappé à M. le Grand, dans la colère, au jeu. — M. et Mme du Maine; leur caractère et leur conduite — Comte de Toulouse; son caractère. — Succession femelle aux duchés de Lorraine et de Bar. — État, famille, figure, santé, fortune et caractère de Vaudemont; ses prétentions et ses artifices. — Trahison de Colmenero. — Deux cent quatre-vingt mille livres de pension de France et d'Espagne à M. et à Mme de Vaudemont en arrivant. — Soixante mille livres de pension de l'empereur à la duchesse de Mantoue, qui se retire en Suisse, puis dans un couvent à Pont-à-Mousson. — État de la seigneurie de Commercy. — Vaudemont obstinément refusé de l'ordre du Saint-Esprit. — Cause de ce refus. — Mme de Vaudemont à Marly, et comment. — Ses prétentions; son embarras; son mécontentement; son caractère. — Sa prompte éclipse. — Artifices et adroites entreprises de Vaudemont déconcertées; sa conduite; ses ressources. — Raison de s'être étendu sur ces tentatives. — Souplesse de Vaudemont. — Commercy en souveraineté et Vic au prince de Vaudemont, réversible au duc de Lorraine. — M. de Lorraine donne au prince de Vaudemont la préséance, après ses enfants, au-dessus de toute la maison de Lorraine.—L'un et l'autre demeurent inutiles en France à Vaudemont. — Vaudemont abandonne enfin ses chimères, qui demeure brouillé sans retour avec la maison de Lorraine. — Prince Camille mal à son aise en Lorraine.— Scandale de la brillante figure de Vaudemont en France. — Trahisons continuées de Vaudemont et de ses nièces. — Mesures secrètes de M. de Lorraine. — Courte réflexion..... 435

NOTES.

I. Retour de la princesse des Ursins en Espagne..... 452
II. Histoire et condamnation de B. de Fargues..... 455
III. Opposition de la noblesse aux honneurs accordés à quelques familles..... 457
IV. Évocations; enregistrement; droit de remontrances..... 430

FIN DE LA TABLE DU TROISIÈME VOLUME.

Ch. Lahure, imprimeur du Sénat et de la Cour de Cassation, rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.

5233394

Digitized by Google

Digitized by Google

Cette nouvelle édition des *Mémoires complets et authentiques du duc de Saint-Simon*, collationnée sur le manuscrit original est publiée en trois formats :

1° Format in-8, grand papier superfin collé, tiré à 100 exemplaires numérotés, avec le portrait authentique de l'auteur, et un spécimen de son écriture. 20 volumes. Prix, br., 300 fr.

2° Format in-8 ordinaire en très-beau papier, avec le portrait authentique de l'auteur et un spécimen de son écriture. 20 volumes Prix, brochés, 80 fr.

Ch. Lahure, imprimeur du Sénat et de la Cour de Cassation, rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.

Digitized by Google

LIBRERIA SALESIANA
OPERA S. BOSCO
Via Fra G. Angelico
FIRENZE
TELEFONO

B.N.C. - FIRENZE
B.5.5.89

Digitized by Google